

LES
VIES DES PÈRES
DES DÉSERTS D'ORIENT

LEUR DOCTRINE SPIRITUELLE ET LEUR DISCIPLINE MONASTIQUE

NOUVELLE ÉDITION

D'APRÈS

LE R. P. MICHEL-ANGE MARIN

DE L'ORDRE DES MINIMES

AVEC UNE INTRODUCTION, DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENTS
HISTORIQUES

Par M. Eugène VEUILLOT

Ornée de 60 gravures par M. CÉRONI

DEUXIÈME ÉDITION

TOME I



PARIS

LIBRAIRIE DE LOUIS VIVÈS, ÉDITEUR

43, RUE DELAMBRE, 43.

1869.

Les vies des Pères des déserts d'orient

Table des 6 volumes

Tome 1

Avant propos, Introduction, Aperçu sur la situation de l'Eglise et de l'empire au IVe siècle

La Thébàïde :

Paul le premier ermite, Antoine le Grand, Paul le simple, Sisoès, Jean d'Egypte, Apollo, Ammon et Onurphe, Isidore, Paphnuce et Thaïs, Patermuce, Pacôme Théodore le Sanctifié, Les Tabennesiotes, Euphrasie

Nitrie, les cellules et Phermé :

Ammon, Pior, Or, Pambo, Macaire d'Alexandrie, Benjamin, Théodore

Tome 2

Macaire l'Egyptien, Isaïe, Sérapion et Sérène, Agathon, Isidore, Paphnuce Céphale, Paphnuce Bubale, Daniel, Moïse l'Ethiopien, Moïse le Lybien, Isaac, Poemen, Bessarion, Jean le nain, Arsène, Romain, Achille et Senulphe

Solitaires d'Egypte :

Athanase, Draconce, Sérapion, Jean Cassien, Germain, Arquèbe et Chéméron, Nestéros, Joseph, Pynufe, Diolque, Paul et Jean, Maquète, Abraham l'Enfant, Euloge d'Alexandrie, Théodore, Luce, Cyr, Isidore l'Hospitalier, Dorothee le Thébain, Sérapion le Sindonite, Matoé, Motius et Isaac.

Tome 3

Isidore de Péluse, Emile, André, Biarré, Nilamon, Mélas, Synclétique, Sara, Théodora, Piane et Alexandra.

Solitaires de Palestine :

Hilarion, Hésichius, Zénon, Porphyre, Epiphane, Cassien, Jérôme de Stridon, Paule, Eustochie, Mélanie l'Ancienne, Mélanie le Jeune et Pinien, Albine, Zozime et Marie l'Egyptienne, Martinien, Jacques, Euthyme le Grand, Gérasime, Gélase, Nonna et Pélagie, Sabbas.

Tome 4

Cyriaque, Cyrille, Théodose le Cénobiarque, Jean et Barsanuphe, Dorothe de Gaza, Dosithé, Zozime le Cilicien, Jean de Sapsas, Jean de Chozeba, Zozime de Sinden, Jean le Sabaïte.

Solitaire d'Arabie :

Désert du Sinai et de Raïthou, anachorètes martyrs, Moïse

évêque des sarrasins, Sylvain et Zénon, Nil et Théodule, Nicon et Joseph de Péluse, Pierre et Epimaque.

Monastères de Syrie

Lucien, Flavien, Diodore, Publia, Jean Chrysostome, Théodore, Démétrius, Stéléchius, Stagyre, Théodoret de Cyr, Macédonius, Pierre le Galate, Zénon, Romain, Eusèbe de Coryphe, Syméon d'Aman, Pallade et Abeaham, Syméon le Stylite.

Tome 5

Baradat, Thalelé, Maisine, Acepsime, Maron, Jacques le Syrien, Eusèbe, Jean, Moïse, Antiochus, Marcien, Malch.

Solitaires de Syrie et Mésopotamie

Marcel et Fébronie, Paul de Telmise, Publius, Salaman, Théodose l'Antiochien, Jacques de Nisibe, Julien, Ephrem le Syrien, Barses et Euloge, Abraham et Marie, Aphraate, Julien, Abraham, Alexandre d'Antioche, Théophane, Pansemne, Raboulla, Siméon Salus, Thomas d'Apamée, Théodule, Syméon le Jeune,

Moines d'Egypte et de Palestine

Jean Climaque, Pallade, Hésychius, Etienne, Jean le Cilicien, André, Méнас, Daniel, Jean Moschus.

Tome 6

Jean Moschus, Sophrone, Anastasie, Anastase le Sinaïte.

Solitaires d'Asie Mineure :

Basile le Grand, Grégoire de Nazianze, Macrine le Jeune, Grégoire de Nysse, Pierre de Sébaste, Amphiloque d'Iconium, Ascole de Thessalonique, Leucade, Sacerdos.

Solitaires de Constantinople :

Arsace, Hypace, Sylvain de Troade, Dalmace, Dominique et Pulchérie, Alexandre et les Acémètes, Raboula d'Edesse, Jean le Calybite, Marcel, Auxence, Daniel le Stylite.
La Perse, l'Arménie, l'Inde

AVANT-PROPOS

Cette Histoire des Pères des déserts est une nouvelle édition, revue et annotée, de l'ouvrage du R. P. Michel-Ange Marin, de l'Ordre des Minimes, intitulé : *Les Vies des Pères des déserts d'Orient avec leur doctrine spirituelle et leur discipline monastique*. La première édition, publiée en neuf volumes, parut de 1761 à 1764 à Avignon, avec l'approbation des théologiens de l'Ordre. Cette approbation ne portait pas seulement sur l'excellent esprit du livre, elle ne se bornait pas à garantir la doctrine de l'auteur; elle constatait, en outre, à bon droit, la valeur historique de son travail.

Le public religieux et savant ratifia le jugement des examinateurs, et le temps n'a fait que le confirmer. Aussi le recueil des *Vies des Pères des déserts* devenait-il chaque jour plus rare. Il importait de remettre en pleine circulation un livre dont le mérite était depuis longtemps reconnu. C'est ce que nous avons fait, sans oublier que tout nouvel éditeur

I. (RECAP)

a

5428
.616 J.1

doit tenter d'améliorer l'œuvre qu'il reproduit. Nous avons ajouté à l'œuvre du P. Marin de remarquables gravures antérieures à son ouvrage, et que Céroni nous a rendues avec toute leur vigueur et tout leur charme. Quant au texte, notre édition n'est pas une reproduction littérale. Quelquefois nous avons ajouté, plus souvent nous avons effacé. L'ordre des matières a subi quelques modifications. Le P. Marin avait divisé son ouvrage par *déserts*. Tout en conservant, comme règle générale, cette division, que l'enchaînement des faits rendait souvent obligatoire, nous avons cherché à tenir compte des époques. On trouvera, par exemple, dans la dernière partie de cette publication, certains récits du VI^e et du VII^e siècle, que le P. Marin avait classés dans son quatrième volume.

Le style du savant provincial des Minimes, malgré d'incontestables qualités, ne commandait pas un respect absolu. Nous avons raturé des expressions vieilles et devenues inexactes, redressé des phrases boiteuses et substitué l'orthographe actuelle à celle du temps. Cela était d'autant plus légitime et même nécessaire, que l'orthographe subissait alors une réforme et ne suivait provisoirement aucune règle. Il y avait interrègne. Le P. Marin écrivait de façons différentes les mêmes mots.

Outre ces modifications de forme, nous avons ajouté en note et quelquefois dans le texte, des renseignements historiques et géographiques propres à mieux faire ressortir la réalité

des événements. A côté de ce surnaturel si abondant, et que nous avons respecté avec amour, il nous a semblé utile de donner un peu plus de place au naturel, sans tomber dans le naturalisme. Nos modestes additions ont simplement pour but de mieux montrer le pays où vivaient ces hommes de Dieu et de rappeler sommairement quelle était alors dans le monde la situation de l'Église.

Enfin le P. Marin, sans oublier que son livre pouvait être très-utile aux gens du monde, avait surtout écrit pour les prêtres et les religieux. Bien que plus réservé que le janséniste Arnaud d'Andilly, dont les *Vies des saints Pères* offrent, sous ce rapport, plus d'un inconvénient, il avait laissé passer çà et là certaines expressions et certains détails dont les lectures de famille se seraient difficilement accommodées. Nous avons fait disparaître cet inconvénient sans rien enlever au fond du récit. Quelques légères ratures et quelques périphrases discrètes ont suffi à la besogne. L'ouvrage conserve toute sa portée et peut cependant avoir plus de lecteurs.

Joignons-nous maintenant au P. Marin pour rendre justice aux auteurs dont il avait utilisé les travaux.

Les solitaires, plus attentifs à plaire à Dieu qu'à être connus du monde, ont pieusement caché leur vie ; cependant ils ont eu plusieurs historiens, mais tous les écrits contemporains ne nous sont pas parvenus. Sauf la *Vie de saint Antoine* par saint Athanase, de *saint Paul*, de *saint Hilarion* et de *saint Malch* par saint Jérôme, de *saint Euthyme* et de *saint*

Sabas par le moine Cyrille et quelques autres retrouvés par les Bollandistes, nous n'avons guère que des abrégés ou quelques traits et sentences recueillis par divers auteurs. Ces documents incomplets ont donné lieu aux plus patientes investigations, aux plus savantes recherches, et l'on est arrivé à de précieux résultats.

« Il faut distinguer, dit le P. Marin, trois sortes de recueils des sujets que nous traitons dans cet ouvrage. Les uns ne contiennent que quelques actions ou paroles remarquables des solitaires, qu'on trouve dans les livres des Pères que Rosweyde a donnés et qu'il a enrichis de notes savantes, ou dans les monuments de l'Église grecque de M. Cotelier et dans d'autres auteurs. D'autres contiennent quelques vies, mais la plupart abrégées, qu'on trouve aussi dans Rosweyde, et que nous devons surtout à Rufin, à Pallade, à Théodoret. D'autres enfin contiennent des vies plus étendues qui se trouvent principalement dans le premier livre de Rosweyde ou dans les monuments de M. Cotelier, outre quelques notices qui n'y sont point insérées et qu'il faut chercher dans divers écrivains ecclésiastiques.

« La plupart de ces collections sont fort anciennes. On avait soin dans l'Orient, comme on fit aussi en Occident, de les rendre communes dans les monastères, et on les mettait entre les mains des religieux pour apprendre les devoirs de leur état dans les sentiments et les vertus de ceux qui les avaient précédés. »

Il n'est pas aisé de dire quels ont été les auteurs de ces différents recueils ; mais cela est secondaire ; il importe surtout de bien établir l'autorité des sources où l'on a puisé. « C'est ce que nous avons essayé de faire, reprend le P. Marin, en nous servant des meilleurs auteurs modernes qui ont fait des recherches sur cette matière. Nous savons, par exemple, que Rufin et Evagre du Pont ont été accusés d'origénisme, et que les erreurs d'Origène s'étaient glissées parmi quelques solitaires de Nitrie. D'ailleurs Rufin est un auteur exagérant et qui emploie facilement les superlatifs. Ainsi nous nous sommes tenu en garde contre ses sentiments et ses hyperboles, et nous ne l'avons pas cru sur sa parole ; mais nous avons appelé à notre secours saint Jérôme qui l'a combattu, et Pallade qui a voyagé comme lui dans ces déserts.

« Mais quant à saint Jérôme, outre la qualité de Docteur de l'Église qui rend son témoignage si respectable, il était trop sincère et trop judicieux critique pour nous donner comme véritables des histoires hasardées sans garants sûrs et fondées sur des ouï-dire et des bruits populaires. Aussi le jugement qu'Erasmus a porté des *Vies de saint Paul ermite et de saint Malch*, en prétendant que ce sont deux pieux romans que ce saint Docteur a composés comme pour égayer sa plume et se délasser de ses études sérieuses, est un paradoxe qui ne mérite pas même qu'on se donne la peine de le combattre.

« Nous ferons pourtant observer que si le respect qui est dû à saint Jérôme ne nous a pas permis de placer parmi les

solitaires dont nous parlons dans cet ouvrage, ni Rufin, ni Evagre, ni les Grands Frères et quelques autres, nous n'avons pas cru devoir exclure également tous ceux qui, sous prétexte d'origénisme, furent persécutés par Théophile d'Alexandrie, et qui cherchèrent contre ses poursuites un asile près de saint Jean Chrysostome. »

Le P. Marin explique ensuite qu'il a fait de larges emprunts à l'ouvrage de Bulteau : *Histoire des moines de l'Orient*. « Nous avons tâché, dit-il, de recueillir ce que nous avons pu trouver de plus sûr dans l'histoire monastique, en puisant dans les anciens écrivains et en nous servant utilement des recherches et des remarques des nouveaux. Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur cette matière, nous ne connaissons guère que Bulteau qui ait réuni dans un même dessein les vies des Pères des déserts, leur doctrine spirituelle et leur discipline monastique. On trouve ces trois matières traitées séparément dans différents auteurs. Nous avons cru qu'en les unissant, à l'exemple de Bulteau, elles feraient mieux connaître ces saints habitants de la solitude.

« Cet auteur nous a servi de guide. Nous l'avons suivi pas à pas, et il nous a été d'un très-grand secours dans un sujet où l'on trouve des difficultés en grand nombre et que nous n'aurions pu débrouiller sans lui qu'avec beaucoup de difficulté, et peut-être sans y réussir. Comme son ouvrage est fort concis, et qu'il ne s'est proposé que de donner un essai, nous développons ce qu'il a renfermé en abrégé ainsi que dans

un germe; nous lui donnons toute l'étendue dont il est susceptible; et on trouvera ici bien au long ce qu'il n'a fait, pour ainsi dire, que nous indiquer¹.

« D'ailleurs, les *Vies des Pères* par Rosweyde, les *Actes des Saints* de Bollandus et de ses continuateurs, les *Monuments de l'Église grecque* de Cotelier, les *Mémoires ecclésiastiques* de Tillemont sont les principaux ouvrages que nous avons consultés. Nous avons eu aussi recours aux anciens historiens de l'Église et à ceux encore qui ont traité particulièrement de la discipline religieuse, comme à Cassien, à la collection des règles de Saint-Benoît d'Aniane, et entre les modernes, à Bivarus.

« Quant aux ouvrages ascétiques dont nous avons formé la doctrine spirituelle des saints solitaires, nous avons tâché de les lire avec attention pour en donner une analyse assez étendue, et nous avons profité aussi des traductions qu'on en a faites en notre langue, persuadés qu'elles seraient bien plus exactes que celles que nous en ferions nous-mêmes. »

Plusieurs des historiens des Pères des déserts et des écrivains ecclésiastiques des premiers siècles, dont le témoignage est invoqué dans le cours de cet ouvrage, ont vécu eux-mêmes dans la solitude, et l'on trouvera des détails sur leur vie à côté des renseignements que nous leur avons empruntés. Ci-

¹ Bulteau est mort en 1693. Il avait publié son *Histoire des moines de l'Orient*, en 1678.

tons particulièrement saint Athanase, saint Jérôme, saint Jean Chrysostome, Théodoret, le bienheureux Cassien, saint Éphrem, saint Nil, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, Pallade, saint Jean Climaque, saint Jean Mosch. De tels noms montrent à eux seuls toute la valeur de ces récits.

Comme historiens, Eusèbe, Socrate, Sozomène, Procope, qui écrivirent au IV^e, au V^e et au VI^e siècle, ont une incontestable autorité. Gennade a été soupçonné de semi-pélagianisme, et ce soupçon doit mettre en garde contre ses doctrines; mais la partie historique de ses écrits est estimée. Rufin, bien qu'il ait besoin d'être contrôlé, doit être consulté et peut l'être avec fruit. Saint Théodore Studite et Théophane ont écrit plus tard; tous deux cependant comptent encore parmi les auteurs qui font remonter aux sources de l'histoire monastique. Le P. Marin a pris dans ces divers écrivains tout ce qui convenait à son sujet.

Après les auteurs ecclésiastiques qui vont du IV^e siècle au commencement du IX^e, nous trouvons les savants, les commentateurs, les critiques. Le P. Marin a largement puisé dans leurs nombreux et doctes travaux. Il l'a dit plus haut, et nous n'avons pas à insister sur ce point. Cependant, aux noms donnés dans les lignes que nous venons de reproduire, nous devons ajouter ceux de Baronius et d'Assemani. Le P. Marin voulait que son livre fût, en même temps, un livre d'érudition, de saine critique et de piété; et ce résultat difficile a été pleinement obtenu.

INTRODUCTION

I

Le pieux et savant auteur, dont nous reproduisons presque textuellement le travail, le P. Marin, rappelle dans sa préface que l'homme aime la solitude, bien qu'il soit né pour la société. Il expose les diverses raisons et les divers mobiles de cet amour ; puis il montre que le solitaire chrétien, celui qui veut être séparé des hommes afin de se sentir plus près de Dieu, obéit à un principe surnaturel de vocation divine et de grâce. « Les chrétiens qui se sont retirés au désert étaient, dit-il, chéris et favorisés de Dieu. La même main qui retira Abraham de Chaldée et Loth de Sodome les a séparés du siècle. » Ils ne cherchaient pas la solitude pour y jouir des délices des champs dans le sein de la mollesse et de l'oisiveté ; ils choisissaient des lieux affreux, abandonnés de tout le monde, et là, renfermés dans une étroite cellule, ou retirés dans le fond d'un antre, ils se condamnaient aux plus rudes travaux de la pénitence.

Cherchaient-ils au moins « à goûter les délices de l'esprit par des études stériles pour le cœur ? » Non. « Leurs études ont été dans les saintes Écritures et dans les autres livres qui leur

inspiraient l'amour des vertus et leur en montraient la pratique. Ils n'ont aspiré qu'à savoir Jésus-Christ crucifié et qu'à acquérir la science du salut. »

« Tout occupés du soin de leur âme, ils se séparaient de tout ce qui pouvait les en distraire. Ils ne travaillaient qu'à se purifier de leurs péchés par la componction et la pénitence ; qu'à combattre leurs passions par la violence évangélique ; qu'à acquérir l'habitude des vertus par une continuelle pratique. Ils renonçaient aux richesses, aux honneurs, aux aises de la vie ; ils s'efforçaient sans cesse d'épurer leur cœur des vaines affections de la terre ; ils tendaient à Dieu par toute l'ardeur de leurs désirs ; ils s'élevaient à lui par la méditation presque continuelle des vérités qu'il nous a révélées, et par la contemplation de ses perfections adorables ; ils dressaient dans le fond de leur âme comme un autel sacré, sur lequel ils s'offraient tous les jours eux-mêmes à ce souverain Maître en victime et en holocauste, par la mortification, l'adoration, la louange, l'action de grâce et la plus pure charité. »

Tels ont été les vrais solitaires du christianisme. Nous n'insisterons pas sur leurs vertus : on va lire leur histoire, on va voir leurs œuvres, et tout éloge pâlirait devant la réalité. Bornons-nous à dire brièvement que les saints Pères ont regardé les travaux et le genre de vie des solitaires comme une des gloires de la religion. Saint Augustin, parlant de la vérité et des mœurs de l'Église catholique, s'est attaché à relever leur sainteté comme il a relevé la chasteté des vierges. Il a remarqué que ces deux états étaient deux des plus précieux ornements de l'Église et que cette épouse de JÉSUS-CHRIST, environnée de variétés, selon l'expression du Prophète, ne se glorifie pas moins aux yeux de son céleste Époux de l'éclat qu'elle

en reçoit, que des autres ornements précieux qu'il a mis en elle dans sa miséricorde.

Le monde allait trouver au désert ces hommes qui s'étaient séparés de lui. On verra qu'ils souffraient bien sincèrement de cette atteinte portée à leur solitude. Ils craignaient les dons éminents dont Dieu les favorisait et ils n'en faisaient usage qu'à regret. On verra en eux des hommes droits, sincères, humbles, patients, charitables, d'une conduite irrépréhensible, d'une conversation des plus édifiantes, d'une vie plus angélique que terrestre, et qui, par leur dégagement de toutes choses et par la pureté de leurs saints desirs, étaient habitants de l'éternité autant qu'on peut l'être sur la terre. D'autres religions ont eu et ont encore des solitaires ; mais on ne trouvera nulle part des hommes qui puissent être comparés aux solitaires catholiques, des hommes chez lesquels on puisse reconnaître la même droiture, la même sagesse, la même humilité, la même charité, le même goût de la retraite, de la contemplation ; le même zèle pour les intérêts de Dieu. C'est que là seulement était la vérité avec sa force, ses lumières et son amour.

On doit comprendre par ce bref exposé, de quelle utilité peut être cet ouvrage. « Nous n'avancerons rien de trop, en disant que la lecture des Vies des saints solitaires n'est pas moins utile que celle des combats des saints martyrs, puisque leur vie pénitente, assortie des autres vertus, nous représente en eux un long martyre, et qu'ils ont été regardés comme substitués à leur place pour rendre gloire à JÉSUS-CHRIST par un nouveau genre de souffrances.

« Voilà pourquoi saint Benoît, ce grand patriarche des moines d'Occident, en a recommandé la lecture à ses religieux

et qu'il veut qu'ils s'instruisent de leurs vertus comme de celles de leurs Pères dans la vie religieuse. Tous les écrivains ecclésiastiques qui ont eu occasion d'en parler, ne l'ont fait qu'avec les plus grands éloges, et ont reconnu que la relation de leurs actes ne pouvait être que d'une grande édification pour les fidèles. Ceux qui ont écrit l'histoire de l'Église ont pris soin également d'enrichir leurs ouvrages du récit de leurs vertus. Socrate, Sozomène, Théodoret, Rufin, nous en ont appris beaucoup de choses non moins édifiantes qu'admirables. Et enfin, les différents recueils qu'on en a faits, ont été répandus partout depuis plusieurs siècles, et y ont porté la bonne odeur de JÉSUS-CHRIST. »

L'hérésie put faire des adeptes parmi les solitaires. Il y eut beaucoup de bons moines, mais il y en eut aussi de méchants. Nous le disons ici en deux mots, et nous y reviendrons dans le cours de l'ouvrage. Cependant nous serons bref sur ce point, plus bref même que ne l'a été le P. Marin. Comme nous nous proposons surtout d'édifier les chrétiens par des exemples et des maximes de sainteté, nous n'avons pas à entrer dans des détails qui, d'ailleurs, appartiennent à l'histoire générale de l'Église plutôt qu'à notre sujet.

Notons ici, avec le P. Marin, que les erreurs qui se glissèrent parmi les solitaires ne furent pas de tous les temps. « Les premiers Pères des déserts avaient une foi pure ; ensuite quelques-uns ayant malheureusement corrompu la leur, mais plus en secret qu'ouvertement, le grand nombre resta orthodoxe : enfin l'hérésie ayant acquis de la force, se montra à découvert, et l'on vit dès lors cette fatale séparation des orthodoxes et des hérétiques, qui arma ces derniers contre les autres, opposa autel contre autel, fit des confesseurs et des

martyrs, et attira la colère de Dieu sur des solitudes où tant de moines éminents en piété l'avaient glorifié par leurs travaux et par leurs vertus, et avaient fait de ces lieux une terre de bénédictions et de grâces. »

II

La vie monastique a eu ses précurseurs dans l'ancienne alliance ; mais c'est la nouvelle alliance qui lui a donné sa perfection. « Déjà dans la religion mosaïque, dit Cantu, s'appuyant sur Philon, on avait vu des personnes pieuses qui, pour se livrer plus exclusivement à la vie contemplative, abandonnaient leurs biens, leur patrie et se retiraient dans des lieux déserts. Ces solitaires appartenaient aux Esséniens, et on les appelait en grec *Thérapeutes* ; ils se tenaient principalement aux environs du lac Mœris, en Égypte, dans des habitations séparées, mais non pas assez distantes les unes des autres pour qu'ils ne pussent se porter réciproquement secours contre les brigands. Ils vivaient dans l'abstinence, ne prenant rien qu'après le soleil couché ; et quelques-uns, tous les trois ou six jours seulement, ne mangeant que du pain, en y joignant au plus de l'hysope et du sel ¹. Leur vêtement était en rapport avec ce régime austère : ils priaient matin et soir, et passaient le reste du temps à lire, à méditer sur les livres sacrés, à y chercher des allégories, à composer des hymnes et à les chanter ². » Ils avaient des exercices en commun et se réunissaient, notamment toutes les sept semaines pour manger et prier ensemble. Les femmes étaient admises à ces réunions.

¹ Nous ferons remarquer ici que le climat de l'Égypte permettait des abstinences qui seraient impossibles dans les pays froids.

² César Cantu, *Histoire universelle*, t. v, p. 547.

Les solitaires de la nouvelle alliance qui, dès le commencement, ont embrassé cet état, ont eu en vue, dit le P. Marin, de pratiquer les conseils de l'Évangile, et d'exécuter à la lettre ces paroles de JÉSUS-CHRIST : *Vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel ; après cela venez et me suivez.* Et ces autres : *Quiconque aura quitté pour l'amour de moi sa maison, ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses terres, il en recevra le centuple et possédera la vie éternelle.*

Luc. 18, 22.

Ainsi ce saint état n'est pas une invention humaine, puisqu'on y prend pour règle les conseils évangéliques ; et comme JÉSUS-CHRIST est l'auteur de ces divins conseils, il doit être aussi regardé comme auteur d'une institution où l'on fait une profession expresse de les suivre.

Ce divin Maître, dont la sagesse dispose tout avec force et avec douceur, ne proposait pas ces maximes comme des lois indispensables à chaque fidèle pour le salut ; il les conseillait comme de salutaires moyens qu'on pourrait suivre, si l'on voulait devenir parfait, et qu'on était libre de ne pas suivre sans qu'on perdît pour cela la vie éternelle.

Il faut donc distinguer dans l'Évangile ce qui est de précepte, et ce qui n'est que conseillé comme plus parfait. C'est sur cette distinction que sont fondés deux états différents : l'un, d'une vie commune, où, parmi les embarras de la vie civile, on travaille à se sanctifier, en observant fidèlement les préceptes ; l'autre, d'une vie particulière, où, en renonçant aux choses du siècle, on s'applique uniquement aux exercices de la religion, et l'on s'efforce de s'élever à la perfection par la pratique des conseils évangéliques.

Tel est le principe de la profession monastique, et ce qui

a fait appeler *moines*, c'est-à-dire, seuls ou singuliers, ceux qui l'ont embrassée. Il semble qu'on ne les a pas ainsi nommés précisément parce qu'ils habitaient seuls dans les déserts, mais à cause de la singularité de leur vie ; et c'est apparemment dans ce sens que Gratien l'a entendu, lorsqu'en citant un canon du concile de Nicée, il dit : « La vie des moines doit être
 « différente de celle des autres chrétiens, comme le porte leur
 « nom, puisque *moine* en grec est la même chose que singu-
 « lier en latin ; » et l'auteur de la *Hierarchie ecclésiastique* dit que les moines sont ainsi appelés à cause de la singularité de leur vie.

16. q. 1, c. 1.

c. 6.

C'est dans le même sens qu'on peut appeler l'Église naissante de Jérusalem du temps des Apôtres, un corps, ou une communauté de moines, puisqu'on y suivait fidèlement les conseils évangéliques, surtout dans la communauté des biens ; ce qui a fait dire à saint Basile, à saint Jean Chrysostome, à Cassien, que la discipline des Cénobites a commencé dès le temps des Apôtres, et que les moines ne vivent pas autrement que les premiers fidèles de Jérusalem.

Bas. const.,
c. 10.Chris., t. 2.
in act. Cass.
Coll. 18, c. 10.

Ainsi, l'état monastique considéré comme une profession expresse des conseils évangéliques, a JÉSUS-CHRIST pour instituteur, les Apôtres et les premiers fidèles pour modèles, et c'est sur eux que se sont réglés dans tous les temps, ceux qui dans la suite ont embrassé cette institution. En l'entendant ainsi, il n'est pas difficile de prouver qu'il y a eu une succession de moines depuis les Apôtres jusqu'à saint Antoine ; car on ne saurait douter qu'il n'y ait toujours eu dans l'Église de fervents chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui ont fait une profession particulière de pratiquer les conseils de JÉSUS-CHRIST. Mais tout le monde n'envisage pas l'état monastique

ainsi, et on appelle proprement moines ceux qui se sont retirés des villes, pour vaquer tout entiers, et loin du commerce des hommes, aux exercices de piété, soit dans un corps de communauté en qualité de cénobites, soit seuls, ou deux et trois ensemble, en qualité d'ermites et d'anachorètes.

Les auteurs sont fort partagés sur l'origine de l'état monastique pris dans ce sens rigoureux. Les uns veulent qu'on reconnaisse une succession de moines depuis les apôtres jusqu'à saint Paul ermite et saint Antoine le Grand ; les autres, au contraire, soutiennent que saint Paul fut le premier qui habita seul dans le désert, que saint Antoine est le premier Père des solitaires, et saint Pacôme l'instituteur des cénobites.

Cassien se déclare ouvertement pour le premier sentiment dans la 18^e Conférence, où, faisant parler l'abbé Piammon, il établit comme une chose sûre, que la vie cénobitique a précédé celle des anachorètes ; que celle-là commença avec les Apôtres ; que c'était l'état des premiers fidèles de Jérusalem, et que toute l'Église était alors composée de personnes qui vivaient tellement en commun, que les monastères qu'on établit depuis en ont eu peu qui leur ressemblaient.

« Mais, ajoute-t-il, après la mort des Apôtres, les fidèles commençant à se relâcher, ceux qui étaient encore dans la ferveur que ces chefs de l'Église avaient allumée, et qui se souvenaient de ce qu'ils avaient vu pratiquer, sortirent des villes, se retirèrent dans des lieux écartés ; et peu à peu s'éloignant davantage de la conversation des autres fidèles, on leur donna le nom de moines et de solitaires, et leur union fit qu'après on les appela cénobites. Et c'est de cette tige féconde de tant de saints, que sortirent ensuite les anachorètes, dont les principaux fondateurs furent saint Paul et saint Antoine. »

Collat. 18,
c. 5.

Voyez aussi
Biv. de vet.
mon. l. 2.

Ceux qui ont suivi le sentiment de Cassien, citent pour premier exemple les Esséniens ou Thérapeutes, dont parle Philon dans son livre *de la Vie contemplative*, qui fleurissaient du temps de saint Marc aux environs d'Alexandrie. En effet, ce qu'il en dit paraît convenir à de véritables moines, ainsi qu'on a pu le voir par le résumé que nous en avons donné plus haut.

Après les Thérapeutes on rapporte plusieurs saints et saintes des trois premiers siècles, qu'on croit avoir professé la vie monastique. Telles sont, pour le premier, les saintes Thècle, Zénaïde et Philonille converties par saint Paul ; on dit que sainte Thècle, ayant été délivrée des supplices auxquels le tyran l'avait condamnée, se retira près d'une montagne du territoire de Séleucie, et que les deux autres, ayant passé dans la Thébaïde, fixèrent leur demeure dans une grotte près de Démétriade. On voit par les actes de sainte Eudoxie, martyrisée sous Trajan à Héliopolis, près du mont Liban, qu'il y avait dès lors des monastères de l'un et de l'autre sexe aux environs de cette ville. Saint Thélesphore avait été anachorète avant qu'on l'élevât au souverain Pontificat. Saint Epiphane dit de l'hérétique Marcion, qu'il embrassa l'état monastique dans sa jeunesse, et se pervertit dans la suite.

On cite pour le second siècle saint Fronton, qui avait sous sa conduite environ soixante et dix religieux, et se retira dans le désert de Nitrie, où il bâtit un monastère ; sainte Parascète, native d'un bourg du territoire de Rome, qui distribua ses biens aux pauvres après la mort de ses parents, et se revêtit d'un habit monastique ; saint Narcisse, évêque de Jérusalem, lequel étant attaqué par la calomnie, quitta son église et se retira dans un désert ; sainte Eugénie, vierge, qui se convertit à la foi, et pour mieux se cacher prit un habit d'homme, se

I.

b

Bult. Hist
mon. d'or.
liv. 1, c. 2.
Biv. l. 2, c
13.

présenta à saint Hellen, évêque d'Héliopolis en Egypte, qui la baptisa et la mit dans un monastère d'hommes, où sa piété éclata si fort, qu'après la mort de l'abbé on la mit en sa place, jusqu'à ce qu'ayant déclaré son sexe, pour une raison qui intéressait la gloire de JÉSUS-CHRIST, elle assembla une communauté de Vierges, et souffrit enfin le martyre.

On cite pour le troisième siècle saint Nicon, qui passa de l'état religieux à l'épiscopat, sans pourtant quitter la profession monastique, et souffrit le martyre avec 199 de ses religieux ; les ascètes dont parle Origène *contre Celse* ; sainte Théodote, martyre sous l'empereur Alexandre, et qui avait demeuré dans un monastère ; les actes de saint Galaction, qui portent qu'Onufre moine convertit sa mère Leucippe, et que ce saint ayant, avec son épouse Epistème, quitté le monde, ils se retirèrent, l'un dans un monastère d'hommes près du mont Sina, et sa femme dans une petite communauté de vierges, et finirent ensuite leur vie par le martyre ; saint Moïse martyr, qui se retira l'an 233 dans le désert de Raïthe, où il y avait déjà des solitaires ; saint Pansophe d'Alexandrie, qui vécut vingt-sept ans dans le désert après la mort de son père, et mourut pour la confession de la foi ; saint Abibe, diacre et moine, qui souffrit dans la même persécution que saint Pansophe ; les saintes Victoire et Anastasie, martyres, qui avaient servi Dieu dans un monastère de vierges ; saint Léon de Patare, aussi moine et martyr ; saint Denis, qu'on dit avoir été moine avant que d'être élu Pape, et plusieurs autres qu'on peut voir dans Bivarius et Bulteau qui les a recueillis dans un seul article.

Mais ce dernier, après avoir donné cette longue liste de saints moines et de vierges, qu'on met dans l'ordre monastique, montre les difficultés qu'on objecte, ou sur la vérité ou sur

l'antiquité de leurs actes, et nous fait désirer des preuves plus convaincantes de la succession que ces exemples ont d'abord semblé démontrer. On doit pourtant convenir qu'ils ne sont pas tout à fait inutiles, et que bien qu'on n'y puisse pas faire fonds comme sur de fortes preuves, ils ajoutent quelques degrés de probabilité à d'autres raisons dont cette succession est appuyée.

Baillet nous en fournit une dans la vie de saint Marc. « Il est certain, dit-il, que dès le temps de saint Marc il y avait plusieurs chrétiens que le désir de vivre plus parfaitement que le commun, portait à se retirer à la campagne dans le voisinage d'Alexandrie, et à demeurer enfin dans des maisons, priant, méditant l'Écriture sainte, travaillant de leurs mains, faisant des abstinences de plusieurs jours de suite, et ne prenant leur nourriture qu'après le soleil couché. »

Ces fervents chrétiens étaient sans doute du nombre de ceux qu'on a appelés *ascètes*, c'est-à-dire, *exercitants* ou *combattants*, à cause de leur ardeur à s'exercer dans le combat de la vie spirituelle. Mais si ces *ascètes* ne sont pas différents des moines, voilà la question de la succession monastique depuis les apôtres pleinement décidée ; car personne ne doute qu'il n'y ait eu dès le commencement, des *ascètes* dans l'Église. Origène en parle d'une manière trop positive, et les exemples en sont si fréquents dans l'histoire ecclésiastique, qu'on ne peut pas disputer là-dessus.

Or il y a plusieurs raisons de croire que ces ascètes étaient de véritables moines. 1° La signification de leur nom, qu'on applique avec justice aux moines : car si les ascètes sont ainsi appelés parce qu'on les regardait comme des athlètes spirituels qui s'exerçaient généreusement dans le combat des passions,

Vie des
Saints, 25
avril,

Orig. l. v,
cent. Cols.

et la pratique laborieuse des vertus, les saints n'ont pas parlé autrement des moines : « Ils doivent, dit Cassien, ceindre leurs reins comme des soldats de JÉSUS-CHRIST toujours prêts à combattre. » Et saint Benoît dans sa règle adresse ainsi la parole aux moines : « C'est à vous que je parle à présent qui que vous soyez, qui renonçant à vous-mêmes, voulez combattre sous les enseignes de JÉSUS-CHRIST votre roi, et qui prenez pour cela les fortes et brillantes armes de l'obéissance. »

En second lieu, les moines ont été appelés indifféremment par les Pères grecs *thérapeutes* et *ascètes*, comme le remarque un docte commentateur de Cassien. Saint Basile appelle ses traités pour la conduite des moines, des *règles ascétiques*, et leurs monastères des *demeures ascétiques* : et en se justifiant de ce qu'on lui reprochait d'avoir donné cours à l'état monastique dans la Cappadoce : « On nous accuse, dit-il, d'avoir des ascètes ardents pour la piété, qui ont renoncé au monde. »

En troisième lieu, les exercices des ascètes furent constamment les mêmes que ceux des moines. Ils vivaient en grande retraite : ils jeûnaient deux et trois jours de suite, ou même des semaines entières : ils observaient la xérophagie, mangeant des aliments secs, comme les noix, les amandes, les dattes, etc. Ils gardaient la continence : ils portaient le cilice, dormaient sur la terre, veillaient beaucoup, lisaient assidûment l'Écriture sainte, priaient souvent. Tels étaient les ascètes, selon Fleury. Or on ne voit pas que les moines du temps de saint Antoine vécussent autrement.

D'ailleurs, la différence qu'on veut mettre entre les *ascètes* et les moines, ne consiste qu'en ce que ceux-là s'éloignaient peu des villes, et même quelques-uns demeuraient dans leur enceinte, renfermés dans des maisons, au lieu que les moines

Inst., l. 1,
c. 2.

In procem.

Gasæus in
col. 18.

pis t. 63.

Mœurs des
chrét. 2, p. n.
21.

habitaient les déserts. Mais cette différence ne change rien à l'état ; elle ne forme qu'une circonstance accidentelle, qui ne prouve rien moins qu'une distinction d'état. Aussi Fleury remarque que, quand ces fervents chrétiens quittèrent le voisinage des villes pour entrer plus avant dans le désert, on ne les nomma plus simplement *ascètes*, quoiqu'ils menassent la même vie ; on les appela moines, c'est-à-dire solitaires ou ermites, c'est-à-dire habitants des déserts. Ce n'est donc ici qu'un nom différent qu'on commença de donner aux personnes du même état ; et même, comme nous l'avons déjà remarqué, on leur donna dès lors indifféremment le nom de *moine* et d'*ascète*.

3. p. n. 44.

Ajoutons que cette distinction que donne Fleury n'est pas tout à fait sûre ; puisque les auteurs de l'histoire monastique, parlant de la ville d'Oxirynque, nous la représentent comme un seul et grand monastère, à cause de la grande quantité de moines qui s'y trouvaient. Voilà donc des moines reconnus pour tels, qui n'habitaient pas dans les déserts.

C'est là une partie des preuves qu'on donne ordinairement pour établir la succession de l'état monastique depuis les apôtres jusqu'à saint Antoine le Grand. On en peut voir le détail plus circonstancié dans ceux qui ont fait des dissertations expresses pour soutenir ce sentiment, qu'on ne peut nier être vraisemblable, bien qu'il y ait de grandes difficultés. Nous n'entrerons point ici dans ce débat, n'ayant en vue que d'édifier par le récit des vertus des solitaires.

Ce qui paraît plus certain, sans entrer dans aucune discussion des deux sentiments qui partagent les savants sur cette matière, c'est : 1° que si l'état monastique fut en vigueur avant saint Antoine le Grand, il ne se soutint que dans l'obscurité ; au lieu que depuis ce saint, il parut avec éclat dans l'Église,

tant par le nombre prodigieux de ceux qui l'embrassèrent que par leurs vertus éminentes, et les dons merveilleux dont Dieu favorisa plusieurs ; 2° que quand même il n'y aurait point eu de moines, tels qu'on les entend dans le sens le plus rigoureux, c'est-à-dire, des chrétiens qui se fussent retirés dans les déserts, ou seuls ou unis en corps de communauté avant saint Paul, saint Antoine et saint Pacôme, on peut dire que l'état des ascètes, qui a été de tous les temps dans l'Église, doit être considéré comme l'essai ou l'ébauche de l'état des moines qui reçurent les derniers traits de leur profession en demeurant dans les déserts. 3° Ne pourrait-on pas ajouter qu'avant saint Antoine il y avait un habit monastique, puisque saint Palémon, plus ancien que lui, quoique de fort peu de temps, en revêtit saint Pacôme, ce qui prouve qu'il en était revêtu lui-même, sans qu'il soit prouvé d'ailleurs qu'il en fût l'instituteur. 4° Il est encore vrai de dire qu'avant que saint Pacôme formât ses communautés, il y avait des solitaires qui vivaient ensemble, et peut-être même en assez grand nombre, comme on peut le conjecturer de l'histoire des monastères de Chenobosque et de Moncoise, ainsi qu'on le verra dans la vie de ce Saint. De tout cela on pourrait conclure que si les historiens ecclésiastiques n'ont pas parlé avant saint Antoine de l'état monastique, comme ils l'ont fait depuis, c'est que les premiers moines n'eurent pas les dons extraordinaires qu'il plut à Dieu de communiquer avec tant d'abondance, à saint Antoine, à saint Hilarion, à saint Pacôme et à tant d'autres ; et qu'étant, d'ailleurs, en petit nombre, ils faisaient trop peu de sensation pour occuper une place distinguée dans l'histoire de l'Église.

III.

Arnaud d'Andilly, dans son discours sur les *Vies des saints Pères des déserts*, s'est particulièrement attaché à démontrer que ces vies peuvent être fort utiles, *non-seulement aux personnes religieuses, mais aussi aux séculiers*. Il donne ses raisons un peu trop longuement pour que nous les reproduisions en entier ; mais voici quelques lignes de sa conclusion qui nous paraissent s'appliquer mieux encore à notre temps qu'elles ne s'appliquaient au sien.

Après avoir très-bien montré que la connaissance de ces saintes vies offre un attrait et des enseignements qui conviennent à tout le monde, il ajoute :

« Je crois que ces vies de tant de pénitents et de solitaires seront encore plus utiles à ce royaume dans le siècle où nous vivons, qu'elles ne l'ont été à l'Espagne, il y a près de huit cents ans, lorsque la langue latine commençant à n'y être plus dans un usage commun, les prêtres catholiques voyant les fruits de piété et de grâce que ces agréables vies produisaient dans les esprits, les traduisirent en arabe avec l'Écriture sainte et les livres de la *Cité de Dieu* de saint Augustin : car comme le feu n'est jamais si nécessaire que dans la violence des plus rigoureux hivers ; aussi les exemples des grandes et extraordinaires vertus ne sont jamais plus utiles que lorsque le monde est plein de grands vices. Et quoique ces exemples ne soient pas de personnes vivantes, mais mortes depuis tant de siècles, néanmoins, comme les reliques de leurs corps, bien que réduits en cendre, ont encore une vertu divine qui fait des miracles, et que leurs portraits même servent quelquefois par la grâce de Dieu à la conversion des pécheurs, aussi l'his

toire de leur vie sainte, qui est l'une des plus précieuses reliques qui nous reste d'eux, et l'image de la beauté de leur âme qui est immortelle, peut attirer les bénédictions de Dieu dans l'esprit et dans le cœur des lecteurs par la vertu que le Saint-Esprit a imprimée sur ces anciens et merveilleux ouvrages de sa grâce, et par la puissance de l'intercession de ces grands saints pour ceux qui les invoquent en lisant leurs vies. »

Nous terminerons cette introduction en citant une page de *l'Imitation de Jésus-Christ* sur les vertus des saints Pères des déserts.

L. 1, c. 18.

« Jetez les yeux sur l'exemple des saints Pères, qui ont été de vives images de la perfection et de la sainteté religieuse, et vous trouverez que tout ce que nous faisons est peu de chose, ou rien du tout.

« Hélas ! qu'est-ce que notre vie, si nous la comparons avec la leur !.....

« Comment ont vécu ces saints Pères des déserts ! Quelle a été leur austérité et leur dépouillement de toutes choses ! Combien de grandes et de fâcheuses tentations ont-ils souffertes ! Combien de fois ont-ils été tourmentés par les démons ! Quelle a été la ferveur et l'assiduité dans leurs prières, la rigueur de leur abstinence, et leur zèle ardent à s'avancer dans la piété ! Avec quel courage se sont-ils déclaré la guerre à eux-mêmes pour dompter toutes leurs inclinations vicieuses ! Combien a été pure et droite leur intention, par laquelle ils n'ont jamais considéré que Dieu seul !

« Ils travaillaient le jour et priaient la meilleure partie de la nuit ; et durant leur travail même leur esprit ne cessait jamais de prier.

« Tout le temps était employé utilement. Les heures leur

semblaient trop courtes pour s'appliquer à Dieu, et ils oubliaient même les nécessités du corps, tant l'amour de la contemplation les charmaient par ses attraits et par sa douceur.

« Ils renonçaient à toutes richesses, dignités, honneurs, amis et parents. Ils ne désiraient rien de toutes les choses du monde ; à peine prenaient-ils ce qui était nécessaire pour la vie ; et lors même qu'ils étaient obligés, par une nécessité inévitable, à s'assujettir au corps, ils ne pouvaient se rendre à cette servitude qu'avec douleur.

« Ils étaient pauvres des biens de la terre, mais riches en grâces et en vertus.

« Tout leur manquait au dehors ; mais au dedans ils étaient remplis des dons et des consolations du Ciel.

« Ils vivaient comme étrangers sur la terre ; mais ils étaient les plus chers amis du Sauveur. Ils passaient pour un néant dans leur propre estime et dans celle du monde ; mais ils étaient précieux aux yeux de Dieu, et chéris de lui comme ses véritables amis.

« Ils vivaient dans une humilité sincère, dans une obéissance simple, dans une charité et une patience parfaite, et ainsi ils s'avançaient tous les jours dans la vie de l'esprit et étaient comblés de grâces.

« Ce sont là les modèles que Dieu a donnés pour toutes les âmes pures et religieuses ; et leur exemple doit être plus puissant pour nous rendre fervents dans le bien, que celui d'un si grand nombre de tièdes pour nous relâcher. »

APERÇU HISTORIQUE

SUR LA SITUATION DE L'ÉGLISE ET DE L'EMPIRE

AU IV^e SIÈCLE.

Saint Antoine se retira au désert vers l'an 271 sous le règne d'Aurélien, trois ans avant la 9^e persécution générale. Cette persécution, qui fit un grand nombre de martyrs, sévit particulièrement dans les Gaules; elle ne troubla pas la Thébaïde où, d'ailleurs, la vie religieuse ne comptait encore qu'un nombre restreint de disciples et n'était pas organisée. C'est à la même époque que fut condamné Paul de Samosate, évêque d'Antioche, qui ne voyait en Jésus-Christ qu'un homme; et qu'apparut l'hésiarque Manès, dont les erreurs devaient avoir un long retentissement. Manès affectait un costume étrange dans le but de frapper l'imagination des multitudes. Il avait des brodequins à talons très-élevés et un manteau flottant de couleurs diverses; il ne marchait jamais sans un long bâton d'ébène; l'une de ses jambes était enveloppée d'étoffe rouge, l'autre d'étoffe verte; il portait sous le bras un livre écrit en caractères babyloniens et affectait une démarche aérienne, afin, sans doute, d'être cru plus facilement lorsqu'il se donnait comme ayant le pouvoir de s'élever dans les airs. Manès enseignait qu'il y avait eu dès l'origine, deux êtres égaux, deux dieux incréés, vivants, opposés l'un à l'autre; l'un bon, qu'il appelait lumière, esprit; l'autre mauvais, qu'il appelait ténèbres, matière. Il eut de son vivant peu de

succès près des chrétiens ; mais le manichéisme survécut longtemps à son inventeur. Après avoir disparu sous son nom, il se perpétua sous différentes formes. Les Priscillianistes, les Pauliciens, les Bayonnites, les Albigeois et les Vaudois étaient, au fond, des Manichéens.

Aurélien garda cinq ans l'empire. Il eut de nombreuses luttes à soutenir, et c'est de son temps que les Francs commencèrent à se faire craindre. Sous ses successeurs jusqu'à Dioclétien, l'Église, bien que toujours menacée et souvent persécutée, n'eut pas cependant de grandes épreuves à subir ; il y eut des martyrs ; il n'y eut pas de persécution systématique et générale. Les choses changèrent lorsque Dioclétien eut associé à l'empire Maximien Hercule, qui professait une haine ardente contre les chrétiens. La persécution commença dès l'an 286 dans les pays soumis à Maximien ; c'est ce persécuteur qui fit massacrer tout entière la légion Thébaine. Les Gaules fournirent alors de nombreux martyrs. Mais bientôt les chrétiens devaient être poursuivis dans tout l'empire. Dioclétien, cédant aux conseils de Galérius, ordonna, en 303, l'extermination générale des chrétiens. Le décret portait en substance : « Les églises seront renversées et les livres saints brûlés ; « les chrétiens seront privés de tous honneurs, de toutes dignités, et condamnés au supplice sans distinction d'ordre ni « de rang : ils pourront être poursuivis devant les tribunaux et « ne seront admis eux-mêmes à poursuivre personne, en aucun « cas. Les affranchis chrétiens redeviendront esclaves. » Les menaces de l'édit furent réalisées. Chateaubriand a fait dans ses *Études historiques* un tableau saisissant de cette persécution. « Quiconque, dit-il, refusait d'adorer les dieux était condamné et livré aux bourreaux ; les prisons regorgeaient de victimes. Les fouets, les chevalets, les ongles de fer, la croix, les bêtes féroces déchiraient les enfants avec leurs mères. Chaque province a son supplice particulier ; le feu lent en Mésopotamie, la roue dans le Pont, la hache en Arabie, le plomb fondu en Cappadoce. Quel-

quefois fatigués de brûler séparément les fidèles, les païens les précipitaient en foule dans le bûcher : les ossements des victimes, réduits en cendre, étaient jetés au vent. »

L'Égypte vit des scènes de cruauté inouïe même alors. Dans la Thébaïde, on attachait les martyrs à un poteau, aux ardeurs d'un soleil dévorant, et on les laissait mourir de faim. On déchirait leurs corps avec des tessons de verres et de pots ; on introduisait des pointes de fer ou de roseau sous leurs ongles, on versait de l'huile bouillante sur leurs plaies. Ces scènes se prolongèrent pendant deux années et l'on vit jusqu'à cent exécutions dans une seule ville en un seul jour. La violence de la persécution empêcha les clercs romains de se réunir pour donner un successeur au pape saint Marcellin et le Saint-Siège fut vacant de 304 à 308. C'est alors que saint Marcel fut élu.

La persécution de Dioclétien ne s'étendit pas aux solitudes, qui déjà, selon l'expression des prophètes, commençaient à se couvrir de fleurs. Au contraire elle poussa beaucoup de chrétiens dans le désert, comme dès le temps de l'empereur Dèce elle y avait poussé saint Paul premier ermite. C'est en 307 que saint Antoine, dont la réputation était déjà grande, donna à son œuvre plus d'extension et commença, en quelque sorte, sa vie publique.

Les édits contre les chrétiens étaient toujours en vigueur, et leur application, bien que moins violente, ne s'arrêtait point. Le pape Marcel fut martyrisé en 309. Galérius mourant et sentant qu'il était sous le coup d'une punition divine, voulut donner la liberté aux chrétiens ; mais son édit rendu en 310 fut annulé l'année suivante ; on vit alors saint Antoine venir dans Alexandrie pour y confesser hardiment la foi et soutenir ainsi le courage des chrétiens.

L'ère du paganisme va finir. Constantin paraît, il est vainqueur de Maxence ; il règne et l'Église catholique jouit enfin de la liberté. Demandons à Bossuet quel fut alors l'état du monde :

« Pendant que Constantin assiégeait Maxence dans Rome, une croix lumineuse lui parut en l'air devant tout le monde, avec une inscription qui lui promettait la victoire : la même chose lui est confirmée dans un songe. Le lendemain il gagna cette célèbre bataille, qui défit Rome d'un tyran et l'Église d'un persécuteur. La croix fut étalée comme la défense du peuple romain et de tout l'empire (313). Un peu après, Maximien fut vaincu par Licinius, qui était d'accord avec Constantin. La paix fut donnée à l'Église. Constantin la combla d'honneurs. La victoire le suivit partout, et les barbares furent réprimés tant par lui que par ses enfants. Cependant Licinius se brouille avec lui et renouvelle la persécution (315). Battu par mer et par terre, il est contraint de quitter l'empire et enfin de perdre la vie (324).

« En ce temps Constantin assembla à Nicée en Bithynie (325) le premier concile général où trois cent dix-huit évêques qui représentaient toute l'Église, condamnèrent le prêtre Arius, ennemi de la divinité du Fils de Dieu, et dressèrent le symbole où la consubstantialité du Père et du Fils est établie. Les prêtres de l'Église romaine envoyés par le pape saint Silvestre, précédèrent tous les évêques dans cette assemblée ; et un ancien auteur grec compte, parmi les légats du Saint-Siège, le célèbre Osius, évêque de Cordoue, qui présida au concile. Constantin y prit sa séance et en reçut les décisions comme un oracle du Ciel. Les Ariens cachèrent leurs erreurs et rentrèrent dans ses bonnes grâces en dissimulant.

« L'Église paisible sous Constantin (dans tout l'empire) fut cruellement affligée en Perse. Une infinité de martyrs signalèrent leur foi ¹. L'empereur tâcha en vain d'apaiser Sapor, et de l'attirer au christianisme. La protection de Constantin ne donna aux chrétiens persécutés qu'une favorable retraite ². »

¹ On trouvera des détails sur cette persécution dans le dernier volume de cet ouvrage.

Discours sur l'Histoire universelle, onzième époque.

L'œuvre de Constantin fut ébranlée par ses fils. Constant soutint la foi de Nicée que Constance combattait. « Alors l'Église admira les longues souffrances de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie et défenseur du concile de Nicée. Chassé de son siège par Constance, il fut rétabli canoniquement par le pape saint Jules (341) dont Constant appuya le décret. Ce bon prince ne dura guère. Le tyran Magnence le tua par trahison (350); mais tôt après vaincu par Constance il se tua lui-même. Dans la bataille où ses affaires furent ruinées, Valens, évêque arien, secrètement averti par ses amis, assura Constance que l'armée du tyran était en fuite et fit croire au faible empereur qu'il le savait par révélation. Sur cette fausse révélation Constance se livre aux Ariens. Les évêques orthodoxes sont chassés de leurs sièges, toute l'Église (353) est remplie de confusion et de trouble. » De grandes faiblesses furent alors commises par quelques-uns de ceux sur lesquels on devait surtout compter. La ruse et la violence l'emportent sur le droit; l'autorité de l'empereur se substitue à la loi; mais les Ariens, qui se trouvent les maîtres, ne peuvent s'accorder entre eux; ils changent tous les jours leur symbole, et l'iniquité se ment à elle-même. « La foi de Nicée subsiste : saint Athanase et Hilaire, évêque de Poitiers, ses principaux défenseurs, se rendent célèbres par toute la terre. »

Les choses restèrent à peu près dans le même état jusqu'au règne de Julien l'Apostat. Ce prince employa contre l'Église un nouveau genre de persécution. « Il en entretenit les divisions; il exclut les chrétiens non-seulement des honneurs mais des études; et en imitant la sainte discipline de l'Église il crut tourner contre elle ses propres armes. Les supplices furent ménagés et ordonnés sous d'autres prétextes que celui de la religion. » La prompte mort de Julien ne lui permit pas de faire tout le mal qu'il avait projeté. Son successeur, Jovien, était zélé chrétien, mais il régna très-peu de temps. Après lui vint Valentinien. Ce prince rétablit

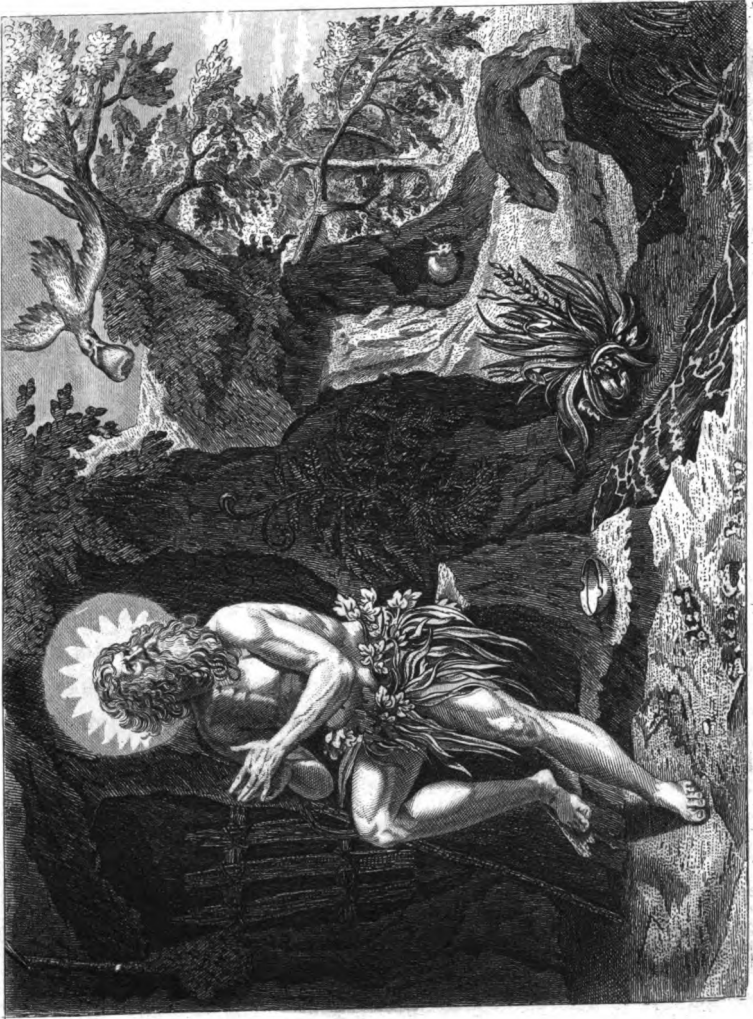
les affaires de l'empire très-compromises par les derniers règnes, et protégea en Occident la foi de Nicée, que Valens, son frère et son collègue, persécutait en Orient. On verra les luttes que soutinrent contre lui plusieurs des saints évêques et religieux qui figurent dans nos *Vies des Pères des déserts*.

C'est à cette époque que Aérius, prêtre arien, joignant de nouvelles erreurs aux anciens dogmes de la secte, soutint que la prêtrise devait être égalée à l'épiscopat et déclara inutiles les prières et les oblations de l'Église pour les morts. Il prétendait, en outre, que le jeûne n'était pas obligatoire. C'est aussi alors, d'autre part, que saint Martin, évêque de Tours, dont on reconstruit aujourd'hui la basilique, remplissait tout l'univers du bruit de sa sainteté et de ses miracles, durant sa vie et après sa mort.

La foi triomphe en Orient et en Occident sous Théodose le Grand et Gratien; tous deux étaient d'habiles capitaines comme de fervents chrétiens, et repoussaient les barbares en même temps que les hérétiques. Le règne de Théodose fut long (379-395) et l'Orient eut d'heureuses années. C'est sous le règne de Théodose que les hérétiques macédoniens, qui niaient la divinité du Saint-Esprit, furent condamnés au concile de Constantinople (381). Gratien, massacré en 383, eut pour successeur Maxime, qui, par complaisance pour le sénat, rétablit à Rome, en 388, le culte des faux dieux. Théodose marcha contre lui, le défit et le laissa tuer par ses soldats; puis il donna l'empire d'Occident à Valentinien dont la mère favorisait l'arianisme. Le Franc Arbogaste renversa Valentinien et mit à sa place Eugène, qui releva les autels du paganisme. Théodose reprit les armes. Eugène, vaincu et prisonnier, fut puni de mort (394), et, cette fois, Théodose garda tout l'empire. « Il fut, dit Bossuet, l'admiration et la joie de tout l'univers. Il appuya la religion, il fit taire les hérétiques; il abolit les sacrifices impurs des païens; il corrigea la mollesse, il réprima les dépenses superflues. Il avoua humblement ses fautes et en fit

pénitence. Il écouta saint Ambroise, célèbre docteur de l'Église, qui le reprenait de sa colère, seul vice d'un si grand prince. Toujours victorieux, jamais il ne fit la guerre que par nécessité. Il rendit les peuples heureux et mourut en paix, plus illustre par sa foi que par ses victoires. »

Cette heureuse situation fut troublée sous le fils de Théodose ; mais il n'entre pas dans notre plan de pousser plus loin ce rapide exposé. Nous avons simplement voulu rappeler par les faits essentiels quelle était la situation de l'Église et du monde à l'époque où la vie religieuse prit définitivement possession du désert et y reçut de magnifiques développements.



Céroux. Gravé.

Thou. G. A. Gravé par l'auteur.

Saint Paul, premier ermite.

LES VIES

DES

PÈRES DES DÉSERTS

PREMIÈRE PARTIE

SOLITAIRES DE LA THÉBAÏDE

SAINT PAUL, PREMIER ERMITE.

Saint Paul est appelé le premier ermite. D'autres avant lui avaient pu se retirer dans le désert pour y servir Dieu; mais il est le premier des anachorètes dont nous ayons une connaissance assurée et qui appartienne à l'histoire. Il a eu saint Antoine pour témoin et saint Jérôme pour historien. Le P. Marin fait remarquer que saint Jérôme était un critique éclairé; c'était même un juge sévère; il le prouva en dénonçant avec force des solitaires auxquels il reprochait d'avoir conservé l'esprit du monde, et d'autres, qu'il accusait de pousser trop loin les abstinences. Du reste, il semble avoir écrit la vie de saint Paul, non-seulement pour rendre hommage aux vertus qui parfumaient le désert et embellissaient la Thébaïde « des fleurs du Christ, » mais aussi pour mettre fin aux récits exagérés qui commençaient d'avoir cours sur le premier ermite. « Il y en a, dit-il, qui voudraient faire croire que Paul vivait dans un antre souterrain, et que les

cheveux lui tombaient jusque sur les talons; à quoi ils ajoutent d'autres semblables contes faits à plaisir et que je n'estime pas devoir prendre la peine de réfuter. »

Il ne réfute pas, en effet, ces contes « ridicules et sans apparences; » mais il rétablit la vérité en rapportant ce que l'on savait sûrement de la foi et des commencements de Paul. « Quant à ce « qui s'est passé depuis sa jeunesse jusqu'à sa vieillesse, et pour « les tentations du diable qu'il a soutenues et surmontées, per- « sonne n'en a connaissance. »

Saint Jérôme, on le sait, habita la Thébaïde, et ce fut en vivant comme saint Paul où saint Paul avait vécu qu'il prit la résolution de devenir son historien ¹.

Paul naquit dans la basse Thébaïde ², sous le règne d'Alexandre Sévère, en l'an de Jésus-Christ 228 ou 229. Ses parents étaient riches et le firent instruire dans les langues grecque et égyptienne; mais, chrétiens fervents, ils s'appliquèrent surtout à en faire un chrétien. Il resta orphelin à l'âge de quinze ans, n'ayant pour toute famille qu'une sœur déjà mariée.

La persécution que Dèce et Valérien excitèrent dans ce temps-là se faisant sentir plus particulièrement dans l'Égypte et la Thébaïde, il prit le parti de se cacher dans une maison des champs; soit qu'il se défiât de lui-même, soit que Dieu voulût le dérober à la poursuite des tyrans, pour le faire dans la solitude le chef des martyrs de la pénitence.

Mais lorsqu'il croyait être en assurance, il découvrit que son beau-frère avait formé le dessein de le livrer aux persécuteurs, pour profiter de la confiscation de ses biens qui étaient considé-

¹ Saint Paul est mort vers 342, et saint Jérôme est né vers 331.

² La Thébaïde formait une des divisions de l'Égypte au sud; elle était appelée aussi l'Égypte supérieure, à cause de sa position par rapport au cours du Nil. On la nomme aujourd'hui le Saïd. À l'est et à l'ouest, la Thébaïde était limitée par des déserts; elle était divisée, selon les uns, en sept nomes ou provinces, selon les autres, en seize.

rables. Rien ne fut capable d'amollir le cœur de ce misérable, ni la crainte de Dieu, ni les droits de l'alliance, ni la jeunesse de Paul, ni les larmes de sa sœur. Paul fut forcé de sauver sa vie par une seconde fuite, et de chercher parmi les bêtes sauvages une sûreté qu'il ne trouvait pas parmi les hommes.

Il ne s'éloigna pas d'abord beaucoup, son dessein n'étant peut-être que de céder pour un temps à l'orage ; mais en se familiarisant peu à peu avec les horreurs du désert, s'enfonçant toujours plus chaque jour dans les vastes solitudes de ce pays, il arriva enfin à une montagne, où était une caverne fermée, dont il déboucha l'entrée pour voir ce qu'elle contenait.

Il y trouva comme un vestibule formé par les branches entrelacées d'un palmier, et tout auprès une fontaine dont les eaux très-claires, après avoir coulé en petit ruisseau, se perdaient dans la terre à peu de distance de leur source. Il paraissait que ce lieu avait été autrefois habité ; car on voyait, aux environs, des ruines de maisonnettes, où l'on trouvait des burins, des enclumes et des marteaux ; ce qui a fait croire à quelques auteurs égyptiens qu'on y fabriquait de la fausse monnaie du temps de Marc-Antoine et de Cléopâtre.

Ces petites commodités firent que Paul considéra ce lieu comme un séjour que la Providence avait préparé pour lui servir de demeure. Il renonça à toutes les espérances du siècle et se fixa dans cette caverne pour le reste de ses jours. Quand ses habits furent usés, il se fit une tunique des feuilles du palmier. Les fruits de cet arbre servirent à le nourrir et l'eau de la fontaine à étancher sa soif. Trouvant donc dans ce lieu de quoi se nourrir et se vêtir, il n'en désira pas davantage pour l'entretien de son corps et tourna tous ses soins à la sanctification de son âme.

Sa modestie nous a caché les exercices qu'il pratiqua dans sa longue retraite ; mais les prodiges que Dieu fit en sa faveur et la haute contemplation où il fut élevé, montrent assez que sa vie y fut plus angélique qu'humaine, et que s'il demeura longtemps

caché dans le secret de la face de Dieu, il goûta tous les avantages de la vertu parfaite.

Il avait persévéré dans cette vie céleste jusqu'à l'âge de cent treize ans, lorsque le Seigneur voulut le faire connaître à son Église par l'entremise de saint Antoine, qui vivait alors dans la solitude, âgé de quatre-vingt-dix ans. L'occasion de cette heureuse découverte fut qu'il vint un jour en pensée au grand Antoine, que personne avant lui n'avait mené une vie parfaite dans le désert. La nuit suivante Dieu lui fit connaître l'illusion de cette pensée, en lui révélant dans un songe qu'il y avait un solitaire plus avant dans le désert, qui le surpassait en âge et en mérite, et qu'il devait se hâter de l'aller voir.

Antoine, fidèle à la voix de Dieu, prit son bâton dès la pointe du jour et se mit en chemin, sans avoir égard à la faiblesse de son corps, accablé sous le poids des années, et épuisé par les austérités. Il était déjà midi, et les ardeurs du soleil, qui sont brûlantes dans ces déserts, n'avaient pas ralenti son empressement, lorsqu'il rencontra sur ses pas un monstre, qui avait la moitié du corps semblable à celui d'un homme et le reste à celui d'un cheval.

Il craignit que ce ne fût un prestige du démon, et s'étant muni du signe de la croix, il lui adressa la parole pour savoir de lui où demeurait le serviteur de Dieu. Ce monstre, marmottant je ne sais quoi de barbare, étendit les bras pour lui montrer la route qu'il devait suivre et prit incontinent la fuite.

Saint Jérôme, qui raconte ceci, doute si ce n'était pas un spectre par lequel le démon voulait effrayer saint Antoine et le détourner de son entreprise, ou si c'était un monstre réel, tel qu'on en trouvait quelquefois en Afrique et surtout dans la Thébaïde; à quoi on pourrait ajouter que Pline assure en avoir vu un semblable à Rome, dont on avait embaumé le corps.

Quoi qu'il en soit, ce ne fut pas le seul monstre qu'Antoine trouva sur son chemin. Bientôt après, comme il pensait encore

tout étonné à celui-ci, il en aperçut un autre, d'une figure différente, dans le fond d'un vallon pierreux. Il était d'une petite taille, avait le nez crochu, des cornes au front et des pieds de chèvre. Antoine eut de nouveau recours au signe de notre rédemption, et, avec cette arme spirituelle, il ne craignit pas de l'aborder et de lui demander qui il était.

Celui-ci, moins farouche que le premier, lui présenta des dattes en signe de bienveillance et lui dit d'une voix articulée : « Je suis mortel, et l'un des habitants des déserts que les païens adorent sous les noms de Faunes, de Satyres et d'Incubes. Je suis envoyé vers vous par ceux de mon espèce pour vous prier d'offrir pour nous des vœux à celui qui est votre Dieu et le nôtre, et que nous savons être venu pour le salut du monde. »

Le saint vieillard ne put l'entendre publier la gloire de Jésus-Christ, sans faire éclater par un torrent de larmes de joie, celle qu'il sentait dans son cœur. Il frappa la terre de son bâton, et disait dans l'ardeur du zèle dont il était transporté : « Malheur à toi, Alexandrie, qui adores des monstres en qualité de Dieu ! Malheur à toi, ville adultère, qui es devenue la retraite des démons répandus par toute la terre ! Comment t'excuseras-tu à présent ? Les bêtes publient les grandeurs de Jésus-Christ, et tu rends à ces bêtes des honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu. »

Ce monstre n'attendit pas qu'il lui fit d'autres questions ; il prit la fuite avec autant de vitesse que s'il avait eu des ailes : « Et que ceci, ajoute saint Jérôme, ne paraisse pas incroyable, puisque, sous le règne de Constance, on amena à Alexandrie un de ces satyres en vie, qu'on sala ensuite lorsqu'il fut mort, pour le porter à Antioche et le faire voir à l'empereur. »

Cependant notre saint voyageur ne trouvait plus de route à suivre, que la piste des bêtes sauvages ; et il y avait deux jours qu'il marchait sans qu'il sût encore où il devait aller, Dieu le permettant ainsi pour mettre sa foi à l'épreuve. La nuit étant

venue, il la passa tout entière en prières, afin d'obtenir du Ciel de nouvelles lumières ; et lorsque le jour commençait à poindre, il vit de loin une louve, qui, toute haletante de soif, se coulait le long de la montagne. Il la suivit des yeux jusqu'à ce qu'elle se fût entièrement éloignée, et s'approchant du même lieu, il arriva à la caverne où était celui qu'il cherchait.

Il jeta les yeux dedans pour voir s'il n'y avait personne ; mais l'obscurité était si grande, qu'il n'y put rien découvrir. Il ne se rebuta pas, et après s'être arrêté pour prendre haleine, il s'avança à tâtons jusqu'à ce qu'ayant aperçu une petite lumière qui brillait de loin, il ne douta plus que ce ne fût la demeure du solitaire que Dieu lui avait révélé.

La joie de l'avoir trouvé lui donna plus de hardiesse. Il doubla le pas, et dans la précipitation avec laquelle il marchait, il heurta contre les pierres et fit du bruit ; en sorte que l'hôte de ce lieu solitaire, dont personne n'avait encore interrompu le silence, l'entendit et ferma la porte de sa cellule.

Antoine se voyant refusé, se jeta contre terre sur le seuil de la porte, et le conjura dans les termes les plus touchants, de ne pas le priver de la consolation qu'il était venu chercher si loin et avec tant de peine. « Vous savez, lui disait-il, qui je suis, d'où je viens, et le sujet qui m'a amené. J'avoue que je ne suis pas digne de vous voir ; mais je ne me retirerai pas que je n'aie eu ce bonheur. Voudriez-vous refuser aux hommes l'entrée de votre caverne, tandis que vous l'accordez aux bêtes ? Je vous ai cherché, je vous ai trouvé ; je frappe à présent à votre porte : si je ne puis obtenir que vous me l'ouvriez, j'ai résolu de mourir en vous le demandant, et j'espère qu'au moins vous aurez la charité de me donner la sépulture. »

Paul feignit de ne point se rendre : il lui répondit du dedans de sa cellule : « Personne ne supplie en menaçant, ni ne mêle des injures avec des larmes. Comment voulez-vous que je vous reçoive, vous qui dites n'être venu que pour mourir ? » En

même temps il ouvrit la porte, faisant un doux sourire, et s'embrassant mutuellement avec cette tendre charité qui lie les Saints les uns aux autres, ils se nommèrent chacun de leur propre nom par la connaissance surnaturelle que Dieu leur en donna.

Ils firent ensuite leur prière ensemble, pour rendre au Seigneur des actions de grâces ; après quoi, s'étant donné de nouveau le saint baiser de paix, Paul s'assit auprès de son nouvel hôte et lui parla en ces termes : « Voici celui que vous avez
« cherché avec tant de fatigues, dont le corps usé de vieillesse
« est couvert de cheveux blancs. Voici cet homme qui est à la
« fin de sa course, prêt à être réduit en poussière. Mais puisque
« la charité souffre tout, dites-moi, je vous prie, comment va le
« monde ? Y fait-on de nouveaux bâtiments ? Qui est celui qui
« règne aujourd'hui ? Se trouve-t-il encore des hommes aveuglés
« au point d'adorer les démons ? »

Antoine satisfait à toutes ces demandes ; et comme ils s'entretenaient ainsi, un corbeau leur apporta un pain entier qu'il posa à terre auprès d'eux. Ce fut pour les deux Saints un nouveau sujet de louer la miséricorde du Seigneur. « Voyez, dit Paul,
« combien Dieu est bon de pourvoir ainsi à notre nourriture ? Il
« y a soixante ans qu'il m'envoie chaque jour de la même ma-
« nière une moitié de pain. Aujourd'hui que vous êtes arrivé, il
« double la portion, pour faire voir le soin qu'il prend de ceux
« qui le servent. »

Ils renouvelèrent leurs actions de grâces, et s'assirent auprès de la fontaine pour prendre leur réfection ; mais quand il fut question de partager le pain, ils voulurent se déférer réciproquement l'honneur de le rompre ; Paul insistant sur les droits de l'hospitalité, et Antoine sur ceux de l'âge. Ils s'accordèrent enfin, et chacun prenant le pain de son côté, garda, en le tirant à soi, la portion qui lui demeurait dans la main.

Toute la nuit suivante se passa en oraison, et le lendemain reprenant leur pieux entretien, Paul dit à Antoine : « Il y a long-

« temps, mon frère, que je savais votre séjour dans ce désert. Il
 « y a longtemps que Dieu m'avait promis que vous emploieriez
 « comme moi votre vie à son service. Voilà que ma dernière
 « heure est venue, et comme, ayant toujours désiré de m'unir à
 « Jésus-Christ, il ne me reste plus qu'à recevoir de sa main la
 « couronne de justice ; ce divin Maître vous a envoyé pour ense-
 « velir mon corps, ou pour mieux dire, afin que vous rendiez la
 « terre à la terre. »

Antoine l'entendant parler de sa mort comme prochaine, fon-
 dait en larmes et le conjurait de ne le point abandonner, ou de
 demander à Dieu qu'il le suivît dans ce passage ; mais Paul lui
 dit : « Vous ne devez pas désirer ce qui vous est le plus avanta-
 « geux. Il est hors de doute que ce serait pour vous un grand
 « bonheur d'être déchargé du fardeau de ce corps mortel ; mais
 « vos frères ont encore besoin de votre exemple. Je vous prie
 « donc, si ce ne vous est pas trop de peine, d'aller prendre le
 « manteau que l'évêque Athanase vous a donné, et de l'apporter
 « pour m'ensevelir. » Il lui faisait cette prière, non qu'il se sou-
 ciât beaucoup d'être enseveli, enveloppé ou non dans un man-
 teau ; mais il voulait éloigner Antoine pour quelques jours, et
 lui épargner la douleur de le voir mourir ; outre qu'il montrait
 par là qu'il mourait dans la communion de saint Athanase, l'in-
 vincible défenseur de la foi orthodoxe contre l'hérésie arienne.

A ces mots du manteau d'Athanase, Antoine reconnut encore
 plus que l'esprit de Dieu résidait en ce Saint ; puisqu'il ne pou-
 vait savoir que par révélation que ce prélat lui avait fait présent
 de ce manteau. Il n'osa donc répliquer, et se contentant de ver-
 ser des larmes, il lui baisa les yeux et les mains, et partit pour
 son monastère.

Le désir de revoir saint Paul lui faisait faire plus de diligence :
 on eût dit que toute la vigueur de son esprit avait passé dans
 son corps usé. En arrivant à son monastère, ses disciples, que
 son absence avait mis en peine, vinrent au-devant de lui, et lui

demandèrent où il avait tant demeuré. Mais au lieu de leur en rendre compte, rempli comme il était du souvenir des vertus de Paul, il frappait sa poitrine et disait avec componction : « Malheur à moi, misérable pécheur, qui porte si injustement le nom de Solitaire ! J'ai vu Elie, j'ai vu Jean dans le désert, et pour mieux parler selon la vérité, j'ai vu Paul dans un paradis. »

Ces paroles excitèrent encore plus la curiosité de ses disciples ; ils lui firent plus d'instances pour l'obliger à s'expliquer ; mais il ne leur répondit que par ces mots de l'Écriture : *Il y a un temps de parler et un temps de se taire* ; et sans penser seulement à prendre aucune nourriture, il prit le manteau de saint Athanase et se hâta d'aller joindre saint Paul, craignant, comme il arriva, qu'il ne mourût en son absence.

A peine avait-il marché trois heures, qu'il vit tout à coup saint Paul monter au ciel dans une éclatante lumière, au milieu des esprits bienheureux. « Ah ! s'écria-t-il en se jetant à terre et couvrant sa tête de sable, ah ! Paul, pourquoi m'abandonnez-vous ? Pourquoi ne me donnez-vous pas seulement le loisir de vous dire adieu ? Faut-il que je vous perde si tôt, vous ayant connu si tard ? »

En même temps il doubla le pas, et fit le chemin qui lui restait avec tant de diligence, qu'il en était lui-même surpris. Étant arrivé à la caverne, il trouva le corps du saint à genoux, la tête levée, et les mains étendues vers le ciel. Cette situation, qui ne pouvait être naturellement celle d'une personne morte, lui fit penser, nonobstant la vision qu'il avait eue, que Paul vivait encore, et il se mit auprès de lui pour prier ; mais ne l'entendant pas soupirer, comme il avait coutume de faire pendant l'oraison, il reconnut qu'il était mort, et se jeta à son cou pour lui donner un triste baiser.

Après avoir un peu soulagé sa douleur par cette marque de tendresse, il tira le corps hors de la caverne pour l'ensevelir,

chantant des hymnes et des psaumes selon l'usage de l'Église. Mais lorsqu'il voulut préparer la fosse, ne trouvant aucun instrument pour la creuser, il fut extrêmement embarrassé. « Si je
 « retourne au monastère, disait-il en lui-même, il faut trois jours
 « pour revenir ; si je demeure ici je n'avance pas davantage. Il
 « vaut donc mieux, ô Jésus, mon divin Maître, que je meure, et
 « que je suive votre vaillant soldat, en rendant les derniers sou-
 « pirs auprès de lui. »

Comme il raisonnait ainsi, Dieu lui envoya deux lions qui accoururent du fond du désert, faisant flotter sur leur cou leur longue crinière. Antoine en eut d'abord quelque frayeur et éleva son esprit à Dieu pour implorer son secours. Mais ces animaux, déposant leur férocité naturelle, s'approchèrent du corps de saint Paul, se couchèrent à ses pieds, le flattèrent avec leur queue, et jetèrent de grands rugissements, pour témoigner en leur manière du regret de sa mort. Ensuite, grattant la terre avec leurs ongles, et jetant comme à l'envi le sable de côté et d'autre, ils firent une fosse capable de contenir les précieuses dépouilles du saint ; après quoi, comme s'ils eussent voulu demander à Antoine la récompense de leur travail, ils vinrent à lui remuant les oreilles, et baissant la tête ils lui léchèrent les pieds et les mains.

Antoine reconnut à ces caresses si peu naturelles dans ces féroces animaux, qu'ils lui demandaient sa bénédiction. Il rendit gloire à Jésus-Christ, dont ces bêtes semblaient reconnaître la divinité, et lui adressa pour eux cette courte prière : « Seigneur,
 « sans la volonté de qui il ne tombe pas même une feuille des
 « arbres, ni le moindre oiseau ne périt, donnez à ces lions ce
 « que vous savez leur être nécessaire. » Il leur fit signe après cela de se retirer, et, courbant ses épaules sous le poids du saint corps, il le mit dans la fosse et le couvrit de sable.

Ayant ainsi rendu à saint Paul les derniers devoirs de l'Église, il retourna dans son monastère, emportant avec soi la tunique de feuilles de palmier que le saint vieillard s'était tissée. Il ne

manqua pas de raconter à ses disciples ce qu'il avait vu ; et toutes les années, aux jours solennels de Pâques et de Pentecôte, il avait coutume de se revêtir de cette précieuse tunique, comme d'un ornement très-propre à montrer sa joie et sa dévotion dans ces grandes fêtes.

Saint Jérôme, qui a écrit cette vie, comme nous l'avons déjà dit, et qui l'avait évidemment apprise de la bouche des disciples de saint Antoine, la termine par ces belles réflexions : « Je demande
 « à ceux qui possèdent tant de biens, qu'ils n'en savent pas même
 « le compte ; qui bâtissent des palais de marbre ; qui renferment
 « dans un seul collier de diamants et de perles le prix de plu-
 « sieurs héritages ; je leur demande, dis-je, ce qui a manqué à
 « ce vieillard dépouillé de tout. Vous buvez dans des coupes de
 « pierres précieuses, et lui, avec le creux de la main, satisfaisait
 « à ce besoin. Vous vous parez avec des robes tissées d'or, et
 « lui était plus mal vêtu que le moindre de vos esclaves. Mais
 « le ciel a été ouvert à ce pauvre, et votre magnificence ne vous
 « empêchera pas d'être précipités dans les enfers. Tout nu qu'il
 « était, il a conservé la robe blanche de son baptême, et vous,
 « avec vos habits superbes, vous l'avez perdue. Paul ressuscitera
 « glorieux, quoiqu'à présent il soit couvert d'une vile poussière,
 « et les tombeaux si richement ornés qui renferment vos cendres,
 « ne vous garantiront pas du feu éternel. Ayez pitié de vous-
 « mêmes ; épargnez au moins ces biens que vous aimez tant.
 « Pourquoi ensevelir des cadavres dans l'or et la soie, et pour-
 « quoi conserver la vanité au milieu des soupirs et des larmes ?
 « Les corps des riches ne sauraient-ils pourrir que dans des
 « étoffes précieuses ?

« Qui que vous soyez qui lirez ceci, survenez-vous, je vous
 « en conjure, du pécheur Jérôme, lequel aimerait mieux, si Dieu
 » lui en laissait le choix, la pauvre tunique de Paul avec ses
 « mérites, que la pourpre des rois avec toute leur puissance.»

SAINT ANTOINE,

PREMIER PÈRE DES SOLITAIRES D'ÉGYPTE.

Comme saint Paul, saint Antoine a eu pour historien, on dirait aujourd'hui pour biographe, l'un des pères de l'Église, saint Athanase, patriarche d'Alexandrie. Athanase, que les ennemis même de notre foi veulent bien classer parmi les grands hommes, avait souvent visité saint Antoine au désert. Il le rappelle dans la lettre suivante, lettre adressée aux solitaires des provinces éloignées pour lesquels il avait surtout écrit la vie du saint :

« C'est un combat très-avantageux que celui où vous vous êtes engagés d'égaliser par votre vertu celle des solitaires d'Égypte, et de tâcher même à les surpasser par une généreuse émulation. Il y a déjà parmi vous plusieurs maisons de solitaires où la discipline religieuse est très-bien observée. Chacun louera avec raison votre dessein, et Dieu accordera sans doute à vos prières l'heureux accomplissement de vos désirs. C'est pourquoi, voyant que vous me demandez avec instance de vous faire une relation de la manière de vivre du bienheureux Antoine, et que vous désirez d'apprendre de quelle sorte il commença de suivre une profession si sainte ; quel il était auparavant, quelle a été la fin de sa vie ; et si les choses que l'on publie de lui sont véritables, afin de pouvoir entrer encore dans une plus grande perfection par son imitation et par son exemple : j'ai entrepris avec beaucoup de joie ce que votre charité m'ordonne, parce que, de mon côté, je ne saurais me remettre devant les yeux les saintes actions d'Antoine, sans en tirer un grand avantage ; et je suis assuré que du vôtre vous entendrez avec tant d'admiration ce que je vous en dirai, que cela fera naître en vous un ardent désir de marcher sur les pas de ce grand serviteur de Dieu, puisque pour des soli-



Gravé par

J. B. Chardin aîné, Paris.

Saint Antoine.

taires, c'est connaître le vrai chemin de la perfection, que de savoir quelle a été la vie d'Antoine.

« Ne craignez donc point d'ajouter foi à ce que l'on vous a rapporté de lui, et croyez plutôt que ce ne sont que les moindres de ses excellentes vertus. Car comment aurait-on pu vous en informer entièrement, vu que tout ce que je vous en écrirai par cette lettre, après avoir rappelé ma mémoire pour satisfaire à votre désir, n'égalé nullement ses actions. Mais vous-mêmes informez-vous-en soigneusement de ceux qui passeront d'ici vers vous, puisqu'encore que chacun rapporte tout ce qu'il fait, il sera très-difficile d'en faire une relation qui réponde à la dignité du sujet.

« J'avais eu dessein, après avoir reçu vos lettres, d'envoyer quérir quelques solitaires, et principalement ceux qui l'allaient souvent visiter, afin qu'en étant mieux informé, je pusse vous en donner une plus particulière connaissance : mais parce que le temps de la navigation se passait, et que celui qui m'a rendu vos lettres était pressé de s'en retourner, je me suis hâté de satisfaire à votre piété, et vous écrivant ce que j'en sais par moi-même, comme l'ayant souvent vu, et ce que j'en ai pu apprendre d'un solitaire, qui a demeuré longtemps avec lui, et qui lui donnait souvent à laver les mains. J'ai eu soin partout de demeurer dans les termes de la vérité, de quoi j'estime vous devoir avertir, afin que si quelqu'un entend rapporter de lui des actions encore plus grandes que celles que je vous dirai, cette multitude de merveilles ne lui en diminue pas la créance ; et que si, au contraire, il n'en apprend que des choses qui soient au-dessous de son mérite, cela ne le porte pas à mépriser un si grand saint. »

Saint Antoine était Égyptien, d'un village appelé Coma ou Coman, dans le territoire d'Héraclée ¹, entre la basse Égypte et

¹ L'histoire ancienne mentionne six villes de ce nom. L'Héraclée d'Égypte a disparu.

la Thébàide. Il naquit sous l'empire de Dèce, l'an de Jésus-Christ 251, de parents nobles et chrétiens, qui s'attachèrent beaucoup à le conserver dans l'innocence; à quoi il répondit de son côté si fidèlement, qu'il ne voulut pas apprendre les lettres humaines dans les écoles, de peur d'entrer en communication avec les autres enfants, qui auraient pu le pervertir; mais il se tenait retiré dans sa maison, n'en sortant guère que pour aller à l'Église; et plus il croissait en âge, plus il donnait des preuves de sa sagesse, de sa docilité et de sa piété.

Math. 19.

A l'âge de dix-huit ou vingt ans, ses parents le laissèrent, par leur mort, héritier de leurs biens, qui étaient considérables; et six mois après, étant entré dans l'Église et ayant entendu lire ces paroles de Jésus-Christ : *Si vous voulez être parfait, allez, vendez ce que vous avez, donnez-le aux pauvres et me suivez*, il regarda cet oracle comme un conseil qui lui était adressé personnellement; et pour commencer à s'y conformer, il abandonna cent cinquante arpents d'excellente terre qu'il possédait, à ceux de son village, et vendit ses meubles, dont il donna l'argent aux pauvres, n'en réservant qu'une partie pour une jeune sœur qu'il avait.

Math. 6.

Une autre fois, ayant encore ouï réciter ces paroles du Sauveur : *Ne soyez pas en peine du lendemain*, il acheva de distribuer aux pauvres ce qui lui restait, mit sa sœur dans un monastère de vierges, et quitta sa maison pour embrasser la vie ascétique.

Il n'y avait pas alors en Égypte beaucoup de maisons de solitaires. On voyait seulement quelques pieux chrétiens qui, se proposant d'imiter les fidèles de l'Église naissante, vivaient dans des lieux éloignés du tumulte du monde, s'exerçant à la prière et à la mortification; soit qu'ils demeurassent seuls, soit qu'ils s'unissent quelques-uns et formassent ensemble une espèce de communauté.

Pour ne pas s'engager sans guide dans les routes épineuses

de ce nouvel état, Antoine se proposa d'imiter un saint vieillard qui menait depuis sa jeunesse la vie des ascètes. Il visitait aussi les autres solitaires, observant en chacun d'eux la vertu dans laquelle il excellait, afin de la pratiquer lui-même; et revenant ensuite dans sa cellule, il y partageait tout son temps entre la prière, la lecture des livres saints, et le travail des mains, dont il employait le prix au soulagement des pauvres, ne se réservant que le seul nécessaire. Il acquit, par ce moyen, une piété si fervente, qu'il fut bientôt le sujet de l'admiration et des entretiens des autres solitaires. Les anciens le chérissaient comme leur enfant, ses égaux comme leur frère, les plus jeunes comme leur père, et tous avaient les yeux sur lui pour s'édifier par son exemple, et lui donnaient par excellence le nom de Déicole, pour exprimer la ferveur de sa dévotion.

Le démon, jaloux de la vertu des saints, ne tarda pas de faire des efforts pour traverser celle d'Antoine. Il commença dès lors contre lui cette guerre si cruelle et si opiniâtre, dont on ne peut entendre le détail sans étonnement. Il tâcha d'abord de lui inspirer du regret d'avoir quitté le monde, en lui mettant devant les yeux de l'esprit, la noblesse de son extraction, les grandes richesses et les plaisirs dont il eût pu jouir, et voulut lui faire un sujet de scrupule d'avoir laissé sa sœur, et de l'avoir privée, par son éloignement, de son appui et de ses soins. D'autre part, il lui représentait les difficultés de la vertu, la délicatesse de sa complexion, l'inégalité de ses forces avec les travaux de la pénitence, les ennuis et la dureté d'une longue vie, passée sans commerce avec les hommes, et dans une continuelle mortification; et comme Antoine paraissait insensible à toutes ces choses, il assiégea son imagination par une foule d'images tristes et affligeantes, et le tourmenta nuit et jour par des tentations, dont son âge encore jeune le rendait susceptible. Mais le Saint, armé du bouclier de la foi et de la pénitence, résistait avec force à toutes ces attaques, et combattait surtout par la considération des

flammes éternelles, celles que l'esprit immonde s'efforçait d'allumer dans son corps.

Le démon, vaincu de ce côté-là, voulut le tenter par la vaine gloire. Il prit la figure d'un enfant aussi noir qu'est son esprit, et vint se jeter à ses pieds ; puis, d'un air triste et humilié, il lui avoua qu'il se reconnaissait vaincu. Mais Antoine, bien loin de s'enorgueillir, rendit à Jésus-Christ des actions de grâces, et dit ensuite au malin esprit que la figure qu'il prenait montrait en même temps sa laideur et sa faiblesse, et qu'il n'aurait pas désormais grand sujet de le craindre. Puis il entonna ces paroles du Psalmiste : *Le Seigneur est ma force, je mépriserai tous mes ennemis*, ce qui fit disparaître le fantôme.

Ps. 117.

Telle fut la première victoire d'Antoine, ou plutôt de Jésus-Christ dans Antoine, qui ne se crut pas pour cela en droit de se reposer ; mais considérant que la malice du démon est féconde en artifices, il se tint plus que jamais sur ses gardes, et se dévoua avec tant d'ardeur aux travaux de la pénitence que plusieurs en étaient dans l'étonnement. Il ne mangeait qu'une fois le jour après le soleil couché, et restait quelquefois deux ou trois jours sans rien prendre. Sa nourriture consistait en un peu de pain et de sel, et l'eau était son breuvage. Il passait souvent la nuit sans dormir, et s'il reposait, c'était ou sur la terre nue, ou sur des joncs, ou sur un cilice. Il se privait de tous les soulagemens qui peuvent flatter le corps, disant que les jeunes gens devaient s'endurcir dans la peine, plutôt que de chercher des commodités qui les rendent délicats. Il ne pensait pas au bien qu'il avait fait ; mais seulement à s'avancer chaque jour dans la vertu, comme s'il n'eût fait que de commencer. Il se tenait toujours prêt au combat, crainte de quelque surprise de la part des ennemis de son âme. Il tâchait enfin de se présenter toujours devant Dieu avec un cœur pur et disposé à obéir à sa divine volonté.

Telles étaient ses dispositions, lorsque le désir d'une plus grande retraite lui fit quitter sa demeure, pour s'aller cacher

parmi des sépulcres, dans l'un desquels il s'enferma, n'ayant confié son secret qu'à un de ses amis, qui lui portait tous les jours de quoi vivre ¹. Ce fut un nouveau champ de bataille où les démons vinrent l'attaquer à force ouverte, de peur que, s'ils le laissaient en repos, plusieurs n'imitassent son exemple, et que les déserts ne fussent bientôt remplis de solitaires, comme il arriva en effet. Ils le battirent une nuit si cruellement, que son pourvoyeur étant venu le lendemain, le trouva évanoui, et le porta comme mort dans l'église du village; mais Antoine ayant peu à peu repris ses esprits, pria son ami de le reporter à son sépulcre, où, ne pouvant se tenir debout à cause de ses blessures, il demeura couché par terre, ne cessant de prier et défiant ses ennemis.

Son intrépidité alluma leur fureur; ils s'annoncèrent par un horrible vacarme, comme s'ils avaient voulu renverser l'édifice, et l'investirent sous différentes figures de lions, d'ours, de tigres, de serpents et d'autres animaux sauvages, voulant l'épouvanter par leurs cris et leurs sifflements, et s'élançant contre lui comme pour le dévorer; ils lui firent même plusieurs plaies, et au milieu de ce tumulte, Antoine, malgré les coups qu'ils lui portaient, possédait son âme par la patience et leur reprochait leur faiblesse, « Si vous pouviez quelque chose contre moi, leur disait-il, un
« seul d'entre vous suffirait pour me terrasser; mais Dieu vous
« a liés. En vain vous assemblez-vous en si grand nombre pour
« m'effrayer; il ne faut point de meilleure preuve de votre im-
« puissance que la forme d'animaux sans raison que vous prenez.
« Si Dieu vous a donné le pouvoir de me nuire, ajoutait-il, que
« ne le faites-vous? Et s'il ne vous l'a pas donné, pourquoi vous
« épuisez-vous en vains efforts? Le signe de la croix, et la foi
« que j'ai en mon Seigneur, sont pour moi un rempart inébran-
« lable. »

1. Ces sépulcres, très-nombreux en Égypte, étaient des bâtimens assez considérables, construits en forme de grotte.

Il leur parlait ainsi ; et les démons, plus irrités de se voir méprisés, grinçaient les dents contre lui dans le désespoir de le vaincre. Alors le Saint levant les yeux au ciel et appelant Jésus-Christ à son secours, vit tout à coup le comble de l'édifice s'ouvrir. Une clarté céleste l'environna, et fit disparaître tous les esprits de ténèbres. Il reconnut à cette lumière la présence de son Sauveur, qui le combla de consolations et le guérit de ses blessures. Antoine lui adressa amoureusement ses plaintes avec la confiance d'un enfant, et lui dit : « Où étiez-vous, ô bon Jésus, « où étiez-vous ? Pourquoi n'êtes-vous pas venu plus tôt pour « guérir mes plaies ? » Il ouït une voix qui lui dit : « Antoine, j'étais « auprès de toi et je voulais être spectateur de ton combat ; mais « parce que tu as résisté courageusement, je t'assisterai toujours, « et rendrai ton nom célèbre partout le monde. » Le Saint se leva aussitôt pour prier, comme s'il n'avait rien souffert, et éprouva sensiblement que Dieu lui avait donné de plus grandes forces qu'il n'en avait auparavant. Il avait alors environ trente-cinq ans.

Après cette ferveur insigne, brûlant d'ardeur de s'avancer toujours plus dans la perfection, il projeta d'aller plus avant dans le désert, pour s'y livrer en toute liberté au gré de ses fervents désirs. Il proposa son dessein au saint vieillard dont nous avons parlé, l'invitant à l'exécuter ensemble ; mais celui-ci s'en excusa sur son grand âge et sur la nouveauté de l'entreprise. Ainsi Antoine suivit seul son dessein, et se retira sur les montagnes.

Le démon, qui ne cessait de le poursuivre, lui fit voir sur le chemin un bassin d'argent d'une grandeur excessive. Il comprit bientôt que ce n'était qu'un prestige de son ennemi, et lui dit d'un ton assuré : « C'est ici un de tes pièges ; mais tu n'empê- « cheras pas mon voyage : que ton argent périsse avec toi. » Et sur-le-champ le bassin s'évanouit. Il trouva encore sur ses pas une grande masse de vrai or ; car il assurait depuis, en le

racontant à ses disciples, que ce n'était pas un or fantastique ; mais bien loin de s'arrêter à le contempler, il hâta davantage sa marche.

La demeure que Dieu lui avait préparée sur la montagne était un fort en ruines au côté oriental du Nil. Ce vieux fort était plein de reptiles, qui s'enfuirent pour lui céder la place. Il s'y enferma comme dans un temple, qu'il consacra par une prière continuelle. Son intention étant d'y vivre dans une retraite parfaite, il n'en permit l'entrée à personne. Il recevait seulement de six mois en six mois quelques pains qu'on lui jetait par-dessus le toit. Les démons ne l'y laissèrent pas en repos ; ses amis, qui venaient lui parler par dehors, entendaient au dedans comme une troupe de gens qui faisaient grand bruit, et qui lui disaient avec fureur : « De quoi t'avises-tu de venir loger dans un endroit « qui ne t'appartient pas ? Qu'as-tu à faire dans ce désert ? « Retire-toi d'ici, penses-tu pouvoir nous résister ? » Ils croyaient d'abord que c'étaient des hommes qui étaient montés par des échelles et qui voulaient le chasser de ce lieu ; mais ayant regardé par une petite ouverture, et ne voyant personne, ils comprirent que c'étaient les malins esprits, dont ils furent si effrayés, qu'ils appelèrent Antoine. Le Saint leur répondit de dedans pour les rassurer ; il les exhorta à se munir du signe de la croix, et leur dit de se retirer sans rien craindre.

On ne pouvait croire qu'il soutint longtemps de si rudes combats ; et toutes les fois que ses amis le venaient voir, ils doutaient s'ils le trouveraient encore en vie. Mais ils avaient la consolation de l'entendre chanter les louanges de Dieu, surtout ces paroles du Prophète royal : *Que Dieu s'élève, et que ses ennemis soient dissipés. Que ceux qui le haïssent s'enfuyent de devant sa face. Que les pécheurs soient exterminés par la présence de Dieu, comme on voit la cire se fondre devant le feu. Ils m'ont environné de toute part ; mais en implorant le secours de Dieu j'ai triomphé de mes ennemis.*

Ps 67.

Il passa ainsi près de vingt ans, louant Dieu sans cesse, et luttant toujours contre les puissances de l'enfer, jusqu'à ce qu'il fut contraint d'en sortir pour se rendre aux prières d'un grand nombre de personnes qui venaient ou se ranger sous sa conduite, ou implorer son secours pour d'autres sujets particuliers. La première fois qu'il se montra, on fut étonné de le voir dans le même état de santé qu'il avait avant qu'il se rendit solitaire. Il n'était ni grossi faute d'exercice, ni atténué par ses longs jeûnes et ses fréquents combats contre les démons. Il avait l'abord aisé, l'humeur douce et agréable; la sérénité de son visage exprimait celle de son âme; il ne témoignait ni inquiétude de se voir environné de la foule, ni vaine complaisance des marques d'estime et de respect qu'on lui donnait. On le voyait toujours égal, et il montrait en toutes choses un jugement éclairé de l'esprit de Dieu.

Chapitre II.

C'est ici que nous pouvons appeler l'époque de la mission de saint Antoine, qui dépeupla les villes de ses habitants et peupla les déserts de colonies de Saints. Ils se multiplièrent sans nombre sous sa conduite. Ses miracles, les vertus dont il donnait des exemples héroïques, ses exhortations vives et pressantes, firent de si fortes impressions, que, comme dit saint Jean Chrysostome, les déserts de l'Égypte commencèrent alors à recevoir l'effet de la bénédiction que Jésus-Christ avait répandue sur ce pays, lorsqu'il y était venu dans son enfance, et à devenir un paradis peuplé d'une infinité d'anges; car on pouvait bien appeler ainsi les solitaires qui l'habitaient.

Le Saint n'oubliait rien de son côté pour procurer leur avancement dans la perfection. Il les encourageait par ses instructions; il veillait sur eux avec une application continuelle; il les visitait en particulier, ceux même qui étaient les plus éloignés, sans que

son zèle se ralentît ou par la longueur ou par les dangers des chemins. Il se conduisait envers tous comme leur père, et soutenait ce titre par toute la tendresse de sa charité.

Tous les solitaires s'étant un jour rassemblés auprès de lui, et le priant de leur faire quelque exhortation, il leur dit en langage égyptien : « Encore que l'Écriture sainte soit suffisante
 « pour notre instruction, c'est une chose louable de nous exciter
 « les uns les autres en ce qui est de la foi et de nous exercer en
 « des discours saints et salutaires. Ainsi puisque vous êtes mes
 « enfants, vous me rapporterez comme à votre père les connais-
 « sances que vous aurez acquises dans la piété ; et moi, comme
 « étant plus âgé que vous, je vous dirai ce que j'ai appris et ce
 « que je sais par expérience.

« La première chose que nous devons observer, c'est de n'avoir
 « tous ensemble qu'un même dessein ; de ne nous relâcher
 « jamais dans la sainte résolution que nous avons prise, et de ne
 « nous point décourager dans les travaux, en disant qu'il y a
 « longtemps que nous pratiquons une vie si austère ; mais au
 « contraire il faut augmenter de jour en jour notre ferveur,
 « comme si nous ne faisons que commencer : car notre vie étant
 « comparée avec les siècles à venir, est si courte qu'elle ne doit
 « être considérée que comme un néant à proportion de l'éternité.
 « Il y a de l'égalité dans le commerce qui s'exerce en cette vie,
 « le vendeur ne recevant de l'acheteur que la valeur de la chose
 « qu'il lui vend ; mais il n'en est pas de même de la vie éter-
 « nelle, puisqu'elle s'acquiert par un si petit prix. Il est écrit :
 « *La vie ordinaire des hommes est de soixante et dix ans, celle*
 « *des plus robustes de quatre-vingts ; et si l'on passe ce terme, le*
 « *reste n'est que douleur et misère.* Quand donc nous emploierions
 « quatre-vingts ans au service de Dieu dans la solitude, le temps
 « que nous régnerons avec lui dans le ciel ne sera pas borné
 « par une si petite durée ; mais au lieu de ce nombre d'années,
 « nous jouirons de sa gloire et de ses couronnes durant toute une

Psal. 89.

« éternité. Ayant combattu sur la terre, nous n'hériterons pas la
 « terre, mais le ciel ; et après avoir quitté ce corps mortel, nous
 « le reprendrons tout revêtu d'immortalité. C'est pourquoi, mes
 « enfants, ne nous décourageons point, n'ayons point d'impac-
 « tience, et ne nous imaginons pas que nous faisons beaucoup
 Rom. 8. « pour Dieu, puisque *les souffrances de cette vie n'ont point de*
 « *proportion avec la gloire dont nous jouirons en l'autre.*

« Que nul de vous ne se persuade d'avoir beaucoup quitté en
 « quittant tout ce qu'il avait : car si toute la terre, étant comparée
 « à la vaste étendue du ciel, ne peut passer que pour un point,
 « quand nous la posséderions toute, et que nous l'aurions toute
 « quittée, qu'aurions-nous fait pour mériter d'acquérir le royaume
 « du ciel ? Et comme on méprise un denier pour gagner cent
 « écus, ainsi celui qui serait maître de la terre, et qui y renon-
 « cerait pour gagner le ciel, perdrait fort peu et gagnerait le
 « centuple. Mais si toute la terre ensemble est digne d'être com-
 « parée au ciel, celui qui quitte seulement quelques héritages,
 « se peut dire n'avoir rien quitté : et quand il aurait quitté une
 « belle maison et de grandes richesses, il ne doit ni s'en glorifier,
 « ni en avoir regret, mais considérer qu'encore qu'il n'eût point
 « abandonné toutes ces choses pour faire une action de vertu, il
 « serait contraint de les quitter par la mort, et de les laisser
 « possible, comme il arrive souvent, à ceux qu'il ne voudrait pas,
 Eccle. 2. « ainsi qu'il est dit dans l'Ecclésiaste. Ce qui fait qu'il n'y a rien
 « que nous ne devions abandonner volontairement et par le
 « dessein de plaire à Dieu, afin d'acquérir le royaume du ciel.
 « N'ayons donc aucun désir de rien posséder ; car quel avantage
 « y a-t-il de posséder des choses que nous ne saurions emporter
 « avec nous ? Mais efforçons-nous d'en acquérir qui nous sui-
 « vront dans le tombeau, comme la prudence, la justice, la tem-
 « pérance, la force, l'intelligence des choses saintes, la charité,
 « l'amour des pauvres, la foi en Jésus-Christ, la douceur d'esprit
 « et l'hospitalité. En possédant toutes ces qualités, elles nous

« feront obtenir d'être reçus dans l'heureux séjour de ceux qui
 « sont doux et humbles de cœur. Mais il faut bien prendre garde
 « qu'elles ne nous portent pas dans la négligence : ce que nous
 « éviterons en considérant que nous sommes serviteurs de Dieu,
 « et obligés de lui rendre une entière obéissance ; car de même
 « qu'un serviteur n'oserait dire : Je ne travaillerai point au-
 « jourd'hui, parce que je travaillai hier, et n'allègue pas ses ser-
 « vices passés pour s'exempter de les continuer, mais comme il
 « est porté dans l'Évangile, il témoigne toujours la même promp-
 « titude à servir, afin de plaire à son maître et d'éviter sa colère
 « et ses châtimens ; ainsi nous devons travailler continuellement
 « dans la sainte manière de vivre que nous avons embrassée,
 « sachant que si nous nous en relâchions un seul jour, notre
 « maître ne nous le pardonnerait pas en considération de nos
 « actions précédentes, mais serait en colère contre nous, à cause
 « de notre négligence, ainsi qu'Ezéchiel nous l'apprend, et comme
 « l'on vit Judas perdre par l'infidélité d'une seule nuit tout le
 « fruit de ses travaux passés. C'est pourquoi, mes enfants,
 « demeurons fermes dans l'observation de nos règles, et n'entrons
 « point dans le découragement, puisqu'ainsi qu'il est écrit, Dieu
 « travaille avec nous, et coopère avec celui qui est résolu de bien
 « faire.

Matth. 24

Ezech. 33.

« Or, afin de ne se point laisser aller à la négligence, il faut
 « méditer cette belle parole de l'Apôtre : *Je meurs tous les jours* ;
 « car si nous vivons comme devant mourir chaque jour, nous ne
 « pécherons jamais. Pour pratiquer cela, nous devons penser, en
 « nous éveillant le matin, que nous ne vivrons pas jusqu'au soir ;
 « et en nous en allant coucher, que nous ne verrons pas le len-
 « demain, notre vie étant incertaine, et la providence de Dieu en
 « tenant le compte chaque jour. Étant dans ces pensées et vivant
 « toujours de la sorte, nous ne pécherons point ; nous ne dési-
 « rerons aucune chose ; nous ne nous fâcherons contre personne ;
 « et nous n'amasserons point de trésors sur la terre ; mais at-

1 Cor. 13.

« tendant la mort à toute heure, nous ne voudrions rien posséder ; nous pardonnerons à tout le monde ; nous ne serons point passionnés de tant de voluptés criminelles ; et nous mépriserons tous ces plaisirs fragiles et passagers, en nous représentant avec effroi le jour du dernier jugement : car le péril et l'appréhension de tomber dans les tourments et les douleurs, étouffent le désir des plus grandes voluptés et soutiennent l'âme prête à tomber dans le péché.

« Ayant donc commencé à marcher dans le chemin de la vertu, continuons avec courage, afin d'arriver au but que nous nous sommes proposé. Que nul de vous n'imité la femme de Loth, en regardant derrière soi, vu principalement que Notre-Seigneur a dit : *Que ceux qui, après avoir mis la main à la charrue, regardent derrière eux, ne sont pas propres au royaume de Dieu.* Or, regarder derrière soi, n'est autre chose que de se repentir de ce que l'on a entrepris, et s'engager de nouveau dans les affections du siècle.

« Que le nom de la vertu ne nous étonne et ne nous surprenne pas, comme si c'était une chose fort extraordinaire. Elle n'est pas éloignée de nous ni hors de nous ; mais elle est en nous-mêmes, et il nous est facile de l'embrasser, pourvu que nous le voulions. Les Grecs traversent les mers, et vont dans les pays éloignés, afin d'apprendre les sciences ; mais nous n'avons pas besoin de faire de grands voyages pour acquérir le royaume du ciel, ni de traverser les mers pour nous instruire en la vertu, puisque Notre-Seigneur a dit : *Le royaume de Dieu est en vous-mêmes.* Ainsi la vertu n'a besoin que de notre volonté, puisqu'elle est en nous, et tire son origine de nous-mêmes. Car cette partie de notre âme, qui de sa nature est intelligente, est vertu, et elle conserve sa nature lorsqu'elle demeure telle qu'elle a été créée. Or elle a été créée toute belle et toute juste, ce qui a fait dire à Jésus fils de Navé, parlant au peuple d'Israël : *Rendez votre cœur droit en la présence de votre Dieu ;*

Philip. 3.
Gen. 19.

Luc. 9.

Luc. 11.

Jos. 14.

« et à saint Jean : *Rendez droites les voies du Seigneur.* Or, avoir
 « l'âme droite n'est autre chose que de conserver son âme dans
 « la même pureté qu'elle a été créée. Que si elle décline et se
 « détourne de sa nature, on dit alors que l'âme est corrompue
 « et vicieuse. Ainsi ce que je vous propose n'est pas si difficile,
 « puisque si nous demeurons dans le même état que nous avons
 « été créés, nous serons vertueux, et que si, au contraire, nous
 « nous portons à de mauvaises pensées et à de mauvais desseins,
 « nous serons condamnés comme méchants. Que s'il fallait sortir
 « hors de nous pour acquérir la vertu, j'avoue qu'il y aurait de
 « la difficulté ; mais puisqu'elle est en nous-mêmes, prenons
 « garde de ne nous pas laisser emporter à de mauvaises pensées,
 « et à conserver notre âme à Dieu comme un dépôt que nous
 « avons reçu de sa main, afin que, demeurant en l'état qu'il lui a
 « plu de la former, il reconnaisse en nous son ouvrage.

Math. 3.

« Nous devons aussi travailler avec grand soin à combattre nos
 « inclinations, pour empêcher qu'elles ne nous tyrannisent et ne
 « nous assujettissent à nos passions déréglées : car il est écrit :
 « *La colère de l'homme n'opère point la justice de Dieu : La con-*
 « *cupiscence conçoit et enfante le péché, et le péché étant accom-*
 « *pli engendre la mort.* Vivant de la sorte, nous conserverons
 « notre pureté en toute assurance ; et suivant le langage de l'É-
 « criture, nous veillerons sur notre cœur pour empêcher qu'il
 « ne se laisse surprendre ; car nous avons des ennemis très-puis-
 « sants, très-méchants et très-artificieux, savoir les démons, et,
 « comme dit l'Apôtre : *Il ne faut pas seulement combattre*
 « *la chair et le sang, mais aussi contre ces princes du siècle,*
 « *contre ces puissances spirituelles qui règnent dans les ténèbres,*
 « *et contre ces esprits de malice qui dominent en l'air.* Ils ne sont
 « guère éloignés de nous, puisque l'air qui nous environne en
 « est rempli, et ils sont fort différents les uns des autres : sur
 « quoi, aussi bien qu'en ce qui est de leur nature, il y aurait
 « beaucoup de choses à dire, dont je me remets à de plus ha-

Prov. 4.
Jac. 1, 15.

Ephes. 6.

« biles que moi, et me contenterai de vous faire connaître main-
 « tenant ce qu'il est nécessaire que vous sachiez, pour ne pas
 « ignorer les ruses dont ils se servent pour nous tromper et pour
 « nous perdre.

« Nous devons donc savoir premièrement qu'il ne s'ensuit pas
 « que les démons étant appelés de ce nom, aient été créés tels ;
 « car Dieu n'a rien fait de mauvais ; mais ayant été créés bons,
 « ils ont perdu par leur faute ces perfections célestes qui les
 « rendaient heureux, et se plongeant dans la fange de toutes
 « sortes d'impuretés, ils ont trompé les païens par de fausses
 « apparences. Or, comme ils ne haïssent rien tant que les chré-
 « tiens, il n'y a point d'artifice dont ils n'usent pour tâcher de
 « nous empêcher de monter au ciel, et de remplir les places dont
 « ils ont été chassés à cause de leur orgueil et de leur révolte.
 « C'est pourquoi nous avons besoin de beaucoup de prières et
 « de saints exercices dans la vie dont nous faisons profession,
 I Cor. 12. « afin que recevant du Saint-Esprit le don de savoir discerner
 « ces esprits de ténèbres, nous puissions connaître quelle est leur
 « nature ; lesquels d'entre eux sont les moins méchants ; lesquels
 « sont les pires, à quelle sorte de malice l'inclination de chacun
 « d'eux les porte, et quels moyens il faut tenir pour les terrasser
 « et les mettre en fuite ; car leurs méchancetés sont diverses et
 « il n'y a point de moyens qu'ils ne tentent pour nous surprendre
 « par leurs embûches. Le bienheureux Apôtre, et ceux qui étaient
 II Cor. 1. « dans ses sentiments le savaient bien, lorsqu'ils disaient : *Nous*
 « *n'ignorons pas quelles sont leurs pensées.* C'est pourquoi, puis-
 « qu'ils nous tentent comme eux, nous devons à leur imitation
 « nous assister et nous secourir les uns les autres. Ce qui m'o-
 « blige, mes enfants, à cause de l'expérience que j'en ai faite, à
 « vous dire toutes ces choses.

« Sachez donc que ces ennemis irréconciliables des hommes,
 « voyant que tous les chrétiens, et particulièrement les solitaires,
 « s'avancent dans la vertu par les travaux qu'ils souffrent avec

« tant de joie, ils commencent de les attaquer par des tentations
« en mettant des obstacles sur le chemin ; et ces obstacles sont
« les mauvaises pensées qu'ils leur inspirent ; mais il ne faut
« pas s'en étonner, ni de leurs menaces, puisque les jeûnes et
« la foi en Jésus-Christ ont pouvoir de les terrasser à l'heure
« même. Ils ne perdent pas néanmoins courage pour se voir
« vaincus, et reviennent soudain avec encore plus d'effort et de
« finesse ; car voyant qu'ils ne peuvent ouvertement porter
« notre cœur à l'amour des voluptés impudiques, ils nous
« attaquent par une autre voie, et s'efforcent de jeter la terreur
« dans notre esprit par les fantômes qu'ils nous font voir.
« Mais toutes ces visions ne sont pas plus à craindre que le
« reste ; puisqu'elles s'évanouissent soudain, lors principale-
« ment que nous nous armons de la foi et du signe de la croix. »

Le Saint ajoute qu'on doit mépriser les démons lorsqu'ils se mêlent de faire des prédictions, et qu'on doit se tenir sur ses gardes lorsqu'ils empruntent des formes pieuses, comme celles de Jésus-Christ et des saints. Il montre ensuite à discerner les bons anges des mauvais.

« Lorsque les démons, dit-il, viennent à vous de nuit pour
« vous prédire l'avenir, et feignent d'être de bons anges, ne les
« écoutez pas, sachant que tous leurs discours ne sont que des
« menteries. S'ils louent la vie solitaire, et vous disent que vous
« êtes bienheureux, fermez les oreilles à cela aussi bien qu'au
« reste sans avoir aucun égard à leurs paroles, et fortifiez-vous
« plutôt et vos cellules aussi avec le signe de la croix ; mettez-
« vous en oraison, et vous les verrez disparaître. Car ils sont ti-
« mides et craignent extrêmement le signe de la croix de notre
« Sauveur, parce que c'est en elle qu'il les a désarmés et rendus
« si méprisables. Que s'ils vous résistent avec impudence, en
« sautant et en se présentant à vous en plusieurs formes diffé-
« rentes, ne vous en étonnez pas, et n'ayez aucune créance en
« eux comme si c'étaient de bons anges.

Math. 12.

« Or il est facile avec la grâce de Dieu de discerner les uns
 « d'avec les autres. Car la vue des bons anges n'apporte aucun
 « trouble. *Ils ne contestent ni ne crient, et on n'entend point leurs*
 « *voix*; mais leur présence est si douce et si tranquille qu'elle
 « remplit soudain l'âme de joie, de contentement et de confiance,
 « parce que le Seigneur, qui est notre joie et la puissance de
 « Dieu son père, est avec eux : et les pensées qu'ils nous inspi-
 « rent étant tranquilles et sans aucun trouble, ils illuminent de
 « telle sorte ceux à qui ils apparaissent, qu'ils peuvent sans peine
 « considérer ces bienheureux esprits, et leur donnent un tel
 « amour pour les choses divines et futures, qu'ils voudraient
 « s'unir entièrement à eux, et souhaiteraient de les pouvoir
 « suivre dans le ciel. Mais comme il y a des hommes qui appré-
 « hendent même la vue des bons anges, leur charité est telle
 « qu'ils les délivrent aussitôt de cette crainte, ainsi que Gabriel
 « en délivra Zacharie, et l'ange qui parut au sépulcre en délivra
 « ces saintes femmes qui allaient y chercher Notre-Seigneur;
 « comme aussi celui qui dit aux pasteurs dans l'Évangile : *N'ayez*
 « *point de crainte*. Car alors l'appréhension de ces bonnes âmes
 « ne procède pas d'une faiblesse d'esprit qui les porte à s'é-
 « tonner aisément; mais de la présence d'une nature plus
 « excellente que la leur. Telle est donc l'apparition des bons
 « anges.

« Au contraire, la surprise et l'aspect des mauvais anges
 « remplit l'esprit de trouble. Ils viennent avec bruit et avec cris,
 « tels que sont ceux des jeunes gens mal disciplinés, et avec tu-
 « multe comme des larrons : ce qui jette la crainte dans l'âme ;
 « remplit les pensées de confusion et de trouble ; abat le visage
 « de tristesse ; donne du dégoût pour la vie solitaire ; porte
 « l'esprit dans le découragement, dans la tristesse, dans le sou-
 « venir des parents, dans la crainte de la mort ; lui fait désirer
 « les choses mauvaises ; mépriser la vertu, et le remplit d'incon-
 « stance. Ainsi lorsqu'il vous arrive des visions qui vous étonnent,

« si cette crainte passe soudain et qu'une extrême joie lui suc-
 « cède, que votre esprit devienne tranquille; que vous vous
 « trouviez pleins de confiance; que vous repreniez de nouvelles
 « forces; que vos pensées rentrent dans le calme; et, comme je
 « l'ai dit auparavant, que vous sentiez dans votre cœur un amour
 « généreux pour Dieu; prenez bon courage et mettez-vous en
 « prière. Car cette joie et cet état de votre âme est une marque
 « de la sainteté de l'esprit qui vous apparait. Ainsi Abraham se
 « réjouit en voyant Dieu; et saint Jean tressaillit de joie dans le
 « ventre de sa mère, en entendant la voix de la Vierge qui por-
 « tait un Dieu dans son sein. Mais lorsque dans l'apparition des
 « esprits vous entendez des bruits et des troubles accompagnés
 « de menaces de la mort, et que vous voyez des fantômes qui vous
 « représentent les choses du siècle, et tout le reste de tout ce
 « que je vous ai dit, assurez-vous que c'est une tentation des
 « mauvais anges, dont il ne faut point de meilleure preuve que
 « de voir l'âme demeurer dans l'appréhension et dans la crainte.
 « Car les démons ne nous en délivrent jamais, comme Gabriel, ce
 « grand archange, en délivra Marie et Zacharie, et comme l'ange
 « qui parut au sépulcre en délivra les saintes femmes. Mais au
 « contraire, plus ils voient les hommes étonnés, et plus ils leur
 « présentent de fantômes, afin d'augmenter la terreur dans leur
 « esprit et ensuite triompher d'eux, en leur disant de se pros-
 « terner pour les adorer. C'est ainsi qu'ils ont surpris les païens,
 « qui, étant trompés par leurs artifices, les ont adorés comme
 « des dieux. Mais Notre-Seigneur n'a pas voulu souffrir que nous
 « ayons été ainsi trompés par le démon, lequel le voulant tenter
 « de la même sorte, il le menaça en lui disant : *Retire-toi d'ici,*
 « *Satan, car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et*
 « *ne serviras que lui seul.* Méprisons donc de plus en plus toutes
 « les malices de cet esprit artificieux, puisque c'est pour l'amour
 « de nous que Jésus-Christ lui a tenu ce langage, afin que les
 « démons nous entendant leur dire ces paroles, soient épouvantés

Luc. 4.

« en se souvenant que ce sont les mêmes dont un Dieu s'est
« servi pour les menacer.

« J'ai aussi, mes chers enfants, une autre instruction à vous
« donner, qui est de ne vous pas glorifier lorsque vous aurez
« chassé les démons, et de ne vous point enfler de vanité quand
« vous aurez guéri miraculeusement des malades. N'admirez
« point celui qui chasse les démons; et ne méprisez point celui
« à qui Dieu ne fait pas la même grâce; mais remarquant les
« vertus de chacun dans les saints exercices que nous professons,
« efforcez-vous de les imiter; et tâchez même de les surpasser
« par une sainte émulation. Car il ne dépend pas de nous de
« faire des miracles; mais c'est un ouvrage de notre Sauveur;
« qui à cause de cela a dit à ses disciples : *Ne vous réjouissez*
Luc. 10 « *pas de ce que les démons vous obéissent; mais réjouissez-vous*
« *de ce que vos noms sont écrits dans le ciel.* Car de ce qu'ils y
« sont écrits est un témoignage de notre vertu et de notre bonne
« vie; au lieu que le pouvoir de chasser les démons est une pure
« faveur que nous recevons de Jésus-Christ. C'est pourquoi,
« lorsque ceux qui se glorifiaient de leurs miracles, et non pas
« de leurs vertus, lui disaient : *Seigneur, n'avons-nous pas chassé*
Matth. 7 « *les démons et fait plusieurs miracles en votre nom?* Il leur ré-
« pondit : *En vérité, en vérité, je ne vous connais point.* Car il
« ne connaît pas les voix des impies. Prions-le donc de tout
« notre cœur, ainsi que je vous l'ai déjà dit, de nous accorder
« par sa grâce le don de discerner les esprits, afin qu'ainsi qu'il
« est écrit : *Nous ne nous laissons pas emporter à toutes sortes*
Ephes. 4. « *de vents.*

« Je voulais finir ce discours, et en me contentant de ce que
« je vous ai dit, ne vous point parler de ce qui m'est arrivé à
« moi-même. Mais afin que vous ne croyiez pas que je vous aie
« rapporté toutes ces choses à cause seulement qu'elles me sont
« venues en l'esprit, et que vous y ajoutiez foi, comme étant véri-
« tables, et ne vous ayant rien proposé que je ne sache par

« expérience, je vous dirai encore ce que j'ai vu des embûches
 « et des artifices des démons, bien qu'en cela je semble com-
 « mettre une imprudence. Mais Dieu qui m'entend, sait quelle
 « est ma sincérité, et que ne me considérant nullement en tout
 « ceci, je ne le fais que pour l'amour de vous, et par le désir de
 « votre avancement spirituel.

« Combien de fois les démons me disant que j'étais un saint,
 « les ai-je maudits au nom du Seigneur? Combien de fois me
 « prédisant le débordement du Nil, leur ai-je répondu : De quoi
 « vous mêlez-vous? Quelquefois, venant avec menaces, ils m'en-
 « vironnaient de tous côtés comme des troupes de soldats armés,
 « tant de pied que de cheval; et quelquefois aussi ils remplis-
 « saient de serpents et de bêtes sauvages le lieu où je demeurais.
 « Alors je chantais ce verset du psaume : *Ils se glorifient en*
 « *leurs chariots et en leurs chevaux; mais nous ne nous glori-*
 « *fions qu'au nom du Seigneur notre Dieu.* Et après m'être mis
 « en prière, tous leurs efforts étaient rendus inutiles.

l'psal. 19.

« Une autre fois, m'abordant de nuit avec une grande lumière
 « qui n'était que feinte, ils me dirent : Nous venons, Antoine,
 « pour t'éclairer. Je fermai les yeux, je me mis en oraison, et
 « aussitôt cette lumière diabolique fut éteinte. Quelques mois
 « après ils vinrent en chantant des psaumes et parlant de l'É-
 « criture sainte : sur quoi, *je demeurai comme un sourd qui*
 « *n'entend rien.* Une autre fois ils ébranlèrent tout mon mona-
 « stère, et je priai Dieu afin que mon âme ne fût point ébranlée.
 « Ils revinrent à quelque temps de là en battant des mains, en
 « sifflant et en sautant. Mais m'étant mis en prière et à chanter
 « des psaumes, ils commencèrent aussitôt à pleurer et à se
 « plaindre comme ayant perdu toute force. Alors je louai Notre-
 « Seigneur, qui, domptant ainsi leur audace et leur folie, les
 « rendait si méprisables.

Psal. 17

« Un jour, le démon m'apparut d'une grandeur démesurée, et
 « eut l'impudence de me dire : Je suis la force et la providence

« de Dieu, et je te ferai telle faveur que tu voudras. Alors, en
 « proférant le nom de Jésus-Christ, je lui crachai au visage ; et
 « m'efforçant de le frapper, il sembla que j'en fusse venu à bout,
 « ce grand fantôme et toute la troupe des démons qui le
 « suivaient s'étant évanouis aussitôt que j'eus prononcé ce nom
 « qui leur est si redoutable.

« Une autre fois, comme je jeûnais, cet imposteur me vint
 « trouver en habit de solitaire, et en me présentant la figure
 « d'un pain, me dit pour me tromper : Mange, et donne quelque
 « relâche à tes travaux excessifs, tu es un homme comme les au-
 « tres, et tu succomberas si tu continues dans ces grandes aus-
 « térités. Connaissant ses ruses et ses artifices, je me levai pour
 « prier ; ce que ne pouvant supporter, il fut vaincu et s'évanouit
 « de devant mes yeux en sortant par la porte comme une fumée.

Rom. 8.

« Combien de fois m'a-t-il présenté de l'or en apparence dans
 « le désert, afin seulement que je le touchasse et le regardasse ?
 « Mais, au lieu de cela, je chantais des psaumes, et lui séchait
 « de dépit. Il m'a souvent couvert de plaies, et je disais : *Rien*
 « *ne me saurait séparer de l'amour de Jésus-Christ.* A ces pa-
 « roles les démons s'entrefrappaient les uns les autres. Car ce
 « n'est pas moi qui les ai domptés, et qui ai rendu toutes leurs
 « forces inutiles ; mais c'est le Seigneur qui a dit : *Je voyais*
 « *Satan tomber du ciel comme un éclair.*

Luc. 10.

« Voilà, mes chers enfants, ce qui m'est arrivé en particulier
 « et ce que j'ai voulu vous dire, me souvenant de ce que l'Apôtre
 « a fait en pareille rencontre ; afin que ni le découragement, ni
 « la crainte de toutes les illusions du diable et des démons ne
 « soient jamais capables d'affaiblir votre sainte résolution. Mais
 « puisque, par le désir de vous voir avancer dans la vertu, j'ai
 « passé par-dessus les lois de la prudence ordinaire, en vous
 « racontant toutes ces choses, je veux encore vous en rapporter
 « une pour augmenter votre assurance contre ces ennemis des
 « hommes. Et vous pouvez hardiment me croire : car je ne

« mens pas. Quelqu'un ayant un jour frappé à ma porte dans le
 « monastère, je sortis et vis un homme d'une extraordinaire
 « grandeur. Lui ayant demandé qui il était, il me répondit : Je
 « suis Satan. Qu'as-tu à faire ici? lui dis-je alors. Il me répliqua :
 « Pourquoi est-ce que tous les solitaires m'accusent injustement?
 « Pourquoi est-ce que tous les chrétiens me donnent sans cesse
 « des malédictions? Mais pourquoi, lui répondis-je, leur fais-tu
 « toujours du mal? Je ne leur en fais point, dit-il; mais c'est
 « eux-mêmes qui s'en font : car j'ai perdu toute ma force. Et
 « n'ont-ils pas lu : *Enfin l'ennemi a été désarmé; tu as détruit*
 « *toutes ses villes?* Il ne me reste plus un seul lieu où je com-
 « mande; je n'ai plus aucune arme, et je ne possède pas une
 « seule ville. Les chrétiens sont répandus dans tout le monde,
 « et les déserts même sont remplis de solitaires. Qu'ils veillent
 « donc sur eux-mêmes, si bon leur semble, et ne fassent plus
 « avec tant d'injustice toutes ces imprécations contre moi. Alors,
 « admirant la grâce de Dieu, je lui dis : Encore que tu sois
 « toujours menteur et que tu ne dises jamais la vérité, tu viens
 « de la dire maintenant malgré toi. Car il est sans doute que
 « Jésus-Christ venant au monde a ruiné toutes tes forces, et en
 « te portant par terre t'a désarmé entièrement. Le démon en-
 « tendant proférer ce nom de notre Sauveur, et sentant par là
 « augmenter l'ardeur de son supplice, disparut aussitôt. Or, s'il
 « avoue lui-même qu'il ne peut rien, n'avons-nous pas raison de
 « le mépriser avec tous ses démons? Voilà quels sont les artifices
 « de notre ennemi et de tous ces chiens infernaux; mais con-
 « naissant leur faiblesse, il nous est bien aisé de n'en tenir
 « compte. Gardons-nous donc de perdre courage; ne remplissons
 « point notre esprit de vaines terreurs, et ne nous donnons pas
 « de la crainte à nous-mêmes, en disant : Mais si le démon venait
 « à cette heure pour me tenter? Mais s'il m'enlevait pour me
 « porter par terre? Mais si en sortant tout d'un coup de ses em-
 « bûches, il m'épouvantait de telle sorte qu'il me mît dans le

Psal. 9.

« trouble? N'ayons aucune de ces pensées, et ne nous affligeons
« point comme si nous étions près de périr. Au contraire, soyons
« pleins de confiance, et réjouissons-nous toujours, comme
« devant être sauvés : et parce que le Seigneur est avec nous,
« lui qui a mis les démons en fuite et détruit toute leur puis-
« sance, pensons continuellement que le Seigneur nous étant
« ainsi toujours présent, les démons ne nous sauraient faire
« aucun mal. Car ils se conduisent envers nous selon l'état
« auquel ils nous trouvent, et forment les visions qu'ils nous pré-
« sentent selon les pensées qu'ils reconnaissent que nous avons
« dans l'esprit. Ainsi s'ils nous trouvent craintifs et troublés, ils
« nous attaqueront aussitôt en la même sorte que des voleurs
« attaquent une maison, qu'ils savent n'être gardée de personne,
« et augmenteront par de nouvelles frayeurs celles que nous
« aurons déjà dans l'esprit, en y joignant des visions et des me-
« naces ; ce qui tourmente misérablement une pauvre âme. Que
« si, au contraire, ils nous trouvent pleins de joie en Notre-
« Seigneur ; s'ils nous trouvent méditant ses commandements, et
« considérant que toutes choses étant entre ses mains, les démons
« ne peuvent rien contre les chrétiens, ils n'auront aucune puis-
« sance de nous nuire ; mais voyant nos âmes dans ces senti-
« ments, ils s'en retourneront avec confusion et avec honte.
« Ainsi trouvant Job fortifié de la sorte contre lui, il le quitta ;
« et trouvant Judas dénué de semblables armes, il le rendit son
« esclave. C'est pourquoi, si nous voulons triompher de cet en-
« nemi, ayons toujours dans l'esprit de saintes pensées ; que nos
« âmes soient continuellement dans la joie par l'espérance des
« biens à venir, et alors nous considérerons toutes les illusions
« des démons comme une vapeur et une fumée, et les verrons
« plutôt nous fuir que non pas nous persécuter. Car, comme je
« l'ai déjà dit, ils sont extrêmement timides, parce qu'ils n'igno-
« rent pas quelle est l'ardeur de ces flammes éternelles destinées
« pour leur supplice.

« Mais pour faire que vous ayez encore moins de peur de ces esprits de ténèbres, je veux vous donner une marque qui vous servira à les connaître. Lorsque quelque vision vous paraîtra, au lieu de vous laisser troubler par la crainte, interrogez avec assurance celui qui se présentera à vous, en lui disant : Qui es-tu ? et d'où viens-tu ? Car si cette apparition est d'un bon ange, il vous éclaircira de vos doutes par ses réponses, et changera votre appréhension en joie. Et si c'est un démon, il sera soudain terrassé en voyant la fermeté de votre esprit ; n'y ayant point de plus grande preuve de l'avoir tranquille, que de lui demander ainsi qui il est, et d'où il vient. Ainsi le fils de Navé fut informé de ce qu'il désirait de savoir, et le démon ne se put cacher à Daniel lorsqu'il l'interrogea. »

Chapitre III.

Ce discours d'Antoine remplit de joie tous les assistants, augmenta dans les uns l'amour de la vertu, chassa de l'esprit des autres la négligence, fit cesser la vanité de ceux qui avaient trop bonne opinion d'eux-mêmes, leur persuada à tous de mépriser les embûches des démons, et les remplit d'admiration pour la grâce si particulière que Dieu lui avait faite de discerner les esprits.

Mais tandis que le Saint encourageait ses disciples, sa prudence, égale à son zèle, le portait aussi à ne point se perdre de vue. Il se retirait souvent dans une pleine solitude pour vaquer seul au salut de son âme, et passant alternativement de la retraite aux exercices de la charité, il se remplissait dans l'oraison pour ne donner que de son abondance.

Il apprit par l'apparition d'un esprit céleste, quelle vie il devait mener à son particulier. Se trouvant un jour tenté d'ennui et agité de diverses pensées, il se plaignit à Dieu de ce que ce trouble l'empêchait d'opérer son salut, et le pria de lui inspirer

ce qu'il devait faire. Après cette prière il sortit de sa cellule, et vit quelqu'un qui lui ressemblait parfaitement, comme si c'eût été un autre lui-même, qui était assis et appliqué à faire des nattes avec des feuilles de palmier, et puis quittait le travail pour faire oraison, après laquelle il reprenait le travail, qu'il quittait ensuite pour recommencer la prière. C'était un ange qui lui apparaissait sous cette forme, et qui lui dit qu'il fit ainsi et qu'il serait sauvé. Cette représentation lui servit de règle de conduite ; il s'y conforma en passant successivement de la prière au travail des mains, et du travail à la prière ; si pourtant on peut dire qu'il interrompit jamais son oraison, puisqu'en travaillant il avait habituellement son esprit élevé à Dieu.

Son travail ordinaire, conformément à cette apparition de l'ange, était de faire des nattes, et les solitaires s'y exerçaient communément, parce que les faisant assis, cette situation leur était plus commode pour se conserver dans le recueillement. Il ne laissait pourtant pas de labourer quelquefois la terre et de cultiver des jardins.

Nous avons vu qu'il ne mangeait qu'après le soleil couché. Il passait aussi cinq jours en certain temps sans rien prendre, et après un si long jeûne il se contentait d'un pain de six onces, qu'il faisait tremper dans l'eau avec du sel. Il y ajoutait d'autres fois quelques dattes ; et lorsqu'il fut vieux, ses disciples obtinrent qu'il leur permît de lui apporter tous les mois des olives, des légumes et de l'huile.

Il lui arrivait souvent de passer la nuit entière en oraison ; ou bien, après avoir reposé jusqu'à minuit, il se levait et priait, les bras étendus, jusqu'au lever du soleil, ou même jusqu'à trois heures du soir. Il trouvait tant de goût dans ce saint exercice, que lorsqu'il voyait venir le jour, il s'écriait : « O soleil, pour-
« quoi viens-tu me distraire par tes rayons, comme si tu ne te
« levais que pour me dérober la clarté de la véritable lumière ? »
Cassien, qui rapporte ce trait du Saint, ajoute que parlant de

l'oraison, il disait que celle d'un religieux n'était pas parfaite, lorsqu'en priant il connaissait et s'apercevait lui-même qu'il priait : ce qui fait voir combien dans ses prières il était élevé au-dessus des sens.

Les douceurs qu'il y goûtait lui donnaient tant d'éloignement des soins du corps, qu'il regardait le boire et le manger comme des nécessités affligeantes, auxquelles il ne se rendait qu'à regret. Il avait même honte de s'y voir assujetti ; ce qui faisait qu'étant quelquefois sur le point de se mettre à table avec ses frères, il les quittait, ou pour ne point manger du tout, ou pour manger en particulier, rougissant de le faire devant les autres.

Toute la suite de sa vie était dure et laborieuse ; mais cela n'empêchait pas qu'il n'usât d'une très-grande douceur envers les autres, surtout pour les austérités du corps ; car bien qu'il les crût fort utiles, il voulait qu'on s'y portât avec discrétion, principalement les jeunes solitaires ; disant que, sans ce tempérament, s'ils veulent se conduire par leur propre jugement dans ces exercices, ils risquent de tomber dans l'illusion et de faire des chutes. Se trouvant un jour en conférence avec plusieurs anciens du désert, on agita la question sur la vertu la plus propre à garantir les solitaires des pièges du démon, et les conduire plus sûrement à la perfection. Les uns disaient que c'étaient les jeûnes et les veilles ; les autres le détachement de toutes choses ; d'autres la plus grande retraite dans le fond du désert, et d'autres l'exercice de la charité envers le prochain. Saint Antoine, après les avoir tous entendus, décida que c'était la discrétion. « Car, leur disait-il, quoique toutes les vertus que vous venez de marquer soient nécessaires à ceux qui veulent posséder Dieu, l'expérience que nous avons de la chute de plusieurs, ne nous permet pas d'établir en ces choses le principal et le plus infallible moyen de parvenir à cette fin. Nous avons souvent vu des solitaires, très-exacts à observer les veilles et les jeûnes ; d'autres ardents pour la retraite ; d'autres qui pratiquaient une pauvreté ex-

« trême ; d'autres enfin qui se dévouaient de tout leur cœur aux « exercices de la charité, et cependant ils sont tombés dans l'illusion par des chutes déplorables, pour n'avoir pas suivi les « règles de la discrétion dans le bien qu'ils avaient commencé ? »

C'était pour la même raison que, quoique ses austérités fussent grandes, il céda sans peine et sans jalousie à d'autres qui en faisaient plus que lui. Son attention principale était de croître en amour de Dieu ; et il s'y était rendu si parfait, qu'on rapporte de lui ces paroles admirables : *Je ne crains plus Dieu, mais je l'aime* ; ce qu'il ne disait pas par une vaine présomption, mais par un transport d'amour et par une naïve effusion de cette ardente charité dont son âme était embrasée.

Il en donna une preuve bien éclatante, lorsque l'empereur Maximin ¹ renouvela la persécution contre l'Église. Le désir de marquer son amour envers Jésus-Christ le transporta dans Alexandrie, ou pour y souffrir le martyre, ou tout au moins pour y aider les confesseurs à l'endurer courageusement. Il exhorta d'autres solitaires à faire comme lui, en leur disant : « Allons à ce « glorieux combat de nos frères, pour le soutenir avec eux, ou, si « nous n'avons pas ce bonheur, pour être les spectateurs de leur « triomphe. » En effet, plusieurs moines le suivirent, et comme il ne pouvait pas se livrer lui-même aux persécutions, cela n'étant pas permis, il servait les chrétiens condamnés aux mines, ou détenus dans les prisons, et les suivait lorsqu'on les menait devant les tribunaux, en les exhortant avec un zèle intrépide à souffrir constamment la rigueur des tourments.

Le juge voyant combien les exhortations des solitaires fortifiaient les chrétiens dans la foi, leur fit défendre de demeurer davantage dans la ville. S'ils n'obéirent pas tous, ils se cachèrent pour la plupart ; mais Antoine lava sa robe pour se faire mieux

¹ Il s'agit de Maximin Daïa qui eut le gouvernement de la Syrie et de l'Égypte, en 305, prit le titre d'Auguste, en 307, et s'empoisonna à Tarse, en 313.

remarquer, et se tint le lendemain sur un lieu élevé, afin que le tyran pût plus aisément l'apercevoir à son passage. Mais bien que celui-ci le vît, et que même son intrépidité causât de l'étonnement à tous les spectateurs, Dieu ne permit pas qu'on l'arrêtât, le réservant pour remplir ses desseins dans la solitude. Ainsi, après qu'il eut persévéré à servir les saints martyrs jusqu'à la mort de saint Pierre, patriarche d'Alexandrie, qui fut le dernier qui souffrit dans cette persécution ¹, il retourna à son monastère pour s'y condamner à un genre de martyre, dont la durée compensa les tourments qu'il n'avait pas eu occasion de souffrir.

Ce fut dans cette vue qu'il embrassa avec plus d'ardeur que jamais, les travaux de la pénitence, s'y excitant par la considération des souffrances des Saints, dont il venait d'être témoin. Il s'enferma de nouveau, résolu de ne plus sortir, ni de ne recevoir personne dans le lieu de sa retraite; mais il ne put empêcher qu'on ne recourût à lui de toutes parts, et Dieu accordait des miracles à ceux qui venaient implorer le secours de ses prières, bien qu'il ne se laissât pas voir, ni même qu'il leur parlât.

Entre les autres, un officier de guerre nommé Martinien, dont la fille était tourmentée du démon, vint frapper longtemps à sa porte, le conjurant d'obtenir de Dieu sa délivrance. Antoine ne lui ouvrit point; mais il lui dit seulement: « Pourquoi venez-vous
« troubler mon repos? Je suis homme comme vous. Si vous avez
« de la foi, priez Dieu, et il vous accordera ce que vous deman-
« dez. » Martinien suivit cet avis, et étant rentré à sa maison il trouva sa fille guérie.

Se voyant exposé sans cesse à de pareilles demandes, et craignant autant la tentation de la vanité, qu'il était détourné de la retraite, il se détermina à s'aller cacher dans les Bucolies en haute Thébaïde, où il n'y avait que des hommes sauvages dont il espérait n'être pas connu.

¹ Saint Pierre d'Alexandrie subit le martyre le 26 novembre 310. Il eut la tête tranchée.

Tandis qu'il attendait sur le bord du fleuve un bateau sur lequel il pût monter, il entendit une voix qui lui dit : « Antoine, « où vas-tu, et quel est ton dessein ? » Il répondit sans s'étonner : « Je veux aller dans la haute Thébàïde, parce qu'ici le peuple « demande de moi des choses qui sont au-dessus de mes forces, « et ne me laisse point en repos. » La voix lui repliqua que, s'il suivait son dessein, il verrait redoubler ses peines ; mais que s'il voulait jouir du repos, il se retirât dans le fond du désert, et qu'il n'avait qu'à se joindre pour cela à quelques Sarrazins ou Arabes qui passaient dans ce moment, et qu'ils lui en montreraient le chemin.

Il obéit, et arriva après trois jours et trois nuits de marche à l'endroit où Dieu voulait qu'il fixât sa demeure pour le reste de ses jours.

Saint Jérôme en fait la description en ces termes : « C'est une « montagne pierreuse d'environ mille pas. Elle pousse de son « pied des eaux dont le sable boit une partie, le reste qui tombe « plus bas forme peu à peu un petit ruisseau, sur le bord duquel « on voit grand nombre de palmiers qui contribuent beaucoup « à rendre ce lieu commode et agréable. »

C'est ce qu'on appelle le mont Colzin et qu'on a depuis nommé le mont Saint-Antoine. Il y reconnut la demeure que Dieu lui avait destinée, et s'y établit d'autant plus volontiers, qu'il n'y avait que les Sarrazins avec qui il était venu, qui en eussent connaissance. Sa cellule était si étroite, qu'elle ne contenait en carré qu'autant d'espace qu'un homme en peut occuper en étendant les pieds. Il y en avait encore deux autres de la même grandeur, taillées dans le roc au sommet de la montagne, où l'on ne montait qu'avec bien de la difficulté par un sentier fait en forme de limaçon.

Le Saint se retirait dans une de ces deux cellules, lorsqu'il voulait fuir la presse ; car il ne put demeurer longtemps inconnu. Ses enfants spirituels l'y découvrirent après de longues recherches

et prirent soin de lui fournir du pain ; mais voulant leur épargner cette fatigue, il les pria de lui apporter une bêche, une cognée et un peu de blé dont il sema un petit terrain ; ce qui lui rendit suffisamment pour son entretien, ayant une joie extrême de n'être plus à charge à personne.

On voit dans la vie de saint Hilarion, qu'il y fit aussi quelques autres ouvrages ; car un an après sa mort, ce Saint étant venu visiter sa demeure, ses disciples le conduisirent par tous les endroits de la montagne, en lui disant : « Voici où il avait accoutumé de chanter des psaumes ; voici où il priait ; voici où il travaillait ; voici où il se reposait lorsqu'il était fatigué ; lui-même a planté cette vigne et ces arbrisseaux ; lui-même a fait cette aire ; lui-même a creusé ce réservoir avec beaucoup de travail pour arroser son jardin. » Ils lui dirent aussi, en lui montrant ce jardin planté de petits arbres et plein de légumes, que, trois ans auparavant, des ânes sauvages qui venaient boire le lui ayant ravagé, il commanda au premier de s'arrêter, et lui donnant doucement de son bâton dans le flanc, il lui dit : « Pour quoi mangez-vous ce que vous n'avez pas semé ? » et que, depuis ce temps-là, ces animaux ne lui firent plus de dégât.

Il n'en fut pas de même des malins esprits qui infectèrent ce lieu plus que jamais, soit pour l'effrayer, soit pour l'obliger à leur céder la place. Tantôt ils y faisaient entendre de grands bruits, des voix confuses et comme des gens armés qui s'entrechoquaient ; tantôt ils lui apparaissaient sous la figure de bêtes sauvages ; et une fois qu'il priait, ils en rassemblèrent autour de lui un si grand nombre, qu'il y a tout lieu de penser qu'il n'en resta pas une seule dans tout le désert. Il reconnut que ce n'était qu'une ruse du démon, et dit à ces animaux : « Si Dieu vous a donné le pouvoir de me nuire, je consens volontiers que vous me dévoriez ; mais si ce sont les démons qui vous ont amenés ici, retirez-vous, car je suis serviteur de Jésus-Christ. » A peine eut-il fini ces paroles, qu'ils s'enfuirent tous avec une vitesse étonnante.

Quelque désir qu'il eût de vivre dans la retraite, il fut encore forcé de se rendre aux instances de ses religieux, qui le pressèrent de descendre de sa montagne, pour venir visiter les monastères qu'il avait établis. Il entreprit donc ce voyage avec quelques-uns de ses disciples, et Dieu fit voir par un miracle qu'il approuvait sa charité. Comme le trajet de sa montagne à ces monastères était long, et qu'on ne trouvait point d'eau dans le chemin qui fût bonne à boire, il en fallut porter sur un chameau ; mais la provision leur manqua au milieu du chemin, et l'excessive chaleur qu'il faisait dans ces climats brûlants, augmentait l'ardeur de leur soif. Ces bons solitaires furent réduits à une si grande extrémité, que, laissant aller le chameau et demeurant couchés par terre, ils n'attendaient plus que la mort.

Le saint vieillard, pénétré de douleur de les voir dans cette triste situation, s'éloigna d'eux à quelque distance, et levant les mains au ciel, pour en obtenir du secours, le Seigneur fit sortir du lieu même où il priait, une fontaine dont ils se désaltérèrent. Ils remplirent aussi les peaux de bouc qu'ils avaient vidées et en chargèrent leur chameau, qu'ils trouvèrent arrêté par le licol entortillé à une pierre.

On ne saurait bien exprimer quelle fut la joie des solitaires qu'il alla visiter, quand ils eurent le bonheur de le voir ; tous le considérant comme leur père et le chérissant autant qu'ils respectaient sa vertu. Ils recevaient avec une sainte avidité les paroles de vie qu'il leur disait, et ses discours leur inspiraient une si grande ardeur de croître en vertu, que le saint patriarche en était merveilleusement consolé.

Ce fut dans ce voyage qu'il eut aussi la consolation de trouver sa sœur à la tête d'une communauté de vierges, dont elle n'était pas moins devenue la supérieure par ses vertus, que par son âge.

Après qu'il eut ainsi satisfait les pieux désirs de ses enfants spirituels, il revint à sa montagne, où plusieurs solitaires conti-

nuèrent à le venir voir, ainsi que d'autres personnes affligées de divers maux. Il instruisait ceux-là par ses avis salutaires ; et, toujours attendri sur les misères d'autrui, il obtenait en faveur de ceux-ci des miracles du Ciel par ses prières.

Il guérit un nommé Fronton, de la famille de l'empereur, d'une maladie si extraordinaire, qu'il se coupait la langue avec les dents. Il rendit aussi la santé à une fille paralytique et affectée d'une humeur si maligne et si corrompue, que se déchargeant par les yeux, le nez et les oreilles, il s'y engendrait des vers.

Mais ce qui mérite encore plus notre admiration, ce grand saint était si humble, que quand Dieu, pour des raisons qui nous sont impénétrables, n'exauçait pas ses prières, il se soumettait sans peine à sa divine volonté, et exhortait les autres à s'y soumettre ; ou bien il les envoyait à d'autres solitaires, pour obtenir de Dieu par leur moyen ce qu'il n'avait pu lui-même obtenir, se regardant comme bien inférieur à leur mérite, et s'étonnant qu'on vint le trouver, tandis qu'on pouvait s'adresser à eux.

Sa solitude n'était pas seulement un lieu de prodiges, elle était une montagne de visions par les fréquentes révélations dont Dieu l'y favorisait. Il apprit par cette voie que de deux solitaires qui le venaient voir, l'un était mort de soif dans la route, et l'autre allait périr de même, s'il ne se fût hâté de lui envoyer ses disciples pour le secourir. Il vit aussi l'âme de saint Ammon de Nitrie monter au ciel, et connut par là le moment de sa mort ; ce qui fut vérifié un mois après par deux solitaires venus de Nitrie, où ce saint demeurait ¹. Nous verrons dans la vie d'Euloge d'Alexandrie, qui vint prendre son avis au sujet d'un malade qu'il servait,

¹ Nitrie, marais de la Basse-Égypte à l'ouest, contenant plusieurs lacs d'où l'on a toujours tiré une grande quantité de nitre. La Nitrie formait un nome ou province. On l'appelle aujourd'hui vallée de Natron ; elle commence à 70 kil. à l'ouest du Caire. Elle a 110 kil. du nord-ouest au sud-ouest.

comment Dieu lui avait fait connaître dans l'oraison le sujet qui le lui amena.

D'autres fois Dieu l'instruisait lui-même sur les vertus par des visions particulières, dont il se servit également pour l'édification de ses frères. S'étant mis en prière à l'heure de None avant le repas, il fut ravi en esprit, et il lui sembla que les anges l'enlevaient au ciel, et que les démons s'opposaient à son passage. Les esprits bienheureux prenaient sa défense et demandaient aux démons s'ils avaient quelques droits sur lui. Ceux-ci alléguaient les péchés qu'il avait commis depuis sa naissance ; mais les anges leur répondirent que Dieu les lui avait pardonnés, et que s'ils avaient quelque chose à lui reprocher depuis qu'il avait embrassé la vie monastique, ils pouvaient le dire ; mais n'ayant rien à répliquer, la voie du ciel lui demeura libre. Antoine, revenu de son extase, ne pensa pas à prendre son petit repas ordinaire ; il passa le reste du jour et de la nuit à prier et à gémir, considérant quels sont les ennemis qui s'opposent à notre salut.

Une autre fois qu'il avait discoursu avec d'autres solitaires de l'état des âmes après la mort, il entendit la nuit suivante une voix qui lui dit : « Antoine, lève-toi, sors et regarde. » Il se leva et vit un fantôme terrible, dont la tête semblait toucher les nues, et qui étendait ses bras pour arrêter ceux qui voulaient monter au ciel. Il réussissait en plusieurs ; mais d'autres lui échappaient et se moquaient de ses menaces. La même voix qui l'avait appelé ajouta : « Remarque bien ce que tu vois ; » et en même temps, Dieu développant le sens de cette vision lui fit connaître que ce fantôme était le démon, qui s'efforçait d'empêcher les âmes de tendre au ciel, mais qu'il ne pouvait rien contre celles qui ne veulent pas s'assujettir à lui par le péché. Il vit encore, dans une autre oraison, toute la terre couverte de filets, et comme il pensait en lui-même qui pourrait échapper à tant de pièges, il lui fut répondu par une voix céleste, que ce serait l'âme humble.

Pour le confirmer dans l'humilité, si nécessaire à un homme élevé comme il l'était par des dons si merveilleux, Dieu lui manifestait quelquefois l'éminente vertu de quelques saints personnages, qu'il avait conservés jusqu'alors inconnus au reste des hommes. C'est ainsi qu'il lui révéla le mérite de saint Paul, premier ermite, et celui d'un corroyeur d'Alexandrie, dont la principale pratique était de se dire tous les matins à soi-même, dans les sentiments d'une sincère humilité : Tous les habitants de cette ville font leur devoir, et travaillent à gagner le ciel, et moi seul je mérite l'enfer à cause de mes péchés.

On peut voir dans le recueil des *Vies des Pères des déserts* d'autres exemples de cette nature. Mais nous ne saurions passer sous silence la célèbre vision qu'il eut des maux que les Ariens devaient commettre après sa mort, dans Alexandrie ; vision rapportée par saint Athanase et saint Jean Chrysostome, et avouée de toute l'antiquité ; voici comment saint Athanase la rapporte.

« Antoine, étant un jour assis, entra en extase et demeura long-temps en cet état, jetant de grands soupirs. Une heure après, « soupirant encore, il se tourna vers ceux qui étaient présents, « et se leva tout tremblant pour prier de nouveau. Il demeura « encore fort longtemps à genoux, et se releva enfin en versant « un torrent de larmes. Ses disciples, saisis de frayeur, le pressèrent si fort de leur dire ce que Dieu lui avait fait connaître, « que ne pouvant leur résister, il leur dit : O mes enfants ! la « mort me serait bien plus douce, que de voir arriver ce que « Dieu vient de me révéler. Il s'arrêta à ces mots ; et ses disciples le pressant davantage, il poursuivit ainsi en versant quantité de larmes : La colère de Dieu doit tomber sur son Église. « Elle sera livrée à des gens comparables aux bêtes par leur « inhumanité. J'ai vu la table du Seigneur environnée de mulets « qui renversaient tout à coups de pieds, et ces coups de pieds « étaient comme d'une confusion de bêtes qui sautent et qui « tuent ; et j'ai ouï une voix qui m'a dit : Mon autel sera profané. »

Cette prédiction se vérifia, deux ans après, par les ravages que les ariens firent dans les églises, et principalement dans Alexandrie, lorsqu'ils mirent par violence sur la chaire de cette ville le détestable Grégoire de Cappadoce, à la place de saint Athanase, qu'ils en avaient chassé ; car Philagre, préfet d'Égypte, qui avait été donné par l'empereur à Grégoire pour lui prêter main-forte, ayant gagné dans Alexandrie les païens, les Juifs et les gens déréglés, il les envoya par troupes avec des épées et des bâtons contre les catholiques rassemblés dans les églises. Ils se jetèrent d'abord dans celle qui portait le nom de Quirin ; dépouillèrent les vierges sacrées, les traitèrent indignement, foulèrent aux pieds les moines, dont plusieurs moururent, en assommèrent d'autres à coups de bâton et en vendirent d'autres comme des esclaves. Les saints mystères furent jetés à terre par les païens, qui sacrificèrent sur la sainte table des oiseaux et des pommes de pin en l'honneur de leurs idoles, et prononcèrent d'horribles blasphèmes contre Jésus-Christ. Ils brûlèrent aussi les Livres saints ; quelques-uns entrèrent avec des Juifs dans le baptistère, et s'étant mis tout nus, y firent et y dirent des infamies qu'il n'est pas permis de raconter. L'église fut abandonnée en proie à leur violence et à leur avarice. Ils enlevèrent tout ce qu'ils purent trouver, jusqu'aux dépôts des particuliers qu'on y gardait. Ils burent le vin consacré à Dieu, ou le répandirent ; ils pillèrent l'huile ; ils emportèrent les portes et les balustres ; ils jetèrent les lampes à terre et allumèrent les cierges des églises en l'honneur des idoles : on ne vit jamais tant de fureur, d'infamie, d'impiété et d'acharnement contre Jésus-Christ et ses serviteurs.

Mais après que saint Antoine eut prédit ces malheurs à ses disciples, il ne voulut pas les priver de la consolation d'en savoir la fin, et il ajouta : « Ne perdez pas néanmoins courage, mes « enfants ; si le Seigneur est à présent en colère, il aura encore « pitié de nous. L'Église recouvrera sa première splendeur, et « ceux qui seront demeurés fermes dans la foi, seront rétablis

« avec honneur. On verra l'impiété se cacher dans les antres
« ténébreux d'où elle est sortie, et la religion s'étendra plus que
« jamais. Quant à vous, prenez garde de ne vous laisser jamais
« infecter du venin des ariens; leur doctrine, bien loin de venir
« des apôtres, n'a d'autre auteur que le démon. Elle est même
« extravagante; et ceux qui la soutiennent sont justement figurés
« par des mulets qui n'ont ni esprit ni raison. » Ainsi parlait le
grand Antoine à ses disciples dans l'ardeur du zèle dont il brûlait,
pour le soutien de la vraie foi.

C'était par ce même zèle qu'il détestait les schismatiques et les hérétiques; il ne voulut jamais avoir de liaison avec eux, ni même leur parler familièrement, disant que l'amitié et la communication avec de telles gens étaient la ruine des âmes. Il chassa honteusement de sa montagne des ariens qui avaient osé y venir, et dont il reconnut bientôt l'impiété.

Quelques-uns de cette secte ayant fait courir le bruit qu'il pensait comme eux, le Saint, dont l'humilité eût souffert en silence toute autre calomnie, s'étonna de leur impudence, et animé d'une sainte colère contre cette fausseté, où la gloire de Jésus-Christ était plus intéressée que la sienne, il vint, à la sollicitation des évêques orthodoxes, dans Alexandrie, et y combattit publiquement les ariens, exhortant les fidèles à n'avoir aucun commerce avec eux, et disant qu'ils ne différaient point des païens, et que toutes les créatures s'élevaient contre eux, parce qu'ils abaissaient à leur rang celui qui les avait créées.

Sa présence dans cette grande ville fit un effet merveilleux sur le cœur des peuples. Ils étaient comblés de joie de l'entendre prononcer anathème contre l'hérésie. Tous s'empressaient de le voir. Les prêtres mêmes des païens allaient à l'église, demandant à parler à l'homme de Dieu : car c'est ainsi qu'on l'appelait. Il y fit plusieurs prodiges; et saint Athanase avoue que dans le peu de temps qu'il y demeura, il se convertit plus d'infidèles à la foi, qu'il ne s'en était converti auparavant dans toute une année.

Il y vit aussi Didyme, ce célèbre aveugle, qui, quoiqu'il eût perdu la vue depuis l'âge de quatre ans, s'était rendu très-habile en toute sorte de sciences ¹, et était alors très-estimé des prélats catholiques, à cause de la pureté de sa foi. Antoine lui demanda dans un entretien familier, s'il n'avait pas du regret de la perte de sa vue. Didyme avait quelque honte de l'avouer ; mais le Saint le pressant de lui répondre, il confessa qu'il en avait de la peine ; sur quoi il lui répliqua : « Je m'étonne qu'un homme aussi judicieux que vous, regrette des yeux qui nous sont communs avec les mouches, les fourmis et les pucerons, et qu'il ne se réjouisse pas plutôt de posséder la lumière des apôtres et des saints. Il vaut bien mieux, ajouta-t-il, être éclairé dans l'esprit que dans le corps ; et avoir ces yeux spirituels qui ne sont pas obscurcis par les pailles du péché, que d'avoir ces yeux de chair dont un seul mauvais regard peut précipiter un homme dans les enfers. »

Chapitre IV.

Antoine ayant rendu dans Alexandrie un témoignage si éclatant à la divinité de Jésus-Christ, reprit le chemin de sa montagne, où il fut de nouveau recherché par une infinité de gens. Ses prodiges et ses vertus y attiraient tant de monde, que, pour en faciliter le voyage dans ce désert où l'eau manquait, un diacre d'Aphrodite, nommé Baisan, prit l'expédient de louer des chameaux, pour y mener en moins de temps ceux qui voulaient aller voir le saint solitaire.

L'orgueil de la philosophie païenne céda en ce point à la curiosité, et fut confondu par la sagesse d'Antoine. Car bien qu'il n'eût pas appris les lettres humaines, sa prudence et la

¹ Il donna par la suite dans les erreurs d'Origène.

vivacité de son esprit y suppléaient avec supériorité; et surtout ces lumières surnaturelles qu'il puisait par la contemplation dans l'éternelle Vérité.

Deux philosophes grecs en firent l'expérience. Ils étaient venus sur sa montagne dans le dessein de le surprendre; mais il les reconnut de loin, vint au-devant d'eux, et leur dit : « Pourquoi, ô philosophes ! avez-vous pris tant de peines pour voir un insensé ? » Ils lui répondirent qu'ils ne le croyaient pas tel, et qu'ils étaient plutôt persuadés de sa sagesse. Mais Antoine, qui prévoyait leur réponse, en prit avantage et les mena bientôt à son but par celle qu'il leur fit : « Si vous croyez que je suis sage, leur répliqua-t-il, vous devez imiter ma sagesse ; car il faut imiter ce qu'on estime. Comme donc si j'étais allé vous chercher, vous vous croiriez en droit d'exiger que je suivisse votre exemple, c'est à vous à suivre le mien en vous faisant chrétiens, puisque vous venez à moi comme à un homme sage. » L'histoire ne dit pas s'ils suivirent un si salutaire avis ; mais elle remarque qu'ils admirèrent la subtilité de son génie.

Il ferma de même la bouche à quelques sophistes qui osèrent tourner en dérision devant lui le culte que nous rendons à la sainte Croix :

« Lequel, leur dit-il, est le plus raisonnable de révéler une croix, ou de reconnaître que ceux à qui vous donnez le nom de dieux ont commis des adultères et d'autres crimes abominables ? Car cette croix que nous honorons est une marque de générosité et de courage, puisque c'est une preuve indubitable du mépris de la mort : au lieu que ce que vous attribuez à vos dieux, sont des marques d'un malheureux débordement en toutes sortes de vices ? Lequel est le plus raisonnable de dire que le Verbe de Dieu qui n'est point sujet à changement, mais qui est toujours le même, a pris un corps humain pour le salut et pour le bonheur des hommes, afin que par la communication de la nature divine avec la nature humaine, il rendit les hommes participants d'une

nature divine et spirituelle; ou bien de vouloir qu'une divinité soit semblable à des animaux, et d'adorer pour cette raison des bêtes brutes, des serpents, et des figures d'hommes? Car ce sont là les actes de religion de ceux qui passent pour sages parmi vous. Et comment avez-vous la hardiesse de vous moquer de nous, parce que nous disons que Jésus-Christ a paru sur la terre comme un homme, vous qui voulez que les âmes étant tirées de la propre substance de Dieu, comme étant des parties de la sagesse divine, soient tombées dans le péché, et qu'ensuite elles soient descendues du plus haut du ciel dans les corps? Encore serait-il à souhaiter que vous crussiez qu'elles viennent seulement dans des corps humains, et qu'elles ne passent pas dans ceux des bêtes brutes et des serpents. Car notre foi nous apprend que Jésus-Christ est venu pour le salut des hommes; et vous, par une grande erreur, vous dites que l'âme est créée. Ainsi nous attribuons à la Providence ce qui est convenable à son pouvoir et à son amour pour les hommes, sachant qu'il n'y a rien en cela d'impossible à Dieu. Mais vous, au contraire, qui, dans vos fables, faisant l'âme semblable à la sagesse divine et d'une même nature qu'elle, la tenez capable de déchoir et l'estimez sujette à changement, vous rendez ainsi la sagesse divine sujette à changer; car ce qui convient à une chose qui est l'image d'une autre par la communication de la même nature, doit aussi convenir à celle dont elle est l'image. Que si vous avez ces sentiments de la sagesse divine, considérez quels sont vos blasphèmes contre le Père, l'auteur et le principe de la sagesse.

« Et quant à ce qui regarde la croix, lequel direz-vous être le plus louable, ou ce qu'a fait Jésus-Christ lorsqu'étant attaqué par les artifices et les fausses accusations des méchants, il s'est résolu à souffrir la mort de la croix, sans que son esprit ait pu être ébranlé par la crainte d'un si cruel supplice; ou bien ce que vous nous contez dans vos fables des erreurs d'Isis et d'Osiris, des embûches de Typhon, de la fuite de Saturne, de sa

cruauté à dévorer ses enfants, et de ses parricides? Car voilà quelle est votre sagesse. Mais comment, en vous moquant de la croix, n'admirez-vous point la résurrection, puisque les mêmes qui ont parlé de l'un, ont écrit de l'autre? Ou pourquoi, en discourant ainsi de la croix, ne dites-vous rien des morts qui ont été ressuscités, des aveugles qui ont recouvré la vue, des paralytiques et des lépreux qui ont été guéris, de ce que l'on a marché à pied sec sur la mer, et de tant d'autres miracles qui font voir que Jésus-Christ n'était pas seulement un homme; mais qu'il était aussi Dieu? Il me semble qu'en cela vous vous faites tort à vous-mêmes; puisqu'il paraît que vous n'avez pas lu sincèrement et de bonne foi nos Écritures. Lisez-les donc, et considérez que les mêmes choses que Jésus-Christ par sa venue dans le monde a faites pour le salut des hommes, font aussi connaître qu'il est Dieu.

« Dites-moi, je vous prie, de votre côté, quelles sont les actions de vos dieux. Mais que me pourriez-vous dire de ces bêtes brutes, que des choses brutales et cruelles? Que si vous me répondez que vous ne parlez de cela que comme de fables, et que, dans ces allégories, Proserpine représente la terre, Vulcain le feu, Junon l'air, Apollon le soleil, Diane la lune, et Neptune la mer, vous ne rendez pas néanmoins un plus grand honneur à Dieu : mais au contraire vous adorez des créatures au lieu d'adorer le Créateur. Que si la beauté des créatures vous a portés à inventer toutes ces choses, vous deviez vous contenter de les admirer sans les mettre au nombre des dieux et sans rendre ainsi aux ouvrages l'honneur qui n'est dû qu'au divin Ouvrier qui les a formés; puisque par cette raison vous pourriez tout de même attribuer à un palais l'estime qui n'appartiendrait qu'à l'architecte qui l'aurait bâti, et à un soldat le respect qui ne serait dû qu'au général de l'armée. Que répondez-vous donc à cela, afin de nous faire voir que la croix est digne de mépris et de risée? »

Rom. 4.

Ces philosophes ne sachant que répliquer, et se tournant de côté et d'autre, Antoine se mit à sourire, et leur dit :

« Ces choses sont si claires, qu'il ne faut que les considérer pour en demeurer d'accord. Mais puisque vous vous appuyez principalement sur les démonstrations, et que, faisant profession de cette science, vous ne voulez pas même adorer Dieu si vous n'y êtes obligés par des arguments et par des preuves : dites-moi, comment est-ce qu'une chose, et surtout la connaissance d'un Dieu, se peut le mieux acquérir, ou par une démonstration, ou par l'opération de la foi ? Et lequel précède, ou la foi par opération, ou la démonstration par raisons ? »

A quoi ces philosophes répondant que l'opération par la foi précédait et que c'était elle qui donnait une connaissance certaine : « Vous avez fort bien répondu, leur dit Antoine, parce que la foi procède de l'opération de l'âme ; au lieu que la dialectique ne procède que de l'art de ceux qui l'ont inventée. Et ainsi les personnes qui ont une ferme foi, non-seulement n'ont point besoin de la démonstration des raisons ; mais elle leur est tout à fait inutile. Ce qui fait que vous travaillez à établir par des raisons ce que nous connaissons très-bien par le moyen de la foi, et que souvent vous ne pouvez pas même expliquer par vos paroles les choses que nous concevons très-facilement, parce que l'opération de la foi est beaucoup plus forte que tous vos arguments sophistiques.

« Ainsi, nous autres chrétiens n'établissons pas nos mystères sur la sagesse des raisonnements des Grecs ; mais sur la puissance de la foi qui nous est donnée de Dieu par Jésus-Christ. Et pour vous faire connaître que ce que je dis est véritable, vous voyez qu'encore que nous ignorions les lettres, nous ne laissons pas de croire en Dieu, d'autant que nous jugeons par ce qu'il a fait, quelle est sa providence en toutes choses. Et pour vous témoigner encore combien notre foi est puissante, nous ne nous appuyons par elle que sur Jésus-Christ ; au lieu que vous vous

appuyez sur des contestations de sophistes. L'adoration de vos idoles fantastiques commence à s'affaiblir parmi vous ; au lieu que notre foi se répand de tous côtés. Avec tous vos syllogismes vous ne pouvez persuader à une seule personne de passer du christianisme au paganisme, et nous, en enseignant de croire en Jésus-Christ, nous ruinons toute votre superstition ; chacun reconnaissant que Jésus-Christ est Dieu, et le Fils de Dieu, sans que toutes vos fictions et vos fables puissent empêcher les hommes d'être instruits dans la doctrine des chrétiens. Au seul nom de Jésus-Christ crucifié nous mettons en fuite les démons que vous adorez comme des dieux ; et lorsque l'on fait le signe de la croix, la magie perd toute sa force, et le venin son pouvoir de nuire. Car, dites-moi, je vous prie, où sont maintenant vos oracles ? où sont ces charmes des Égyptiens ? où sont ces spectres que faisaient voir vos enchanteurs ? Et quand est-ce que toutes ces choses ont cessé et ont perdu leur force, sinon lorsque l'on a vu paraître la croix de Jésus-Christ ? Est-elle donc digne de risée ? et les choses qui ont été abolies par elle, et dont elle a fait voir la faiblesse, ne sont-elles pas plutôt dignes de mépris ?

« Mais ce qui est encore plus admirable, personne ne persécute votre religion ; elle est un honneur parmi vous dans toutes les villes. Les chrétiens, au contraire, sont persécutés ; et notre religion ne laisse pas toutefois de fleurir et de croître au préjudice de la vôtre. Les adorations que vous rendez aux idoles, bien qu'accompagnées des acclamations des peuples, et comme remparées de tous côtés, ne laissent pas de s'affaiblir de jour en jour ; et au contraire la foi que nous avons en Jésus-Christ, et la doctrine de l'Église catholique, bien qu'elle passe pour ridicule parmi vous, et qu'elle ait été si souvent persécutée par les empereurs, s'est déjà répandue par toute la terre. Quand a-t-on jamais vu la connaissance de Dieu reluire de telle sorte ; la tempérance et la chasteté, éclater à un si haut point ; et la mort être

devenue si méprisable, que depuis que la croix de Jésus-Christ a commencé à paraître dans le monde? Or, qui peut douter de cela, en voyant dans l'Église tant de martyrs faire si peu de cas de la mort par l'amour qu'ils ont pour Jésus-Christ; et tant de vierges qui, enflammées de ce même amour, conservent leurs corps si purs et si chastes? Ne sont-ce pas là des marques invincibles pour faire connaître que la foi en Jésus-Christ est la seule véritable foi, pour honorer Dieu comme il doit être honoré? Et ne témoignez-vous pas que vous n'avez point de foi, puisque, pour appuyer votre créance, vous n'avez recours qu'à des arguments? Et nous, au contraire, selon ce qu'a dit notre Maître, nous ne nous appuyons pas sur les persuasions de la sagesse humaine, mais nous persuadons par la foi, qui précède manifestement tout cet appareil et toute cette recherche de discours et de paroles. Voici des personnes tourmentées des démons (il y en avait quelques-unes qui étaient venues vers lui pour ce sujet; il se mit au milieu d'elles et continua ainsi) : Guérissez-les par vos syllogismes, ou par tel autre moyen que vous voudrez, ou même par la magie, en invoquant vos idoles. Que si vous ne le pouvez, cessez de disputer contre nous; et vous verrez quelle est la puissance de la croix de Jésus-Christ. »

Ayant ainsi parlé, il invoqua Jésus-Christ, et fit par trois diverses fois le signe de la croix sur ces possédés, qui aussitôt étant entièrement délivrés, se levèrent avec un esprit rassis, et en rendirent grâces à Notre-Seigneur. Ces philosophes furent touchés d'un véritable étonnement de la sagesse d'Antoine, et du miracle qu'il venait de faire. Il leur dit : « Pourquoi vous étonnez-vous? Ce n'est pas nous qui avons fait ce miracle : mais Jésus-Christ qui l'a fait, et qui en a fait par ceux qui croient en lui. Croyez-y donc, et vous connaîtrez que nous n'opérons pas par la science des paroles; mais par la foi en Jésus-Christ accompagnée de charité, dont si vous êtes aussi touchés, vous ne rechercherez plus ces démonstrations de paroles, mais vous estimerez que les miennes

suffisent pour vous porter à croire en Jésus-Christ. » Cela même leur donna de l'admiration, et ainsi après avoir pris congé de lui, ils se retirèrent en confessant qu'ils avaient beaucoup profité de l'avoir vu.

Ce n'était pas seulement le peuple qui respectait la vertu d'Antoine ; son nom fut célèbre à la cour des princes. L'empereur Constantin le Grand et ses deux fils lui écrivirent comme à leur père, et témoignèrent de l'empressement de recevoir ses réponses. Il voulait s'en défendre ; mais les solitaires lui ayant représenté que les empereurs étaient chrétiens, et qu'ils se tiendraient peut-être offensés de son silence : il leur écrivit qu'il se réjouissait de ce qu'ils adoraient Jésus-Christ, il les exhorta de ne pas tant faire d'état de leur dignité, qu'ils oubliassent qu'ils étaient hommes. Il leur recommanda d'user de clémence et d'humanité ; de rendre la justice à tout le monde ; d'assister les pauvres, et de se souvenir que Jésus-Christ est le seul roi véritable et éternel.

Il fit au sujet des lettres de l'empereur une petite exhortation à ses disciples, qui montre combien il était peu touché des honneurs de ce monde. « Les rois de la terre nous ont écrit, leur disait-il ; mais qu'est-ce que cela doit paraître à un chrétien ? Car, bien que leur dignité les élève au-dessus des autres, la naissance et la mort les rendent égaux à tous. Ce qui doit nous étonner davantage et nous inspirer pour Dieu une tendre affection, c'est que ce divin Maître a écrit une loi pour les hommes, et qu'il leur a aussi parlé par son propre Fils. »

Le reste de sa conduite répondait en toute rencontre à ce parfait dégageement des honneurs du siècle. Dieu prenait plaisir à le rendre célèbre par des prodiges sans nombre. Tout le monde, les grands, les petits, les savants, les simples le recherchaient, l'admiraient et le respectaient souverainement. Les plus saints personnages de son temps, saint Athanase, saint Pacôme, saint Ammon de Nitrie, saint Hilarion et tant d'autres étaient, ou ses

élèves, ou unis à lui par la plus tendre charité ; et parmi tant de marques de distinction, il ne s'éleva jamais dans son cœur par aucun sentiment de vaine complaisance ; il ne montra jamais d'empressement pour le commerce des hommes ; il fut toujours plus doux, plus affable, plus bienfaisant, et surtout plus humble.

Il respectait singulièrement tous les ecclésiastiques, jusqu'aux moindres clercs. Il baissait humblement la tête devant les évêques et les prêtres pour demander leur bénédiction. Si quelqu'un d'eux le venait voir pour quelque chose dont il eût besoin ; après avoir fait ce qu'il désirait de lui, il le priait de l'instruire des choses spirituelles ; ne dédaignant pas d'apprendre, et avouant que ces instructions lui étaient très-utiles.

Sa patience était inaltérable ; la paix de son âme paraissait sur son visage par une douce sérénité et une grâce merveilleuse, qui faisait que ceux qui ne l'avaient jamais vu le reconnaissaient au premier abord, et l'eussent aisément distingué des autres frères, lorsqu'il était à leur compagnie. Il y avait trois solitaires qui le venaient voir toutes les années, deux d'entre eux lui demandaient des avis pour le salut de leur âme, et le troisième ne disait jamais mot. Le saint le remarqua et lui en demanda la cause : C'est, mon père, lui répondit ce religieux, que c'est assez pour moi de vous voir.

Son zèle n'avait rien d'amer, et il inclinait toujours pour l'indulgence, lorsqu'il pouvait espérer quelque amendement. Un frère ayant commis une faute dans un monastère, et ayant été repris trop aigrement, il vint trouver saint Antoine. Les autres le suivirent et lui reprochèrent sa faute devant le Saint avec beaucoup de chaleur. L'accusé soutenait qu'il ne l'avait point commise : c'était moins une action de charité de part et d'autre, qu'une vive contestation. Saint Paphnuce, surnommé Céphale, se trouvait présent, et voyant l'indiscrétion du zèle des accusateurs, leur dit cette parabole. « J'ai vu sur le bord du fleuve un homme

qui était dans la boue jusqu'aux genoux, et des gens qui voulaient lui donner la main pour l'en retirer, l'y ont enfoncé jusqu'au cou. » Alors saint Antoine applaudissant à Paphnuce, dit : « Voilà un homme qui juge des choses selon la vérité, et qui est capable de sauver les âmes. » Ces paroles firent rentrer ces faux zélés en eux-mêmes ; ils reconnurent leur imprudence, et ramenèrent avec douceur dans leur monastère, celui qu'ils en avaient fait sortir par leur indiscrétion.

Un autre solitaire du monastère de l'abbé Élie, en ayant été chassé pour une faute qu'il avait commise, recourut au Saint, qui le garda quelque temps auprès de lui, et le renvoya ensuite à son monastère. Mais bien loin de le recevoir, les religieux le chassèrent de nouveau, et il fut obligé de revenir à saint Antoine : alors le Saint écrivit à ces religieux en ces termes : « Un vaisseau, après avoir fait naufrage et perdu sa cargaison, est enfin arrivé à bord, quoiqu'avec beaucoup de difficulté, et bien que vous le voyiez dans ce déplorable état, vous voulez le faire périr. » Ils comprirent par là l'intention du Saint, et reçurent le solitaire.

Mais s'il était doux dans son zèle, il savait aussi user de la sévérité, quand il le fallait, pour les intérêts de Dieu. Un colonel de la secte d'Arius, nommé Balac, servit d'exemple à plusieurs par la triste expérience qu'il en fit. Il persécutait les catholiques avec fureur, jusqu'à ce qu'il faisait fouetter publiquement les vierges et les solitaires. Antoine lui écrivit : « Je vois la colère de Dieu sur vous ; cessez de persécuter les fidèles, sans quoi elle va vous accabler par une mort funeste et prochaine. »

Balac ayant reçu cette lettre, bien loin de s'adoucir, la déchira, en jeta les morceaux par terre et cracha dessus. Il maltraita ceux qui la lui avaient apportée, et fit d'eux comme il avait fait des autres. Mais Dieu ne tarda pas de réprimer son insolence ; cinq jours après, Balac allant sur des chevaux de sa propre écurie avec Nestor, gouverneur d'Égypte ; ces animaux se jouèrent en-

semble, ainsi qu'il arrive quelquefois, et celui que Nestor montait, quoique plus doux, se jeta sur Balac, le renversa par terre, et hennissant contre lui, le mordit plusieurs fois à la cuisse qu'il lui mit en pièces, de sorte qu'on fut obligé de le porter à la ville, où il mourut en deux jours ; chacun reconnaissant alors les effets de la menace du Saint.

Son amour pour la retraite ne lui permettait de descendre de sa montagne, qu'autant que la charité l'y obligeait. Il se rendait pour cela à son monastère de Pispir, et pour ne pas s'y arrêter inutilement, il était convenu avec un de ses disciples, nommé Macaire, qui résidait dans ce monastère, qu'il le préviendrait à son arrivée sur la qualité de ceux qui attendaient à lui parler, en les désignant sous les noms d'Égyptiens ou de Jérusolymitains. Si Macaire lui disait que ceux qui voulaient lui parler étaient des Égyptiens, cela voulait dire qu'ils n'avaient pas des choses importantes à lui communiquer, et le Saint ordonnait qu'on leur donnât à manger, priait pour eux, leur faisait une petite exhortation et les renvoyait ; mais si c'étaient des personnes de grande piété, ou qui eussent à traiter avec lui d'affaires de grande conséquence, Macaire les annonçait sous le nom de Jérusolymitains ; alors le Saint s'asseyait avec eux, et leur parlait toute la nuit de ce qui concerne le salut.

Un officier, ravi de l'entendre, voulut le retenir lorsqu'il se retirait, et le pressa extrêmement de s'arrêter ; mais il s'en excusa en usant de cette comparaison. « Comme les poissons meurent lorsqu'ils sont trop longtemps hors de l'eau, de même les solitaires s'arrêtant inutilement avec les séculiers, sentent bientôt leur dévotion s'affaiblir par leurs entretiens. Ainsi il convient que nous nous hâtions avec autant d'empressement de retourner à notre solitude, qu'il convient aux poissons de se plonger dans l'eau. » Cette réponse édifia si fort cet officier, qu'il avoua en l'admirant, qu'il fallait nécessairement qu'Antoine fût un grand serviteur de Dieu, et qu'une sagesse si éminente ne

pouvait se rencontrer dans un homme qui n'avait pas cultivé les sciences, si l'Esprit de Dieu n'en était le principe.

Il paraissait assez par les adresses dont on usait pour l'obliger à descendre de sa montagne, qu'on ne l'arrachait qu'avec une espèce de violence. C'est ce que firent des magistrats et des juges qui désiraient de le voir : car ne pouvant aller jusqu'à sa cellule à cause de la difficulté des sentiers qui y conduisaient, et du grand nombre de gens qu'ils avaient à leur suite ; ils lui envoyèrent des criminels liés et conduits par des soldats, afin que, touché de compassion, il se portât plus facilement à descendre jusqu'à Pispir pour demander leur grâce, et que par là ils eussent occasion de l'entretenir familièrement, ce qui n'arrivait jamais sans fruit.

Ce n'était donc ni le désir de se répandre au dehors, ni le goût du commerce du monde, qui le portait à sortir de sa retraite ; mais la charité la plus épurée et l'accomplissement des desseins de Dieu, qui, selon l'expression de saint Athanase, l'avait donné comme un médecin à toute l'Égypte. « Aussi, ajoute le même Père, plusieurs faisant profession des armes, ou comblés des biens de la fortune, ont tout abandonné pour se rendre solitaires. Plusieurs filles promises en mariage ont renoncé à ces établissements pour consacrer leur virginité à Jésus-Christ. Qui est celui qui, étant accablé de tristesse en venant à lui, ne s'en est pas retourné le cœur plein de consolations ? Qui est le pauvre qui, après l'avoir entendu parler, n'a pas été soumis à Dieu dans sa misère jusqu'à mépriser les richesses ? Quel est le jeune homme qui a eu le bonheur d'aller à sa montagne, et n'a pas conçu le dessein de renoncer aux plaisirs du siècle pour embrasser la pénitence ? Quel est le solitaire qui, s'étant relâché dans ses exercices, n'a pas senti sa ferveur se ranimer par ses discours ? Quel est enfin celui qui, ayant l'esprit agité de trouble, ou se trouvant attaqué par les malins esprits, n'a pas trouvé la paix de l'âme, ou la délivrance de sa tentation auprès du grand Antoine ? »

Une vie assortie de tant de vertus, pleine de bonnes œuvres, et si riche en mérites, le conduisit enfin à une mort précieuse aux yeux de Dieu. Elle est trop édifiante, pour négliger d'en rapporter les moindres circonstances. C'est après saint Athanase que nous les détaillerons, le fidèle historien de sa vie et le sûr garant de ce que nous en avons dit.

Il y avait peu de temps qu'Antoine était de retour d'un voyage qu'il avait fait à Alexandrie; et sachant par la connaissance que Dieu lui en avait donnée, que sa fin était proche, il voulut visiter encore une fois les solitaires de la montagne extérieure, pour leur dire le dernier adieu. Les ayant donc rassemblés autour de lui, il leur parla ainsi : « Écoutez, mes très-chers enfants, les dernières instructions de votre père; car il n'y a pas apparence que je vous revoie jamais en cette vie. Il faut mourir, c'est à quoi je dois m'attendre bientôt, étant dans ma cent cinquième année. »

Les solitaires l'interrompirent à ces mots, et le cœur serré de douleur, ils se jetèrent à son cou en poussant de grands soupirs, et répandant beaucoup de larmes. Mais lui, plein de joie, et témoignant une sainte gaieté, comme s'il allait quitter une terre étrangère pour se rendre à sa patrie; il continua à les instruire, et leur recommanda de nouveau de ne point se relâcher, de se conduire chaque jour comme si c'était le dernier de leur vie, de conserver leurs âmes pures des mauvaises pensées, de s'efforcer d'imiter les saints, de n'avoir point de communication avec les schismatiques, non plus qu'avec les ariens, dont l'impiété était manifeste, sans s'étonner que les puissances du siècle leur fussent favorables; puisque ce n'était là qu'une autorité imaginaire qu'ils semblaient avoir, et qui s'évanouirait bientôt; enfin qu'ils demeurassent fermes dans la foi de Jésus-Christ, et la tradition des saints Pères, qu'ils avaient apprise par la lecture des Livres saints, et dont il les avait si souvent instruits dans ses différents entretiens.

Ayant ainsi parlé, les frères le conjurèrent avec beaucoup d'instances de finir sa vie avec eux ; mais il le refusa pour plusieurs raisons, dont une des principales fut d'éviter les honneurs superstitieux que les Égyptiens rendaient aux corps de ceux dont ils avaient la mémoire en grande vénération ¹.

Il se rendit donc après cette visite à sa retraite ordinaire, où peu de temps après étant tombé malade, il appela deux solitaires qui le servaient depuis quinze ans à cause de sa vieillesse, et leur dit : « Enfin, mes chers enfants, voici l'heure où, selon le langage de l'Écriture, je vais entrer dans la voie de mes pères. Je sais que le Seigneur m'appelle. Mon cœur brûle du désir de s'unir à lui dans le ciel. Mais vous, ô les entrailles de mon âme, je vous conjure de ne point perdre malheureusement, en vous relâchant, le fruit du travail auquel vous vous appliquez depuis si longtemps. Faites état chaque jour, que vous commencez seulement d'entrer en religion, et d'en pratiquer les exercices, afin que la bonne volonté prenne en vous toujours plus de force. Vous savez quelles sont les embûches que les démons nous tendent. Vous avez été témoins de leur fureur, et en même temps de leur faiblesse. Attachez-vous inviolablement à aimer Jésus-Christ. Confiez-vous entièrement en lui, et vous triompherez de leur malice. N'oubliez jamais les différentes instructions que je vous ai données. Mais surtout pensez que tous les jours vous pouvez mourir. »

Il leur recommanda ensuite, comme il avait fait aux autres solitaires, de fuir les schismatiques et les hérétiques, et ajouta : « Mais si vous avez quelque amitié pour moi ; si vous me regardez comme votre père ; si vous voulez répondre à la tendre affection que j'ai toujours eue pour vous, par quelque marque de la vôtre,

¹ Ceci n'a rien de commun avec l'honneur que nous rendons aux reliques des Saints dans l'Église catholique : sur quoi on peut consulter le cardinal Bellarmin, et tous ceux qui ont traité des matières de controverse contre les hérétiques des derniers siècles.

je vous en conjure, ne souffrez pas qu'on porte mon corps en Égypte, de peur que par un culte superstitieux on ne le garde dans quelque maison : c'est pour cela que je suis retourné sur cette montagne. Cachez donc mon corps en terre, et faites que personne autre que vous ne sache où vous l'aurez mis ; j'espère que mon Sauveur me rendra ce corps incorruptible au jour de la résurrection.

« Quant à mes habits, poursuivit-il, en voici la destination : donnez à l'évêque Athanase l'une de mes tuniques, et le manteau qu'il m'avait apporté tout neuf, et que je lui rends tout usé. » (C'était un second manteau qu'il avait reçu de ce saint prélat, outre le premier dans lequel il avait enseveli saint Paul ermite.) « Donnez l'autre tunique à l'évêque Sérapion, et gardez pour vous mon cilice. Adieu, mes chers enfants, votre Antoine s'en va, et n'est plus avec vous. »

Il termina son discours par le baiser de paix qu'il leur donna avec une tendresse paternelle ; et étendant doucement les pieds, il envisagea la mort avec allégresse, témoignant une joie merveilleuse, comme s'il eût vu venir ses amis au-devant de lui : ce qui fait présumer que les esprits bienheureux lui apparurent dans ce moment, pour le conduire en leur compagnie dans la céleste patrie. C'est ainsi qu'il rendit son esprit à Dieu le 17 janvier, auquel les Égyptiens, les Grecs et les Latins célèbrent sa fête, l'an de Jésus-Christ 356, et de son âge le cent cinquième.

Ses disciples, fidèles exécuteurs de ses dernières volontés, enlevèrent son corps secrètement, et cachèrent soigneusement le lieu de sa sépulture. Les saints prélats qui héritèrent de ses tuniques et de son manteau, les conservèrent comme des trésors précieux. Il leur semblait, en voyant ces dépouilles du grand Antoine, qu'ils le voyaient lui-même ; et en les portant, ils sentaient une joie intérieure, comme s'ils avaient été revêtus de son esprit.

On a remarqué que, quand il mourut, on chassait en même

temps d'Alexandrie saint Athanase, pour y introduire par le fer et le feu, le malheureux George de Cappadoce. Ce fut peut-être pour cette raison que saint Antoine, voulant montrer qu'il mourait dans la communion de saint Athanase, ordonna qu'on lui portât sa tunique et son manteau.

Cet illustre prélat fait observer que le Saint s'était soutenu avec une égale ferveur dans la pénitence et l'amour de la retraite depuis sa jeunesse jusqu'à sa mort : que l'affaiblissement de ses forces dans sa vieillesse ne le porta jamais à désirer une nourriture délicate, ni à changer d'habit, ni à laver ses pieds, et que cependant il jouit d'une pleine santé jusqu'à sa dernière maladie ; que sa vue fut toujours bonne ; qu'il n'avait pas perdu une seule dent, et qu'il était plus vigoureux et plus propre que ceux qui font bonne chère, qui usent de bains, et qui changent souvent d'habits.

Mais, ce qui prouve encore mieux sa vertu, ajoute le même saint Docteur, est que ne s'étant point rendu recommandable ni par les sciences, ni par ses écrits, ni pour avoir excellé en aucun art, sa réputation s'était répandue si loin, et il était si universellement respecté et chéri, qu'il ne fut personne qui ne regrettât sa perte. Ainsi on avait vu un homme simple, qui s'était étudié toute sa vie à se cacher, qui vivait retiré dans une montagne déserte de la Thébaïde, faire parler de sa piété avec admiration dans toute l'Afrique, à Constantinople, à Rome, dans les Gaules et l'Espagne ; de sorte que le seul récit de ses vertus occasionnait des conversions sans nombre.

Toute l'antiquité lui a donné des éloges magnifiques. On sait assez que saint Athanase, quoique très-occupé des affaires les plus importantes de l'Église, a cru contribuer beaucoup à la gloire de Dieu, en employant sa plume à écrire sa Vie. Il l'adressa aux solitaires pour leur servir de modèle, et il avoue que ce qu'il en dit, est peu de chose en comparaison de ce qui restait à dire.

Saint Jérôme dit que Dieu révéla son décès à saint Hilarion ;

I.

5.

que le ciel ne donna point de pluie pendant trois ans dans ces quartiers, ce qui faisait dire aux habitants, que les éléments même pleuraient sa mort. Saint Augustin écrit dans ses *Confessions*, qu'hésitant encore à se convertir, son ami Potinien le vint voir, et lui racontant que deux officiers qui étaient à Trèves à la suite de l'empereur, ayant lu dans la cellule d'un solitaire quelques pages de la Vie de saint Antoine, en furent si touchés qu'ils résolurent sur-le-champ de renoncer au monde, et d'embrasser la vie religieuse dans ce monastère. Il ajoute que ce récit ne contribua pas peu à le faire rentrer en lui-même, et à le conduire à une parfaite conversion. Car, se tournant vers son ami Alipius, il s'écria : « Que faisons-nous ? Que pensez-vous de ce que nous venons d'entendre ? Voilà que les ignorants ravissent le ciel, et nous, avec toute notre science, sommes si stupides que de demeurer comme ensevelis dans la chair et le sang. Aurions-nous honte de les suivre, parce qu'ils nous précèdent dans la voie de Dieu, et ne devons-nous pas plutôt rougir de honte de ne les suivre pas. »

Saint Grégoire de Nazianze ne le nomme pas autrement que le divin Antoine. Saint Chrysostome exhorte ses auditeurs à lire sa Vie pour y apprendre la véritable sagesse. Il dit qu'il avait presque égalé la gloire des apôtres : qu'il avait montré par son exemple ce que Jésus-Christ a commandé par ses préceptes ; et qu'il était lui-même une preuve admirable de notre religion, n'y ayant point de secte où l'on puisse trouver un si grand homme. Il fut surnommé saint Antoine le Grand ¹.

1. Dieu ne voulut pas que le corps de son serviteur demeurât toujours caché. Il fut découvert par révélation sous le règne de Justinien, en 561, et porté à Alexandrie, dans l'église de Saint-Jean-Baptiste. De là, il fut transféré à Constantinople, lorsque les Sarrazins se rendirent maîtres de l'Égypte (635) ; et enfin, vers 980, la France reçut ces précieuses reliques. Elles furent déposées, non pas à Vienne en Dauphiné, comme l'a dit le P. Michel-Ange Marin, mais en un petit village du diocèse de Vienne nommé Saint-Antoine. Ce village est situé à 12 ou 15 kilomètres de Saint-Marcellin ; il possédait, en 630, un couvent d'An-

LES ŒUVRES DE SAINT ANTOINE.

Saint Paul avait vécu seul au désert ; saint Antoine le peupla. Dieu, qui l'avait élu patriarche de la vie monastique, le fit passer par tous les degrés qui pouvaient lui donner l'expérience nécessaire à son œuvre et le conduire au gouvernement des âmes. Il vécut d'abord sous la direction d'un saint vieillard en qualité de disciple, afin d'apprendre à devenir maître. Il demeura longtemps caché pour pouvoir se produire avec sûreté. Il fut éprouvé par la tentation, afin d'aider aux autres à la bien combattre. Tel fut Antoine lorsqu'il sortit de ce vieux fort, où nous avons dit qu'il demeura caché pendant vingt ans, priant, combattant et se mortifiant sans cesse, pour nous apprendre par cette conduite prudente que le redoutable ministère du salut des âmes demande qu'on s'y prépare par la pratique des vertus et par la retraite.

C'est après cette retraite que son œuvre prit un caractère définitif et qu'il devint fondateur. Ses vertus, ses prodiges, la force de ses discours lui attirant des auditeurs et des élèves de toutes parts, il se forma dès lors, sous ses yeux et sa direction, ce corps célèbre de solitaires, dont le nombre augmenta si fort dans la suite, qu'au rapport de Rufin, il y avait presque autant d'habitants dans les déserts que dans les villes.

Ceci se fit d'abord aux environs de ce château, et dans les solitudes qui sont entre Memphis, Arsinoé, Babylone et Aphrodite, en deçà et en delà du Nil ¹. Les solitaires y étaient, ou plusieurs

tonins. Les reliques de saint Antoine ont été sauvées en 1793, et sont encore au lieu où elles furent transportées au X^e siècle. Les populations du voisinage viennent en foule les vénérer,

1. La plus importante de ces quatre villes, Memphis, qui compta jusqu'à 700,000 habitants, a disparu depuis des siècles. Lors de l'expédition des Fran-

ensemble, formant un corps de communauté, ou retirés dans des cavernes, en qualité d'anachorètes, tous conduits par le grand Antoine, qui ne cessait d'animer leur ferveur par sa vigilance, ses exhortations et ses exemples; et les fruits de vie qu'il produisait étaient si merveilleux et si abondants, que saint Athanase n'en parle que dans des transports d'admiration.

« Il y avait, dit ce saint Docteur, dans les montagnes, des monastères qui étaient comme autant de temples remplis de chœurs divins, de personnes dont la vie se passait à chanter des psaumes, à lire, à prier, à jeûner, à veiller; qui mettaient toutes leurs espérances dans les biens à venir; qui vivaient dans une union et une charité admirables, et travaillaient de leurs mains, bien moins pour leur propre entretien que pour celui des pauvres. De sorte que c'était comme une vaste région séparée absolument du monde, et dont les heureux habitants n'avaient d'autre sollicitude que de s'exercer dans la justice et la piété.

« Qui pouvait considérer cette multitude nombreuse de solitaires, leur union si étroite, leur concorde si merveilleuse, qui bannissait loin d'eux tout esprit de murmure et de médisance, toute démangeaison de nuire, et les faisait agir tous de concert

çais en Égypte, on eut peine à en découvrir l'emplacement. De nos jours, M. Mariette, dont les fouilles habiles et persévérantes ont eu tant de succès, a retrouvé le *sérapium*, temple colossal, précédé d'une avenue de 600 sphinx, que termine un hémicycle formé de statues grecques. Memphis était situé dans la moyenne Égypte, au nord, sur la rive gauche du Nil.

Arsinoé. Il y avait alors en Égypte deux villes nommées Arsinoé. Il s'agit ici de celle qui se trouvait dans l'Égypte moyenne, entre le Nil et le lac Mœris, et qui s'était appelée antérieurement Crocodilopolis. Le fameux Labyrinthe d'Égypte était voisin d'Arsinoé. Aujourd'hui, cette ville est nommée Al-Fejum.

Babylone, d'Égypte, appartenait à la basse Égypte; elle était située sur la rive droite du Nil, non loin des Pyramides. Elle n'offre plus que des ruines.

Aphrodite ou Aphroditopolis (ville de Vénus). Il y avait quatre villes de ce nom en Égypte. Celle qui se trouvait la plus rapprochée des solitudes où s'établirent les premiers disciples de saint Antoine était située sur la rive droite du Nil.

pour s'avancer dans la vertu? Qui pouvait, dis-je, la considérer et ne pas s'écrier en même temps : *Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob! que vos tentes sont aimables, ô Israël! elles sont comme des vallées ombragées de bois épais; comme des jardins arrosés par des fleuves; comme des tabernacles dressés par la main de Dieu même; comme les cèdres plantés le long du courant des eaux.* »

Tel est l'éloge que saint Athanase fait des premiers monastères de saint Antoine, et qu'il appelle les monastères de dehors. Après leur établissement, le Saint ayant formé le dessein d'entrer avant dans le désert, pour y vivre plus éloigné du commerce des hommes, et s'étant retiré sur la montagne plus reculée, où il finit ses jours, plusieurs de ses disciples apprirent enfin le lieu de sa retraite, et tâchèrent de s'en approcher, autant qu'il voulut le leur permettre, afin d'être plus à portée de recevoir ses instructions. C'est apparemment ce qui donna lieu à l'établissement du monastère de Pispir, ou Pispiri, que le Saint venait visiter assez souvent.

Ce monastère était peu éloigné du Nil, ou peut-être même était-il sur le bord, distant de trente milles de la montagne du Saint, laquelle n'était du côté de l'Orient qu'à une journée de la mer Rouge. Macaire et Amathe, dont nous parlerons bientôt, qui étaient ses disciples et qui lui donnèrent la sépulture, demeurèrent dans ce monastère de Pispir, avant qu'ils se retirassent tout à fait auprès de lui pour le servir dans son extrême vieillesse. Il ne s'y forma pas une communauté moins nombreuse que dans les déserts d'au delà du Nil; puisqu'on dit qu'après la mort du saint patriarche, Macaire y eut sous sa conduite cinq mille religieux, dont les cellules étaient placées entre le fleuve et les montagnes du côté de l'orient vers celle du Saint.

Pispir étant plus près de la montagne de saint Antoine, il y venait plus souvent, comme nous l'avons dit; au lieu qu'il ne visitait que rarement les autres monastères plus éloignés, à cause

de la difficulté qu'il y avait à traverser les déserts arides et très-vastes qui l'en séparaient.

C'était au monastère de Pispir que saint Antoine donnait ses audiences. Ceux qui voulaient lui parler, s'y rendaient pour attendre lorsqu'il descendait de sa montagne, comme il faisait à certains jours marqués, ou quand Dieu le lui inspirait : car saint Athanase marque expressément que Dieu lui faisait souvent connaître qui étaient ceux qui le venaient voir, et le sujet qui les lui amenait.

Nous avons une preuve de tout ceci dans l'histoire d'Euloge d'Alexandrie, que Chrône, prêtre de l'église de Nitrie, racontait dans sa vieillesse. « Lorsque j'étais jeune, dit-il, étant venu au monastère qui est proche du fleuve, et qu'on appelle Pispir, où demeuraient Amathe et Macaire, disciples de saint Antoine, j'attendis cinq jours pour voir le Saint; parce qu'on disait qu'il y venait tantôt après dix jours, tantôt après vingt, selon que Dieu le lui révélait pour l'utilité de ceux qui le venaient voir. Nous étions donc plusieurs frères assemblés, chacun pour des besoins particuliers, entre lesquels était un nommé Euloge d'Alexandrie, qui avait avec lui un pauvre lépreux qu'il servait par charité, etc. »

Ce fut dans ce monastère de Pispir qu'il confondit des philosophes et des sophistes, que la curiosité, ou l'envie de l'embarasser par leurs questions y avait amenés; ce fut là qu'il exhortait les juges et les magistrats à rendre la justice à tout le monde, qu'il écrivit aux empereurs, et qu'il fit la plus grande partie des prodiges que nous avons racontés dans sa vie.

Par tout ce que nous venons de dire, il s'ensuit qu'il faut distinguer, pour déterminer la position des monastères de saint Antoine, deux déserts et deux montagnes, et par conséquent deux établissements de ses disciples. Le premier désert qui fixe la situation de ses premiers monastères, était autour de la montagne où était bâti le vieux château, et comme nous avons dit

plus haut, aux environs de Memphis, d'Arsinoé, de Babylone et d'Aphrodite. Ce premier désert était distant de trois journées de la montagne réculée où le Saint mourut, et dont les environs jusqu'au Nil formaient le second désert.

Les solitaires du premier désert s'accrurent extrêmement dans la suite. Rufin parlant de saint Sérapion qui y demeurait, dit qu'il était supérieur de dix mille moines, et que le nombre de ceux qui demeuraient dans les solitudes de Memphis et de Babylone ne pouvaient presque se compter. Nous avons vu que, dans le second désert, saint Macaire eut après la mort du Saint la conduite de cinq mille solitaires. Ce n'était toutefois qu'une partie de ceux qui habitaient ce lieu-là ; puisqu'en même temps Pitirion, qui avait succédé à Amathe sur la montagne même de saint Antoine, y gouvernait aussi plusieurs moines qui demeuraient dans des cavernes, dont le nombre était considérable sur cette montagne, à cause qu'on en avait retiré autrefois quantité de pierres pour former les fameuses pyramides d'Égypte.

Boll. 17.
Janv. S. 2,
p. 109.

C'est aux solitaires du premier désert que saint Antoine fit l'excellent discours, rapporté au long par saint Athanase. Mais il était retiré dans son second désert, et apparemment au monastère de Pispir, lorsqu'il donnait à ses disciples ces avis qui sont marqués au XXVIII^e chapitre de sa vie, et qu'il est bon de rapporter ici parce qu'ils sont très-édifiants. « Ayez, leur disait-il, une ferme foi en Jésus-Christ. Conservez-vous dans une grande pureté d'esprit et de corps. Ne suivez pas les attraits de la gourmandise, détestez la vaine gloire, priez souvent, chantez des psaumes, le soir, le matin et à midi. Repassez dans votre esprit les préceptes des Écritures. Souvenez-vous des actions des Saints, afin que leur exemple vous anime à la pratique des vertus et à corriger vos vices. »

Il ajoutait aussi qu'il fallait faire souvent attention à ces paroles de saint Paul : *Que le soleil ne se couche point sur votre colère* ; ce qu'il étendait non-seulement à toute sorte de querelles,

Ephes., c. 4.

mais aussi à toute sorte de péchés. Il les exhortait encore à se
 II Cor. 13. souvenir de ces paroles du même Apôtre : *Jugez et éprouvez-vous vous-même* ; et en conséquence à examiner sérieusement comment ils avaient passé le jour et la nuit, afin que s'ils se trouvaient coupables de quelque faute, ils n'y retombassent plus, et s'ils n'en avaient point commis, ils s'appliquassent plutôt à persévérer qu'à mépriser ou condamner les autres, par des sentiments de préférence pour eux-mêmes.

Il voulait aussi qu'ils prissent bien garde de former de mauvais jugements contre le prochain, selon ce que dit saint Paul :
 II Cor. 4. *Ne jugez pas avant le temps, mais attendez la venue de Jésus-Christ, qui seul connaît les choses cachées.* « Car, disait-il, il y a des voies qui paraissent bonnes, comme dit l'Écriture, et dont pourtant la fin conduit à la perte éternelle. Souvent nous nous trompons dans le jugement que nous portons de nous-mêmes, ne connaissant pas nos propres fautes ; mais les jugements de Dieu sont bien différents, lui qui ne juge pas selon les apparences, et qui pénètre les secrets des cœurs. C'est pour cela que nous devons tout laisser à son jugement ; et quant à nous, nous devons avoir une grande compassion des peines du prochain, et supporter les défauts les uns des autres, ne jugeant jamais que notre propre conscience. »

Enfin, il disait qu'un moyen fort utile pour avancer dans la vertu, était qu'on observât de près toutes ses actions, et même ses plus secrètes pensées, comme si l'on en devait rendre compte à ses frères ; parce que l'idée seule de faire connaître ses fautes aux autres est capable d'empêcher qu'on ne les commette, la crainte et la confusion servant comme de frein pour nous arrêter.

Ses instructions étaient pleines de l'esprit de Dieu. En voici quelques passages :

Sur la componction. Un solitaire demanda au Saint ce qu'il devait faire pour obtenir le pardon de ses péchés. Il lui répondit

qu'il fallait les pleurer et en gémir beaucoup, d'autant que les larmes de la componction nous délivrent de nos vices, et nous font acquérir les vertus. Car nous voyons que les psaumes sont pleins de ces saints gémissements, et que le roi Ezéchias fut guéri de sa maladie, et obtint outre cela la dérouté de ses ennemis par ses gémissements et ses larmes. C'est par là aussi que saint Pierre obtint le pardon de son triple reniement, et que Marie, pleurant aux pieds de Jésus-Christ, mérita d'entendre de sa bouche qu'elle avait choisi la meilleure part.

Sur la patience. Quelques solitaires firent au Saint l'éloge d'un autre solitaire : celui-ci l'étant venu voir, et le Saint voulant s'assurer si ce qu'on lui avait dit de sa vertu était véritable, l'éprouva par l'humiliation. Mais voyant qu'il ne l'avait pu souffrir, il lui dit : « Vous ressemblez à une maison qui a une belle façade, et que les voleurs ont pillée en y entrant par derrière. »

D'autres solitaires l'étant aussi venus voir, le priaient de leur donner quelques avis pour leur salut. Il leur dit : « Vous savez ce que Jésus-Christ nous apprend dans l'Évangile, cela doit vous suffire. » Mais comme ils le pressèrent davantage de leur donner quelque instruction, il dit : « Suivez donc ce que vous dit Notre-Seigneur : *Si on vous frappe à la joue droite, présentez la gauche.* » Ils lui répondirent qu'ils n'avaient pas assez de vertu pour le faire. « Du moins, répliqua-t-il, si vous n'avez pas le courage de présenter l'autre joue, souffrez avec patience si on vous y frappe. » Ils dirent encore qu'ils ne le pouvaient pas. « Si vous ne pouvez pas faire ceci, ajouta-t-il, ne rendez point le mal pour le mal. » Ils dirent encore que cela était au-dessus de leurs forces. Alors le Saint se tournant vers son disciple, lui dit : « Allez préparer quelque chose pour les faire manger, car je vois qu'ils sont faibles ; » et leur adressant de nouveau la parole, il leur dit : « Si vous ne pouvez rien faire de toutes ces choses, que voulez-vous que je vous dise de plus ? Mais je vois que vous avez plus besoin de prières pour remédier à votre faiblesse, que d'aucun avis. »

Matth. c. 39

Un autre frère lui demanda ce qu'il devait faire pour se rendre agréable à Dieu ; il lui répondit : « **Observez trois choses : la première, d'avoir Dieu présent partout où vous êtes ; la seconde de nourrir votre esprit de la méditation des préceptes de l'Écriture, pendant que vous travaillerez ; la troisième de ne pas changer aisément de demeure, mais de rester avec patience dans celle que vous aurez une fois choisie. »**

Sur les tentations. Il disait que celui qui vit dans le désert est exempt de trois sortes de tentations ; celle de l'ouïe, celle de la langue, et celle des yeux, et qu'il n'avait plus à combattre que contre les mauvaises affections du cœur. Il disait encore que Dieu ne permettait pas que plusieurs de son temps fussent exposés à de fortes épreuves, parce qu'ils étaient trop faibles. Il disait aussi : « **Personne ne saurait se flatter d'entrer dans le royaume des cieux sans avoir passé par la tentation. »**

Sur la discrétion. Il disait que plusieurs s'étant épuisés par des jeûnes et des abstinences extraordinaires, s'étaient éloignés de Dieu, n'ayant pas suivi les règles de la discrétion. Un chasseur l'ayant vu parler avec beaucoup de gaieté à des religieux, en parut étonné. Le Saint le comprit, et lui dit : « **Prenez une flèche et bandez votre arc. Le chasseur le fit. Il ajouta : Bandez-le davantage ; et il le fit encore. Il lui dit une troisième fois de le faire encore plus, et il le fit : mais il dit, que s'il voulait qu'il le tendît plus fortement, à la fin l'arc se romprait ; sur quoi le Saint lui répondit : Il en est de même de l'esprit dans le service de Dieu ; si on l'applique au delà de la juste discrétion, il ne pourra se soutenir ; mais il faut savoir se relâcher quelquefois d'une trop grande rigidité. »**

Sur la mortification. Il dit un jour à un de ses disciples : « **Ne vous rendez qu'avec peine aux nécessités du corps ; réprimez la concupiscence ; détestez la vanité ; conduisez-vous comme si vous n'étiez pas en ce monde, et vous trouverez la paix. »**

Sur la pureté d'intention. Il disait à son disciple : **Lorsque**

vous gardez le silence, ne pensez pas pour cela de faire un acte de vertu ; mais reconnaissez plutôt que vous n'êtes pas digne de parler.

Il disait aussi fort souvent, que comme la bête qui tourne la meule d'un moulin, mangerait le grain qu'on y met, si on ne lui bandait les yeux ; de même Dieu nous cache quelquefois, par un effet de sa miséricorde, le bien que nous faisons, de peur qu'en le voyant nous ne nous croyions meilleurs que nous ne sommes, et que notre amour-propre ne consume nos bonnes œuvres, et ne nous en fasse perdre la récompense.

Sur l'obéissance. Il disait : « L'obéissance et l'abstinence sont si puissantes, qu'elles sont capables de rendre dociles aux solitaires les bêtes les plus féroces. J'ai connu, disait-il aussi, des solitaires qui ont fait de grandes chutes après avoir travaillé longtemps, et ce malheur leur est arrivé, ou pour s'être trop confiés en leurs bonnes œuvres, ou pour n'avoir pas suivi cette importante leçon de l'Écriture : *Interrogez votre père, et il vous dira ce que vous devez faire.* »

C'était encore une de ses maximes, que le religieux qui aspire à la perfection, ne doit pas se proposer l'exemple d'un seul pour modèle, comme s'il pouvait trouver en lui toutes les vertus à un degré parfait ; car l'un excelle dans la science spirituelle, l'autre dans la discrétion, celui-ci dans l'humilité, celui-là dans la continence, ou dans la simplicité, ou dans quelqu'autre vertu particulière. Mais comme une abeille industrieuse forme son miel de ce qu'elle butine sur chaque fleur, ainsi un religieux doit recueillir de chaque solitaire qu'il voit, la manière de pratiquer la vertu dans laquelle il excelle, et en former, pour ainsi parler, dans son âme, le miel de la perfection.

Oent. 52.

Sur la charité. Il disait : « Notre vie et notre mort spirituelle dépendent en quelque façon de notre prochain. Si nous le gagnons à Dieu, nous gagnons Dieu même ; si, au contraire, nous le scandalisons, nous péchons contre Jésus-Christ. »

Un frère lui dit : Mon Père, priez Dieu pour moi ; et il lui répondit : « Je ne saurais m'intéresser pour vous, et Dieu même ne le fera point, si, de votre côté, vous ne vous intéressez pour votre propre bien, et ne le demandez au Seigneur. »

Enfin il disait : « Conservez-vous toujours dans la crainte du Seigneur ; souvenez-vous que c'est lui qui mortifie et qui vivifie ; haïssez le monde et tout ce qui est du monde ; haïssez aussi le repos du corps ; renoncez à cette vie pour ne vivre qu'à Dieu ; n'oubliez jamais ce que vous lui avez promis, car il vous en demandera compte ; souffrez volontairement la faim, la soif, la nudité ; veillez, priez, pleurez, soupirez, gémissiez dans votre cœur ; examinez-vous sans cesse pour connaître si vous êtes digne de Dieu ; méprisez la chair afin de sauver votre âme. »

Outre ces différents apophthegmes rapportés par Rufin, Pélage, Cassien et autres, nous avons, dans le *Recueil des Règles*, fait par saint Benoît d'Aniane, qui vivait en 820, une règle qui porte le nom de saint Antoine, et qui est adressée aux religieux du monastère de Nacalon. Elle contient des préceptes de morale et quelques observances monastiques.

Le Saint y recommande aux religieux : 1° de ne se relâcher jamais sur la prière, et de la faire exactement aux heures prescrites ; 2° de s'exercer dans la sainte componction et le regret de leurs fautes ; 3° de se tenir retirés dans leurs cellules et de s'y occuper, ou à des ouvrages des mains, ou à la prière et à la méditation des psaumes ; 4° de faire la nuit leur oraison avant que de se rendre à l'église ; 5° d'éviter les églises où il y a concours de monde, de ne point fréquenter les séculiers, ni d'aller à la ville seul lorsqu'on est obligé de s'y rendre ; 6° de ne point manger avant l'heure de none, excepté le samedi et le dimanche ; de jeûner rigoureusement le mercredi et le vendredi, sans jamais s'en dispenser, à moins d'une maladie considérable, et de ne jamais manger de chair ; 7° d'être sobres dans le repas ; de prier avant et après ; de ne point assister à des festins ; de dormir peu ;

de ne point quitter la tunique ni le capuce tant la nuit que le jour ; 8° de s'appliquer continuellement à la mortification et à acquérir l'humilité ; et pour cela de ne se faire aucun sujet de peine de demander pardon quand on a manqué ; 9° de ne point soutenir son sentiment avec hauteur, ni de se croire plus habile que les autres ; de ne point contester ; de ne faire des reproches à personne, encore moins à ceux qui sont dans la peine et l'affliction ; de visiter les malades du monastère et de les secourir charitablement ; de recevoir les frères avec un visage gai et une grande affection de cœur ; 10° d'être habillé simplement, de se contenter du nécessaire, de ne point aimer l'ostentation, d'être modeste et retenu surtout à table et dans les voyages, et lorsqu'on va plusieurs ensemble, de se tenir un peu à l'écart les uns des autres, pour mieux garder le silence, méditant alors les psaumes, ou faisant quelque prière, et ne laissant pas égarer ses yeux de côté et d'autre. Enfin d'aimer le travail, de ne pas murmurer en le faisant, d'apprendre des anciens la conduite qu'on doit garder, et de ne rien entreprendre sans l'avis du supérieur du monastère.

Nous serions trop long si nous voulions ajouter ici les extraits de ses lettres. Il suffit de remarquer, sur le rapport de saint Jérôme, qu'il en avait écrit sept en langue égyptienne à divers monastères, que ce saint Docteur assure être d'un sens et d'un style apostolique, et que la principale était adressée aux solitaires d'Arsinoé. Elles furent traduites en grec, et sont apparemment les mêmes qu'on trouve traduites en latin dans le 4^e tome de la *Bibliothèque des Pères*.

Comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, les disciples de saint Antoine remplirent les déserts ¹. « Les uns, dit Sozomène, ont fleuri dans l'Égypte et la Libye ; les autres, dans la Palestine, la Syrie et l'Arabie. »

¹ « Le patriarche, dans sa longue carrière, en vit peut-être cent mille. » César Cantu.

On peut les partager en trois classes. Ceux qui demeuraient auprès de lui en Thébaïde, et qui vivaient ordinairement sous sa direction ; dont les plus connus furent Sarmate, Amathe, Macaire, Isaac, Pélusien, Pityrion, Joseph, Paphnuce, mais surtout saint Paul surnommé le Simple. Ceux qui étaient répandus dans le reste de l'Égypte, et surtout dans les déserts de Nitrie et de Scété, tels que furent les deux célèbres Macaires l'Égyptien et l'Alexandrin, Isidore, Héraclide, Pambon, Pior, Nistéron, etc. Enfin ceux qui s'étaient retirés hors de l'Égypte, entre lesquels on compte principalement le grand saint Hilarion. D'ailleurs, il n'était point de son temps de personnage éminent en sainteté dans les déserts, avec qui il ne fût uni par les liens d'une étroite charité, et principalement avec ceux de Tabenne. Nous parlerons ailleurs de ceux de ses disciples qui demeuraient hors de la Thébaïde ; quant aux autres, si on en excepte saint Paul le Simple, l'histoire ne nous a presque conservé que leurs noms.

Ce que nous savons de Sarmate, est qu'il demeurait dans le monastère de Pispir, et qu'après la mort du Saint, les Sarrazins ayant fait une irruption dans ce monastère, ils le firent mourir.

On rapporte de lui cette belle sentence : « J'estime beaucoup plus un pécheur qui se reconnaît pour tel et qui embrasse la pénitence, qu'un homme qui, n'ayant pas commis de grandes fautes, se croirait néanmoins juste. » Son nom est dans le Martyrologe comme d'un saint martyr au 11 d'octobre, et saint Sidoine le compte entre les solitaires qui se sont rendus illustres par l'austérité de leur vie.

Macaire, qui est différent des deux autres saints du même nom, l'Égyptien et l'Alexandrin, demeura dans la Thébaïde jusqu'à la fin de ses jours. Il était économe du monastère de Pispir, et avait soin d'y recevoir les étrangers. C'était à lui que saint Antoine, en y arrivant, demandait si ceux qui étaient venus pour lui parler étaient Égyptiens ou Jérusolymitains. Il quitta ensuite cette maison pour se retirer tout à fait sur la montagne du

Ruf. Hist.
Eccles., l. 2,

Germ. 10.

Saint, afin de le servir dans son extrême vieillesse. Il eut Amathe pour compagnon dans cet exercice de charité, et recueillit avec lui les dernières paroles et le testament spirituel de cet excellent maître, dont il ensevelit le corps. C'est de lui, ou de Sarmate, que saint Athanase apprit une partie des actions du Saint, et que saint Jérôme apprit l'histoire de saint Paul ermite : car il le cite pour témoin de la vérité de cette histoire. Aussi n'y a-t-il pas lieu de douter que ce furent eux qui vinrent au-devant de saint Antoine lorsqu'il revenait de la visite de saint Paul, et qu'ils lui demandèrent avec empressement où il avait resté si longtemps. Cela fait voir que Macaire vivait encore du temps de saint Jérôme. Il ne finit pas ses jours sur la montagne où le Saint mourut ; mais après que Sarmate eut été tué dans le monastère de Pispir, et que les Sarrazins se furent retirés, il y vint prendre la conduite des solitaires, s'il en faut croire les Actes de saint Posthume qui lui succéda dans ce gouvernement.

Hier. V. s
Pauli, poem.

Amathe, que Rufin appelle Ammon, et Pallade, Ammonas, ne doit pas être confondu avec quelques autres du même nom, dont nous parlerons après l'article de saint Ammon, père des solitaires de Nitrie. Il était, comme nous venons de le dire, compagnon et condisciple de Macaire sous la conduite de saint Antoine. Rufin dit qu'il était un homme d'une très-grande vertu, et qu'il avait dignement succédé à son père spirituel sur sa montagne, où il gouvernait grand nombre de solitaires qui demeuraient dans des cavernes. Il dit que cette montagne était si escarpée, et que le roc en était si droit et si élevé, qu'on ne pouvait la voir sans frayeur ; et il ajoute qu'elle commandait sur le fleuve. Pallade en parle dans les mêmes termes ; et il semble que ceci devrait s'entendre de la montagne de Pispir, puisque celle de saint Antoine était éloignée du Nil de douze lieues. Mais il vaut mieux croire avec Bollandus, que c'est la montagne même de saint Antoine. Et s'il est dit qu'elle dominait sur le fleuve, c'est qu'on pouvait aisément la découvrir du Nil à cause de son élévation.

Ainsi il s'était formé deux corps de communautés de solitaires, l'un à Pispir et à ses environs, jusqu'au voisinage de la montagne de saint Antoine ; et ces solitaires étaient gouvernés par Macaire, auquel on dit que Posthume succéda. L'autre était sur la montagne même de saint Antoine, et peut-être s'étendait-il encore dans la plaine du côté de la mer Rouge, sous la conduite d'Amathe ; mais ces deux communautés n'avaient qu'un même esprit, parce que leurs supérieurs avaient été élevés par le même maître.

Pityrion succéda à Amathe. Il fut son disciple après l'avoir été de saint Antoine. Rufin parle ainsi de lui : « Il était comblé de tant de vertus, il guérissait tant de malades, et il avait un si grand empire sur les démons, qu'il semblait avoir hérité seul du mérite de ces deux hommes si admirables. Ses instructions étaient remplies d'une merveilleuse doctrine. » Il ne mangeait que deux fois la semaine, et seulement un peu de bouillie faite avec de la farine. C'était là seule nourriture dont son grand âge, et l'habitude qu'il en avait faite, lui permettait d'user. L'expérience qu'il avait des choses spirituelles, et surtout des combats contre les suggestions des démons, lui avait acquis un grand discernement des esprits malins, et de leurs différentes malices. Il disait qu'ils nous poussaient à commettre divers péchés, selon qu'ils voyaient notre âme touchée de diverses affections vicieuses ; et que si on voulait avoir autorité sur eux, soit pour les chasser des corps des possédés, soit pour les surmonter lorsqu'ils nous tentent, il fallait commencer par dompter en soi-même les passions et les vices, et qu'on vaincrait aisément les démons du vice particulier, dont on aurait triomphé dans soi-même ¹.

L'abbé Joseph demeura sur la montagne de saint Antoine, du vivant même du Saint. Il mérita d'en être loué à cause de son humilité ; car plusieurs anciens s'étant rendus auprès du saint

¹ Rufin, qui vécut de l'an 360 à l'an 410, fut lui-même fondateur d'un monastère en Palestine.

patriarche pour conférer des choses spirituelles, et ce Saint les interrogeant sur quelques passages de l'Écriture ; comme chacun disait son sentiment, selon qu'il le pensait, quand Joseph fut interrogé sur le sens d'un de ses passages, il répondit ingénument qu'il ne le savait pas ; sur quoi saint Antoine dit : L'abbé Joseph a trouvé seul la vérité en avouant son ignorance ; voulant révéler par là son humilité, et la faire servir d'exemple aux autres.

Rufin dit qu'il eut le bonheur de le voir à Pispir, et de recevoir sa bénédiction avec celle de l'abbé Pemen. Il le compte entre les plus célèbres solitaires de son siècle, qui faisaient des prodiges dignes des apôtres, par la simplicité de leur vie et la pureté de leur cœur.

L'histoire des Pères des déserts parle d'un abbé Joseph de Panèphe, que la ressemblance du nom pourrait faire confondre avec celui-ci. Bulteau croit qu'il est différent ; mais soit que ce soit le même ou non, il paraît que ce Joseph de Panèphe était un illustre solitaire, et très-expérimenté dans l'art de conduire les âmes. Il voulait que ses disciples obéissent aveuglément, et leur prescrivait quelquefois des choses peu raisonnables, pour les accoutumer à soumettre leur volonté contre les lumières de leur raison.

Il ordonna, pendant quelques jours de suite, à un de ses disciples, de monter tous les matins sur un grand sycomore qui était dans le jardin de son monastère, et d'en manger le fruit. Le vendredi suivant, auquel tous les solitaires jeûnaient, ce religieux n'osa suivre l'ordre de son père spirituel, soit qu'il crût qu'il n'avait pas fait attention que c'était un jour de jeûne, soit qu'il n'osât rompre l'usage des solitaires. Quelque temps après il demanda à l'abbé Joseph, pourquoi il lui avait fait un commandement si extraordinaire ; à quoi il répondit : « Les anciens ne commandent pas toujours aux jeunes gens des choses qui paraissent à propos, mais des choses qui paraissent peu raisonnables ; et quand ils s'y soumettent aveuglément, ils leur donnent

des ordres plus discrets, voyant qu'ils ont acquis une véritable soumission d'esprit. »

Deux solitaires vinrent chez lui pour le prier de leur dire s'il était mieux de recevoir avec démonstration de joie les frères qui les venaient voir, ou s'il ne leur en fallait point témoigner. Ils n'avaient pas encore ouvert la bouche pour lui proposer leur difficulté, qu'il les prévint, et les éclaircit par cet apologue. Il les fit asseoir, l'un à droite, et l'autre à gauche, après quoi il entra dans sa cellule, se couvrit de vieux haillons, et vint dans cet équipage passer au milieu d'eux sans dire mot. Il quitta ensuite ces haillons, et prit un bon habit, dont il se servait aux jours de fête, et vint encore passer au milieu d'eux. Enfin, il reprit son habit de tous les jours et vint s'asseoir avec eux.

Ces bons solitaires le considéraient tout étonnés, ne comprenant rien dans tout ce qu'il venait de faire. Alors il leur dit : « Avez-vous bien remarqué ce que j'ai fait ? Oui, répondirent-ils. Mais, ajouta Joseph, vous êtes-vous aperçus que mon changement d'habit ait rien changé en moi ? Ai-je souffert quelque perte en prenant de vieux haillons ? Ai-je été meilleur en prenant un meilleur habit ? Non, sans doute. Comprenez donc par là que les créatures ne doivent rien changer dans notre intérieur. Recevez avec une innocente joie et une charité chrétienne les frères qui vous viendront voir ; et s'ils ne viennent point, conservez-vous dans la récollection et l'esprit de componction. » Ces solitaires, plus étonnés encore de ce qu'il avait prévenu leur demande, en rendirent des actions de grâces au Seigneur, et retournèrent dans leurs cellules très-satisfaits de sa réponse.

On rapporte aussi de lui cette belle sentence. Il y a trois états très-agréables à Dieu : le premier est celui d'un malade, accablé d'ailleurs de tentations, et qui ne laisse pas pour cela de bénir le Seigneur ; le second est lorsqu'on se conduit dans toutes ses actions avec tant de pureté d'intention, qu'on n'y mêle rien d'humain ; le troisième est celui d'un religieux qui vit sous la con-

duite d'un père spirituel, et renonce en tout à sa propre volonté.

Un solitaire le vint consulter sur ce qu'il devait faire, parce, disait-il, qu'il ne pouvait rien souffrir, qu'il ne pouvait pas travailler, et qu'il n'avait pas de quoi faire l'aumône. Il lui répondit : « Si vous ne pouvez rien faire de toutes ces choses, veillez du moins sur vous pour ne jamais rien faire qui blesse la charité qu'on doit au prochain, et j'espère que Dieu vous fera miséricorde. »

Ainsi qu'on l'a pu voir par quelques-uns des faits que nous avons rapportés, les solitaires sortaient de temps en temps de leur retraite pour enseigner et prêcher d'exemple. Dégagés des soins mondains, dit un historien contemporain ¹, et de ceux de la famille, pour ne s'occuper que de leur âme, ils cherchaient la perfection en épuisant le corps pour ajouter aux lumières de l'esprit. Les déserts de la Thébaïde étaient peuplés de ces martyrs volontaires qui s'exerçaient à des œuvres de piété et de pénitence ; étudiant la morale, mais sans soulever de discussions, ne dédaignant personne. Ils se réunissaient pour se nourrir de racines et tresser des nattes ; ou pour écouter quelque lecture des Livres sacrés, faite par le doyen, et qui servait d'aliment à leurs méditations solitaires. Sans demander des aumônes, ils ne les refusaient pas. Quelques-uns conservaient un petit champ, dans la pensée que le travail pourrait les empêcher d'être à charge à autrui. Chaque communauté avait son abbé, et plusieurs communautés dépendaient d'un archimandrite.

Si les solitaires sortaient quelquefois de leur retraite, le monde venait souvent les y chercher. Les disciples de saint Antoine durent consentir, comme le patriarche lui-même, à recevoir d'assez nombreux visiteurs. Saint Jean Chrysostome disait au sujet de ces visites : « Si un grand de la terre vient les voir, c'est alors que se fait plus vivement sentir le néant de tout ce

¹ César Cantù, *Histoire universelle*, t. v.

que le monde offre de plus magnifique. Là vous verriez un simple anachorète, habitué à bêcher la terre, ignorant de toutes les choses du siècle, assis sur un tertre, à côté d'un général gonflé de son pouvoir et fier de commander à une nombreuse armée. De la bouche du solitaire sortent, non de viles adulations, mais de salutaires conseils, des discours sublimes qui profiteront à celui qui les écoute, tout le temps, du moins, que durera ce saint rapprochement : il en sortira lui-même l'âme élevée par les grandes pensées qu'il aura entendues ; mais, hélas ! il ne tardera pas à reprendre le joug honteux de ses idées mondaines. Pour ces pieux solitaires, le nom des grands, celui des princes de la terre, ne sont que des paroles vides de sens ; ils sourient de leur faste et de leur magnificence, comme nous rions de ces enfants qui s'intitulent rois dans leurs jeux. »

DISCIPLES DE SAINT ANTOINE ¹.

Parmi les disciples ou imitateurs de saint Antoine dont il est parlé dans la Vie du Saint ou par d'autres historiens du temps, il en est dont la vie n'appartient véritablement pas aux Pères des déserts, car ils n'ont fait que passer dans la solitude. De ce nombre est saint Paphnuce, évêque, qui fut grand comme évêque, mais dont on ne sait rien comme solitaire. Néanmoins nous donnerons ici quelques détails sur lui, afin de montrer quels hommes se formaient dans le désert même pour les luttes publiques.

Paphnuce était Égyptien. Le désir de se consacrer à Dieu sans réserve l'attira au monastère de Pispir, d'où il fut tiré pour être

¹ Rufin, Pallade, *Vitæ Patrum*, Socrate, Sozomène, Théodoret.

évêque en Basse-Égypte. Il parut sur son siège épiscopal comme une lampe tirée de dessous le boisseau pour éclairer les peuples.

La persécution de Galère, Maximien et de Maximin Daïa (305-311) fit éclater le courage de Paphnuce. Il fut du nombre de ces saints confesseurs que l'on condamna aux mines, après qu'on leur eut crevé et arraché l'œil droit, et coupé le jarret gauche. Plusieurs d'entre eux y périrent, accablés de travaux et de misères, et se frayèrent ainsi par la tribulation la voie à la félicité éternelle. Mais Dieu réserva Paphnuce à de nouveaux combats, et le conserva à son Église pour la défense de la foi contre les hérétiques, comme il l'avait si généreusement soutenue contre les efforts des païens.

Le concile général de Nicée, et ensuite le conciliabule de Tyr, assemblé par les artifices des ariens contre saint Athanase, furent les grands théâtres où il se signala dans la défense de la divinité de Jésus-Christ. Il assista au premier avec plusieurs saints évêques, qui portaient sur eux, comme lui, les marques de leur constance dans les persécutions de Dioclétien, Maximien, Maximin et Licinius : marques insignes et aussi glorieuses aux yeux de la vérité et de l'Église qu'elle guide, qu'elles avaient paru honteuses et humiliantes aux yeux des païens. Elles étaient encore rehaussées dans Paphnuce par le don des miracles que Dieu lui avait communiqué ; car il chassait les démons par sa parole, et sa prière obtenait facilement du Ciel la guérison des malades et des estropiés.

L'empereur Constantin le Grand, qui était présent au concile de Nicée, le considérait comme un des plus grands prélats qui composaient cette célèbre assemblée, et le traitait avec une distinction particulière, jusqu'à l'appeler souvent dans son palais, où il lui baisait, avec une affection respectueuse, la place de l'œil droit qu'il avait perdu pour la confession du nom de Jésus-Christ.

Après la tenue du concile, où il eut part à tout ce qui se régla,

tant par rapport à la foi, que pour la discipline, il demeura constamment uni aux prélats catholiques. Son étroite liaison avec saint Athanase, qui avait succédé à saint Alexandre dans la chaire d'Alexandrie, et dont la cause était celle de la foi, l'engagea à le suivre au concile de Tyr, où l'empereur, prévenu par les ariens, l'obligea de comparaitre pour se disculper des fausses accusations intentées contre lui.

Saint Athanase y vint accompagné de quarante-neuf évêques catholiques d'Égypte et de Thébaïde, dont Paphnuce était un des plus considérables. Étant entrés dans la salle, ils trouvèrent l'assemblée composée presque toute d'ariens, qui se regardaient plutôt comme les juges que comme les collègues de saint Athanase. Paphnuce aperçut parmi eux saint Maxime de Jérusalem, qu'on avait trompé, prélat catholique, et qui avait confessé glorieusement la foi durant la persécution, et avait été mutilé comme lui. Dès qu'il le vit, il perça la foule, alla droit à lui, et le tirant à l'écart, il lui dit : « Ayant l'honneur de porter les mêmes marques que vous, de ce que nous avons enduré pour Jésus-Christ, et ayant perdu avec vous un de ces yeux corporels, pour jouir plus abondamment de la lumière divine, je ne saurais souffrir de vous voir assis dans une assemblée de fourbes et de méchants, et de tenir rang avec les ouvriers d'iniquité. » Ensuite il lui découvrit toute la conspiration des ariens contre saint Athanase, empêcha qu'il ne souscrivit à sa condamnation, et l'unit pour toujours à sa communion.

L'histoire ne nous dit rien de plus de saint Paphnuce ; mais le peu qu'elle nous en a conservé fait honneur à l'éducation qu'il avait reçue dans le monastère de saint Antoine, et montre qu'il fut dans son temps un des plus grands évêques de l'Église, qui en fait mémoire dans le Martyrologe au 11 de septembre. On ne sait point dans quelle année il mourut.

Saint Apollonius, comme saint Posthume, fut formé au désert, mais il n'y resta point, et c'est ailleurs qu'il faut chercher sa

vie. Il était signalé parmi les solitaires les plus pieux, et l'on recherchait ses enseignements, car Dieu lui avait donné un merveilleux don de parole. Il fut élevé au diaconat. La persécution étant ouverte, il quitta le désert pour visiter les saints confesseurs détenus dans les prisons pour la foi de Jésus-Christ, les animant à soutenir courageusement l'honneur de l'Évangile; ce qui produisit de si bons effets, que ses paroles furent comme une semence féconde, qui procura plusieurs martyrs à Jésus-Christ.

Il partagea bientôt avec eux l'honneur de souffrir pour un si bon maître. Les ministres de l'empereur lui firent un crime de son zèle, se saisirent de lui et le jetèrent en prison. Les païens du lieu où il était détenu, vinrent en grand nombre pour le voir et pour lui faire insulte, et un d'entre eux, appelé Philémon, dont l'habileté à jouer de la flûte faisait la joie du peuple, voulant renchérir sur les autres, se mit à harceler le Saint plus qu'aucun, le chargea de reproches et d'injures, l'appela un impie, un séducteur, un fourbe, digne de la haine de toute le monde, et qu'on ne pouvait trop tôt faire périr.

Apollonius, qui avait jeté dans la solitude les solides fondements d'une vertu à toute épreuve, ne se démentit point dans cette occasion. Il souffrit en silence tout ce que le faux zèle et l'emportement fit dire à ce furieux; et quand il le vit au bout de ses apostrophes, il ne lui répondit que ce peu de mots : « Dieu veuille, mon fils, avoir pitié de vous, et ne pas vous imputer tout ce que vous venez de dire. » Ces paroles, prononcées avec la douceur qui est propre aux saints, touchèrent Philémon, et Dieu en portant la vertu dans son cœur par celle de sa grâce, le changea tout à coup en un autre homme; car il se déclara chrétien; et non content de ce premier aveu, il courut au tribunal du juge, et confessa la foi de Jésus-Christ en présence de tout le peuple.

Le juge prit ceci pour un jeu et une raillerie, parce que Philémon était en réputation d'aimer à plaisanter; mais voyant enfin

qu'il parlait sérieusement, il lui demanda s'il avait perdu l'esprit, et comment il était devenu fou en si peu de temps ; à quoi Philémon répondit d'un ton ferme : « C'est bien plutôt vous, qui êtes très-insensé et très-injuste, puisque vous condamnez à mort avec tant d'injustice les chrétiens, qui sont des hommes véritablement innocents. Je vous déclare donc que je suis chrétien, et qu'il n'y a point sur la terre des gens qui soient aussi bons que ceux qui professent cette religion. »

Le juge ne fit pas semblant de s'offenser de sa réponse. Il essaya d'abord de le gagner par des caresses ; mais voyant qu'il n'avancait à rien, il passa bientôt des paroles douces à la cruauté, et le fit tourmenter par divers genres de supplices. Il envoya aussi tirer de prison Apollonius, contre lequel la conversion de Philémon l'avait extrêmement irrité, et le fit appliquer à de plus rudes tortures, l'accusant d'avoir ajouté la séduction à l'imposture et à l'impiété.

Apollonius, toujours égal à lui-même, lui dit avec sa douceur ordinaire : « Plût à Dieu que vous, et tous ceux qui sont ici, suivissiez ce que vous appelez en moi erreur et séduction ! » Mais cette réponse ne fit qu'aigrir davantage le juge qui commanda que lui et Philémon fussent brûlés vifs. Lorsqu'ils furent au milieu des flammes, Apollonius, que le zèle de Jésus-Christ consumait plus que le feu matériel, le pria à haute voix de confondre le paganisme par la manifestation de sa divine puissance. Sa prière fut ouïe de tous les assistants, et à peine l'eut-il prononcée, qu'une nuée les environna, lui et Philémon, et la rosée dont elle était pleine, éteignit entièrement le feu.

Cette merveille étonna si fort le juge et le peuple, qu'ils s'écrièrent tous que le Dieu des chrétiens était le seul grand et le seul immortel. Le bruit s'en répandit bientôt, et parvint jusqu'aux oreilles du préfet d'Égypte, qui se trouvait dans Alexandrie ; mais bien loin d'en être touché et d'imiter le changement du juge, qui s'était converti, il envoya ceux de ses officiers qu'il savait

être plus cruels, pour lui amener ce magistrat, et avec lui Apollonius et Philémon.

Ils furent ainsi traduits chargés de chaînes à Alexandrie; et dans le chemin, Apollonius, plein de l'esprit de Dieu, qui lui mit des paroles de vie dans la bouche, annonça la foi de Jésus-Christ à ceux qui les conduisaient, et les persuada si bien, qu'ils confessèrent la foi devant le préfet, et voulurent participer aux saints combats de leurs prisonniers. Le préfet les trouvant inébranlables, les condamna tous à être jetés au fond de la mer; ne voyant pas, cet impie, dit Rufin, que ce n'était pas tant leur donner la mort, qu'un baptême salutaire. Ils y furent étouffés par les eaux; mais ce fut pour vivre éternellement.

La mer, qui avait servi d'instrument à leur martyre, ne les déroba pas au culte des fidèles. Elle rendit leurs corps en les rejetant sur le rivage. Les chrétiens les enterrèrent dans un même sépulcre, que Dieu rendit depuis célèbre par une quantité de miracles, ce qui faisait que les peuples y venaient en foule offrir leurs vœux. Rufin dit qu'il avait eu le bonheur d'y vénérer leurs reliques¹.

Donnons maintenant de brefs détails sur d'autres disciples de saint Antoine, qui ont vécu et sont morts au désert.

Saint Ammon. Ce Saint vécut dans une grande solitude. Sa nourriture n'était que de pain. Cependant des voleurs vinrent plusieurs fois le troubler. Voulant enfin les empêcher de lui nuire, il s'en alla un jour dans le désert et commanda à deux grands serpents de le suivre, les mit à la porte de sa cellule, et leur ordonna de la garder. Les voleurs revenant pour la piller, furent saisis d'une telle frayeur, en voyant ces horribles animaux, qu'ils tombèrent par terre sans connaissance.

Le Saint les vit de sa cellule, il en sortit aussitôt, vint les re-

¹ Le *Martyrologe romain* marque la fête de saint Apollonius et de saint Philémon au 8 mars.

lever, et leur dit, en les reprenant de leur dureté : « Vous voyez que vous êtes plus cruels que ces bêtes ; car elles nous obéissent à cause de la soumission qu'elles ont à Dieu, au lieu que vous n'avez aucune crainte de sa justice, ni aucune honte de troubler le repos de ses serviteurs. » Il les fit entrer dans sa cellule, les fit asseoir à table, leur donna à manger, et ce prodige, joint à sa douceur, les toucha si fort, qu'ils se convertirent, et firent des fruits dignes de pénitence.

Un serpent épouvantable ravageant aussi les provinces voisines, et ayant déjà tué plusieurs personnes, les gens du pays eurent recours à lui pour en être délivrés ; et afin de le porter plus efficacement à les secourir, ils voulurent exciter sa compassion, en lui amenant le fils d'un berger, à qui la seule vue de cet animal avait fait perdre le jugement, et que son souffle empoisonné avait tout enflé et rendu comme mort. Le Saint guérit d'abord cet enfant ; mais quoiqu'il fût déterminé à faire périr ce monstre, il ne voulut rien leur promettre. Il alla seulement à l'endroit où il était sûr de le trouver, et s'y mit à genoux pour faire sa prière au Seigneur.

Le serpent parut bientôt, infectant l'air d'une horrible puanteur par son souffle, avec des cris et des sifflements capables d'épouvanter les hommes les plus intrépides, et s'élança vers lui pour le dévorer. Mais le Saint, sans se déconcerter lui dit : « Que Jésus-Christ le Fils de Dieu te donne la mort, lui qui doit faire mourir la grande baleine. » Il n'eut pas plutôt prononcé cette conjuration, que l'animal vomit son venin avec sa vie, et creva par le milieu du corps.

Saint Onuphre. L'histoire de saint Onuphre a été écrite par Paphnuce, solitaire égyptien ; mais on croit que des interpolations ont été introduites par les Grecs dans le texte primitif. Bulteau l'a cependant rapportée avec quelques développements dans son *Histoire des Moines de l'Orient*¹, et le P. Michel-Ange-

¹ Cet ouvrage a été publié en 1678

Marin en a donné plusieurs traits dans ses *Vies des Pères des déserts*. Nous pourrions suivre ces autorités ; mais comme la vie de saint Onuphre dans les faits acceptés par le P. Marin n'offre rien de particulier, nous nous bornons à une simple mention.

Helen. Ce pieux anachorète avait été élevé jeune dans une communauté, et y vécut dans une si grande perfection, qu'il mérita dès lors d'y faire des miracles. Ce même don le suivit dans le désert, où il se retira jeune encore. La vie qu'il y mena était si dégagée des sens qu'il réprimait jusqu'aux moindres désirs des choses d'ici-bas, qui eussent pu naître dans son cœur.

Un jour, ayant eu la pensée de manger du miel, et en ayant trouvé à son côté par l'artifice du malin esprit, il quitta sur-le-champ cet endroit, et alla plus avant dans le désert, où, pour se punir de ce léger désir, il se condamna à un jeûne de plusieurs semaines, jusqu'à ce qu'un ange lui apparut, et lui présenta de l'eau et des herbes, dont il mangea avec action de grâces.

Cet homme de prodige n'était pas si fort retiré dans son désert, qu'il ne visitât de temps en temps les monastères, tant pour les besoins temporels des frères, que pour les soutenir dans la piété. Un jour qu'il leur portait des vivres, il se trouva si accablé sous le poids de sa charge, qu'il n'en pouvait plus de lassitude. Il aperçut des ânes sauvages qui traversaient la campagne, et leur cria : « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'un de vous vienne ici me soulager de mon fardeau. » Aussitôt il y en eut un qui vint à lui avec la docilité d'un animal domestique. Helen lui mit les provisions sur le dos, y monta aussi, et l'animal le mena avec grande vitesse aux cellules des frères.

Une autre fois, étant arrivé le dimanche à un monastère, il trouva que les frères n'y célébraient pas la solennité du jour, à cause que le prêtre qu'ils attendaient pour cela demeurait au delà du Nil, et n'avait osé le passer par la crainte d'un crocodile qui avait déjà fait beaucoup de mal. Il voulut lui-même aller chercher le prêtre, et lorsqu'il fut sur le bord du fleuve, le crocodile bien

loin de lui nuire, le reçut sur son dos pour le passer. Il le traversa sans craindre ni l'animal qu'il montait, ni les eaux ; mais ayant été prier le prêtre de venir avec lui, et lui offrant de lui faire aussi passer le Nil sur le crocodile, il ne put jamais l'y déterminer. Ainsi il retourna seul et traversa le fleuve comme il avait fait. Mais lorsqu'il l'eut passé il dit au crocodile qu'il valait bien mieux qu'il mourût que de causer, comme il avait déjà fait, la mort à tant de monde, et l'animal expira sur le lieu.

Il retourna ensuite au monastère où il demeura trois jours, instruisant les frères, découvrant aux uns les défauts auxquels ils étaient sujets, et encourageant les autres à s'avancer toujours plus dans les vertus qu'ils avaient commencé de pratiquer, ce qui donnait à ceux-là de vifs sentiments de componction et un ardent désir de s'amender, et aux autres une sainte émulation pour faire de plus grands progrès. Lorsqu'il fut sur le point de les quitter, il leur donna avis qu'il devait bientôt arriver des frères étrangers, et qu'ils leur préparassent des herbes ; et ces frères arrivèrent presque aussitôt.

Un jeune religieux le pria de le mener avec lui dans le désert. Il lui représenta combien l'entreprise était difficile, surtout à cause des combats que les démons livraient aux anachorètes. Mais ce frère persistant dans sa demande, il y consentit enfin, et le conduisit à la caverne voisine de la sienne. Durant la nuit les démons l'environnèrent, et après l'avoir tourmenté par de mauvaises pensées, ils firent mine de se jeter sur lui, comme pour le tuer. A ce coup le solitaire effrayé prit la fuite, et vint se réfugier dans la caverne d'Helen, qui le consola et lui donna des leçons sur le courage, la patience et surtout la confiance qu'il devait avoir en Jésus-Christ. Ensuite, il le ramena dans la caverne, autour de laquelle il fit avec le doigt un sillon sur le sable, et défendit aux démons au nom de Jésus-Christ de passer jamais ces bornes. Depuis ce temps, le jeune solitaire y vécut en repos et en assurance.

Jean. Les premiers essais de ce solitaire dans la vertu, furent les efforts des plus austères pénitents. Il demeura d'abord debout sur un rocher pendant trois ans, priant sans cesse, ne prenant de repos qu'autant que cette situation pouvait le lui permettre, et ne mangeant que le dimanche. Il n'y avait qu'une force miraculeuse qui pût le soutenir dans cette austérité. Il puisait cette force dans la sainte Eucharistie, qu'un prêtre venait lui administrer tous les dimanches, et qui le nourrissait plus qu'aucun aliment matériel.

Le malin esprit osa, en une rencontre, prendre la figure de ce prêtre, et vint se présenter à lui avant l'heure accoutumée pour lui administrer ce sacrement ; mais Jean était trop éclairé d'en haut pour prendre le change. Il lui dit avec une sainte indignation : « O père de mensonge, ennemi de toute justice ! il ne te suffit pas de tromper les âmes fidèles ; tu oses encore te mêler dans ces mystères également saints et redoutables ! »

Le démon lui répondit : « Je croyais te surprendre comme j'ai fait à un de tes frères, que je trompai si bien qu'il en perdit l'esprit, jusqu'à ce que plusieurs saints personnages ayant prié pour lui, le firent revenir en son bon sens avec beaucoup de peine ; » et ayant dit ces paroles il s'évanouit.

A cette apparition du prince des ténèbres, succéda celle d'un ange de lumière, qui fut bien consolante pour ce grand serviteur de Dieu ; car, comme la pénible situation où il avait demeuré jusqu'alors, lui avait couvert la bouche d'ulcères et fait crever ses pieds, en sorte qu'il en sortait du sang corrompu, cet esprit bienheureux le guérit de ses plaies, l'assura qu'il ne serait plus pressé de la faim d'une viande corruptible et que Dieu lui en accordait une toute céleste, c'est-à-dire, les dons de sagesse et de science, et celui de parler des choses spirituelles avec l'éloquence des saints. Il lui ordonna aussi de sortir de sa retraite, et de parcourir les déserts pour y visiter les frères et les édifier par les paroles de salut que Dieu lui mettrait dans la bouche. Dieu y

ajouta encore le don précieux de connaître la manière de vivre, et le fond de la conscience des solitaires qui habitaient dans les monastères voisins, et même de ceux qui étaient plus éloignés.

Jean ayant ainsi reçu d'en haut sa mission sur les frères, l'exerçait avec douceur, avec humilité, et avec une vigueur tout apostolique. Il visitait durant la semaine les solitaires dans leurs différentes cellules, les exhortant ou à se corriger de leurs défauts, ou à s'avancer de plus en plus, selon la disposition de leur conscience. Mais tous les dimanches il revenait à sa demeure ordinaire pour y recevoir la sainte Communion.

Il ajouta à ces visites fréquentes, des lettres qu'il écrivait, tantôt aux supérieurs pour les avertir des abus qu'ils devaient corriger dans leurs monastères, et tantôt aux inférieurs, auxquels il marquait distinctement le détail de leurs œuvres, et même ce qui se passait de plus secret dans leur intérieur, en sorte qu'ils ne pouvaient le désavouer. Enfin il les exhortait tous en général à détacher leur cœur des choses visibles, pour ne s'attacher qu'aux invisibles et spirituelles : « Parce que, disait-il, le temps était arrivé de ne s'appliquer qu'à cette étude ; car il ne convenait pas de demeurer toujours enfants dans la piété ; mais il fallait prendre des sentiments d'hommes formés, et travailler à exceller dans toutes les vertus de l'âme. »

Bien qu'il fût ainsi occupé à la conduite spirituelle des frères, il ne se croyait pas dispensé de gagner sa vie par le travail de ses mains. Il faisait pour cela des sangles pour les chevaux, avec des feuilles de palmier, selon l'usage du pays. On dit à ce sujet qu'un homme boiteux étant monté sur un cheval, dans le dessein de le venir voir pour obtenir sa guérison par ses prières, il n'eut pas plutôt touché de ses pieds la sangle de ce cheval qui avait été faite des mains du Saint, qu'il se trouva parfaitement guéri. Il fit aussi plusieurs autres miracles ; mais sa vie en était un continuel.

Dorothee. La pureté des mœurs de Dorothee le fit juger digne

du sacerdoce. Il en exerçait les fonctions pour le besoin et la consolation des autres anachorètes qui vivaient comme lui dans des cavernes. Sa bonté était extrême, et son détachement égalait sa bonté. Sainte Mélanie la Jeune lui envoya un jour cinq cents écus d'or, le priant de les distribuer aux frères. Dorothee en prit trois seulement pour ses besoins particuliers, et envoya le reste à Diocle anachorète, afin qu'il se chargeât d'en faire la distribution ; disant à celui qui les lui avait apportés : « Mon frère Diocle est beaucoup plus sage que moi, et connaît mieux ceux qui ont besoin de secours ; quant à moi, ceci me suffit. »

Diocle. Ce solitaire que nous venons de nommer, apprit les belles-lettres dans sa jeunesse, et ensuite la philosophie. Mais à vingt-huit ans, se sentant touché de la grâce qui le pressait de ne s'attacher qu'à l'étude de Jésus-Christ crucifié, il renonça aux sciences profanes et se rendit anachorète. Il demeura plus de trente-cinq ans dans une caverne, vaquant à la méditation des vérités divines. Il disait que celui qui ne s'applique pas à Dieu, s'engage ordinairement dans quelque passion, et devient ou démon ou bête : bête s'il se livre aux plaisirs des sens, et démon s'il s'abandonne à la colère ; mais comme on voulut lui dire qu'il était impossible que l'esprit fût continuellement occupé de Dieu, il répondit que, lorsque l'âme est occupée à quelque réflexion ou à quelque action pieuse, elle est toujours avec Dieu.

Capiton. Ce solitaire avait sa caverne auprès de celle de Diocle. Il y demeura au moins cinquante ans, sans même se donner la légère consolation d'aller seulement au bord du Nil, qui n'était guère loin de là. Il donnait pour raison d'une si sévère mortification, que n'ayant pas entièrement dompté le démon, il n'était pas encore en état de voir personne. Il mesurait ainsi la rigueur de sa pénitence sur les désordres de sa vie passée ; car il avait été voleur avant de se rendre anachorète.

Il y avait aussi dans la même contrée un vieillard nommé Elie,

qu'on disait être âgé de cent dix ans, lorsque Rufin visitait ces déserts. Celui qu'il habitait était affreux et par surcroît d'austérité, il s'était ménagé l'endroit le plus incommode et d'un accès très-difficile. C'était un antre qu'on ne pouvait voir sans effroi. On y arrivait par un sentier extrêmement étroit et pierreux, encore la caverne était-elle si bien cachée par des ronces et des broussailles, qu'en suivant le sentier il n'était pas si aisé de la découvrir. Là, cet austère vieillard, dont les membres, usés par la caducité de l'âge et la rigueur de la pénitence, étaient tout tremblants, vivait, pour ainsi dire, d'abstinence, ne mangeant que trois onces de pain et trois olives sur le soir. C'était encore pour lui un adoucissement de ses premiers jeûnes ; car auparavant il passait souvent les semaines entières sans manger. Dieu lui avait accordé le don de guérir les malades de quelque espèce de mal qu'ils fussent affligés. Il avait paru du temps de Rufin, depuis soixante et dix ans dans son désert, sans qu'aucun des anciens solitaires pût dire précisément en quel temps il s'était rendu moine.

Rufin et Pallade nomment encore parmi les solitaires voisins de ceux-ci, et qui étaient remarquables par l'éclat de leur pénitence et de leurs vertus, Salomon, Euloge, Dioscore, Appelles, etc. Les détails qu'ils donnent n'offrant rien de particulier, nous ne les reproduisons pas.

SAINT PAUL LE SIMPLE ¹.

Saint Paul, surnommé le *Simple*, parce qu'il était exempt de toute malice, et avait naturellement une grande simplicité, fut un des plus célèbres disciples de saint Antoine, et même le plus an-

¹ Rufin, Pallade.

ciën, ainsi qu'il est marqué dans la vie de sainte Thaïs pénitente. Il embrassa fort tard la vie monastique, ayant vécu dans le mariage jusqu'à l'âge de soixante ans ou environ, dans un village de la Thébaïde, où il faisait le métier de laboureur.

La mauvaise conduite de sa femme le détermina à se retirer dans la solitude. Après avoir erré huit jours dans le désert, il arriva au lieu où saint Antoine demeurait et prit la résolution d'être le disciple d'un si excellent maître.

Il frappa à la porte de la cellule du Saint, et lui découvrit le dessein qu'il avait formé. Mais Antoine, jugeant qu'il était trop vieux pour imiter à cet âge son état de vie, lui dit d'aller plutôt dans quelque village gagner sa vie du travail de ses mains, ou s'il avait absolument résolu de quitter le monde, d'entrer chez des religieux, dont les pratiques fussent moins austères que celles des anachorètes, et dont il serait encore mieux secouru dans sa vieillesse. Et après cette réponse, il se renferma dans sa cellule.

Paul ne se rebuta point : il demeura au même endroit, en attendant que le Saint ouvrît de nouveau sa porte, et qu'il accordât à sa persévérance ce qu'il lui avait d'abord refusé. Il passa ainsi trois jours et trois nuits à attendre avec une humble patience, jusqu'à ce qu'au quatrième jour saint Antoine étant sorti, il se présenta encore devant lui, lui fit de nouvelles instances, et protesta qu'il voulait mourir en ce lieu. Le Saint, qui s'aperçut qu'il n'avait aucune provision, craignit qu'un si long jeûne, auquel il n'était pas accoutumé, ne le mît en danger de mourir, et que sa conscience n'en fût chargée. Il le reçut donc, mais dans la résolution de l'obliger à se retirer ensuite de lui-même, en le dégoûtant par les rudes épreuves auxquelles il le mettrait, car il ne pouvait se persuader qu'il soutînt les travaux de la vie solitaire dans un âge si avancé.

Il lui dit donc qu'il pouvait réussir à se sanctifier, s'il voulait se soumettre entièrement à l'obéissance ; ce que Paul lui promit dans la sincérité de son cœur. La première preuve qu'il exigea

de sa soumission fut de demeurer en prière hors de la cellule, et de n'en pas bouger jusqu'à ce qu'il vint lui apporter de quoi travailler, et lui cependant se renferma dans sa cellule, observant par la fenêtre, à la dérobée, s'il s'acquittait bien de ce qu'il lui avait prescrit. Il le laissa ainsi exposé à l'ardeur du soleil dans le jour, et à la fraîcheur de la nuit, sans que Paul changeât jamais de situation, ni se détournât de sa prière.

Après cette longue et pénible épreuve où le Saint eut tout lieu d'admirer sa docilité et sa patience, il apporta des branches de palmier, et lui dit de travailler de la manière qu'il lui verrait faire ; et quand il eut fini l'ouvrage, il lui témoigna qu'il n'avait pas bien réussi, et lui ordonna de le défaire, pour le faire mieux, ce qui rendit le travail encore plus long et plus pénible ; à quoi Paul se rendit, sans qu'il parût sur son visage la moindre marque d'inquiétude.

Saint Antoine lui proposa ensuite de manger, et lui ordonna de dresser la table, sur laquelle il mit quatre pains de six onces qui devaient faire tout le repas. Il était naturel qu'après un si rude travail et un si long jeûne, Paul s'y portât avec avidité ; et c'était où le Saint l'attendait pour bien juger de son obéissance ; mais le disciple, qui voulait se conformer en tout à son maître, l'observait autant qu'il en était observé, afin de se régler sur lui, et ne montra pas moins d'indifférence que le Saint pour les pains qui étaient devant ses yeux.

Il attendit sans peine que son maître eût récité douze psaumes et fait douze oraisons, qu'il fit aussi avec lui avant que de se mettre à table, et par surcroît de modération, il se soumit avec la même docilité, quand le Saint, au lieu de lui permettre de manger, voulut qu'il se contentât d'avoir vu la table mise, lui ordonna de s'aller coucher, sans avoir pris aucune nourriture, l'éveilla à minuit pour prier, et ne lui dit enfin de manger que le lendemain au soir, après avoir récité de nouveau les douze psaumes et fait les autres prières.

Il fut permis alors à Paul de prendre sa réfection. Mais toujours plus attentif à imiter son maître, il ne voulut manger qu'un pain comme il lui vit faire, quoique le Saint le pressât d'en manger davantage, alléguant pour raison qu'il voulait être moine comme lui ; parce que saint Antoine lui avait dit qu'il ne mangeait qu'un pain à cause qu'il était moine.

Après quelque temps passé en pareilles épreuves, pendant lesquelles saint Antoine avait augmenté expressément ses austérités, pour voir s'il n'en serait pas découragé, et ayant eu tout sujet d'être satisfait de sa soumission et de sa ferveur, il lui dit enfin : « Mon frère, si vous pouvez vivre tous les jours comme vous avez fait ces jours-ci, je consens que vous demeuriez avec moi. » A quoi il répondit : « Je ne sais pas si vous avez quelque chose de plus difficile à me prescrire ; mais je ne sens pas de peine à pratiquer ce que je vous ai vu faire jusqu'à présent. » Alors saint Antoine ne doutant plus que Dieu ne le lui eût envoyé pour imiter son genre de vie, le reçut tout à fait sous sa conduite par ces consolantes paroles qu'il lui dit : « Vous voilà, mon frère, devenu moine au nom de Notre-Seigneur. »

Paul, ainsi déclaré religieux par son bienheureux Père, s'appliqua de toute l'affection de son cœur à se conformer à ses avis salutaires, et le Saint de son côté lui donna tous ceux qui pouvaient le conduire à la perfection de son état. Il lui recommanda entre autres choses, d'adoucir par le travail des mains les peines de la solitude ; d'élever fréquemment son esprit à Dieu, tandis que ses doigts seraient occupés à des ouvrages matériels ; de ne manger que le soir, et de ne se rassasier jamais, surtout à l'égard du boire, quand même ce n'eût été que de l'eau.

Comme saint Antoine comprenait qu'il devait le faire marcher par la voie de l'obéissance, il ne cessa de l'éprouver sur cette vertu, et de lui en faire produire des actes, lui commandant souvent des choses qui paraissaient choquer la raison, afin qu'il ne trouvât jamais à redire à ce qu'il lui commanderait, et qu'il

parvint à ce parfait renoncement du jugement propre, qui fait qu'on ne raisonne point sur les ordres des supérieurs.

Ainsi il lui ordonna une fois de tirer durant tout un jour de l'eau d'un puits, et de la répandre à terre. Il lui dit de même de défaire des paniers qu'il avait faits, et de les faire de nouveau : de découdre son habit, puis de le coudre, et après de le découdre encore ; et dans une rencontre, comme on lui eut porté un pot de miel il lui ordonna de le casser, de laisser répandre le miel, et ensuite de le ramasser avec une coquille, lui recommandant de prendre garde qu'il ne s'y mêlât aucune ordure ; et dans toutes ces choses l'obéissance de Paul fut toujours prompte et aveugle.

Il était même si attentif aux moindres signes de saint Antoine, qu'il les prenait tous à la rigueur, comme s'ils eussent été des ordres exprès de Dieu. Quelques solitaires des plus renommés étant venus voir le Saint, on vint à parler des matières les plus élevées de la vie spirituelle, et on entra ensuite dans un long discours sur le sujet de Jésus-Christ et des prophètes. Paul était présent, et demanda avec simplicité si les prophètes étaient avant Jésus-Christ, ou Jésus-Christ avant les prophètes. Saint Antoine rougit pour lui d'une demande si peu sensée ; il lui fit signe avec beaucoup de douceur, selon qu'il avait coutume d'en user envers les plus simples, de se retirer et de se tenir dans le silence.

Paul obéit si scrupuleusement à cet ordre, qu'il ne parlait plus du tout, et ne paraissait pas même avec les autres frères. On en avertit saint Antoine, qui lui en demanda la raison, et quand il l'eut apprise de sa bouche, admirant son exactitude à obéir à un ordre qu'il n'avait pas prétendu étendre si loin, il dit aux autres solitaires : « En vérité, celui-ci nous condamne tous ; car au lieu que nous n'écoutons pas Dieu qui nous parle du haut du ciel, vous voyez comment il observe la moindre parole qui sort de ma bouche. »

Le Saint se servait aussi souvent de l'exemple de Paul auprès des frères, pour montrer que ceux qui veulent se rendre parfaits, ne doivent pas se conduire par eux-mêmes, ni suivre trop leurs propres sentiments, bien qu'ils leur paraissent justes ; mais qu'il faut avant toutes choses s'accoutumer à renoncer à soi-même, surtout à sa propre volonté, conformément à l'exemple de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui disait qu'il n'était pas venu dans le monde pour faire sa volonté, mais pour accomplir celle de son Père céleste.

Ce fut en effet par les grands progrès que son bienheureux disciple fit dans ce renoncement, qu'il arriva à une si haute perfection, que saint Antoine ne le regarda plus comme un élève, mais comme un solitaire qui pouvait vivre seul, et il lui bâtit pour cela une cellule à trois ou quatre milles loin de la sienne, en lui disant : « Vous voilà devenu moine par le secours de Jésus-Christ, demeurez donc maintenant à votre particulier, afin que vous appreniez à combattre contre les démons, et souvenez-vous que ces fréquents combats qu'il faut soutenir dans le désert, nous obligent à une oraison continuelle, qui est d'ailleurs un grand moyen pour acquérir la perfection. »

Après cette séparation, le Saint ne laissait pas de le venir voir de temps en temps dans sa nouvelle retraite ; et il avait la consolation de le trouver toujours occupé à exécuter fidèlement tout ce qu'il lui avait prescrit.

Paul eut passé à peine un an dans sa nouvelle cellule, que Dieu voulut manifester en lui le cas qu'il fait de la simplicité et de l'obéissance, et confirmer avec éclat l'estime que saint Antoine avait de sa vertu. Il lui accorda le don des miracles, et surtout une grâce si puissante pour chasser toutes sortes de démons des corps des possédés, qu'il faisait de plus grands prodiges, et même en plus grand nombre, que son bienheureux maître ; en sorte qu'il devint très-célèbre en peu de temps et qu'on venait à lui de bien loin pour être guéri.

Saint Antoine craignit que l'importunité de tant de personnes n'obligeât Paul de fuir dans le fond du désert, depuis qu'il avait goûté les ravissantes douceurs de la contemplation et de la solitude. Il lui recommanda de ne point le quitter et se chargea de recevoir ceux qui venaient le voir ; mais lorsqu'il se trouvait des malades ou des possédés qu'il ne pouvait guérir, il les lui envoyait, étant persuadé qu'il avait reçu en cela une grâce plus étendue ; et en effet, Paul ne manquait jamais de les guérir.

Sa simplicité lui faisait avoir une si extrême confiance en Dieu, que lui ayant un jour été amené un jeune homme possédé d'un démon des plus opiniâtres, et si furieux qu'il proférait des blasphèmes contre le Ciel, et déchirait tous ceux qui osaient l'approcher, le Saint, après avoir longtemps prié en vain avec ferveur, dit à Dieu : « En vérité, je ne mangerai d'aujourd'hui si vous ne le guérissez. » Et aussitôt, comme si Dieu eût craint de déplaire à une personne qui l'aimait avec tendresse et qui lui était si chère, le possédé fut délivré.

Paul avait encore reçu la grâce singulière de connaître le fond du cœur de ceux qui entraient dans l'église, et l'état de leur conscience, qu'il voyait aussi clairement que les autres voient leur visage. Se trouvant à un monastère, où plusieurs des frères étaient assemblés pour conférer des choses spirituelles, on se rendit à l'église après la conférence pour célébrer les saints Mystères. Paul considéra ceux qui entraient, et il les voyait tous avec un visage lumineux, par lequel éclatait la joie et le bon état de leur âme, ayant chacun leur ange qui témoignait un grand contentement de leur sainte disposition. Mais il en vit un, dont la conscience souillée du péché, le fit paraître à ses yeux le corps noir et couvert d'un sombre nuage, le démon le tenant lié, et son ange le suivant de loin en loin triste et abattu.

Quelque consolation qu'il eût de la vertu des autres, le déplorable état de celui-ci le toucha si fort, qu'il se mit à pleurer et à gémir, et demeura hors de l'église sans y vouloir entrer. Ceux

des solitaires qui virent son affliction, crurent que Dieu lui avait fait connaître que leur conscience était en mauvais état, et s'empressèrent de le lui demander, afin d'en faire pénitence. Mais il ne voulut rien dire, et demeura prosterné contre terre à la porte de l'église, ne cessant de pleurer et de gémir.

Il attendit que le saint Sacrifice fût achevé, pour voir si celui qui y avait assisté dans ces mauvaises dispositions n'en sortirait pas changé. Mais Dieu, attentif à ses prières et à ses larmes, avait accordé à ce pécheur la grâce de la contrition et de la pénitence durant le Sacrifice, et Paul le vit sortir avec une sainte joie peinte sur le visage, le corps aussi blanc qu'il lui avait paru noir auparavant, le démon ne le suivait plus que de loin, et son bon ange, qui était à son côté, témoignait un extrême contentement de sa conversion.

A cette vue, Paul se leva transporté hors de lui-même, dans l'admiration des miséricordes du Seigneur, et s'écria de toutes ses forces : « O bonté ineffable de Dieu ! ô que sa compassion est grande ! ô que son amour pour nous est immense ! » Il courut en même temps se mettre sur un lieu éminent, et élevant sa voix de toutes ses forces, il disait : « Venez, venez voir les œuvres de Dieu, combien elles sont merveilleuses. Venez voir comment il veut que tous soient sauvés, et qu'ils viennent à la connaissance de la vérité. Venez, adorons le Seigneur ; prosternons-nous devant lui, et disons : C'est vous seul, ô mon Dieu ! qui pouvez remettre les péchés. »

Tout le monde accourut autour de lui pour savoir ce que c'était. Il leur rapporta ce que Dieu lui avait fait connaître et pria celui en qui il avait vu un si heureux changement, de dire comment il s'était fait en lui. Celui-ci ne put désavouer la vérité : il déclara qu'il avait été engagé jusqu'alors dans le péché, mais qu'ayant entendu lire dans l'église un passage d'Isaïe, où Dieu promet de pardonner à ceux qui se convertissent sincèrement, il était rentré en lui-même, et avait adressé à Dieu cette prière

dans le sentiment d'une vive componction : « Mon Dieu, qui êtes venu en ce monde pour sauver les pécheurs, et qui nous avez fait, par votre prophète, les promesses que je viens d'entendre ; faites-m'en ressentir l'effet, quoique je sois un grand pécheur et très-indigne de votre grâce. Je vous promets et vous proteste de tout mon cœur que dès ce moment je renonce au péché, que je n'y retomberai plus, et que je vous servirai désormais avec une conscience pure. Recevez-moi donc présentement, ô mon Dieu ! puisque je veux faire pénitence. Pardonnez à un pécheur qui vous conjure de lui remettre son crime, et qui renonce sincèrement au péché. »

La confession publique de ce pénitent édifia tous les assistants. Ils n'admirèrent pas moins la miséricorde de Dieu, que la connaissance qu'il avait donnée à son serviteur de l'état de cet homme, et de la grâce qu'il lui avait faite ; et ils en rendirent au Seigneur, à haute voix, de grandes actions de grâces.

Dieu révéla encore à son serviteur le pardon qu'il avait accordé à la pénitente Thaïs, dont nous parlerons dans son lieu. Saint Paphnuce l'avait convertie ; et au bout de trois ans qu'il l'avait tenue enfermée dans une cellule d'un monastère de vierges, pour faire pénitence, il vint prier saint Antoine de demander au Seigneur qu'il lui fît connaître s'il lui avait pardonné. Le Saint assembla ses disciples et leur ordonna de passer la nuit en oraison, pour voir si Dieu leur révélerait ce que Paphnuce souhaitait de savoir, sans leur expliquer ce que c'était. Paul fut celui à qui Dieu le fit connaître. Il vit dans le ciel un superbe lit, gardé par trois vierges éclatantes de gloire, et crut qu'il était réservé pour son père spirituel saint Antoine ; mais il ouït une voix qui lui dit qu'il était destiné pour Thaïs la pécheresse convertie ; ce que Paul ayant raconté le lendemain, Paphnuce apprit par là que Dieu était satisfait de sa pénitence. Elle ne survécut pas longtemps à l'assurance de son pardon.

Le *Martyrologe romain* marque la fête de saint Paul au 7^e de mars.



Gravé d'après

Saint Sisois.

Imp. Ch. Chevroux aîné. Paris.

- SAINT SISOES OU SISOIS ¹.

Sisoës fut une des plus éclatantes lumières de la solitude et mérita d'être appelé par Notre-Seigneur le vase d'élection du désert. Il renonça au siècle étant encore fort jeune et demeura d'abord dans un monastère de Scété ². Après qu'il s'y fut exercé pendant quelques années dans le renoncement à soi-même et les travaux de la pénitence, le désert de Scété lui paraissant trop fréquenté, il passa le Nil et se retira sur la montagne où saint Antoine était mort depuis peu de temps.

La mémoire toute récente des vertus de ce saint patriarche ne contribua pas peu à ranimer sa ferveur, comme s'il l'eût vu présent, et qu'il eût ouï de sa bouche les admirables leçons qu'il avait données de son vivant à ses disciples. Ainsi il entreprit, plus qu'il n'avait fait jusqu'alors, une vie parfaite. Sa pénitence était très-austère, son silence rigoureux, et il donna des exemples si éclatants des vertus monastiques, qu'il s'attira la confiance de tous les solitaires qui le connurent.

Cela paraît par les fréquents avis qu'on venait lui demander ; car quelque soin qu'il prit de se cacher, il ne pouvait se dérober à leurs visites, et il était contraint de faire céder à la charité envers ses frères, le plaisir qu'il trouvait à garder la retraite. La vertu qu'il leur recommandait le plus, était l'humilité. On voit

¹ *Vitæ Patrum*, Catelin, Bulteau.

Bien que saint Sisoës ait vécu jusqu'en 429, il doit être rangé parmi les solitaires du IV^e siècle, car il y avait soixante-douze ans qu'il menait la vie religieuse lorsqu'il mourut.

² Le désert de Scété était dans la Basse-Égypte, à l'ouest du Delta, près des monts Nitria.

par ses réponses qu'il insistait presque toujours sur ce point : et il pouvait d'autant mieux en donner des leçons, qu'il était lui-même un modèle de l'humilité la plus profonde.

Un solitaire lui dit un jour : « Mon père, je me considère comme étant toujours devant Dieu. » A quoi il répondit : « Ce n'est pas beaucoup, mon fils ; mais ce serait bien davantage, si vous vous considérez comme étant au-dessous de toutes les créatures ; car cela sert efficacement pour acquérir l'humilité. » Il dit à un autre en pareille occasion : « Rendez-vous bien petit ; renoncez aux satisfactions des sens ; dégagez-vous des vaines sollicitudes du siècle : et vous trouverez la paix du cœur. » Un autre frère lui ayant dit qu'il n'était pas encore parvenu à la perfection de saint Antoine : « Ah ! s'écria-t-il, si j'avais dans le cœur un seul des sentiments de ce grand homme, je serais tout embrasé du feu de l'amour de Dieu. »

Vit. pp. l. 5,
Hb. 5, n. 47.

Il avait de si bas sentiments de lui-même, que quelque austère que fût son genre de vie, il se regardait comme un sensuel et un gourmand, et voulait qu'on le crût ainsi. Des solitaires l'étant venu voir, et l'ayant prié de leur dire quelques paroles d'édification, il s'en excusa, et les laissa conférer avec son disciple. Mais son exemple suppléa bientôt à son refus, et les édifia davantage que s'il leur avait fait un long discours ; car comme ils parlaient avec son disciple, il prit occasion, sur quelque chose qu'il leur ouït dire, de leur crier de l'endroit où il était, qu'il n'était qu'un gourmand qui mangeait sans règle et sans besoin : en quoi ces bons frères, qui n'ignoraient pas quelle était sa mortification, reconnurent son humilité et s'en retournèrent édifiés et satisfaits de leur visite.

Ce ne pouvait être, en effet, que le désir d'être méprisé des autres et l'amour de la sainte abjection, qui le faisait parler ainsi ; puisque, bien loin de manquer aux règles de l'abstinence, qui étaient en usage parmi les solitaires, il ne pensait pas la plupart du temps à prendre sa nourriture, et il fallait que son disciple

Abraham l'avertit lorsque c'était l'heure de manger, encore quelquefois il s'en étonnait, croyant l'avoir déjà fait; si peu faisait-il attention aux besoins du corps.

Que s'il arrivait par hasard que la charité l'obligeât de prévenir l'heure du repas en faveur des étrangers qui le venaient voir, il s'en dédommageait ensuite par un long jeûne, faisant payer à son corps la condescendance qu'il n'avait eue que pour mieux pratiquer la charité. Les solitaires du voisinage savaient là-dessus sa coutume. Un jour que l'abbé Adelphe, évêque de Nicopoleos, qui ignorait son usage, l'étant venu voir, l'avait prié de déjeuner avec lui le matin qu'il devait partir, le Saint ne voulut pas le lui refuser; mais quelques anciens survinrent dans ce temps-là, et firent des reproches à son disciple, disant qu'il aurait dû l'en empêcher, parce qu'il savait que son maître, après cette indulgence, pratiquerait, selon sa coutume, un jeûne très-long et très-austère; ce que l'Évêque ayant oui, il lui en fit de grandes excuses.

Les solitaires s'étant assemblés pour assister à la célébration de la Messe; après le sacrifice un d'entre eux vint lui présenter du vin par deux fois. Sisoës en but un peu à chaque fois, plutôt pour ne pas contrister son frère par un refus, que pour quelque envie qu'il en eût. Mais comme il lui en présenta une troisième fois, croyant par les deux autres avoir suffisamment donné au besoin et à la charité, il s'excusa d'en prendre, en disant que le vin était un sujet de tentation; et il conseilla d'en user ainsi à un autre solitaire qui lui demanda comment il devait se conduire en pareil cas.

Il redoutait si fort les louanges des hommes, que, priant quelquefois les mains élevées vers le ciel, il les baissait aussitôt qu'il croyait qu'on pouvait le voir, de peur qu'on n'en prit occasion de l'estimer davantage. Faisant un jour son oraison en la compagnie d'un autre solitaire, il lui échappa de pousser quelques soupirs; mais à peine fut-il revenu à soi, qu'il en eut du regret, et dit à

ce religieux avec beaucoup d'humilité : « Pardonnez-moi, mon frère, je vous en prie ; car il paraît bien que je ne suis pas un vrai solitaire, soupirant ainsi devant un autre. »

Toujours prêt à s'accuser, il semble qu'il ne voyait rien de bon dans les autres, qu'il ne prît sujet de se condamner lui-même. Comme il se promenait seul sur la montagne, où il y avait dix mois qu'il n'avait vu personne, le hasard fit qu'il rencontra un chasseur, à qui il demanda d'où il venait et combien il y avait de temps qu'il était dans ce lieu. En vérité, mon père, lui dit le chasseur, il y a onze mois que je parcours cette montagne sans avoir vu d'autre homme que vous. Le Saint là-dessus se retira dans sa cellule, où, frappant sa poitrine avec un grand sentiment de componction, il disait : Ah ! Sisoës, tu croyais avoir beaucoup gardé la solitude en demeurant seul pendant quelque temps, et voilà un séculier qui l'a gardée plus longtemps que toi.

Trois solitaires, attirés par la réputation de sa sainteté, vinrent le voir, et l'un d'eux lui dit : Mon père, comment ferai-je pour éviter le feu de l'enfer ? et il ne lui répondit rien. Et moi, mon père, continua le second, comment pourrai-je éviter le grincement des dents et ce ver qui ne mourra point ? Et le troisième lui dit : Que ferai-je aussi ; car toutes les fois que je me représente les ténèbres extérieures, je suis saisi d'une frayeur mortelle ? Alors prenant la parole, il leur répondit : « Je vous avoue, mes frères, que je ne pense point à ces choses ; et comme je sais que Dieu est plein de bonté, j'espère qu'il aura pitié de moi. » Ces religieux, qui s'attendaient à une réponse plus directe et plus étendue, se retirèrent en témoignant quelque tristesse ; mais le Saint ne voulant pas les laisser aller mécontents, les appela, et leur dit avec beaucoup d'humilité : « Vous êtes bien heureux, mes frères, et j'envie votre vertu : vous m'avez parlé des peines de l'enfer, et je comprends que vous en êtes si pénétrés, qu'elles peuvent vous aider puissamment à éviter le péché. Eh ! que ferai-je donc, moi qui ai le cœur si insensible, que je ne pense

pas seulement qu'il y ait après la mort un lieu de supplice destiné pour punir les méchants, ce qui sans doute est la cause que je commets tant de fautes? » Ces solitaires, édifiés d'une réponse si humble, lui demandèrent pardon, et s'en retournèrent chez eux, en avouant que ce qu'on leur avait rapporté de son humilité était très-véritable.

Il disait que depuis trente ans il faisait cette prière à Jésus-Christ : Mon Seigneur Jésus, ne permettez pas que je pêche aujourd'hui par ma langue, et cependant, ajoutait-il, je commets toujours quelque faute de ce côté-là. Ceci ne pouvait être encore en lui qu'un effet de son humilité; car il gardait exactement la retraite et le silence, et tenait la porte de sa cellule toujours fermée, afin d'être moins interrompu.

Comme la douceur est la fidèle compagne de l'humilité, Sisoës était aussi doux qu'il était humble. Son zèle n'avait aucune amertume. Il ne s'étonnait point des fautes de ses frères, et au lieu de les leur reprocher avec indignation, il les aidait avec une extrême patience à s'en corriger. Un solitaire qui demeurait dans son voisinage, venait souvent lui dire qu'il avait péché; et le Saint lui répondait toujours de se relever : Mais, mon père, lui dit un jour ce religieux, combien de temps me donnez-vous pour me relever dès que je serai tombé? Faites-le, lui dit-il, jusqu'à ce que la mort vous trouve ou tombé, ou relevé.

Quelques frères lui demandèrent si, quand un religieux était tombé dans le péché, il ne devait pas faire pénitence pendant un an entier; et il répondit : Cela me paraît bien fort. Mais, dirent-ils, il doit donc le faire au moins six mois? C'est beaucoup, répondit-il. Ils répliquèrent : Tout au moins quarante jours? C'est encore beaucoup, ajouta-t-il. Eh quoi, dirent les frères, vous voulez donc que si d'abord après sa chute on célébrait le saint Sacrifice, on l'admit aux saints Mystères? Je ne dis pas cela, répondit le Saint, mais je pense que la bonté de Dieu est telle, que s'il se convertissait à lui avec un sincère regret de sa faute, il l'y recevrait lui-même en moins de trois jours.

Un solitaire lui dit : Si, lorsque je suis dans ma cellule, un barbare y venait pour me tuer, ne pourrais-je pas, me sentant plus fort que lui, le tuer lui-même ? « Non, répondit-il ; mais abandonnez-le au Seigneur ; car dans quelque danger qu'on se trouve, on doit penser que c'est en punition de nos péchés ; et lorsqu'il nous arrive du bien, il faut reconnaître que nous ne le tenons que de la bonté de Dieu. »

Un autre solitaire lui demanda, si, lorsqu'étant en voyage, il s'apercevait que son guide le détournât du chemin, il devait l'en reprendre. Il lui répondit : Je ne vous le conseillerais pas. Mais quoi ! lui dit le solitaire, il faudrait donc souffrir sans rien dire qu'il me laissât égarer ? Voudriez-vous donc, répondit le Saint, prendre un bâton et lui en donner ? Sur quoi il lui raconta l'exemple suivant : Des frères, au nombre de douze, étant en chemin, la nuit les surprit, et ils s'aperçurent que leur guide se trompait. Ils ne voulurent pourtant pas rompre le silence pour l'en reprendre, et chacun d'eux pensa dans son cœur qu'il s'apercevrait de sa méprise quand le jour serait venu, et les ramènerait alors au droit chemin. Ils le suivirent ainsi en patience, et marchèrent jusqu'à douze mille. Lorsque le jour fut venu, le conducteur voyant son erreur, leur en fit de grandes excuses. Ils lui répondirent tout doucement : Nous y avons bien pris garde ; mais nous n'avons rien voulu dire. Cet homme admirant alors leur patience et leur exactitude à garder le silence, en fut très-édifié, et cela servit à lui faire rendre gloire à Dieu.

Il tenait pour maxime, qu'un solitaire ne doit pas choisir le travail des mains qui lui plaît davantage. Il ne voulait pas non plus, qu'un frère qui avait besoin, ou pour son grand âge, ou pour ses infirmités, du secours de ses frères, fût prompt à les commander : « Car, disait-il, quand on fait tant que de prendre soin de nous, qu'avons-nous besoin d'ordonner ? » Son disciple ayant été obligé de faire un voyage, il se présenta d'autres frères pour le servir ; mais il s'excusa de profiter de leur charité, et souffrit jusqu'à son retour en patience.

Dieu permit, pour l'éprouver, que des Sarrazins vinsent jusqu'à sa montagne, qu'ils le dépouillassent, lui et son disciple, et lui enlevassent le peu qu'ils avaient de provisions. Quand les barbares se furent retirés, ils allèrent par les champs chercher quelque nourriture, et le saint vieillard ayant trouvé quelques grains d'orge, se contenta d'en mettre un dans sa bouche, et réserva dans sa main le reste pour son disciple.

Dieu, qui se plaît à exalter ceux qui s'abaissent davantage, honora saint Sisoës du don des miracles ; mais comme tout ce qui pouvait lui attirer l'estime des hommes alarmait son humilité, il ne voulait pas qu'on publiât qu'il eût reçu ce don merveilleux ; et on n'obtenait guère de prodige de lui, à moins qu'on n'usât de quelque stratagème. C'est ce que fit un homme qui venait le voir avec son fils encore fort jeune, pour lui demander sa bénédiction. L'enfant étant mort en chemin, le père, sans s'alarmer et plein de confiance aux prières de saint Sisoës, ne laissa pas de le lui porter. Étant entré dans sa cellule, il le mit à ses pieds comme s'il n'était point mort, et s'y mit aussi, afin qu'il les bénît l'un et l'autre. Après que le Saint eut fait sa prière sur eux, le père se leva, sortit de la cellule, et laissa son fils auprès du Saint, qui, voyant qu'il ne remuait point, lui dit de se lever aussi et de suivre son père. Alors ce père, transporté de joie et d'admiration, rentra pour se jeter de nouveau aux pieds du Saint, lui déclara ce qu'il avait fait, et lui rendit de grandes actions de grâces de la résurrection de son fils. Mais Sisoës, qui craignait extrêmement qu'on ne sût qu'il faisait des miracles, s'en affligea beaucoup, et fit dire à cet homme par son disciple, qu'il se donnât bien de garde d'en parler avant sa mort. Il délivra aussi ce même disciple d'une violente tentation, en disant à Notre-Seigneur avec une fervente simplicité de cœur : « Mon Dieu, je ne vous quitte point que vous ne l'ayiez délivré du démon qui le tourmente. »

Il ne faut pas s'étonner que ses prières fussent si efficaces, puisqu'il les faisait avec une ferveur extraordinaire, et que ses

oraisons étaient si sublimes qu'elles allaient jusqu'à l'extase. D'autres fois son cœur y était si fort embrasé d'amour de Dieu, que n'en pouvant presque soutenir la véhémence, il se soulageait par de fréquents soupirs, sans qu'il s'en aperçût et même contre sa volonté.

La confiance que les solitaires avaient en lui l'obligeant à leur donner ses soins, il les prémunissait avec une extrême attention contre les nouveautés de l'hérésie, autant qu'il travaillait à les former dans les vertus. Quelques ariens osèrent venir à sa montagne pour y dogmatiser parmi les frères. Il ne leur répliqua rien, mais il ordonna à son disciple de lire en leur présence un traité que saint Athanase avait fait contre leurs erreurs ; ce qui mit en évidence la fausseté de leurs dogmes, et leur ferma la bouche. Après qu'il les eut ainsi confondus, il les renvoya avec sa douceur ordinaire.

Son disciple Abraham le voyant usé de vieillesse et d'infirmités, lui dit qu'il ferait bien de s'approcher des pays habités, où il pourrait être plus aisément secouru ; à quoi il répondit : Puisque vous le jugez ainsi à propos, menez-moi du moins à un endroit où il n'y ait point de femmes. Mais, lui dit son disciple, il y en a partout excepté dans le désert. Si cela est, répliqua-t-il, menez-moi au désert.

Il paraît par le recueil de ses sentences, qu'il se rendit ensuite au sentiment de son disciple, et qu'il alla demeurer quelque temps à Clysmâ, ville située sur le bord de la mer Rouge, ou au moins au voisinage. Ce fut là que quelques séculiers l'étant venus voir, voulurent entrer dans de grands discours avec lui ; mais il gardait le silence. Sur quoi un d'eux dit aux autres : Pourquoi vous rendez-vous importuns à ce bon vieillard ? Il ne mange point, ainsi il ne peut point parler. Le Saint prit alors la parole et lui dit : Je mange lorsque le besoin du corps le demande.

L'abbé Ammon ou Amun de Rayte l'y vint aussi visiter ; et voyant qu'il était affligé d'avoir quitté sa solitude, lui représenta

qu'étant cassé de vieillesse, il avait besoin de secours qu'il n'aurait pas eus dans le désert. Mais le Saint jetant sur lui un regard de tristesse : « Que me dites-vous, Ammon, lui répondit-il, la liberté d'esprit dont j'y jouissais ne me suffisait-elle pas ? »

Enfin, cet homme de Dieu, étant retourné à sa chère solitude, et s'y trouvant à la fin de sa course, les solitaires s'assemblèrent autour de lui pour recueillir ses derniers sentiments. Rufin, qui raconte ceci, dit que son visage parut lumineux, et que, ravi hors de lui-même, il dit : « Voici que l'abbé Antoine vient à moi. » Un peu après, il s'écria : « Je vois le chœur des Prophètes ; » et à ce moment sa face parut plus lumineuse. Il dit encore : « Voici les Apôtres qui viennent, » et continua à parler tout bas, comme s'il conversait avec quelques saints personnages. Les solitaires le prièrent de leur dire avec qui il s'entretenait ; et il ajouta : « Voici les anges qui viennent prendre mon âme, et je les prie d'attendre encore quelque temps pour me donner le loisir de faire pénitence. » Ils lui répondirent : « Notre père, vous n'avez plus besoin de faire pénitence ; » et il leur répliqua : « Je ne sais pas si j'ai seulement bien commencé à la faire. » Ces dernières paroles leur firent comprendre, sur la connaissance qu'ils avaient de sa profonde humilité, que sa vertu était consommée. Enfin son visage parut éclatant comme le soleil, et en même temps il s'écria : « Voyez, voyez Notre-Seigneur qui vient à moi. » Il expira en prononçant ces paroles, et sa cellule fut en ce moment embaumée d'une odeur céleste. C'est avec ces circonstances que Rufin raconte sa mort. Elle arriva vers l'an 429, soixante-douze ans au moins, depuis qu'il s'était retiré sur la montagne de saint Antoine, ce qui montre qu'il y était venu fort jeune et qu'il mourut dans une grande vieillesse. Sa fête est marquée dans quelques Martyrologes latins au cinquième de juillet. Les Grecs l'ont mise au lendemain dans leur Ménologe.

Il ne faut pas confondre ce Saint avec deux autres Sisoës qui vivaient dans le même siècle, dont l'un, surnommé le Thébéen,

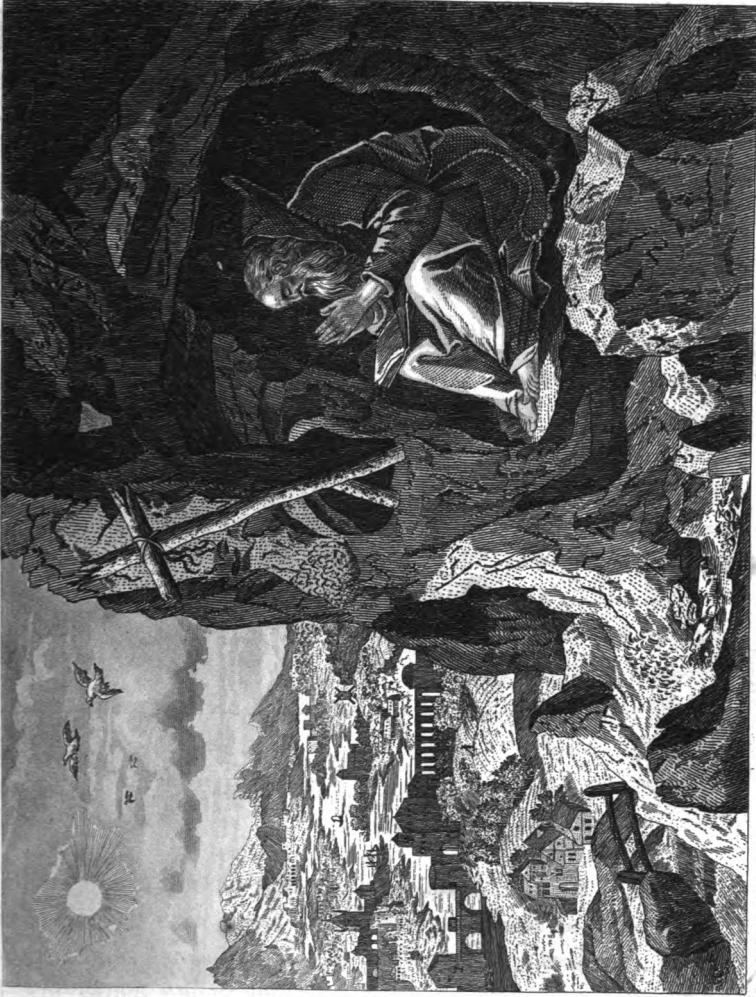
Bull., l. 1,
c. 3, n. 7.

demeurait à Calamon au territoire d'Arsinoé, et l'autre avait sa cellule à Pétra. On rapporte du Thébéen, qu'un solitaire qui avait été offensé par un autre, vint le lui raconter, et lui dit qu'il avait résolu de s'en venger. Sisoës le conjura d'en laisser le soin à Dieu; mais ce frère, irrité, continua de protester qu'il s'en vengerait hautement. Le saint vieillard lui dit : « Puisque je ne puis rien gagner sur votre esprit, adressons-nous au moins tous les deux ensemble à Dieu; » et se levant, il fit tout haut cette prière : « Mon Dieu, il n'est plus besoin que vous preniez soin désormais de nos intérêts, et que vous vous rendiez notre protecteur, puisque ce frère soutient que nous pouvons et que nous devons nous-mêmes nous venger. » Cela toucha si fort ce solitaire, qu'il se jeta aux pieds de Sisoës, lui demanda pardon de sa résistance, et lui promit de ne vouloir jamais de mal à celui dont il se croyait offensé.

Un jour il dit à son disciple : « Faites-moi connaître ce que vous trouvez en moi de défectueux, et je vous rendrai aussi le même service. » Son disciple lui dit : « Vous êtes bon, mais quelquefois vous me paraissez un peu trop sévère. » A quoi il répondit : « Vous aussi, mon enfant, vous êtes bon, mais vous me paraissez quelquefois un peu trop lâche. »

SAINT JEAN D'ÉGYPTE.

Nul solitaire après saint Antoine n'eut un plus grand renom de sainteté et ne fut plus respecté que saint Jean d'Égypte, prophète et reclus en Basse-Thébaïde. Il ne fut pas seulement respecté des peuples, il le fut des grands et des empereurs. Les plus célèbres docteurs ou écrivains ecclésiastiques, tels que saint Jérôme, saint Augustin, saint Prosper, Cassien, Pallade, Rufin,



Géomé. abrév.

Saint Jean d'Egypte.

Dessiné par M. Goussier. Gravé par M. Ponce.

saint Eucher, saint Fulgence lui ont donné de magnifiques éloges. C'est d'après eux que nous parlons.

Chapitre I.

Lyque ou Lycople ¹, dans la Basse-Thébaïde, fut la patrie de saint Jean. Il apprit dans sa jeunesse le métier de charpentier et l'exerça jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Après quoi, touché du désir de ne travailler qu'à son salut, il renonça entièrement au siècle pour se retirer dans la solitude. Quoique les biens qu'il abandonna fussent peu de chose, on peut dire de lui ce que saint Jérôme dit de saint Pierre, qu'il quitta beaucoup, parce qu'il ne resta dans son cœur aucune affection pour les biens de la terre.

Ce premier sacrifice fut suivi de celui de sa propre volonté. Il se rangea sous la conduite d'un ancien solitaire pour s'exercer dans l'obéissance, et le servit avec tant d'humilité, de zèle, et même d'adresse, que le bon vieillard craignit qu'il n'agît ou par contrainte, ou par quelque affection naturelle, ce qui le porta à s'assurer de la pureté de ses intentions, en lui commandant des choses probablement impossibles, ou qui paraissaient choquer le sens humain.

La première qu'il lui ordonna, fut d'arroser deux fois le jour un bâton sec et à demi pourri, jusqu'à ce qu'il eût pris racine et poussé des feuilles et des branches. Cette épreuve dura un an, pendant lequel Jean ne se démentit jamais de son obéissance, quoiqu'il fût obligé d'aller quérir l'eau à deux milles de là.

Sa soumission aveugle fut connue des religieux des monastères voisins, où l'on ne faisait cas que de la pratique des vertus ; et plusieurs d'entre eux vinrent voir son supérieur pour s'en assurer par eux-mêmes, et s'édifier par l'exemple d'un si excellent disciple. Comme ils lui en parlaient avec admiration, le vieillard

¹ Aujourd'hui Siout, près de la rive gauche du Nil.

appela Jean, et lui dit en leur présence d'aller jeter par la fenêtre une fiole d'huile qui faisait toute leur provision : ce qu'il exécuta sur-le-champ, sans raisonner sur le besoin qu'ils en avaient.

D'autres religieux ayant également souhaité de lui voir pratiquer quelque acte d'obéissance, le vieillard l'appela encore, et lui dit de courir vite à une roche qu'il lui montra, et de la rouler jusqu'à l'endroit où ils étaient. C'était une telle masse de pierre que plusieurs hommes ensemble n'eussent pu la remuer de la place, et néanmoins Jean y courut pour la faire rouler, et la poussa tantôt avec l'épaule, tantôt avec l'estomac, faisant tous les efforts dont il était capable, jusqu'à tremper ses habits, et même la roche, par l'abondance de sa sueur ; témoignant par là que quand son supérieur lui commandait quelque chose, il ne regardait plus si elle était possible ou non ; mais le respect qu'il avait pour ses ordres, dans lesquels il reconnaissait ceux de Dieu, lui faisait juger qu'il ne pouvait rien lui commander qu'il n'en eût de justes raisons.

Cassien, qui rapporte ces trois exemples de son obéissance, dit que Dieu l'en récompensa par le don de la prophétie, auquel il l'éleva dans la suite. Jean s'exerça ainsi onze à douze ans dans le renoncement à sa propre volonté. Après quoi son père spirituel étant mort, il demeura environ cinq ans dans différents monastères pour s'y perfectionner toujours de plus en plus dans les vertus religieuses, et se retira enfin dans le désert pour y vivre en parfait anachorète.

Le lieu qu'il choisit pour sa retraite fut une montagne déserte à deux lieues de Lycople. Il s'y creusa une grotte dans une roche d'un accès difficile, et en boucha l'entrée, afin d'être moins détourné des exercices de la vie intérieure et contemplative. Il avait quarante ou quarante-deux ans lorsqu'il s'y retira, et il y demeura enfermé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, sans l'ouvrir à personne, excepté la dernière année de sa vie qu'il y introduisit Pallade, de qui nous avons appris son histoire.

Quelque désir qu'il eût de n'y vivre qu'avec Dieu, il ne put empêcher qu'on ne recourût à lui de toute part; de sorte qu'il fut obligé de permettre qu'on bâtit un logement peu loin de sa cellule, afin que ceux qui le venaient voir y fussent à couvert des injures du temps, et qu'on y exerçât envers eux l'hospitalité, si fort recommandée dans l'Évangile. Mais il ne parlait que le samedi et le dimanche par la fenêtre qui lui servait à recevoir ce qui lui était nécessaire; et il ne voulut jamais souffrir qu'aucune femme s'approchât de sa cellule.

La vie qu'il menait en ce lieu était toute céleste. Il vaquait sans cesse à la prière et à la contemplation; son cœur détaché de la terre et affranchi des sollicitudes du monde, s'élevait à Dieu avec une liberté entière, et Dieu se communiquant à son âme à proportion de son dégagement, la remplissait par des lumières et des grâces très-abondantes. C'est à cette pureté de cœur que Rufin attribue la grâce de la prophétie qu'il reçut, comme Cassien l'attribue à son obéissance; elle peut lui avoir été accordée en faveur de l'une et de l'autre, puisqu'elles concourent toutes les deux à disposer merveilleusement une âme au plus intime commerce avec Dieu.

Son abstinence était grande, selon la coutume des solitaires de ces heureux temps. Il ne mangeait rien de cuit, non pas même du pain; mais seulement du fruit une fois le jour sur le soir, et en fort petite quantité. Il observa cette austérité jusqu'à la fin de sa vie; et il s'y était si fort accoutumé par le long usage, qu'il n'aurait pu changer dans la suite son genre de vie, quand il l'aurait voulu, ayant par là atténué extrêmement son estomac.

Dieu, qui le favorisa de grâces extraordinaires, comme nous le verrons bientôt, ne le dispensa pas de passer par la tentation; puisqu'il la fait servir à éprouver les plus grands saints. Les démons s'efforcèrent souvent de le troubler pendant la nuit, pour l'empêcher de prier ou de prendre quelque repos; et ajoutant l'insulte à la peine qu'ils lui causaient, ils lui apparaissaient le

matin sous des figures sensibles, et feignaient de lui demander pardon du mal qu'ils lui avaient fait pendant la nuit.

Ces esprits de malice, toujours attentifs à profiter auprès des serviteurs de Dieu des moindres occasions de les séduire, eurent en une rencontre un petit avantage sur lui. Ils lui persuadèrent de prolonger son jeûne jusqu'à deux jours de suite, afin d'abattre plus aisément son esprit, en abattant tout à fait son corps, déjà usé de vieillesse, et épuisé par son abstinence ordinaire.

Le Saint, que l'amour de la pénitence eût porté à tout souffrir, donna dans l'illusion ; et lorsqu'à la fin du second jour il voulut se mettre à table, le démon se fit voir à lui sous la figure d'un Éthiopien hideux, et se jetant à ses genoux, lui dit, par une raillerie insultante : « Pardonnez-moi, s'il vous plaît, c'est moi qui vous ai porté à ce long jeûne : » à cet aveu le Saint revint à soi, et quoique très-habile dans le discernement des esprits, il comprit à ce coup qu'il avait été séduit. C'est de Cassien que nous tenons ceci : il l'apprit de l'abbé Joseph, dans la conférence qu'il eut avec lui sur la nécessité d'user de discrétion. Mais cela ne servit qu'à conserver ce grand serviteur de Dieu dans une plus grande vigilance ; et cette faible victoire de l'artifice du démon, ne fut rien auprès de celles qu'il remporta toujours sur lui à son tour.

Il y avait trente ans qu'il vivait ainsi renfermé dans sa cellule, combattant contre les puissances des ténèbres, pratiquant de très-grandes austérités, vaquant nuit et jour à la prière, et vivant, pour ainsi dire, dans le ciel par la sublimité de sa contemplation, comme s'il n'eût pas été dans ce monde, lorsqu'il reçut de Dieu la grâce de la prophétie, avec tant d'abondance de lumière, que rien n'échappait à sa connaissance, quelque caché qu'il fût, soit dans les replis des consciences, soit par la distance des lieux, ou dans l'obscurité de l'avenir.

Plusieurs venant à lui, tant des pays éloignés, que du voisinage, il leur déclarait, quand il était nécessaire, ce qu'ils croyaient

bien caché dans le fond de leur cœur ; et lorsqu'ils avaient commis quelque grand péché en secret, il leur en faisait la correction en particulier, avec zèle et avec douceur, pour les exciter à se repentir et à se corriger. Il annonçait aussi par avance si les débordements du Nil seraient grands ou médiocres, d'où dépendait la bonne ou la mauvaise récolte, et il avertissait les hommes, lorsqu'ils étaient menacés pour leurs péchés de la colère de Dieu, faisant connaître les crimes qui l'irritaient contre eux, et exhortant les pécheurs à prévenir sa juste vengeance par le repentir et le changement de vie.

Ce n'était là que les moindres objets de ses prédictions. Entre les autres qui firent plus de bruit, on peut compter celle de la défaite des Éthiopiens, lorsqu'ils entrèrent sur les terres de l'empire du côté de Sienne, la première ville qu'on rencontrait dans la haute Thébaïde en sortant de leur pays. Ils avaient d'abord taillé en pièces les troupes qu'on leur avait opposées, fait beaucoup de dégâts et emporté un riche butin. Il était à craindre qu'ils ne poussassent plus loin leurs conquêtes parce qu'ils étaient de beaucoup supérieurs en nombre aux troupes romaines ; de sorte que le général qui commandait celles-ci, ne trouva de meilleure ressource que dans les avis et dans les prières de notre Saint.

Il vint donc le consulter sur ce qu'il avait à faire ; et le serviteur de Dieu lui répondit, en désignant le jour auquel sa prédiction devait s'accomplir, qu'il pouvait marcher sans crainte contre les ennemis : qu'il remporterait ce jour-là sur eux une victoire complète, qu'il s'enrichirait de leurs dépouilles, et qu'il recouvrerait ce qu'ils avaient enlevé. L'effet suivit la prédiction ; et comme cet officier, au retour de son expédition, vint le remercier, il lui prédit encore qu'il serait en grand crédit auprès de l'empereur ; ce que l'événement vérifia.

Un autre officier l'étant venu voir, sa femme, qu'il avait laissée enceinte, accoucha le même jour qu'il était arrivé à sa cellule ; mais elle était en danger de mourir. Sur quoi le Saint lui dit :

« Vous rendriez grâces sans doute au Seigneur, si vous saviez qu'il vous a donné aujourd'hui un fils. Sa mère est en péril ; mais Dieu l'assistera, et vous la trouverez guérie. Retournez-vous-en chez vous en diligence ; vous arriverez le septième jour de la naissance de l'enfant. Faites-le nommer Jean. Nourrissez-le chez vous jusqu'à l'âge de sept ans, sans permettre qu'il ait aucune communication avec les païens ; et après ce temps, confiez son éducation à quelques solitaires pour l'élever dans une sainte et céleste discipline. »

Ses prédictions les plus fameuses furent celles qu'il fit à l'empereur Théodose le Grand, qu'il informa par avance, en diverses rencontres, des irruptions des barbares dans les provinces, du soulèvement des tyrans, des moyens de les dompter, et de bien d'autres événements de son règne. Ce prince le fit principalement consulter sur deux ennemis qu'il eut à combattre. L'un fut le tyran Maxime, déjà victorieux des deux empereurs Gratien et Valentinien, dont il avait tué le premier en 383, et chassé l'autre de ses États en 387. Jean le fit assurer de la victoire, et qu'il la remporterait sans beaucoup de sang. Théodose marcha sur sa parole, quoiqu'avec des troupes inférieures ; défit Maxime en deux combats dans la Pannonie, passa les Alpes sans obstacle, le poursuivit et le surprit enfin dans Aquilée, où ses soldats lui coupèrent la tête.

Quatre ans après, Eugène s'étant emparé de l'empire d'Occident, par le crédit du comte Arbogaste, qui avait fait étrangler le jeune Valentinien ; Théodose résolut de marcher contre lui pour venger la mort de ce prince. Eugène, qui s'y attendait, s'y prépara en païen par les superstitions de l'idolâtrie et de la magie. Il fit consulter un homme qui se mêlait de prédire l'avenir par des sortilèges. Les idolâtres de Rome faisaient aussi pour lui de grands sacrifices, fouillaient curieusement dans les entrailles des victimes, et croyaient trouver d'heureux présages. Mais Théodose, guidé par la véritable religion, chercha la vérité dans des sources

plus pures. Il envoya en Thébaïde l'eunuque Eutrope, pour tâcher de déterminer saint Jean à le venir voir, ou de savoir de lui si c'était la volonté de Dieu qu'il prévînt le tyran, ou s'il devait attendre que le tyran vînt l'attaquer.

Eutrope exécuta sa commission en serviteur zélé. Il fit au Saint de fortes instances pour le porter à se rendre auprès de l'empereur; mais ne pouvant le persuader de quitter sa solitude, il apprit de lui que l'empereur remporterait la victoire; qu'elle serait plus sanglante que celle qu'il avait remportée sur Maxime; qu'il ferait périr le tyran; qu'il ne lui survivrait pas de beaucoup; qu'il mourrait en Italie, et laisserait à son fils l'empire d'Occident. Tout ceci s'accomplit à la lettre. Théodose marcha contre Eugène, et pensa d'abord être défait; car il perdit dix mille Goths à la première journée; mais le lendemain la victoire se déclara entièrement pour lui, et il parut évidemment qu'il ne la devait qu'aux prières du Saint, puisqu'il avait été en si grand danger de la perdre. La bataille se donna dans la plaine d'Aquilée le 6 septembre de l'an 394. Théodose n'y survécut que jusqu'au 17 janvier de l'année suivante, et laissa par sa mort l'empire d'Orient à Arcade, et celui d'Occident à Honorius ses fils.

Le don de prophétie que saint Jean avait reçu de Dieu, fut accompagné de celui des miracles. Il en opéra même en son absence, surtout en faveur de quelques femmes; parce qu'il ne voulut jamais souffrir qu'aucune abordât sa cellule. Celle d'un sénateur étant devenue aveugle, ne cessait de presser son mari de la mener au Saint. Le mari, qui savait que le Saint ne le souffrirait jamais, ne trouva pas de meilleur expédient que de le venir conjurer de prier au moins pour elle. Il le fit, et lui envoya outre cela de l'huile qu'il avait bénite, dont la malade ayant frotté ses yeux, recouvra la vue. Outre qu'il opérait des merveilles sans cette huile bénite, il s'en servait ordinairement, afin qu'on lui attribuât moins la guérison des malades, qu'à la vertu de la bénédiction. C'est ainsi qu'il cachait par humilité la grâce

qu'il avait reçue. Il en attribuait aussi les effets à la foi de ceux qui s'adressaient à lui, assurant qu'il n'était pas exaucé pour aucun mérite qu'il y eût en lui ; mais seulement parce que Dieu voulait accorder ces faveurs à ces personnes.

La ferme résolution qu'il avait prise de ne parler à aucune femme, donna lieu à une merveille singulière, et dont saint Augustin a fait grand cas. Un mestre de camp, qui conduisait des troupes à Sienne, où sa femme le suivait, se rendit, à la sollicitation de celle-ci, à la cellule du Saint, pour obtenir de lui qu'il souffrit qu'elle y vint aussi recevoir sa bénédiction ; l'extrême désir qu'elle en avait, lui ayant fait courir de grands dangers. Saint Jean lui répondit qu'il n'avait jamais vu de femmes depuis qu'il s'était enfermé dans sa cellule, et que ce qu'il demandait était du tout impossible. L'officier ne se rendit point, il continua à le presser avec plus d'instances, assurant que s'il lui refusait cette grâce, sa femme en mourrait d'affliction, au lieu qu'en la lui accordant, elle recevrait un merveilleux avantage du bonheur de l'avoir vu.

Le Saint, admirant sa foi et sa persévérance, et ne voulant pas lui causer, ni à son épouse, le chagrin d'un refus entier, ni manquer d'ailleurs à sa résolution, lui dit : « Allez, votre femme me verra sans venir ici, et même sans sortir de sa maison. » L'officier se retira sur cette réponse, roulant dans son esprit quel en pouvait être le sens ; ce qui ne donna pas moins matière de réflexion à sa femme, lorsqu'il la lui rapporta ; mais la nuit, quand elle fut endormie, le Saint lui apparut en songe, et lui tint ce discours : « O femme, votre foi est grande, et m'oblige à venir ici pour satisfaire à votre prière. Je vous avertis néanmoins de ne pas désirer de voir le visage matériel des serviteurs de Dieu ; mais de contempler plutôt des yeux de l'esprit leurs vies et leurs actions. *Car la chair ne profite de rien, et c'est l'esprit qui vivifie.* Quant à moi, ce n'est point en qualité de juste et de prophète, ainsi que vous le pensez ; mais seulement en vertu de

Aug. de
Cura, pro.
mort. c. 17.

Joan. 6.

vosre foi, qu'ayant prié pour vous, Dieu vous a accordé la guérison de tous les maux que vous souffriez en vosre corps. Vous jouirez donc, vous et vosre mari, à commencer d'aujourd'hui, d'une santé parfaite, et toute vosre maison sera comblée de bénédictions ; mais n'oubliez jamais tous les deux les bienfaits que vous avez reçus de lui. Vivez toujours dans sa crainte, ne désirez rien au delà des appointements qui sont dus à vosre charge, et enfin contentez-vous de m'avoir vu en songe, sans en demander davantage. »

A son réveil cette femme raconta à son mari ce qu'elle avait vu et entendu, et lui détailla si bien les traits du visage du Saint, la couleur et la forme de son habit, et toutes les autres marques par lesquelles il pouvait être reconnu, qu'il ne put pas douter que le Saint ne lui eût apparu durant le sommeil ; ainsi plein d'étonnement il retourna à la grotte de saint Jean, lui raconta tout ce qui était arrivé à son épouse, lui rendit des actions de grâces, et après avoir reçu sa bénédiction, il poursuivit son voyage dans un contentement parfait.

Il faut parler à présent de la visite que lui firent Pallade et d'autres solitaires, et des admirables instructions qu'ils en reçurent. Pallade était dans le désert de Nitrie avec Évagre son maître, Albin, Ammon et trois autres. Comme ils s'entretenaient un jour du bruit que faisait la réputation de saint Jean, Évagre témoigna qu'il eût eu une grande joie de savoir au vrai quelle était l'éminence de sa vertu, par quelqu'un qui fût capable de discerner son esprit et sa manière d'oraison.

Pallade se sentant assez de force pour faire le voyage, et s'en aller assurer par lui-même ; car il n'avait alors que vingt-six ans, partit sans en rien dire à personne, et arriva enfin avec beaucoup de peine à la montagne du Saint. Car outre qu'il y avait dix-huit journées de chemin, qu'il fit partie à pied, et partie par eau ; comme c'était le temps de l'accroissement du Nil, durant lequel les maladies étaient fréquentes, il tomba malade comme bien d'autres.

Il trouva en arrivant que le vestibule de la cellule du Saint était fermé, et apprit qu'on ne l'ouvrait que le samedi et le dimanche. Il attendit jusqu'à ce temps-là qu'il lui fût permis d'entrer, et il vit le Saint assis à sa fenêtre, au travers de laquelle il parlait à ceux qui s'approchaient. Aussitôt que le Saint le vit, il le salua, et lui demanda par un interprète de quel pays il était; quel sujet l'amenait; ajoutant qu'il lui paraissait de la compagnie d'Évagre.

Pallade satisfit à toutes ces demandes; mais tandis qu'ils s'entretenaient ainsi, le gouverneur de la province, nommé Alype, entra, et s'approcha de saint Jean en grande hâte. Le Saint quitta alors Pallade, qui se retira à l'écart pour les laisser parler en liberté. Comme leur conversation était longue, Pallade commença à s'ennuyer d'attendre, et il s'éleva dans son cœur des sentiments de murmure, comme si le Saint eût fait trop peu de cas de lui, et qu'il y eût, dans son procédé, acception de personnes; de sorte qu'il songeait à se retirer tout à fait.

Le Saint connut à ce moment ce qui se passait dans son âme, et lui envoya son interprète, appelé Théodore, pour lui dire de ne point entrer en impatience, qu'il allait bientôt renvoyer le gouverneur. Cette parole fit rentrer Pallade en lui-même. Il reconnut combien le Saint était éclairé du Ciel, puisqu'il avait pénétré dans ses pensées, et attendit sans peine que le gouverneur fût retiré.

Alors saint Jean l'appela, et lui fit une douce correction sur le jugement qu'il avait porté, et le murmure intérieur auquel il s'était laissé aller; après quoi, pour le consoler, il lui dit : « Ne savez-vous pas qu'il est écrit que ce ne sont pas les saints, mais les malades qui ont besoin de médecin : je puis parler à vous quand je veux, et vous à moi; et quand je ne pourrais pas vous consoler, il y a d'autres pères et d'autres frères qui le peuvent faire. Mais ce gouverneur étant engagé sous la puissance du démon, dans les affaires temporelles dont il s'occupe, et étant

venu à moi pour recevoir quelques avis salutaires, dans ce peu de temps qu'il a eu pour respirer, ainsi qu'un esclave qui fuit la domination d'un maître fâcheux et insupportable, quelle apparence y avait-il que je le quittasse pour parler à vous, qui vous occupez continuellement de ce qui regarde votre salut ? »

Pallade, ensuite de ceci, le supplia de prier pour lui ; mais le saint vieillard lui donnant un petit soufflet, comme à son enfant, avec une gaieté douce et agréable, continua de lui parler en ces termes : « Vous ne serez pas exempt de peines, et vous avez déjà soutenu de grands combats dans la pensée de quitter votre solitude ; mais la crainte d'offenser Dieu vous a fait différer votre sortie. Le démon vous tourmente sur cela, et ne manque pas d'alléguer des raisons apparentes et des prétextes de piété. Il vous a représenté le regret qu'a votre père de votre absence, et que votre retour porterait votre frère et votre sœur à embrasser la solitude. Mais je vous annonce une bonne nouvelle, en vous assurant que l'un et l'autre sont en sûreté, puisqu'ils ont renoncé au monde, et que votre père vivra bien encore sept ans. Demeurez donc avec un cœur ferme et constant dans la solitude, et ne pensez plus à retourner pour l'amour d'eux à votre pays, puisqu'il est écrit : *Celui qui, après avoir mis la main à la charrue, tourne la tête en arrière, n'est pas propre au royaume de Dieu.*

Luc. 9.

Ces paroles consolèrent et fortifièrent beaucoup Pallade ; et le Saint lui ayant ensuite demandé avec la même gaieté, s'il ne désirait pas d'être évêque, il répondit que non, parce qu'il l'était déjà, puisque selon l'étymologie grecque, ce mot signifie un intendant et un surveillant. De quelle ville êtes-vous donc évêque, lui dit le Saint ? Je le suis, répondit Pallade en riant, de la cuisine, de la dépense, de la table, car je veille avec soin sur toutes ces choses ; voilà mon épiscopat et l'intendance que ma délicatesse m'a fait choisir. Cessez de railler, lui dit le Saint en souriant ; car vous serez un jour évêque, et vous souffrirez beaucoup de

travaux et d'afflictions. Mais si vous voulez les éviter, ne sortez pas de votre solitude, puisque tandis que vous y demeurerez, personne ne peut vous ordonner évêque. »

Il éprouva dans peu d'années la vérité de cette prophétie : car, au bout de trois ans, étant menacé d'hydropisie, il consentit qu'on l'envoyât à Alexandrie, d'où, par l'avis des médecins, il passa en Palestine et ensuite en Bithymie, où il fut fait évêque d'Hélénopole. Il se trouva ensuite enveloppé dans la persécution que saint Jean Chrysostome souffrit, et fut onze mois caché dans une chambre fort obscure. Il se ressouvint alors que ce grand Prophète lui avait prédit les peines qu'il endurait.

Cependant le Saint, voulant l'encourager à souffrir patiemment sa solitude, lui dit qu'il y avait quarante ans qu'il vivait renfermé dans la sienne sans avoir jamais vu aucune femme, ni une seule pièce de monnaie, ni même vu manger personne.

Pallade retourna ensuite à Nitrie, où il raconta à Évagre et aux cinq autres, ce qu'il avait vu de cet homme admirable, et leur inspira par son récit un désir plus ardent de l'aller voir eux-mêmes ; ce qu'ils firent deux mois après. Ils rapportèrent à leur retour à Pallade ce qui s'était passé dans leur visite ; mais il ne l'a pas inséré dans son histoire.

Chapitre II.

Ce fut à peu près dans le temps de la visite d'Évagre, que Rufin, ou, comme d'autres le croient, saint Petrone, qui parle par la plume de Rufin, se rendit auprès du Saint avec six autres, pour s'édifier auprès de lui. Ils en furent reçus avec les démonstrations de tendresse, et d'une charité véritablement chrétienne. Comme c'était l'usage des solitaires d'Égypte de faire la prière avant que de commencer leur conférence, ils supplièrent le saint vieillard de vouloir bien la faire, et de leur donner sa bénédic-

tion. Il leur demanda s'il n'y en avait point parmi eux qui fût ecclésiastique, à quoi ils répondirent tous que non.

Alors le Saint les considérant attentivement les uns après les autres, quand il vint au plus jeune il dit, en le montrant du doigt : Celui-ci est diacre. Il l'était en effet ; mais il ne l'avait dit qu'à un de la compagnie en qui il se confiait beaucoup, cachant par humilité son caractère, pour ne pas paraître surpasser en dignité ces hommes saints auxquels il se reconnaissait bien inférieur en mérite. Il persista donc à le nier ; mais saint Jean le prit par la main, la lui baisa, et lui dit : « Gardez-vous, mon fils, de désavouer la grâce que vous avez reçue de Dieu, de peur qu'un bien ne vous fasse tomber dans un mal, et l'humilité dans le mensonge ; car il ne faut jamais mentir, non-seulement à mauvais dessein, mais même sous prétexte d'un bien ; puisque le mensonge ne vient point de Dieu, mais d'une mauvaise cause, ainsi que le Sauveur nous l'apprend. » Le diacre, instruit par cette douce remontrance, ne s'obstina plus à déguiser la vérité et l'avoua par son silence.

Math. 9.

Après qu'on eut fait la prière, un des frères, qui souffrait beaucoup d'une fièvre tierce, pria le Saint de le guérir. Il lui répondit qu'il demandait d'être guéri d'une incommodité qui lui était utile ; puisque les âmes sont purifiées par les maladies, comme on se sert du sel pour nettoyer les corps. Il ne laissa pourtant pas de bénir de l'huile, dont le malade s'étant frotté, recouvra la santé, et fut en état de retourner à pied au lieu destiné pour le loger et ses compagnons.

Le Saint recommanda qu'ils y fussent traités selon les règles de l'hospitalité chrétienne ; et après qu'ils eurent profité de sa charité dans la nourriture du corps, ils revinrent à lui avec empressement pour recevoir celle de l'âme. Il les reçut de nouveau avec la même démonstration de tendresse, que s'ils eussent été ses propres enfants. Il les obligea de s'asseoir, et leur demanda d'où ils venaient, et quel était le sujet de leur voyage.

Ils répondirent qu'ils venaient de Jérusalem pour être témoins oculaires de ce que la renommée leur avait appris, d'autant que ce qu'on voit de ses yeux, se grave bien plus profondément dans l'esprit, que ce qu'on ne sait que par ouï dire.

Il leur fit alors ce long discours, dont Rufin dit qu'il ne rapporte qu'une partie, mais qui renferme une excellente morale et des maximes très-intéressantes sur la vie spirituelle :

« Mes très-chers enfants, leur dit-il, je m'étonne que vous ayez voulu faire un si long chemin, puisque vous ne sauriez rien voir en nous voyant, qui mérite de prendre cette peine. Car nous sommes des hommes faibles et imparfaits, et qui n'avons rien en nous qui soit digne d'être recherché ou admiré. Mais quand nous aurions des qualités qui pourraient répondre à l'opinion que vous en avez conçue, que serait-ce en comparaison de ce que vous pouvez apprendre des prophètes et des apôtres dans les saintes Écritures qu'on lit dans toutes les églises de Dieu, afin que les hommes ne soient point obligés d'aller chercher dans les pays étrangers, et dans des provinces éloignées, les exemples sur lesquels ils doivent former leur vie ; mais que chacun trouve chez soi, et dans lui-même, ce qu'il doit s'efforcer d'imiter. C'est pourquoi je ne saurais assez m'étonner de ce que, par le désir de vous avancer dans la vertu, vous avez avec tant de peine et d'affection traversé plusieurs provinces, et souffert de si grands travaux, vu que notre paresse et notre lâcheté est telle, que nous n'osons pas seulement sortir hors de nos cellules. Mais puisque vous estimez qu'il y ait quelque chose en nous, dont vous pourriez tirer de l'utilité, je dois commencer par vous avertir de prendre garde, que dans ce dessein même de nous venir voir, et de souffrir de si grandes incommodités pour ce sujet, il ne se glisse quelque pensée de vanité, et qu'ainsi vous n'y soyez pas tant portés par le désir d'avancer dans la vertu, que par celui de vous élever au-dessus des autres, en vous vantant d'avoir vu ceux qu'ils ne connaissent que par le rapport d'autrui.

« La vanité est un péché si grand et si dangereux, qu'il est capable de faire tomber les âmes du comble de la perfection : c'est pourquoi je vous exhorte de l'éviter plus qu'aucun autre. Or il y en a de deux sortes. Car quelques-uns s'y laissent aller aussitôt après leur conversion, lorsqu'ayant fait quelque pénitence, ou quelques aumônes, au lieu de croire qu'ils se sont seulement déchargés d'un fardeau qui leur était inutile, ils s'imaginent d'être plus parfaits que ceux à qui ils ont fait du bien : et l'autre espèce de vanité se voit en ceux qui, étant arrivés dans une haute vertu, n'en donnent pas tout l'honneur à Dieu : mais en attribuent une partie à leurs travaux et à leur zèle : et ainsi en cherchant la gloire qui vient des hommes, ils perdent toute celle qui vient de Dieu. C'est pourquoi, mes enfants, fuyons jusqu'aux moindres choses le péché de la vanité, de peur qu'il ne nous fasse tomber de la même sorte qu'il a fait tomber le démon.

Il faut aussi veiller très-attentivement sur notre cœur et sur nos pensées, afin d'empêcher que nulle passion, nulle volonté déréglée, nul vain désir et nulle autre chose de ce qui n'est pas selon Dieu, ne jette des racines dans notre cœur, puisque des racines naissent aussitôt mille distractions si fâcheuses et si importunes qu'elles ne cessent pas même quand nous prions, et n'ont point de honte de continuer lorsque nous sommes en la présence de Dieu, et lui offrons des supplications pour notre salut ; mais entraînent notre esprit comme captif ; et bien qu'il semble par l'assiette de nos corps que nous soyons fermes et immobiles dans l'oraison, nos sens et notre imagination nous rendent errants et vagabonds, et nous emportent vers d'autres objets. Il ne suffit donc pas d'avoir renoncé de bouche au siècle et aux œuvres du prince du siècle, ni d'avoir abandonné nos biens, nos terres et tout ce que nous possédions dans le monde ; mais il faut aussi renoncer à nos propres imperfections, et à tous les plaisirs vains et inutiles, puisque c'est d'eux que parle l'Apôtre, lorsqu'il dit : *Ce sont ces désirs vains et dangereux qui font tomber*

1 Tim. 6.

l'homme dans le précipice. Et ainsi c'est renoncer au démon et à ses œuvres, que de renoncer à ce que je viens de dire. Car il n'entre dans notre cœur que par le moyen de quelques péchés, et de quelques mauvais désirs, d'autant qu'il est la source de tous les péchés, comme Dieu est celle de toutes les vertus ; et qu'ainsi s'il y a des péchés dans notre cœur, lorsque le démon qui en est l'auteur se présente, ils lui font place comme tenant leur être de lui, et le reçoivent ainsi que dans une maison qui lui appartient ; d'où vient que ces personnes ne sauraient jamais être dans la paix et dans le repos ; mais sont toujours troublées, toujours inquiétées, et se laissent tantôt emporter de vaine joie, et tantôt abattre par une tristesse inutile, à cause qu'elles ont dans elles-mêmes un malheureux hôte à qui elles ont donné entrée par leurs passions et par leurs vices. Au contraire, celui qui a véritablement renoncé au monde, c'est-à-dire, qui a retranché et éloigné de son esprit toutes sortes de péchés, et n'a laissé aucune porte par où le démon puisse entrer en lui ; celui qui réprime sa colère, qui dompte ses mouvements déréglés, qui fuit le mensonge, qui abhorre l'envie, qui non-seulement ne médite point, mais ne veut pas même avoir la moindre mauvaise opinion de personne, qui répute comme siennes les prospérités et les afflictions de son prochain, et qui se conduit de la même sorte en toutes choses : celui-là ouvre la porte de son âme au Saint-Esprit, lequel y étant entré, et l'ayant rempli de lumière, on n'y voit que contentement, que joie, que charité, que patience, que douceur, que bonté, et que tous les autres fruits que produit cet Esprit de consolation, ainsi que Notre-Seigneur nous le fait connaître dans l'Évangile par ces paroles : *Un bon arbre ne saurait porter de mauvais fruits, ni un mauvais arbre de bons fruits : et ainsi on connaît par les fruits quels sont les arbres.*

Matth. 7.

« Il y en a quelques-uns qui semblent avoir renoncé au siècle, et qui toutefois ne travaillent point à purifier leur cœur, à réformer leurs mœurs, à se corriger de leurs vices et à dompter leurs passions : mais tout leur soin va seulement à voir quelques-

uns des saints Pères, pour entendre d'eux des paroles excellentes qu'ils rapportent ensuite avec vanité, se glorifiant de les avoir apprises de ces serviteurs de Dieu ; et s'il arrive que par ce moyen ils acquièrent quelque petite connaissance des choses saintes, ils conçoivent du mépris des autres, et veulent aussitôt passer pour docteurs, en enseignant non pas ce qu'ils ont pratiqué ; mais ce qu'ils ont entendu dire et ce qu'ils ont vu. Ils aspirent aussi à la dignité du sacerdoce, et s'efforcent de s'élever dans l'ordre ecclésiastique, ne sachant pas que celui-là est moins coupable qui, étant orné de grandes vertus, n'ose toutefois instruire personne ; que celui qui, étant accablé sous le faix de ses passions et de ses vices, entreprend de faire des leçons de vertus aux autres. Ainsi, mes enfants, il ne faut ni fuir entièrement la cléricature et le sacerdoce, ni les rechercher avec ardeur : mais il faut travailler à nous corriger de nos défauts, et à nous enrichir de vertus, et laisser à Dieu de choisir ceux qu'il veut appeler au sacerdoce ou à d'autres fonctions pour son service. Car ce ne sont pas ceux qui s'y introduisent d'eux-mêmes, qui en sont dignes ; mais ceux qu'il plaît à Notre-Seigneur de choisir.

I Cor. 10.

« La principale chose à quoi les solitaires doivent travailler, est d'offrir à Dieu des oraisons si extrêmement pures, que leur conscience ne leur puisse rien reprocher, ainsi que Notre-Seigneur nous l'apprend dans l'Évangile par ces paroles : *Lorsque vous êtes en prière, si vous vous souvenez d'avoir reçu quelque déplaisir de votre frère, pardonnez-lui de tout votre cœur, puisque si vous ne le faites, votre Père qui est dans le ciel ne vous pardonnera point aussi vos fautes.* Si donc, comme je l'ai déjà dit, nous nous présentons devant Dieu avec une conscience pure et exempte de tous ces défauts et de toutes ces passions dont j'ai parlé, nous pourrons voir Dieu autant qu'il peut être vu en cette vie, et élever vers lui dans nos prières l'œil de notre entendement pour contempler, sinon du corps et avec des regards sensibles, au moins de l'esprit et par une connaissance intellectuelle,

Matth. 6.
Marc. 11.

celui qui est invisible. Car que nul ne se persuade de pouvoir contempler sa divine essence telle qu'elle est en elle-même, et ne forme pour cela dans son esprit quelque image qui ait du rapport à une figure corporelle. Que l'on ne s'imagine nulle forme en Dieu, ni aucunes limites qui le bornent ; mais qu'on le conçoive comme un pur esprit, qui peut bien se faire sentir et pénétrer les affections de nos âmes ; mais non pas être compris, être limité, ou être représenté par des paroles : ce qui fait que nous ne devons approcher de lui qu'avec un profond respect, et une très-grande crainte, ni le considérer par nos regards intérieurs que d'une telle manière que notre âme sache qu'il est infiniment élevé au-dessus de toute la splendeur, de toute la lumière, de tout l'éclat et de toute la majesté qu'elle est capable de concevoir, quand même elle serait toute pure et exempte de toutes les taches et les souillures de la volonté corrompue.

Psal. 45.

« Il faut que ceux qui font profession de renoncer au siècle et de suivre Dieu, travaillent principalement à ce que je viens de dire, suivant cette parole du Psalmiste : *Apprenez et considérez que je suis le Seigneur*. Car celui qui le connaît autant qu'un homme le peut connaître, acquerra ensuite d'autres connaissances, et même des plus grands mystères, puisque plus son âme sera pure, et plus Dieu lui révélera de choses et lui découvrirra ses secrets, parce qu'alors il se considérera comme son ami et comme il considère ceux dont notre Sauveur dit dans l'Évangile : *Je ne vous nomme plus mes serviteurs, mais mes amis* : et ainsi il lui accordera, comme à un ami qui lui est très-cher, l'effet de toutes ses demandes. Les anges et tous les bienheureux esprits qui sont dans le ciel, le chériront aussi comme étant l'ami de Dieu et de leur maître ; ils satisferont à tous ses désirs ; et

Joan. 15.

Rom. 8.

on pourra dire de lui véritablement : *Que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni aucune autre créature ne seront capables de le séparer de l'amour de Dieu qui réside en Jésus-Christ.*

« Ainsi, mes très-chers enfants, puisque vous désirez de plaire à Dieu, et de vous faire aimer de lui, travaillez de tout votre pouvoir à vous éloigner de toutes sortes de vanités, de tous les vices de l'esprit, et de toutes les délices du corps. Sur quoi ne vous imaginez pas qu'il n'y ait autres délices corporelles, que celles dont on jouit dans le siècle, puisque ceux qui font profession de vivre dans la retraite et dans l'abstinence, doivent aussi mettre en ce rang tout ce dont ils useraient avec sensualité, quelque vil qu'il soit, et quoique les plus austères aient accoutumé d'en user. Car l'eau même et le pain peuvent passer en celui qui vit dans l'abstinence, pour des délices condamnables, s'il en use avec sensualité, c'est-à-dire, pour satisfaire, non pas à la nécessité de son corps ; mais au dérèglement de son esprit.

« Il faut donc nous accoutumer en toutes choses à purifier nos âmes : ce qui a fait dire à Notre-Seigneur, pour nous apprendre à résister aux désirs de la volupté : *Entrez par la porte étroite, car la voie large et spacieuse mène à la mort, et celle qui est étroite et serrée mène à la vie.* Or, notre âme marche dans la voie large, lorsqu'elle satisfait à tous ses désirs : et elle marche dans la voie étroite quand elle y résiste.

Math. 7

« Il n'y a point de doute, qu'en demeurant à l'écart, et en vivant dans la solitude, on peut avec beaucoup plus de facilité, acquérir ce détachement de toutes choses, puisqu'il arrive quelquefois qu'à l'occasion des survenants, et de la multitude de ceux qui vont et qui viennent, on se relâche dans la pratique de l'abstinence, et qu'ensuite on s'accoutume peu à peu à l'usage des délices : ce qui a fait même quelquefois tomber les hommes les plus parfaits, et a fait dire à David : *Je me suis éloigné en fuyant, et suis demeuré en solitude, pour y attendre le secours de celui qui me pouvait assister dans le découragement où j'étais, et me garantir de la tempête qui me menaçait.* »

Psal. 54.

Après avoir ainsi parlé, le Saint confirma sa doctrine par trois exemples.

Le premier exemple est celui d'un solitaire qui avait vécu dans une grande austérité, ne se nourrissait que du travail de ses mains, passait les jours et les nuits en oraison, et excellait en toutes sortes de vertus ; mais jetant trop légèrement ses regards sur ses progrès, il en conçut des sentiments de vanité et de confiance en ses propres forces ; d'où le démon le trouvant disposé à écouter ses plus odieuses tentations, le fit se complaire dans les pensées criminelles ; après quoi cet infortuné, au lieu de recourir humblement à Dieu par la pénitence, se laissa aller au désespoir, quitta le désert, retourna dans le siècle, où il s'abandonna au mal avec tant de fureur et d'obstination, qu'il évitait soigneusement la rencontre des gens de bien, de peur que quelqu'un, par ses salutaires avis, ne le retirât de l'abîme où il s'était volontairement précipité.

Le second exemple, bien différent de ce premier, est celui d'un pécheur, dont la vie était si criminelle, qu'il scandalisait toute la ville. La miséricorde de Dieu le toucha du désir de faire pénitence. Il se convertit et se retira dans un sépulcre, où il effaçait, par ses austérités et des ruisseaux de larmes, les péchés sans nombre qu'il avait commis. Les démons, enragés de voir en lui un si heureux changement, lui déclarèrent une cruelle guerre, non-seulement par de fortes tentations dont ils l'affligèrent, mais encore en le frappant impitoyablement, lui causant des douleurs inexprimables. Cependant il demeura ferme et inébranlable dans ses bonnes résolutions, et ce qui le soutint principalement, fut la profondeur de son humilité et les vifs sentiments de componction qu'il entretenait toujours dans son âme. Il parvint par ce moyen à une si éminente vertu, que dans tout le pays on ne le regarda plus que comme un ange ; chacun disant, dans l'admiration où l'on était de sa piété, qu'un changement si extraordinaire ne pouvait être fait que par la main du Très-Haut. Son exemple fut même si puissant, qu'il servit de modèle de conversion à plusieurs grands pécheurs, et d'autres qui, après avoir bien vécu,

avaient eu le malheur de se pervertir, et n'osaient plus, par désespoir, revenir de leur égarement, se relevèrent de leurs chutes.

Nous détaillerons ici toutes les circonstances du troisième exemple, parce qu'elles renferment un fond d'instruction très-utile et très-édifiant. « Un anachorète, dit le Saint, qui demeurait dans le lieu le plus reculé de ce désert, y ayant passé plusieurs années dans une vie très-austère, et commençant à devenir vieux, son âme se trouva parée des plus excellentes vertus, et élevée au comble de la plus haute perfection que peut acquérir un solitaire. S'employant donc ainsi tout entier au service de Dieu par les oraisons qu'il lui adressait et les hymnes qu'il chantait à sa louange; Dieu, pour commencer à le récompenser dès cette vie de sa fidélité, le déchargea du soin de sa nourriture, et y pourvut par sa providence, lui faisant trouver miraculeusement sur sa table un pain d'une bonté et d'une blancheur admirable, dont ce bon religieux ayant mangé, il recommençait à chanter des hymnes et à faire ses oraisons. Dieu le favorisa aussi outre cela de révélations, et lui fit connaître plusieurs choses à venir. Mais ces faveurs signalées lui donnant quelques sentiments de vanité, comme si elles étaient dues à ses mérites, tandis qu'il ne les tenait que de la pure libéralité de Dieu, il commença d'entrer dans un relâchement d'esprit, si petit néanmoins qu'il ne s'en aperçut pas d'abord, et passa ensuite dans une grande négligence, qui le rendit moins prompt à chanter des hymnes, et plus paresseux à prier. De cette négligence il vint à l'égarement des vaines pensées durant le chant des psaumes, et quelques-unes même déshonnêtes se glissèrent insensiblement dans les plus secrets replis de son cœur. Il ne laissait pourtant pas de s'acquiescer de tous ses exercices; ce qui faisait qu'au dehors il paraissait toujours le même, le mal couvant dans son intérieur. Dans cette disposition, étant entré après les vêpres dans sa caverne, il trouva comme auparavant le pain envoyé du ciel placé sur sa table, dont il se nourrit, sans toutefois penser à revenir de

sa négligence, ni même faire réflexion au changement funeste qui se faisait en lui.

« Il se sentit ensuite embrasé des flammes d'un amour profane, et emporté du désir de retourner dans le siècle. Il se fit pourtant violence ce jour-là, chanta des hymnes et fit ses prières à l'ordinaire, et lorsqu'il voulut entrer dans sa caverne pour y prendre sa nourriture, il trouva bien un pain sur la table ; mais il n'était pas si blanc que de coutume.

« Ce changement l'étonna, et le rendit triste. Il comprit que ce prodige était pour le punir de son relâchement. Trois jours après, la tentation revint et augmenta si fort, que son imagination lui représentant un mauvais objet d'une manière très-vive, il crut d'avoir véritablement consenti au mal. Il ne laissa pas néanmoins de chanter des psaumes et de faire ses prières ordinaires, mais avec les yeux égarés et un esprit plein de trouble et d'inquiétude.

« Lorsqu'après vêpres il entra dans sa caverne pour manger, il trouva encore un pain sur sa table, mais très-sale, très-sec, et comme rongé de tous côtés par les souris et par les chiens. Alors il commença à soupirer et à répandre des larmes, qui ne procédaient pas toutefois de telle sorte du cœur, ni en telle abondance, qu'elles pussent éteindre les flammes d'un si grand embrasement. Il mangea pourtant, mais non pas autant qu'il eût désiré, ni avec le même goût, et ses pensées se multipliant et assiégeant, pour ainsi dire, son imagination, comme une grêle de flèches qu'on décoche, il se leva la nuit, se mit en chemin pour s'en aller à la ville, déterminé d'abandonner le service de Dieu.

« Il en était encore bien loin, lorsque le jour parut, quoiqu'il eût déjà beaucoup marché ; et se sentant brûlé par la chaleur et accablé de lassitude, après s'être tourné de tous côtés pour voir s'il n'y aurait point quelque monastère où il pût s'aller rafraîchir, il aperçut une cellule où des solitaires demeuraient, et y alla pour se reposer. Dès que ces serviteurs de Dieu le virent appro-

cher, ils vinrent au-devant de lui, le reçurent comme s'ils avaient reçu un ange, lui lavèrent les pieds, l'invitèrent à venir à l'oraison, lui préparèrent à manger, et s'acquittèrent envers lui de tous les devoirs de l'hospitalité que Jésus-Christ recommande.

« Quand il eut mangé et se fut un peu reposé, ils le conjurèrent, comme un père très-savant et très-spirituel, de leur faire quelque discours de piété pour leur servir d'instruction, et principalement de leur enseigner les moyens d'éviter les pièges du démon, et de chasser de l'esprit les mauvaises pensées qu'il suggère quelquefois. Il se trouva par là engagé à leur parler de toutes ces choses, et les instruisit pleinement; mais tandis qu'il leur parlait, il fut touché de repentir de la démarche qu'il avait eu intention de faire; et rentrant en lui-même, il se dit dans le fond du cœur : Comment donc osé-je enseigner aux autres les moyens de se garantir des artifices du démon, tandis que je me laisse séduire moi-même? et comment veux-je corriger les autres en ne me corrigeant pas le premier? Va, misérable; commence à pratiquer ce que tu enseignes.

« En se faisant ce reproche intérieur, il sentit encore plus vivement le malheur qu'il avait eu de se laisser tromper; ainsi il dit adieu à ces bons solitaires, prit sa course vers le désert, où étant rentré dans sa caverne, il se prosterna devant Dieu en oraison, et dit avec amertume de cœur : Si le Seigneur ne fût venu à mon secours, mon âme était sur le point de se précipiter dans l'enfer. Peu s'en est fallu que je ne sois tombé dans toute sorte de crimes. Mais j'ai vu accomplir en moi ce que dit l'Écriture : *Le frère qui assiste son frère sera élevé comme une ville forte : le frère qui assiste son frère sera comme une citadelle bien fortifiée; ses résolutions seront aussi fermes que les gonds des portes des villes.*

Prov. 27.

« Voyant ensuite qu'il avait perdu, par sa faute, la nourriture céleste dont Dieu le favorisait auparavant, il passa le reste de sa vie dans la douleur et dans les larmes, et recommença à manger

son pain avec travail et à la sueur de son front. Il s'enferma dans cette caverne et y demeura dans la cendre et dans le cilice, pleurant, soupirant, et priant jusqu'à ce qu'un ange lui vint dire : Le Seigneur a reçu votre pénitence, il vous sera encore favorable ; mais prenez garde à ne plus vous laisser tromper par la vanité ; et lorsque les frères que vous avez instruits viendront vous remercier et vous donner des bénédictions, ne refusez pas de les recevoir ; mais mangez avec eux, et rendez ensemble des actions de grâces à Dieu. »

Après que saint Jean eut raconté ces exemples, il dit à Rufin et à ses compagnons, que la conséquence qu'ils en devaient tirer, était d'être bien persuadés que rien ne nous met tant en sûreté dans les dangers de cette vie que l'humilité ; et que rien ne nous peut faire tomber plus dangereusement que l'orgueil. Il ajouta qu'on doit se tenir sur ses gardes, de peur que le démon ne nous tente par de vaines ou de mauvaises pensées ; et qu'une des raisons pour lesquelles les solitaires ont coutume, quand quelqu'un vient les voir, de commencer par la prière, c'est afin de dissiper, par l'invocation du nom de Dieu, les illusions du démon.

Il les entretint ainsi, durant trois jours, par ces discours et d'autres semblables, dont ils se sentirent fortement animés ; et lorsqu'ils lui demandèrent sa bénédiction en prenant congé de lui, il leur dit : « Allez en paix, mes enfants ; sachez qu'aujourd'hui sont arrivées à Alexandrie les nouvelles de la victoire que le religieux prince Théodose a remportée sur le tyran Eugène. Mais ce grand empereur mourra bientôt d'une mort naturelle ¹. » Ce qu'ils surent peu de jours après être véritablement arrivé, ainsi qu'il l'avait prédit.

Quant à lui, il mourut bientôt après la visite de Rufin, qui dit

¹ Ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, Théodose défit Eugène près d'Aquilée, le 6 septembre 394. Le Franc Arbogaste commandait l'armée d'Eugène.



Czervi delin.

Saint Apollon.

F. G. Schwan delin. Paris.

qu'à quelques jours de là il apprit par des frères qui vinrent le joindre, que ce grand serviteur de Dieu était mort en cette sorte : Il passa trois jours de suite sans se laisser voir à personne, et étant à genoux et en oraison, il rendit son esprit à Dieu ¹.

SAINT APOLLO OU APOLLON.

ABBÉ EN BASSE-THÉBAÏDE ².

Apollon n'avait que quinze ans lorsqu'il se retira dans le désert, vers l'an 321, pour y vivre sous la direction de son frère, qui s'y consuma dans une vie si parfaite, qu'après sa mort Dieu le fit voir à notre Saint, placé dans le ciel parmi les apôtres. Apollon se rendit l'héritier des vertus de ce grand serviteur de Dieu.

Après qu'il eut passé, selon Rufin, quarante ans dans les exercices spirituels de son état d'anachorète, il entendit une voix du ciel qui lui dit d'aller dans les lieux habités, où Dieu voulait se servir de lui pour former un peuple parfait, solide dans la vertu et enflammé d'ardeur pour toutes les bonnes œuvres. Le Saint, craignant, s'il était placé au-dessus des autres, de succomber aux pièges de la vanité, pria le Seigneur de le fortifier contre cette dangereuse tentation. Dieu lui apprit par un miracle qu'il serait exaucé, et Apollon rassuré quitta le désert. Il s'établit aux envi-

¹ Bollandus et Bulteau croient que ce fut au mois de septembre ou d'octobre de l'an 394. Tillemont pense qu'elle pourrait être arrivée en mars ou en avril de l'année d'après. Les Martyrologes, depuis le neuvième siècle, mettent sa fête le 27 mars. Baronius dit que les Grecs la faisaient le 13 de décembre, mais Bollandus soutient qu'ils ne la font ni ce jour-là ni en aucun autre.

² Rufin, Pallade, les Bollandistes, de Tillemont, Baillet, Bulteau.

rons de la grande Hermopole ¹ en Thébàide, en un lieu où, selon la tradition rapportée par Rufin et Pallade, l'Enfant-Jésus avait passé quelque temps avec sa très-sainte Mère et saint Joseph, lorsqu'ils se retirèrent en Égypte, pour éviter la persécution d'Hérode.

Le lieu qu'il choisit pour sa demeure, était un antre situé au pied de la montagne. Là, sans prévenir par un zèle empressé ceux qu'il devait recevoir sous sa conduite, il attendit dans la retraite et le silence que le Seigneur accomplît sa promesse en les lui amenant. Il était revêtu d'une tunique de gros lin, avec un linge dont il se couvrait la tête et le cou. Il ne mangeait rien qui eût passé par le feu, non pas même du pain ; mais seulement des herbes crues, telles que la terre les produit. Rufin ajoute que la nourriture dont il usait était plus céleste que terrestre, tant son abstinence était grande. Il ne faisait pas moins de cent oraisons par jour et autant la nuit, de sorte qu'on pourrait assurer, sans craindre d'en dire trop, qu'il ne cessait de prier ni jour ni nuit. C'est ainsi qu'il passait sa vie, ayant l'esprit tout occupé de Dieu, et l'âme remplie de ses grâces, lorsque le temps arriva auquel le Seigneur accomplit les promesses qu'il lui avait faites.

Bien qu'il ne cherchât pas à se produire, le don des miracles dont Dieu le favorisa, et qu'il faisait en si grand nombre, que Rufin avoue qu'on ne saurait l'exprimer, joint à ses vertus éclatantes, le firent regarder comme un prophète ou un apôtre, en qui l'Esprit de Dieu résidait : ce qui fit que plusieurs solitaires des provinces voisines vinrent se ranger sous sa direction, et lui offrir leur âme, afin qu'il en prît soin comme un bon pasteur et un bon père.

Il les recevait tous avec une charité telle qu'on la peut concevoir de sa vertu consommée, et les encourageait merveilleusement, autant par ses œuvres que par ses exhortations ; leur mon-

¹ Chef-lieu du nome Hermopolite dans l'Heptanomide, à l'ouest du Nil, aujourd'hui Akhmounéin.

trant toujours par son exemple la manière de pratiquer ce qu'il leur enseignait par ses paroles toutes saintes.

Il apprit dans ce même temps que les officiers de Julien l'Apostat, qui se trouvait pour lors à Antioche, avaient pris un solitaire de son voisinage, et l'avaient conduit en prison, pour le forcer de servir dans les troupes. Sa charité ne lui permit pas de le laisser sans consolation, bien qu'il vît qu'il s'exposait lui-même à être maltraité ; il alla au lieu de sa détention avec d'autres solitaires, et il l'exhortait à ne point perdre courage et à mépriser les périls dont il était menacé, parce que c'était un temps où la fidélité des chrétiens devait paraître par leur constance dans la tentation.

Tandis qu'il le fortifiait ainsi, le centurion arriva, et, irrité de ce qu'on l'avait laissé entrer dans la prison, il l'y enferma avec ses compagnons, dans le dessein de les enrôler aussi, et fit augmenter la garde de peur qu'ils ne lui échappassent. Mais que pouvait-il contre ceux que Dieu avait pris sous sa protection ? A minuit, un ange, éclatant de lumière, leur vint ouvrir les portes de la prison ; ce qui épouvanta si fort les gardes, qu'ils se jetèrent aux pieds des serviteurs de Dieu, et les prièrent de se retirer ; protestant qu'ils aimaient mieux s'exposer eux-mêmes à mourir, que de s'obstiner à les retenir après un miracle si visible.

Ils n'étaient pas encore retirés, quand le centurion qui les avait fait arrêter, vint en grande hâte, suivi de quelques personnes de considération, pour les mettre en liberté ; parce qu'un tremblement de terre avait renversé son logis, et écrasé sous ses ruines ses principaux domestiques. Ainsi ces serviteurs de Dieu retournèrent à leur solitude, chantant des hymnes à la gloire du Seigneur, qui les avait protégés d'une manière si miraculeuse.

On ne peut guère se représenter, sans être touché de dévotion, la vie qu'ils menaient dans ce désert. Ils étaient au nombre d'environ cinq cents lorsque Rufin les alla visiter, placés en différents monastères au pied de la montagne où le Saint avait

établi sa demeure, et ils n'avaient tous sous sa direction qu'un cœur et qu'une âme, étant guidés par le même esprit. Le Saint les conduisait avec tant de vigilance, de zèle, de douceur et de perfection, qu'au rapport de son historien, il n'y en avait presque point d'une si grande multitude, qui n'eût reçu de Dieu le don de faire des miracles, tant ils s'étaient rendus dignes des faveurs du Ciel, par les vertus qu'ils avaient acquises sous les soins d'un si excellent père spirituel.

Leurs habits étaient blancs comme celui du Saint. Il voulait qu'ils les tinsent toujours propres, de sorte qu'on pouvait reconnaître par cette propreté extérieure, celle de leur âme, et qu'en les voyant on se représentait aisément une armée céleste et tout angélique. Il y avait aussi parmi eux plusieurs Éthiopiens, qui ne cédaient point aux autres pour la ferveur de la dévotion.

Quoiqu'il ne mangeât point de pain, ainsi que nous l'avons remarqué, Apollon permettait à ses disciples d'en user, avec des herbes crues, ou salées. Au commencement il les laissait manger chacun à leur particulier, excepté le dimanche ; mais ensuite ils n'eurent plus qu'une table commune. Il ne voulait pas qu'on rompît, sans une grande nécessité, les jeûnes du mercredi et du vendredi, à cause que le mercredi Judas avait formé le détestable dessein de trahir son Maître, et que, le vendredi, ce divin Maître avait été crucifié ; et si dans l'un de ces jours il arrivait quelque solitaire étranger, trop fatigué du chemin, et qui voulût manger avant trois heures, qui était l'heure du repas, il lui faisait donner à lui seul ce qui était nécessaire ; mais s'il ne le voulait pas, il ne le pressait point, parce que c'était un jeûne général, fondé sur la tradition.

Dieu voulut au jour de Pâques adoucir la rigueur de leurs austérités ordinaires, par une marque éclatante de sa providence. Le Saint les avait assemblés, dès la veille, pour la solenniser avec les cérémonies ordinaires. Et comme on eut préparé

ce qu'il fallait pour le repas, il leur dit : « Si nous avons de la foi, et si nous sommes véritablement des fidèles serviteurs de Jésus-Christ, que chacun de nous lui demande s'il a agréable, qu'en cette fête, il fasse en toute assurance meilleure chère que de coutume. » Ils lui répondirent tous qu'ils se croyaient indignes d'obtenir pareille grâce, et que lui les surpassant en âge et en mérite, ils le priaient de le demander à Dieu.

Alors le Saint se mit en prière avec un visage extrêmement gai, montrant par là sa grande confiance ; et lorsqu'il eut achevé de prier, et que tous eurent répondu *Amen*, on vit paraître des hommes que personne ne connaissait, qui apportèrent une si grande quantité de vivres, qu'on n'en avait jamais vu en telle abondance, ni de tant d'espèces différentes. Il y avait même des fruits inconnus à toute l'Égypte ; des grappes de raisin d'une grosseur prodigieuse, des noix, des figues et des grenades mûres bien avant la saison. Il y avait aussi quantité de miel et de lait ; des dattes d'une grosseur extraordinaire, et des pains très-blancs et encore tout chauds, bien qu'il semblât, à la manière dont ils étaient faits, qu'on les apportait de quelque pays fort éloigné. Après que ces hommes eurent remis toutes ces choses, ils se retirèrent en grande hâte, comme des gens extrêmement pressés, et ces saints solitaires, glorifiant le Seigneur, qui prenait d'eux un soin si paternel, s'en nourrissent pendant ces jours de joie spirituelle, et en eurent encore pour leur provision jusqu'à la Pentecôte.

Le Saint avait reçu de Dieu le talent éminent de toucher les cœurs par les paroles de vie qui sortaient de sa bouche, et ses instructions produisaient dans ses disciples des effets admirables. Il les exhortait à s'animer eux-mêmes pour croître de jour en jour en sainteté, et leur inspirait une sainte émulation de se surpasser les uns les autres dans la pratique des vertus religieuses. Il leur disait qu'on pouvait connaître les progrès qu'on faisait dans le bien, par le détachement qu'on sentait dans le cœur des choses

de ce monde. Il leur recommandait de résister aux mauvaises pensées que le démon nous inspire, dès le commencement qu'elles se présentent dans l'esprit : « Car, disait-il, par ce moyen vous briserez la tête du serpent, et vous rendrez le reste de son corps comme privé de force et de vie. » Il les avertissait de bien prendre garde, si Dieu leur accordait la grâce de faire des miracles, d'en concevoir des sentiments de vanité, ou de se préférer aux autres ; mais plutôt de cacher prudemment cette faveur, de peur que Dieu ne les en privât, ou qu'ils ne tombassent dans l'illusion.

Il était ennemi de la tristesse, et ne voulait point qu'aucun de ses religieux s'y laissât aller. Aussi n'en voyait-on aucun en qui la joie, qui naît du témoignage de la bonne conscience, ne parût avec édification. Que s'il arrivait par hasard que quelqu'un d'eux parût moins content que de coutume, il lui en demandait aussitôt le sujet ; et s'il faisait quelque difficulté de le dire, il le lui disait lui-même, étant éclairé d'une lumière surnaturelle qui lui manifestait les secrets des cœurs, et il l'obligeait par là à découvrir le fond de son âme avec plus de confiance.

Il disait aussi à tous : « Que les païens s'affligent, que les Juifs répandent des larmes, que les méchants gémissent sans cesse ; mais que les justes se réjouissent ; car si ceux qui mettent leur affection aux choses de la terre ont de la joie de posséder des biens fragiles et périssables, pourquoi, dans l'espérance que nous avons de posséder une gloire qui est infinie, de jouir d'un bonheur qui est éternel, ne serions-nous pas comblés de joie ? Et l'Apôtre ne nous y exhorte-t-il pas quand il dit : *Réjouissez-vous sans cesse, priez sans cesse, et rendez grâces à Dieu en toutes choses.*

I Thess 5.

Il les exhortait à communier souvent, et disait qu'un solitaire devait, autant qu'il pouvait se faire, participer tous les jours aux sacrés mystères, de peur qu'en s'en éloignant il ne s'éloignât de Dieu. Il ajoutait qu'on recevait aussi un grand avantage de se

remettre fréquemment devant les yeux de l'esprit, la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour y étudier un parfait modèle de patience.

Ses disciples s'assemblaient auprès de lui de tous les endroits de la montagne, à l'heure de none, c'est-à-dire, à trois heures après midi, pour recevoir la sainte communion ; après quoi, ayant fait un léger repas, ils s'arrêtaient jusqu'à la fin du jour pour écouter ses instructions ; ensuite les uns se retiraient dans le désert pour méditer pendant la nuit, sur les passages qu'ils savaient par cœur des saintes Écritures, et les autres passaient la nuit avec le Saint à chanter des psaumes et des cantiques. Il y en avait même quelques-uns qui, après avoir reçu la sainte communion, se retiraient aussitôt, sans se soucier de prendre aucune nourriture, contents de celle de l'âme ; ce qu'ils faisaient plusieurs jours de suite : et ce qu'il y avait d'admirable dans cette assemblée de Saints, c'est que leur joie était telle, au rapport de Rufin, qu'il n'y a point d'homme dans le monde qui en éprouve de semblable.

Cette fervente allégresse montrait, du côté de saint Apollon, l'attention qu'il avait à bien préparer ses disciples à recevoir les saints mystères ; et du côté de ses disciples, les fruits de grâces que ce sacrement de vie produisait en eux. Aussi le Saint était-il grandement attentif à les corriger de leurs défauts. Non-seulement il les exhortait pour cela avec beaucoup de force et de zèle ; mais il ajoutait toute l'ardeur de ses prières, et attirait sur eux, par ce moyen, de grandes grâces. Un d'entre eux en fit une épreuve sensible. Il manquait quelquefois d'humilité et de douceur, et avait bien du regret d'être dépourvu de ces vertus. Pressé du désir de les acquérir, il vint un jour conjurer le Saint de les lui obtenir de Dieu par ses prières. Il le fit, et son oraison fut si bien exaucée, que ce religieux se trouva changé comme en un autre homme ; de sorte que les autres frères ne pouvaient assez admirer, depuis, sa douceur et la tranquillité de son âme dans

toutes les rencontres, où il avait coutume auparavant de s'émouvoir.

La manière dont il recevait les étrangers est une preuve bien édifiante de sa charité et de son humilité. Rufin la raconte en ces termes : « Nous étions trois de compagnie lorsque nous l'allâmes trouver ; et comme nous étions encore assez loin de son monastère, quelques-uns de nos frères qui étaient avec lui, et auxquels il avait prédit trois ou quatre jours auparavant notre arrivée, vinrent au-devant de nous en chantant des psaumes, ainsi qu'ils ont coutume de faire lorsqu'il arrive des solitaires ; et se prosternant jusqu'en terre, ils nous donnèrent le baiser de paix. Ils se disaient les uns aux autres : Voici ces frères dont notre saint père nous a prédit la venue, en nous assurant que dans trois jours il viendrait trois frères de Jérusalem. Quelques-uns de ces solitaires marchaient devant nous ; les autres nous suivaient ; et ils chantaient tous des psaumes.

« Quand le Saint nous entendit et que nous fûmes assez proche, il vint aussi au-devant de nous, et ne nous eut pas plutôt vus, qu'il se prosterna jusqu'en terre ; ensuite il nous donna le saint baiser, et nous conduisit dans le monastère, où après avoir fait la prière, selon l'usage, il nous lava lui-même les pieds, et n'oublia rien de tout ce qui pouvait nous délasser de la fatigue que le chemin nous avait causée. Il en usait de même envers tous ceux qui le venaient voir. »

Dans les entretiens que Rufin et ses compagnons eurent avec lui, il leur rendit raison de la coutume qu'il avait de recevoir ainsi les solitaires. Il disait qu'il fallait se prosterner devant eux, comme si on voulait les adorer, parce que leur arrivée représente l'avènement de Jésus-Christ, qui dit dans l'Évangile : *Vous m'avez reçu lorsque j'ai été étranger* ; et qu'Abraham recevait ainsi ceux qui ne paraissaient être que des hommes ; mais dans lesquels il considérait son Seigneur. Il ajoutait qu'il fallait quelquefois contraindre les frères étrangers à prendre du repos, quoi-

Mat. 25, 43.

Gen. 18.

qu'ils ne le désirassent pas, et il le confirmait par l'exemple de Loth, qui mena, comme par force, les anges loger chez lui.

Gen. 19.

Rufin et ses compagnons demeurèrent avec lui une semaine, pendant laquelle il les entretint de bien des choses qui concernaient les vertus religieuses, et la manière de vivre des solitaires. Il leur parla surtout de la fuite des vanités ; de la pureté d'intention dans les jeûnes et les autres austérités du corps ; du secret qu'on y doit garder, en prenant garde de les laisser connaître aux hommes, de peur que la gloire qui reviendrait de leur estime, ne nous fit perdre la récompense de Dieu. Il blâmait beaucoup certains solitaires qui portaient de longs cheveux, des colliers, ou pareilles choses qui ne servent qu'à parer le corps : « Car, disait-il, ils ne peuvent le faire que par vanité et pour être estimés des hommes. »

Quand Rufin et les autres prirent congé de lui, il les accompagna jusqu'à une certaine distance, et leur donna cette dernière leçon : « Sur toutes choses, mes très-chers enfants, vivez ensemble dans une grande union, et ne vous divisez point les uns les autres. » Puis, se tournant vers les frères de son monastère qui étaient présents, il leur demanda lesquels d'entre eux voulaient les accompagner jusqu'au plus proche monastère des Pères qui demeuraient dans ce désert. Ils s'offrirent tous avec une grande affection, de les conduire ; mais il n'en choisit que trois qui savaient les langues grecque et égyptienne, tant pour leur servir d'interprètes en cas de besoin, que pour les édifier par des entretiens de piété, et il leur ordonna de ne les point quitter qu'ils n'eussent vu tous les monastères et les pères qu'ils désiraient de visiter. Enfin en les congédiant il leur donna sa bénédiction de cette sorte : « Je prie le Seigneur de répandre du haut de Sion, sa bénédiction sur vous, et que vous considériez, durant tous les jours de votre vie, quels sont les biens de l'éternelle Jérusalem. »

Telle était la charité et le zèle de saint Apollon envers les

frères qui le venaient voir. Mais il n'en avait pas moins pour les infidèles, dont il convertit un grand nombre, tant par les prodiges qu'il faisait, presque sans nombre, que par la force de son exemple, et ses puissantes exhortations.

Il faut mettre d'abord au nombre de ses prodiges, cette multiplication miraculeuse de pain que Dieu fit plus d'une fois pour récompenser sa foi et accomplir la promesse qu'il lui avait faite, de lui accorder tout ce qu'il demanderait. La famine affligeant la Thébaïde, les habitants eurent recours à lui, et lui amenèrent leurs femmes et leurs enfants afin qu'il leur donnât sa bénédiction et la nourriture dont ils manquaient. Il leur fit distribuer généreusement toutes les provisions du monastère, à la réserve de trois corbeilles de pain, qui étaient destinées pour nourrir ses religieux pendant ce jour là. Mais ce peuple étant pressé d'une faim extrême, il fit bientôt apporter les corbeilles, et les plaçant au milieu de ces pauvres gens, il éleva les mains vers le ciel, et dit à haute voix : « La main de Dieu n'est-elle pas assez puissante pour multiplier ceci ? Le Saint-Esprit nous assure que le pain ne manquera jamais dans ces corbeilles, jusqu'à ce que nous puissions être rassasiés de ce qu'on recueillera dans la prochaine moisson.

Sa foi ne fut pas vaine ; Dieu multiplia si fort le pain, que, pendant quatre mois, on ne cessa d'en prendre dans ces corbeilles sans qu'on pût les désempir. Rufin, qui rapporte cette merveille sur le témoignage des disciples du Saint, qui en avaient été les témoins, dit qu'il la vit lui-même renouveler sous ses yeux. « Nous vîmes, dit-il, porter des corbeilles pleines de pain, et en couvrir les tables sur lesquelles il n'y avait rien auparavant, et après que chacun s'en était rassasié, on en remplissait encore ces corbeilles, comme si on n'y eût pas touché. »

Le démon ne pouvant souffrir de si grands prodiges, lui dit, en une occasion où il avait encore multiplié du pain et de l'huile par sa prière : « Es-tu Élie, ou quelqu'un des prophètes, ou des

apôtres, pour oser entreprendre de semblables choses ? » Mais il le confondit par cette réponse pleine de foi et de confiance en Dieu : « Pourquoi ne les entreprendrais-je pas ? Les prophètes et les apôtres n'étaient-ils pas des hommes comme nous, et ne nous ont-ils pas laissés héritiers de la même foi et de la même grâce qu'ils ont reçues ? Dieu, qui leur était présent, est-il maintenant absent ? Ce serait une impiété de le dire, puisque nous savons qu'il est tout-puissant, et que ce qu'il peut, il le peut toujours. Comment donc, ô esprit malheureux, connaissant, comme tu le connais, qu'il est si bon, es-tu si méchant ? »

Sa puissance sur les démons éclata surtout en délivrant les âmes de leur tyrannie. Il y avait dans son voisinage, neuf à dix bourgs remplis de païens, très-attachés à leurs superstitions. Leur idole était placée au milieu d'un temple magnifique, et leurs prêtres étaient en coutume, dans les temps de sécheresse, de la porter à l'entour de ces villages, suivis de tout le peuple, et courant çà et là dans les champs avec une fureur semblable à celle des bacchantes. Le Saint les rencontra un jour dans cette espèce d'orgie, et touché de pitié de leur aveuglement, il mit les genoux en terre, et pria Notre-Seigneur Jésus-Christ d'avoir compassion de ces misérables, et de les éclairer des lumières de la foi.

L'effet qu'eut sa prière, fut qu'ils demeurèrent à l'instant immobiles avec leur idole, et restèrent ainsi tout le jour exposés aux plus vives ardeurs du soleil, qui est brûlant dans ces contrées. Ils ne pouvaient comprendre d'où pouvait venir un accident si inouï. Leurs prêtres leur dirent qu'il ne pouvait être causé que par un chrétien, nommé Apollon, qui demeurait dans ce désert, et qu'il ne fallait espérer d'être délivrés de leurs liens invisibles que par son moyen.

Cela leur fut confirmé par bien des gens que le bruit d'un tel prodige attira autour d'eux, et quelques-uns assurèrent qu'ils avaient vu, en effet, passer par là saint Apollon. On ne laissa

pourtant pas d'amener des bœufs pour essayer d'entraîner l'idole; mais les efforts de ces animaux étant inutiles, les païens députèrent vers le Saint pour le conjurer d'avoir pitié d'eux, et lui promirent de renoncer à leurs superstitions sacrilèges, et d'embrasser la foi de Jésus-Christ.

Le Saint les vint trouver aussitôt, et leur donna la liberté, par sa prière. Ils se jetèrent à ses pieds, crurent en Jésus-Christ, brûlèrent leur idole, et suivirent leur libérateur, qui les instruisit des mystères de la religion, et les reçut dans l'Église. Plusieurs d'entre eux embrassèrent l'état monastique, et demeurèrent avec lui.

Il eut, quelque temps après, la consolation de convertir un fameux brigand, et de pacifier deux bourgs qui étaient entrés en contestation touchant les limites de leurs territoires. Au premier bruit de leur division, il accourut pour les accorder; mais il trouva les esprits si irrités qu'ils ne voulaient rien entendre; surtout l'un des deux partis, qui se sentait soutenu par cet insigne voleur, le principal auteur de cette discorde.

Le Saint, qui vit que c'était lui qui s'opposait le plus opiniâtrément à la paix, lui adressa la parole et lui dit avec une grande douceur : « Mon frère, si vous voulez changer de sentiment, et contribuer avec moi pour apaiser ce différend, je prierai Dieu pour vous, et il vous pardonnera vos péchés. » À peine eut-il parlé ainsi, que la grâce agissant dans le cœur de ce scélérat, il se jeta à ses pieds, le conjura d'accomplir la promesse qu'il venait de lui faire; et se tournant en même temps vers ceux qui l'avaient choisi pour chef, il les renvoya chez eux en paix. Tous s'étant retirés, il suivit le Saint, qui le mena dans son monastère, où il lui obtint par ses prières un sentiment si vif de componction, qu'ils eurent enfin l'un et l'autre une assurance du ciel que Dieu lui avait pardonné ses crimes; ce qui arriva de cette sorte : Comme ils dormaient tous deux durant la nuit dans le monastère, ils eurent chacun un songe, dans lequel il leur sembla

qu'ils étaient devant le trône de Jésus-Christ, l'adorant en la compagnie des anges et des saints, et ils ouïrent une voix qui leur dit : « Bien qu'il n'y ait rien de commun entre la lumière et les ténèbres, ni aucun rapport entre un fidèle et un infidèle, on t'accorde néanmoins, Apollon, le salut de cet homme pour qui tu as tant prié. » Le changement de cet homme fut si parfait, qu'il causa de l'admiration à tous les frères ; et ils reconnurent dans ce loup changé en agneau, ce que dit le Prophète, *que les loups paîtront avec les agneaux, et les lions et les bœufs mangeront ensemble.*

Isaïe 11.

Il en arriva tout autrement d'un autre qui osa résister au Saint en une semblable rencontre. Autant celui-là éprouva par sa conversion le doux effet de la miséricorde de Dieu, autant celui-ci sentit la sévérité de sa justice par son obstination, et servit d'un exemple effrayant pour prouver qu'on ne résistait pas impunément au serviteur de Dieu. Il était comme le chef des habitants d'un village de païens, qui étaient entrés en différend avec ceux d'un bourg chrétien, et avaient pris les armes. Le Saint y étant survenu pour les apaiser, ne trouva point de résistance sinon dans cet homme, fier et violent, qui protestait de mourir plutôt que de souffrir qu'on s'accordât. « Ton désir sera accompli, lui dit alors saint Apollon, qui jusque-là n'avait pu le fléchir par ses exhortations ; il n'en coûtera la vie qu'à toi seul, et ton sépulcre sera tel que tu le mérites, puisque ce ne sera pas la terre ; mais le ventre des bêtes et des vautours, qui te servira de tombeau. »

Ces paroles ne furent pas une simple menace, mais un coup qui foudroya ce scélérat. Il tomba mort sur-le-champ sans que personne autre fût frappé ; et comme on couvrit son corps de sable, on trouva, le lendemain, que les bêtes l'avaient déterré et mis en pièces, et qu'il servait encore de pâture aux vautours. Une prédiction accomplie si exactement dans toutes ses circonstances, étonna si fort les païens, ainsi que les autres miracles

que nous avons rapportés, que tous ceux de la province embrasèrent la foi de l'Évangile.

Nous ne savons plus rien de la vie de saint Apollon après la visite de Rufin, que Tillemont croit avoir été avant la fin de l'an 394. Bollandus met sa mort en l'an 395 ; Bulteau le cite sans le contredire. Il aurait vécu par là 75 ans, s'il était né en 321, mais on ne peut rien dire de positif là-dessus. Baillet dit qu'il mourut accablé du poids de ses années, autant que comblé du mérite de ses travaux apostoliques, et suit la chronologie de Bollandus pour le temps de sa mort ; mais il ne marque pas celui de sa naissance. On croit que c'est lui que les Grecs honorent le 25 de janvier. Bollandus le place au même jour.

Il paraît que le monastère de saint Apollon était célèbre en Thébaïde dans le sixième siècle, et que la discipline régulière s'y observait fidèlement, par deux exemples que Jean Mosch, auteur du *Pré spirituel*, qui fleurissait dans ce temps-là, nous a conservé. Le premier est d'un jeune religieux dont l'amour de la pénitence était si ardent, qu'il s'abstint de boire jusqu'à sa mort, qui arriva trois ans après la résolution qu'il en avait faite. Le second était d'un ancien, si assidu à l'oraison, qu'on voyait à un ais de sa cellule, où il avait accoutumé de s'agenouiller pour prier, un enfoncement de quatre doigts que ses genoux y avaient fait.

Il y a eu plusieurs solitaires nommés Apollon, savoir : un dans le désert de Scété, un autre dans celui des Cellules, un autre dans celui de Nitrie ; nous en parlerons ailleurs.

SAINT AMMON ET SAINT ONUPHRE,

ANACHORÈTES EN BASSE THÉBAÏDE.

Nous ajouterons à la vie de saint Apollon, le peu que nous savons de saint Ammon, anachorète, qui demeurait au voisinage

de son monastère, et où les disciples du Saint conduisirent d'abord Rufin et ses compagnons. Saint Ammon était déjà mort. Il avait laissé un disciple héritier de sa cellule et de ses vertus. C'est de lui qu'ils apprirent ce que nous en allons rapporter.

Lors donc que Rufin et ses confrères eurent quitté saint Apollon, leurs pieux guides les menèrent dans le désert du côté du midi, où, après qu'ils eurent marché quelque temps, ils aperçurent sur le sable les traces d'un dragon si énorme, qu'on eût dit qu'on avait traîné par là quelque grande poutre. Ils en furent effrayés, et prièrent ceux qui les conduisaient de se détourner de ce chemin, de peur qu'ils ne rencontrassent cet horrible animal.

Ceux-ci, au contraire, les exhortèrent à ne rien craindre, et voulaient même suivre le serpent à la trace, dans le dessein de l'atteindre et de le tuer en leur présence, ainsi qu'ils disaient l'avoir fait à d'autres serpents ; mais bien loin de se rassurer, Rufin et ses confrères, les pressèrent de prendre une autre route.

Cela n'empêcha pas qu'un des disciples de saint Apollon ne suivît la trace de la bête jusqu'auprès de la caverne où elle se retirait, qu'il ne leur criât de là de le venir joindre pour voir comment il la tuerait. Un solitaire qui demeurait peu loin de là, survint alors, et apprenant d'eux le sujet de leur frayeur, les y confirma en disant qu'il avait vu lui-même ce monstrueux animal ; qu'il était si horrible qu'ils n'en pourraient soutenir la vue, surtout n'étant pas accoutumés à rien voir de semblable ; car il n'avait pas moins de quinze coudées de longueur.

Il fit revenir le frère qui était près de la caverne, et les conduisit tous ensemble à sa cellule, où il les reçut avec toute la charité possible. Après qu'ils se furent reposés, étant entrés en conférence, il leur dit, que la cellule qu'il habitait avait été celle d'un saint homme nommé Ammon, son père spirituel, par qui Notre-Seigneur avait opéré plusieurs prodiges.

Sa nourriture n'avait été que de pain et d'eau. Quelques voleurs venaient dérober ce pain. Lorsque le Saint vit qu'ils l'incom-

modaient souvent de la sorte, il s'en alla un jour dans le désert, et ayant à son retour commandé à deux grands dragons de l'accompagner, il leur ordonna de demeurer auprès de sa cellule, afin d'en garder l'entrée. Ces voleurs étant venus selon leur coutume, et voyant au-devant de la porte ces dragons comme en sentinelle, ils furent saisis d'une si extrême frayeur, qu'ils tombèrent par terre sans jugement et sans connaissance : ce que le saint vieillard ayant aperçu, il sortit, et les ayant trouvés à demi morts, il les releva, et les reprit de leur faute avec ces paroles : « Vous voyez comme vous êtes beaucoup plus cruels que les bêtes, puisqu'elles nous obéissent à cause de la soumission qu'elles ont à Dieu, au lieu que vous n'avez aucune crainte de lui, ni aucune honte de troubler le repos de ses serviteurs. » Il les mena ensuite dans sa cellule, où il les fit mettre à table, et leur ordonna de manger. Ces malheureux furent si vivement touchés dans le fond du cœur, et oublièrent tellement leur humeur farouche, qu'ils devinrent bientôt meilleurs que plusieurs de ceux qui longtemps auparavant avaient commencé à servir Dieu : car ils s'avancèrent de telle sorte dans la vertu de pénitence, que bientôt après ils faisaient les mêmes miracles que saint Ammon.

Une autre fois un dragon épouvantable ravageant toutes les provinces voisines, et ayant tué plusieurs personnes, les habitants de ces lieux vinrent trouver le bienheureux Ammon pour le conjurer de les délivrer de cette cruelle bête ; et afin de le toucher de compassion, ils lui amenèrent le fils d'un berger, qui avait été si épouvanté de l'avoir seulement vu, qu'il en avait perdu l'esprit ; et son souffle l'avait rendu comme mort et tout enflé. Le saint vieillard après avoir huilé l'enfant, lui rendit sa première santé ; et bien qu'il fût porté d'un désir extrême de faire mourir ce dangereux animal, néanmoins comme s'il n'eût pu les assister, il ne leur voulut rien promettre ; mais étant parti à l'heure même, il s'en alla sur les avenues de la bête, et mettant les genoux en terre, adressa sa prière à Dieu. Le dragon, après avoir exhalé

un souffle qui remplit tout l'air d'une horrible puanteur, et avoir jeté de grands sifflements et de grands cris, s'élança vers lui avec furie. Sur quoi le Saint, sans s'étonner en aucune sorte, le regarda d'un visage ferme, et lui dit : « Que Jésus-Christ le Fils de Dieu te donne la mort, lui qui doit faire mourir la grande baleine. » Il n'eut pas plutôt proféré ces mots, que ce cruel animal vomit tout son venin avec sa vie, et creva sur-le-champ même. Tous les habitants des environs qui s'étaient rassemblés, comme j'ai dit, étant épouvantés de ce miracle, et ne pouvant supporter une si extrême puanteur, jetèrent de grands monceaux de sable sur le corps de cette bête, le Saint étant toujours présent, car bien qu'il parût évidemment que l'animal fût mort, personne n'osait en approcher qu'en sa présence.

Isaïe, 26

Nous devons dire quelques mots ici de saint Onuphre, dont Paphnuce, solitaire égyptien vers la fin du IV^e siècle, a donné la Vie. Mais comme plusieurs Paphnuce fleurissaient à cette époque, on ne sait auquel on doit attribuer la vie de saint Onuphre. De plus il y a dans cette histoire certains faits extraordinaires qui ont paru peu vraisemblables et qui ont fait craindre des interpolations de quelque ami des fictions. Il nous semble que cette crainte infirme tout le récit. En effet, si l'on retranche, on ne peut être sûr de le faire justement. Il faut donc se borner à dire qu'Onuphre fut d'abord cénobite dans un monastère de la Basse-Thébaïde, et que plus tard il se retira au désert, où il vécut soixante-dix ans dans une complète solitude.

LE MONASTÈRE DE L'ABBÉ ISIDORE.

Rufin et Pallade ont parlé tous deux du monastère de l'abbé Isidore. Ils l'ont fait et devaient le faire brièvement, car ne rap-

portant que des choses certaines, et cette célèbre maison ne s'ouvrant jamais que pour ceux qui voulaient y rester toujours, ils ne furent pas admis à la visiter ; ils ne surent donc que ce qui pouvait s'apprendre du dehors.

L'abbé Isidore n'est point, comme quelques-uns l'ont pensé, celui que saint Jérôme met parmi les Origénistes. Cet Isidore, surnommé le Xénodaque ou l'Hospitalier, était solitaire et prêtre d'Alexandrie, d'où il fut banni par le patriarche Théophile.

Celui dont nous parlons ici était tout occupé de la conduite de ses disciples, et n'eut rien de commun avec les solitaires qu'on accusa d'origénisme. Son monastère était un des plus considérables de la basse Thébàïde, tant par le nombre des religieux, qui allait jusqu'à mille, qu'à cause de leur admirable piété. L'enceinte en était très-spacieuse et fermée de murailles. Il y avait de vastes jardins, de l'eau en abondance, quantité d'arbres et de fruits, et généralement tout ce qui était nécessaire pour la nourriture des frères. On y gardait une discipline très-exacte, et surtout la clôture perpétuelle ; car on n'était point reçu qu'on ne fût dans la résolution de rester jusqu'à la mort dans le monastère.

Il n'était permis d'en sortir qu'à deux anciens d'une vertu éprouvée, que l'abbé choisissait pour distribuer au dehors les ouvrages des religieux, et rapporter les matériaux nécessaires pour en faire d'autres. On ne confiait la garde de la porte qu'à un vieillard qui s'était le plus distingué par sa probité et sa prudence. Il avait pour cela sa cellule auprès de la porte, où on en avait aussi construit une autre pour loger les étrangers, qu'il recevait avec humilité et charité. Il ne lui était pas permis d'en introduire aucun plus avant, et il se contentait de rendre les devoirs de l'hospitalité, et d'édifier par des entretiens dignes d'un saint solitaire.

Par ces sages précautions l'abbé Isidore avait éloigné de son monastère, tout ce qui pouvait rappeler à ses religieux le souvenir du siècle ; et par cet heureux oubli, joint à l'exemption de toute

sollicitude temporelle, ayant moins à combattre les vaines idées qui sont occasionnées par l'égarément des sens, et les soins empressés de la vie, ils tendaient à Dieu avec plus de liberté de cœur.

Il ne faut pas être surpris, après cela, si aucun de ces fervents religieux n'avait du regret de sa clôture. La tranquillité dont ils jouissaient, les vertus dont ils se donnaient mutuellement des exemples si édifiants, en faisaient une demeure de paix, et une image de celle qui règne dans la Jérusalem céleste; et ils étaient si contents de ne jamais sortir, qu'il n'y avait que l'obéissance qui les déterminât à accepter la charge de porter les ouvrages dehors.

Autant qu'ils vivaient tranquilles dans leur retraite, autant en goûtaient-ils les précieux avantages, par le silence qui y régnait, par la facilité qu'ils avaient à s'acquitter de leurs exercices de piété, et surtout à s'élever à Dieu dans la prière et l'oraison mentale, à laquelle ils donnaient un temps considérable. Enfin ils pratiquaient si parfaitement les vertus religieuses, que Dieu les favorisait de ses dons les plus excellents, en sorte, dit Rufin, qu'il n'y en avait aucun qui n'eût reçu celui de faire des miracles; mais ce qui est encore plus admirable, au rapport du même historien, c'est qu'ils ne mouraient pas de maladie, et que, quand la fin de quelqu'un était proche, il prenait congé de ses frères, et se reposait en paix, avec un merveilleux contentement de son cœur. Rufin et Pallade ne parlent point de tout ce que nous venons de dire en témoins oculaires; mais sur le rapport du portier du monastère; car, comme nous avons dit, il n'était permis d'entrer dans l'intérieur qu'à la condition de s'y fixer pour toujours.

SAINT PAPHNUCE, ABBÉ, ET SAINTE THAIS, PÉNITENTE ¹.

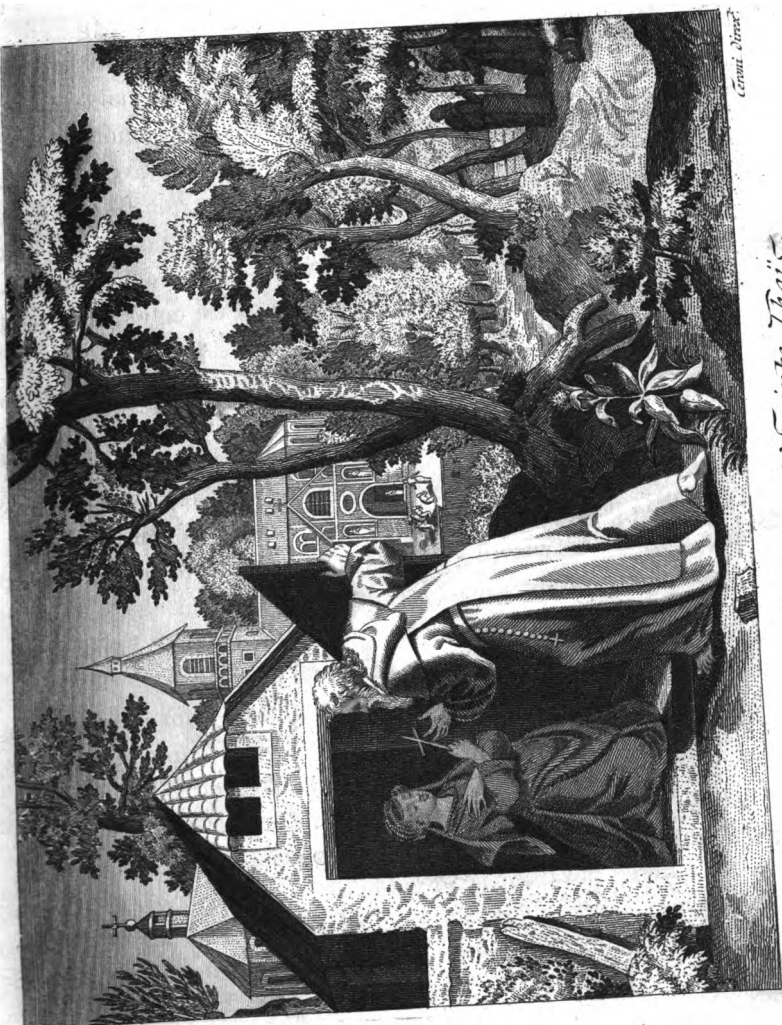
Paphnuce avait établi son monastère à l'extrémité du territoire d'Hiraché en basse Thébaïde. La vie qu'il menait était si sainte, qu'on le regardait moins comme un homme que comme un ange. Il était mort lorsque Rufin vint visiter son monastère vers l'an 390. C'est donc sur le témoignage de ses disciples que Rufin a écrit.

Un jour, Paphnuce eut en priant le désir de savoir s'il avait profité dans la vertu. Un ange lui dit alors qu'il pouvait se comparer à un certain musicien qui gagnait sa vie en chantant dans un bourg du voisinage.

Ce parallèle l'étonna et l'humilia. Il se hâta, dans le désir de s'instruire davantage, d'aller voir cet homme d'une profession qui n'avait aucun rapport à la vertu parfaite, et que le ciel mettait pourtant au niveau d'un solitaire tout appliqué aux travaux de la pénitence et à la pratique de la perfection religieuse. Sa surprise fut encore plus grande, lorsque l'ayant trouvé et l'ayant interrogé sur sa conduite spirituelle, il lui répondit qu'il était un grand pécheur, et qu'il n'avait vécu que de voleries avant qu'il exercât le métier qu'il faisait actuellement.

Paphnuce le pressa de lui dire au moins si, dans le temps de ses brigandages, il ne lui était pas arrivé de faire quelque bonne œuvre; à quoi il répondit qu'il ne se souvenait que de deux; l'une que, se trouvant un jour avec d'autres voleurs, ils prirent une vierge consacrée à Dieu, et que ses compagnons voulant lui faire insulte, il l'avait arrachée de leurs mains, et l'avait conduite dans la nuit au bourg d'où elle était, sans qu'il lui fût arrivé aucun mal. L'autre, qu'ayant trouvé dans le désert une femme désolée,

¹ *Vita Patrum*, Rufin, Bulteau.



Goussier del.

Saint Paphnuce & Sainte Thais.

Imp. Ch. Chauveau aîné, Paris.

parce que des créanciers qui avaient fait mettre son mari et ses enfants en prison, la cherchaient aussi pour la faire saisir, il en fut si touché qu'il la conduisit dans sa caverne, la fit revenir de l'extrême faiblesse où elle était, à cause qu'elle n'avait rien mangé depuis quatre jours, et lui donna trois cents pièces d'argent pour payer ses dettes, et mettre son mari et ses enfants en liberté.

Paphnuce, admirant ces actes de charité dans un voleur, en prit occasion de l'exhorter à profiter de la miséricorde de Dieu. « En vérité, lui dit-il, je n'ai rien fait de semblable, et je crois cependant que vous n'ignorez pas que le nom de Paphnuce est assez connu parmi les solitaires à cause du grand désir que j'ai eu de m'instruire et de m'exercer dans leur sainte manière de vivre : et Dieu m'a révélé sur votre sujet qu'il ne vous considère pas moins que moi. Ainsi, mon frère, puisque vous voyez que vous ne tenez pas une des dernières places auprès de sa divine majesté, ne négligez pas de prendre soin de votre âme. »

Ces paroles touchèrent le cœur du musicien, et le pénétrèrent de reconnaissance envers la divine miséricorde. Il jeta sur le champ les flûtes qu'il avait à la main, suivit le Saint dans le désert, et se conforma si fidèlement à tout ce qu'il lui prescrivit pour la conduite qu'il devait garder, qu'après trois ans passés dans la pratique des vertus religieuses, il rendit l'âme au milieu des cœurs des Esprits bienheureux.

Depuis l'heureuse fin de ce pieux pénitent, Paphnuce s'était piqué d'une sainte émulation pour s'avancer plus que jamais dans la voie de la perfection, et afin de mieux connaître ce que Dieu demandait de lui, il le pria une seconde fois de lui faire connaître à qui il pouvait se comparer ; et il lui fut répondu qu'il ressemblait au principal habitant du bourg le plus proche. Il s'y rendit aussitôt, et il n'eut pas de peine à le trouver, parce que celui-ci vint au-devant de lui, le mena dans sa maison, lui lava les pieds et lui fit grande chère.

Durant le repas Paphnuce s'informa de lui quelle était sa manière de vivre ; mais il le trouva plus porté à déclarer ses fautes, qu'à étaler le bien qu'il faisait, et il n'eût rien appris de ses vertus, s'il ne lui avait fait connaître que c'était Dieu qui l'avait envoyé pour savoir de sa bouche ce qu'il faisait pour son service, et que même il l'avait trouvé digne de passer le reste de sa vie parmi les solitaires. « Assurément, lui dit alors cet homme, je ne sais aucun bien que j'aie fait ; mais puisque vous m'assurez que Dieu vous a révélé ce qui me regarde, je ne saurais me cacher devant celui auquel toutes choses sont connues. Je vous dirai donc comme j'ai accoutumé de me conduire envers ceux avec qui je me trouve.

« Je n'ai jamais refusé l'hospitalité à personne, et je n'ai jamais souffert qu'on m'ait prévenu pour aller au-devant des étrangers et les recevoir chez moi. Je n'ai jamais laissé sortir aucun hôte sans lui donner de quoi faire le reste de son voyage. Depuis trente ans, je vis avec mon épouse comme un frère avec sa sœur. Je n'ai méprisé aucun pauvre, ni manqué de le secourir dans son besoin. Lorsqu'il s'est agi de justice et d'équité, je n'aurais pas favorisé mon propre fils au préjudice de mon prochain. Le fruit du travail d'autrui n'est point entré chez moi. Lorsque j'ai su que quelques personnes étaient en contestation, j'ai toujours tâché de les mettre d'accord. Je n'ai point souffert que mes enfants donnassent lieu à qui que ce soit de se plaindre d'eux ; ni que mes troupeaux causassent du dommage dans les biens des autres. Je n'ai point empêché que d'autres semassent dans mes terres, et je me suis contenté de semer les champs qu'ils m'ont laissés libres. J'ai tâché, autant que j'ai pu, de soutenir les faibles contre l'injuste oppression des plus puissants. J'ai pris garde de ne fâcher jamais personne ; et lorsque j'ai présidé à quelque jugement, j'ai fait de mon mieux pour accorder les parties, plutôt que d'en condamner aucune. Voilà, par la miséricorde de Dieu, de quelle manière j'ai vécu jusqu'ici. »

Une conduite si charitable éblouit Paphnuce ; il ne put s'empêcher de l'embrasser avec tendresse, et comprenant qu'il pouvait être un des plus riches ornements de la solitude, il lui dit : que puisqu'il avait accompli toutes ces choses, il ne lui manquait que d'y ajouter le renoncement réel à tous les biens de ce monde, pour porter la croix de Jésus-Christ et marcher avec plus de perfection à la suite de ce divin Maître.

Il trouva son cœur pleinement disposé à suivre cet avis ; ainsi ils allèrent ensemble sans délai dans le désert, où le Saint le logea dans la cellule que le musicien avait occupée ; il lui donna de plus les avis nécessaires pour le faire entrer dans les desseins de miséricorde que Dieu avait sur lui ; et ce second disciple marcha si fidèlement sur les traces du premier, qu'il remplit en peu de temps la mesure de sa sainteté, et alla recevoir enfin la couronne de gloire dans l'éternité au milieu des acclamations des anges, ainsi que Dieu le révéla au Saint.

Ce nouvel exemple servit encore d'aiguillon à Paphnuce pour le faire avancer plus rapidement dans la perfection de son état. « Car, se disait-il à lui-même, si ceux qui sont dans le monde font des œuvres excellentes, combien suis-je obligé, étant solitaire, de m'efforcer de les devancer dans les exercices d'une vie pénitente ? » Ainsi il ajouta à ses austérités précédentes, et persévéra plus que jamais dans la sainte oraison.

Il désira une troisième fois que Dieu lui fit connaître l'état de son âme, et il entendit de nouveau la voix du Ciel, qui lui dit qu'il était semblable à un marchand qui le venait voir, et qu'il se hâtât d'aller au-devant de lui. Il descendit à l'instant de la montagne et rencontra sur ses pas ce marchand, qui était descendu par le Nil de la haute Thébaïde, d'où il avait conduit plusieurs vaisseaux chargés de marchandises qu'il distribuait aux pauvres ; et il venait à son monastère avec quelques serviteurs chargés de légumes dont il voulait lui faire présent.

Paphnuce ne l'eut pas plutôt vu qu'il lui dit : « O âme pré-

cieuse aux yeux de Dieu, pourquoi vous occupez-vous des choses de la terre, étant destiné pour ne vous occuper qu'à celles du ciel ? Laissez à ceux qui n'ont des pensées que de la terre, de s'en occuper tant qu'ils voudront ; mais vous, n'ayez point d'autre objet que de vous rendre un négociant du royaume de Dieu, et suivez fidèlement Jésus-Christ qui vous appelle pour le servir uniquement. »

Ces paroles eurent le même effet dans celui-ci que dans les autres. Le marchand ordonna à ses serviteurs de donner aux pauvres tout ce qui lui restait de bien, suivit le Saint à la cellule où les deux autres avaient vécu successivement, et étaient morts dans la paix du Seigneur, s'y rendit l'imitateur de leur sainte vie, et consumma en peu de temps sa course dans une égale sainteté.

Dieu se servait ainsi de son serviteur Paphnuce dans les œuvres admirables de sa miséricorde, et elles ne tournaient pas moins à l'avantage spirituel de ce saint solitaire qu'à celui des autres. Mais on peut dire que le plus précieux fruit de sa mission, et celui en qui la magnificence de la bonté de Dieu éclata davantage, fut la conversion de Thaïs, encore plus célèbre dans l'Église par sa pénitence, qu'elle ne l'avait été dans le siècle par ses désordres.

C'est à notre Paphnuce que les auteurs l'attribuent plus communément, et nous ne lui en déroberons pas la gloire, puisqu'il n'y a aucune raison de la donner à un autre Paphnuce : le lieu et le temps auquel il vivait faisant justement présumer en sa faveur.

On ne dit pas quelle fut la patrie de Thaïs, ni la ville qui servit de théâtre à ses désordres : on sait seulement que c'était en Égypte. Elle eut le malheur de naître d'une mère aussi méchante, qu'elle-même le devint ; car bien loin de veiller à la conservation de son innocence, elle ne lui donna que des leçons pour la perdre, et cette séduction domestique fortifiée par une beauté, qu'on

peut appeler meurtrière des âmes, la fit tomber dans les plus grandes fautes.

Il fallait bien que le scandale fût grand, puisque le bruit s'en répandit jusque dans les solitudes ; mais ce ne fut pas sans une disposition de la Providence, qui fit servir le zèle de Paphnuce pour ramener cette brebis dans le bercail du souverain pasteur des âmes.

Le moyen que prit ce serviteur de Dieu pour y réussir, fait assez voir qu'il lui était venu d'en haut, par la raison même qu'il réussit contre les règles de la prudence ordinaire. Paphnuce quitta son habit de solitaire, en prit un mondain, se munit d'une somme d'argent, et dans cet équipage vint se présenter devant Thaïs comme pour grossir le nombre de ses courtisans.

Thaïs n'avait pas tout à fait éteint dans son âme les principes communs de la religion. Elle croyait en Dieu, et était convaincue qu'il y a une autre vie, où il récompense les bons et punit les méchants ; mais ces vérités étaient étouffées dans son âme par l'amour des plaisirs et des richesses, et sa foi ne servait qu'à la rendre plus coupable par les crimes dont elle la déshonorait.

Ce furent précisément ces vérités dont Paphnuce se servit pour la faire revenir à résipiscence. Il lui demanda d'abord de l'introduire dans un endroit où il pût se dérober non-seulement aux yeux des créatures, mais aux yeux de Dieu même ; et comme elle lui eut répondu que la chose était impossible, Dieu étant présent partout, il en prit occasion de lui représenter combien il était horrible d'oser pécher sous les yeux de Dieu, et quel terrible compte elle aurait à rendre à son tribunal de la perte de tant d'âmes que sa conduite entraînait tous les jours dans l'abîme du péché.

A ces mots, Thaïs reconnaissant que celui qui lui parlait n'était rien moins que ce qu'elle avait cru, et Dieu agissant dans le fond de son cœur par sa grâce, elle se jeta aux pieds de Paphnuce, et lui dit en fondant en larmes ce peu de paroles :

« Mon père, ordonnez-moi telle pénitence qu'il vous plaira ; car j'espère que Dieu me fera miséricorde par vos prières ; je vous demande seulement trois heures de temps, après quoi je me rendrai où vous le trouverez bon, et j'exécuterai tout ce que vous me prescrirez. »

Le délai qu'elle demanda ne fut que pour prouver d'une manière plus éclatante combien son changement était sincère. Elle ramassa tout ce qu'elle avait acquis par ses péchés, de meubles et d'effets précieux, dont la valeur pouvait monter à quarante livres d'or ; elle fit tout porter à la place publique, y mit le feu en présence de tout le peuple, et élevant sa voix afin de se faire entendre des complices de ses crimes, elle les invita à imiter sa conversion.

Après ce sacrifice, elle se rendit au lieu où l'attendait Paphnuce, qui la mena dans un monastère de filles, et l'enferma dans une cellule particulière dont il scella la porte avec du plomb, afin que personne n'eût la témérité de l'ouvrir sans sa permission. Il lui laissa seulement une fort petite fenêtre d'où on pût lui donner à manger, et recommanda aux sœurs de ne lui porter chaque jour qu'un peu de pain et d'eau.

Thaïs ainsi resserrée, sans qu'elle pût sortir pour quelque sujet que ce fût, supplia Paphnuce de lui dire lorsqu'il l'allait quitter, de quelle manière elle devait prier Dieu. Il lui répondit qu'elle n'était pas digne de prononcer son saint nom, ni d'élever vers le ciel ses mains souillées par tant de crimes ; mais qu'elle se contentât de se tourner vers l'Orient, et de répéter souvent ces paroles : *Vous qui m'avez formée, ayez pitié de moi.* Elle se soumit humblement à cette pénitence, et la pratiqua très-fidèlement.

Trois ans après, Paphnuce eut compassion d'elle. Il alla trouver saint Antoine pour savoir de lui si Dieu lui avait remis ses péchés. Il ne lui dit pas néanmoins le sujet pour lequel il le venait consulter, espérant que Dieu le lui ferait connaître ; et

saint Antoine ayant assemblé ses disciples, leur ordonna de passer la nuit chacun séparément en oraison, pour voir si Dieu révélerait à quelqu'un d'eux la cause de l'arrivée de Paphnuce.

Saint Paul le Simple, ainsi que nous l'avons rapporté dans sa vie, fut celui à qui Dieu la manifesta. Il lui fit voir dans le ciel un superbe lit gardé par trois vierges, et lui dit qu'il était réservé pour Thaïs. Le lendemain, Paul rendit compte de cette vision à son bienheureux père Antoine; et Paphnuce ayant connu par là que Dieu avait pardonné à Thaïs, il vint au lieu où il l'avait enfermée, et en ouvrit la porte pour l'en faire sortir.

La sainte pénitente lui témoigna qu'elle souhaitait d'y finir ses jours; mais aussi docile aux ordres de son père spirituel, qu'elle lui avait été soumise dans la pénitence qu'il lui avait imposée, elle lui dit seulement, que puisque Dieu lui avait fait la grâce de lui pardonner ses péchés, elle n'avait fait autre chose depuis son entrée dans sa cellule, que de les mettre comme en un monceau devant ses yeux, de les envisager sans cesse et de les pleurer en les considérant. C'est aussi pour cela, lui dit Paphnuce, et non pour la rigueur de votre pénitence, que Dieu vous les a remis.

Thaïs ne survécut guère à sa sortie de cette espèce de prison. Quinze jours après son âme fut délivrée de celle de son corps, et alla jouir de la félicité que Dieu lui avait préparée. Les Grecs honorent cette sainte pénitente le 8 octobre, aussi bien que quelques Latins.

Pour Paphnuce, ses actes ne disent ni à quel âge ni en quelle année il mourut. Rufin marque seulement que, persévérant dans une très-austère pénitence, un ange lui apparut et l'invita à le suivre dans les tabernacles éternels, où les prophètes se préparaient à le recevoir. Le lendemain de cette apparition, ajoute le même historien, fut le dernier jour de sa vie ¹.

¹ Quelques Latins font mémoire de ce saint Paphnuce le 3 mars; d'autres le 29 novembre: on ne trouve pas son nom dans le rituel des Grecs.

SAINT MUCE ou PATERMUCE,
PÉNITENT ET ABBÉ EN BASSE THÉBAÏDE,
ET COPREZ, PRÊTRE ET ABBÉ, SON DISCIPLE ¹.

Tout fut merveilleux dans Muce, qu'on nomme aussi Patermuce. Sa vie fut un tissu de prodiges et de vertus. Je ne sais même si ce que nous en rapporterons, sur la foi de Rufin, trouvera créance dans l'esprit de plusieurs, tant il est extraordinaire ; mais après que Jésus-Christ a dit que la foi est capable de transporter les montagnes d'un lieu à un autre, rien ne doit étonner dans ses saints.

Muce joignit d'abord les horreurs du brigandage à l'idolâtrie. Il fut un insigne voleur, et couvert de toutes sortes de crimes ; jusque-là qu'il n'épargnait pas les sépulcres qui étaient respectés des païens mêmes.

Dieu changea son cœur à peu près dans des circonstances pareilles à celles où il convertit l'Apôtre des nations ; c'est-à-dire, lorsqu'il était dans l'intention actuelle de l'offenser ; ou plutôt dans l'exercice actuel du péché. Il était monté, une nuit, par des machines, sur le toit de la maison d'une vierge consacrée à Jésus-Christ, pour tenter de pénétrer dedans et enlever ce qu'il pourrait. Mais le Seigneur qui veillait à la sûreté de sa servante, et voulait faire de lui un de ses plus fidèles serviteurs, ne permit pas qu'il vint à bout de son pernicieux dessein.

Il travailla jusqu'à bien avant dans la nuit, sans que ses efforts pussent lui réussir, et il se fatigua si fort, qu'accablé de lassitude

¹ *Vitæ Patrum*, Rufin, Cassien, Tillemont.

il s'endormit enfin sur le toit. Pendant son sommeil un homme vénérable lui apparut en songe, lui reprocha ses larcins et ses meurtres, l'exhorta à entreprendre une vie aussi sainte que celle qu'il menait était horrible ; et lui fit voir une nombreuse suite de solitaires dont il était destiné à être le supérieur.

A son réveil il se trouva dans des dispositions si différentes de celles où il était auparavant, qu'il ne se reconnaissait pas, pour ainsi dire, lui-même ; et dans ce moment la vierge dont il voulait piller la maison se présenta devant lui, lui demanda qui il était et ce qu'il avait à faire dans ce lieu. Il était si fort étonné qu'il ne sut que répondre ; mais reprenant ses esprits, il la conjura de lui dire où était l'église des chrétiens.

La servante de Dieu comprit qu'il y avait en lui quelque chose d'extraordinaire. Elle lui dit de la suivre et le mena à l'église, où elle le présenta aux prêtres. Muce se jeta à leurs pieds pour les conjurer de le recevoir au nombre des fidèles. Mais il était si fort décrié par ses crimes, qu'ils craignirent que sa démarche ne cachât quelque mauvais dessein, et ils ne voulurent pas se fier à son humiliation.

Sa persévérance les convainquit enfin de sa sincérité. Ils commencèrent à l'instruire et lui donnèrent pour première leçon, ces paroles du psaume : *Bienheureux l'homme qui ne s'est point laissé aller aux conseils des méchants*, etc. Muce y trouva beaucoup à méditer ; et après être resté trois jours avec ces prêtres, il se retira dans le désert pour réfléchir plus à loisir dans toute l'amertume de son âme sur ses désordres passés. Il y demeura longtemps, passant les nuits et les jours à pleurer et à prier, et accompagnant son oraison d'une rigoureuse abstinence.

On peut rapporter à ce temps-ci la tentation que Rufin dit qu'il eut au commencement de sa conversion. Le démon, qui connaissait quelle avait été son avidité pour l'or et l'argent, lui montra de grands trésors cachés en terre, qu'il lui dit y avoir été mis par Pharaon. Mais Muce, dont la grâce avait entièrement changé le

Psal. 1.

cœur, lui répondit courageusement : Que ton argent périsse avec toi, malheureux esprit.

Après ces premières pratiques de pénitence, il retourna à l'église, où les prêtres voyant combien il avait profité de leurs premières instructions, lui en donnèrent d'autres plus étendues. Ils eussent bien désiré de le retenir avec eux, et le pressèrent même pour cela ; mais il se contenta pour ne point manquer à l'obéissance, de demeurer encore une semaine en leur compagnie, après quoi, suivant l'attrait de Dieu, auquel ils ne mirent point d'obstacle, il se retira tout à fait dans le désert.

Coprez, dont nous parlerons bientôt, et qui racontait ceci à Rufin, dit qu'il habita le premier cette solitude : ce qui doit s'entendre de cette partie du désert qui est au midi d'Hermopole, et plus avant de ce côté que le monastère de saint Apollon. La vie qu'il y mena ne fut qu'un exercice continu des plus rudes travaux de la pénitence. Il persévéra pendant sept ans dans cet état de purification, après quoi Dieu, par son infinie miséricorde, commença à le favoriser de ses grâces extraordinaires qui en firent un homme à prodiges.

Il savait par cœur presque toute la sainte Écriture. Il n'avait d'autre nourriture que celle qui lui venait du ciel ; car il trouvait devant lui tous les dimanches après la prière, un pain qu'aucun homme n'avait apporté, et qu'il mangeait avec actions de grâces, sans qu'il prit d'autre aliment le reste de la semaine : ce qui fait voir que Dieu l'avait déchargé de toute sollicitude pour les besoins de la vie, afin qu'il n'eût point d'autre affaire que celle de contempler ses divines perfections.

Quoiqu'un homme si favorisé du Ciel pût, ce semble, se produire sûrement, il ne se hâta pas de le faire ; mais il attendit que Dieu lui fit connaître sa volonté. Alors il se montra un peu et laissa rejaillir aux yeux des hommes ces vifs rayons de sainteté, qu'il avait retenu jusqu'alors dans l'obscurité de sa retraite. Il eut bientôt grand nombre de disciples. Les uns se joignirent à lui

dans le désert ; les autres, sans quitter le lieu de leur demeure, reçurent ses instructions, et furent fidèles à les suivre. Ainsi Muce partagea ses soins spirituels entre la solitude et les villages circonvoisins, où il avait formé des élèves, qu'il visitait quelquefois pour les entretenir dans la ferveur de leur dévotion.

Il revêtit de l'habit monastique ceux qui le suivirent dans le désert, dont Coprez fut du nombre. Cet habit consistait en une tunique de gros lin, un capuce et un manteau de peau de chèvre. Comme il avait la dévotion particulière d'ensevelir les morts, et qu'il tâchait de les accommoder proprement avec les habits dont il les couvrait, un de ses disciples, le voyant un jour occupé à ce pieux office, lui dit qu'il souhaiterait fort que, quand il mourrait, il accommodât de même son corps ; il le lui promit, et lui dit même qu'il le couvrirait si bien, que quoiqu'il fût mort il lui dirait que c'était assez.

Il se trouva peu de temps après dans le cas de lui tenir parole. Ce disciple mourut ; le Saint lui fit comme il le lui avait promis, et lui demanda s'il en avait fait assez ; à quoi le mort répondit d'une voix distincte que tout le monde put entendre : « Cela me suffit, mon père, vous avez accompli votre promesse. » Cette merveille jeta tous les assistants dans un étonnement étrange ; mais Muce, craignant les pièges de la vanité, se retira promptement dans son désert.

Le zèle qu'il avait du salut de ses disciples, lui donna occasion en une rencontre de faire un miracle des plus extraordinaires, que nous rapporterons sur la foi de Rufin. Il était sorti de son désert pour visiter les frères qu'il avait sous sa conduite. Dans le chemin Dieu lui fit connaître qu'un d'entre eux devait bientôt mourir et qu'il était à toute extrémité. Cependant, le soleil baissait, et il craignait que la nuit ne le surprit avant qu'il pût arriver auprès du malade, ou de ne pas le trouver en vie. Dans cette perplexité sa charité le porta à prier le Seigneur qu'il pût s'y rendre avant que le soleil fût couché ; mais quelque diligence

qu'il fit, le malade mourut avant qu'il arrivât. Si Dieu n'exauça pas sa prière, on peut dire que ce fut pour donner lieu à une plus grande merveille.

Muce voyant son disciple sans vie, s'approcha de lui, dit Rufin, le baisa tendrement et lui dit : « Qu'aimez-vous mieux, mon fils, ou de nous quitter pour être avec Jésus-Christ, ou de demeurer encore dans ce corps mortel ? » Le mort revint en vie pour quelques moments, leva la tête et lui dit : « Pourquoi, mon père, me rappelez-vous de l'autre monde ? Il m'est bien plus avantageux d'y être avec Jésus-Christ, et rien ne m'oblige de désirer de demeurer sur la terre. » « Eh bien, lui dit Muce, reposez en paix et priez pour moi. » En même temps ce bon solitaire baissa la tête et s'endormit comme auparavant du sommeil des justes.

Allant aussi visiter un de ses disciples, il le trouva très-malade, et d'ailleurs fort troublé dans sa conscience ; de sorte qu'il avait une grande peine à se résoudre à la mort. « A ce que je vois, lui dit Muce, vous ne vous êtes pas préparé à ce dernier passage, et votre conscience vous reproche votre lâcheté dans le service de Dieu : et pourquoi donc vous êtes-vous si mal disposé à un voyage si important ? » « Je vous supplie, lui répondit le malade, de prier le Seigneur qu'il daigne m'accorder encore un peu de temps pour me corriger de mes fautes. »

« Mais quoi, repartit Muce, vous demandez du temps pour faire pénitence lorsque vous êtes à la fin de votre course ; et à quoi avez-vous employé celui que vous avez eu jusqu'ici ? Qui vous empêchait alors de guérir les plaies de votre âme ? Mais vous en étiez bien éloigné ; puisqu'au lieu de le faire vous en ajoutiez de nouvelles. » Le malade persistait toujours à le conjurer qu'il lui obtint de Dieu le délai qu'il lui demandait. Enfin Muce lui dit que, s'il était dans la résolution de changer, Dieu prolongerait sa vie pour quelque temps encore ; et s'étant mis en oraison, après qu'il l'eut achevée, il lui ajouta : « Dieu vous accorde encore trois ans de vie, à condition que vous en profiterez pour faire

pénitence et vous corriger. » Ensuite il le prit par la main, le tira du lit, et il se trouva si bien guéri, qu'il suivit le Saint dans le désert.

A la fin des trois ans, Muce le ramena au même endroit où il l'avait pris; mais il était si changé qu'on l'eût pris pour un ange. Là, plusieurs des frères étant assemblés, le Saint le mit au milieu d'eux, et leur ayant fait un long discours qui dura toute la nuit sur divers sujets de piété, et principalement sur la conversion parfaite de son disciple, celui-ci commença à s'assoupir, et un peu après il s'endormait du sommeil de la mort. On fit pour lui les prières de l'Église; et Muce, après l'avoir enseveli, retourna à sa solitude.

Coprez racontait toutes ces choses à Rufin et à ses compagnons. Il leur dit aussi plusieurs autres merveilles; mais tandis qu'il en faisait le détail, un de la compagnie s'ennuyant de ce récit, auquel il n'ajoutait guère de foi, se laissa aller un peu au sommeil, et il vit tout à coup en songe un livre écrit en caractères d'or entre les mains de Coprez, et auprès de lui un vénérable vieillard, dont le visage était tout éclatant de lumière, qui lui dit d'un ton sévère : « Pourquoi n'écoutes-tu pas avec attention ce qu'on dit? et pourquoi te laisses-tu assoupir par le dégoût que ton incrédulité t'en donne? » A ces paroles il s'éveilla en sursaut et tout troublé, et raconta à ses compagnons, en langue latine, la vision qu'il venait d'avoir.

Cassien parle d'un solitaire, appelé Muce, qu'il ne faut pas confondre avec celui dont nous venons de parler. Ce qu'il en rapporte est plus admirable qu'imitable; et on doit le regarder comme un de ces exemples extraordinaires, qu'on ne saurait louer si on n'y reconnaissait une inspiration particulière de Dieu, justifiée par les effets.

Il dit donc que ce Muce était un homme qui n'avait qu'un enfant de huit ans, et voulut se retirer avec lui dans un monastère d'Égypte, dont il ne désigne ni le lieu, ni le nom. Il se tint long-

Vit. PP. I
4, c. 28.

temps à la porte avant d'y être admis, et n'y fut introduit qu'avec une extrême difficulté, parce qu'on n'était pas en coutume d'y recevoir des enfants si jeunes, quoique cela se fit dans d'autres monastères, comme nous le verrons en parlant des religieux de Tabenne.

Quand ils furent reçus, l'abbé voulant éprouver la vertu du père, ou le purifier de toute affection trop naturelle, afin qu'il vaquât tout entier au renoncement intérieur et à acquérir la perfection religieuse, le sépara de son enfant, dont il confia le soin à d'autres frères, et ordonna qu'on le négligeât beaucoup pour ses habits, et même qu'on le maltraitât souvent, autant que son jeune âge le pouvait permettre ; de sorte qu'il ne paraissait jamais devant son père que couvert de haillons, et que souvent on le châtaient en sa présence.

Il y en avait pour le toucher jusqu'au fond du cœur, pour peu qu'il lui restât de tendresse naturelle ; mais ce père, bien loin d'en témoigner du ressentiment et de la tristesse, souffrait avec douceur cette terrible mortification, et en faisait à Dieu un continuel sacrifice.

Enfin l'abbé, pour achever de s'assurer tout à fait de sa vertu, feignant un jour d'être irrité contre l'enfant et de ne pouvoir plus le souffrir, dit au père de le prendre et de l'aller jeter dans le fleuve ; et aussitôt il le prit et courut au fleuve pour faire ce qui lui était ordonné, ne considérant pas qu'il allait immoler son propre fils, et pensant plutôt en toute simplicité que le supérieur avait des raisons très-justes, et qui lui étaient inspirées d'en haut, pour lui faire un commandement si extraordinaire.

Il l'allait jeter, en effet, lorsque des frères que l'abbé avait expressément envoyés auparavant au fleuve l'en empêchèrent par son ordre, et l'abbé apprit aussitôt par révélation, que l'obéissance de Muce avait égalé celle d'Abraham. Peu de temps après l'abbé se voyant près de mourir le désigna à ses religieux pour lui succéder dans sa charge ; ne pouvant leur donner un meilleur supérieur que celui qui avait su si parfaitement obéir.

Ce n'est pas le seul exemple d'une obéissance si extraordinaire, que l'histoire des solitaires nous fournit. Sévère-Sulpice en rapporte un presque semblable à celui-ci dans ses dialogues. Sur quoi l'on peut consulter aussi Gazœus dans ses Commentaires sur Cassien.

Muce, ainsi que nous l'avons dit, forma si bien Coprez dans les vertus religieuses, qu'il fut dans la suite ordonné prêtre, et gouverna à son tour plusieurs solitaires. Il avait reçu de Dieu le don de faire des miracles, comme de guérir des aveugles et des estropiés, et de chasser les démons des corps des possédés. Mais son humilité le portait à se regarder comme beaucoup inférieur à son bienheureux père, et aux autres saints solitaires qui l'avaient précédé, et dont il raconta quelques traits de vertus à Rufin et à ceux de sa suite.

Il eut le bonheur d'attirer à la foi plusieurs païens qui demeureraient dans des villages peu éloignés de son monastère; et sa charité s'étendant aussi sur leurs besoins temporels, comme leur pays était extrêmement stérile, il bénissait du sable, qu'ils mêlaient avec la semence, ce qui leur attirait toutes les années une récolte abondante.

Il cultivait lui-même un petit jardin, où il planta des palmiers, divers arbres fruitiers, et des herbes pour donner à ceux qui le venaient voir. Un païen s'avisa un jour de venir voler ses herbes; mais quand il voulut les faire cuire, il n'en put jamais venir à bout, quoiqu'il fit grand feu. Ainsi voyant qu'après les y avoir laissées longtemps, elles étaient aussi fraîches que quand il les avait cueillies, ce prodige le fit rentrer en lui-même : il vint restituer les herbes au Saint et se fit chrétien.

Étant allé dans une ville voisine, il y trouva un docteur des Manichéens qui séduisait les habitants, et il entra en discussion avec lui. L'hérétique, homme subtil, éludait artificieusement les difficultés, ne pouvant les résoudre. Mais Coprez, pour le confondre par une voie plus courte, lui dit qu'il fallait décider les

Vit. PP. 1.
2, c. 9 et l. 8,
c. 54.

questions par quelque miracle, et proposa de faire allumer un grand feu, où ils entreraient tous les deux, et qu'on reconnaîtrait pour vraie la doctrine de celui qui serait épargné par les flammes.

Tous les assistants, qui étaient en grand nombre, applaudirent à la proposition. On alluma le feu et Coprez prit le Manichéen par la main pour y entrer ensemble ; mais celui-ci s'en défendit, disant qu'ils devaient y entrer séparément, et que puisqu'il avait fait le défi, c'était à lui à commencer. Coprez, sûr de la bonté de sa cause et de la protection de Dieu, acquiesça sur-le-champ, et ayant fait le signe de la croix et invoqué le nom de Jésus-Christ, il se jeta hardiment au milieu des flammes, où il demeura environ l'espace d'une demi-heure, sans en souffrir aucun dommage ; car elles s'écartèrent au moment qu'il y entra ; et tout le peuple, témoin de cette merveille, bénissait le Seigneur, avec de grandes acclamations.

Quand Coprez en fut sorti, on pressa le Manichéen d'y entrer à son tour ; mais il ne put s'y résoudre, et à son refus on l'y jeta par force, et bien qu'il s'élançât en même temps dehors, il en sortit à demi brûlé. Le peuple, indigné, le chassa de la ville avec de grandes huées, criant après lui qu'il était un imposteur et qu'il fallait le brûler vif.

Coprez vieillit dans sa solitude. Il avait environ quatre-vingts ans, selon le latin de Rufin, ou quatre-vingt-dix selon le grec, quand celui-ci le vint voir, c'est-à-dire selon Tillemont en 394. Ce fut, par conséquent, avant cette année que mourut Muca, son père spirituel ¹.

Le *Martyrologe Romain* fait mémoire au 9 juillet de saint Paternuce et saint Coprez, martyrs, et par conséquent autres que ceux-ci.

LA VILLE D'OXYRHYNQUE ¹.

Oxyrhynque fut la ville des moines. Rufin nous la représente plutôt comme un seul monastère, que comme une ville composée d'habitants de différents états. On n'y comptait pas moins de dix mille religieux et de vingt mille religieuses. Les anciens édifices publics et les temples dédiés auparavant aux fausses divinités, étaient changés en habitations de moines. On y voyait plus de monastères que de maisons séculières. Il n'y avait pas même une seule tour, un seul recoin dans les murs, qui ne fût habité par des solitaires, lesquels chantant, nuit et jour, de tous côtés les louanges de Dieu, rendaient cette grande ville comme un seul temple consacré à sa divine majesté.

Outre les chapelles particulières des monastères, il y avait douze églises où le peuple s'assemblait. Ses habitants étaient si portés par leur piété à exercer l'hospitalité envers les pauvres passants et les étrangers, qu'ils mettaient des gens exprès aux portes de la ville pour voir lorsqu'il en paraîtrait quelqu'un, et alors ils s'empressaient à l'envi à qui aurait l'avantage de le loger. Leur charitable émulation paraissait principalement lorsqu'il arrivait quelque solitaire. On les voyait courir au-devant de lui, comme s'il eût été question de recevoir un ange. Chacun le tirait de son côté, les uns par le bras et d'autres par le manteau, pour l'emmener chez soi.

Rufin dit que de son temps il n'y avait dans cette ville, fort grande et fort peuplée, pas un seul païen ni un seul hérétique, et que l'évêque pouvait prêcher en toute liberté dans les places

¹ Oxyrhynchus, ville de l'Égypte-Moyenne, sur la rive gauche du Nil, aujourd'hui Béhésé. Elle était appelée Oxyrhynchus à cause d'un poisson au bec pointu qu'on y adorait.

publiques comme dans les églises. Cependant elle avait été quelque temps auparavant enveloppée dans la persécution excitée en Égypte par George, ce faux patriarche d'Alexandrie, où les Ariens l'avaient placé après en avoir chassé saint Athanase. Théodore, alors évêque d'Oxyrhynque, qui ne méritait pas de gouverner un si saint troupeau, eut la faiblesse de se jeter dans le parti de cet intrus, jusqu'à se faire réordonner par lui.

Sa chute causa de grands troubles dans Oxyrhynque. La plus saine partie du clergé et du peuple se sépara de sa communion, et cette église fut gouvernée pendant quelque temps par les prêtres et les diacres. Un solitaire nommé Paul signala en cette occasion son zèle pour la défense de la divinité de Jésus-Christ, et aida puissamment le peuple, tant par ses conseils que par son exemple, à demeurer ferme dans la foi.

Le prêtre Marcellin, schismatique luciférien ¹, donne de grands éloges à ce solitaire. Il dit qu'il parut comme un autre Antoine par l'éminence de sa grâce et de sa sainteté, et qu'après sa mort sa mémoire fut respectée dans Oxyrhynque comme celle d'un saint. Cet éloge pompeux dans la bouche d'un luciférien, a fait douter si ce Paul n'a pas été luciférien lui-même. Bulteau ne le croit pas : il le représente au contraire comme un excellent solitaire, et remarque qu'on peut ajouter foi à Marcellin dans les choses qui ne regardent pas son schisme. Il eût pourtant été à souhaiter

¹ Lucifer, évêque de Cagliari (Sardaigne), se distingua par son zèle contre les Ariens et fut l'un des plus zélés défenseurs de saint Anathase ; mais trop absolu dans ses idées, il trouva que le concile d'Alexandrie avait fait des concessions blâmables aux Ariens, en décidant que ceux qui se repentiraient seraient laissés en fonctions ou replacés. Il n'est pas démontré cependant qu'il se soit séparé entièrement de la communion de ceux qui admettaient le concile, par conséquent de l'Église ; mais il eut des partisans qui allèrent jusque-là et que l'on nomma Lucifériens. Cette secte n'eut pas de nombreux adeptes et ne dura pas longtemps.

Au treizième siècle, il y eut d'autres Lucifériens ; mais ceux-ci poussèrent si loin les erreurs gnostico-manichéennes qu'ils adoraient le chef des anges rebelles comme Dieu.

qu'une plume moins suspecte que celle-là en eût parlé avantageusement. Il faut observer ici, avec Tillemont, que ce Paul est différent de Paul de Phermé, dont nous aurons occasion de parler ailleurs.

Entre les évêques d'Oxyrhynque on compte un moine nommé Affi, qui faisait de grandes austérités étant dans la solitude, et qui, lorsqu'il fut évêque, ne trouva plus en soi la même force pour les continuer. Cela l'affligea extrêmement, et se prosternant devant Dieu, il lui demanda si c'était pour avoir accepté l'épiscopat qu'il l'avait abandonné à sa propre faiblesse. Mais Dieu le consola en lui faisant entendre qu'il ne s'était pas éloigné de lui, et qu'il ne lui donnait pas les mêmes secours sensibles qu'il avait dans le désert, parce que depuis qu'il était évêque il avait auprès de lui des personnes qui pouvaient l'assister.

Il y avait aussi un Affi solitaire, et depuis également évêque d'Oxyrhynque, qu'on ne sait pas sûrement être le même que celui dont nous venons de parler. On dit de lui qu'allant dans le fond du désert d'Oasis, il trouva dans une pauvre cabane un vieillard, qui lui avoua en fondant en larmes, qu'il avait été évêque; mais qu'ayant eu le malheur de renoncer à la foi, après avoir souffert de grands tourments durant la persécution, il avait pris le parti de se retirer dans le désert pour faire pénitence de son apostasie, et qu'il y était depuis quarante-neuf ans, où il ne vivait que du fruit d'un palmier qui se trouvait près de sa cellule.

Son histoire ajoute qu'il mourut entre les bras d'Affi, et que celui-ci ayant projeté, après l'avoir enseveli, de demeurer dans le même lieu, le palmier devint sec et la cabane tomba sur-le-champ; ce qui lui fit comprendre que Dieu n'avait conservé l'un et l'autre qu'en faveur de ce pénitent. Quelque édifiant que soit ce trait d'histoire, nous ne le garantissons pas comme sûr, parce qu'il ne paraît pas assez autorisé; mais d'ailleurs les raisons qu'on donne pour le combattre ne nous ont pas paru assez fortes pour nous déterminer à le supprimer.

Les Grecs font mémoire dans leur Ménologe de quatre anachorètes natifs d'Oxyrhynque, nommés Jean, Héracléemon, André et Théophile. On dit qu'en lisant la sainte Écriture, ils furent si touchés intérieurement, qu'ils formèrent le pieux dessein de se retirer dans le désert. Ils s'y mirent sous la direction d'un saint vieillard qui les forma aux devoirs de la vie érémitique, ce qui dura un an, après lequel le vieillard étant mort, ils se retirèrent chacun dans une grotte séparée, où ils ne vivaient que de fruits, encore en mangeaient-ils seulement deux fois la semaine. Leur vie était des plus saintes. Ils s'assemblaient dans une même grotte le samedi et le dimanche pour y faire la prière en commun, et y recevoir le sacré corps de Notre-Seigneur. Ils vécurent environ soixante ans.

Nous avons dit qu'il y avait grand nombre de monastères dans l'enceinte d'Oxyrhynque, ainsi que quantité de moines qui vivaient seuls. Il n'y en avait pas moins dehors ; et Rufin dit que plusieurs de ces saints pères excellaient par diverses grâces : les uns dans la distribution de la parole de vie, les autres dans les exercices de la pénitence, et d'autres dans la vertu de faire des miracles.

Entre les religieux de dehors on en a particulièrement distingué un, nommé Théon ou Théonas. Il avait excellé dans la connaissance des lettres égyptiennes, grecques et latines ; mais bien loin de s'en servir pour paraître avec éclat, il s'était volontairement condamné au silence, en s'enfermant dans un ermitage où il demeura trente ans sans parler, ne conversant qu'avec Dieu et ses saints.

Sozomène dit qu'il gouverna un monastère, sans expliquer s'il était dehors ou dans la ville, ni si ce fut avant qu'il s'enfermât dans son ermitage, ou si la charité l'en fit sortir après s'être tu si longtemps. Il gardait une si étroite retraite dans sa cellule, que, lorsqu'il était obligé d'en sortir, il prenait le temps de la nuit, afin de ne rencontrer personne, et se faisait accompagner par des bêtes sauvages, dont il récompensait le service en les fai-

Vit. PP. 1,
2, c. 6, et l. 8,
c. 50.

Sozom. l. C,
Hist. c. 28.

sant ensuite boire à son puits : ce qu'on vérifiait par la piste de quantité de buflés, de chèvres et d'ânes sauvages qu'on voyait toujours près de sa demeure.

Son abstinence était rigoureuse ; et il ne mangeait rien de cuit ; mais ni la rigueur de sa pénitence, ni sa retraite ne le rendaient triste ou farouche. On voyait éclater au contraire dans ses yeux et sur son visage tant de douceur, de gaieté et de majesté, qu'il paraissait comme un ange entre les hommes. Il passait dans tout le pays pour un prophète, et faisait quantité de guérisons miraculeuses. Il ne se montrait pas cependant aisément, ni n'interrompait pas pour cela son silence ; mais pour l'ordinaire sortant seulement la main de sa fenêtre, et l'imposant sur la tête des malades, il leur donnait sa bénédiction, et ils se trouvaient guéris.

Des voleurs s'imaginèrent qu'il pouvait bien avoir de l'argent caché dans sa cellule, et eurent la hardiesse d'y venir dans le dessein de le tuer et d'enlever son prétendu trésor. Il les déconcerta bientôt par la force de sa prière ; à peine voulurent-ils entreprendre de forcer sa porte, qu'ils se trouvèrent comme liés par une main invisible, et attachés contre la porte même sans pouvoir se remuer.

Le lendemain beaucoup de gens du voisinage y étant venus selon la coutume, ils furent si fort indignés de trouver ces voleurs, dont ils comprirent aisément la mauvaise intention, qu'ils délibérèrent d'allumer du feu autour d'eux et de les brûler vifs. Alors Théon, forcé par la charité de rompre le silence pour sauver la vie à ceux qui avaient attenté à la sienne, dit à ces gens de leur permettre de s'en aller sans leur faire aucun mal, parce qu'autrement Notre-Seigneur retirerait de lui la grâce qu'il lui avait accordée de guérir les malades. Cela fit qu'on les laissa libres ; et ces brigands furent si touchés de ce qui leur était arrivé, qu'ils renoncèrent à leur mauvaise vie, et embrassèrent l'état monastique dans les monastères voisins pour y faire péni-

tence. Théon mourut, selon les apparences, vers la fin du quatrième siècle.

Notons ici, à propos de la ville des moines, que chaque monastère était généralement divisé en plusieurs maisons où résidaient de vingt à quarante moines occupés au même métier : ils étaient tresseurs de nattes, tisserands, tailleurs, foulons. Chaque maison était désignée par une lettre de l'alphabet que tous les moines qui l'habitaient portaient sur leur tunique. L'ordre le plus parfait régnait partout et en toutes choses ; on travaillait beaucoup et l'on priait toujours.

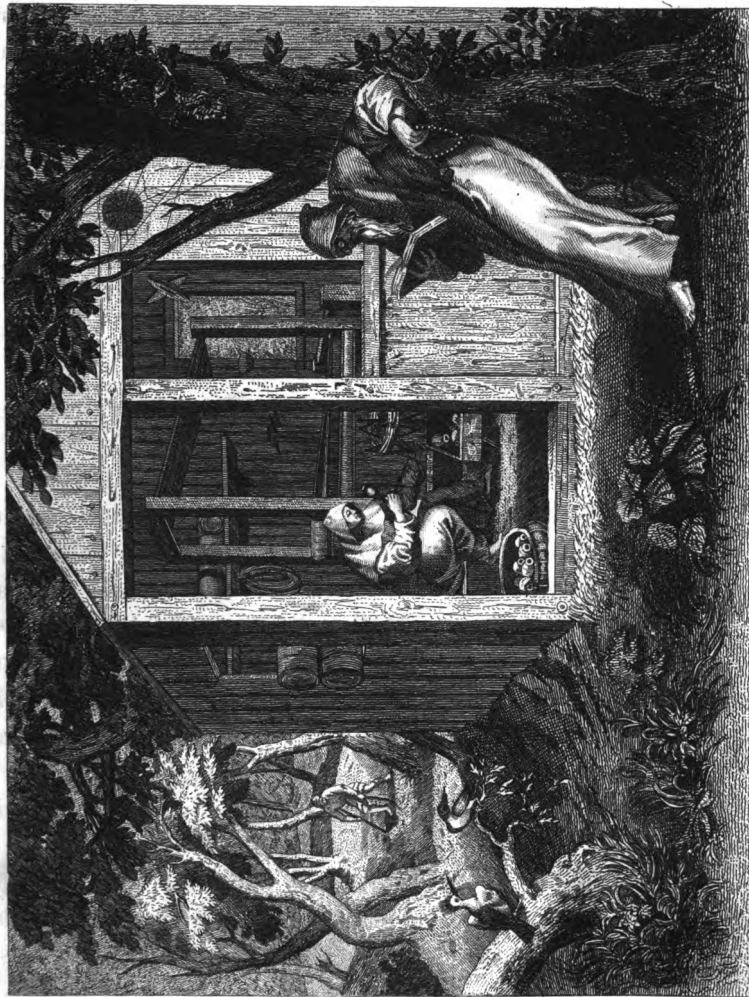
SAINT PACOME.

INSTITUTION DE L'ORDRE DE TABENNE EN HAUTE-THÉBAÏDE ¹.

Saint Pacôme est considéré comme le Père des solitaires de la Haute-Thébaïde, bien qu'il n'ait pas été le premier qui ait établi sa demeure dans ce désert. Il y trouva saint Palémon, déjà fort ancien dans la vie érémitique, et ce fut sous lui qu'il en apprit les exercices et les devoirs. Il eut ensuite tant de disciples qu'on vit en lui le véritable fondateur de l'ordre monastique en cette contrée. Il est même considéré par plusieurs comme l'instituteur de l'ordre cénobitique en général, à cause de la forme du gouvernement qu'il donna à sa congrégation en unissant plusieurs monastères sous une même règle et un seul supérieur général, et en conservant cette union par des assemblées ou chapitres, et des visites pastorales.

A propos de ce grand Saint, nous parlerons de saint Palémon son père spirituel ; le maître et le disciple ayant une liaison si

¹ Saint Jérôme, Rufin, Pallade, *Vita Patrum* ; Sozomène, les Bollandistes, Bulteau.



Gravé par J. B. Huet.

Imp. de la Courbe aux Minimes, Paris.

Saint Lucôme et Saint Palémon.

étroite, qu'on ne peut diviser leurs actes sans s'exposer à des redites.

Chapitre I.

On ignore en quel lieu saint Pacôme prit naissance ; on sait seulement qu'il naquit dans la Haute-Thébaïde, au-dessus de la fameuse ville de Thèbes, qui donna le nom à cette province.

Ses parents étaient païens et l'élevèrent dans les superstitions de l'idolâtrie ; mais il parut dès son enfance par des signes non équivoques et miraculeux, qu'il en serait un jour le grand ennemi. Outre que son estomac ne pouvait retenir le vin offert aux idoles, un jour qu'on le mena à un temple où on allait offrir des sacrifices, sa présence rendit muet le démon, qui parlait ordinairement par la bouche de l'idole, ce que le prêtre attribua, selon ses préjugés, à la haine de ses dieux contre le jeune Pacôme, et ordonna qu'on le fit sortir comme un objet qui leur était odieux.

Ses parents qui l'y avaient amené, affligés de cet événement extraordinaire, en augurèrent mal, et craignirent qu'il ne fût malheureux dans la suite. Le temps les remit peu à peu de leur frayeur ; ils le laissèrent vivre en repos, l'obligeant seulement d'apprendre la langue égyptienne et la science des anciens.

Lorsqu'il eut environ vingt ans, il fut enrôlé de force et mis sur un vaisseau avec plusieurs autres qu'on avait pris au sujet des nouvelles levées que l'empereur avait ordonnées, et fut ainsi conduit à une ville dont les habitants étaient chrétiens. Ceux-ci touchés de voir tant de jeunes gens gardés à vue, et rongés de chagrin de ce qu'on les obligeait de marcher malgré eux, n'oublèrent rien pour les consoler dans leur disgrâce, et s'empresèrent de leur fournir abondamment tous les secours dont ils avaient besoin.

Pacôme admira leur charité et leur générosité, dont il n'avait pas encore vu d'exemple dans les païens, parmi lesquels il avait vécu jusqu'alors. Sa surprise le porta à s'informer curieusement

du caractère et de la religion de ses bienfaiteurs, et pour quel motif ils s'exerçaient à ces œuvres de miséricorde. On lui dit que ces gens étaient des chrétiens, ainsi appelés parce qu'ils croyaient en Jésus-Christ fils unique de Dieu, par qui ils espéraient d'être récompensés dans une autre vie du bien qu'ils faisaient en celle-ci à leur prochain.

Dieu agit dans son âme par sa grâce tandis qu'on lui tenait ce discours. Il se sentit pénétré intérieurement d'une joie secrète, d'autant plus consolante qu'elle lui était nouvelle, et d'une sainte frayeur qui lui fit respecter encore plus les mystères de la religion dont on lui parlait. Cela fit qu'il profita du premier moment qu'il fut seul pour se livrer en liberté aux dispositions de son âme, et levant alors les mains au ciel il adressa à Dieu cette prière. « Mon Dieu qui avez créé le ciel et la terre, si vous daignez jeter les yeux sur moi sans avoir égard à ma bassesse, pour me délivrer de l'état fâcheux où je me trouve, et pour me faire connaître comment je dois vous servir, je vous promets que j'emploierai tout le temps de ma vie à accomplir votre sainte volonté et que je ne négligerai jamais d'exercer la charité que vous nous commandez d'avoir pour le prochain.

Le lendemain il s'embarqua avec les autres ; mais il veillait si bien sur lui-même, que ni les sollicitations, ni le mauvais exemple de ses compagnons ne purent l'entraîner au mal ; il y résista toujours courageusement, se souvenant qu'il avait promis à Dieu de lui être fidèle.

La guerre finie et les troupes licenciées, il revint en Haute-Thébaïde et se rendit à l'église du bourg de Chénobosque ¹, où il se fit instruire dans la religion chrétienne, et fut ensuite régénéré dans les eaux du baptême. La nuit d'après, il eut un songe mystérieux, durant lequel il lui sembla qu'on répandait sur lui une rosée céleste, laquelle ayant coulé dans sa main droite, s'y

¹ Quelques écrivains ecclésiastiques ont conclu de ce fait que saint Pacôme était né à Chénobosque.

était changée en miel, et de là avait arrosé la terre ; et il entendit une voix qui lui dit : « Fais attention, Pacôme, à ce que tu vois, et comprends par ce signe ce que la grâce de Jésus-Christ veut faire dans ton âme, et dans celle des autres par ton ministère. »

Cette vision alluma dans son cœur un si ardent amour pour Dieu, qu'il ne pensa plus qu'à se retirer dans la solitude où il put vaquer uniquement à son service. Pour cet effet, il alla trouver un saint anachorète nommé Palémon, dont il avait ouï parler, qui demeurait dans le fond du désert, et frappa hardiment à la porte de sa cellule.

Le véritable ermite, à qui l'amour de la retraite rendait importun le commerce des hommes, ne lui ouvrit la porte qu'à demi, et lui demanda d'un air austère, qu'est-ce qu'il désirait de lui. Pacôme lui répondit humblement qu'il souhaitait de se rendre solitaire sous sa direction. « Vous ne le sauriez, dit le vieillard ; car ce n'est pas une chose si aisée. Plusieurs ont voulu l'entreprendre, et ont montré d'abord assez de courage ; mais rebutés par les difficultés, ils n'ont pas persévéré. Éprouvez-moi, je vous prie, répliqua Pacôme, après quoi vous ferez de moi comme vous le trouverez bon. Éprouvez-vous plutôt vous-même pendant un certain temps dans un autre monastère, repartit Palémon ; la vie que je mène ici est trop rude pour un commençant. Je jeûne en été tous les jours, et en hiver je ne mange que de deux jours l'un. Je n'use ni d'huile, ni de vin, et je me contente de pain et de sel. Je passe ordinairement la moitié de la nuit et fort souvent la nuit entière en prières, ou à méditer les saintes Écritures. »

Pacôme, que l'aspect du vieillard tenait dans une crainte respectueuse, ne se rebuta pas du genre de vie dont il lui faisait le détail. Il se sentit au contraire plus de courage pour l'embrasser, et dit avec confiance : « J'espère, mon père, que par le secours de vos prières, Dieu me fera la grâce de pratiquer les mêmes choses. »

Palémon reconnaissant à ces mots la fermeté de sa résolution, l'introduisit dans sa cellule, le revêtit de l'habit monastique, ce

qui fait voir que dès lors il y en avait un particulier, et le prit sous sa conduite. Ils s'exerçaient donc ensemble dans la prière, la psalmodie et les autres pratiques de leur état. Leurs occupations manuelles étaient de faire des cilices, et ils ne s'épargnaient pas dans le travail, bien qu'ils n'en eussent pas besoin pour l'entretien de leur vie; mais c'était pour avoir moyen d'assister les pauvres.

Palémon exigeait surtout de Pacôme qu'il s'accoutumât aux veilles, et s'il s'apercevait que le sommeil le pressait durant l'office de la nuit, il le menait à la montagne et lui faisait transporter du sable d'un lieu à un autre, en lui disant : « Veillez, Pacôme, de peur que le démon ne vous tente et ne vous dérobe le fruit de vos travaux. » C'est ainsi qu'il l'accoutumait à vaincre le sommeil, et qu'il lui faisait souvent passer toute la nuit en oraison et en prière. C'était encore assez leur usage d'étendre leurs bras en forme de croix lorsqu'ils priaient : cette situation secondant mieux leur ferveur et les empêchant de s'endormir.

Leur nourriture était du pain et du sel pilé, à quoi ils ajoutaient, quoique fort rarement, quelques herbes sans huile et sans vinaigre. Ils y mêlaient même quelquefois de la cendre pour mieux mortifier le goût.

Une année, au jour de Pâques, Palémon dit à son disciple de préparer à dîner, c'est-à-dire, de devancer l'heure du repas à cause de la solennité du jour. Pacôme crut que tous les chrétiens se réjouissant dans ce jour de la glorieuse résurrection de Notre-Seigneur, il pouvait sans manquer aux règles de la mortification monastique, régaler un peu mieux que de coutume son père spirituel, et mêler un peu d'huile et de vinaigre dans les herbes qu'il avait préparées; mais quand Palémon, après avoir fait la prière, s'approcha de la table et aperçut cet apprêt, il porta la main sur son front, et dit en versant des larmes : « Mon Sauveur a été crucifié, et moi je mangerai à présent de l'huile ! » Il ne put s'y résoudre, quelques instances que lui en fit Pacôme; de sorte qu'il fallut ôter les herbes, après quoi il se mit à table et

ne mangea avec son disciple, que du pain et du sel comme de coutume.

Cependant Pacôme, extrêmement attentif à mettre à profit les leçons et les bons exemples de son père spirituel, s'avancait dans l'humilité et les autres vertus religieuses, et s'exerçait courageusement dans les travaux de la pénitence; mais il s'y ranima encore plus à l'occasion de la chute d'un solitaire, qui depuis peu était venu se mettre comme lui sous la conduite de saint Palémon.

Une nuit qu'ils veillaient tous les trois ensemble et avaient allumé du feu, ce nouveau venu, que le démon de l'orgueil commençait à obséder, leur dit : « Si quelqu'un de vous a la foi, qu'il se tienne debout sur ces charbons allumés en prononçant l'Oraison Dominicale. » Palémon comprit d'abord l'illusion, et reprit ce présomptueux de sa témérité. Mais celui-ci ne fit point cas de la correction, et se tint hardiment sur le feu, dont le démon, pour le mieux confirmer dans la vanité, arrêta l'ardeur afin qu'il n'en fût pas brûlé. Après cela il se sépara d'eux en leur reprochant leur peu de foi, et alla s'établir ailleurs plein de lui-même comme un saint à miracles.

Il fit bientôt la triste expérience des funestes suites de l'orgueil. Le démon, qui le trouva disposé par là à toutes ses malignes suggestions, lui tendit un piège dans lequel il tomba; après quoi se livrant au désespoir, il erra quelque temps dans le désert, et arriva enfin à la ville de Pane, où il se précipita dans une fournaise dont les flammes le consumèrent.

Cet exemple tragique servit d'aiguillon à Pacôme pour l'exciter à veiller sur son âme. Il fut attentif plus qu'il ne l'avait jamais été à la conserver dans une pureté parfaite; à réprimer fidèlement toutes les affections vicieuses qui s'y pouvaient élever; à tendre par tous ses efforts à l'acquisition des vertus intérieures; à se dégager des vains désirs des choses du monde, pour n'aspirer qu'aux biens de la vie future; à méditer continuellement et

à s'appliquer à lui-même les maximes de salut que le Saint-Esprit a dictées dans les divines Écritures, et surtout à pratiquer l'humilité, la douceur, la patience et la pureté d'intention. Le progrès qu'il fit dans toutes ces vertus fut si sensible, que son père spirituel ne le pouvait voir sans admiration, et sans ressentir dans son âme une consolation extraordinaire.

D'ailleurs il était si ardent à se mortifier et si patient dans les fatigues et les peines, qu'allant ordinairement nu-pieds pour ramasser du bois dans un désert couvert de ronces, il souffrait courageusement les piqûres des épines qui s'enfonçaient quelquefois bien avant dans sa chair, et il s'animait à les supporter par le souvenir des clous dont Jésus-Christ avait été percé sur l'arbre de la croix.

C'était principalement dans ce désert qu'il s'arrêtait avec plus de complaisance, par la facilité qu'il y trouvait à vaquer à l'oraison, et à s'entretenir familièrement avec Dieu, loin du commerce des créatures et dans le profond silence de la solitude. Là il répandait son cœur avec plus de liberté et une affection plus tendre. Il y ranimait sa confiance avec une plus douce onction et plus d'amour pour obtenir de Dieu qu'il le fortifiât contre la malice des ennemis de son âme : et sa charité se dilatant sur les autres, par la conviction où il était depuis sa conversion, que l'amour du prochain est souverainement agréable à Dieu, il le priait aussi afin qu'il les garantît des pièges que le démon tend presque sur tous nos pas.

Le Seigneur, qui lui inspirait ces pieux sentiments de charité, parce qu'il le destinait au ministère du salut des âmes, lui manifesta sa volonté là-dessus dans une de ses oraisons, lorsqu'il s'était enfoncé plus avant dans la solitude. C'était dans un désert appelé Tabenne, que plusieurs placent dans une grande île du Nil, non loin de la ville de Siène ¹, mais que nous croyons plutôt,

¹ Aujourd'hui Assouan. Cette ville formait la frontière de l'Égypte du côté de l'Éthiopie.

avec un auteur très-exact, être plus bas sur le bord du Nil dans le diocèse de Tentyre ¹.

Tandis qu'il priaït avec ardeur et qu'il avait prolongé son oraison plus que de coutume, il entendit une voix qui lui dit : « Fixe ici ta demeure et y bâtis un monastère, parce que plusieurs viendront pour embrasser la vie religieuse, et tu les conduiras selon la règle que je te montrerai. » En même temps il vit un ange qui lui présenta une table d'airain sur laquelle était tracée la forme de vie qu'il devait faire observer à ceux qui se rangeraient sous sa conduite.

Pallade, Sozomène et Denis le Petit, dans la traduction de la Vie du Saint, disent que cette règle contenait les choses suivantes :

Permettez à chacun selon ses forces de boire et de manger, et obligez-les de travailler à proportion de ce qu'ils mangeront, sans les empêcher ni de manger modérément, ni de jeûner. Imposez de plus grands travaux aux plus robustes et à ceux qui mangeront raisonnablement, et de moindres travaux aux faibles et à ceux qui jeûneront.

Bâtissez-leur diverses cellules. Faites-les demeurer trois dans chacune. Que leur repas soit apprêté dans un même lieu, et qu'ils mangent tous ensemble.

Qu'ils soient vêtus durant la nuit de robes de lin, et ceignent leurs reins. Qu'ils aient tous un manteau blanc de poil de chèvre qu'ils ne quitteront jamais, ni en mangeant, ni en dormant ; mais lorsqu'ils approcheront de la sainte Communion, qu'ils détachent leur ceinture et quittent ce manteau, se contentant seulement d'un capuce.

Il était aussi ordonné par la même règle de diviser tous les solitaires en vingt-quatre lettres grecques, et de donner à chaque troupe le nom d'une de ces lettres commençant depuis l'*alpha* jusqu'à l'*omega*, afin que quand dans une si grande multitude

¹ La ville de Tentyre est aujourd'hui nommée Denderah ; elle est située sur la rive gauche du Nil, à 48 kil. nord de Thèbes.

on interrogerait le supérieur de l'humeur de quelqu'un de ces solitaires, on pût aisément connaître par sa réponse quel il était ; le caractère de chacun étant désigné par la lettre sous laquelle il était placé. Par exemple, on marquait les plus simples par l'*iota*, et par le *zeta* ceux qui étaient plus fâcheux et plus difficiles à traiter.

C'est ainsi qu'on accommodait chaque lettre aux perfections et aux défauts de chaque religieux, sans que personne y pût rien comprendre que ceux qui avaient l'intelligence de ce que cela signifiait. Nous verrons ceci plus détaillé dans le chapitre de la discipline de Tabenne.

On dit aussi qu'il était marqué dans la même table, que s'il venait d'un autre monastère quelque religieux qui n'eût pas le même habit qu'eux, il ne mangerait pas en communauté avec les autres, mais seulement avec ceux des frères qui étaient obligés d'aller dehors. Que celui qui serait une fois entré dans le monastère n'en pourrait plus sortir, et que, durant les trois premières années, il ne s'occuperait pas à l'étude de la sainte Écriture ; mais à travailler seulement avec simplicité aux ouvrages qui lui seraient ordonnés ; et qu'après ce temps il entrerait dans la carrière des combats spirituels.

Qu'ils abaisseraient leur capuce en mangeant, afin de ne se point voir les uns les autres. Qu'ils observeraient le silence durant le repas et ne jeteraient point les yeux hors de dessus la table.

L'ange dit aussi à Pacôme qu'on ferait douze oraisons durant le jour, autant le soir, et autant la nuit. A quoi le Saint répondant que c'était bien peu, l'ange répliqua : « Je ne vous ordonne que cela afin que les faibles le puissent observer sans peine ; mais quant aux parfaits, ils n'ont pas besoin de cette règle, puisque étant retirés dans leur cellule et dans une très-grande pureté de cœur, ils se nourrissent de la contemplation de Dieu, et le prient continuellement. »

Pacôme avait trop de confiance en son père spirituel saint Palémon pour lui cacher cette révélation. Il ne manqua pas à son retour de lui en rendre compte, et le pria de venir avec lui au lieu où Dieu lui avait manifesté sa volonté. Ils se rendirent donc ensemble à Tabenne, et après y avoir construit un petit logement, Palémon lui dit : « Puisque je ne saurais douter que Dieu veut que vous demeuriez ici, promettons-nous de ne nous séparer jamais tant que nous serons en cette vie, et de nous consoler par des visites que nous nous rendrons réciproquement. » Pacôme y acquiesça avec joie, et ils furent fidèles à l'exécuter jusqu'à la mort du saint vieillard.

Celui-ci revint ensuite à sa demeure ordinaire, et commença à sentir de grandes incommodités par une vive douleur de rate, que ses excessives austérités lui avaient causée ; car il était si mortifié, que souvent il mangeait sans boire ; et tout son corps se ressentait d'une si rude pénitence, sans qu'il y apportât d'adoucissement.

Quelques solitaires qui le vinrent voir le trouvant accablé de mal, le pressèrent beaucoup de ne pas achever de ruiner sa santé en continuant son abstinence, et de souffrir qu'on prit soin de lui. Il se rendit pour quelque temps à leur sollicitation, plutôt dans un esprit de charité que pour prolonger sa vie ; mais voyant que cela n'empêchait pas les progrès du mal, il reprit son premier usage, donnant pour raison que si les martyrs avaient souffert avec courage de grands tourments jusqu'à la mort, il ne devait pas céder à des douleurs moindres aux leurs et craindre des infirmités passagères pour vivre un peu plus de temps. Ce fut par cette résolution qu'il persévéra fidèlement dans sa pénitence le peu de temps qu'il vécut encore, pendant lequel Pacôme se tint toujours auprès de lui ; le servit avec l'affection la plus tendre, et lui rendit après sa mort les devoirs de la sépulture.

Étant retourné à Tabenne, Dieu le consola de la perte qu'il avait faite, par l'arrivée de Jean son frère aîné, qui vint se joindre

à lui, sur ce qu'il avait ouï dire de la vie parfaite qu'il menait. La joie fut égale de part et d'autre ; car Pacôme n'avait vu aucun de ses proches depuis son baptême, et ils travaillèrent de concert à leur perfection. Leur exercice était de méditer nuit et jour les commandements de Dieu, afin d'y conformer leurs mœurs. Ils distribuèrent journellement aux pauvres ce qui leur restait du produit de leur travail, sans être en sollicitude du lendemain. Ils ne portaient que des habits de toile, qu'ils changeaient seulement pour les laver. Pacôme se couvrait le plus souvent au dedans d'un cilice, afin de mieux dompter son corps.

L'esprit de mortification le portait aussi à ne se rassasier jamais, non pas même de pain ; et ce qui est incomparablement plus austère, il ne se couchait pas lorsqu'il voulait dormir ; mais il s'asseyait au milieu de sa cellule, sans s'appuyer d'aucun endroit ; ce qu'il pratiqua pendant l'espace de quinze ans. Il resta même dans une année quarante jours sans dormir, et demanda à Dieu de pouvoir se passer tout à fait du sommeil, afin d'être mieux en état de combattre contre les ennemis invisibles de son salut. Son histoire ne dit point que Dieu ait exaucé cette prière, que son amour pour la pénitence lui avait dictée.

Cependant Pacôme se souvenant de la promesse que Dieu lui avait faite de lui adresser des solitaires en ce lieu, pensa tout de bon à agrandir son monastère. Son frère, qui aimait mieux la vie paisible des anachorètes, et qui ignorait apparemment la révélation qu'il avait eue, ne goûtait pas son dessein, et l'en reprit même une fois un peu aigrement, comme d'une entreprise ou inutile ou présomptueuse.

Pacôme y fut sensible, voyant qu'il s'opposait à une œuvre qui lui venait de Dieu ; mais comme il avait accoutumé de modérer les moindres émotions qui s'élevaient dans son cœur, il souffrit ce reproche en silence. Il eut néanmoins du scrupule de sa sensibilité, bien qu'elle n'eût pas paru au dehors ; et la nuit suivante étant descendu au lieu le plus bas de l'édifice, il s'y prosterna la

face contre terre, s'humilia profondément devant Dieu, et le conjura avec beaucoup de soupirs et de larmes de le fortifier contre ses passions.

« Je vois bien, disait-il, Seigneur, que la prudence de la chair domine encore en moi. Je vois bien que je suis encore assujéti à sa loi. Malheur à moi qui n'ai pas encore appris à réprimer la colère depuis le temps que je vis dans le désert ! Qu'importe que ce soit pour une bonne œuvre, cela ne m'excuse point. Ayez pitié de moi, ô mon Dieu ! Ne permettez pas que je succombe à la tentation du démon ; car si votre grâce ne me soutient contre lui, il me réduira bientôt sous sa tyrannie... Comment oserai-je entreprendre d'instruire les autres, moi qui n'ai pas encore appris à me vaincre ? »

Telle était la componction de Pacôme pour un mouvement intérieur d'impatience, qu'il avait tâché de réprimer. Telle était son attention à garder son cœur. Il passa toute la nuit à s'humilier ainsi devant Dieu ; son regret fut si vif, que la sueur causée par l'excessive chaleur du lieu étant jointe à ses larmes, le pavé sur lequel il avait prié parut le lendemain aussi mouillé que si on y avait répandu de l'eau. Il continua depuis à vivre avec son frère dans une douceur, une humilité, une condescendance admirable, sans jamais se démentir jusqu'à ce que la mort le lui enleva.

Alors il poursuivit son bâtiment avec plus de liberté ; mais ce ne fut pas sans obstacles de la part des démons, qui ne cessèrent de lui tendre des pièges, et renouvelèrent contre lui la sanglante guerre qu'ils avaient si cruellement déclarée au grand Antoine. Dieu le permit ainsi non-seulement pour éprouver sa foi, mais afin que l'expérience de la tentation le rendît plus propre à montrer aux autres comment il fallait combattre.

Tantôt les malins esprits tâchaient de l'effrayer par des fantômes horribles. Tantôt ils faisaient devant lui mille gestes ridicules pour le porter à rire. D'autres fois, pour le tenter de vanité, ils l'attendaient en grand nombre lorsqu'il revenait de la prière,

et se rangeant autour de lui, ainsi que des satellites qui accompagnent un prince, ils se disaient les uns aux autres : « Faites place, faites place à l'homme de Dieu. » Une nuit ils donnèrent une si violente secousse à sa cellule, qu'il semblait qu'elle allait crouler et l'écraser sous ses ruines. Ils l'attaquaient ainsi en différentes manières, soit pour le faire tomber en quelque faute, ou tout au moins pour troubler sa paix ; mais Pacôme mettant en Dieu toute sa confiance et lui adressant continuellement ses vœux, demeurait intrépide malgré leurs attaques, et gémissait plutôt de leur malice, qu'il ne faisait cas de leurs efforts.

Sa constance les rendit plus furieux, et leurs premiers assauts ne leur ayant pas réussi, ils déchargèrent leur rage sur son corps par des coups redoublés qui lui causèrent des douleurs extrêmes : c'est ce qu'ils firent plusieurs fois et des nuits entières. Le combat ne pouvait être plus rude ; mais Dieu, qui le fortifiait intérieurement par sa grâce, le consola aussi, au dehors par la visite d'un bon religieux nommé Hiéracapollon, ou Apollon selon la version de Denis le Petit, dont la conversation redoubla son courage. Ce pieux solitaire le venait voir depuis fort souvent, et mourut enfin entre ses bras dans une visite qu'il lui fit.

La foi de Pacôme reçut des accroissements avec les victoires qu'il remporta sur les esprits des ténèbres ; et bien qu'il n'eût pas alors acquis, au rapport de son historien, une parfaite connaissance, telle qu'il l'eut dans la suite, des choses spirituelles, il ne laissa pas de faire plusieurs miracles, comme de marcher sur les serpents et les scorpions sans en être piqué, et d'obliger les crocodiles par son seul commandement de le porter sur leur dos lorsqu'il voulait passer le Nil : Dieu, qui prenait un soin particulier de son serviteur, accordant ces merveilles à la pureté de son cœur, et à la simplicité de sa confiance filiale.

Le temps marqué dans l'ordre de la Providence pour l'établissement de son ordre étant arrivé, le Seigneur le lui fit connaître par un esprit céleste qui lui apparut dans une île du Nil proche

de Tabenne où il s'était rendu avec d'autres solitaires des environs pour couper des roseaux dont on faisait les nattes. Pacôme s'étant retiré à l'écart, afin de faire oraison, demandait à Dieu qu'il lui fit la grâce de connaître sa volonté et de l'exécuter ; l'ange se fit voir à lui et lui dit ce peu de mots : « La volonté du Seigneur est que vous aidiez les hommes à se réconcilier avec lui ; » après quoi il disparut.

Ne pouvant donc plus douter de l'ordre de Dieu qui lui était signifié pour la troisième fois, c'est-à-dire dans la vision qu'il eut d'abord après son baptême, dans celle où un ange lui présenta la table d'airain, et dans celle-ci ; il commença à recevoir ceux qui se présentaient pour embrasser la vie religieuse, et après s'être assuré du consentement de leurs parents, et les avoir suffisamment éprouvés, il les revêtait de l'habit monastique.

Tant qu'ils furent en petit nombre, il se chargea de tout le soin du monastère, afin que, dégagés de toute sollicitude, ils fissent un bon fondement dans la récollection et la vie intérieure. Il préparait tout ce qui était nécessaire au réfectoire ; il semait et cultivait les herbes au jardin ; il répondait à ceux qui frappaient à la porte du monastère ; il assistait nuit et jour les malades ; il se rendait le serviteur de tous, et ne leur laissait que la douce consolation de vaquer aux exercices spirituels.

Ainsi il les formait principalement par ses instructions et par son exemple, afin qu'avant qu'il en survînt d'autres, et qu'il fût obligé de prendre des aides parmi eux pour les différents emplois du monastère, ils eussent eu le loisir d'étudier dans sa conduite celle qu'ils devaient garder lorsqu'il faudrait joindre la vie active à celle du recueillement.

Ses nouveaux disciples ne pouvaient assez admirer tant de vertus qu'ils découvraient en lui ; et surtout tant de charité, d'humilité, de mortification et de récollection qu'il conservait au milieu d'une action presque continuelle. « Voyez, disaient-ils entre eux, combien grande est la bonté de Dieu. Nous avons

devant nos yeux un homme né dans le sein de l'idolâtrie, et qui pourtant s'est élevé par sa ferveur à une très-haute perfection. Pourquoi ne nous efforcerions-nous pas d'y arriver nous-mêmes en suivant ses traces, comme il suit fidèlement celles des Saints qui l'ont précédé? »

Cette considération leur inspirait une telle ferveur qu'ils s'excitaient mutuellement à persévérer sous sa conduite; et dans l'empressement où ils étaient de l'imiter, ou tout au moins de le soulager dans ses fatigues, ils vinrent le presser de permettre qu'ils partageassent avec lui la peine de ses travaux. Mais Pacôme leur dit qu'il se regardait comme un animal destiné à tourner la roue, pour lequel il ne fallait avoir nulle compassion; que quand il en serait temps, il se déchargerait sur les autres d'une partie du soin qu'il prenait, selon que Dieu les mettrait en état de le faire.

Cependant, dit l'historien de sa vie, il leur prescrivit des règles très-propres à les faire avancer dans les perfections religieuses, surtout par rapport à la simplicité des habits, à la tempérance dans le boire et le manger, à la décence et à la modestie du coucher; ce qui fait voir qu'outre la règle qu'il avait reçue de l'ange, il ajouta plusieurs constitutions plus détaillées pour la discipline de son ordre; et peut-être que son historien a voulu désigner par là ce que nous appelons communément la règle de saint Pacôme traduite par saint Jérôme, et dont nous traiterons amplement en parlant des usages qu'on observait dans ses monastères.

Mais dès ces premiers temps sa charité ne se borna pas à ses disciples; elle s'étendit aussi sur les gens des environs, où s'étant aperçu que plusieurs bergers, tout occupés du soin de leurs troupeaux, étaient privés du bonheur d'entendre la parole de Dieu et de participer aux sacrements. Il en conféra avec Sérapion, évêque de Tentyre, et, de concert avec lui, il procura qu'on bâtît une église, où l'on assemblait ces pauvres gens le samedi et le dimanche.

Il se chargea d'y aller en ces jours avec quelques-uns de ses religieux pour les instruire, en attendant qu'on eût pourvu la nouvelle église d'un prêtre; et il continua depuis à exercer la même charité quand le prêtre qu'on y avait mis était obligé de s'absenter. Il y parlait avec tant de sagesse, que les plus bornés comprenaient et étaient vivement touchés de ce qu'il leur disait; car non-seulement ses paroles étaient des paroles de vie, mais son zèle et sa piété paraissaient sur son visage et dans ses actions; en sorte que tout se ressentait dans son extérieur de la sainteté et de l'ardeur de son âme : ce qui fit que plusieurs idolâtres qui l'entendirent embrassèrent la foi chrétienne.

Chapitre II.

Le nombre des disciples de saint Pacôme augmenta bientôt jusqu'à cent, et crût après si considérablement, que son monastère étant trop étroit, il fut obligé d'en fonder d'autres. Il bâtit le premier dans un lieu désert appelé Prou ou Pabau, qu'on nomme aussi Bau ou Baum. Ce monastère, quoique le second, devint dans la suite le plus grand et comme le chef de l'Ordre, bien que le nom général de la Congrégation se prit de celui de Tabenne et qu'on ait toujours appelé Tabenosiastes ou de Tabenne les religieux soumis à la règle de saint Pacôme.

Quelque temps après la fondation de Pabau, un vénérable vieillard, nommé Eponyme, abbé d'un monastère appelé de Chénobosque, qui était habité par des religieux fort anciens et fort respectables par leurs vertus, touchés de celles qu'on pratiquait à Tabenne sous la direction de notre Saint, vint le prier d'unir son abbaye à son ordre, ce qu'il agréa selon les inclinations de son zèle et de sa charité; et il s'y rendit avec quelques-uns de ses religieux pour y mettre sa règle en vigueur.

D'autres solitaires qui formaient aussi une communauté à Mon-

chose, ou Muchons, suivirent l'exemple de ceux de Chénobosque, et lui donnèrent une quatrième maison.

Il en fonda dans la suite cinq autres ; savoir : celle de Tasé, dont l'histoire ne nous dit rien de particulier ; celle de Thebeu ou Thebué, dont Psénèbe, père de Pétrone, qui succéda au Saint après sa mort dans le gouvernement de l'Ordre, donna le terrain, en entrant lui et toute sa famille dans la congrégation ; celle de Panes, qu'il bâtit à la sollicitation de l'évêque de cette ville, appelé Arée ou Varus ; celle de Tismen ou Men, dans le même diocèse ; et celle de Pichnum ou Pachnum, appelée aussi Chnum, sur le bord du Nil vers Latopole ¹.

Ce furent là les monastères que saint Pacôme fonda de son vivant, outre celui des religieuses dont nous ferons un article particulier.

On ne peut rien ajouter à la sagesse, au zèle, à la charité et à l'application avec laquelle ce grand supérieur gouvernait cette multitude de religieux. Il paraissait dans toute sa conduite que l'esprit de Dieu le guidait, comme il lui en avait inspiré le dessein. Il n'est point de vertu dont il ne donnât l'exemple à ses religieux, point de moment où il n'agit pour leur utilité ; point d'occasion de les instruire qu'il laissât échapper ; et enfin point de peine et de fatigue qu'il n'endurât volontiers pour leur procurer les besoins spirituels et l'entretien temporel, selon l'esprit de la pauvreté et de l'observance religieuses.

Mais pour mieux détailler l'économie de son gouvernement, nous ferons observer avant toutes choses, ainsi qu'on a déjà pu le remarquer, que saint Pacôme ne s'ingéra pas de lui-même dans la supériorité, mais qu'il y entra par un ordre exprès de Dieu, et par conséquent par la porte légitime de la vocation d'en

¹ Toutes ces fondations eurent lieu dans la Haute-Égypte ; mais sans être très-éloignés les uns des autres, les monastères de saint Pacôme n'étaient pas dans le même nome ou gouvernement. Latopolis, aujourd'hui Esneh, était le chef-lieu d'un nome.

haut; et que nonobstant cet ordre du Ciel, il ne prévint pas pour l'exécution le temps que Dieu avait fixé; ce qui montre en lui un dégagement et une pureté d'intention très-parfaite. Aussi une vocation si marquée et une docilité si fidèle aux desseins de Dieu, fut-elle suivie d'une bénédiction très-abondante de grâces. Pacôme reçut conséquemment toutes les qualités nécessaires pour gouverner. Il ne manqua ni de lumières, ni de dons éminents; et les fruits de vie qu'il produisit dans les âmes, en furent les effets et les preuves en même temps.

La douceur et la condescendance furent le fond principal de son caractère. On oserait presque dire qu'il excéda dans ces vertus. Les actes de sa vie en fournissent des exemples éclatants. Comme il se présenta en peu de temps grand nombre de gens pour vivre sous sa discipline, sa bonté, qui ne savait guère se refuser à personne, fut cause qu'il s'introduisit parmi ceux qu'il reçut, certains sujets difficiles à traiter et qui ne s'accommodèrent pas dans la suite des maximes de perfection qu'il tâchait de leur inspirer.

Ses remontrances et ses exhortations ne pouvaient rien sur eux. Ils ne donnaient aucune marque d'amendement, ni même de bonne volonté. Pacôme, affligé de leur résistance, par cette charité ardente qui lui faisait désirer leur salut avec zèle et sincérité, eut recours à l'oraison, qui était dans toutes les difficultés sa ressource ordinaire, et, prosterné contre terre, il adressa un jour à Dieu cette belle prière que son historien nous a conservée : « Vous nous avez ordonné, Seigneur, d'aimer notre prochain comme nous-mêmes; je vous conjure donc d'avoir pitié de ces pauvres aveugles, et de les regarder d'un œil favorable de votre miséricorde, afin que, rentrant en eux-mêmes par un véritable repentir, ils craignent désormais de vous offenser; ils comprennent mieux les obligations de l'état qu'ils ont embrassé, et mettent en vous, comme les autres frères, tout leur bonheur et leur espérance. »

La mauvaise disposition de ces esprits indociles fut sans doute ce qui empêcha l'effet de sa prière. Il ne se rebuta pas pour cela, car la charité ne se lasse point ; mais il leur donna une règle différente de celle des autres, et si facile à observer qu'il n'y avait qu'une opiniâtreté et une mauvaise volonté bien marquée qui pût refuser de s'y soumettre. En effet, ces obstinés qui voulaient vivre entièrement à leur gré et sans aucune dépendance, refusèrent de la suivre, et quittèrent l'Ordre avec autant de promptitude que s'ils eussent été saisis de quelque terreur panique.

Si saint Pacôme eut sujet de gémir de leur désertion, il eut lieu de s'en consoler par les merveilleux progrès de ses autres disciples. Son monastère devint dès lors comme un champ dont on a arraché l'ivraie, et où le bon grain croît au large. Mais on a pu remarquer quelle fut sa patience inaltérable à supporter ces mauvais esprits, jusqu'à ce que Dieu daignât l'en délivrer.

Il eut aussi des actes de patience à exercer envers quelques anciens religieux de son monastère de Pabau, qui, bien qu'exempts de défauts grossiers, étaient si portés au murmure, qu'ils y tombaient à tout propos. Il les avait repris souvent sans rien gagner sur leur esprit ; mais ne croyant pas pour cela devoir se lasser de travailler à leur amendement, il entreprit pendant quarante jours des jeûnes très-rigoureux et de longues veilles qu'il passait à l'oraison, et Dieu se laissant fléchir à ses prières, il eut la consolation de voir revenir ces vieillards à résipiscence, et consommer leur course dans une véritable piété.

Sa condescendance envers un religieux d'un monastère voisin, mais qui n'était pas de son ordre, et dont l'abbé venait souvent prendre ses conseils, n'eut pas un effet moins merveilleux. Cet esprit ambitieux et d'une humeur bouillante, désirait passionnément d'être économiste (la version de Denis le Petit dit qu'il voulait être élevé à la cléricature ; mais nous suivons ici le texte de Bollandus beaucoup plus sûr). Il désirait donc d'être économiste et

sollicitait sans cesse son abbé de lui donner cet emploi dont il le reconnaissait incapable.

L'abbé, lassé un jour de ses importunités, et pensant qu'il respecterait peut-être l'autorité de saint Pacôme, lui dit contre la vérité, que ce Saint lui avait conseillé de ne pas lui donner cette charge, parce qu'il n'y était pas propre. Ce fougueux, au lieu de se rendre, prit la chose au tragique et vint droit au monastère de saint Pacôme décharger contre lui toute sa bile par quantité d'injures qu'il lui dit.

Le Saint, qui en ignorait le sujet, et qui travaillait alors avec ses religieux à dresser une muraille, ne lui répondit rien ; mais voyant que son silence l'irritait davantage, il lui dit avec beaucoup d'humilité : « J'ai péché, mon frère, pardonnez-moi, je vous en prie, comme vous désirez que Dieu vous pardonne vos péchés. »

La douceur de cette réponse l'apaisa, et le Saint ayant quitté son ouvrage, s'approcha de l'abbé qui avait suivi ce religieux avec un cœur vivement affligé, et lui demanda le sujet de ses emportements. Ce supérieur, autant pénétré de douleur de tout ce que venait de dire son religieux irrité, qu'il l'était de sa mauvaise conduite, instruisit le Saint de tout, et le pria de lui dire ce qu'il devait faire.

Alors Pacôme usant du don de conseil dont Dieu l'avait favorisé, lui dit : « Vous voulez savoir de moi ce que Dieu veut que vous fassiez : accordez à ce frère ce qu'il désire, afin de délivrer son âme de la puissance du démon ; car il arrive souvent qu'en faisant par commisération du bien aux méchants, ils se radoucissent, et se rendent plus raisonnables. C'est ainsi que la charité que Jésus-Christ nous a enseignée par ses exemples et par ses paroles, nous apprend à nous supporter les uns les autres avec une miséricordieuse condescendance. »

Chose admirable ! cet avis eut tout l'effet qu'il avait prédit. Le religieux voyant qu'on lui accordait avec tant d'indulgence

l'emploi qu'il avait si passionnément désiré, eut honte de son ambition et de ses emportements ; et touché de repentir, non-seulement il ne voulut pas accepter la charge ; mais il vint se jeter aux pieds de saint Pacôme, lui avoua qu'il était coupable, et lui dit en témoignant un vif regret de sa faute : « O homme de Dieu ! véritablement vous surpassez votre réputation ; car si, au lieu d'user de douceur envers moi, vous m'aviez traité durement, j'étais prêt de renoncer à ma profession et d'abandonner le service de Dieu. Soyez donc béni, mon saint père, qui par votre charité avez sauvé mon âme. » Le saint vieillard le releva, l'exhorta beaucoup à se conduire dans la suite d'une manière plus conforme à l'esprit de son état, l'embrassa tendrement, et l'accompagna jusqu'à la porte du monastère, d'où il le renvoya en paix.

On comprendra encore par les avis qu'il donna à Théodore d'Alexandrie, en lui confiant le gouvernement de quelques religieux, quelle était sa douceur et sa prudence. « Ce n'est pas, lui dit-il, une affaire de peu de conséquence que de bien gouverner une communauté. Si vous vous apercevez que quelqu'un de vos religieux tombe dans le relâchement, prenez-le en particulier, et exhortez-le avec patience à reprendre sa première ferveur. S'il ne reçoit pas bien la correction, laissez-le pour quelque temps, en attendant que Dieu lui touche le cœur ; car comme lorsqu'on a une épine enfoncée dans le pied, qu'on ne peut tirer sans répandre beaucoup de sang et souffrir de vives douleurs, on ne l'arrache pas de force ; mais on se sert plutôt de quelque emplâtre émollient, ou de quelque autre remède doux, qui attire toujours l'épine dehors ; de même le supérieur ayant à gouverner quelque sujet d'un caractère difficile, le ramènera plutôt à son devoir par sa douceur et sa patience, qu'un autre qui voudrait le faire passer par toute la rigueur de la règle.

« Que s'il arrive, ajouta-t-il, que la faute soit de conséquence, vous m'en donnerez avis, et je tâcherai d'y remédier selon que

Dieu m'inspirera de le faire par sa miséricorde. Ayez soin des malades comme de vous-même, et partagez avec eux les peines et les croix par votre charité, comme doit faire un bon père ; puisqu'en effet, vous devez l'être dans la place que vous occupez.

« Soyez le premier à observer les règles prescrites aux frères, afin qu'ils y soient fidèles à votre exemple. Que s'il survient quelque cas dans lequel vous ne puissiez vous déterminer sur ce que je viens de vous dire, vous aurez soin de m'en avertir, et nous concluons ensemble sur ce qu'il y aura à faire. »

Comme la douceur de Pacôme n'était ni lâcheté, ni considération humaine ; mais un pur effet de cette charité compatissante qui est si conforme à l'esprit de Jésus-Christ ; aussi ce grand maître des supérieurs savait avoir de la fermeté lorsqu'il jugeait que la gloire de Dieu, le bon ordre du monastère, et le besoin particulier des coupables exigeaient qu'il usât de sévérité.

Étant en conférence avec quelques-uns de ses religieux, un frère qui avait fait ce jour-là deux nattes, bien que la règle ne l'obligeât qu'à en faire une, mit par un esprit de vanité ces deux nattes devant la porte de sa cellule, afin que le Saint pût les voir et louer sa diligence.

Boll., v. Pacôme,
paral., c. 4,
n. 34.

Il fut bien trompé dans son attente. Le saint abbé pénétrant d'abord dans son intention, et jetant un profond soupir il dit aux religieux qui étaient présents : « Voyez, je vous prie, ce frère qui a travaillé depuis le grand matin jusqu'à cette heure, pour donner tout son travail au démon sans en rien réserver pour son âme, en cherchant comme il fait, à être applaudi des hommes plutôt que de Dieu, pour qui seul il devait agir. Quelle illusion d'épuiser ainsi son corps par un grand travail, et de laisser son âme vide de mérite après avoir pris tant de peine ! »

Il appela ensuite ce frère, lui fit une réprimande très-sévère, et lui ordonna que quand tous les religieux seraient assemblés pour la prière, il s'y rendrait en portant les deux nattes qu'il

avait faites, et leur dirait : « Je vous supplie, mes frères, et je vous conjure de prier le Seigneur pour mon âme, afin qu'il ait pitié d'elle et lui pardonne ses péchés, ayant été si malheureux que de faire plus de cas de ces deux nattes que du royaume des cieux. »

Il voulut encore que, lorsqu'ils seraient au réfectoire, il se tint debout au milieu avec ses deux nattes au côté jusqu'à la fin du repas, et enfin il l'enferma pendant cinq mois dans sa cellule, où, sans qu'il lui fût permis de parler aux autres religieux, il ne mangeait que du pain et du sel, ne buvait que de l'eau, et était obligé de faire deux nattes par jour.

Allant aussi faire la visite d'un de ses monastères, il vit, à mesure qu'il s'en approchait, que les religieux conduisaient à la sépulture un de leurs confrères, en chantant selon l'usage de l'Église. Dès qu'ils le virent venir ils s'arrêtèrent tous, afin qu'il fit son oraison sur le mort. Le Saint la fit, et quand il eut achevé sa prière, il commanda de cesser le chant, fit brûler devant tout le monde les habits du mort, défendit d'offrir pour lui le sacrifice, et ordonna qu'on l'allât enterrer sur la montagne sans aucune cérémonie.

C'était un religieux qu'il avait souvent averti de se corriger ; mais qui n'avait jamais voulu profiter de ses avis : et on peut juger par la conduite que le Saint garda dans cette occasion, que Dieu lui avait fait connaître le déplorable état où était son âme. Cependant, dit l'historien de la vie du Saint, bien qu'il eût souffert ce religieux incorrigible jusqu'à la mort, il ne voulut pas laisser échapper cette occasion de donner une juste frayeur à ses disciples, afin de les préserver de la tiédeur si funeste aux personnes religieuses.

La manière différente dont il agit envers un autre religieux, peut-être bien plus orgueilleux que celui qui avait étalé par vanité les deux nattes qu'il avait faites, montre que toute sa conduite dans le gouvernement des esprits était dirigée par une sa-

gesse plus qu'humaine, et elle fera voir en même temps que l'illusion peut aisément se glisser dans les meilleures œuvres, surtout quand on les fait par son propre esprit et contre l'obéissance.

Ce religieux était fort austère dans sa vie ; mais l'orgueil et la confiance en ses propres lumières gâtaient tout. Le Saint s'en étant aperçu, l'appela en particulier et lui dit avec beaucoup de charité : « Mon frère, Notre-Seigneur a dit : Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté ; mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé. Faites bien attention à cette belle sentence, et profitez-en ; car je m'aperçois que le démon travaille à vous faire perdre tout le fruit de votre travail par votre attachement à votre propre sens. C'est pourquoi rendez-vous au réfectoire avec les autres, quand on fera le signe du repas. N'y rejetez pas ce qu'on vous présentera de cuit, et prenez au moins quatre ou cinq bouchées de pain pour éviter la vanité ; sans toutefois que je veuille vous obliger à prendre davantage de nourriture, de peur que vous ne satisfassiez la sensualité, étant vigoureux et robuste comme vous êtes. De plus, je ne veux pas que vous fassiez de longues oraisons en particulier ; mais il suffit que vous fassiez la prière en commun avec les frères, jusqu'à ce que vous ayez surmonté le démon de la vanité, qui vous tend des pièges dans tout ce que vous faites. »

Ce religieux se rendit d'abord à cette remontrance ; mais entraîné par son illusion, il revint bientôt comme auparavant, et murmurait même contre l'ordre du Saint en disant : Où est-il écrit qu'il ne faut point jeûner ni prier ? Saint Pacôme, qui veillait sur lui, s'aperçut bientôt qu'il n'exécutait pas ses ordres ; et il le voyait avec douleur prêt à tomber sous l'empire du démon par son opiniâtreté ; c'est pourquoi il appela un jour Théodore, son cher disciple, qui l'aidait déjà beaucoup dans le gouvernement, et lui dit : « Vous savez combien je suis affligé de voir que ce frère ne profite pas de mes avis. Allez voir à présent ce qu'il fait, et rapportez-le-moi. »

Théodore obéit, et revint dire au saint abbé qu'il l'avait trouvé priant à son ordinaire. « Retournez, lui dit le Saint, empêchez-le de prier et vous comprendrez bientôt que le démon s'en est rendu le maître. » En effet, il y retourna et voulut l'empêcher de prier ; mais ce frère, séduit et livré au malin esprit, le reçut avec des injures, et voyant que Théodore continuait à interrompre sa prière, il entra en fureur et prit un bâton pour l'en frapper. Alors la possession du démon parut manifestement ; le malin esprit parlait par la bouche de ce misérable ; ce qui fut pour Théodore et pour les autres frères une grande leçon sur la pureté d'intention et la suite de la vaine gloire. Cependant Pacôme, touché jusqu'au fond de l'âme du déplorable état de ce religieux, fit des prières pour lui, et obtint enfin de Dieu sa délivrance et son entière conversion.

Comme l'obéissance est le plus ferme soutien de la religion et la sûreté des âmes religieuses, Pacôme ne recommandait rien tant à ses disciples que cette vertu, et ne souffrait guère qu'on y manquât impunément. Revenant à son monastère, après avoir fait la visite des autres, les frères vinrent l'accueillir hors de la porte pour lui faire honneur, et un des enfants qu'on élevait dans le monastère, ainsi que nous le dirons dans son lieu, s'étant mêlé parmi eux, lui dit après l'avoir salué à son tour : « Assurément, mon père, depuis que vous êtes parti d'ici, personne ne nous a préparé des légumes ni de potage. » Le saint abbé lui répondit avec amitié : « Eh bien, mon enfant, je ferai en sorte qu'on n'y manquera plus. » Après quoi il entra dans le monastère.

Lorsqu'il eut visité les différents endroits, pour voir si tout y était dans l'ordre, il se rendit à la cuisine, où il trouva le religieux qui en avait l'intendance, occupé à faire des nattes. Il lui demanda combien il y avait de temps qu'il n'avait pas servi des légumes au réfectoire, et celui-ci lui répondit qu'il y avait deux mois, s'excusant d'y avoir manqué, contre ce qui était prescrit par la règle, à cause que la plupart des religieux n'en mangeaient

point par esprit de pénitence, et qu'il avait ensuite le regret de voir que ce qu'il avait préparé avec beaucoup de travail et de dépense devenait inutile ; mais que pourtant, pour ne pas demeurer oisif, il faisait des nattes, un seul frère de ceux qu'il avait sous lui suffisant pour les moindres apprêts qu'on donnait aux religieux.

Pacôme l'écouta attentivement et lui dit : « Combien avez-vous donc fait de nattes ? Cinq cents, répondit le cuisinier. Portez-les toutes ici, lui dit-il ; » et comme il les eut devant lui, il ordonna qu'on y mit le feu ; après quoi adressant de nouveau la parole à ce frère, il lui dit en présence des autres qui étaient commis pour le même office : « Puisque par la suggestion du démon vous avez fait si peu de cas des règles qui sont prescrites pour votre emploi, je n'en fais aucun de vos ouvrages ; et je les ai condamnés au feu, afin que vous compreniez ce que c'est que de manquer aux règles, qui nous ont été données pour le salut des âmes. De combien d'occasions de mérite n'avez-vous pas privé les frères ? Ignorez-vous que lorsqu'il est en notre pouvoir de contenter nos désirs sur quelque chose, et que nous nous en privons pour l'amour de Dieu, nous en recevons une grande récompense ; au lieu qu'on n'a pas sujet d'en espérer, quand on ne se prive de se satisfaire que parce qu'on n'en a pas le moyen ?

« Ne voyez-vous donc pas qu'en donnant aux frères ce que la règle prescrit, ils font des actes agréables à Dieu, lorsque l'ayant devant eux ils se mortifient d'y toucher ; au lieu qu'en ne le leur présentant pas, leur privation est forcée et leur abstinence infructueuse ? Quoi donc ! pour épargner quelques mesures d'huile, a-t-il fallu priver les frères de tant d'occasions de mériter ? Périssent plutôt tout ce que nous avons au monde, avant que d'ôter aux frères le moyen de pratiquer un seul acte de vertu. C'est pour cela que j'ai toujours été du sentiment qu'on mit tous les jours à table devant les religieux ce qu'on est en usage de leur donner, et qu'on le fit sans épargne, afin que ceux qui veulent

s'en priver, selon qu'ils y seront portés par leur ferveur, fassent par là plus de progrès dans la mortification.

« D'ailleurs si quelque religieux indisposé et qui ne veut pas pour cela se mettre à la table des malades, vient à celle de la communauté, et ne trouve ni les légumes, ni les soupes qu'on y doit mettre, et dont dans ce cas il a besoin pour son infirmité, que faut-il qu'il fasse? Ne lui êtes-vous pas un sujet de scandale? Ignorez-vous encore que les plus jeunes se ralentiront facilement dans la pratique des vertus, si l'on n'a la charité d'user de discrétion et de quelque adoucissement à leur égard?

Cet exemple nous donne lieu de parler du désintéressement du Saint, qui n'était pas une des moindres qualités par lesquelles il se rendit recommandable. Dans un temps de famine où l'on trouvait bien difficilement du blé en Égypte, il donna cent pièces d'or au procureur pour en aller acheter où il en pourrait avoir. Celui-ci, après avoir parcouru divers lieux inutilement, arriva enfin à la ville d'Hermutis ¹, où il trouva un officier qui avait la garde du blé public, et qui, pour l'estime qu'il avait pour saint Pacôme et sa congrégation, dont il avait ouï parler fort avantageusement, lui en donna au delà de ce qu'il aurait pu espérer; et non-seulement il le lui livra à plus de la moitié moins qu'il ne lui aurait coûté ailleurs, mais aussi il lui en délivra pour le double de l'argent qu'il avait apporté, c'est-à-dire pour deux cents pièces d'or, se contentant qu'il lui rendit les autres cent pièces au temps de la moisson.

Le procureur revint au monastère fort satisfait de son voyage, espérant d'être applaudi. Mais quand le Saint eut appris ce qu'il avait fait, il ne voulut pas seulement permettre qu'on mît un grain de blé dans le monastère; il obligea le procureur de l'aller revendre aux environs pour le même prix qu'il l'avait eu, afin de rendre à l'officier les cent pièces d'or dont il lui était rede-

¹ Aujourd'hui Ermoufh, près de Thèbes, sur la rive gauche du Nil. On sait que Thèbes était située sur les deux rives du fleuve.

vable, et d'en acheter d'autre pour cent pièces seulement, au même prix que tout le monde l'achetait; et quand il eut fait tout cela, il lui ordonna de demeurer en repos dans le monastère, et mit un autre religieux à sa place.

Celui qui présidait à la cordonnerie du monastère, avait aussi remis au procureur une grande quantité de sandales et d'autres ouvrages de son art, pour les vendre à un prix qu'il lui déterminait. Quand le procureur les eut exposés en vente, ceux qui se présentèrent pour les acheter trouvèrent qu'il en demandait trop peu, et lui dirent qu'à moins d'avoir volé la marchandise il ne pouvait pas la mettre à un si bas prix. Le procureur s'excusa sur les ordres qu'il avait, mais il ne laissa pas de recevoir le prix qu'on lui en donna, et qui était d'un tiers plus haut que celui qu'on lui avait fixé.

A son retour le chef de la cordonnerie trouva, en comptant la somme qu'il lui remit, qu'elle était d'un tiers plus grande qu'il n'avait espéré, et dit à saint Pacôme : « En vérité, mon père, vous ne devez pas vous servir de ce frère pour l'administration des biens du monastère : il paraît qu'il a trop l'esprit du monde puisqu'il a vendu les ouvrages un tiers de plus que je ne lui avais dit. »

Le Saint fit appeler là-dessus le procureur, qui tâcha de s'excuser en racontant comment la chose s'était passée, mais son excuse ne fut pas reçue. « Vous êtes coupable, lui dit le saint abbé, puisque vous vous êtes laissé surprendre par la cupidité des biens de la terre. Retournez au plus tôt, et allez rendre aux acheteurs l'argent que vous avez reçu d'eux au delà de ce qu'on vous avait dit, et à votre retour vous ferez pénitence de votre faute, et vous resterez dans le monastère pour y vaquer à ce qu'on vous prescrira ; car la charge de procureur ne vous convient nullement. » En effet, il mit en sa place Zachée, excellent religieux, et que l'historien du Saint dit être au-dessus de tout éloge par le mérite de ses œuvres, et qui depuis faisait encore la fonction d'économe après la mort du saint abbé.

Ce dégagement des choses de la terre était fondé sur la tendre confiance qu'il avait en la bonté paternelle de Dieu, par laquelle il était pleinement persuadé que la Providence prendrait un soin particulier de l'entretien de ses religieux tant qu'ils seraient fidèles à son service. Aussi éprouva-t-il, même par des miracles, que son espérance était bien fondée ; car ayant en une rencontre donné libéralement aux pauvres tout ce qu'il avait en sa disposition, et ayant ensuite ordonné qu'on allât vendre trois nattes que des frères avaient apportées, afin d'avoir de quoi acheter du blé ; le lendemain à la pointe du jour un inconnu parut à la porte du monastère et apporta du blé au Saint, en lui disant que pendant son sommeil il s'était senti poussé par une vertu secrète de lui rendre ce service, présumant que sa communauté en avait besoin ; ce qui causa de l'admiration à tous les religieux qui furent témoins du soin particulier que Dieu daignait bien prendre d'eux.

Chapitre II

Le zèle de Pacôme pour le maintien de l'observance et la perfection de ses religieux ne lui donnait point de relâche. Outre les fréquentes visites de ses monastères, il visitait souvent les religieux en particulier dans leur cellule, pour voir ce qu'ils y faisaient, ou quels étaient leurs besoins ; et s'il s'apercevait qu'il y eût quelque chose à réformer, il ne manquait pas de les en avertir charitablement. Ce fut en faisant une de ces visites que Dieu lui accorda le don des langues en faveur d'un homme de qualité venu de Rome, qui s'était retiré parmi ses religieux.

Le Saint voulut l'entretenir, soit pour connaître son caractère et ses dispositions, soit pour l'aider par ses avis dans l'état qu'il avait embrassé ; mais comme il ne savait parler que la langue égyptienne, et que le Romain, qui ne parlait que la latine et la grecque, avait de la peine à lui ouvrir son cœur par un inter-

prête ; il lui fit signe qu'il se tint en paix, qu'il allait prier Dieu, et qu'il le viendrait rejoindre en peu de temps.

Il alla donc se mettre en oraison et adressa à Dieu cette prière : « Seigneur, Dieu tout-puissant, vous voyez que j'ignore la langue de ceux qui viennent ici des différents pays du monde ; il est inutile que vous m'en adressiez si par ce défaut je ne puis leur être d'aucune utilité. Daignez donc, mon Dieu, si vous voulez vous servir de moi pour leur salut, m'accorder la grâce de les entendre et d'en être entendu, afin que je les conduise ainsi que vous le désirez. »

Il persévéra trois heures à faire la même demande, et à la fin il se trouva entre les mains un papier qui lui fut donné par une main invisible. Il le lut, et reçut en le lisant le don de parler toutes les langues. Il en rendit aussitôt des actions de grâces au Seigneur ; et étant retourné vers le Romain, il lui parla en grec et en latin avec tant de pureté, que cet étranger avoua qu'on ne pouvait mieux parler ces deux langues.

Il fut exact à visiter ses monastères tant qu'il en eut la force. Que s'il arrivait qu'il n'eût pas eu le loisir de voir les frères aussi souvent qu'il le désirait, il y suppléait en écrivant aux supérieurs les avis qu'il jugeait nécessaires.

Il était toujours prêt à marcher et à agir, dès qu'il s'agissait de la consolation de ses religieux. Quelques-uns vinrent du monastère de Chénobosque, et lui dirent qu'ils y avaient laissé un des leurs fort malade, et qui souhaitait beaucoup de recevoir sa bénédiction avant que de mourir. Il se mit aussitôt en devoir de lui donner cette satisfaction ; mais à peine eut-il fait quelque peu de chemin, qu'il vit l'âme de ce frère monter au ciel du côté de l'orient avec des anges qui chantaient un cantique céleste. Ce merveilleux objet l'obligea de s'arrêter ; et les religieux qui étaient avec lui et qui ne voyaient rien de ces merveilles, l'ayant prié de se hâter de peur que le malade n'expirât en son absence, il leur dit qu'il était inutile qu'il allât plus loin, puisqu'il venait de

voir l'âme de ce frère s'élever dans le ciel. Ces religieux étant ensuite allés à Chénobosque, et s'étant informés du temps que le malade était mort, ils trouvèrent que c'était précisément au moment que le Saint le leur avait dit.

La connaissance surnaturelle que Dieu lui donnait quelquefois de l'état de ses religieux après leur mort, s'étendait aussi sur les fautes des frères absents, même les plus cachées. Dans une conférence qu'il faisait à ses disciples, il se sentit tout à coup fortement inspiré d'interrompre son discours, et appelant l'économe du monastère, il lui dit tout bas : « Allez-vous-en dans une telle cellule, et vous y observerez un frère qui néglige le soin de son âme, puisque non-seulement il ne vient pas entendre la parole de Dieu ; mais au lieu de vaquer à la prière dans sa cellule, il y dort tranquillement. Je ne vois pas qu'en faisant ainsi il mérite d'être appelé moine.

Le Saint étant un jour près de Pabau avec Théodore, Corneille et quelques autres, il s'arrêta comme s'il eût parlé à quelqu'un, et connut par révélation que le soir d'auparavant on avait violé à Tabenne l'ordre qu'il avait donné de garder le silence dans la boulangerie en faisant les pains, et surtout ceux qui étaient destinés pour l'autel. Il y envoya aussitôt Théodore, qui trouva qu'on était en faute, et vint le lui rapporter ; sur quoi le saint abbé lui dit ces belles paroles : « Ces frères pensent peut-être que les règles que nous leur donnons ne sont que les ordres des hommes. Quoiqu'elles ne paraissent pas grand'chose, elles ne laissent pas que d'être de conséquence. Ignorent-ils que tout le peuple d'Israël demeura sept jours en silence devant la ville de Jéricho, ainsi que Dieu l'avait commandé, et que ce ne fut qu'après cela qu'ayant poussé leurs cris tout d'une voix, ils se rendirent maîtres de cette ville, parce qu'ils avaient été fidèles à l'ordre de Dieu, bien qu'ils ne l'eussent reçu que de la bouche d'un homme ? Que les frères donc apprennent à exécuter ce qui leur est prescrit, afin que Dieu leur pardonne leur négligence,

car si cette règle était inutile, je ne la leur aurais pas donnée. »

Il vint ensuite à Tabenne, où il donna bientôt une preuve de son exactitude à l'observance de la règle, ainsi que de sa douceur et de sa modestie ; car après qu'il eut fait sa prière, il se rendit à l'endroit où l'on faisait des nattes, et s'y mit à travailler avec les autres. Tandis qu'il faisait son ouvrage un enfant du nombre de ceux qu'on élevait dans la maison, lui dit avec naïveté qu'il ne travaillait pas bien, et que Théodore leur avait appris à s'y prendre autrement. Aussitôt il se leva et lui répondit avec douceur : « Montrez-moi, mon enfant, comment il faut faire. » L'enfant le lui montra, et il se remit à sa place avec joie se conformant à ce qu'il lui avait dit.

Son historien cite d'autres exemples de l'humilité parfaite du Saint. Bien loin de se regarder comme le supérieur des autres, il ne se considérait que comme étant désigné de Dieu pour les servir.

C'était par cette même vertu d'humilité, que bien qu'il fût l'abbé général de toute la Congrégation, il était soumis plus qu'aucun des frères au supérieur du monastère dans lequel il se trouvait, et quand un autre que lui faisait la conférence spirituelle, il y donnait toute son attention, se regardant comme un ignorant qui avait besoin d'instruction plus qu'aucun autre.

Il vivait aussi dans une telle dépendance des autres officiers du monastère en ce qui concernait leurs emplois, qu'il ne voulait rien avoir à son usage particulier, et le recevait comme par aumône de leurs mains, même les choses les plus nécessaires à la vie ; craignant moins, dit son historien, les peines de l'enfer, que de manquer de se conformer en tout à la douceur et à l'humilité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Nous pouvons regarder également comme une preuve de son humilité, cette patience admirable qu'il montrait en toutes rencontres et qui ne se démentait jamais. Un anachorète le vint voir un jour, et tandis qu'il s'entretenait avec lui, il dit à son disciple

Théodore de faire préparer quelque chose pour faire manger ce religieux. Le démon, qui voulait faire tomber le Saint dans l'impatience, empêcha que ce disciple ne le comprît, et lui fit entendre tout autrement. Il arriva la même chose lorsqu'au défaut de Théodore le Saint donna cette commission à l'économe du monastère qui passait par là par occasion. Alors Pacôme, qui ne savait pas le stratagème du démon, et qui s'aperçut seulement que ni Théodore ni l'économe n'avaient point fait ce qu'il leur avait dit, considérant que Dieu le permettait ainsi pour lui faire pratiquer la patience, se leva avec gaieté et alla préparer lui-même ce qu'il fallait pour faire manger son hôte.

Lorsqu'il l'eut congédié après le repas, il appela Théodore et l'économe pour savoir d'eux d'où venait qu'ils ne lui avaient pas obéi. Ils répondirent qu'ils n'avaient pas entendu autre chose, sinon qu'ils le laissassent parler en liberté avec cet anachorète. A cette réponse Pacôme comprenant l'artifice dont le démon avait usé pour le faire tomber en faute, dit en soupirant : « Que le Seigneur soit béni, qui nous a conservé dans la patience, et nous a fait connaître la ruse du malin esprit. Profitez, mes enfants, de cet exemple pour pratiquer la douceur et la patience en pareilles rencontres ; car je sais que les ennemis de notre salut ne cessent de nous tendre des pièges. »

Il avait coutume tous les soirs de faire à ses frères un discours sur les devoirs de la vie religieuse. Les frères étant un jour assemblés, il ordonna à Théodore, qui n'avait alors que vingt ans, et paraissait même plus jeune qu'il n'était, de parler en sa place. Quelque peine que ce jeune disciple eût de discourir des choses de Dieu devant une si nombreuse assemblée, il obéit pourtant sans alléguer qu'il n'avait pas été prévenu. Alors quelques anciens, choqués de ce qu'on leur donnait pour catéchiste un religieux qu'ils regardaient comme novice dans les choses spirituelles, quittèrent l'assemblée et se retirèrent dans leur cellule.

Saint Pacôme ne fit pas semblant de s'en apercevoir ; mais

quand il eut congédié les religieux après le discours et la prière qu'on faisait de suite, il fit appeler ces anciens et leur dit : « Pourquoi avez-vous quitté la compagnie des frères au temps de la conférence spirituelle ? » — « Vous nous avez donné, lui répondirent-ils, un novice pour nous instruire comme s'il était bien capable de donner des leçons à tous les religieux, même au plus vénérable de l'Ordre. »

A ces mots le saint abbé soupira profondément et leur dit : « Savez-vous bien que c'est par l'orgueil que tous les maux ont commencé dans le monde ? Que c'est l'orgueil qui a précipité Lucifer dans les abîmes, et réduit Nabuchodonosor au rang des bêtes ? N'avez-vous pas appris qu'il est écrit, que celui qui s'élève dans son cœur est abominable aux yeux de Dieu, et que celui qui s'enorgueillit sera humilié ? Voilà que pour n'avoir pas voulu considérer que la superbe est le commencement de tous les maux, le démon vous a dépouillé de tous les ornements des vertus ; car ne pensez pas qu'en vous retirant de l'assemblée vous avez seulement montré du mépris pour Théodore, vous en avez montré pour la parole de Dieu, et vous avez chassé le Saint-Esprit de votre âme. O que votre malheur est grand en ceci, et que vous êtes dignes de compassion ? Comment n'avez-vous pas compris que ce ne pouvait être que par la ruse du démon que vous avez ainsi quitté Dieu et son service ? C'est sans doute à quoi je ne puis penser sans étonnement. Quoi donc ! Dieu s'est humilié pour l'amour de nous en se rendant obéissant jusqu'à la mort de la croix ; et nous, viles et abjectes créatures, nous nous enflons d'orgueil ? Assurément l'ordre est ici bien renversé. Celui qui, par sa grandeur et sa puissance, est au-dessus de toutes les créatures s'est acquis le monde par l'humilité, tandis qu'il pouvait l'anéantir par un seul de ses regards, et nous, misérables néants, nous osons nous élever avec orgueil, ne prenant pas garde que par là nous nous rendons encore plus méprisables ? Vous ai-je donné l'exemple de quitter l'assemblée quand Théodore y a

parlé? Ne l'ai-je pas écouté avec attention comme les autres frères? et je vous assure que j'y ai beaucoup trouvé à profiter. Aussi ne lui ai-je pas ordonné précisément afin qu'il s'exerçât, mais ç'a été plutôt pour l'utilité et la consolation de mon âme. Si donc moi que vous regardez comme votre père et votre supérieur, je n'ai pas cru me dégrader en l'écoutant, comme ayant besoin d'être instruit, pourquoi avez-vous dédaigné d'en faire de même? Je vous le dis en la présence de Dieu; si vous n'expiez votre faute par vos pleurs et par une sévère pénitence, assurément vous vous perdrez. »

Il recommandait aussi à ses religieux de se donner de garde de la vanité, et s'épargnait moins lui-même que personne. Quand il s'apercevait que quelque sentiment de vaine joie ou de secrète complaisance s'élevait dans son cœur, il l'étouffait aussitôt ou en détruisait la cause autant qu'il était à son pouvoir. C'est ce qu'il fit généreusement, lorsqu'ayant bâti une église à son monastère de Moncose avec des colonnes et d'autres ornements, il la trouva à son gré et en ressentit de la complaisance, lui paraissant qu'il avait bien réussi. Mais persuadé que cette joie ne pouvait venir en lui que du démon de la vanité, il se mit en prière, et après il fit tirer par les frères les colonnes avec des cordes qu'il avait attachées aux chapiteaux, ce qui les fit pencher par côté et rendit l'édifice plus difforme qu'agréable. Quand cela fut fait comme il le souhaitait, il en prit sujet d'avertir ses religieux de réprimer soigneusement dans leur cœur les sentiments de complaisance qu'ils pourraient éprouver lorsqu'ils auraient réussi dans quelque ouvrage, de peur qu'en y adhérant, ou en se laissant flatter par les louanges des hommes, le démon ne leur fit perdre le mérite de leur travail.

Pour fortifier aussi les frères contre les différentes tentations, il leur recommandait principalement deux choses : la première de se confirmer sans cesse dans la crainte du Seigneur : la seconde de découvrir leurs tentations à ceux qui étaient les plus

éclairés, afin d'apprendre d'eux à les vaincre. « Tout de même, disait-il au sujet de la crainte de Dieu, qu'on se sert du feu pour purifier les vases et les rendre bien propres, ainsi la crainte du Seigneur épure le cœur de l'homme de ses affections vicieuses, et les rend un vase d'élection agréable au Seigneur, préparé à tout ce qui est de la vertu.

Il disait ceci dans son monastère de Tabenne, où il s'était rendu expressément pour entretenir ses religieux sur l'art de combattre les diverses tentations d'ambition, de paresse, de jalousie et d'avarice que le démon suscite quelquefois aux solitaires. Mais d'ailleurs il avait en vue un religieux particulier qu'il voulait corriger par son discours, sans que les autres frères le comprissent ; c'est pour cela qu'à la fin de la conférence il ajouta des paroles qui étaient une énigme pour les autres ; mais qui pouvaient aisément être entendues par celui qui était coupable, et dit : « Qu'on pourrait voir dans un vase de terre le sujet qui l'avait fait venir à ce monastère. »

Cette énigme, qui ne regardait que celui que le Saint avait dans l'esprit, fit découvrir la faute d'un autre appelé Élie, qui crut que Dieu la lui avait révélée. En effet, ce religieux, qui était fort simple, étant tenté de gourmandise, avait pris furtivement des figues et les avait cachées dans un pot de terre pour les manger en secret. Se croyant donc découvert par les paroles du saint abbé, il sortit promptement de la salle, alla prendre ce vase, revint à l'assemblée, et en présentant au milieu des frères son larcin au saint abbé, il lui dit humblement : « Je vous avoue, mon père, que j'ai pris ceci. » Tous ceux qui étaient présents furent étonnés, et le Saint le fut comme les autres ; mais saisissant l'occasion de donner encore une nouvelle instruction à ses religieux, il leur dit : « Voyez, mes frères, comme ce n'est pas toujours quand nous le voulons que Dieu nous fait connaître les choses secrètes, mais seulement quand sa providence trouve à propos de nous les manifester ; car je ne savais rien de la faute

de ce frère; mais Dieu, qui ne voulait pas qu'il se laissât surmonter par son inclination pour la gourmandise, m'a fourni par ce que j'ai dit, le moyen de le pouvoir corriger.

Pour éviter tout sujet d'ambition parmi ses religieux, il ne voulait pas qu'ils aspirassent à aucun degré de la cléricature. Quoique le rang qu'il tenait eût pu lui servir de prétexte d'aspirer aux ordres sans que les autres eussent été en droit d'en faire de même, il n'y voulut jamais acquiescer; et sachant que Sérapion, évêque de Tentyre, avait parlé de lui à saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, pour l'ordonner prêtre, et le déclarer supérieur général de toutes les solitudes de son diocèse; lorsque ce saint patriarche fit la visite de toutes les églises de la Haute-Thébaïde, et s'approcha de Tabenne, notre saint abbé fut à la vérité au-devant de lui avec ses religieux, qui étaient en très-grand nombre; mais il eut l'adresse de se cacher au milieu d'eux lorsqu'il fut plus proche du prélat, en sorte qu'il ne fut pas distingué des autres frères.

Le don de discernement dont Dieu l'avait doué sur ses religieux, lui faisait bientôt juger de quel esprit leur venaient les inspirations ou les désirs qu'ils avaient, et s'ils étaient véritablement de Dieu, ou de l'ange des ténèbres. Il ne leur donnait là-dessus que des conseils pleins de sagesse, et qu'ils pouvaient suivre en toute sûreté; mais malheur à ceux qui préféraient leurs propres lumières à celles d'un juge si éclairé. Un de ses religieux, à qui le cas arriva, en fit une expérience bien tragique.

Ce religieux, qui s'était rendu célèbre parmi les anachorètes avant qu'il se mît sous la discipline de Pacôme, avait le désir du martyre, et sollicitait le saint abbé de lui en obtenir de Dieu l'occasion. Le Saint l'exhortait à chasser cette idée où il voyait une illusion du démon.

Cependant ce frère, trop prévenu en faveur de son sentiment et de son courage, continua à l'importuner tous les jours par la même demande. Le Saint lui promit enfin qu'il prierait Dieu

pour cela, et lui prédit qu'il tomberait un jour entre les mains des barbares ; mais qu'il prit soin, en attendant que ce temps arrivât, de s'y préparer par un grand fond de vertu, de peur que quand l'occasion se présenterait, il ne se rendit apostat par sa lâcheté, bien loin d'être martyr de Jésus-Christ ; ce qu'il lui répéta plus d'une fois, l'avertissant toujours néanmoins de bannir de son esprit tous ces vains projets.

Deux ans après le saint abbé ayant envoyé les frères couper des joncs pour faire les nattes, dans une île proche le pays des Blemmiens, gens vagabonds, cruels et idolâtres ¹ : tandis qu'ils y étaient allés, il dit à ce religieux de charger des provisions sur un âne pour les porter à ses confrères, et lui recommanda d'être sur ses gardes, ajoutant ces paroles de l'Apôtre : *Voici le temps favorable ; voici le jour de salut. Prenons garde à ne donner à personne aucun sujet de scandale, afin que l'on ne blâme point notre ministère.*

Cor. 6, v. 2
et 3.

C'était lui en dire assez pour lui faire pressentir que l'occasion serait des plus belles, et qu'il ne tiendrait qu'à lui d'en profiter. En effet, à mesure que ce religieux s'avança dans le désert, il rencontra quelques-uns de ces Blemmiens qui l'arrêtèrent, lui enlevèrent ses provisions, lui lièrent les mains derrière le dos, et le conduisirent sur la montagne où étaient leurs camarades. Ceux-ci le reçurent avec de grandes railleries et voulurent l'obliger d'adorer leurs dieux. Il le refusa d'abord ; mais quand ils firent briller leurs épées à ses yeux, en le menaçant avec fureur de le tuer s'il n'obéissait, il fit la libation comme eux en versant du vin sur leur sacrifice, et mangea en leur compagnie de la chair qu'ils avaient offerte à leurs idoles.

Après cette détestable lâcheté, les barbares, qui n'avaient plus que faire de lui, le renvoyèrent libre ; mais cet infortuné de-

¹ Peuplades de l'ancienne Ethiopie, au sud et à l'ouest de l'Égypte dont ils inquiétaient les frontières. Denys de Périégète les dit nègres. Méla et Pline les représentent comme des monstres.

scendant de la montagne, et ouvrant les yeux sur le crime qu'il venait de commettre, commença à déchirer ses habits, à se meurtrir le visage de coups, et à s'abandonner à la désolation. Il s'achemina ainsi vers le monastère, d'où saint Pacôme, à qui Dieu avait révélé sa chute, venait comme un bon père au-devant de lui pour lui tendre une main secourable dans son malheur.

Du plus loin que ce frère le vit, il se prosterna en terre et lui confessa sa faute en poussant de grands cris et versant quantité de larmes, avouant que son malheur lui était arrivé pour n'avoir pas suivi son conseil.

Le saint abbé lui commanda de se lever, et lui fit de sévères reproches. « Misérable que vous êtes, lui dit-il, la couronne était prête, et vous l'avez refusée. Vous étiez sur le point d'être uni pour toujours aux saints martyrs, et vous vous êtes rendu indigne de leur compagnie. Jésus-Christ environné de ses anges allait vous mettre la couronne sur la tête, et vous lui avez préféré quelques moments de vie. Vous avez appréhendé la mort que vous subirez un jour, et vous n'avez pas craint de perdre Dieu et votre salut. Eh ! où est ce courage dont vous vous vantiez tant ? où est ce si grand empressement d'endurer la mort pour Jésus-Christ ? »

Le coupable sentant toujours plus sa faute, continuait d'avouer qu'il avait péché, qu'il ne méritait pas de lever les yeux vers le ciel, et que sa perte ne venait que de lui-même. C'est pourquoi le saint abbé considérant que son regret était sincère, passa des reproches à des paroles de paix et de réconciliation, et lui fit espérer d'obtenir le pardon de son crime de la bonté de Dieu, s'il voulait embrasser les exercices de pénitence qu'il allait lui prescrire ; ce que ce véritable pénitent lui promit de tout son cœur.

Il lui ordonna donc de s'enfermer pour le reste de ses jours dans une cellule séparée, où il n'eût de communication avec personne : de ne se nourrir que de pain, de sel et d'eau ; de manger seulement de deux jours l'un ; de faire tous les jours

deux nattes ; de veiller et de prier autant qu'il le pourrait, et de ne cesser de gémir et de pleurer sur sa chute.

Ce parfait pénitent ne se contenta pas de s'y soumettre, il en fit même au double ; mais bien qu'il se proposât de ne plus voir personne, il fut permis à Théodore et quelques autres des principaux de l'ordre de le visiter quelquefois pour le consoler et le fortifier dans sa retraite. Il persévéra ainsi pendant dix ans, après quoi il mourut, ayant donné toutes les preuves d'un sincère repentir et d'une parfaite pénitence.

Il ne faut pas confondre ce religieux avec un autre qui n'était pas de la congrégation de Tabenne, et qui, ayant eu le malheur de tomber dans le même cas, vint chercher auprès de notre Saint le remède à son mal. Ce grand directeur des âmes, après lui avoir également remontré l'énormité de son crime, l'exhorta à espérer en Dieu, dont les miséricordes sont infinies. Il lui recommanda de joindre les austérités du corps à la douleur intérieure du cœur, et le renvoya plein de confiance et de consolation, dans l'espérance d'obtenir le pardon en suivant fidèlement ce qui était prescrit.

Ceci fait voir que saint Pacôme était devenu comme le père commun de tous les solitaires, qui croyaient avoir droit de s'adresser à lui dans leurs besoins spirituels, soit qu'ils fussent de son ordre, soit qu'ils vécussent sous d'autres règles. Les abbés des différents monastères et des évêques recouraient aussi à lui dans des cas difficiles, comme à un homme qui recevait du Ciel des lumières extraordinaires.

Chapitre IV.

La grande sagesse de saint Pacôme ne pouvait que faire fleurir toutes les vertus monastiques parmi ses religieux. Aussi pouvait-on regarder l'ordre de Tabenne comme un prodige que Dieu avait

opéré pour le salut des âmes, et comme un modèle à proposer à tous ceux qui voulaient rassembler des hommes pour les conduire à la perfection la plus éminente ; saint Pacôme lui-même ne le regardait pas autrement ; non par aucune complaisance de l'amour-propre, mais par un sentiment de la miséricorde du Seigneur sur un ouvrage qu'il n'avait entrepris que par son ordre.

On voyait dans Tabenne une multitude presque sans nombre de fervents religieux, dont toute l'étude était de se dégager du poids du siècle, pour porter avec plus de facilité l'aimable joug de Jésus-Christ.

Ils vivaient ces religieux, unis étroitement les uns aux autres par les liens d'une charité très-pure et très-sainte. Ils s'encourageaient mutuellement à faire des progrès dans la vie de l'esprit. Ils se nourrissaient spirituellement avec une sainte avidité de la parole de Dieu. Ils ne s'entretenaient ensemble que des moyens de triompher des passions et du démon, et de parvenir à une sainteté consommée ; et bien que plusieurs d'entre eux ne fussent que des paysans ramassés des villages d'alentour, par conséquent sans culture de l'esprit, ils étaient pleins de la sagesse de Dieu par l'étude assidue qu'ils faisaient des maximes de l'Évangile et par la communication des lumières du ciel qu'ils recevaient avec abondance.

On ne s'étonnera pas après cela que plusieurs d'entre eux aient été élevés à l'épiscopat, et que le monastère de Tabenne étant devenu célèbre par tout le monde, on s'y rendit en foule, non-seulement de toute l'Égypte et de l'Arménie ; mais encore de l'Occident et des extrémités de la terre connue ; les uns pour s'assurer par eux-mêmes des merveilles qu'ils en avaient ouï rapporter, les autres pour s'y ranger sous la discipline du grand Pacôme.

Un édifice de sainteté si solidement établi et si bien cimenté par les travaux du Saint, aurait dû, ce semble, se soutenir jusqu'à la fin des siècles ; mais la faiblesse de l'homme est extrême ; et

quoique du temps de saint Jérôme, de Rufin, de Pallade et de Cassien qui en parlent avec tant de distinction, c'est-à-dire environ cinquante ans après la mort de saint Pacôme, les religieux de Tabenne fussent encore très-réguliers, le grand nombre y introduisit, avec la nécessité de multiplier les biens, la sollicitude du siècle. Cette sollicitude jointe à la négligence et même à l'ambition de quelques supérieurs, amena le relâchement dans une grande partie, et enfin dans la suite des temps, Tabenne devint une triste preuve de la fragilité humaine, comme il avait été sous saint Pacôme et ses principaux disciples, un prodige de la grâce de Jésus-Christ.

Cette révolution future ne fut point ignorée du Saint. Dieu la lui fit d'abord entrevoir par des notions moins distinctes ; mais ces lumières échappées, pour ainsi dire du ciel, lui en firent désirer de plus marquées, et il en eut enfin une pleine connaissance par une vision que nous allons rapporter au long comme un des traits des plus instructifs de sa vie.

Ses religieux sortant de l'oraison pour se rendre au réfectoire, il ne s'y rendit pas avec eux ; mais il alla continuer sa prière dans un endroit plus secret, afin de s'y livrer en toute liberté aux affections brûlantes de son amour pour la gloire de Dieu. Dans ce lieu séparé il ferma la porte sur lui, et reprenant son oraison, il insista principalement à demander à Dieu ce que deviendrait sa congrégation dans la suite. Il poursuivit avec une ferveur qui allait toujours en augmentant, lorsqu'il eut tout à coup une vision, qui lui mit en évidence ce qu'il désirait si fort de connaître.

Il vit donc un grand nombre de solitaires qui marchaient dans une vallée extrêmement profonde et bourbeuse, d'où les uns voulant sortir, en étaient empêchés ; les autres heurtaient du front contre d'autres qu'ils rencontraient, parce que le lieu était rempli d'épaisses ténèbres ; d'autres se laissaient tomber de lassitude ; d'autres poussaient des cris lamentables ; et d'autres enfin faisant

de grands efforts sortaient de cet abîme ténébreux et arrivaient heureusement à la lumière, ce qui leur causait une grande joie et de vifs sentiments de reconnaissance envers Dieu.

Il lui fut donné en même temps une claire intelligence de cette figure, et il comprit que son ordre se multiplierait extraordinairement ; mais que le nombre des religieux lâches prévaudrait sur celui des fervents et l'opprimerait ; que l'erreur, l'insensibilité de cœur et un déplorable relâchement succéderaient à cette belle perfection qu'il voyait avec tant de consolation se pratiquer dans ses monastères ; que le plus grand mal viendrait du défaut de bons supérieurs, au lieu desquels on verrait en place des sujets ambitieux, très-incapables de gouverner, parce qu'ils n'auraient eux-mêmes aucune pratique des vertus et de l'observance régulière ; qu'ils ne parviendraient aux charges que par des brigues et des cabales, en se les disputant les uns aux autres, ce qui causerait de grands troubles dans l'ordre ; que dans ces discordes des ambitieux les méchants persécuteraient les bons, en sorte que ceux-ci pourraient à peine subsister dans les monastères, et qu'ils seraient réduits au silence ; qu'ainsi une si belle institution, qu'on pouvait appeler divine, deviendrait toute humaine par la dépravation des hommes.

On ne peut exprimer quelle fut la douleur de saint Pacôme en prévoyant tant de malheurs. Il s'écria en fondant en larmes : « Hélas ! Seigneur, si cela doit arriver ainsi, pourquoi avez-vous permis qu'on établît des monastères ? Si les supérieurs doivent être dans la suite si mauvais, que deviendront ceux qu'ils auront sous leur conduite ? Quand un aveugle en conduit un autre, ne tombent-ils pas tous deux dans la même fosse ? J'ai donc travaillé inutilement. Souvenez-vous, mon Dieu, de mes travaux et de ceux de mes frères, qui s'exercent aujourd'hui de tout leur cœur dans une si sainte discipline. Souvenez-vous de la promesse que vous m'avez faite, que vous me conserveriez jusqu'à la fin des siècles une race sainte et spirituelle. Vous savez, mon Dieu, que

depuis que j'ai embrassé l'état monastique je ne me suis jamais rassasié, non pas même en buvant de l'eau. »

Comme il faisait ainsi ses plaintes au Seigneur dans l'excès de sa vive douleur, il ouït une voix qui lui dit : « Pacôme, tu te glorifies, tandis que tu n'es qu'un homme. Demande miséricorde pour toi-même, et n'oublie jamais que rien ne subsiste que par ma miséricorde. » Alors Pacôme se prosternant la face contre terre, s'écria : « Oui, Seigneur, j'implore très-humblement votre miséricorde. Je vous conjure de ne la retirer jamais de moi. Je suis convaincu que sans elle personne ne peut se soutenir. »

Dans le même temps deux anges lui apparurent et lui dirent de lever les yeux en haut, et il vit Notre-Seigneur Jésus-Christ sous la figure d'un jeune homme d'une beauté et d'un éclat qu'on ne pourrait exprimer par aucune parole, qui le consola, et lui promit que nonobstant la corruption des temps qu'il lui faisait prévoir il lui conserverait toujours une sainte postérité de religieux qui se soutiendraient dans la piété malgré l'exemple des méchants, ce qui s'est vérifié dans l'état cénobitique en général, dont saint Pacôme peut être regardé à juste titre comme le père.

Il pouvait à peine revenir à lui tant par la profondeur du recueillement où il s'était trouvé dans son oraison, que par l'étonnement où il était de ce que Dieu lui avait révélé. Il se rendit pourtant à l'office de la nuit avec les frères, et ensuite chacun s'étant assis pour recevoir de lui l'instruction, la vision qu'il avait eue lui en fournit une ample matière. Il les exhorta puissamment à persévérer dans la pénitence qu'ils avaient embrassée, et à se servir pour cela du fréquent souvenir de la mort, de la honte dont seraient couverts les mauvais religieux au jour du jugement, des horribles tourments qui leur sont réservés, et des couronnes inestimables qui sont préparées à ceux qui seront demeurés fidèles dans le service du Seigneur.

Ce qui rend cette révélation plus certaine, c'est la grande expérience que le Saint avait de ces faveurs extraordinaires dont

Dieu l'honora si souvent, et sur lesquelles il était trop éclairé pour confondre celles qui ne sont que l'effet d'une imagination échauffée ou une illusion du démon, avec celles qui viennent de Dieu.

L'esprit malin voulut un jour le tromper et se présenta devant lui tandis qu'il travaillait en particulier à faire des nattes, lui disant qu'il était Jésus-Christ; mais Pacôme, qui avait le don de discernement des bons et des mauvais esprits, ne s'en laissa pas éblouir. Il jugea de celui qui lui apparaissait par les impressions qu'il fit sur son âme. « La présence de Jésus-Christ, dit-il en lui-même, est accompagnée de paix; sa vue inspire de la joie et est exempte de frayeur; elle chasse les pensées de la terre, et inspire un désir ardent de l'éternité; et maintenant je me sens troublé et agité de diverses pensées basses et terrestres. » Il se munit aussitôt du signe de la croix et souffla contre le spectre en lui disant: « Retire-toi, esprit séducteur, puisque étant maudit avec tes visions et tes artifices, tu ne saurais trouver place avec les serviteurs de Dieu. » Le démon disparut sur-le-champ, laissant après soi dans le lieu une infection horrible.

Il lui apparut une autre fois sous une figure humaine; mais il s'avoua pour ce qu'il était, et eut avec lui un long entretien. N. 95. lui dit entre autres choses qu'il avait reçu le pouvoir de le tenter lui et ses disciples; qu'il voyait avec douleur qu'au lieu d'y réussir, il ne faisait que leur procurer des sujets de mérite par la résistance qu'ils faisaient à ses tentations; mais qu'il espérait qu'après sa mort ses religieux n'étant plus soutenus par sa vigilance et ses instructions, il pourrait plus sûrement les faire tomber dans ses pièges.

Il lui dit encore que quelque faibles que fussent les démons, surtout depuis l'incarnation du Verbe, qui avait anéanti leurs forces, ils n'étaient pas pour cela oisifs et négligents à la poursuite de la perte des religieux; qu'ils travaillaient sans cesse à les tromper; que quand ils voyaient qu'ils se laissaient tant soit N. 96.

peu flatter par leurs suggestions, alors ils redoublaient leurs efforts pour se rendre entièrement maîtres de leur cœur et les réduire sous leur puissance ; mais si, au lieu d'écouter la tentation, les hommes la repoussaient d'abord, veillaient plus sur eux-mêmes, et demeuraient plus fermes dans l'observance de leur règle, alors ils étaient contraints de les laisser et de prendre la fuite.

Pacôme entendant ces choses poussa un profond soupir, et dit d'une voix forte à cet esprit de ténèbres et à ceux de sa suite : « Que ta malice est infatigable ! puisqu'elle ne cessera jamais d'exercer sa cruauté contre les hommes, jusqu'à ce que la vertu divine, qui est le Fils de Dieu, descende de nouveau du ciel pour détruire entièrement ta puissance. » Ensuite il l'adjura par le nom de Jésus-Christ de se retirer, et il s'évanouit à l'instant.

Ceci s'était passé dans la nuit, lorsque le Saint, accompagné de Théodore, allait dans les monastères pour voir si tout y était dans le bon ordre. Le lendemain il rassembla ses principaux disciples, à qui il fit part de ce qu'il avait vu et entendu ; et il en écrivit aux supérieurs des autres monastères, afin qu'en apprenant ces choses, ils se conservassent toujours plus dans la crainte de Dieu.

Nous ne pouvons rapporter tous les miracles que fit saint Pacôme. Il chassa les démons des corps d'un grand nombre de possédés, et il eut le don de guérir les malades ; mais il préférait les miracles invisibles de la guérison spirituelle des âmes, aux miracles visibles de la guérison des corps.

Un de ses religieux le priant de lui raconter quelque-une des visions qu'il avait eues, il lui répondit : « Il n'est pas permis à un pécheur tel que je suis de désirer d'avoir des visions. J'agis en cela contre l'ordre de Dieu, et je tomberais dans l'illusion ; mais, ajouta-t-il, voici une vision bien merveilleuse : j'appelle ainsi la vue d'un homme, en qui on reconnaît une parfaite pureté et une profonde humilité de cœur ; car qu'y a-t-il de plus grand

et de plus merveilleux que de considérer la majesté de Dieu habiter par ces vertus dans cet homme comme dans son temple? »

Un abbé hérétique lui envoya quelques-uns de ses moines, qui étaient couverts d'un cilice, pour mieux en imposer par cet extérieur de mortification, et lui fit faire de sa part cette proposition digne de son orgueil et de son hypocrisie. « Si vous êtes véritablement un homme de Dieu, et si vous vous flattez qu'il exauce vos prières, venez passer avec moi le fleuve à pied sec, et l'on connaîtra qui de nous deux a plus de confiance en Dieu. » Mais le Saint rejeta ce défi avec indignation, et fit rendre à cet abbé cette réponse modeste : « Toute mon étude et tous mes efforts ne tendent qu'à éviter de tomber dans les terribles jugements de Dieu, et non pas à tenter de faire de pareils miracles. »

Ses disciples s'étonnant qu'un hérétique eût eu la témérité de s'engager à faire un prodige de cette nature, il leur dit que Dieu pouvait permettre qu'il le fit par le secours du démon, qui l'aurait toujours par là plus abîmé dans son impiété et ceux qui avaient le malheur d'adhérer à ses erreurs. Il leur ajouta de ne point s'enfler de vanité pour les bonnes œuvres, et de ne souhaiter jamais de faire ces sortes de prodiges, parce que Dieu condamne ces désirs dans l'Écriture, en défendant de le tenter.

La pureté de sa foi et son zèle pour le soutien de l'Église lui inspiraient une vénération et une estime particulières pour le grand saint Athanase, qui en était l'intrépide défenseur, et qui avait tant souffert pour sa cause. Il était également uni d'une tendre affection avec tous ceux qu'il savait s'intéresser pour la foi orthodoxe, y prenant part lui-même de toute l'ardeur de son âme, et y rapportant ses oraisons les plus ferventes.

Il concevait une extrême joie de la fermeté et de l'avancement des catholiques; mais il ne pouvait apprendre sans douleur les ravages que faisaient les Ariens. Il recommandait à ses disciples de n'avoir jamais de liaison avec eux, ni avec les autres ennemis de la vérité, et même de ne pas prier avec ceux qui les favorisaient.

Il était également opposé à la doctrine d'Origène, et on rapporte qu'ayant trouvé un de ses livres, il le jeta dans l'eau, et dit qu'il l'aurait jeté dans le feu, si le nom de Dieu n'y avait pas été écrit. Un jour qu'il s'entretenait avec ses religieux des affaires de leur salut, le portier du monastère vint lui dire qu'il était arrivé des solitaires de grande apparence, et qui avaient à lui parler. Il dit qu'on les introduisit dans la maison, et après les premiers compliments de politesse et de charité, et leur avoir montré quelques cellules et les principaux appartements, il les conduisit dans une chambre plus reculée pour leur donner la liberté de lui dire ce qu'ils souhaitaient,

Ils entrèrent en discours sur les saintes Écritures, et traitèrent de matières fort élevées et fort curieuses avec grande abondance de paroles et beaucoup d'éloquence; mais tandis qu'ils étalaient leur érudition, le Saint sentit une très-mauvaise odeur, sans pouvoir juger d'où elle venait. L'entretien dura jusqu'à l'heure de none, que ces solitaires prirent congé de lui sans vouloir manger comme le Saint le leur offrit, alléguant pour raison qu'ils voulaient être de retour chez eux avant le coucher du soleil.

Dès qu'il les eut congédiés, il se mit en oraison, et la face contre terre il pria le Seigneur qu'il lui fit connaître d'où pouvait venir cette mauvaise odeur. Un ange lui apparut, et lui apprit que ces religieux étaient infectés des erreurs d'Origène, et que les dogmes impies qu'ils soutenaient faisaient exhaler de leur cœur l'infection qu'il avait sentie. Le bienheureux esprit lui ajouta de faire courir après eux, pour leur remontrer le tort qu'ils faisaient à leur âme en suivant cette pernicieuse doctrine, et la perte éternelle qu'ils causeraient à ceux qui se laisseraient séduire par leurs discours empoisonnés.

Il sortit aussitôt de sa cellule, dépêcha un frère après eux qui les fit revenir, et lorsqu'ils furent en sa présence, il leur demanda s'ils lisaient les ouvrages d'Origène; ce qu'ils n'osèrent avouer. Mais il ne s'en fia pas à leur parole et leur dit : « Je vous assure

en la présence du Seigneur, que quiconque lit les écrits d'Origène et adhère à ses erreurs, se précipite dans les ténèbres et les flammes éternelles. Je vous annonce ce que Dieu m'a fait connaître, après quoi je ne suis pas coupable de vous avoir tu la vérité. C'est à vous à présent à y prendre garde. Vous ne pouvez pas me reprocher de vous l'avoir cachée. Si vous voulez me croire et goûter dans Dieu la véritable paix du cœur, jetez dans le fleuve tous les livres que vous avez de cet auteur, et n'adhérez plus aux erreurs qu'ils contiennent. » Après leur avoir ainsi parlé il les renvoya.

Dieu protégeait quelquefois visiblement saint Pacôme par des prodiges. Nous en citerons un exemple. Dans la fondation du monastère de Panes, le Saint ayant commencé avec ses religieux à en faire l'enceinte, quelques personnes poussées par une envie maligne, vinrent dans la nuit détruire ce qu'il avait fait. Il le souffrit avec une patience supérieure à leur malice, et ne laissa pas de relever ce qu'ils avaient démolé ; mais comme ils voulurent revenir pour le renverser encore, ils furent arrêtés par un ange qui avait fait comme un rempart de feu, et dont quelques auteurs disent qu'ils furent consumés.

Dion. et
Heruct. apud
Boll. nota B.

Mais le Seigneur, qui prenait ainsi sa protection avec tant d'éclat, voulut vers la fin de ses jours consommer sa vertu par l'humiliation, après l'avoir élevé en honneur devant les hommes par des grâces et des faveurs insignes, et permit qu'il eût une fâcheuse traverse à souffrir au sujet de ces mêmes grâces qui lui avaient concilié l'estime et la vénération de tant de peuples.

Comme on en parlait souvent dans le monde avec admiration, quelques personnes mal intentionnées en prirent occasion de murmurer contre lui, révoquant en doute ces grâces et ces dons merveilleux dont Dieu le favorisait, et voulant faire croire qu'il était trompé ou qu'il voulait tromper les autres. Cela fut cause qu'il fut appelé comme en jugement dans une assemblée d'évêques et de moines qui se tint à Latople, où il se rendit avec quelques-uns de ses religieux.

Il s'y tint dans un modeste silence jusqu'à ce qu'on l'interrogeât. On le fit avec beaucoup de sévérité, et fort peu de ménagement pour son excellent mérite, quoique tous les évêques fussent orthodoxes, et que deux d'entre eux, Philon et Mobe, eussent été auparavant du nombre de ses disciples. Mais quand il lui fut permis de répondre, il le fit de manière à faire admirer sa sagesse, son humilité et l'excellence de sa grâce. Cela n'empêcha pas qu'un homme du monde qui se trouvait présent, aveuglé par ses préventions et poussé par le malin esprit, ne se jetât sur lui l'épée à la main, et il lui eût ôté la vie si ceux qui étaient présents ne l'eussent retenu.

Après cela le Saint se retira avec ses religieux qui l'avaient accompagné, et s'en alla à son monastère de Pachnum, qui était dans le territoire de Latople.

Peu de temps après son disciple Théodore, étant de retour d'un voyage qu'il avait fait à Alexandrie, le Saint ne lui parla de ce qui lui était arrivé à l'assemblée de Latople, que pour lui apprendre qu'il fallait supporter les contradictions avec patience, et en rendre à Dieu des actions de grâces. Il parut bien plus sensible aux maux dont il apprit que l'église d'Alexandrie était affligée par la tyrannie du malheureux Grégoire, que les Ariens avaient mis sur ce siège, après en voir chassé saint Athanase ; mais il prédit que ce grand Saint serait bientôt rétabli, ce qui ne manqua pas d'arriver.

Cependant le carême étant passé, une maladie contagieuse se répandit dans ses monastères, où en peu de temps elle emporta plus de cent religieux, dont plusieurs étaient des principaux de l'ordre, comme Syr, Corneille, Paphnuce et beaucoup d'autres d'un grand mérite. Il fut lui-même atteint du mal et souffrit extrêmement pendant quarante jours. Mais bien que son corps fût entièrement abattu par l'ardeur brûlante de la fièvre qui le consumait, il montrait tant de gaieté, qu'on pouvait juger aisément par là de la paix et de la pureté de sa conscience.

Deux jours avant sa mort il fit appeler les supérieurs et les principaux de tous les monastères, et leur parla ainsi : « Je ne puis douter par l'état où je me trouve, que le Seigneur ne m'appelle à lui. Souvenez-vous de toutes les choses que je vous ai si souvent recommandées. Soyez vigilants dans vos oraisons et discrets dans toutes vos actions. N'ayez aucune communication avec les sectateurs de Méléce, d'Arius, d'Origène. Ne vous liez qu'avec ceux qui craignent le Seigneur, et qui peuvent vous servir utilement par leur sainte conversation, en donnant à vos âmes de véritables consolations spirituelles. Quant à moi, je sens que je m'en vais, et que l'heure de ma mort approche ; c'est pourquoi je vous exhorte à choisir quelqu'un d'entre vous qui vous gouverne selon l'esprit de Dieu. »

Il fit ensuite approcher Orsise, un des plus recommandables religieux de sa congrégation, et lui dit de demander à chacun en particulier quel il choisissait pour supérieur général ; mais ils s'en remirent tous au jugement du Saint, qui leur dit que puisqu'ils voulaient s'en rapporter à lui, il estimait que Pétronne était celui qui convenait le mieux, si toutefois il n'était pas mort ; car on avait appris qu'il avait le mal contagieux au monastère de Tismen, situé près de Panes. Tous acquiescèrent de bon cœur à ce choix, persuadés qu'ils ne pouvaient se tromper en suivant l'avis de leur bienheureux père.

Il signala encore les derniers moments de sa vie par un acte de vertu, qui montrait que son amour pour la mortification et l'observance régulière ne se ralentit jamais en lui jusqu'au trépas. Comme son corps était absolument épuisé de forces, il se trouvait accablé sous le poids de la couverture dont il avait usé jusqu'alors, et pria par charité un des frères qui était auprès de lui, d'en aller prendre une plus légère. Celui-ci courut aussitôt à l'économe, qui lui en remit une des plus propres et des plus commodes ; mais quand le Saint la vit si différente de la première, il ne la voulut point, disant qu'il n'était pas juste qu'il eût rien de plus ni de meilleur que les autres frères.

Enfin, après avoir recommandé par trois fois à son cher disciple Théodore, qu'il prévoyait devoir gouverner l'ordre dans la suite, de n'abandonner jamais le soin de ceux d'entre les frères qu'il verrait trop négligents ; mais de les exhorter et de les encourager à vivre selon la sainteté de leur état ; s'étant muni du signe de la croix, et voyant avec un excès de joie un ange de lumière qui venait à lui, il rendit son âme à Dieu le 9 de mai de l'année 348, qui était la 57^e de son âge et la 35^e depuis sa retraite, selon la supputation de Tillemont.

On enterra son corps le lendemain sur la montagne voisine du monastère, d'où son disciple Théodore, aidé de quelques frères, le transporta secrètement dans un autre lieu, croyant qu'il l'avait ainsi ordonné.

Outre les réglemens que ce grand Saint avait faits pour ses monastères, et dont nous aurons lieu de parler en traitant de la discipline de son ordre, il écrivit encore plusieurs lettres tant aux supérieurs de ses maisons qu'à des religieux particuliers. Elles se trouvent dans la collection des règles faites dans le ix^e siècle par saint Benoît d'Aniane, qui les trouva traduites en latin par saint Jérôme. Il se servait quelquefois dans ses lettres de l'alphabet grec, ainsi que d'un chiffre pour leur parler un langage mystérieux, qui n'était entendu que de ceux à qui il écrivait, et qui étaient des personnes d'une grâce et d'un mérite extraordinaires : ceux-ci étant initiés dans le secret de ces mystères lui répondaient de la même manière. Saint Jérôme assure que c'était un ange qui lui avait appris ce langage, aussi bien qu'à Syr et à Corneille ses disciples.

Quand nous ne connaîtrions saint Pacôme que par les éloges qu'on lui a donnés, sans qu'il nous restât aucun monument de sa vie, ils suffiraient pour nous inspirer une grande vénération pour son mérite et nous rendre sa mémoire très-respectable ; car outre ce qu'ont dit de lui les auteurs de l'histoire monastique, comme Rufin, Pallade et les autres, saint Athanase venant à Rome y

Hier. Epist. 16.
Vir. ill. c. 7.

rendit son nom célèbre. Saint Jérôme crut de rendre un grand service à l'église latine en traduisant les règlements qu'il faisait observer dans ses monastères, et Gennade dit qu'il n'avait pas moins une grâce apostolique pour instruire, que pour faire des miracles.

Mais ses actions et ses instructions, que nous avons recueillies ici du texte que nous ont donné les savants continuateurs de Bollandus, et dont on trouve les abrégés dans Surius et Rosweide, nous donnent de lui une si haute idée, que quelque étendue que nous ayons donnée à son histoire, nous ne croyons pas qu'on nous reproche d'avoir été trop prolix.

PÉTRONNE ET ORSISE,

DISCIPLES DE SAINT PACÔME ET SES SUCCESSEURS DANS
LE GOUVERNEMENT DE L'ORDRE ¹.

Le choix que saint Pacôme fit de Pétronne pour lui succéder vaut seul un grand éloge. Cette préférence sur tant de religieux plus anciens et très-éminents en vertu, ne pouvant supposer en lui qu'un mérite extraordinaire. C'est ce qui nous fait regretter le silence des historiens sur le détail de ses actions, quoique le peu qu'ils en ont dit, montre combien il était digne de l'estime de son saint patriarche.

Boll. v. S.
Pac. n. 50.

Il se dégagea si parfaitement de l'affection du monde en le quittant, qu'il ne mit jamais le pied dans sa maison depuis qu'il eut embrassé la vie monastique, à laquelle il attira enfin toute sa famille; car son père, ses frères, ses parents et ses serviteurs

¹ Surius, les Bollandistes.



Gravé par
Goussier

Saint Orsise.

Imp. Ch. Lefebvre aîné, Paris.

imitèrent son exemple, en se dévouant à Dieu dans la communauté de Tabenne, et ses sœurs entrèrent dans celle des religieuses qui était gouvernée par la sœur de saint Pacôme. Outre cela son père, qui s'appelait Psénébe, donna tout son bien à l'ordre, et en particulier un lieu appelé Thébeu ou Thébué, où saint Pacôme établit un monastère de sa règle. Enfin toute cette pieuse famille eut le bonheur de persévérer et de mourir saintement dans l'état qu'elle avait embrassé.

Pour Pétronne il est dit de lui qu'il était très-ferme dans la foi, très-humble dans la conversation, très-prudent dans la conduite, et parfait dans le discernement dont il usait dans toutes ses bonnes œuvres. Il ne se relâchait jamais, pas même dans les maladies, veillant toujours également sur soi. Sa charité était pleine de douceur et de compassion pour les fautes des autres ; ce qui le porta à répondre du changement de vie de Silvain le comédien, dont nous parlerons ailleurs, lorsque saint Pacôme le voulait chasser du monastère, à cause des manières bouffonnes qui lui échappaient souvent, par la mauvaise habitude qu'il en avait contractée dans le siècle : et en effet, on vit bientôt Silvain s'amender entièrement, et devenir par un changement parfait, le sujet de l'admiration de tous les frères.

Pétronne était supérieur du monastère de Tismen, lorsque la maladie contagieuse fit périr saint Pacôme et plusieurs autres religieux. Il en était atteint lui-même quand ce grand Saint étant prêt de mourir le nomma pour lui succéder, et lui envoya un exprès pour qu'il le vînt joindre en diligence. Bien que la maladie l'eût beaucoup affaibli, il ne laissa pas de se rendre aux ordres de son saint abbé, qu'il trouva mort en arrivant.

Il employa tout ce qui lui restait de force pour conduire ses religieux, se servant de la parole de Dieu, et du souvenir des instructions et des exemples de saint Pacôme ; mais il ne vécut que treize jours dans son emploi. Avant que de rendre l'âme il assembla les frères pour savoir d'eux qui ils souhaitaient pour lui

Surius pag.
13, § 88, et
Rosw. p. 104.

succéder. Tous le prièrent d'en faire lui-même le choix, ainsi qu'ils en avaient usé envers leur saint père Pacôme, et il nomma Orsise qui se trouvait présent, après quoi il mourut et fut enseveli sur la montagne avec les prières et les cérémonies usitées.

Cet Orsise, qui est quelquefois appelé Orcèse, Orsièse et Orièse, excellait dans toutes les vertus, mais principalement en humilité. Bien qu'il ne fût pas des premiers disciples de saint Pacôme, il profita si bien sous sa conduite, qu'il mérita d'en être choisi sur bien d'autres pour gouverner le monastère de Chénobosque. Quelques anciens s'en étonnèrent, disant qu'il était trop jeune. Saint Pacôme leur répondit qu'il avait fait tant de progrès dans la vie spirituelle, qu'il pouvait être regardé comme une lampe d'or brillante dans la maison du Seigneur.

N. 73.

Il était présent avec les principaux de l'ordre, lorsque Pétronne, ainsi que nous venons de le dire, le désigna pour son successeur. Tous applaudirent au choix excepté lui, qui protesta en gémissant et en pleurant beaucoup, que le fardeau qu'on voulait lui imposer était au-dessus de ses forces ; mais on n'eut égard ni à ses protestations ni à ses larmes, et il fut obligé de baisser le cou sous le joug.

Comme il avait parfaitement étudié la conduite de son père saint Pacôme, il y conforma la sienne, et le fit revivre dans sa douceur, son zèle, sa vigilance, son observance régulière, et surtout dans la fréquente visite des monastères. Il n'avait pas encore reçu de Dieu la même lumière que le Saint pour parler des choses spirituelles ; mais il y suppléait par des comparaisons et des paraboles qui le faisaient écouter avec plaisir.

« Vous n'ignorez pas, leur disait-il un jour, avec quelle profondeur de connaissance dans les divines écritures notre saint père Pacôme avait accoutumé de nous parler des choses célestes. Mais il me paraît, autant que ma petitesse le peut concevoir, que ce serait inutilement qu'on nous ferait les plus belles exhortations, si nous n'avions pas soin de les conserver dans notre

âme en veillant soigneusement à la garde de notre esprit, parce qu'autrement nous oublions ce que nous avons entendu, et nous tombons bientôt dans le relâchement ; car étant vides de bonnes pensées, le démon nous trouve tout disposés à recevoir et à exécuter celles qu'il nous suggère.

« Il en est de ceci, poursuivait-il, comme si quelqu'un ayant bien préparé une lampe pour s'en servir, avait négligé de la garnir d'huile. C'est en vain qu'il l'allume ; elle s'éteint presque aussitôt et le laisse dans les ténèbres. Il arrive quelquefois pire ; car une souris survenant et voyant la mèche éteinte, la ronge et souvent entraîne même la lampe, qui est bientôt brisée si elle est d'une matière fragile ; mais on peut la réparer et la faire servir de nouveau, si elle est d'une matière solide et difficile à casser. Disons-en à peu près de même d'une âme qui néglige le soin de son salut. La tiédeur et le relâchement diminuent peu à peu en elle l'ardeur de la sainte charité, jusqu'à ce qu'il ne reste presque plus de chaleur spirituelle. Le démon tâche de l'éteindre tout à fait par de nouveaux dégoûts et des accablements qu'il lui cause ; mais si cette âme avait eu soin avant son relâchement de se faire, pour ainsi dire, une forte constitution spirituelle dans le service de Dieu par la crainte de l'offenser ; alors le souvenir des peines éternelles lui servirait beaucoup pour la ramener à Dieu, et pour la faire revenir dans son premier état d'où sa lâcheté l'avait fait déchoir. »

Il instruisait ainsi ses religieux, usant, selon la mesure du talent que Dieu lui avait donné, de ces comparaisons familières qui le faisaient écouter agréablement et toujours utilement. Mais dans la suite Dieu augmenta en lui sa lumière, et prêtant à ses discours une force et une vive énergie pour la consolation des frères, il ne les instruisait plus par des paraboles, et leur développait les endroits les plus difficiles de l'Écriture. Il leur recommandait aussi fréquemment l'observance des règles que saint Pacôme avait établies, et de tous les ordres qu'ils recevaient des supérieurs.

Saint Athanase ayant été glorieusement rétabli dans son siège d'Alexandrie, selon la prédiction de saint Pacôme, Orsise lui députa quelques-uns de ses religieux, à la tête desquels était Zachée, procureur général de l'ordre. Ceux-ci ayant appris que saint Antoine se trouvait à la montagne extérieure, voulurent profiter d'une occasion si favorable de le voir et de lui demander sa bénédiction.

Dès que le saint vieillard sut qu'ils venaient vers lui, il se leva aussitôt du lieu où il était assis, et malgré son grand âge de quatre-vingt-dix-huit ans, il vint à eux avec une grande démonstration de joie, et leur demanda avec empressement des nouvelles de saint Pacôme. Ils ne répondirent à sa demande que par des larmes qui lui firent aisément comprendre qu'il était mort. Il tâcha de les consoler en faisant l'éloge de leur saint père, et les exhorta à prendre courage et à travailler de toutes leurs forces à acquérir la perfection religieuse.

Il leur demanda ensuite qui avait succédé à saint Pacôme. Ils lui dirent que le Saint avait nommé Pétronne, mais que celui-ci étant mort peu de jours après, Orsise avait été mis à sa place. Soit que la réputation d'Orsise fût déjà parvenue jusqu'au Saint, soit que Dieu le lui eût fait connaître par une lumière surnaturelle, ce qui n'aurait pas été extraordinaire dans le grand Antoine, il leur dit : « Ne l'appellez pas Orsise, mais appelez-le plutôt un Israélite ; et puisque vous allez à l'évêque saint Athanase, dites-lui ceci de ma part : Antoine vous prie de vouloir bien avoir soin des enfants spirituels de l'Israélite. » Il leur remit outre cela des lettres de recommandation pour le saint prélat et leur donna sa bénédiction.

Saint Athanase ayant reçu les lettres qu'ils lui remirent de la part de saint Antoine, leur donna en sa considération toutes les marques de bienveillance et d'affection qu'ils pouvaient désirer. On verra dans la suite combien il s'intéressa pour le soutien de leur ordre.

Orsise y donnait de son côté toute son attention, et en effet, la congrégation persévéra quelque temps sous lui dans la piété et l'union où saint Pacôme l'avait laissée, se trouvant d'ailleurs soutenue par plusieurs des anciens disciples du Saint que le mal contagieux avait épargnés; mais comme il en avait aussi emporté plusieurs des principaux, Orsise eut bien des charges à remplir, et il semble, en suivant l'ordre de la narration de l'historien, dont nous employons ici les mémoires, qu'il avait déjà commencé de se glisser parmi les religieux certain esprit d'ambition qui menaçait d'altération la paix qu'Orsise tâchait de conserver avec tout le soin possible.

On le peut conjecturer par les reproches qu'il leur en fit dans une conférence spirituelle : « Je m'aperçois, leur dit-il, que quelques-uns d'entre vous ambitionnent les emplois. Il n'en était pas de même du vivant de votre bienheureux père. On n'y aspirait à d'autres prééminences qu'à celles de l'humilité et de l'obéissance, de peur d'être des derniers dans le royaume des cieux. Vous savez vous-mêmes combien il m'en coûta de me déterminer à succéder à Pétronne, lorsqu'il me nomma pour tenir sa place, voyant le grand danger qu'il y a de se charger de la conduite des âmes. Je n'ai suivi en cela que le sentiment de tous les Saints. Moïse, le premier des prophètes, nous en a donné l'exemple, lorsque le Seigneur lui ordonna de conduire son peuple, puisqu'il le conjura de le dispenser d'un si difficile ministère, et qu'il ne s'en chargea que par la crainte d'encourir son indignation.

« Pour nous, mes frères, pouvons-nous entendre cet oracle du Sauveur du monde : *Celui qui s'élève sera humilié*, et conserver dans notre cœur des sentiments d'ambition? Ignorons-nous qu'il n'est pas donné à tout le monde de gouverner dignement, et que cela n'appartient qu'à ceux qui se sont élevés au-dessus des autres par l'éminence de leur vertu? Faites attention à cette parabole : Si une brique n'est pas bien cuite, et qu'on l'emploie dans

le fondement d'un édifice qui soit au bord du fleuve, elle s'y dissoudra en moins d'un jour, et ne servira de rien pour l'édifice ; mais si elle est bien cuite, elle s'endurcira comme la pierre. Ainsi ceux qui ont encore l'esprit et le cœur tout terrestre et ne sont pas, pour ainsi parler, bien préparés par le feu des divines instructions, ne tardent guère d'échouer dans leurs entreprises ; car ils se trouvent exposés à grand nombre de difficultés et d'épreuves, ayant à conduire une multitude de personnes. Aussi ne saurait-on trop louer ceux qui ne se sentant pas assez de force pour soutenir le poids du gouvernement, refusent de s'en charger, de peur de s'engager dans de grands périls. Au contraire, ceux qui sont affermis solidement dans la foi, rien ne les ébranle ; on les voit se soutenir constamment dans les occasions les plus critiques. »

N. 18.

Cette ambition secrète de quelques-uns qu'il tâchait de réprimer, fut comme le prélude d'un trouble qui s'éleva dans la congrégation et qui lui causa bien des dégoûts et des inquiétudes. Le nombre des religieux étant considérablement augmenté, la nécessité de les entretenir engagea à acquérir des terres et à employer d'autres moyens pour les faire subsister. Mais la sollicitude du temporel, prise avec trop de chaleur et contre l'esprit de la règle, affaiblit d'autant en plusieurs supérieurs ou officiers subalternes, la récollection et le dégagement du cœur, et commença à énerver en eux la vigueur de la discipline.

Apollone supérieur de Moncose, fut celui qui donna le branle. Au lieu que selon la règle établie par saint Pacôme, la congrégation ne devait rien avoir qu'en commun, celui-ci voulut faire des acquisitions particulières et même superflues pour son monastère. Orsise, que le devoir de sa charge obligeait à veiller pour empêcher qu'on n'innovât rien contre la règle, l'avertit charitablement de sa faute et l'en reprit ensuite plus sévèrement ; mais Apollone reçut mal la correction, et poussé par l'ennemi du salut qui avait menacé autrefois saint Pacôme d'introduire le relâchement après sa mort dans la congrégation, il entreprit de s'en sé-

parer et de faire de son monastère comme une abbaye indépendante de l'ordre.

Son exemple trouva bientôt des imitateurs. D'autres s'en autorisèrent pour tenter la même chose, et quelque soin que prit Orsise pour arrêter le cours du mal, il eut la douleur de voir ses efforts presque inutiles, par l'opiniâtreté inflexible de ces esprits ambitieux et turbulents.

Dans cette conjoncture critique il pensa à s'associer dans le gouvernement quelque religieux capable de rétablir la bonne harmonie, par la confiance que les frères pourraient avoir en ses conseils. Il ne fallait pas moins pour cela qu'un sujet choisi de la main de Dieu, et c'est ce qu'il tâcha d'obtenir par le moyen de la prière.

Il se retira pour cela dans un lieu solitaire, où, donnant un libre cours à ses soupirs et à ses gémissements aux pieds de Dieu, il le pria humblement de lui désigner un homme plein de fermeté et de courage qui pût remédier aux abus.

La même nuit Dieu lui fit connaître sa volonté par un songe mystérieux qu'il ne lui fut pas difficile d'interpréter. Il vit deux lits, tous deux également beaux et précieux ; mais l'un était vieux et usé et l'autre neuf : celui-ci par conséquent plus ferme et plus solide que l'autre ; et il entendit ces paroles : Repose-toi sur le lit neuf. A son réveil réfléchissant sur cette vision, il comprit que Théodore, disciple favori de saint Pacôme, était désigné par ce lit neuf. Cette connaissance le remit de sa peine, d'autant mieux qu'il chérissait tendrement Théodore, et qu'il le connaissait pour un homme très-propre à se mettre au-dessus des murmures des autres, ou à les apaiser par la douceur de son humilité.

Dès le matin il se mit en devoir de convoquer tous les supérieurs des différents monastères, à l'exception de Théodore, et les voyant tous assemblés il leur dit : « Vous n'ignorez pas de quels troubles la congrégation est agitée. J'ai souffert assez de

temps dans l'espérance que le calme succéderait enfin à l'orage ; mais j'ai été frustré de mon attente, et bien loin de voir revenir la paix, le désordre va en augmentant. Je vous avoue que je ne puis plus soutenir seul tant de sollicitudes, et je me flatte que vous ne m'y forcerez pas, puisque je vois que je ne puis remédier à rien. Je pense que Théodore est le plus propre dans la conjoncture présente pour gouverner l'ordre, d'autant mieux que depuis longtemps il s'est acquis l'estime de tous les religieux, comme il avait celle de notre père. »

Ce choix fut reçu de tous avec joie ; car on avait eu de tout temps une grande confiance en Théodore. On l'envoya donc quérir pour le reconnaître en qualité d'abbé général ; et tandis qu'on l'attendait, Orsise se retira sans bruit dans le monastère de Chénobosque ; mais il fut bientôt obligé de revenir, Théodore s'obstinant absolument à refuser de prendre sa place, jusqu'à ce qu'il lui eût parlé.

Il réussit, étant revenu, à la lui faire accepter, et il retourna fort satisfait à Chénobosque, d'où quelque temps après il alla demeurer à Moncose, soit pour faire voir qu'il n'avait aucun ressentiment contre les religieux de ce monastère où le mal avait commencé, soit pour y goûter les avantages de la retraite et de l'obéissance dans l'état d'une vie privée.

Mais Théodore ne l'entendit pas ainsi : il ne se regarda que comme son second dans le gouvernement, et bien que Moncose fût encore plus loin que Chénobosque du monastère de Pabau où il avait établi son séjour, il ne laissait pas d'aller souvent à Moncose pour y prendre ses avis sur toutes les affaires. Il l'engagea de plus à venir demeurer à Pabau pour y faire les conférences spirituelles aux frères. Il voulut qu'il fit comme lui la visite des monastères. Enfin Théodore ne voulut être que comme le vicaire d'Orsise, et leur union était si étroite qu'elle faisait l'admiration et la consolation des religieux.

Ils étaient également estimés l'un et l'autre du grand saint

Athanase, qui les regardait comme les deux fermes appuis de l'ordre de Tabenne, pour lequel il s'intéressait avec une bonté paternelle, et dont il avait à cœur qu'ils ne quittassent pas le gouvernement, voyant combien ils y étaient propres. Mais bien que par leur vigilance et leur application au soutien de la règle, ils conservassent la congrégation dans un état de régularité fort édifiant, on ne peut dissimuler que la cupidité des biens temporels ne fût toujours une pierre d'achoppement pour quelques-uns; ce qui causait de grands regrets tant à Orsise qu'à Théodore, et les faisait sans cesse gémir devant le Seigneur.

Outre ce sujet de douleur, Orsise eut enfin celui de perdre Théodore et d'être obligé de reprendre seul les rênes du gouvernement. Son humilité qui lui faisait regarder ce collègue comme bien plus propre que lui à conduire les autres, lui fit désirer de mourir en sa place, et il le demanda à Dieu avec beaucoup de larmes et de soupirs.

« Voilà, mon Dieu, disait-il prosterné la face contre terre, que vous nous allez enlever notre père, à qui vous aviez donné le meilleur talent de remettre le calme dans nos esprits agités par différentes tentations. A qui désormais confierez-vous le soin de nos âmes? Otez-moi plutôt de ce monde, et accordez aux frères celui qui est bien plus propre que moi à les conduire à la perfection. »

Théodore l'avait déjà prévenu, et avait obtenu de Dieu en priant sur le tombeau de son père saint Pacôme, qu'il ne le laisserait pas plus longtemps sur la terre. Ainsi Orsise fut obligé par sa mort de prendre sur soi tout le poids de la supériorité, et la volonté de Dieu lui fut manifestée par les instances que lui en fit saint Athanase en écrivant aux moines de Tabenne pour les consoler de la mort de leur saint abbé, et par une nouvelle force et une plus grande intelligence que le Seigneur lui donna des saintes Écritures. Il eut depuis la consolation de gouverner encore longtemps toute la congrégation dans une heureuse tran-

quillité, et mourut enfin dans la paix du Seigneur sans qu'on sache en quel jour ni en quelle année.

Plusieurs auteurs le qualifient de saint, bien que son nom ne se trouve ni dans le *Martyrologe romain*, ni dans le *Ménologe* des Grecs. On voit seulement dans un synaxaire manuscrit, ou livre d'office grec, un Orsise marqué au 15 de juin.

On croit aussi que lui et saint Théodore ajoutèrent quelques articles à la règle de saint Pacôme, selon qu'ils le jugèrent nécessaire eu égard aux circonstances des temps. D'où vient que cette règle, traduite par saint Jérôme, porte en titre que ce sont les préceptes donnés par trois anciens.

Gennade dit de lui qu'il était parfaitement instruit des saintes Écritures, et qu'étant prêt de mourir il laissa à ses religieux un traité ascétique, comme son testament spirituel, assaisonné d'un sel tout divin, dans lequel il renferme en abrégé tout ce qu'il avait trouvé dans l'Ancien et le Nouveau Testament qui convenait plus particulièrement aux besoins des moines. C'est peut-être celui qui se trouve imprimé dans la *Bibliothèque des Pères*, et qui est un tissu continuel de passages de l'Écriture, dont il fait des applications fort justes.

Les dernières paroles de ce traité montrent qu'Orsise était bien près d'achever sa course lorsqu'il l'adressa à ses religieux :

« Je vous parlerai encore, dit-il, mes très-chers enfants, avec confiance. Depuis que le Seigneur a voulu que je fusse chargé de votre conduite, je n'ai cessé de vous donner des avis à chacun en particulier, et de vous exhorter avec larmes de vous rendre agréables à Dieu. Je n'ai pas à me reprocher de vous avoir jamais rien caché de ce que je croyais pouvoir servir au salut de vos âmes. A présent, je vous recommande au Seigneur, et je souhaite que sa grâce vous fortifie et vous fasse parvenir à l'héritage céleste. Soyez vigilants ; travaillez avec ardeur ; ne perdez jamais de vue la fin que vous vous êtes proposée, et remplissez fidèlement les engagements que vous avez contractés.

Boll. v. Pach.
p. 334.

Voyez Till.,
t. 8, n. 8, sur
S. théod. p.
761.



Carini deluge.

Saint Théodore le Sanctifié.

Imp. Ch. Blanchon aîné, Paris.

« Quant à moi je sens que je m'en vais et que le temps de ma dissolution s'approche. J'ai combattu en partie un bon combat ; j'ai fini ma course ; j'ai gardé la foi. Il ne me reste plus que de recevoir la couronne de justice que Dieu, comme un juste juge, m'a réservée en ce jour, ainsi qu'à tous ceux qui ont aimé la justice et gardé les préceptes de leur Père. Je finis par ces paroles qui renferment tout ce que je pourrais vous dire : Craignez le Seigneur, observez ses commandements ; car il examinera dans son jugement toutes les œuvres de l'homme soit bonnes, soit mauvaises. »

SAINT THÉODORE LE SANCTIFIÉ,

DISCIPLE DE SAINT PACÔME ET ABBÉ DE TABENNE¹.

Chapitre I.

Saint Théodore fut le plus cher disciple de saint Pacôme, et le grand ornement de son ordre. Les Grecs dans leur *Ménologe*, au 15 de mai, lui ont donné le glorieux titre de *Sanctifié* ; il le mérita par l'économie et la pureté de ses mœurs, par les grandes vertus qu'il montra dès son enfance. Sa famille était chrétienne, riche et fort illustre dans le diocèse de Latopolis, en Haute-Thébaïde ; mais cet état, loin de l'éblouir, lui fit mieux comprendre la vanité du monde.

Il fut pénétré plus vivement de ce pieux sentiment en un jour de la fête de l'Épiphanie, qu'on célébrait dans son pays avec beaucoup de solennité, et même avec trop de joie mondaine ;

¹ Les Bollandistes.

puisqu'on y faisait de grands festins, où les parents et les amis s'invitaient mutuellement.

Théodore voyant les préparatifs qu'on faisait chez lui pour cette fête, se dit à lui-même : « O malheureux Théodore ! de quoi te servirait, quand tu pourrais devenir le maître de tout le monde et jouir de tous les plaisirs passagers, si tu avais le malheur d'être privé des délices immuables de l'autre vie ? On ne saurait se livrer à celles de la terre, et obtenir une récompense d'une gloire qui ne doit jamais finir. »

Cette réflexion lui fit pousser de profonds soupirs. Il se retira dans l'appartement le plus reculé de sa maison, et prosterné devant Dieu la face contre terre, il lui dit, les larmes aux yeux : « Je ne veux rien, ô mon Dieu ! de tout ce qui est du monde. Je ne désire que vous et votre divine miséricorde. »

Tandis qu'il priait ainsi, sa mère, qui l'avait beaucoup cherché, entra dans cet appartement, et le trouvant les yeux baignés de larmes, lui demanda avec étonnement quel sujet il avait de pleurer, ajoutant qu'on avait été fort en peine de lui, et que ses frères le cherchaient de tous côtés pour qu'il vînt dîner. Mais quelques instances qu'elle lui fit, il la supplia de l'en dispenser, et de le laisser tranquille, et il demeura renfermé dans cet appartement tout le reste du jour.

Il avait alors de onze à douze ans, et bien qu'il fût si jeune, il s'abstenait des viandes délicates, ne mangeait qu'une fois dans le jour à l'imitation des moines, et poussait quelquefois son jeûne jusqu'au lendemain au soir. Cela ne l'empêchait pas d'aller à l'école pour étudier les lettres humaines, auxquelles il s'appliqua encore deux ans ; après quoi désirant de renoncer tout à fait au monde, et en ayant obtenu la permission de ses parents, il se retira parmi des solitaires d'une grande vertu du diocèse de Latople, et fit en leur compagnie ses premiers essais dans la vie monastique.

Ces solitaires vivaient durant le jour en anachorètes, et se

rassemblaient tous les soirs en un même lieu pour faire la prière en commun, et conférer entre eux sur les divines Écritures. Ce fut dans l'une de ces conférences, qu'entendant parler avec beaucoup d'éloge de saint Pacôme et de son nouvel Institut, il se sentit pressé d'un désir extrême de se ranger sous la discipline de ce grand patriarche. Dans l'ardeur de son empressement il adressa à Dieu cette prière : « Seigneur, s'il y a sur la terre un homme si saint, je vous conjure de m'accorder la grâce de le voir et de vivre sous sa direction, afin que par son secours je puisse opérer le salut de mon âme. »

Il continua la même prière bien avant dans la nuit ; et le lendemain Pécuse, un des plus excellents religieux de Tabenne, que saint Pacôme envoyait à Latople pour des affaires de son ordre, étant venu voir, en passant, ces bons solitaires, Théodore saisit l'occasion favorable et le pressa avec beaucoup d'instances de l'amener avec lui à Tabenne ; ce qu'il lui accorda.

Dieu fit sans doute connaître ceci à saint Pacôme par une lumière surnaturelle ; car le jour que Théodore devait arriver, il dit à ses disciples que Pécuse lui amenait un enfant de treize à quatorze ans ; mais qui était un vase d'élection, rempli de l'Esprit de Dieu. Pour Théodore, voyant son pieux désir accompli, il en rendait dans le chemin de grandes actions de grâces à Dieu ; et du plus loin qu'il aperçut la porte de Tabenne et saint Pacôme qui venait à lui, son cœur se dilata si fort par une joie sensible, qu'il ne put s'empêcher de la manifester par de douces larmes. Saint Pacôme, de son côté, ne lui témoigna pas moins de tendresse. Il le reçut avec la bonté d'un père, et le regarda comme son fils et son très-cher disciple.

Théodore ne tarda pas de donner des preuves de sa ferveur ; car se trouvant environné de toute part d'excellents exemples de vertu, et étant puissamment animé par les instructions de saint Pacôme, il entreprit avec tant d'ardeur l'ouvrage de sa perfection, que son zèle pour s'avancer semblait ne point connaître de

bornes. Il s'attacha surtout dans ce commencement à bien acquérir trois vertus essentielles : la première, une grande pureté de cœur ; la seconde, une exacte observance du silence ; la troisième, une obéissance prompte et sincère.

D'ailleurs, il ne cédait à personne dans la fidélité à garder la règle et à se rendre à tous les exercices, et dans la persévérance aux veilles et à la prière, portant toujours ses vues à ce qu'il connaissait de plus parfait. Il avança si fort dans la vie spirituelle, que bien que fort jeune encore, il était en état de donner des avis aux anciens, et consolait merveilleusement ceux qui étaient dans la peine.

Ce n'était pas un médiocre sujet de consolation pour son père saint Pacôme, qui voyait avec des yeux d'une sainte complaisance les rapides progrès de son fervent disciple ; et il augura dès lors que Dieu le destinait pour lui succéder un jour dans le soin des âmes.

Cependant la mère de Théodore, ayant appris qu'il était à Tabenne, voulut l'en retirer, et y vint munie pour cela de lettres de quelques saints évêques. Elle fut descendre au monastère des religieuses, d'où elle envoya ses lettres à saint Pacôme et lui fit dire que si son fils ne voulait pas quitter le monastère, il lui donnât au moins la consolation de le voir.

Le Saint fit là-dessus appeler Théodore, à qui il déclara l'intention des évêques qui lui avaient écrit, et lui dit d'aller donner à sa mère la satisfaction qu'elle souhaitait. Théodore lui répondit avec beaucoup d'humilité : « Je vous prie, mon père, de m'assurer que Dieu ne me fera pas rendre compte de cette visite au jour du jugement, après les lumières qu'il m'a données sur la perfection religieuse. Et d'ailleurs n'ai-je pas à craindre de donner par là mauvais exemple à mes frères, tandis que je dois les édifier dans cette occasion ? Si les enfants des lévites dans la loi ancienne ne faisaient pas difficulté de sacrifier l'amour des parents à l'accomplissement de la loi de Dieu, à combien plus forte raison dois-je

dans la loi de Jésus-Christ lui faire un sacrifice de l'amour de ma mère ? Je me regarde comme n'y ayant plus rien dans le monde pour moi, après y avoir renoncé comme j'ai fait, puisque la figure de ce monde passe. »

C'était précisément dans ces dispositions que saint Pacôme voulait trouver son disciple. Il n'eut garde de les combattre, et lui dit : « Je ne m'oppose point à vos sentiments, dès qu'il s'agit de préférer Dieu à votre mère. Au contraire, je ne puis que vous y confirmer ; car Jésus-Christ a dit que celui qui aime plus son père et sa mère que lui, n'est pas digne d'être son disciple. C'est là sans doute la véritable perfection. Je ne doute pas que quand les saints évêques, qui sont nos pères, apprendront votre résolution, bien loin d'en être fâchés, ils n'en aient de la joie, voyant que vous avez profité dans la vertu. En effet, on ne saurait vous faire un crime de cesser d'aimer vos parents trop naturellement, pour ne les plus aimer qu'en Jésus-Christ comme ses membres, puisque la chair ne sert de rien. »

Math. 10,
37.

Job. 6, 64.

La mère de Théodore ayant appris sa détermination, et ne pouvant espérer de le voir jamais si elle retournait dans le monde, prit le parti de se faire religieuse dans le monastère des filles que saint Pacôme avait fondé au delà du fleuve, disant dans son cœur que du moins elle aurait l'espérance de voir dans l'occasion son fils en la compagnie des autres religieux, outre qu'elle travaillerait avec plus de sûreté au salut de son âme.

Sur quoi l'auteur de la Vie de saint Pacôme, selon la version de Denis le Petit, fait cette pieuse remarque : « Ceci fait voir que ceux qui par l'amour qu'ils ont pour Jésus-Christ, et non par une vaine ostentation, usent de fermeté en pareilles rencontres, peuvent beaucoup contribuer à l'avancement des autres dans la vertu, bien qu'ils semblent les offenser pour un peu de temps par cette sévérité. »

Rosw. v.
Pach., c. 13.

Ce ne fut pas la seule preuve que Théodore donna de son renoncement aux affections de la nature. Son frère Paphnuce étant

venu se rendre religieux, il n'agit à son égard que comme il faisait avec les autres frères, ce qui affligeant Paphnuce qui n'était pas encore parvenu à ce parfait dégagement, saint Pacôme craignit que cela ne le décourageât et dit à Théodore d'user de condescendance, et que c'était une chose louable de s'accommoder à la faiblesse des autres, surtout au commencement de leur conversion ; à quoi Théodore ne manqua pas de se conformer.

Il pourrait bien se faire que ce Paphnuce fût ce disciple de saint Pacôme, qu'on appela depuis le grand Paphnuce à cause de l'éminence de sa piété ; mais nous n'en avons pas de preuves certaines. Théodore eut encore un autre frère plus âgé que lui appelé Macaire, qui se rendit à son exemple religieux de Tabenne.

Il n'avait pas seulement fait de grands progrès dans le détachement des parents ; mais il en faisait tous les jours dans le détachement de lui-même et dans la mort à sa propre volonté. Ce qu'en rapporte son historien est si édifiant, qu'il mérite que nous n'en laissions pas échapper une seule parole : « Théodore, dit-il, quoique fort jeune encore, nourrissait son âme avec une ardente affection des pures et solides maximes des saintes Écritures. Il se fortifiait de jour en jour par la grâce du Saint-Esprit. Il tâchait d'imiter son père saint Pacôme en toutes choses, et lui obéissait comme à Dieu même. Que s'il arrivait que le saint abbé le reprît, il ne s'excusait jamais, et recevait la correction dans un humble silence, bien qu'il fût quelquefois innocent ; comme lorsque le Saint, par oubli ou par inadvertance, lui donnait des ordres contraires ; car alors bien loin de condamner son supérieur, il disait dans son âme : « C'est un homme de Dieu ; il ne change pas par légèreté ; mais étant quelquefois ravi hors de lui-même par l'Esprit de Dieu, il m'ordonne ainsi des choses opposées à ma volonté pour mieux me redresser, étant aussi imparfait que je le suis, c'est pourquoi je dois gémir devant Dieu, afin qu'il me donne un cœur droit et toujours prêt à obéir à la volonté de ses saints. »

Cette soumission aveugle était d'autant plus louable dans Théodore, qu'il avait un esprit cultivé et des lumières au-dessus de son âge ; et si ses talents l'élevèrent dans la suite à la première place de l'Ordre, on peut dire qu'une des vertus qui le rendirent digne de commander fut celle d'avoir su parfaitement obéir.

Aussi saint Pacôme ne différa pas de l'employer. Il se servit de lui en plusieurs rencontres, soit pour consoler et fortifier ceux qui étaient dans la peine, soit pour redresser certains esprits indociles ; et il montra dans toutes ces commissions une adresse et une prudence prématurée.

Le Saint le trouvant suffisamment affermi dans l'esprit de Dieu, ne balançait plus à l'appliquer à des fonctions plus difficiles. Il le fit économe et supérieur de Tabenne ; et bien que cette charge ne fût pas d'un poids médiocre pour un religieux de trente ans, tel qu'était alors Théodore, il voulut de plus qu'il fît la visite des autres monastères, avec pouvoir d'y régler toutes choses comme il l'eût fait par lui-même ; et lorsqu'il faisait la visite en personne, il disait ordinairement qu'il exerçait sa charge en commun avec Théodore, à qui il avait donné son autorité sur les religieux, comme s'il était véritablement leur père spirituel.

Néanmoins Théodore bien éloigné de s'en faire accroire, en se voyant dans ce rang à un âge si peu avancé, n'y faisait pas la moindre réflexion ; et soit supérieur particulier de Tabenne, soit visiteur des autres maisons, il ne montrait qu'humilité et que zèle pour l'avancement spirituel des frères. « Bien qu'il occupât, dit son historien, la première place à Tabenne, il s'y conduisait comme s'il n'avait point eu d'autorité sur les autres, tant il était mort à sa propre volonté. On le voyait l'esprit toujours élevé en Dieu, dans un exercice presque continuel de son saint amour ; mais cela ne l'empêchait pas de prendre soin de ses frères. Il veillait avec une application infatigable sur tous leurs besoins spirituels et temporels, outre le don merveilleux de la parole qu'il

avait reçu de Dieu et qui produisait des effets admirables dans sa communauté. »

Mais comme si ses talents n'eussent pas encore suffi à son gré pour la consolation de ses frères, il ne se contentait pas de ce qu'il leur disait de son propre fond ; il allait tous les jours de Tabenne à Pabau, où demeurait saint Pacôme, pour écouter ses instructions, dont il venait ensuite faire part à sa communauté avant l'heure du coucher.

Le grand don qu'il avait reçu de Dieu pour encourager les pusillanimes et consoler ceux qui étaient dans l'affliction, faisait que dans le cours de ses visites il était reçu de tous les religieux avec une joie et un empressement extraordinaire. On trouvait à cet égard sa conduite plus consolante que celle de saint Pacôme, lequel, quoique parfait en tout, insistait presque toujours dans ses instructions sur les vérités effrayantes de la religion, et répandait la terreur dans les consciences ; au lieu que Théodore menait plus les âmes à Dieu par la confiance que par la crainte.

Ce fut dans une de ses visites qu'on lui amena un frère accusé d'avoir fait un vol ; ce frère était innocent, et on n'eût jamais jeté les yeux sur celui qui était coupable, parce qu'il avait toujours passé pour un religieux très-fidèle ; mais celui-ci troublé par les remords de sa conscience qui lui reprochait son péché, et le danger où se trouvait le frère accusé, car il ne s'agissait pas de moins que de le chasser du monastère, alla trouver Théodore en particulier et lui avoua sa faute.

Théodore voyant le regret qu'il en avait par l'humble aveu qu'il lui en venait faire, lui pardonna ; et appelant ensuite celui qu'on avait injustement accusé, il lui dit pour le consoler ces belles paroles : « Je sais, mon frère, que vous êtes innocent du larcin qu'on vous a imputé ; mais si à ce sujet vous avez eu quelque chose à souffrir de la part de vos frères, bien que devant Dieu vous ne l'eussiez pas mérité pour ce vol, vous devez penser que vous l'avez mérité pour d'autres fautes dont vous étiez rede-

vable à sa justice. Ainsi il faut vous confirmer toujours plus dans la crainte du Seigneur, et lui rendre des actions de grâces. »

Ce petit trait fait voir avec quelle discrétion et douceur Théodore traitait dans ses visites les affaires litigieuses ; mais d'ailleurs il savait user de fermeté quand il en était besoin, et si sa douceur le faisait aimer de tous, il ne savait pas moins se mettre au-dessus de toute considération humaine lorsque la gloire du Seigneur y était intéressée, et on en était convaincu dans tous les monastères.

Il montra la vivacité de son génie dans la réponse qu'il fit à un philosophe, qui lui avait proposé une question dans l'intention de l'embarrasser. C'était lorsque saint Pacôme le mena avec Corneille pour la fondation du monastère de Pane. Ce philosophe lui demanda qui était celui qui n'était point né et qui était mort ; qui était celui qui était né et qui n'était point mort ; et enfin qui était celui qui était né, qui était mort, et dont le corps n'avait point été corrompu.

Le premier, lui dit Théodore, est Adam : car il n'est point né ; mais il a été formé des mains de Dieu, et ensuite il est mort. Le second est Énoch, qui est né comme les autres hommes ; mais il n'est pas mort, puisqu'il a été enlevé de dessus la terre. Le troisième est la femme de Loth, dont le corps a été changé en une statue de sel. Cette réponse ferma la bouche au philosophe, qui se retira sans avoir envie de lui faire d'autre question.

Quoique saint Pacôme employât Théodore à la conduite des autres, il ne manquait pas de veiller sur son avancement particulier dans la perfection, et n'oubliait rien de ce qu'il jugeait nécessaire, soit pour l'affermir dans les vertus qu'il avait acquises, soit pour le redresser quand il trouvait en lui quelque chose de répréhensible, soit pour lui faire faire de nouveaux progrès.

Un jour qu'il souffrait un mal de tête très-violent, il pria saint Pacôme de lui en obtenir de Dieu la guérison ; mais le Saint, qui préférait l'avantage de son âme au soulagement de son corps, ne

voulut pas user en sa faveur du don qu'il avait reçu de Dieu pour guérir les malades, et l'exhorta à prendre son mal en patience à l'exemple du saint homme Job.

Dieu avait favorisé Théodore de la grâce des visions, comme nous le dirons dans la suite, et il ne manquait jamais de rendre compte à son père spirituel saint Pacôme lorsqu'il en avait quelque une, et ce Saint ne lui répondait ordinairement que pour le garantir de la vaine gloire, et le tenir constamment dans les bornes de l'humilité.

Cet excellent père spirituel des âmes agit une fois envers lui avec sévérité, pour le purifier d'un sentiment de vanité, et surtout pour le rendre en quelque façon inébranlable dans une humilité parfaite ; et Théodore y répondit si parfaitement, qu'on ne sait ce qu'on doit admirer davantage, ou le zèle et la prudence du maître, ou la docilité du disciple.

Saint Pacôme était malade à Pabau, c'était deux ans avant qu'il mourût, et ses principaux élèves s'étaient assemblés autour de lui, pénétrés de douleur de crainte de le perdre. Dans cette sollicitude, ils commencèrent en parlant entre eux hors de la présence du Saint, à examiner qui pourrait lui succéder dans sa charge ; et comme ils étaient persuadés que personne ne possédait mieux son esprit que Théodore, ils le pressèrent de leur promettre qu'au cas que leur bienheureux père mourût, il ne refuserait pas de se charger de la conduite des frères, étant plus propre qu'aucun autre à les maintenir dans l'union. Théodore résista d'abord, et même plusieurs fois ; mais vaincu par leurs pressantes sollicitations, il leur promit enfin de faire ce qu'ils désiraient.

Ceux qui avaient arraché son consentement, furent fort éloignés de croire qu'il eût fait quelque faute en le leur donnant ; mais quand saint Pacôme le sut, lui qui voulait une plus grande perfection dans Théodore, et surtout qu'il fût exempt du moindre sentiment d'ambition, ne l'approuva point, et montra en cela la

supériorité de ses lumières sur celles de ses disciples, à discerner les sentiments de l'amour-propre ; puisqu'en effet Théodore se sentit attaqué de pensées de vanité qu'il n'avait pas eues jusqu'alors.

Pour en étouffer en lui la semence et rendre sa vertu parfaite, saint Pacôme l'envoya quérir avec les autres supérieurs qui étaient Sur, Psantaèse, Paphnuce et Corneille, et les voyant tous rassemblés autour de lui, il leur dit de déclarer chacun en sa présence les fautes dont ils se sentaient coupables ; ce que nous appellerions dire sa coulpe. Il la dit lui-même avant tous, pour leur en donner l'exemple. Ensuite il demanda à Théodore s'il n'avait rien à se reprocher. Alors Théodore, confessant avec humilité ce qui se passait dans son âme, dit : « Il y a sept ans que vous m'avez associé à votre charge dans la visite des monastères et le gouvernement des frères, et dans tout ce temps-là je n'ai jamais eu la pensée de vous succéder dans la supériorité ; mais maintenant je suis fort attaqué de cette tentation, et je sens que je ne l'ai pas combattue comme j'aurais dû. »

« Vous dites bien, répartit saint Pacôme, et je vois que vous n'êtes pas encore parvenu à étouffer tout à fait dans vous les affections dépravées de la nature. Vous avez besoin de vivre dans la retraite, et d'y demander pardon à Dieu. » Il le déchargea par-là du soin des frères, et le réduisit à l'état de simple religieux.

Théodore sortit de l'assemblée pénétré d'une vive douleur, non d'avoir été déposé de sa charge, mais d'avoir donné entrée dans son cœur à la vanité et d'avoir contristé son père spirituel ; et s'étant retiré dans une cellule, il s'y livra aux gémissements et aux larmes, craignant que Dieu ne le rejetât de sa face, tant son humilité et sa componction grossissaient sa faute dans son esprit.

Il fut deux ans dans cet état de pénitence, c'est-à-dire, jusqu'à la mort de saint Pacôme ; et durant tout ce temps, il s'attacha avec tant d'ardeur à s'exercer dans l'humilité, qu'il se compor-

taut en tout comme un novice. Il pleurait si amèrement sa faute, qu'on craignait que l'abondance de ses larmes ne nuisît à sa vue; enfin il donna tant de marques d'une profonde humiliation, que saint Pacôme ne craignit pas de dire, que Dieu lui avait fait la grâce d'avancer sept fois plus dans la perfection depuis ce temps, qu'il n'avait fait auparavant.

Il sembla même que le Ciel avait prévenu ce jugement du Saint par une faveur particulière; car Théodore ayant obtenu, avant que d'entrer tout à fait dans la retraite, d'aller faire un tour à Moncoise pour y terminer une affaire qui demandait sa présence, il trouva dans le bateau où il s'était embarqué sur le Nil, deux vieillards qui lui firent espérer d'être l'héritier des vertus de son saint père s'il demeurait bien soumis à ses ordres; et n'ayant plus vu ces vieillards lorsqu'il eut mis pied à terre, il eut sujet de croire que c'étaient des anges que Dieu lui avait envoyés pour le consoler, et saint Pacôme n'en jugea pas autrement.

Quelques mois avant que ce saint patriarche mourût, Zachée, procureur de la congrégation, devant aller à Alexandrie, obtint de lui que Théodore l'accompagnerait dans son voyage. A son retour Théodore l'alla trouver à Pachnum, où il s'était retiré après le concile de Latople, comme nous l'avons dit dans sa Vie, et lui raconta le triste état de l'Église d'Alexandrie par la violence des ariens; et saint Pacôme étant tombé malade bientôt après de la maladie dont il mourut, il l'assista jusqu'au dernier soupir.

Le saint abbé lui donna en cette occasion de grandes marques de tendresse, et lui recommanda par trois fois de ne point abandonner ceux des frères qu'il verrait se négliger dans le service de Dieu; ce qui faisait assez entendre qu'il gouvernerait un jour l'Ordre; mais il ne voulut pas le nommer pour son successeur immédiat, afin de lui laisser le temps de s'établir toujours mieux dans une parfaite humilité.

Théodore se comporta toujours comme un religieux qui

n'avait aucune vue pour les charges, et qui ne s'attachait qu'à se cacher et à se confondre dans la multitude des frères. On le voyait assis avec les autres lorsqu'Orsise faisait l'instruction aux religieux, l'écoutant avec la simplicité d'un enfant, et comme s'il n'avait eu aucune lumière ; et quand les frères lui demandaient quelques avis spirituels, ou qu'il leur racontait les visions que saint Pacôme avait eues, il les envoyait à Orsise comme à celui à qui ils devaient plutôt s'adresser.

Ce que son historien raconte qu'il lui arriva en allant à Pachnum, est un trait de modestie aussi agréable qu'édifiant. Orsise l'avait d'abord envoyé à Pabau pour y avoir l'intendance des ouvriers du monastère. Ensuite Macaire, supérieur du monastère de Pachnum, le demanda sous prétexte d'y faire la boulangerie ; mais en effet pour la consolation spirituelle des frères. Il s'y rendit donc par le fleuve, et étant dans le bateau il s'y tenait si recueilli, et gardait une si humble contenance, qu'un religieux qui se trouvait là, et qui ne le connaissait pas, le prit pour un novice, s'approcha de lui et lui donna des avis qui conviennent à un commençant. La modestie avec laquelle Théodore l'écouta et les réponses humbles qu'il fit à ses questions, le confirmèrent toujours plus dans cette idée ; mais il fut bien étonné lorsqu'étant proche du monastère où il allait, à peine les religieux eurent appris qu'il arrivait, qu'ils s'empressèrent de venir en foule au-devant de lui et le reçurent avec une joie extraordinaire. Il rougit de sa méprise et fut tout épouvanté d'avoir osé donner des avis à un homme d'un si excellent mérite.

Nous avons dit dans la Vie d'Orsise, que ce supérieur ne se sentant pas assez de force et de courage pour remédier à quelque relâchement qui s'était introduit dans l'ordre par l'indocilité et l'ambition d'Apollone, supérieur de Moncose, il avait prié Dieu de lui désigner un successeur sur qui il pût se décharger du fardeau qui l'embarrassait, et que Dieu lui avait marqué Théodore, sous la figure d'un riche lit neuf sur lequel il pouvait se reposer.

Nous avons rapporté également que les supérieurs des divers monastères accueillirent avec joie la proposition d'Orsise, et que Théodore ne se rendit qu'après avoir vu clairement que Dieu voulait qu'il se chargeât du gouvernement de ses frères. Cependant il ne se regarda jamais que comme l'adjoint d'Orsise.

On n'a pas oublié que le principal objet du choix qui avait été fait de Théodore, était de réunir les esprits divisés, ce fut sur cela que roula le premier discours que ce nouveau supérieur fit à ses religieux : il les exhorta fortement à la charité mutuelle. Il leur mit devant les yeux ce que l'établissement de l'ordre avait coûté à leur père saint Pacôme de peines et de combats contre les démons, et combien ils seraient coupables par leur division de détruire un si grand ouvrage. Il leur représenta l'état heureux où ils s'étaient vus du temps de leur saint père, pour les conjurer de le faire revivre par une parfaite union, et un entier dégagement des choses de la terre. « Il n'y a que peu d'années, leur disait-il, que notre père est mort, et il semble que nous avons oublié cette joie et cette tranquillité dont nous jouissions sous lui. Alors notre disposition était telle, que toutes nos réflexions et tous nos entretiens ne roulaient que sur la parole de Dieu plus douce que le miel. Nous vivions dégagés de l'affection des choses terrestres ; et notre conversation était plus dans le ciel qu'ici-bas. Comme quelqu'un qui étant gelé de froid, court de toutes ses forces jusqu'à ce qu'il sente le plaisir de s'être échauffé ; ainsi plus nous cherchions Dieu par l'ardeur de nos désirs, plus aussi nous goûtions sa bonté ineffable et la douceur de sa présence, quand nous avions eu le bonheur de le trouver. Mais aujourd'hui dans quelle déplorable situation sont les choses ? Ne nous sommes-nous pas éloignés de Dieu ? Cependant revenons à lui et espérons qu'il changera nos cœurs par un effet de sa très-grande miséricorde. » Il leur parlait ainsi et il était si pénétré de ce qu'il disait, qu'il ne put retenir ses larmes, et il en tira aussi des yeux de tous les assistants.

Bientôt après il entreprit la visite des monastères, accompagné de quelques religieux, et usant de toute l'adresse que lui fournissait sa charité pour ramener les esprits à l'union commune, il y réussit si bien, qu'il engagea enfin Apollone, supérieur de Moncose, à rentrer dans l'Ordre dont il avait séparé son monastère, ce qui était le principal obstacle à la paix. Ainsi la bonne harmonie fut entièrement rétablie, et l'ennemi des âmes, qui avait soufflé le feu de la division, fut confondu.

L'historien de sa vie marque après ces preuves de sa prudence, que sa douceur et sa modération étant reconnues dans tous les monastères, elles lui attirèrent une telle confiance de la part de ses religieux, que tous recouraient à lui, et lui déclaraient sans peine les plus secrètes dispositions de leur cœur. De son côté il les consolait, les animait, les fortifiait, leur fournissait des moyens puissants pour résister aux tentations du démon, et traitait leurs plaies intérieures avec toute l'adresse et l'habileté d'un médecin spirituel très-expérimenté dans l'art de conduire les âmes.

Il ajoute qu'il usait d'une patience et d'une charité merveilleuses envers ceux qu'il voyait ne pas assez profiter de ses avis et négliger leur salut, ne cessant de les exhorter, employant pour les toucher la considération des vérités les plus effrayantes de la foi, et surtout recourant à la prière, afin d'obtenir de Dieu leur amendement ; parce qu'il était persuadé que s'il les abandonnait pour la difficulté qu'il trouvait à les faire rentrer en eux-mêmes, Dieu lui ferait rendre compte de leur perte et de celle des autres que leur mauvais exemple pourrait entraîner.

Son respect pour les évêques, qu'il considérait comme les successeurs des apôtres et ses pères en Jésus-Christ, montre également sa foi et son humilité. Il avait hérité de saint Pacôme de la profonde vénération qu'il avait pour saint Athanase ; et il disait à ce sujet à ses religieux qu'ils devaient se souvenir de ce que leur saint fondateur leur avait fait remarquer en une rencontre ; savoir, que Dieu avait montré de leur temps trois mer-

veilles en Égypte, pour la consolation et l'utilité de tous ceux qui étaient dans la peine : saint Athanase, comme un intrépide défenseur de la foi de Jésus-Christ ; saint Antoine, comme un parfait modèle de la vie solitaire, et l'ordre de Tabenne pour servir de règle à tous ceux qui veulent embrasser l'état des cénobites.

Chapitre II.

Dès que Théodore fut établi abbé il envoya deux de ses religieux, Théophile et Coprez, à saint Athanase pour lui offrir ses respects et son obéissance. En revenant ils amenèrent d'Alexandrie un jeune homme de dix-sept ans, nommé Ammon, qui, après s'être converti à la foi, avait résolu d'embrasser la vie solitaire, sur l'éloge que saint Athanase en avait fait dans un de ses sermons. Il avait d'abord voulu se mettre sous la conduite d'un moine de Thébàïde qui se trouvait alors à Alexandrie ; mais un curé de la ville qu'il consulta sur son dessein, l'avertit que ce moine était hérétique, et lui conseilla de se rendre plutôt auprès de Théodore. Il profita donc du retour de ses deux religieux, et c'est de cet Ammon, qui fut évêque dans la suite, que nous avons appris une partie des actions de notre Saint, dans une longue lettre qu'il adressa à Théophile, patriarche d'Alexandrie, sur la prière que ce prélat lui en avait faite. Il y rapporte après la mort de saint Théodore, non-seulement ce qu'il en avait ouï raconter ; mais aussi ce que lui-même avait vu et entendu.

Il dit que, quand il arriva à Pabau, saint Théodore vint le recevoir à la porte du monastère, lui fit quelques interrogations, le revêtit de l'habit monastique, l'introduisit dans un endroit où les frères étaient assemblés au nombre de six cents, et le fit asseoir auprès de lui sous un palmier.

Il ajoute qu'il y était dans l'étonnement et l'admiration de voir le bel ordre qui régnait dans une si nombreuse assemblée de

moines, et que tandis qu'il était assis auprès du Saint, il vit plusieurs de ces religieux se lever les uns après les autres et s'approcher de lui pour le prier de leur dire devant tous quels étaient leurs défauts. Que Théodore leur disait alors quelque passage de l'Écriture qui convenait à leur état particulier, et qu'on voyait ces religieux retourner à leurs places les larmes aux yeux et la componction dans le cœur. Que quelques-uns en étaient si vivement pénétrés, qu'ils répandaient des larmes en abondance, et en tiraient des yeux de ceux qui étaient assis à leur côté. Parmi ceux qui venaient ainsi prier le saint abbé de leur dire leurs défauts, Ammon en remarqua un nommé Patelloli, à qui le Saint dit ces paroles de l'Apôtre : *Portez les fardeaux les uns des autres, et de cette sorte vous accomplirez la loi de Jésus-Christ* ; mais il déclara ensuite aux frères que ce bon religieux était très-redoutable aux malins esprits.

Gal. 6.

Ce n'était pas seulement par une connaissance expérimentale des mœurs de ses religieux, que le Saint faisait à l'état de chacun d'eux en particulier des applications si justes de l'Écriture, mais c'était plutôt par une lumière surnaturelle que Dieu lui communiquait sur leur intérieur ; et il ne finit point cette conférence sans qu'il parût évidemment que l'esprit de Dieu résidait en lui ; car il fit en même temps sur ce qui devait bientôt arriver à l'Église, une prédiction que les effets justifèrent, et que nous allons rapporter sur le récit d'Ammon qui l'entendit.

Un autre religieux s'allait approcher de lui comme avaient fait les autres, lorsqu'on le vit entrer tout à coup dans un profond silence, ensuite regarder le ciel, et enfin se lever de sa place. Tous les frères se levèrent aussi et formèrent un cercle autour de lui, comprenant qu'il avait encore quelque avis important à leur donner. Il leur dit alors : « Je ne sais si ceux qui sont encore charnels entendaient ce que je vais dire, le prendraient en bonne part ; je ne laisserai pas de le déclarer, puisque Dieu me l'ordonne. La persécution qui a été excitée par ceux qui se disent

chrétiens comme nous (il voulait désigner les ariens), augmentera encore beaucoup, et en entraînera plusieurs à la perte éternelle. Quand elle sera plus allumée que jamais, il s'élèvera un prince païen qui déclarera encore une guerre sanglante aux fidèles qui seront soumis à sa domination, et il n'oubliera rien pour détruire la religion ; mais Jésus-Christ renversera ses desseins et il sera confondu. C'est pour cela que nous ne devons pas cesser de crier vers Dieu afin qu'il ait pitié des Églises, et qu'il empêche par sa miséricorde la perte d'un grand nombre d'âmes. »

Élurion, qui était un des frères qui l'écoutaient, désira de savoir quand ces choses arriveraient, et pria Ammon de le lui demander ; mais le jeune novice ne l'osait par respect et par timidité. Il le fit enfin aux instances d'Élurion, qui l'assura que le Saint aurait pour lui cette complaisance ; et à peine eut-il ouvert la bouche, que Théodore lui fit une réponse qui fut une prédiction qui le regardait personnellement. Il lui répondit donc que ce qu'il venait de dire s'accomplirait dans peu d'années ; que Dieu aurait enfin pitié de son Église ; que quand la persécution des païens aurait cessé, celle des ariens cesserait aussi, et que lui, Ammon, verrait par lui-même ces tragiques événements, et les favorables qui leur succéderaient.

Ceci se vérifia premièrement lorsque saint Athanase fut chassé d'Alexandrie, et que les ariens déchargèrent plus que jamais leur fureur contre les orthodoxes. En second lieu, lorsque Julien l'Apostat, au milieu de ces troubles, fut déclaré empereur, et persécuta l'Église qu'il avait résolu d'abolir entièrement. En troisième lieu, quand Jovien, prince très-orthodoxe, succéda à Julien et rendit la paix à l'Église.

La conférence spirituelle dont nous venons de parler finit par cette prédiction ; après quoi on fit la prière, et Théodore, ayant congédié les frères, remit Ammon entre les mains de Théodore d'Alexandrie, celui que saint Pacôme, comme nous l'avons dit dans sa Vie, avait établi chef d'un logement d'environ vingt soli-

taires grecs, et qui avait Ausone pour second. Le saint abbé lui recommanda de se hâter de l'instruire dans les saintes Écritures, parce qu'il ne devait pas demeurer longtemps dans l'Ordre, et qu'il était destiné pour servir l'Église dans le clergé, ainsi que Dieu le lui avait fait connaître.

Ammon avait d'abord de la peine à croire que le Saint pût connaître les secrets des cœurs, et demanda à Ausone s'il pouvait se faire que Dieu accordât cette grâce aux hommes, et s'il y en avait des preuves dans les Livres saints. Ausone lui répondit qu'il l'éprouverait lui-même, lorsque dans l'occasion il verrait que Théodore lui déclarerait clairement ce qu'il croyait bien caché dans sa conscience, et il lui montra par plusieurs passages de l'Écriture que cela n'était pas impossible, ni sans exemple. Mais Ammon ne tarda pas d'en faire l'expérience.

Une nuit qu'il fut obligé de sortir du monastère pour quelque nécessité, il entendit tout à coup Théodore qui l'appelait. Il avoue qu'il en fut effrayé et que, bien qu'il n'eût que sa robe de lin sur le corps, il se trouva d'abord tout en sueur. Il se rendit pourtant à la voix de son abbé, et le trouva qu'il faisait une sévère correction à un religieux thébéen nommé Amaï, qui, bien loin de combattre les pensées que le démon lui mettait dans l'esprit, les entretenait de propos délibéré. Le détail qu'il lui faisait de ces pensées était si clair, que ce frère ne pouvant plus en disconvenir, se jeta à ses pieds et le pria de lui en obtenir le pardon auprès de Dieu ; mais il parut que son regret n'était pas tout à fait sincère ; car bien loin de s'en corriger, il forma le dessein de quitter l'Ordre ; ce qu'il exécuta à quatre mois de là pour se jeter dans les troupes. Cependant il ne tarda pas de ressentir les traits de la colère de Dieu dont le Saint l'avait menacé, car en moins d'un an il mourut d'hydropisie après avoir languï quelques mois.

Ammon alla ensuite avec le Saint à Tabenne, où il fut témoin de la guérison d'une jeune femme mariée qu'on croyait s'être

empoisonnée par mégarde, et que les médecins désespéraient de guérir. Son père, désolé de la perdre, vint au monastère accompagné d'une trentaine d'hommes de son village, qui se jetèrent avec lui aux pieds de Théodore, le conjurant de venir à la maison de cette femme pour prier le Seigneur de la guérir. Théodore répondit que Dieu se trouvait partout, et que si c'était sa volonté que cette femme recouvrât la santé, il l'exaucerait aussi bien dans l'oratoire du monastère. Il y alla sur-le-champ avec ses religieux, et après la prière il bénit de l'eau qu'il envoya à la malade, dont elle eut à peine pris quelques gouttes, qu'une abondante évacuation la délivra de son mal. Cette guérison subite arriva en présence d'un grand nombre de personnes, parmi lesquelles se trouva un arien d'Alexandrie, qui ne put s'empêcher de rendre gloire à Dieu.

Epist. Am.
n. 11. Quelque temps après saint Théodore revint à Pabau, où il prit avec lui environ cent vingt religieux pour aller couper, dans une île du Nil, des joncs dont on faisait les nattes. Il y demeura plusieurs jours et ne manquait pas de faire le soir la conférence spirituelle comme s'il eût été au monastère. Un mercredi, dans le temps qu'il la faisait, deux petites vipères se glissèrent autour de ses pieds avec un danger évident de le piquer. Il ne voulut pas pour cela interrompre son discours, de peur de troubler les frères, mais il mit le pied sur ces bêtes, qu'il tint ainsi tout le temps que dura la conférence, après quoi il les fit tuer. Il dit ensuite aux frères, qu'un ange lui avait apparu, et lui avait nommé quelques religieux qui n'avaient pas assez de soin de leur salut, et un entre les autres qui se trouvait actuellement à Pabau, et que Dieu lui ordonnait de le chasser du monastère.

Cette déclaration ne fut pas reçue de tous avec une égale soumission d'esprit. Silvain, égumène ou chef d'une compagnie de vingt-deux solitaires, qui avait Linuphon pour second, et Macaire, frère de notre Saint, pour un de ses inférieurs, méprisa

dans son âme cette révélation, comme une folie ou un sentiment de vanité ; et dit en lui-même : « N'est-ce pas là le frère de Macaire que j'ai sous ma conduite ? n'ont-ils pas eu la même mère ? d'où lui vient cette présomption ? Macaire est bien plus humble que lui. » Mais tandis qu'il roulait ces pensées dans son esprit, il vit devant lui un homme d'un regard terrible qui lui dit : « Est-ce ainsi que tu manques de crainte et de respect envers Dieu, en méprisant son serviteur comme tu fais ? » Et en même temps il lui déchargea un soufflet sur la joue, qui le fit tomber en apoplexie.

Les religieux le virent tomber sans parole et sans connaissance ; mais ils n'en purent savoir la cause. Ils le portèrent sur un lit à Pabau, où sa situation tira des larmes des yeux de tous les frères, et surtout de Théodore d'Alexandrie, de Pécuse, de Psamphius, Psentaëse, Élurion et Isidore, religieux éminents en vertu et recommandables dans l'Ordre, qui offrirent à Dieu de longues prières, accompagnées de pleurs et de soupirs, pour obtenir de sa divine bonté qu'il revînt de sa léthargie.

Il ne donna de signes de vie qu'après trois jours, par ces paroles qu'il prononça en poussant un soupir : « Béni soit le Seigneur qui m'a instruit, et a eu pitié de moi. » Tous les religieux, extrêmement consolés de lui voir reprendre ses esprits, joignirent leurs actions de grâces aux siennes, et s'empressèrent de lui faire prendre quelque peu de nourriture ; car il n'en avait point pris jusqu'alors.

Le lendemain à la pointe du jour, qu'il se trouva mieux en état de parler, il pria qu'on fit assembler tous les religieux du monastère, et les voyant autour de son lit, il leur déclara le jugement qu'il avait formé contre saint Théodore, et comment il en avait été puni par la correction et le rude soufflet de celui qui lui avait apparu, et qu'au moment qu'il eut reçu ce soufflet il avait perdu tout sentiment, sans que depuis il eût pu rien entendre, ni même savoir comment il avait été transporté de l'île

au monastère; ce qui porta les assistants à rendre au Seigneur de nouvelles actions de grâces.

Saint Théodore revint peu de jours après à Pabau, et après avoir parlé aux frères il les pria d'attendre quelque peu de temps à l'endroit où ils étaient, et s'en alla avec deux autres au réfectoire. Il y arrêta un jeune religieux, qui était précisément celui que l'ange lui avait dit de chasser de l'Ordre. Il le prit à part, et le pressa beaucoup de lui déclarer les fautes dont il était coupable; mais voyant qu'il refusait de les lui avouer, il commença à les lui dire lui-même, comme s'il avait eu les plus secrets replis de sa conscience sous ses yeux. Le religieux, qui vit bien qu'il disait vrai et qu'il allait poursuivre jusqu'au bout toute la suite de sa mauvaise vie, n'en put soutenir plus longtemps le reproche. Il se jeta à genoux devant lui pour le prier de n'en pas dire davantage, et quitta de lui-même le monastère; mais avant que d'en sortir il avoua aux frères qui étaient assemblés, que c'était avec justice que le saint abbé le chassait de l'Ordre, et qu'il n'y avait que Dieu qui eût pu lui révéler le détail de sa conduite criminelle.

Notre Saint ne s'arrêta pas à celui-ci. Il alla trouver en particulier les autres que l'ange lui avait fait connaître avoir besoin de sa correction; et le fit pendant la nuit pour leur épargner la confusion qu'ils auraient pu souffrir, si cela avait été connu des autres frères. Il leur déclara à chacun les péchés dont Dieu lui avait révélé qu'ils étaient coupables depuis leur baptême. Aucun d'eux ne les put désavouer, et ils en furent si touchés de regret, que la plupart le prièrent de leur permettre de s'en accuser publiquement devant tous les religieux; mais ce prudent abbé ne le voulut point, de peur de scandaliser les plus jeunes et les faibles, et se contenta qu'ils les allassent déclarer à Pécuse et à Psentaëse.

Ceci s'était passé, dit Ammon, durant le carême. Le mardi d'après Pâques les religieux des autres monastères de l'Ordre se

trouvant assemblés à Pabau au nombre de deux mille, pour célébrer ensemble les saints jours, comme ils avaient accoutumé de faire toutes les années, Théodore expliquait à tous ceux qui le venaient consulter les différents endroits des Écritures qu'ils n'entendaient pas bien ; après quoi il leur dit : « C'est un grand sujet de consolation pour moi de m'entretenir avec vous ; mais je crois devoir vous avertir que le démon s'est glissé parmi nous, pour tenter un des frères qui est ici présent, de gourmandise et de vanité. Il lui a persuadé de prendre furtivement quelques pains pour les manger en cachette et de feindre de jeûner comme les autres. C'est pourquoi je conseille à ceux qui sont plus faibles de ne point passer un jour sans manger excepté le vendredi. » Alors celui que cela regardait se voyant découvert, vint se jeter à ses pieds pour lui déclarer sa faute ; mais Théodore lui couvrit le visage de son manteau afin qu'il ne fût pas reconnu des autres.

Une autre faute que firent quelques religieux, et que ceux qui ne comprennent pas assez la perfection religieuse regarderont peut-être comme de nulle conséquence, donna sujet à notre Saint de faire une excellente exhortation aux frères, que nous rapporterons ici telle qu'Ammon nous l'a conservée.

Théodore ayant pris avec lui quarante de ses religieux pour aller à la montagne couper du bois, dont on avait besoin dans le monastère, en envoya quarante autres à une journée de là pour en faire de même, et leur donna pour les conduire un religieux nommé Isidore, homme plein de douceur et d'une sagesse évangélique. Le premier jour sur le soir, Théodore avec les siens faisant à genoux la prière de vêpres, Dieu lui fit connaître que quatre de la compagnie d'Isidore, qui étaient d'ailleurs de bons religieux, travaillant un peu loin des autres, s'étaient amusés à rire et à plaisanter ensemble. La prière achevée, il fit l'exhortation spirituelle, et dit à la fin à ses religieux qu'il jugeait à propos qu'on fût au monastère le samedi. Il envoya deux religieux

à Isidore pour lui dire de s'y trouver aussi avec les frères qui étaient avec lui ; mais il ne lui en expliqua pas le sujet.

Tous s'étant donc rendus à Pabau, Théodore les rassembla au lieu où l'on faisait les conférences, et leur parla ainsi : « Vous n'ignorez pas, mes frères, que ceux qui font profession de l'état monastique, doivent se conduire d'une manière bien plus pure et plus sainte que le commun des hommes. Leur vie doit être plus angélique qu'humaine, car ayant renoncé au monde et à eux-mêmes, ils ne doivent plus vivre que pour celui qui est mort et ressuscité pour eux, s'étant volontairement crucifiés avec lui. Tel est l'esprit de notre état. C'est pour cela que nous avons quitté nos parents et que nous nous sommes unis ici en un même corps de communauté. Ainsi toute notre application doit être à considérer Jésus-Christ comme notre modèle, afin de conformer notre vie à la sienne, lui qui est notre chef et la voie par laquelle les religieux doivent marcher. Aussi nous devons penser que Dieu n'a pas seulement donné à ceux qui désirent de parvenir au royaume des cieux les saintes Écritures pour les confirmer dans la foi en Jésus-Christ, et leur servir de règle pour leur salut. Il a voulu encore que la sainteté de ses serviteurs les édifiât et les animât comme un puissant exemple, tant pour les confirmer dans la même foi, que pour leur servir de modèle.

« Je vois cependant avec douleur que quelques-uns d'entre nous, qui ont bien commencé, marchent à présent d'un pas chancelant, s'ils ne sont pas tout à fait tombés. Quatre de nos frères du nombre de ceux que nous avons envoyés pour couper du bois à la montagne, se trouvant ensemble un peu loin des autres, ont cru qu'il leur était permis de railler entre eux et de dire des paroles bouffonnes, ne prenant pas garde qu'ils contristaient dans leur âme le Saint-Esprit, qui m'a fait connaître leur faute, afin qu'en la leur reprochant ils entrassent en eux-mêmes et l'expiassent par leurs larmes et leurs gémissements. Ignorent-ils que

Jérém. 15, 17.

Jérémie a dit : *Seigneur, je ne me suis jamais trouvé dans*

l'assemblée de ceux qui se divertissent ; mais je me suis conservé dans la crainte de votre main redoutable, et j'ai demeuré seul pénétré de sentiments de tristesse et de componction. Ont-ils oublié ce que dit Job : Que ces maux et d'autres semblables fondent sur ma tête, si j'ai marché avec les railleurs. Ne savent-ils pas que Dieu ne punit pas moins dans ses serviteurs les petites fautes que les grandes, afin de mieux assurer leur salut ? N'ont-ils pas lu ce que dit Salomon : Le ris des insensés est semblable au bruit que fait un faisceau d'épines qu'on allume sous une marmite. Et ailleurs : J'ai appelé le rire une illusion ; et encore : La colère vaut mieux que le rire.

Job. 31, 34.

Eccle. 7, 7.

Ibid. 2, 2.

Ibid. 7, 4.

« Ainsi, mes frères, je vous exhorte à être mieux attentifs sur vous-mêmes, et à profiter de l'avis de l'Apôtre lorsqu'il dit : Que vos ris se changent en pleurs et votre joie en tristesse, de peur que vous ne subissiez cette terrible sentence du Sauveur : Malheur à vous qui riez maintenant, parce que vous gémirez et pleurerez. Condamnez-vous volontairement à la pénitence. Livrez-vous de votre propre gré aux soupirs et aux pleurs, puisque cela vous sera d'une grande utilité, et vous épargnera les larmes que vous seriez forcés de répandre dans l'autre vie. Mettez-vous en la présence du Seigneur, et dites-lui dans la sincérité de votre cœur avec le Prophète royal : *Oui, mon Dieu, je suis disposé à embrasser la pénitence et subir le châtement que je mérite.* »

Jac. 4, 9.

Luc. 6, 25.

Psal. 37.

Tel fut l'avis salutaire que Théodore donna à ces quatre religieux, qui se trouvant mêlés dans la foule des frères et séparés les uns des autres, se prosternèrent en même temps comme s'ils se l'étaient dit, témoignèrent leur regret par de profonds soupirs, et conjurèrent les frères de prier pour eux, ce qui fit pleurer toute l'assemblée ; et ces quatre religieux profitèrent si bien de la correction, qu'ils firent depuis de grands progrès dans la vertu, et servirent d'exemple aux autres.

Il n'en fut pas de même d'un autre religieux nommé Moïse, qui mérita que son corps fût livré au démon, lui ayant livré son

âme par son endurcissement dans le péché. Saint Théodore, qui l'avait envoyé avec d'autres frères à une île du Nil pour y ramasser des herbes qu'on salait pour la nourriture des religieux, lui envoya dire au bout de cinq jours de revenir au monastère. Il répondit qu'il s'y rendrait avec les autres quand ils auraient ramassé toute la provision ; mais on le contraignit d'obéir.

A son arrivée il trouva le saint abbé avec Psentaëse et Isidore, et qui était pénétré d'une très-vive douleur sur son sujet. Dès que le Saint le vit devant lui, il lui dit : « Mon frère, plutôt à Dieu qu'on m'eût annoncé votre mort au lieu de celle que vous donnez à votre âme ! Ce serait sans doute un bien moindre mal. Ai-je manqué de vous avertir ? N'ai-je pas été vous exhorter souvent dans votre chambre à rejeter les mauvaises pensées que vous entreteniez dans votre esprit ? Vous me disiez toujours que ce n'étaient que des suggestions de la part du démon. Mais ne vous disais-je pas que vous l'appeliez vous-même par la dépravation de votre cœur, et que vous lui offriez plutôt le moyen de vous tenter qu'il ne vous en donnait l'occasion ? Voyez à présent dans quel état déplorable vous êtes, et ce qui vous reste d'avoir marché par la voie de l'iniquité. »

Moïse, aveuglé et obstiné dans sa malice, voulut s'excuser de nouveau et pallier sa faute ; mais le Saint, éclairé d'en haut, lui marqua le temps et le lieu où il s'était entretenu volontairement dans les pensées qu'il lui reprochait ; et comme il voulut encore répondre que ce n'était là que des suggestions du démon auxquelles il n'avait nulle part, le Saint lui répliqua : « Jusqu'à présent Dieu n'avait pas permis au démon de vous affliger dans le corps ; mais puisque vous avez voulu vous-même le loger au dedans de vous, sachez que vous n'êtes plus bon pour notre Ordre, et que je suis obligé de vous en chasser. » En même temps il ordonna à quatre frères jeunes et robustes de le mettre hors du monastère et de le conduire au village d'où il était ; mais à peine fut-il sorti du monastère qu'il fut possédé du démon ; les frères

eurent besoin de toute leur force pour le mener à son village, et on fut obligé de l'attacher avec des liens forts, tant il était devenu furieux.

Si le saint abbé eut lieu de gémir de la perte de ce religieux, Dieu l'en dédommagea par l'assurance qu'il lui donna du salut d'un autre. Étant un soir avec les frères il parut tout à coup avec un air plein de joie et leur dit : « Je vous annonce, mes frères, que Dieu vient de faire une grande grâce à notre frère Cazur, qui demeure au monastère de Ptolémaïde ; car il vient d'être délivré de la prison de son corps, et son âme a été reçue dans le ciel, où elle jouit d'une grande gloire, non-seulement parce qu'il s'est toujours soutenu dans la vraie foi ; mais parce qu'il a ajouté à une grande pureté l'ornement des autres vertus. Que si j'ai été obligé quelquefois de le reprendre pour de légères fautes qu'il a commises, Dieu l'en a purifié par la maladie et autres afflictions qu'il lui a envoyées. » Ces fautes dont parlait le Saint étaient un peu de négligence que Cazur apportait aux prières de la nuit, et dont il l'avait repris à Pabau avant qu'il l'eût envoyé au monastère de Ptolémaïde. Huit jours après, deux religieux étant venus de ce monastère informèrent la communauté de la mort de Cazur, et on trouva qu'il avait expiré au même moment que le saint abbé l'avait dit.

Il y avait à Pabau un religieux nommé Patquelfe, qui avait été marié avant que d'entrer dans l'Ordre, où il avait aussi amené son fils. Un jour que le Saint était avec les frères, il dit tout à coup à Psarphius, un des principaux du monastère, de l'aller faire venir, avec son fils et un autre jeune religieux qui était dans sa cellule. Quand il fut présent, il lui dit : « Quelle doctrine avez-vous enseignée cette nuit à ce jeune homme, lorsque vous parliez ensemble ? Hélas ! dit Patquelfe, quelle autre lui aurais-je enseignée que celle de craindre Dieu ? Prenez garde, dit Théodore, à ce que vous me dites ; car le Seigneur m'a révélé par un ange le discours que vous teniez. Ainsi ne craignez pas de le déclarer ici devant tous, si votre doctrine est orthodoxe. »

Patquelfe ne répliqua rien, et le saint abbé voyant qu'il ne voulait pas répondre, se tourna vers les autres religieux et leur dit : « Il a enseigné à ce jeune frère que nous ne ressusciterions pas dans notre propre chair, alléguant pour raison que notre chair était mauvaise. » Puis il dit à Patquelfe : « Avouez-le, n'est-ce pas là ce que vous lui enseigniez ? » Son fils s'écria : « Ah oui, il a voulu aussi me le persuader la nuit d'auparavant. »

Alors le Saint le voyant suffisamment convaincu d'erreur, et ne voulant pas l'affliger, mais l'instruire et le convertir, lui prouva par plusieurs passages des Écritures, que nous ressusciterions tous dans notre propre chair, qui demeurerait immortelle après la résurrection ; de sorte que Patquelfe, persuadé de la vérité, s'y soumit d'esprit et de cœur, et se jetant aux pieds de tous les frères les conjura en pleurant de demander à Dieu qu'il lui pardonnât sa faute, la confessant publiquement avec toutes les marques d'un véritable repentir.

Après ces récits, Ammon rapporte encore que saint Théodore étant allé, au mois de novembre, à une île du Nil avec plusieurs religieux pour amasser du bois pour brûler, un de la compagnie nommé Patrice fut mordu par un grand aspic, qui avait tellement enfoncé les dents dans son pied, qu'on eut bien de la peine à l'en arracher. Tous crurent que le bon religieux allait tomber mort ; mais saint Théodore y accourut et le guérit par le signe de la croix. Ammon était présent à ce miracle.

Il ajoute que le 22 de ce même mois, le Saint ayant assemblé à l'heure de none tous les religieux qui étaient venus dans l'île, il leur dit qu'il y avait longtemps que Dieu lui avait fait connaître une chose qu'il venait de lui ordonner enfin de leur déclarer. C'était que dans les lieux où Jésus-Christ était adoré, ceux qui gardaient la foi orthodoxe, ayant pleuré sincèrement leurs péchés, Dieu avait agréé leur pénitence, et qu'eux étaient de ce nombre ; qu'ainsi ils devaient lui en rendre des humbles actions de grâces.

Cette révélation fut aussitôt confirmée par une autre, dont les preuves plus sensibles prémunirent les frères contre l'esprit de défiance. Deux heures après que le Saint leur eut ainsi parlé, il dit à quatre religieux d'aller à la pointe de l'île attendre Théophile et Coprez, qui revenaient d'Alexandrie sur un bateau. Ils y furent sur-le-champ, et le bateau ne tarda pas de paraître. Du plus loin qu'ils purent reconnaître Théophile, ils lui firent signe d'aborder, parce que leur saint abbé était dans l'île. Ce fut pour tous un grand sujet d'étonnement de voir comment le Saint avait pu prévoir leur prochaine arrivée ; mais ils eurent encore plus de sujet de l'admirer, lorsqu'étant venu lui-même au-devant d'eux et les ayant embrassés avec une affection paternelle, il leur dit positivement qu'ils avaient eu le bonheur de voir le grand Antoine.

En effet, ils en avaient une lettre qu'ils lui remirent, et Théodore après l'avoir lue avec une grande consolation, la fit lire devant tous les frères, qui virent avec une joie qu'on ne peut exprimer, que ce saint patriarche leur apprenait qu'il avait eu la même révélation que leur saint abbé touchant l'indulgence que Dieu accordait aux vrais pénitents. A ce récit tous se jetèrent la face contre terre, pleurant de joie et de contrition en admirant la miséricorde du Seigneur ; et enfin le prêtre qui se trouvait présent ayant fini la prière, Théodore dit à Ammon de publier un jour, pour la plus grande gloire de Dieu, ce qu'il avait vu et entendu parmi eux, en cette rencontre et dans les autres.

Outre les différentes révélations qu'Ammon a rapportées en témoin oculaire, il en marque d'autres qu'il avait apprises du même Saint, par le témoignage non suspect d'Ausone et d'Élurion, religieux d'une vertu éprouvée. Nous ne les ajouterons pas ici pour éviter d'être trop long, ce que nous avons dit étant plus que suffisant pour faire voir combien Dieu se communiquait à ce saint homme. Mais nous ne saurions passer sous silence ce qu'il dit lui-même au sujet des révélations ; les excellentes règles qu'il

donne, soit pour n'en pas abuser, soit pour n'y être pas trompé, et surtout qu'on doit toujours préférer le jugement des pasteurs aux révélations particulières.

« Il faut, dit-il, user en ceci d'une grande circonspection et prendre garde de s'estimer soi-même par une vaine présomption lorsqu'on a reçu ces grâces, tandis qu'on n'est rien, en effet ; ou de se porter à les désirer avec ardeur lorsqu'on ne les a pas reçues, ce qui est une suggestion du démon, qui ferait par là que toute notre piété s'en irait, pour ainsi dire, en fumée, comme il n'est que trop arrivé à plusieurs.

« C'est pourquoi tant ceux que Dieu a élevés à ces dons, que ceux qu'il n'en a pas favorisés, doivent avoir également de bas sentiments d'eux-mêmes, et prier par une crainte salutaire le Seigneur qu'il leur fasse la grâce de n'être point livrés aux supplices éternels. Nous voyons, en effet, que les plus saints personnages n'en ont pas usé autrement. David ne dit-il pas : *Gardez, Seigneur, mon âme et délivrez-la*. Saint Paul ne dit-il pas aussi : *J'ai été délivré du lion rugissant qui dévore les âmes*.

« Certes nous avons à faire à un ennemi fin et artificieux, qui souvent nous déguise si bien l'erreur et le mensonge en le couvrant des apparences de la vérité, que si on n'a un don particulier de discernement, on risque de s'y laisser tromper. Mais voulez-vous une règle sûre de ne l'être point, c'est celle d'une soumission parfaite à Dieu et à ses saints serviteurs. Sur quoi, mes frères, vous devez remarquer que Dieu, selon la prophétie de David, ayant pris notre nature et s'étant fait voir parmi nous, ne s'est pas contenté de nous instruire par sa propre bouche de la foi que nous devons avoir, et de nous marquer la voie de salut que nous devons suivre ; mais étant monté au ciel, il a laissé les apôtres pour ses successeurs, auxquels jusqu'à présent les évêques ont succédé comme nos pasteurs et nos pères pour la nourriture spirituelle de nos âmes. De sorte que ceux qui reconnaissent en eux la voix de Jésus-Christ et l'écoutent, sont les véritables

Ps. 24, 20.
11 Timoth.,
4, 17.

enfants de Jésus-Christ, bien qu'ils ne soient ni clercs, ni dans l'ordre ecclésiastique. »

C'est ainsi que ce saint homme, dont l'expérience dans les grâces de vision et de révélation ne pouvait être plus grande, nous apprend à n'en juger jamais que conformément aux décisions de l'Église, et à préférer le jugement des prélats qui sont destinés pour enseigner, à toutes les lumières particulières.

Ammon ne demeura que trois ans avec saint Théodore. Le Saint lui révéla alors que sa mère avait eu le bonheur d'embrasser la foi chrétienne, et que la volonté de Dieu était qu'il se retirât parmi les solitaires du désert de Nitrie. Ammon obéit, mais il ne partit pas sans répandre beaucoup de larmes.

Six mois à peine s'étaient écoulés depuis le départ d'Ammon, lorsque les persécutions annoncées par Théodore commencèrent. Ammon s'entretenait un jour avec ses frères des douleurs de l'Église et leur parlait des consolations prédites par saint Théodore, lorsqu'il reçut une lettre de Théodore même. Il l'avait envoyée par quatre frères qui avaient ordre de chercher Ammon dans le désert de Nitrie, et de la lui remettre, afin qu'il la communiquât aux prêtres, aux diacres et aux moines de ce désert à qui elle était adressée.

Ammon la reçut un samedi, et après l'avoir lue il la montra aux prêtres, et le lendemain il la lut par leur ordre dans l'église en présence de tous les solitaires. Le Saint y marquait que Dieu briserait enfin l'audace des ariens; qu'il aurait pitié de son Église; qu'elle reprendrait son premier éclat; qu'en attendant il fallait souffrir ces maux avec soumission; et finit en priant qu'on fit part de sa lettre à tous ceux de leur quartier qui souffraient de la persécution des ariens. Ces bons religieux furent merveilleusement consolés par la lecture de cette lettre. Un des prêtres, nommé Héraclide, l'envoya par le moine Chrysogone à Draconte, évêque d'Hermopole et de Nitrie, qui avait été chassé de son siège par les ariens, afin qu'elle le consolât dans son exil.

Tandis que les hérétiques faisaient leurs efforts pour rétrécir, si l'on peut parler ainsi, les bornes de l'empire de Jésus-Christ sur les âmes, en répandant leurs erreurs, saint Théodore tâchait de l'étendre en augmentant le nombre des monastères, où Dieu fût servi avec autant de fidélité, qu'il était offensé par les impies.

Nous avons vu dans la vie de saint Pacôme que ce grand patriarche avait fondé neuf maisons. Notre Saint en ajouta une dixième dès la première année qu'il fut abbé, près de Ptolémaïde en Haute-Thébaïde, et fort loin de Pabau. Il en fonda encore trois autres, dont deux, qu'on nomma Caïs et Obi, par l'avis d'Orsise, furent bâties auprès de la grande Hermopole à l'extrémité septentrionale de la Basse-Thébaïde, la troisième auprès d'Hermuti ou entre Latople et Thèbes en Haute-Thébaïde ; et enfin il fonda un monastère de filles à Bechré, qui n'était éloigné de Pabau que d'une petite demi-lieue, et qui fut le second des religieuses de l'Ordre.

Il faisait la visite de ces monastères et se trouvait vers l'an 361 auprès de celui de Caïs, lorsqu'il rencontra sur le Nil, Artème, qui avait ordre de l'empereur de chercher saint Athanase pour l'arrêter, et allait pour cela à Pabau, croyant qu'il y serait caché parmi les moines de Tabenne, que tout le monde savait qu'il aimait beaucoup. Il connut sur-le-champ par révélation le dessein de cet agent de l'empereur, et le déclara aux religieux qui étaient avec lui. Ceux-ci voulaient retourner aussitôt à Pabau pour prévenir les frères afin qu'ils ne fussent pas effrayés de l'arrivée d'Artème ; mais le saint abbé dit que, puisqu'ils avaient entrepris la visite des monastères pour la gloire de Dieu, il espérait de sa miséricorde, qu'il prendrait bien soin de celui de Pabau et des frères qui y étaient, et s'achemina vers Caïs.

Il ne se trompa point. Artème, arrivé à Pabau, fit investir pendant la nuit le monastère par ses soldats ; et y étant entré avec ses archers, il causa d'abord quelque trouble parmi les frères, que Pécuse apaisa presque aussitôt. Il demanda où était l'abbé,

Pécuse lui répondit qu'il faisait la visite des autres monastères. Faites-moi donc parler, ajouta-t-il, à celui qui tient ici sa place. Alors Psarphin, grand économiste de l'Ordre, se présenta, et Artème le prenant en particulier lui dit : « Voici un ordre que j'ai de l'empereur pour arrêter l'évêque Athanase qu'on m'a dit s'être venu cacher parmi vous. » Psarphin lui répondit : « Nous reconnaissons tous depuis longtemps Athanase pour notre père, et il en a toute l'autorité chez nous ; mais je ne l'ai point vu, vous pouvez cependant voir dans le monastère. »

Artème ne laissa pas de l'y chercher en parcourant tous les endroits où il pouvait soupçonner qu'il se tenait caché, et ne l'ayant pas trouvé, il dit aux religieux de le conduire à l'église, et d'y prier pour lui.

Les religieux qui avaient aperçu parmi ceux de sa compagnie, quelqu'un qui avait les marques d'un évêque arien (ce pouvait bien être le malheureux Georges, usurpateur du siège d'Alexandrie), lui répondirent que leur saint Père leur avait défendu de prier avec ceux qui étaient du parti des ariens. Ainsi ils se retirèrent, et Artème alla seul faire sa prière dans l'église ; mais il en sortit jetant du sang par le nez et extrêmement effrayé. On ne sut pas positivement ce qui lui était arrivé, si ce n'est qu'on lui ouït dire qu'il avait eu une vision dont il avait failli mourir de peur. Il se retira aussitôt au monastère, et saint Théodore y étant revenu, rendit à Dieu de grandes actions de grâces, en apprenant la manière dont tout s'était passé.

Ce fut après ceci que se vérifia la prédiction du Saint de la persécution de Julien l'Apostat. Ce prince s'étant révolté dans les Gaules contre Constance, et ayant réussi dans sa rébellion, se vit maître de tout l'Empire, et bien qu'au commencement il ait rappelé les évêques catholiques que son prédécesseur avait exilés, il ne tarda pas de montrer la haine qu'il avait dans le cœur contre Jésus-Christ et son Église.

Saint Athanase ayant reçu, en l'an 362, des ordres de sa part,

de sortir d'Alexandrie, et même de toute l'Égypte, et sachant qu'on le cherchait pour se saisir de lui et le faire mourir, s'était retiré à Antinoé ¹, en Basse-Thébaïde, où en un même jour Pammon, abbé des solitaires de ce quartier, fort recommandable par sa piété, et notre saint Théodore vinrent le trouver comme s'ils l'avaient concerté ensemble. Le saint prélat ayant consulté avec eux sur ce qu'il avait à faire pour se dérober à la fureur du prince, il fut déterminé qu'il se retirerait dans un des monastères de Tabenne du côté d'Hermopole, où il serait plus en sûreté que partout ailleurs.

Il monta donc avec eux dans le bateau qui était au service de saint Théodore, et on prit soin de le couvrir afin que personne ne reconnût le prélat. Comme il fallait monter contre le courant du Nil, et que de plus le vent était contraire, on allait lentement, et les religieux de Tabenne furent obligés de mettre pied à terre pour tirer le bateau.

Dans ces lenteurs qui mettaient le saint prélat en danger d'être découvert, il pria Dieu intérieurement de le protéger. Pammon lui disait quelques mots de consolation pour lui inspirer du courage ; mais fortifié lui-même par la grâce du Seigneur, il lui dit : « Je vous assure que je me sens aussi tranquille dans cette persécution que si j'étais dans un temps de paix, pensant que c'est pour la cause de Jésus-Christ que je souffre, et par sa miséricorde mon cœur est tellement disposé à tout ce qu'il voudra faire de moi, que quand il s'agirait de la plus dure servitude, je la regarderais comme une grande grâce qu'il me ferait. »

Comme il parlait ainsi, il s'aperçut que saint Théodore souriait en regardant l'abbé Pammon, et que celui-ci en faisait de même. Il leur en demanda le sujet ; et les deux abbés se prièrent l'un l'autre de le lui dire. Enfin, saint Théodore lui dit : « L'empereur Julien vient de mourir en Perse, et on peut lui appliquer

¹ Aujourd'hui Enseneh. Cette ville était à neuf kil. sud-est d'Hermopolis, sur la rive droite du Nil.

ce que dit l'Écriture : « Que l'homme vain et superbe ne prospérera pas toujours. » Après lui doit régner un empereur chrétien et fort illustre ; mais il vivra peu de temps (ce fut Jovien) ¹. C'est pourquoi il n'est plus nécessaire que vous alliez vous cacher en Thébaïde ; mais allez plutôt secrètement à la cour pour prévenir ce prince. Il vous recevra avec honneur, et vous retournerez à votre église ; après quoi il mourra. » C'est ce que saint Athanase racontait peu de temps après la mort de notre Saint, dans la grande église d'Alexandrie, en présence d'Ammon qui le rapporte, et de plusieurs autres de son clergé.

Quelque temps après que saint Théodore eut prédit ces choses à ce saint prélat, la mortalité se mit parmi ses religieux, et il n'y avait point de jour qu'il n'en mourût un ou deux. Comme ils étaient en coutume de les aller ensevelir à la montagne, le Nil commençant alors à inonder les terres, et les eaux n'étant pas encore assez hautes pour aller par bateau, ils étaient en peine comment ils porteraient le premier qui mourrait, et le demandèrent au Saint. Il leur répondit que Dieu aurait égard à leur foi, et arrêterait le cours du mal ; ce qui arriva comme il l'avait prédit : aucun religieux n'étant mort durant le reste du temps du débordement.

Mais ce grand Saint, non moins humble qu'il était favorisé des dons célestes, comme s'il eût craint que ces merveilleux dons ne donnassent de lui en cette rencontre une trop haute idée à ses religieux, les entretenait tout de suite des tentations dont il était affligé, et leur dit qu'il craignait d'y succomber et d'être rejeté de Dieu, se trouvant continuellement assiégé par l'ennemi du salut, qui ne lui laissait presque pas un moment de relâche. « Car, ajoutait-il, si l'on a vu des anges tomber ; si l'on a vu des chutes parmi les prophètes, les apôtres, les disciples de saint Paul, combien n'avons-nous pas sujet de craindre ? »

¹ On sait que Jovien ne régna que huit mois.

En poussant plus loin son discours, il leur parla des dangers de cette vie, de la crainte et de la circonspection avec laquelle nous devons nous y conduire. Il leur donna ensuite un avis très-utile pour combattre les vices et acquérir les vertus contraires : « Je veux, dit-il, vous rappeler encore une chose que notre bienheureux Père avait recueillie des saintes Écritures, et qu'il nous répétait souvent. C'est que, lorsqu'on veut se corriger d'un vice, comme serait de la colère; s'il arrive, par exemple, que quelqu'un se moque de nous, au lieu de nous en émouvoir, nous devons dire en nous-même : Bon, voilà que j'ai gagné une pièce d'argent pour mon profit. Que si on ajoute l'insulte aux railleries, nous devons dire encore : Voici de nouveau un plus grand gain à faire, et il ne faut pas le laisser échapper sans en profiter. Il est sûr qu'en prenant sur soi d'en user ainsi dans ces rencontres, on parviendra à dompter la colère; et quel progrès ne fera-t-on pas, quels mérites ne recueillera-t-on pas, si l'on a souvent de pareilles occasions, et si l'on en profite ainsi? Mais ce qui fait que nous ne nous soutenons pas dans ces occurrences, c'est que nous sommes tout charnels, et que nos affections sont toutes portées aux choses sensibles. »

Pour donner un juste poids à cette excellente pratique, il la confirmait par l'exemple des saints martyrs, qui ne se contentaient pas de souffrir les tourments avec une héroïque patience; mais qui priaient de plus pour leurs persécuteurs. Et enfin il conclut son discours par ces belles paroles bien propres à exciter à la patience ceux qui ont quelque chose à souffrir pour l'amour de Jésus-Christ.

« Mais dites-moi, je vous prie, ô homme! qu'avez-vous donc tant fait qui puisse être mis en parallèle avec l'héritage que Dieu vous prépare? Est-ce d'avoir souffert la persécution, ou même la mort pour le nom de Jésus-Christ? N'en seriez-vous pas suffisamment récompensé par les seuls applaudissements des hommes, si la récompense devait être proportionnée à l'action prise en elle-même? Car qui est-ce qui ne donne pas des louange

à ceux qui ont véritablement servi Dieu, et surtout aux saints martyrs? Mais admirez ici l'infinie bonté de Dieu en vous donnant l'héritage céleste pour les peines, ou la mort que vous avez endurées. Il fait envers vous à peu près comme un homme qui dirait à tous ceux qu'il verrait : Venez, apportez-moi tous les vases de terre que vous avez, laissez-moi la liberté d'en disposer à mon gré et de les casser si je veux, et à leur place je vous donnerai des vases d'or enrichis de pierres précieuses. »

Après qu'il eut ainsi parlé à ses religieux, il prit avec lui les plus considérables de la congrégation, et ceux qui avaient meilleure voix pour chanter, et alla au-devant de saint Athanase qui profitait de la paix dont l'Église jouissait, pour faire la visite de l'Égypte, et venait en Thébaïde par le Nil. Il le rencontra au-dessous du diocèse d'Hermopole, et du plus loin que ses religieux purent le reconnaître, ils s'avancèrent vers lui avec empressement comme vers leur bon père qu'ils respectaient et qu'ils aimaient de toute leur affection. Il y avait sur l'un et l'autre bord du fleuve une multitude innombrable de personnes, parmi lesquelles se trouvaient plusieurs évêques, quantité d'ecclésiastiques et très-grand nombre de moines, qui y étaient accourus de tous les endroits voisins.

Quand saint Athanase vit approcher la troupe de saint Théodore, il dit d'eux les paroles du Prophète : *Qui sont ceux qui volent comme des nues et qui viennent à moi comme des colombes avec leurs petits?* Théodore le fit d'abord saluer par les plus anciens, après lesquels s'approchant pour lui offrir ses respects à son tour, le saint patriarche le prit affectueusement par la main, et lui demanda avec une bonté paternelle comment allait sa congrégation. Le saint abbé lui répondit que tout allait bien, et en même temps ses religieux, qui étaient au nombre de cent, commencèrent à chanter des psaumes et des cantiques.

Saint Athanase ayant mis pied à terre, monta sur un âne; et saint Théodore se saisissant de la bride, marcha devant à travers

Isaïe, 60,
juxtainter.70.

la foule et une quantité prodigieuse de flambeaux allumés qu'on portait, soit pour faire honneur au saint prélat, soit pour l'éclairer, parce qu'il y a lieu de croire qu'il était nuit. Le patriarche voyant notre saint abbé marcher ainsi devant lui avec tant de gaieté et de ferveur, bien qu'il fût pressé de tout côté par le monde et brûlé presque par les torches allumées, il ne put s'empêcher de dire aux évêques qui étaient avec lui, ces paroles qui ne montrent pas moins son humilité qu'il en reconnaissait en Théodore : « Voyez avec quel empressement et quelle fatigue ce supérieur d'une multitude de moines marche devant nous. Voilà de véritables pères, et qui méritent plus que nous de porter ce nom, étant si humbles et si soumis pour l'amour de Dieu. Qu'ils sont heureux et qu'ils sont dignes d'estime, ceux qui portent continuellement la croix de leur Sauveur ; qui mettent leur gloire à s'anéantir, et qui font consister leur repos dans le travail, jusqu'à ce qu'ils reçoivent la couronne des mains de leur souverain Maître. »

Après que le saint prélat eut fait la visite dans les villes d'Antinoé et d'Hermopole, où il resta quelques jours, il se rendit aux monastères de Caïs et d'Obi, que Théodore avait fondés comme nous l'avons dit, et qui n'étaient pas loin de là. Il reconnut de nouveau avec une véritable joie de son cœur, combien l'affection que les frères lui portaient était sincère et respectueuse, et en glorifia le Seigneur. Il voulut voir l'église, le réfectoire, les cellules, généralement tout ce qui était dans le monastère, et trouva toutes choses si bien réglées qu'il dit au saint abbé : « O Théodore, vous faites assurément une grande œuvre d'assister ainsi les âmes. J'avais ouï parler avec éloge de vos réglemens monastiques, et je trouve qu'ici tout va parfaitement bien. Il paraît que vous avez hérité de la grâce de votre bienheureux père Pacôme, et je crois voir Jésus-Christ en vous voyant. »

La fête de Pâques approchait. Théodore devait, selon la coutume de l'Ordre, l'aller célébrer à Pabau avec les frères. Saint

Athanase, qui ne l'ignorait pas, ne voulut pas le retenir plus longtemps, et lui donna une lettre pour Orsise et les autres frères. Il leur témoigne dans cette lettre la joie qu'il avait eue de voir Théodore et les religieux qui vivaient sous sa conduite, et qu'il avait considéré en lui le Seigneur et le Dieu du bienheureux Pacôme. Théodore en prenant congé le pria de se souvenir de lui, et le saint prélat lui répondit par ces paroles du Psalmiste : *Si je vous oublie, ô Jérusalem ! je consens que ma main droite soit mise en oubli ; et je veux que ma langue s'attache à mon gosier, si je ne me souviens pas de vous.* Cependant Théodore lui laissa son bateau avec les religieux qui le conduisaient, et recommanda à ceux-ci d'obéir au saint patriarche comme à celui qui avait sur eux une autorité absolue.

Psal. 136, v.
6 et 7.

La lettre de saint Athanase fut pour Orsise un grand sujet de consolation. Il en avait besoin dans la tristesse que lui causait la conduite négligente de quelques frères ; car bien que l'Ordre fût rempli de fervents religieux, il y en avait néanmoins plusieurs à qui la sollicitude des choses temporelles était encore une pierre d'achoppement ; cette sollicitude diminuant en eux l'application au spirituel. Orsise donc en avait le cœur percé de douleur. Saint Théodore tâchait de le consoler, et l'avait tiré pour cela de sa retraite de Moncose pour le faire venir à Pabau ; mais il n'en était pas moins affligé lui-même, considérant que cela tendait à la ruine de l'union et de l'observance régulière.

Il tâchait d'en obtenir de Dieu le remède, et dans cette vue il jeûnait très-rigoureusement, portait le cilice, poussait de profonds soupirs et répandait quantité de larmes en sa divine présence. Il se déroba aussi fréquemment à ses religieux pour aller à la montagne où était le tombeau de saint Pacôme et des autres frères, et c'était là qu'il répandait son cœur devant Dieu avec plus d'ardeur, pour attirer des bénédictions sur ses soins, et surtout le changement de ces religieux dont la négligence lui causait tant de peines.

Un jour, il arriva qu'un des frères, curieux de savoir ce qu'il allait faire à la montagne, l'y suivit de loin, et le vit qui monta sur le tombeau de saint Pacôme ; après quoi s'étant lui-même approché davantage, il l'entendit qui priait ainsi : « O Seigneur, le Dieu de notre père Pacôme, sur le tombeau duquel je suis à présent, je vous conjure de vouloir bien me retirer de ce monde, puisque je vois qu'on s'y laisse aller tout à fait à la négligence, et qu'on n'a aucun soin d'y pratiquer le bien. N'abandonnez pas néanmoins, Seigneur, vos serviteurs, bien qu'ils se laissent aller au relâchement. Inspirez-leur une vive crainte des supplices éternels, afin qu'ils quittent leur paresse, et se raniment par une sainte ferveur, et faites qu'ils marchent avec joie dans la voie que vous leur avez tracée. Souvenez-vous, ô mon Dieu, que nous sommes l'ouvrage de vos mains, et que vous n'avez pas épargné votre Fils unique ; mais que vous l'avez livré à la mort pour le salut de tous. » Ce frère qui l'avait suivi, fut saisi de frayeur l'entendant prier de la sorte, et surtout voyant qu'il demandait à Dieu de le retirer de ce monde.

Il parut bientôt que sa prière avait été exaucée, du moins quant à la mort qu'il désirait ; on ne peut douter que Dieu ne le lui fit connaître. Car étant revenu au monastère, et le samedi saint au soir ayant fermé les yeux à un de ses religieux, nommé Héron, il dit positivement à ceux qui étaient présents, que cette mort serait suivie d'une autre à laquelle on ne s'attendait pas.

Le lendemain fête de Pâques, que l'historien appelle le dimanche de la joie, à cause du triomphe de Jésus-Christ, on fit les obsèques de Héron ; et après les fêtes, saint Théodore ayant parlé à tous les frères assemblés de tous les monastères pour la solennité, et les ayant exhortés à la vertu avec d'autant plus d'ardeur qu'il voyait bien que c'était pour la dernière fois qu'il leur donnait ses avis salutaires, il commença à sentir les atteintes du mal dont il mourut.

Orsise, qui l'assistait dans sa maladie, vit avec une extrême

affliction qu'il n'y avait plus d'espoir que dans la prière. Il assembla tous les religieux dans l'oratoire pour la faire, et pria le Seigneur qu'il le retirât lui-même de ce monde, plutôt que Théodore ; mais Dieu avait déjà exaucé les désirs de celui-ci, qui arriva bientôt à sa dernière heure. Avant que d'expirer il demanda à Orsise devant tous, s'il l'avait offensé en quelque chose. Orsise ne put lui répondre, parce que ses larmes et ses sanglots l'empêchaient de parler ; et le saint abbé ajouta : « Ma conscience ne me reproche pas d'avoir jamais offensé ni vous, ni aucun des frères, et Dieu sait qu'autant qu'il m'a été possible je n'ai point négligé mon salut ni celui des autres. Je ne veux pourtant pas que vous pensiez que cela soit venu de moi ; mais ç'a été plutôt un effet de la miséricorde de Dieu. » Il rendit son esprit en achevant ces paroles. Ce fut le 27 avril de l'an 367 ou 368, la 65^e année de son âge, selon les continuateurs de Bollandus, et selon d'autres la 53^e.

La mort de ce saint homme fut annoncée par les pleurs et les cris de ses religieux, qu'on entendit même de l'autre côté du Nil. Ils demeurèrent plusieurs jours plongés dans une affliction inexprimable, d'autant plus qu'ils avaient aimé sa vertu, et que plusieurs avaient à se reprocher de l'avoir obligé par leur tiédeur de prier Dieu qu'il le retirât de ce monde. Ils l'ensevelirent sur la montagne avec les autres ; mais quand tous furent descendus à la plaine, Napharse, ancien religieux qui occupait la seconde place dans Pabau, y retourna avec quelques autres et transféra son corps du lieu où on l'avait mis, auprès de celui de saint Pacôme.

Gennade dit de lui qu'il a été le successeur de la grâce de son père saint Pacôme, comme il le fut de son autorité. Il lui donne le titre de prêtre. *Theodorus presbyter*. Il est certain que c'est une méprise, comme le remarquent fort bien les continuateurs de Bollandus, et il s'est trompé sur l'équivoque du terme grec *presbuteron* qu'il fallait traduire en latin par le mot d'*ancien* et non pas de *prêtre*. Le même auteur dit qu'il écrivit aux mona-

stères des lettres pleines de sentences de l'Écriture sainte, dans lesquelles il cite souvent son père saint Pacôme et propose l'exemple de ses vertus. Bivarius croit que le traité qui se trouve dans la *Bibliothèque des Pères* sous le titre de *la Doctrine d'Orsise*, et dont nous avons donné un abrégé au chapitre précédent, est de saint Théodore.

Il ne faut point de meilleure preuve de la sainteté de Théodore, que les éclatants témoignages que saint Athanase en a rendus en plusieurs rencontres, et le regret qu'il eut de sa mort. Nous placerons ici la lettre qu'il écrivit à ce sujet à Orsise et aux religieux de Tabenne, pour les consoler d'une si grande perte. Ce sera comme l'éloge funèbre de ce grand Saint.

« Athanase, à l'abbé Orsise, père des moines et à tous ceux qui font avec lui profession de la vraie foi, et de la vie solitaire. Nos très-chers et bien-aimés frères, salut en Notre-Seigneur.

« Je n'ai pu apprendre la mort du bienheureux Théodore sans en ressentir une extrême douleur, sachant combien il vous était utile, et même nécessaire. Certes, si ce n'était Théodore qui fût mort, j'aurais besoin d'user d'un long discours et de mêler mes larmes avec les vôtres pour vous consoler, considérant combien on a à craindre des jugements de Dieu en quittant cette vie ; mais dès qu'il s'agit d'un Théodore que vous avez connu, et que j'ai si bien connu moi-même, que dois-je vous en dire, sinon qu'il est bienheureux, lui qui n'a jamais marché dans la voie des méchants ? En effet, si nous appelons bienheureux celui qui craint Dieu, comment n'appellerions-nous pas ainsi celui dont nous ne pouvons révoquer le salut en doute ? Plût à Dieu que nous participions un jour à son bonheur ! Plût à Dieu que nous finissions notre course de la manière qu'il l'a finie ! Plût à Dieu que nous, qui naviguons encore dans l'océan du monde, conduisions aussi heureusement que lui notre vaisseau à ce bienheureux port, où étant unis à nos pères, nous puissions dire avec eux : C'est ici la demeure que j'ai choisie et où j'habiterai éternellement !

« C'est pourquoi, mes très-chers frères, ne pleurons plus la mort de Théodore. Que personne en pensant à lui ne répande des larmes. Songeons plutôt à imiter ses vertus. Il ne convient nullement de s'affliger du sort de celui qui est heureusement arrivé à un séjour exempt de toutes sortes de peines, c'est ce que je vous adresse à tous en général.

« Quant à vous, ô mon cher et bien-aimé Orsise, je ne puis trop vous recommander de vous charger du soin des monastères, puisque Théodore n'est plus. Souvenez-vous que lorsqu'il vivait, vous agissiez de concert et dans une si étroite union, que quand l'un était absent, l'autre suppléait à son défaut, et que quand vous vous trouviez ensemble vous n'aviez qu'un même esprit et une même volonté pour le bien des frères. Faites aujourd'hui la même chose et apprenez-moi en quel état vous êtes, et vos religieux aussi. Demandez au Seigneur qu'il daigne accorder à son Église une paix durable. Pour le présent, nous avons la consolation de célébrer les solennités de Pâques et de Pentecôte avec tranquillité, ce qui n'est pas pour nous un médiocre sujet de joie. Saluez de notre part tous ceux qui ont une véritable crainte du Seigneur. Ceux qui sont avec moi vous saluent. Je souhaite que le Seigneur vous conserve, mes très-chers et bien-aimés frères. »

La fête de saint Théodore est marquée au *Martyrologe romain*, au 28 décembre. Les Grecs la célèbrent au 16 de mai, et lui donnent dans leurs offices de magnifiques éloges.

QUELQUES DISCIPLES DE SAINT PACÔME ¹.

Parmi les disciples de saint Pacôme, que Dieu lui envoya pour être comme les pierres fondamentales de son Ordre, furent Psentaëse, Psoïs, et Sur ou Syr.

¹ *Vit. pp.*, Les Bollandistes, Tillemont, Cotelier, Bulteau.

Psentaëse était égumène ou supérieur d'un monastère, dès l'an 346. Après la mort de saint Pacôme il fut l'un des plus fermes appuis de la congrégation. Saint Théodore se servait de lui dans les affaires les plus importantes. Il obligeait les religieux qui tombaient dans des fautes considérables à les lui déclarer, ou à Pécuse.

Nous ne savons rien de particulier sur Psoïs. L'historien de saint Pacôme dit en général de lui et de quelques autres, qu'ils étaient forts dans l'exercice des vertus, et de véritables athlètes dans la piété.

Sur ou Syr avait été fait supérieur de Pachnum par saint Pacôme. Il exerçait cette charge en 346; saint Jérôme dit qu'il avait reçu de Dieu, par le ministère d'un ange, la grâce d'une langue mystique, comme saint Pacôme et Corneille. On trouve, dans le recueil des règles de saint Benoît d'Aniane, trois lettres que saint Pacôme lui écrivit dans ce langage mystérieux.

Après les trois excellents disciples dont nous venons de parler, Pécuse, Corneille, Jean, et un second Pacôme vinrent se ranger sous la discipline du Saint. Pécuse n'entra pas jeune dans l'Ordre, mais il y fit en si peu de temps un si grand progrès dans la vertu, qu'il mérita d'être qualifié par excellence du titre de serviteur de Dieu par son père spirituel saint Pacôme, dont l'historien l'appelle le véritable ami. Ce fut lui qui amena à Tabenne le grand saint Théodore, l'ayant trouvé en allant à Latople, dans un monastère de solitaires qu'il visita.

Ammon, dont nous avons parlé dans la vie de saint Théodore, apprit de Pécuse plusieurs révélations dont Dieu avait favorisé ce Saint, et que Pécuse avait apprises de saint Pacôme même. Nous les avons rapportées presque toutes dans le chapitre précédent, mais nous en ajouterons ici une que nous avons omise, et qui étant très-conforme avec celles qu'on raconte de quelques saints des derniers siècles, fait voir que ces insignes faveurs ne sont pas sans exemple dans l'antiquité.

Pécuse donc racontait que saint Théodore étant avec saint Pacôme au monastère de Tabenne, et s'étant mis dans la nuit en oraison, il se sentit si pressé de sommeil, qu'il fut obligé de sortir de l'endroit où il était et de se promener par le monastère, jusqu'à ce que l'envie de dormir lui eût passé. Il alla ainsi jusqu'à la porte de l'église, où enfin après avoir prié quelque temps, ne pouvant plus résister au sommeil, il fut contraint de s'y laisser aller. Pendant qu'il dormait un ange lui apparut et lui dit de le suivre. Théodore obéit ; il se leva et suivit l'ange qui l'introduisit dans l'église, dans laquelle il vit une éclatante lumière et un grand nombre d'esprits célestes placés à l'endroit où les prêtres avaient accoutumé d'offrir les saints Mystères. Ce spectacle lui inspira une sainte frayeur ; et au même moment un des esprits bienheureux le fit approcher de l'autel, où un personnage distingué des autres par l'éclat d'une plus brillante gloire, lui mit dans la bouche quelque chose d'un goût si délicieux qu'il n'avait rien mangé en sa vie de plus délectable, et lui ordonna de l'y laisser consumer. Cela fait, la lumière disparut, et les anges sortirent de l'église. Mais cette nourriture mystérieuse laissa dans saint Théodore une impression de joie et de consolation intérieure si grande, qu'on peut l'appeler inexprimable. Depuis ce temps-là il sentit en lui une force nouvelle pour tout entreprendre et tout souffrir pour le service et l'amour de Dieu.

Ce récit qu'Ausone et Élurion faisaient à Ammon sur le rapport de Pécuse, lui firent désirer d'avoir celui-ci pour son père spirituel. Il le priaient souvent de lui dire tout ce qu'il savait de saint Théodore, et ajoute en parlant de sa vertu, qu'il avait reçu de Dieu une très-grande autorité sur les malins esprits.

Corneille fut encore un des plus célèbres disciples de saint Pacôme. Il était regardé avec saint Théodore et Pétronne comme ce qu'il y avait de plus saint dans la congrégation. Il se dévoua au service de Dieu dès sa jeunesse, et s'exerça si courageusement dans la mortification religieuse, que Dieu récompensa ses efforts

par la grâce de n'être point inquiété de distractions dans la prière, en sorte que durant l'office son esprit était toujours appliqué à Dieu. Théodore d'Alexandrie se plaignit un jour à saint Pacôme de ce qu'il ne pouvait faire une prière, quelque courte qu'elle fût, sans que son esprit s'égarât, tandis que Corneille passait les plus longues oraisons sans être distrait. Et saint Pacôme lui répondit : « Si un esclave voit un homme libre, quoique pauvre, il a envie de devenir libre comme lui. Si un pauvre voit un prince, il a envie aussi de l'être, et un prince voyant un roi est aussi jaloux de sa puissance et désire de régner. Corneille n'a obtenu du Seigneur la grâce qu'il a reçue qu'après avoir souvent soutenu de grands combats. Travaillez comme il a fait, et espérez que Dieu vous accordera ce qui vous conviendra le mieux. »

Le saint patriarche le mena avec Théodore lorsqu'il alla fonder le monastère de Panes aux instances d'Arius ou Verus, évêque de cette ville. Un philosophe du lieu voulant conférer avec saint Pacôme, vint au nouveau monastère, et le Saint lui envoya Corneille pour l'entretenir. Le philosophe lui dit : « Comme vous êtes moine et en réputation de comprendre les choses difficiles et de parler avec sagesse, répondez à ceci : Que faut-il penser d'un étranger qui est venu vendre des olives à Panes, où il y en a en très-grande abondance ? Corneille vit bien où il visait et lui répondit : Il est vrai qu'il y a beaucoup d'olives à Panes, mais on y manque de sel, et c'est ce sel que nous venons vous apporter. » Le philosophe n'en demanda pas davantage, et retourna vers ceux de sa profession pour leur rapporter cette réponse.

Saint Pacôme s'étant embarqué sur le Nil pour faire la visite de ses monastères, il dit le soir aux religieux qui l'accompagnaient s'ils voulaient passer une partie de la nuit en prières. Ils s'y accordèrent d'abord ; mais le Saint poursuivant son oraison jusqu'au matin, un des frères y persévéra avec lui, et l'autre alla se coucher

après avoir prié quelque temps, se trouvant trop pressé du sommeil.

Quand le Saint arriva à Moncose, Corneille, qui en était économe et supérieur, vint au-devant de lui avec ses religieux, et après les marques ordinaires de respect et d'affection, il prit à part le frère qui n'avait pu veiller la nuit entière avec saint Pacôme, et lui demanda ce que le Saint avait fait les jours précédents ; celui-ci le lui raconta et n'oublia pas comment il s'était endormi tandis que le Saint avait veillé jusqu'au jour. « O homme lâche, lui dit alors Corneille, eh ! comment à la fleur de votre âge vous êtes-vous laissé vaincre par un vieillard infirme ? » Il ne croyait pas être ouï de saint Pacôme ; mais le saint abbé qui l'entendit, voulut lui apprendre à avoir un peu plus de complaisance pour les faibles ; ainsi quand la nuit approcha il lui proposa de prier ensemble ; et ils le firent en effet jusqu'au matin, non sans que Corneille en souffrit beaucoup, mais lorsqu'il vit que le Saint, au lieu de l'envoyer reposer, lui dit s'il voulait assister à l'office du matin, il avoua qu'il ne pouvait prier davantage, tant il était accablé du sommeil. Sur quoi le Saint lui dit : « Eh quoi, Corneille, est-ce ainsi que vous vous laissez vaincre par un vieillard infirme ? » Il comprit à ces mots qu'il l'avait entendu quand il avait fait le même reproche à ce frère, et avoua qu'il avait manqué de charité et que le Saint avait l'esprit de Dieu.

Nous avons dans le *Recueil des Règles de saint Benoît d'Aniane* deux lettres que saint Pacôme lui écrivit dans ce langage mystérieux que l'Ange, au rapport de saint Jérôme, avait appris à l'un et à l'autre. Corneille était encore supérieur à Moncose, lorsqu'il fut atteint et mourut de la même maladie qui fit tant de ravage dans les monastères de Tabenne, et dont saint Pacôme mourut aussi en même temps.

Il est dit dans la Vie du saint patriarche que, lorsqu'il introduisit la règle dans le monastère de Moncose, il y avait parmi

les religieux qui l'en avaient prié, un vieillard nommé Jean ou Jonas très-expérimenté dans la vie spirituelle.

C'était un religieux d'une abstinence des plus austères et d'un travail prodigieux. Pendant quatre-vingt-cinq ans qu'il vécut dans le monastère, il ne mangea jamais du fruit, bien qu'il eût soin, en qualité de jardinier, d'en fournir abondamment à la communauté et aux survenants, et qu'il eût planté pour cela un grand nombre d'arbres fruitiers dans le jardin. Il ne mangeait non plus rien de cuit, mais sa nourriture consistait en des herbes crues, qu'il n'assaisonnait qu'avec un peu de vinaigre. Trois peaux de mouton cousues ensemble faisaient tout son habillement, en hiver comme en été ; et lorsqu'il communiait, il prenait par dévotion un léviton, ou robe blanche dont les frères usaient, après quoi il la quittait, la pliait proprement, et reprenait son habit de peau. Il conserva ainsi le même léviton tout le temps qu'il vécut.

Il ne savait pas ce que c'était que de se reposer ; mais il travaillait tout le jour au jardin, et le soir ayant fait son petit repas, il se retirait dans sa cellule, où, bien loin de dormir comme les autres, il se tenait assis sur un petit siège, et attendait l'office de minuit en travaillant sans lumière des cordes de joncs et repassant dans son esprit quelque vérité des saintes Écritures. Que si le sommeil le pressait si fort qu'il ne pût plus s'en défendre, il ne quittait pas pour cela son ouvrage, mais il le tenait toujours entre les mains, et se laissait aller dans cet état à l'assoupissement pour aussi peu de temps qu'il pouvait.

Une faute qu'il fit contre la perfection de l'obéissance, lui fut un grand sujet de s'humilier et de gémir beaucoup devant Dieu. Il y avait au monastère un grand figuier qui fournissait des figues en abondance ; mais qui pour cette raison était un sujet de tentation aux enfants qu'on élevait dans le monastère, à laquelle ils succombaient souvent. Saint Pacôme étant venu faire sa visite, aperçut sur ce figuier un démon hideux, qu'il comprit être celui

de la gourmandise, et fit aussitôt appeler Jonas, à qui il ordonna de couper cet arbre. Jonas, qui le voyait si beau et si utile, eut du regret de le mettre à bas, et pria le Saint de vouloir bien le conserver pour la consolation des frères. Saint Pacôme estimait la vertu de Jonas et ne voulut pas le contrister en insistant davantage ; mais le lendemain on trouva le figuier mort jusque dans ses racines. Alors Jonas voyant que Dieu avait fait miraculeusement ce qu'il avait refusé de faire, rentra dans lui-même, et conçut un vif regret, non de la perte de cet arbre ; mais de la résistance qu'il avait apportée aux ordres de son supérieur. Ce saint religieux étant tombé malade, ne changea rien dans sa manière de vivre, et ne pouvant plus travailler au jardin comme il faisait auparavant, il le faisait de son mieux dans sa cellule, persévérant dans le travail jusqu'à la mort. Il ne voulut jamais permettre qu'on le menât à l'infirmerie, il ne savait pas même où elle était ; il refusa encore un coussin qu'on voulait mettre sur sa chaise, portant la mortification jusqu'à se priver des moindres adoucissements qu'on accordait aux autres frères. Enfin, on le trouva mort sur son petit siège, ayant dans les mains les cordons de joncs auxquels il travaillait toujours depuis qu'il était devenu infirme.

On ne sait pas précisément quand il est mort. Il y a apparence que ce fut quelques années après saint Pacôme, puisqu'outre qu'il est placé avec le grand Tithoès, entre ceux qui soutenaient par leur vertu éminente la congrégation depuis la mort du saint abbé, l'auteur de la Vie de ce Saint, qui écrivait, selon les continuateurs de Bollandus, après l'an 380, parle de saint Jonas comme ayant aidé à l'ensevelir ; et dit qu'on ne put jamais lui ôter son habit de peau, à cause que ses bras et ses jambes étaient extrêmement raides.

Tithoès est mis par l'auteur de la Vie de saint Pacôme, dans le second rang des disciples du Saint ; mais il n'en est pas moins regardé comme un des plus illustres, puisqu'il l'appelle le grand

Tithoès, et qu'il dit de lui qu'il était éminent en sainteté, et engraisé, pour ainsi dire, par l'abondance des miséricordes du Seigneur. Il le joint à ceux qui servaient par l'autorité de leur vertu, comme d'un ferme appui à la congrégation après la mort de saint Pacôme, et qui brillaient comme des astres lumineux, dont le vif éclat dissipait les nuages du relâchement. Il fut fait supérieur des religieuses de Tabenne. Apparemment qu'il succéda dans cette charge à Époniche, que saint Théodore avait mis après la mort de Pierre, à qui saint Pacôme l'avait auparavant confiée.

Il était parvenu à une oraison si éminente, qu'à peine étendait-il les bras pour prier qu'il était ravi en extase, c'est ce qui faisait qu'il les tenait ordinairement baissés lorsqu'il priaient en la compagnie des frères, soit pour éviter qu'ils s'aperçussent de son ravissement, soit parce qu'il ne lui eût pas été aisé d'en revenir aussitôt que l'oraison commune aurait été achevée. Il tenait pour maxime que le silence et l'abstinence étaient de puissants moyens pour conserver le cœur dans une grande pureté. L'abbé Motois disait de lui, que personne n'avait jamais rien trouvé à redire à sa conduite, et qu'il était comme un or épuré dans le creuset.

Il y avait dans le monastère de Pabau un religieux appelé Tithoï, chef des frères qui servaient à l'infirmerie. Il y en a qui croient qu'il est le même que le grand Tithoès, mais il paraît plutôt qu'il faut les distinguer avec les continueurs de Bollandus. Ce Tithoï est représenté comme un fort et généreux athlète de Jésus-Christ qui combattait jusqu'au sang contre le péché : on en jugera par un seul trait que l'auteur de la Vie de saint Pacôme rapporte de lui.

Un jour qu'il préparait quelque chose pour ses malades, il se sentit tenté du désir d'en manger. Bien loin de succomber à la tentation, il se priva d'aller le soir au réfectoire et passa ainsi tout le jour sans rien prendre, résolu d'en faire autant le lendemain s'il eût été besoin, pour triompher de la tentation ; car s'adressant

à Dieu par la prière, il lui dit en pleurant et avec une ferveur extraordinaire : « Mon Seigneur, non-seulement je suis dans la résolution de me priver de manger, s'il le faut, pour mériter votre saint amour ; mais quand même il faudrait souffrir le martyre et être brûlé vif, je serais prêt à le souffrir plutôt que de violer les règles de la tempérance qui a fait tant d'honneur à vos serviteurs ; c'est pourquoi je vous prie, ô mon Dieu, de me confirmer toujours plus dans la crainte de vous déplaire. » Ce saint religieux, dit l'historien de saint Pacôme, passa ainsi sa vie dans une pureté parfaite, et dans les exercices d'un véritable moine.

Outre saint Théodore le Sanctifié, dont nous avons donné la vie, saint Pacôme eut pour disciple un autre Théodore surnommé l'Alexandrin, et qui est peut-être le même que celui qui ailleurs est surnommé le Politique. Ce Théodore avait été lecteur de l'Église d'Alexandrie, et on peut juger de la pureté de sa foi par celle de saint Athanase, dont il avait été disciple. Ses mœurs n'étaient pas moins pures que sa foi ; car il menait la vie des ascètes avant qu'il se retirât à Tabenne, et il excellait surtout dans l'obéissance, étant soumis comme une douce brebis du troupeau de Jésus-Christ.

Ayant ouï parler de saint Pacôme, il vint le trouver à Tabenne avec quelques autres qui voulurent l'imiter dans sa fuite du siècle. Le saint abbé le reçut et le mit sous la conduite d'un ancien qui savait la langue grecque, jusqu'à ce qu'il eût appris l'égyptienne que le Saint parlait. Théodore fit en peu de temps de si grands progrès dans les vertus religieuses, que saint Pacôme l'en aima extrêmement, et il eût désiré de savoir la langue grecque pour pouvoir s'entretenir facilement avec lui et l'animer toujours plus dans la piété.

Il lui donna dans la suite, vers l'an 335, la conduite de ceux qu'il avait amenés d'Alexandrie, et de quelques autres qui ne savaient pas parler égyptien, lui prescrivant d'excellentes règles pour se bien acquitter de sa charge. Nous les avons rapportées

Boll. v.
Pach., c. 1
n. 79 et n. 1

dans la vie du saint abbé. Théodore fut si fidèle à les observer, qu'on vit bientôt toutes les vertus fleurir dans sa petite communauté. Il la gouverna pendant treize ans du vivant de saint Pacôme, à qui il servit d'interprète pour les Grecs et les Latins qui n'entendaient pas la langue thébéenne. Il faisait aussi l'une et l'autre fonction de supérieur et d'interprète sous saint Théodore le Sanctifié.

Parmi tous les autres saints religieux que nomme encore l'historien de saint Pacôme nous parlerons d'Athénodore et de Sylvain le comédien.

Athénodore fut pour tous les religieux de Tabenne un grand sujet d'édification dans une longue et fâcheuse maladie (c'était la lèpre), dont Dieu le visita pour rendre sa vertu consommée. Il ne la souffrit pas seulement avec soumission, il la porta avec actions de grâces; sa résignation était accompagnée d'une paix et d'une sérénité si édifiante, qu'avant que son mal le mit hors d'état d'être transporté d'un lieu à un autre, saint Pacôme le fit demeurer successivement dans les différents monastères de l'Ordre, afin que sa vertu servît de modèle à tous les frères.

Bien que son mal l'obligeât d'avoir une cellule séparée, il ne se crut pas dispensé de vivre austèrement, de travailler et de suivre les offices. Il ne mangeait que du pain sec; il ne dormait jamais dans le jour; il faisait chaque jour une natte; et quoique ses mains fussent toutes découpées par les joncs dont il faisait ses ouvrages, jusque-là qu'ils étaient ordinairement teints du sang qui coulait de ses plaies, il souffrait ces douleurs sans désister de travailler et sans jamais se plaindre. Le soir, avant que de s'endormir, il choisissait quelque passage de l'Écriture sainte, qu'il repassait dévotement dans son esprit jusqu'à ce qu'il se laissât assoupir. Il prenait ainsi quelques heures de repos en attendant qu'on fit le signe de se lever pour aller à matines.

Un frère, voyant un jour ses mains si ensanglantées, en fut touché de compassion, et après lui avoir représenté que personne

ne l'obligeait à travailler, puisque son mal était assez grand pour l'en dispenser, il lui dit qu'au moins s'il ne pouvait être sans occupation, il frottât tous les soirs ses mains d'huile, afin d'adoucir ses plaies, et en rendre la douleur plus supportable. Athénodore voulut se servir de ce remède ; mais ses plaies s'envenimèrent et les douleurs furent plus aiguës. Saint Pacôme étant survenu là-dessus, et sachant que Dieu voulait le sanctifier par la souffrance, lui dit : « Vous pensiez donc, ô Athénodore, que l'huile apporterait quelque soulagement à vos maux ; mais comment aviez-vous eu plus de confiance en ce remède qu'en Dieu ? Est-ce que le Seigneur n'est pas assez puissant pour vous guérir ? Mais il ne vous a envoyé ce mal que pour l'utilité de votre âme. » Alors Athénodore, s'humiliant devant Dieu et devant son supérieur, répondit : « J'ai péché, mon père, et j'en ai bien du regret. Je vous supplie de m'en obtenir le pardon de Dieu par vos prières. » Il n'en demeura pas à ces marques de contrition ; mais il passa un an entier à pleurer cette faute, et ne mangea plus que de deux jours l'un.

Athénodore est appelé Zachée dans la Vie de saint Pacôme de la version de Denis le Petit et dans Lipoman, sans qu'on sache pourquoi. Aurait-il eu ces deux noms ? En tout cas il est différent d'un autre Zachée, procureur dans les dernières années de saint Pacôme et après sa mort.

Il reste à parler de Sylvain le comédien dont le relâchement fut d'abord un sujet d'exercice pour la patience de saint Pacôme ; mais qui devint ensuite sa consolation par son repentir et sa sincère humilité. Il était encore jeune lorsqu'il passa du théâtre à l'état monastique, et vint se présenter au saint abbé pour être admis dans son Ordre. Le Saint ne manqua pas de l'avertir que l'état qu'il voulait embrasser était pénible et laborieux ; qu'il prit bien garde à quoi il s'engageait, et s'il pouvait remplir les devoirs d'un véritable moine. Sylvain lui protesta qu'il ferait de son mieux pour cela, et en conséquence il fut reçu. Il persévéra en effet du-

rant quelque temps dans la ferveur, l'humilité et la mortification ; mais ensuite il se relâcha et donna dans une telle dissipation, qu'il s'amusait à rire, à badiner et à imiter les bouffonneries des comédiens ; ce que quelques autres frères, entraînés par son exemple, commençaient déjà à faire comme lui.

Une pareille licence était inouïe dans Tabenne, où l'on ne voyait que gravité, que modestie et que mortification. Saint Pacôme en fut averti par plusieurs frères qui le prièrent même de chasser Sylvain du monastère, de peur que son exemple ne devint encore plus contagieux. Le Saint, dont la patience et la douceur égalaient le zèle, n'en voulut pas venir d'abord à cette extrémité. Il commença par s'adresser à Dieu selon sa coutume, afin d'attirer sur la correction qu'il voulait faire au coupable la bénédiction nécessaire pour la lui rendre utile, ensuite il le fit appeler, lui fit une sévère réprimande et ajouta l'ordre de lui donner de la discipline, bien qu'il lui coûtât extrêmement d'user de pareille rigueur.

Pendant ces premiers moyens ne corrigèrent pas Sylvain. Il continua à vivre dans la même dissipation, et les frères scandalisés demandèrent plus que jamais au saint abbé qu'il le chassât de l'Ordre comme un sujet de trop mauvais exemple. Ainsi saint Pacôme l'ayant fait venir devant les religieux assemblés, lui reprocha d'un ton sévère qu'il était incorrigible, et ordonna qu'on lui ôtât l'habit monastique et qu'on le renvoyât chez ses parents.

Sylvain, qui pouvait avoir alors vingt ans, voyant que le saint patriarche le voulait tout de bon chasser de l'Ordre, se jeta à ses pieds fondant en larmes, et l'assura avec de grandes protestations, que s'il voulait lui pardonner encore cette fois, il verrait bientôt en lui un entier changement, qui lui serait un plus grand sujet de joie que sa mauvaise conduite passée ne lui avait causé de douleur.

« Mais, lui dit saint Pacôme, vous voyez avec quelle patience je vous ai supporté jusqu'à cette heure : vous savez combien de fois je vous ai fait la correction jusqu'à employer le châtement

contre mon inclination naturelle : si cependant les prières que j'ai faites pour vous, si mes avertissements, si les coups n'ont rien opéré, comment vous souffrirai-je davantage?

Sylvain persista à le conjurer toujours plus de lui pardonner, et lui protesta si fort qu'il changerait de vie, que le Saint se laissa enfin fléchir ; mais ne se fiant pas tout à fait à ses promesses, il demanda aux religieux qui étaient présents, si quelqu'un d'eux voulait répondre de son changement. Pétronne s'offrit pour cela, et ce fut sur sa caution qu'il permit qu'il restât dans l'Ordre.

Il le mit sous la conduite de Psénamon, religieux d'une grande vertu, qu'il pria d'avoir grand soin de lui, et même de joindre sa pénitence à celle qu'il lui ferait faire ; puisque lui, Pacôme, était trop occupé du gouvernement général des frères, pour lui rendre ce service en particulier.

Dieu bénit à ce coup l'indulgence du saint patriarche d'une manière sensible. Sylvain fut depuis ce temps-là tout autre qu'il n'avait été. Il s'appliqua avec Psénamon au travail, aux veilles, aux jeûnes et aux autres exercices de la pénitence. Il lui était si parfaitement soumis, qu'il n'eût osé toucher à une feuille d'herbe sans sa permission. Il acquit surtout une douceur et une humilité profondes ; il parlait peu et ne levait presque jamais les yeux, et ne regardait personne en face. Sa componction était si grande qu'elle lui faisait répandre sans cesse des larmes, même durant le repas, sans qu'il pût s'en empêcher. Il était devenu ennemi du sommeil, et lorsqu'il se sentait le soir accablé de fatigues, et pressé de l'envie de dormir, il s'asseyait au milieu de sa cellule, et passait la nuit à faire des nattes. En un mot, dit l'auteur de la Vie de saint Pacôme, Sylvain ne vivait plus que de la vie de l'esprit.

Tous les frères étaient extrêmement édifiés de ses vertus, et surtout de cette vive contrition qui se manifestait assez par l'abondance de ses larmes. Quelques-uns mêmes crurent qu'il y avait en cela de l'excès, et lui dirent qu'il en pouvait bien répandre à

son gré dans le temps de l'oraison ; mais qu'il tâchât du moins de les retenir lorsqu'il était à table, et en présence des hôtes et des étrangers. Il leur répondit qu'il en avait bien le désir, mais que quelque effort qu'il fit pour cela, il n'en pouvait arrêter le cours.

Ils le pressèrent de leur dire quel était le sujet qui lui fournissait tant de larmes. « Comment, leur dit-il, ne voulez-vous pas que je pleure, voyant que je suis servi par des saints religieux dont je dois respecter jusqu'à la poussière qu'ils foulent aux pieds. Ne dois-je pas aussi faire pénitence, moi qui suis monté sur le théâtre, et qui ai eu depuis le bonheur d'être reçu ici, et d'y être traité si charitablement par tant d'excellents personnages ? Je pleure donc, mes frères, craignant avec juste raison que la terre ne s'ouvre sous mes pieds, et ne m'engloutisse tout vivant, comme il arriva à Dathan et à Abiron ; surtout voyant qu'après avoir connu la vérité et m'être converti à Dieu, j'ai eu ensuite le malheur de négliger mon salut à un tel point, que je me suis mis en danger d'être chassé de ce monastère, et qu'il a fallu une caution pour s'assurer de mon amendement. Aussi n'ai-je point de peine à m'avouer coupable, et je connais si bien l'énormité de mes crimes, que je ne refuserais pas de donner ma vie pour en obtenir la rémission, si on croyait que cela fût nécessaire. »

Saint Pacôme voyant qu'il faisait tant de progrès dans le combat spirituel, et qu'il excellait surtout en humilité, le proposa un jour pour exemple aux frères assemblés, et leur dit qu'il y en avait un parmi eux qui surpassait tout ce qu'il avait jamais vu de bons religieux. Comme il ne le nommait pas d'abord, les uns crurent qu'il voulait parler de Pétronne ou d'Orsise, les autres de Théodore, et Théodore lui-même le pria de leur dire de qui il voulait parler. Le Saint refusait de le nommer ; mais pressé davantage par Théodore et les autres frères qui se joignirent à lui, il dit enfin : « Si je croyais que celui dont je veux parler se laissât emporter par la vaine gloire, je me garderais bien de le faire connaître ; mais étant assuré qu'il s'humiliera d'autant plus

qu'il s'entendra louer, je ne crains pas de faire son éloge publiquement, afin que vous vous portiez davantage à l'imiter. Il est vrai que vous, ô Théodore, et les autres qui vous imitent dans le combat que vous livrez aux ennemis du salut, tenez enchaîné le démon comme on attache un petit oiseau, et le foulez aux pieds comme on foule la poussière; mais si vous veniez par malheur à vous négliger dans le soin de votre âme, vous le verriez bientôt se relever et vous échapper; au lieu que Sylvain, qui est encore un novice en comparaison de vous, et que vous vouliez auparavant qu'on chassât du monastère, a si bien triomphé du démon par sa profonde humilité, que cet esprit malin n'ose pas même paraître devant lui.

« Pour vous, quelque vertu que vous ayez acquise, et quoique vous veuilliez paraître vils à vos propres yeux, connaissant néanmoins le progrès que vous avez fait, vous ne vous estimez pas si peu que vous ne vous appuyiez sur vos bonnes œuvres; mais Sylvain, plus il combat généreusement, plus il se croit méprisable, se regardant très-sincèrement comme un serviteur inutile : aussi est-ce par ces sentiments d'humilité qu'il répand continuellement des larmes. J'ajoute que si vous le surpassez en expérience et par de longs combats contre le démon, il vous surpasse en humilité; et il n'y a rien qui désarme plutôt le démon et ruine sa puissance, que la pratique sincère de l'humiliation. »

Sylvain continua à s'exercer de la sorte dans l'humilité et la pénitence pendant huit ans qu'il vécut encore, au bout desquels il finit heureusement sa course; et saint Pacôme rendit de lui ce glorieux témoignage, qu'une multitude d'esprits célestes étaient venus recevoir son âme en chantant des cantiques de joie et l'avaient présenté au Seigneur comme une victime choisie et un parfum très-précieux.

DISCIPLINE MONASTIQUE DE TABENNE.

Pour faire connaître saint Pacôme tout entier, il faut parler de la discipline qu'il établit dans son Ordre. Elle a été trouvée si belle, si admirable, qu'elle a servi de modèle et même de fondement à toutes les règles monastiques qu'on a faites depuis, tant en Orient qu'en Occident. Aussi doit-on regarder ce saint patriarche comme le fondateur de l'ordre cénobitique. Nous ne prétendons pas décider absolument qu'il ait le premier assemblé des moines pour vivre en commun dans le même monastère ; mais il est certain qu'il a donné à cet état toute sa perfection, en formant un corps religieux composé de plusieurs monastères, comme d'autant de membres liés ensemble par l'uniformité des règles, la dépendance d'un seul abbé général, et la direction d'un même esprit.

Saint Antoine disait à deux disciples de ce saint instituteur, qu'avant lui un nommé Aotas avait eu le même dessein ; mais qu'il n'y avait pas réussi, parce qu'il ne s'y était pas porté de tout son cœur, et que Dieu avait réservé à saint Pacôme l'accomplissement d'une œuvre si sainte.

Il parut bien que c'était Dieu qui l'avait choisi pour cette œuvre, puisqu'il fut constamment éclairé des lumières surnaturelles, et reçut de la main d'un ange, comme un autre Moïse, la table de la loi qu'il devait faire observer à ses religieux. Le saint patriarche et ses premiers successeurs ont développé cette règle, mais ils en ont scrupuleusement maintenu les bases. C'est un point sur lequel tout le monde est d'accord. Il nous paraît oiseux de rechercher quels développements peuvent être attribués à saint Pacôme, quels autres à Orsise ou à saint Théodore, d'autant plus que la question n'a jamais pu être bien élucidée.

C'est de cette règle traduite par saint Jérôme, ainsi que de

l'histoire du Saint, et de ce que Cassien et d'autres anciens auteurs ont rapporté, que nous avons recueilli ce que nous allons dire de la discipline de Tabenne. Nous nous sommes servis de la règle qui est à la fin des œuvres de Cassien de l'édition de Gazæus.

Chapitre I.

La congrégation de Tabenne était composée, du vivant de saint Pacôme, de neuf monastères d'hommes, auxquels dans la suite et après la mort du saint patriarche, saint Théodore en ajouta quatre, et d'un monastère de filles, auquel le même saint Théodore en ajouta un second. Chaque monastère était divisé en tribus, les tribus en familles ou maisons, et les maisons en cellules. Les religieux, selon la règle de l'ange, étaient trois dans chaque cellule. Les maisons ou familles étaient composées de douze ou treize cellules, et habitées par conséquent de trente ou quarante religieux. Trois ou quatre maisons formaient une tribu ; ainsi chaque tribu était composée d'environ cent vingt ou cent soixante religieux, et comme il y avait trente ou quarante familles dans un monastère, selon qu'il était plus ou moins considérable, il s'ensuit que les moindres monastères étaient de mille deux cents religieux, et les plus grands de mille six cents ; de sorte qu'il y aurait eu, selon ce calcul, dans les treize monastères qui subsistaient du temps de saint Théodore, plus de seize mille religieux. C'est la remarque de Gazæus sur la lettre de saint Jérôme, qui sert de préface à la traduction de la règle de saint Pacôme.

Cependant nous sommes obligés d'avouer que ce sentiment n'est pas tout à fait sûr, puisque Pallade, qui n'écrivait que seize ans après saint Jérôme, et qui avait été au monastère de Panes, donne des chiffres différents. Nous nous rangeons à l'opinion la plus probable.

Tout l'Ordre était gouverné par un chef, à qui le nom d'abbé était plus particulièrement réservé. On trouve pourtant dans

l'histoire de saint Pacôme qu'il est quelquefois donné à des supérieurs d'un moindre rang. Cet abbé général veillait exactement sur tous les monastères. Il les visitait fréquemment, et le faisait souvent par d'autres, à qui il confiait pour cela son autorité. Il écrivait aussi aux supérieurs et aux religieux particuliers selon qu'il le jugeait nécessaire, et on l'informait fidèlement de tout ce qui se passait dans les monastères. Nous avons, dans le *Recueil des Règles de saint Benoît d'Aniane*, quelques lettres de saint Pacôme, les unes adressées à Corneille, supérieur de Moncose, les autres à Syr, supérieur de Pachnum, et d'autres aux religieux en général, ou à quelques-uns en particulier. Il se sert dans celles qu'il adresse à Corneille ou à Syr d'un langage mystérieux dont nous avons déjà parlé.

L'abbé général tenait deux fois dans l'année une assemblée dans son grand monastère de Pabau ; l'une à Pâques, où tous les religieux étaient appelés ; l'autre, le 13^e du mois d'août, à laquelle assistaient seulement les supérieurs des monastères, les prieurs des maisons ou familles, et ceux qui avaient ordre particulier d'y venir.

La première assemblée avait lieu afin que tous les religieux célébrassent ensemble la grande solennité de Pâques ; ils se rendaient à Pabau pour le mardi saint, et ne s'en retournaient qu'après l'octave de Pâques. Dans la seconde assemblée d'août, on rendait compte au grand économiste de l'Ordre du travail et de la dépense de l'année. Chaque supérieur y recevait de l'abbé général les ordres dont il avait besoin. On établissait de nouveaux supérieurs et autres officiers selon qu'il était nécessaire. On y terminait tous les différends qui pouvaient s'élever entre les frères, afin qu'ils se pardonnassent mutuellement, et que la paix et la charité régnassent dans les cœurs ; d'où vient que saint Jérôme dit que ces jours de rémission et de pardon étaient une espèce de jubilé. Il y a dans le *Recueil de saint Benoît d'Aniane* deux lettres de saint Pacôme et une de saint Théodore pour ces

convocations. On peut remarquer particulièrement dans celle de saint Théodore qu'il y parle des catéchumènes des monastères qui devaient être baptisés la veille de Pâques et recevoir ensuite le corps et le sang de Jésus-Christ.

Il y avait pour chaque monastère un supérieur qu'on nommait chef, *princeps*, père, hégumène, rarement abbé, et d'autres fois économe, soit que l'économe fût quelquefois supérieur en même temps, soit qu'il le fût ordinairement au moins dans quelques monastères. Ce supérieur avait un vicaire qu'on nommait second, pour suppléer à son défaut.

Comme les monastères étaient composés de plusieurs maisons ou familles, chaque famille avait son chef qu'on appelait prieur ou prévôt, *præpositus*, et un second pour l'aider. Le supérieur du monastère rendait compte immédiatement à l'abbé général, et les prieurs des familles rendaient compte de leur charge au supérieur du monastère, dont ils recevaient la correction et la pénitence quand le cas l'exigeait.

Si l'on juge du cas qu'on faisait dans Tabenne de la charge de prieur, par les différents endroits de la règle où il est parlé de leurs obligations et de la conduite qu'ils doivent tenir, on reconnaîtra aisément qu'elle y passait pour une des plus importantes ; non par rapport au rang qu'elle y donnait, mais parce qu'elle influait essentiellement sur le soutien de l'observance régulière. Car si les supérieurs veillaient chacun sur leur monastère en général, chaque prieur ayant moins de religieux sous sa juridiction, il les observait de plus près et pouvait par conséquent mieux veiller sur la conduite bonne ou mauvaise des particuliers, que le supérieur du monastère. Aussi voit-on dans l'article 34 de la règle, que quand il s'agissait de permettre à un religieux de parler à ses parents, ou de faire un voyage, le supérieur s'informait du prieur de l'état de ce religieux, et concertait avec lui sur ce qui était à propos de lui permettre. Et sans doute il faisait la même chose dans d'autres cas de cette nature.

Reg. S. Pach.
art. 128.

Saint Pacôme regardait cette charge de prieur comme si importante, qu'il s'étend plus particulièrement et fort au long dans sa règle sur les qualités que le prieur doit avoir. Il veut, quant à ses dispositions intérieures, qu'il soit établi dans l'humilité; qu'il soit éclairé dans la science des saints; qu'il soit mortifié dans ses passions; qu'il soit grand observateur de la loi de Dieu et des préceptes des anciens; qu'il aime la vérité et déteste l'injustice; qu'il soit fervent et non pas négligent dans ses devoirs; qu'il ne redoute point la peine ni même la mort; mais qu'il craigne Dieu, etc. Quant à sa conduite extérieure, il veut qu'il soit un modèle de gravité religieuse, de retenue, de modestie, de tempérance, de régularité, de mortification; qu'il ne s'amuse pas à parler inutilement, ni à rire avec les jeunes gens, ni à écouter de vaines plaisanteries. Qu'il ne recherche pas la bonne chère, une couche différente et plus commode que celle des autres, des habits plus propres, etc. Quant à la conduite qu'il doit garder envers les frères qui sont sous ses soins, le Saint veut qu'il ne dépasse pas envers eux les bornes de son autorité; qu'il ne les gouverne pas avec dureté; qu'il ne leur parle pas avec hauteur; qu'il prenne garde qu'il ne se glisse pas dans son âme des sentiments d'orgueil et de vanité lorsqu'il est obligé de leur faire la correction, mais qu'il la fasse sans préjudice de la vérité qu'il doit soutenir, et de l'humilité qu'il doit toujours conserver dans son cœur. Il lui recommande de suivre toujours fidèlement les règles de la vérité, de la justice et de la charité, ne se laissant point séduire par les flatteries, ni corrompre par les présents, ni ébranler par la considération des personnes. Il leur recommande surtout ce dernier point, et de bien se donner de garde d'abandonner jamais la vérité pour la crainte de ce que diront les créatures, de se mettre au-dessus de leur jugement, et de n'avoir que la crainte du Seigneur. Il ne veut pourtant pas que, sous prétexte de défendre la vérité, ils soient fermes jusqu'à la dureté, et ne consultent que la justice rigoureuse aux dépens de la misé-

ricorde ; car il recommande celle-ci spécialement, et on peut dire que l'humilité et la douceur sont les deux principales vertus qu'il exige d'eux, sans pourtant qu'ils négligent les autres.

Quand le Saint dit dans sa règle que les prieurs ne doivent pas passer les bornes de leur autorité, il fait sentir qu'elle était bornée, et qu'ils ne l'avaient pas si étendue sur leurs familles, que l'avait le supérieur sur tout le monastère. Elle consistait principalement à veiller sur les frères commis à leurs soins, afin qu'ils observassent fidèlement la règle et toute la discipline du monastère. Elle consistait à les dresser à tous les usages et les cérémonies du chœur, du réfectoire, des autres assemblées régulières ; elle consistait à marcher toujours à leur tête, lorsqu'ils allaient au travail, ou à quelque autre exercice ; à parler pour eux et en leur place, quand les lois du silence et de la discipline ne permettaient pas aux particuliers de parler ou de répondre. Elle consistait à les avertir, et à leur faire la correction, lorsqu'ils manquaient en quelque point de l'observance, à les instruire et à les éclairer dans leurs doutes, et à être toujours prêts à entendre leurs difficultés, leurs tentations, leurs peines intérieures, et à leur répondre là-dessus à propos. C'est pour cela que ces prieurs devaient être des gens instruits dans la vie spirituelle et dans la science du salut, et versés dans les Écritures.

Mais, d'ailleurs, lorsqu'il s'agissait de quelque chose de plus que de l'infraction des règles et d'un manquement contre la discipline, les prieurs devaient en avertir le supérieur du monastère, sans quoi ils étaient réprimandés eux-mêmes, et quelquefois mis en pénitence, comme ayant connivé par leur silence au péché de leur frère, trahi son âme et la leur propre.

Il était ordonné aux prieurs de consoler les frères de leur famille qui étaient dans la peine et dans la tentation, et de s'informer d'eux du sujet de leur tristesse lorsqu'elle paraissait sur leur visage ; et s'ils négligeaient de le faire, soit par défaut de compassion, ou par mépris de leur frère affligé, ou par hauteur,

ou s'il arrivait que le prieur eût causé lui-même cette tristesse à ce frère par quelque acte d'injustice, il était déposé de sa charge jusqu'à ce qu'il eût appris dans son humiliation à avoir plus d'équité et plus de charité.

De plus, les prieurs faisaient une instruction trois fois la semaine aux frères de leur famille, et ils leur faisaient aussi rendre compte de ce qu'ils avaient retenu des instructions du supérieur du monastère, lorsque celui-ci en avait fait.

Chaque famille avait ses bâtiments à part. Ceux qui faisaient le même métier étaient réunis dans la même famille. Ainsi tous les cordonniers étaient dans la même famille ; les serruriers, les tanneurs, etc., formaient aussi une même famille ; et ils allaient tous ensemble à leurs ouvrages, ayant toujours leur prieur à leur tête, ou son second à son défaut.

La première famille était de ceux qu'on appelait les moindres économes, ou économes du second rang, qui avaient soin de la table et de la cuisine. La seconde était celle des infirmiers, la troisième des portiers. On choisissait pour ceux-ci des personnages graves et édifiants, pleins de charité, et en état de recevoir les hôtes chacun selon leur qualité. Ils avaient aussi le soin d'instruire ceux qui se présentaient pour entrer dans l'Ordre jusqu'à ce qu'on leur eût donné l'habit religieux. Les prieurs de ces trois familles donnaient tour à tour de leurs religieux pour servir les frères, et on les changeait toutes les semaines ; celui des moindres économes commençant la première semaine, et ensuite celui des infirmiers et des portiers. Saint Pacôme avait aussi établi des procureurs pour le dehors, qui étaient chargés d'aller acheter ce qui était nécessaire pour le service de la communauté. Chaque communauté avait son prieur et son économe. Celui-ci était quelquefois le supérieur même du monastère, comme nous l'avons dit ci-dessus. Il donnait au procureur l'argent nécessaire pour la dépense, et à son retour le procureur lui rendait ce qu'il avait de reste, ne le gardant jamais dans sa cellule, non pas même une seule nuit.

Outre les économistes de chaque monastère, il y avait à Pabau le grand économiste de l'Ordre, et le procureur général destiné pour aller vendre les ouvrages des frères et acheter la matière nécessaire pour en faire d'autre, que l'économiste faisait ensuite distribuer aux différents monastères. De sorte que l'économiste de Pabau avait inspection sur les ouvrages de tous les monastères, dont il tenait un compte exact, qu'il rendait dans l'assemblée du mois d'août, après que chaque supérieur y avait rendu les siens.

On avait deux bateaux pour le service de tout l'Ordre, destinés pour porter les marchandises à Alexandrie et ailleurs, et en apporter des provisions. Nous avons vu qu'Apollonius, prieur de Moncoise, voulut avoir un bateau particulier pour son monastère, du temps du gouvernement d'Orsise, et le schisme que cela faillit causer dans l'Ordre; car saint Pacôme voulait que le bien fût commun à tous les monastères, pour rendre l'union des différents membres de sa congrégation plus étroite et mieux cimentée.

Enfin tout était parfaitement bien ordonné dans l'ordre de Tabenne tant pour le spirituel que pour le temporel, et cette belle harmonie était établie uniquement pour faciliter la sanctification des frères. Ainsi quant au spirituel, ils ne manquaient d'aucun moyen pour acquérir la perfection religieuse, et ils en avaient même en abondance : instructions, lectures, corrections, oraisons, sacrements, bons exemples, tout était employé par la règle et la vigilance des supérieurs pour les rendre saints. Quant au temporel, les choses étaient réglées de telle sorte qu'ils n'eussent aucune sollicitude de ce côté-là qui pût tant soit peu les détourner du soin de leur avancement dans la piété, et qu'au contraire elles servissent plutôt à les y aider.

La règle de l'ange, selon que Pallade le rapporte, ordonne de diviser tous les solitaires en vingt-quatre troupes selon le nombre des vingt-quatre lettres grecques, et de donner à chaque troupe le nom d'une de ces lettres en commençant par l'*alpha*, et finissant par l'*oméga*; en sorte qu'on accommodât cet arrangement

selon l'humeur et l'inclination d'un chacun, et qu'on donnât, par exemple, aux plus innocents et aux plus simples, le nom de *iota*, qui est la plus petite et la plus simple lettre de l'alphabet, et le nom de *xi* à ceux qui étaient d'une humeur fâcheuse et difficile, assez bien désignée par la figure bizarre et irrégulière de cette lettre. Par ce moyen lorsque le supérieur voulait s'informer de l'humeur de quelqu'un de ses solitaires, il pouvait aisément comprendre quel il était, quand on lui marquait la lettre sous laquelle on l'avait mis. Mais cela était un mystère dans l'Ordre qui n'était connu que de ceux à qui l'intelligence en était donnée pour le gouvernement.

Bulteau, parlant de ceci, dit que chaque bande ou maison de religieux, c'est-à-dire ce que nous avons appelé les familles, devait être marquée par une lettre de l'alphabet des Grecs ; et il ajoute qu'on mettait d'ordinaire dans la même maison les religieux qui travaillaient aux mêmes ouvrages. Mais ceci souffre bien de la difficulté ; car cette division selon les lettres de l'alphabet grec était établie pour désigner l'humeur de chaque particulier, plutôt que pour marquer les différentes familles. De sorte que, si elle servait pour marquer les familles, il eût fallu que tous ceux qui étaient d'une humeur candide et innocente eussent été de la même famille, ce qui n'aurait pas été d'un grand inconvénient pour ceux-là, mais c'en aurait été un très-grand si on avait mis dans la même famille ceux qui étaient d'une humeur fâcheuse et difficile, désignée par la lettre *xi* ; plusieurs personnages de ce caractère ne pouvant guère compatir longtemps ensemble.

Il semble donc que cette division des religieux de Tabenne selon les vingt-quatre lettres de l'alphabet, n'était pas pour distinguer les maisons ou familles, mais seulement pour distinguer les caractères des religieux, et que dans le rôle que le supérieur avait de leurs noms, ils étaient partagés en vingt-quatre classes, selon le nombre de ces lettres, et placés chacun sous une de ces lettres qui désignait son caractère. Nous pouvons croire aussi

qu'on se servait des lettres de l'alphabet grec pour distinguer les familles, en les marquant chacune par une lettre ; et en cela il n'y a aucun inconvénient ; on en trouve même quelque indice dans la règle.

Tel était donc le gouvernement de l'ordre de Tabenne considéré en général. Il faut entrer à présent dans le détail de la discipline.

Quoique les moines de Tabenne fussent en aussi grand nombre que nous l'avons dit, il ne s'ensuit pas qu'on admit parmi eux sans choix et sans épreuve tous ceux qui demandaient à être reçus. Quand quelqu'un se présentait pour cela à la porte du monastère, on ne l'introduisait pas d'abord dans l'intérieur, mais après en avoir donné avis au supérieur, on le laissait dehors pendant quelques jours, pour s'assurer de sa bonne volonté par sa persévérance. Cassien dit que c'était tout au moins pendant dix jours, et que durant tout ce temps le prétendant était obligé de se prosterner aux pieds des frères qui passaient, et que ceux-ci le rebutaient avec des reproches humiliants et des paroles rudes, tant pour éprouver si son désir était sincère, que pour voir s'il serait humble, patient et ferme contre la tentation.

Pendant cette première épreuve on examinait avec soin quel motif l'amenait à la religion. S'il n'était point dans quelque cas qui fût un obstacle à sa réception, comme s'il était esclave et en puissance de maître, ou dans un âge qui exigeât absolument le consentement des parents, ou engagé dans des devoirs contraires à l'état qu'il voulait embrasser. On lui demandait s'il était bien résolu à quitter sa famille, ses amis, ses biens, et tout ce qui était du monde. On lui apprenait l'Oraison dominicale et un certain nombre de psaumes, ou autant qu'il en pouvait apprendre, avec deux épîtres de saint Paul, ou quelque autre partie de la sainte Écriture ; et lorsqu'on le voyait propre pour l'Ordre, on l'instruisait des règles et des usages du monastère, et généralement de tout ce qu'il y aurait à faire ; afin qu'il ne s'engageât pas sans être instruit de ses obligations.

C'étaient les portiers qui étaient chargés de lui donner ces premières instructions. Ensuite, on le revêtait de l'habit de novice, et le supérieur mettait en dépôt ceux qu'il quittait dans un endroit destiné pour cela, afin qu'on pût les lui rendre s'il ne persévérait pas, ou qu'on les distribuât aux pauvres, si Dieu lui faisait la grâce de persévé rer. Cassien dit que cette cérémonie se faisait dans l'assemblée des frères. Il y a apparence qu'il ne veut pas parler là de l'usage particulier de Tabenne, mais de l'usage assez commun dans les monastères d'Égypte ; car, à Tabenne, on n'introduisait pas le novice dans l'intérieur, qu'il n'eût l'habit religieux.

Le même auteur remarque qu'on examinait avec attention si le novice ne conservait point dans son cœur de l'affection pour les biens qu'il quittait, et s'il ne se réservait rien. Il dit qu'on ne recevait aucun argent de lui, non pas même pour être appliqué au profit commun du monastère, et cela pour deux raisons ; la première de peur qu'il ne voulût se prévaloir du don qu'il aurait fait, ou ne dédaignât, par esprit d'orgueil, d'être au niveau des autres frères plus pauvres que lui ; la seconde, afin que s'il venait à perdre l'esprit de son état par ce défaut d'humilité, et à vouloir quitter l'habit, l'Ordre n'eût point d'intérêts temporels à démêler avec lui, à l'occasion de ce qu'il en aurait reçu, ce qui pouvait occasionner du scandale ou du trouble.

Mais bien que, selon Cassien, on se fit une loi dans Tabenne de ne rien recevoir des novices, il y eut des exemples du contraire, même du temps de saint Pacôme, qui reçut la famille entière de Psénèbe, père de Pétronne, avec tout son bien ; mais c'est ici un cas singulier qui doit être regardé comme une exception de la règle ; d'autant mieux que Psénèbe ne donna son bien qu'à mesure que toute sa famille entra dans l'Ordre, et que ce fut proprement pour fonder un nouveau monastère. Ainsi il y a bien de la différence entre recevoir de l'argent des novices et agréer la fondation d'une nouvelle maison.

Après que le postulant avait été revêtu de l'habit de novice, le portier le gardait auprès de lui jusqu'à l'heure de la prière, et alors il le conduisait à l'assemblée des frères, et lui montrait la place où il devait être, jusqu'à ce que celui qui devait en avoir soin vint l'y prendre. Cassien dit qu'il n'était pas pour cela d'abord admis dans la société des frères ; mais qu'il demeurait un an entier sous la conduite du portier, pour s'exercer à l'humilité et à la patience, en servant sous lui les hôtes et les étrangers, et que, l'année étant finie, il passait sous la direction d'un doyen ou chef de dix jeunes frères, sous lequel il s'exerçait dans les vertus religieuses ; mais comme on ne trouve point qu'il soit parlé de ces doyens dans les Vies ni dans les règles des religieux de Tabenne, peut-être a-t-il pris les maisons ou familles dont nous avons parlé plus haut pour des compagnies composées régulièrement de dix personnes, en quoi il se serait trompé. C'est la remarque de Tillemont.

Cass., l. 4
inst. c. 7.

Saint Pacôme ne recommandait rien tant aux novices que le renoncement à leur volonté et la pratique de l'obéissance ; et c'était là-dessus qu'insistaient perpétuellement ceux qui étaient chargés de leur éducation. On les avertissait d'écouter les ordres des supérieurs avec le même respect, et de les exécuter avec la même promptitude que si Dieu les leur avait donnés. On ne voulait point qu'ils raisonnassent dans leur esprit sur ce qu'on leur commandait ; mais qu'ils renonçassent à leurs propres lumières pour ne se conduire que par celles des supérieurs, et c'était pour les accoutumer à cette obéissance aveugle qu'on combattait en tout leurs désirs et leurs inclinations, et qu'on leur commandait quelquefois des choses qui choquaient la raison en apparence, mais qui leur servaient à acquérir la sagesse évangélique.

Il ne leur était pas permis d'aller en aucun endroit sans la permission, ou au moins à l'insu de celui qui était chargé de leur conduite. Il leur était aussi très-fort recommandé de lui ma-

nifester leurs tentations et tout ce qui se passait dans leur intérieur, soit pour leur faciliter le moyen d'acquérir l'humilité et une parfaite dépendance, soit afin d'empêcher que le démon ne les trompât par quelque secrète illusion; et on les avertissait que c'était un des plus dangereux artifices du démon de les détourner de cette salutaire pratique.

On obligeait encore les nouveaux religieux à apprendre à lire, s'ils ne l'avaient pas appris avant que d'entrer. C'est ce qui est expressément porté par l'article 80 de la règle.

Il y a un article dans la règle de l'ange, telle qu'on la trouve dans la version de Denis le Petit, où il est dit que celui qui entre dans le monastère ne pourra s'y occuper durant les trois premières années aux études plus sacrées, *studiis sacratioribus*; ce qu'Arnaud a traduit par l'étude de la sainte Écriture; mais qu'il travaillerait seulement avec simplicité aux ouvrages qui lui seraient ordonnés, et qu'après cela il entrera dans la carrière des combats spirituels; mais cela signifie seulement qu'on ne permettait pas aux jeunes religieux dans les trois premières années de s'appliquer à rechercher le sens le plus profond et le plus mystérieux de l'Écriture; car cela était au-dessus de leur portée, et que leur principale étude devait être dans ce temps-là de s'exercer à des actes d'humilité, d'obéissance, et à d'autres pratiques qu'on leur prescrivait.

Il semble même que cet endroit de la règle de l'ange, tel qu'il est rapporté dans Pallade, signifie seulement que, pendant ces trois ans, les novices ne seraient pas dans la compagnie des autres frères, étant, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans les Ordres religieux, sous la dépendance d'un père, maître ou supérieur particulier, qui veille de plus près sur eux.

L'âge n'était pas un obstacle pour être reçu dans Tabenne. On y recevait des vieillards et des enfants. Ceux-ci sans doute, avec le consentement des parents, comme il paraît par l'article 26 de la règle. Il est souvent parlé de ces enfants qu'on élevait dans

le monastère de Tabenne, tant dans la Vie de saint Pacôme, que dans sa règle. Ce Saint avait un grand zèle pour leur éducation dans la piété, par la compassion qu'il portait à la tendresse de leur âge, et pour le bien qu'on pouvait leur procurer en les élevant dès lors dans le service de Dieu.

Boll. v. 8,
Pach., c. 3,
n. 19.

Il disait qu'à cet âge ils pouvaient facilement acquérir l'heureuse habitude de marcher en la présence de Dieu, et faire par de pieux efforts de grands progrès qui les faisaient parvenir à une haute perfection, à l'exemple de Samuel. Il les comparait à une terre qui produit à proportion des cultures qu'on y fait, et qui ne produit que des ronces lorsqu'on l'abandonne, ou même qu'on la néglige après y avoir jeté une bonne semence, de sorte que si l'on veut ensuite revenir pour la faire porter du bon grain, il coûte extrêmement de la défricher, quand même on s'y mettrait plusieurs ensemble.

Ibid. c. 4,
n. 33.

Il voulait qu'on leur accordât du relâche, et qu'on les nourrit selon leur besoin, étant persuadé que, sans ces adoucissements, ils ne pouvaient guère, dans un âge si faible, se soutenir dans la vertu. Ils mangeaient au réfectoire et travaillaient avec les frères ; mais la règle défendait absolument aux religieux de s'amuser à rire ou à badiner avec eux, sous peine, après une troisième admonition, d'être punis très-sévèrement. Il est dit aussi dans la règle que s'ils étaient trop adonnés au jeu et à la paresse, le chef de la famille les avertirait et leur ferait la correction durant trente jours ; mais si, après ce temps-là, ils persistaient dans le même défaut, ou tombaient dans quelque faute plus grave, le chef de la famille en avertirait le supérieur du monastère sous peine, s'il y manquait, d'être puni lui-même à proportion de la grandeur de la faute dont les enfants seraient coupables. La règle ajoute que si on s'aperçoit que quelqu'un d'eux soit insensible aux remontrances qu'on lui fait, et qu'au lieu d'en être touché il montre plutôt de l'impudence par un défaut de crainte de Dieu, en ce cas les paroles ne suffisant pas pour le corriger,

on emploiera les verges jusqu'à ce qu'il montre plus de crainte et de docilité.

L'habit des religieux de Tabenne était, selon Sozomène, différent de celui des autres solitaires d'Égypte. Il consistait en premier lieu en une tunique de gros lin faite à peu près comme un sac, qui pendait jusqu'aux genoux, et n'avait point de manches, ou au moins n'en avait que jusqu'aux coudes. Ils l'appelaient le léviton, et ne le quittaient ni le jour ni la nuit, non plus qu'une ceinture dont ils se serraient. En second lieu, ils portaient par-dessus une peau corroyée de cuir de chèvre, qui leur couvrait les épaules depuis le cou, et descendait par derrière aussi bas que le léviton ; c'est ce qu'on appelait la melote, d'autres l'appellent le froc et l'aumusse, et peut-être que c'en est l'origine. En troisième lieu, ils avaient sur la tête un capuce de laine sans poil, et qui n'allait que jusqu'au haut des épaules ; ce capuce était séparé du froc. Il y avait dessus la marque du monastère et de la famille dont le religieux était. Pallade dit qu'on y mettait aussi une croix de couleur de pourpre. Sozomène et Cassien ajoutent à cela l'anobole ou le scapulaire. Ils portaient aussi quelquefois un manteau différent du froc ou de l'aumusse. Cassien en parle, et il en est aussi parlé en plus d'un endroit de la règle. Il est dit à l'article 35, que lorsqu'ils iront au travail, ils ne porteront point leur petit manteau sans la permission de leur supérieur.

Saint Jérôme dit qu'ils portaient des galoches, et cela paraît encore tant parce qu'ils avaient des cordonniers dans le monastère, qui en faisaient pour leur usage, que parce qu'ils en fournissaient à leurs religieuses, dont l'habit n'était presque point différent du leur. Ils ne s'en servaient pourtant pas toujours ; d'où vient qu'ils avaient des instruments pour ôter les épines des pieds. Nous avons vu dans la Vie de saint Pacôme, qu'étant encore sous la discipline de saint Palémon, il allait nu-pieds dans le désert. Il semble aussi que saint Théodore et quelques autres marchaient de la même manière, comme on peut le conjecturer

par certains traits de la vie de ce Saint. Enfin, ils avaient tous un bâton dans le voyage, et Cassien en parle d'une manière à faire croire qu'ils le portaient partout ; mais cela ne doit pas se prendre dans un sens rigoureux. Il était défendu très-expressément par la règle, de rien ajouter à l'habit qui pût servir à l'orner.

Sozomène et Cassien donnent une explication morale de l'habit de Tabenne. « Ils portent, dit ce dernier, jour et nuit, un petit capuce qui descend de la tête sur le haut des épaules, et qui couvre seulement leur tête, afin qu'ils se souviennent continuellement d'imiter l'innocence et la simplicité des enfants, en portant le même habit et le même voile qu'eux. Ils ont de petites tuniques de lin, dont les manches viennent à peine jusqu'au coude et leur laissent le reste du bras nu, pour leur apprendre qu'ils doivent retrancher d'eux toutes les actions et toutes les œuvres du siècle. De plus, ce vêtement leur apprend à mourir à tout et à écouter cette leçon de l'Apôtre : *Mortifiez vos membres qui sont sur la terre* ; et cette autre : *Vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Jésus-Christ en Dieu*. Ils ont deux petites bandes de laine qui descendent du haut des épaules, se divisent ensuite, et viennent se rejoindre sur l'estomac en serrant l'habit et le pressant sur le corps, pour leur rendre ainsi les bras libres à toute sorte de travail, afin qu'ils puissent dire avec l'Apôtre : *J'ai travaillé de mes mains, non-seulement pour me nourrir, mais pour nourrir aussi ceux qui étaient avec moi*. Ils ont un petit manteau par-dessus la tunique et le scapulaire ; et il marque tant par sa forme, qui est étroite et serrée, que par la matière, qui est vile et grossière, qu'ils recherchent autant l'humilité que la pauvreté. Ils ont le froc de peau de chèvre à l'imitation de ceux de l'Ancien-Testament, qui ont tracé la vie des anachorètes, et dont parle saint Paul aux Hébreux (c. II, v. 38), et ce froc leur marque qu'ils doivent mortifier tous les mouvements des passions charnelles, sans permettre qu'il reste rien en eux des emportements de leur jeunesse et de leur légèreté passée.

Coloss. 3.
v. 5.

c. 9. « Ils portent un bâton à l'exemple d'Élisée, pour les avertir qu'ils ne doivent jamais marcher sans armes au milieu de tant de vices et d'esprits de malice, qui sont comme autant de chiens qui aboient sans cesse après eux. Enfin ils ne portent point de souliers, mais se servent seulement de sandales dans le besoin, pour leur apprendre que si, tant que nous sommes en ce monde, nous ne pouvons nous dégager entièrement des inquiétudes du corps, il ne faut pas souffrir que les pieds, pour ainsi parler, de notre âme, qui doivent être toujours prêts à courir dans la carrière spirituelle, soient jamais couverts et enveloppés par les soins du siècle, comme par de peaux de bêtes mortes, et que nous ne nous devons jamais mettre en peine de ce qui ne nous est pas absolument nécessaire, et de ce qui ne regarde qu'un plaisir inutile, qui ne nous peut être que dangereux. »

La règle de l'ange, selon qu'elle est rapportée dans la version de Denis le Petit, marquait qu'on ferait douze prières durant le jour, autant à vêpres et autant la nuit. Pallade, Sozomène, Nicéphore et Calixte en ajoute trois à none ou à l'heure du souper. C'était là tout l'office des religieux de Tabenne; et comme saint Pacôme trouvait que c'était bien peu pour des solitaires, l'ange lui dit qu'il ne lui prescrivait que cela, afin que les faibles le pussent observer sans peine; les parfaits n'ayant pas besoin de cette règle, parce qu'étant retirés dans leurs cellules, et vivant dans une grande pureté de cœur, ils se nourrissaient de la contemplation, et priaient continuellement.

Les vêpres, et apparemment les complies, se disaient par chaque famille en particulier; mais tout le monastère s'assemblait pour les autres prières, tout au moins celles du commencement du jour et de none, et on les faisait dans l'église ou chapelle du monastère.

On assemblait les religieux au son du cornet ou d'une trompette. Il paraît pourtant que cela regardait plus quelques offices du jour que celui de la nuit, où il y a apparence qu'on frappait

V. PP. I. 8,
c. 38.
Sozom. I. 3,
c. 13.

Ibid. c. 2.

aux portes des cellules pour avertir les religieux de se rendre à la prière ; c'était un semainier qui faisait cette fonction.

Personne ne pouvait se dispenser sans permission d'assister aux prières. Ceux qui étaient dans des occupations qui ne leur permettaient pas de s'y rendre, ou qui voyageaient, devaient les faire en leur particulier à l'heure ordinaire. Nous avons vu dans la Vie de saint Théodore, que, lorsqu'il conduisait plusieurs religieux à la montagne pour y couper du bois pendant quelques jours, ils observaient de dire les prières aux mêmes heures qu'on les disait dans le monastère.

Chacun était obligé de sortir de sa cellule et d'obéir promptement au signe qui appelait à la prière.

Il y avait des pénitences marquées dans la règle pour les paresseux. Si quelqu'un arrivait à l'office du jour après la première prière, il était réprimandé par le supérieur dans l'église, et se tenait ensuite debout au réfectoire, durant le repas. On était plus indulgent pour l'office de la nuit, ayant égard à la faiblesse humaine, ainsi on ne mettait en pénitence que ceux qui arrivaient - après la troisième prière.

On devait observer partout une modestie religieuse ; mais pour peu qu'on y manquât durant l'office, ce n'était pas impunément. Si quelqu'un avait osé rire, ou parler, ou marmotter entre les dents pendant la prière, il devait sortir sur-le-champ de sa place, ôter sa ceinture et s'aller prosterner devant l'autel. Là le supérieur lui faisait une correction proportionnée à sa faute ; et il faisait la même chose au réfectoire en présence des frères assemblés pour le repas. Personne ne pouvait sortir de la prière sans demander la permission du supérieur, et lui avoir dit pourquoi il avait besoin de sortir. Lorsqu'un religieux venait de dehors dans le temps que les frères faisaient la prière, on ne l'obligeait pas d'y aller s'il était fatigué.

On offrait le saint sacrifice de la messe le samedi et le dimanche ; les frères y communiaient selon leur rang de profession.

Ils en approchaient les pieds nus, sans ceinture, ni froc ou manteau de peau ; la règle de l'ange le marque expressément. L'humilité de saint Pacôme ne lui ayant pas permis de recevoir les ordres sacrés, bien que Sérapion, évêque de Tentyre, l'en jugeât très-digne, il ne voulut pas non plus qu'aucun de ses religieux fût élevé à la cléricature, afin d'éviter tout sentiment d'ambition, tout désir de prééminence, d'où naissent ensuite, disait-il, des contestations, des jalousies et des divisions dans les monastères.

Lors donc qu'il fallait célébrer les saints mystères, il envoyait prier un prêtre des autres monastères, ou des églises voisines.

Quoique saint Pacôme ne voulût point que ses religieux aspirassent aux ordres sacrés, il ne refusait pas d'admettre dans sa congrégation les ecclésiastiques qui s'y présentaient pour recevoir l'habit monastique. Il leur faisait rendre l'honneur qui était dû à leur caractère, mais il voulait qu'ils fussent soumis à la règle de la communauté tout comme les autres religieux.

Les religieux de Tabenne ajoutaient l'oraison mentale à la prière vocale, et comme remarque fort bien le commentateur de Cassien, l'usage en était si familier aux moines, qu'il semble que c'était principalement à cause de cet exercice qu'on les appelait ascètes ou exercitans. Il était défendu aux religieux de faire l'oraison mentale la tête couverte, par respect sans doute pour la présence de Dieu.

Les occupations extérieures n'interrompaient pas leur méditation ; et comme, selon la remarque de Cassien, ils n'étaient jamais oisifs, ainsi n'étaient-ils jamais sans méditer.

Pour leur faciliter l'usage de la méditation, en ayant toujours des sujets prêts à servir à leurs réflexions pieuses, on les obligeait à apprendre par cœur ce qu'ils pouvaient de la sainte Écriture ; tout au moins les psaumes, les livres sapientiaux, et le Nouveau Testament, dans lequel ils pussent étudier la vie et les divines maximes de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Boll. v. S.
Pac. c. 3, n.
18.

Cass. l. 2,
inst. c. 4.

La lecture spirituelle était aussi expressément recommandée dans Tabenne. Il y avait dans le monastère une bibliothèque formée, où les livres étaient arrangés en bon ordre, et dont l'économe et son second étaient chargés. Ils distribuaient chaque jour aux religieux le livre dont chacun avait besoin, et le retiraient le soir ; personne ne pouvant le garder inutilement dans sa cellule. Il était ordonné d'en avoir grand soin ; jusque-là que la règle défend lorsqu'on va à l'office ou au réfectoire, de laisser son livre ouvert dans la cellule.

Il fallait que leur bibliothèque fût considérable, puisque le nombre des religieux à qui on fournissait des livres était si grand dans chaque monastère, outre ceux qui restaient dans la bibliothèque.

C'est la remarque que fait dom Mabillon dans son *Traité des études monastiques* : ils avaient aussi des livres pour le service du chœur, comme il paraît par l'article 114 de la règle. D'ailleurs, il y avait parmi eux, selon Pallade, comme nous le verrons ailleurs, des religieux destinés à copier et à transcrire des livres.

Leur principale étude était celle de la sainte Écriture. Ils la méditaient non-seulement le jour, mais une grande partie de la nuit, puisqu'après l'office de minuit, ils ne se couchaient point ; mais ils attendaient celui du matin en travaillant pour s'empêcher de dormir, et en repassant dans leur esprit quelque passage des Livres saints. Lorsqu'ils étaient arrêtés par quelque passage obscur, ou qu'ils n'entendaient pas bien, ils s'adressaient au supérieur du monastère ou au prieur de la famille pour en avoir l'explication. Nous voyons dans la Vie de saint Pacôme et dans celle de saint Théodore, qu'ils les expliquaient souvent ; et il est recommandé dans la doctrine d'Orsise, que les supérieurs soient en état de résoudre les difficultés des frères, lorsqu'ils leur en proposeront. Cela fait voir qu'ils devaient être versés dans les saintes Écritures, et en état d'en développer les sacrés mystères.

Outre les Livres saints, ils lisaient aussi les livres des saints

Pères, ou les ouvrages ascétiques. Mais autant que saint Pacôme voulait qu'on puisât la doctrine spirituelle dans les auteurs ecclésiastiques qui étaient orthodoxes, autant défendait-il de lire les livres d'Origène, ou des autres écrivains qui avaient donné dans l'erreur ; et il prenait un soin particulier d'écarter de ses monastères tout ouvrage qui eût pu corrompre la foi de ses religieux.

Chapitre II.

Il est souvent parlé tant dans la Vie que dans la règle de saint Pacôme, des disputes ou conférences spirituelles. Le prieur de chaque famille faisait à ses religieux, la conférence trois fois la semaine, qu'ils écoutaient assis ou debout, placés toujours selon leur rang de profession.

Outre ces conférences des prieurs, le supérieur du monastère en faisait une tous les samedis et deux le dimanche, en un lieu destiné pour cela. Tous les religieux du monastère y assistaient, et chaque famille avait son rang marqué, comme chaque religieux tenait son rang de profession dans la famille dont il était ; de sorte que quelque nombreux qu'ils fussent, il n'y avait jamais de confusion. C'est ce qui frappa Ammon, dont nous avons si souvent cité la lettre dans la Vie de saint Théodore. Il avoue que la première fois qu'il se trouva dans l'assemblée des frères, il fut dans un merveilleux étonnement de voir le bel ordre qui y régnait. Saint Pacôme était en coutume de faire une conférence tous les soirs. Il instruisait aussi fort souvent ses religieux après l'office de la nuit.

Le temps de ces conférences était, le soir, sur les quatre ou cinq heures, après le travail et le repas, et avant l'office des vêpres. Il y a apparence que saint Théodore les faisait plus tard ; puisqu'il est dit dans sa Vie qu'il allait tous les soirs, de son mo-

nastère à celui de saint Pacôme pour l'y entendre, et qu'il revenait ensuite pour faire part à ses religieux de ce qu'il avait ouï.

La conférence finissait par la prière, afin d'obtenir de Dieu la grâce de bien mettre à profit sa sainte parole. Chacun se retirait ensuite en silence dans sa cellule pour y méditer, jusqu'à l'heure de vêpres, les vérités qu'il avait entendues, ce qui était une véritable méditation. Après les vêpres, les frères s'assemblaient de nouveau pour parler ensemble de la conférence. Le prieur leur demandait aussi à chacun ce qu'il en avait retenu.

Il est dit dans la règle que si un religieux étant assis durant la conférence se laisse aller au sommeil, le supérieur ou le prieur l'obligera à se tenir debout autant de temps qu'il le trouvera à propos. Il est marqué, de plus, que personne ne se dispensera d'y assister ; qu'on s'y rendra dès l'instant qu'on entendra le signe qui y appelle ; qu'on n'allumera point de feu pour se chauffer qu'après la conférence ; et que si quelqu'un manque à ces choses, il sera puni comme celui qui s'y laisserait endormir.

Nous avons dit qu'il y avait un temps marqué où ils conféraient entre eux sur les instructions qu'ils avaient entendues. Hors ce temps des conférences, les religieux de Tabenne gardaient un rigoureux silence, et comme ce temps n'était pas long, aussi leur silence durait presque tout le jour. Ils le gardaient non-seulement durant le repas ; mais aussi en travaillant.

Il était défendu de rapporter dans un monastère ce qu'on avait appris dans un autre ; de dire dans une famille ce qu'on avait ouï dans une autre famille ; de répéter dans le monastère ce qu'on avait appris au champ, ou au champ ce qu'on avait su dans le monastère ; de parler de ce qu'on avait vu en voyage. La règle détaille tout ceci, et cette loi était sagement établie, non-seulement pour retrancher les entretiens inutiles, mais aussi pour réprimer dans les religieux la curiosité de savoir ce que faisaient les religieux d'une autre famille, ou d'un autre monastère ; et afin qu'ils ne s'occupassent que de ce qui les regardait eux-mêmes.

La fin de l'institution de Tabenne étant de porter les âmes à la perfection évangélique, tout y conspirait à les former dans les différentes vertus. Mais celles qu'on y recommandait avec plus d'instance comme servant davantage et à acquérir les autres et au soutien de la régularité, étaient l'obéissance et la pauvreté. C'est aussi à quoi Orsise s'arrête principalement dans sa doctrine spirituelle, et ce que la règle de saint Pacôme détaille davantage.

Cassien parlant de l'obéissance des religieux de Tabenne dit « que cette docilité et cette obéissance est telle, que nous ne voyons personne dans nos monastères qui la puisse imiter seulement durant un an. »

Nous avons vu en parlant des novices, que ceux qui en avaient soin s'appliquaient surtout à les exercer dans le renoncement à leur propre volonté; « parce que, dit Cassien, on avait appris par plusieurs expériences que les religieux, surtout les plus jeunes, ne pouvaient bien résister à la concupiscence, s'ils n'avaient mortifié leur volonté par l'obéissance. Aussi assuraient-ils sans crainte, qu'un religieux ne parvient jamais à éteindre en soi le feu de la colère, ou de la tristesse, ou de l'impureté, ni même à acquérir une vraie humilité, ni ne pouvait vivre longtemps avec ses frères dans une paix ferme et durable, ni enfin persévérer dans le monastère, s'il n'avait appris auparavant à soumettre sa volonté à celle de ses supérieurs. »

Tels étaient, selon cet auteur, les motifs qui portaient les supérieurs de Tabenne à former leurs élèves dès le commencement à l'obéissance; ce qui doit servir de leçon à tous ceux qui dans les communautés religieuses sont établis pour élever les novices.

Cassien s'étend longuement encore sur la perfection de l'obéissance à Tabenne. Pour tout renfermer sur ce sujet en peu de mots, rapportons cette prescription de la règle : *Personne ne sortira, ni ne parlera, ni ne restera à un endroit sans la permission du supérieur.*

Les supérieurs employaient trois moyens pour corriger ceux

de leurs religieux qu'ils voyaient manquer à leurs devoirs. Le premier était la prière et la pénitence devant Dieu, s'humiliant en sa présence, jeûnant et macérant leur corps pour attirer sur la correction qu'ils devaient faire sa divine bénédiction, et la grâce d'une conversion parfaite dans les coupables. Le second était de les avertir et de les exhorter, ou avec douceur ou avec force en particulier et plusieurs fois, selon qu'il était nécessaire, se servant de tous les motifs que la foi et la piété inspirent pour les ramener à leurs devoirs. Le troisième était la réprimande et la pénitence proportionnée à la faute et à la qualité du religieux, mais surtout à l'âge ; car on compatissait plus aux jeunes gens, comme n'ayant pas le jugement assez solide et péchant plus par fragilité, qu'à ceux que leur âge plus avancé rendait moins excusables.

Il n'était pas permis à toute sorte de supérieur d'imposer des pénitences arbitraires. Les prieurs des familles veillaient sur leurs religieux ; mais, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, leurs droits étaient limités.

On trouve dans la règle que les anciens des monastères étaient préposés pour accommoder les différends qui s'élevaient entre les inférieurs et les supérieurs ou leurs vicaires, mais c'était dans des cas urgents en attendant qu'on pût avoir recours aux supérieurs qui avaient droit d'y remédier.

Si un supérieur d'un monastère manquait lui-même et abandonnait la vérité, comme parle la règle, ou par malice ou par négligence notable, on assemblait vingt religieux, ou dix, ou au moins cinq, tous recommandables par leur piété et reconnus généralement pour tels par tous les frères, et ceux-là lui faisaient son procès et le déposaient de sa charge si sa faute le méritait.

Quand les frères disaient leur coulpe, ils quittaient leur ceinture, ce qui était une marque d'humiliation, se prosternaient, écoutaient humblement la correction du supérieur, et promet-

taient de s'amender. Ils faisaient ensuite la pénitence qui leur était imposée, ou dans l'église, ou dans le réfectoire.

Cass. inat.
4, c. 16.

Cassien rassemble en général dans un seul chapitre, les fautes pour lesquelles on était obligé de faire une pénitence publique. « Si un religieux, dit-il, casse par hasard un vase de terre, il ne peut réparer autrement sa faute qu'en faisant pénitence publiquement. Ainsi lorsque les frères sont assemblés à l'église, il demeure prosterné pour en demander pardon, jusqu'à ce que l'office soit achevé, afin d'obtenir sa grâce, quand le supérieur lui commandera de se relever. »

« La même pénitence est ordonnée pour celui qui se rend trop tard à l'ouvrage ou à l'office ; qui fait quelque légère faute en récitant un psaume ; qui fait quelque réponse inutile, ou un peu dure et hardie ; qui s'acquitte avec négligence de ce qui lui est enjoint, qui tombe dans un léger murmure ; qui préfère la lecture au travail ou à quelqu'autre chose qu'on lui aura commandée, et s'en acquitte par conséquent avec indifférence ; qui en sortant de l'office ne se retire pas promptement dans sa cellule ; qui s'arrête à parler même un seul instant avec un autre ; qui s'écarte dans quelque endroit caché ; qui prend un autre frère par la main ; qui ose s'entretenir avec un religieux qui ne demeure pas dans la même cellule que lui ; qui prie avec un frère interdit de la prière commune ; qui voit quelqu'un de ses parents ou de ses amis, et lui parle sans être accompagné d'un ancien ; qui reçoit des lettres ou y répond sans la permission du supérieur. On se contente de punir ces fautes ou autres semblables, de la façon que nous venons de le marquer.

« Mais on punit plus sévèrement celles qui sont plus considérables, telles que sont les injures, les mépris manifestes, les contradictions avec orgueil, la liberté qu'on se donne d'aller où l'on veut, la familiarité avec les femmes, les disputes, les querelles, la hardiesse de faire quelque ouvrage pour soi en particulier, l'amour des richesses, la possession de quelque meuble superflu et

que les autres n'ont pas ; les repas faits en cachette et d'autres fautes de pareille conséquence ; on les punit, dis-je, non par la simple réprimande dont j'ai parlé, mais ou par quelque punition corporelle, ou en chassant du monastère ceux qui sont convaincus d'en être coupables. »

Après l'obéissance, saint Pacôme dans ses règles ne recommande rien tant que la pauvreté religieuse ; et c'est aussi à quoi Orsise s'attache davantage dans son *Traité spirituel*.

Le but de saint Pacôme en ceci était de dégager le cœur de ses religieux de toutes les affections des choses de la terre, de les exempter de la sollicitude des biens de ce monde, et de les affranchir entièrement de la servitude de l'avarice et de la cupidité ; afin que, n'ayant aucun embarras temporel, ils pussent s'élever à Dieu avec un cœur pur et libre des soins du siècle.

Ainsi il voulait que, d'une part, les religieux se remissent entièrement pour leurs besoins temporels à la sollicitude charitable des supérieurs et des officiers du monastère, et qu'ils ne s'embarrassassent ni d'avoir une robe, ni un outil, ni quelqu'autre chose dont ils eussent besoin, les supérieurs ayant soin eux-mêmes d'y pourvoir ; et d'autre part il voulait que les supérieurs et les économes fussent si fort attentifs à donner aux frères ce qui était ordonné par la règle, que s'ils venaient à y manquer, ils fussent punis comme coupables, non-seulement de négligence dans un devoir essentiel, mais encore d'avoir manqué à la charité et d'avoir scandalisé leurs frères.

Il n'était permis à aucun religieux de disposer de quoi que ce fût, quand même c'eût été d'une chose de très-petite conséquence. Ainsi il leur était défendu de rien prêter, ni rien recevoir, ni rien garder en dépôt, tant du dedans que du dehors du monastère sans une permission expresse.

Ils n'ont, dit saint Jérôme, dans leur cellule qu'une chaise ou siège à dos, qui leur sert de lit, deux lévitoins, un manteau, deux capuces, un froc de peau de chèvre, un scapulaire, une

paire de galoches et un bâton pour le voyage. Voilà tout leur équipage. Ils ne portaient rien avec eux lorsqu'ils passaient d'un monastère à l'autre.

Par le même esprit de pauvreté, on exigeait d'eux qu'ils prissent un grand soin des choses qu'on leur confiait, ou dont on leur permettait l'usage. Les officiers gardaient en bon ordre les lévités, les frocs, les couvertures, les livres, les outils pour chaque métier, dans des chambres particulières où personne n'avait permission d'entrer qu'eux. On s'adressait à eux lorsqu'on avait besoin de quelque-une de ces choses. Saint Pacôme s'y soumettait, tant par fidélité à la règle, que pour donner l'exemple aux autres; et on était si exact là-dessus, que l'article 39 de la règle défend de prendre, sans permission, seulement une feuille de palmier dont on faisait les corbeilles. Toute négligence était punie.

Un religieux qui prenait quelque chose qui était à l'usage d'un autre, portait sur les épaules ce qu'il avait pris, et faisait ainsi pénitence publique dans l'église et au réfectoire où il demeurait debout pendant le repas. Mais celui qui était découvert faisant un larcin, était puni bien plus sévèrement; car on lui donnait trente-neuf coups de fouet, après quoi on le mettait dans un endroit séparé hors du monastère, où on ne lui donnait que du pain et de l'eau. De plus il était obligé d'assister à toutes les prières, faisant pénitence publique avec le cilice sur le corps et la cendre sur la tête. On imposait la même peine aux fugitifs.

Lorsqu'on trouvait quelque objet qu'un autre eût perdu, on le suspendait pendant trois jours à l'endroit où on faisait la collecte, afin que celui qui l'avait perdu pût le reprendre.

Il n'était pas permis à un religieux particulier d'allumer du feu pour se chauffer seul, mais ils se chauffaient tous ensemble dans chaque famille.

Voici l'ordre que gardaient les religieux lorsqu'ils allaient travailler hors du monastère. Dès qu'on faisait le signe pour cela,

Boll. v. S.
D., c. 5, II.

Reg. S.
ch. a. 113.

ils quittaient sur-le-champ toute autre occupation et sortaient de leurs cellules, sans qu'aucun pût s'en dispenser, à moins qu'il n'en eût la permission, ni qu'il osât porter son manteau. Ils se rangeaient ensuite selon leur rang de profession, et marchaient ainsi en bon ordre, gardant exactement le silence et la modestie, et ayant leur prier à leur tête, qu'ils n'eussent osé devancer d'un pas. Ils ne pouvaient pas demander où on les conduisait, ni quel travail ils allaient faire. Il leur suffisait de suivre le prier, et d'exécuter ensuite ses ordres. En marchant ils méditaient sur quelque passage de la sainte Écriture. S'ils rencontraient dans le chemin quelqu'un qui voulait parler à un d'eux, le prier répondait pour lui.

Ils continuaient durant le travail à s'entretenir intérieurement de quelque vérité de l'Écriture, ou tout au moins ils travaillaient en silence. C'eût été une grande faute de parler entre eux des choses du monde ; ils ne pouvaient s'asseoir sans permission durant le travail. Enfin, ils reportaient en revenant au monastère les instruments qui leur avaient servi. Tout ceci est détaillé dans le 33^e article de la règle.

On réglait le soir ce qui concernait le travail ordinaire du lendemain, ou on leur en donnait la matière. Si quelque religieux arrivait de dehors après qu'on avait pris cet arrangement, on lui fournissait le matin ce qu'il fallait pour travailler. Lorsqu'on avait fini un ouvrage, on avertissait le prier pour en avoir d'autres.

Il était défendu très-expressément aux supérieurs de surcharger les religieux. Ils devaient user de modération, réglant le travail selon les forces d'un chacun, afin que ceux-ci s'y portassent sans tristesse et sans murmurer. Les religieux ne devaient pas se plaindre sans sujet.

Si un religieux murmurait de ce qu'on le faisait trop travailler, on écoutait charitablement ses plaintes, et on y satisfaisait si elles étaient justes ; mais s'il avait tort et qu'on vit que ce n'é-

tait que par paresse, par fainéantise, par mauvaise humeur, ou défaut de vertu, on lui prouvait pendant cinq fois par des raisons sans réplique qu'il se plaignait injustement; et si nonobstant cette condescendance il continuait à gronder, on le mettait à l'infirmierie, où on le nourrissait sans rien faire comme un malade, jusqu'à ce que la honte de se voir oisif parmi tant de religieux laborieux, le fit revenir à lui-même et le rendit plus docile.

Cassien, Rufin et Pallade, ne parlent des religieux de Tabenne que comme de personnes d'une rigoureuse abstinence; mais ils ne la pratiquaient pas également. La règle de l'ange s'explique en ces termes: « Permettez à chacun selon ses forces de boire et de manger, et obligez-les de travailler à proportion de ce qu'ils mangeront, sans les empêcher de le faire avec modération, ni de jeûner; imposant de plus grands travaux aux plus robustes, et à ceux qui mangeront raisonnablement, et de moindres travaux aux faibles et à ceux qui jeûneront. »

Cass. inst.,
4, c. 1.

Ibid. c. 39.

La règle générale du monastère était de manger à midi et le soir. Les tables étaient dressées dès les neuf heures du matin. Les infirmes y venaient à midi, d'autres à une heure, d'autres plus tard, chacun selon ses forces, ou la famille dont il était. On permettait à quelques-uns qui voulaient observer une plus rigoureuse abstinence, de manger dans leurs cellules, où ils n'avaient que du pain et de l'eau une fois le jour ou de deux jours l'un, et même quelques-uns passaient deux, trois ou quatre jours sans manger, surtout en carême.

Il n'y avait guère que les infirmes, les vieillards et les enfants qui fissent deux repas. La plus grande partie n'en faisait qu'un, à moins qu'ils ne fussent extrêmement fatigués par un pénible travail. Il y en avait qui, durant le carême, après avoir passé tout le jour assis à travailler, demeuraient debout en prière toute la nuit.

On servait à table du pain, des olives, du fromage, des herbes salées, ou hachées et préparées avec du vinaigre et de l'huile,

des figes et d'autres fruits selon la saison. C'était là leur nourriture ordinaire. On donnait aussi des légumes cuits avec de l'huile ; mais il n'y avait proprement que les enfants et les vieillards qui en mangeassent, bien que tous en pussent manger. En effet, saint Pacôme voulait qu'on en servît pour tous, laissant à chacun la liberté de s'en priver, afin que leur mortification ne fût pas forcée.

Il voulait même qu'on donnât aux frères au delà de ce qui était nécessaire, tant afin qu'ils se mortifiassent plus librement et avec plus de mérite devant Dieu, que parce qu'il est difficile de discerner précisément le besoin de chacun. Mais d'ailleurs il ne voulait pas qu'ils se portassent avec avidité aux mets qui leur étaient présentés, et les exhortait beaucoup à ne pas satisfaire leur appétit. Il leur en donnait l'exemple ; car il ne se rassasiait jamais, non pas même d'eau, et dans un voyage qu'il faisait sur le Nil avec quelques frères, les voyant, le soir, manger de toutes les différentes choses qu'on leur avait préparées pour leur repas, il jeta quelques larmes, et comme ces religieux lui en demandèrent le sujet, il ne put s'empêcher de leur répondre que c'était de les voir si peu mortifiés, de quoi ils profitèrent.

Chacun se rendait à table à l'heure qui lui était marquée, à peine d'être mis en pénitence. Ils étaient assis selon leur rang de profession, et lorsque l'ancien les faisait passer d'une table à l'autre, ils obéissaient sans donner le moindre signe de résistance. Ils avaient en mangeant le capuce abattu sur leur visage, en sorte qu'ils ne pouvaient rien voir au delà de la table, ni à leur côté ce que les autres mangeaient. On observait un si rigoureux silence, que bien qu'ils fussent en très-grand nombre, chacun était à table comme s'il eût mangé seul dans sa cellule, et pouvait se mortifier autant qu'il pouvait s'y porter par sa ferveur, sans craindre que les frères qui étaient auprès de lui s'en aperçussent, et par conséquent sans danger des pièges de la vanité. Aussi, disent Rufin et Pallade, il y en avait qui semblaient plutôt se

mettre à table pour mieux cacher leur abstinence que pour manger, prenant à peine deux ou trois bouchées de pain, et touchant seulement aux autres choses, afin qu'on ne pût pas dire qu'ils n'avaient rien mangé du tout. Cassien fait la même remarque.

Lorsqu'on avait besoin de quelque chose, on frappait doucement pour appeler quelqu'un de ceux qui servaient, encore n'y avait-il guère que les prieurs des familles qui le fissent. Si un religieux eût osé rire ou parler, il était réprimandé sur-le-champ et demeurait debout le reste du repas. Celui qui faisait le signe pour appeler les frères au réfectoire devait, en faisant cet office, s'entretenir intérieurement de quelque bonne pensée.

Il n'était pas permis de parler en sortant de table. On devait se rendre en silence à l'endroit où l'on devait aller. Ils jeûnaient le mercredi et le samedi hors le temps de Pâques. Dans la semaine sainte ils ne mangeaient que quand la nuit était tombée. Il n'était pas permis de manger hors du repas aux jours qu'on ne jeûnait point, non plus que de boire aux jours de jeûne.

Lorsqu'ils faisaient la cueillette des fruits, ils n'en pouvaient manger aucun tant qu'ils les cueillaient sur l'arbre ; mais, après le travail le prieur leur en distribuait quelque peu à chacun sur le lieu même où ils avaient fait la cueillette, et à leur retour au monastère ils en avaient encore une portion égale à celle qu'on donnait aux autres. Si étant dans le jardin ils trouvaient quelque fruit à terre, au lieu d'y mordre ils le mettaient tout doucement au pied de l'arbre. Ils ne pouvaient garder aucun fruit dans leur cellule. Il était défendu de prendre des herbes dans le jardin ; il fallait les recevoir des mains du jardinier.

Il y avait des règles particulières pour les cuisiniers. Il leur était défendu de rien préparer pour eux-mêmes en particulier ; mais ils devaient se contenter de ce qu'ils préparaient pour les autres. Il est dit dans l'article 22° de la règle qu'on ne permettra qu'aux malades de boire du vin, et on voyait parmi ces saints

religieux des vieillards de soixante et dix ans qui n'en avaient jamais bu ni en santé ni en maladie.

Lorsqu'un religieux tombait malade, le prieur de la famille dont il était le conduisait à l'infirmierie et le confiait au chef des infirmiers, sans qu'il eût plus aucune inspection sur lui, ni aucun droit de s'en mêler, et le malade passait sous la dépendance entière de l'infirmier, à qui il devait être soumis en tout, et des mains duquel il devait recevoir tout ce dont il avait besoin, tant pour les vêtements que pour la nourriture et les remèdes nécessaires. Cette loi était si générale que les infirmiers eux-mêmes y étaient soumis comme les autres frères ; en sorte que quand ils étaient malades, ils n'avaient plus la permission d'entrer dans la cuisine, ni dans la cellerie pour s'apprêter ce qu'ils avaient envie de manger.

On donnait aux malades tout ce dont ils avaient besoin, et on exerçait envers eux, pour les soulager et les consoler, la charité la plus scrupuleuse. Ce qui fait dire à saint Jérôme, que les malades étaient traités chez les solitaires avec tant de soin, qu'ils n'avaient à regretter ni les délices des villes, ni la tendresse de leurs mères.

Bien que les religieux de Tabenne ne mangeassent point de viande ; et qu'on ne fût pas en usage d'en donner aux malades, on ne leur en refusait pas quand ils en demandaient. Il arriva, du temps de saint Pacôme, qu'un de ses religieux en ayant désiré, et l'infirmier ayant refusé de lui en donner, dès que le saint patriarche le sut, il gémit beaucoup du zèle peu charitable de cet infirmier, et lorsqu'il fut à table, au lieu de manger ce qu'on lui présenta, il s'arrêta et appelant les infirmiers, il leur dit d'un ton sévère : « Parlez ici, vous qui faites acception de personnes ; comment avez-vous oublié le précepte qui ordonne d'aimer son prochain comme soi-même ? Vous voyez ce frère malade, si épuisé de forces et si pâle qu'il ressemble à un mort, et cependant au lieu de le prévenir dans le besoin qu'il avait de manger de la

Hier. epist.
22.

Boll. v. 8.
Pac. c. 4, n.
34.

viande, vous lui en avez refusé, lorsqu'il vous a témoigné le désir qu'il en avait. Vous voudrez peut-être vous excuser sur ce qu'on n'est pas en coutume d'en servir aux infirmes ; mais ne faut-il pas distinguer entre les maladies, et user de condescendance envers certains malades ? Ne savez-vous pas que *tout est pur pour ceux qui sont purs* ? Si vous n'osiez juger par vous-mêmes que cela fût convenable, pourquoi ne veniez-vous pas me demander ce que vous aviez à faire ? » En disant ceci il ne put retenir ses larmes, et tous les frères en furent si touchés qu'on se hâta d'aller acheter la viande et de la préparer pour celui qui la désirait.

Saint Pacôme va dans sa règle au-devant de tout ce qui pouvait blesser la charité, ou l'altérer tant soit peu parmi les frères. Le silence rigoureux qu'on observait dans le monastère éloignait assez les occasions d'y manquer par parole ; mais comme il y avait des temps où ils pouvaient parler ensemble, il avait établi des peines contre les médisants, les murmureurs, ceux qui se mettaient aisément en colère, ceux qui déguisaient la vérité, et ceux généralement qui pouvaient troubler la bonne harmonie dans le monastère. L'article 94^e, qui regarde les religieux qui se laissaient trop aisément émuvoir de colère, mérite d'être rapporté tout au long. « Si quelqu'un, dit-il, d'une humeur bouillante, s'irrite facilement pour la moindre chose, on l'avertira charitablement pendant six fois de se modérer. A la septième, il perdra son rang de profession et prendra la dernière place où on continuera à l'exhorter à réprimer ses fougues, et s'il promet de se corriger, et que trois frères répondent de son amendement, il reprendra son premier rang, mais s'il ne se corrige, il le perdra pour toujours.

Enfin, l'article 100^e renferme en peu de mots les règles de douceur et de charité que les frères devaient suivre et qui font des monastères, des demeures de paix et de piété très-consolantes et très-édifiantes, lorsqu'elles sont bien observées. « Qu'ils

gardent, dit-il, entre eux l'union et la paix ; se soumettent de bon cœur à ceux qui sont préposés pour les gouverner, et que partout, soit qu'ils soient assis, ou debout, ou qu'ils marchent, ils ne contestent jamais que pour se céder les uns aux autres dans un esprit d'humilité. »

Il était ordonné aux frères de garder exactement partout la modestie religieuse, et de s'abstenir des marques d'une amitié trop sensible. Ils marchaient ordinairement le capuce baissé sur les yeux. On ne voulait point qu'ils se prissent par la main soit en marchant, soit étant assis, et ils étaient toujours écartés d'un pas les uns des autres, lorsqu'ils se trouvaient ensemble. Les paroles de plaisanteries, les éclats de rire, les gestes ridicules et autres manières opposées à la gravité religieuse et à l'esprit de componction étaient absolument réprouvés dans Tabenne.

Il était défendu aux religieux d'aller de compagnie avec des femmes dans les voyages, soit par eau, soit par terre ; et on n'en recevait point dans les bateaux de l'ordre qui portaient des marchandises pour les monastères sans une permission particulière.

Ils sortaient rarement du monastère pour faire des visites ; jamais sans permission, toujours pour des raisons légitimes, et accompagnés d'un second. Lorsqu'on venait avertir à la porte que le parent d'un religieux était malade et demandait à le voir, le portier l'allait dire au supérieur qui parlait au prieur de la famille dont ce religieux était, et après avoir consulté ensemble, s'il était à propos de lui permettre d'aller voir son parent malade, on lui donnait pour l'accompagner un religieux d'une piété et d'une probité distinguée au-dessus des autres, et le prieur leur donnait ce qui était nécessaire pour faire le voyage.

S'ils étaient plus d'un jour dans leur voyage, ils ne logeaient pas chez leurs parents, mais ou dans un monastère de religieux orthodoxes, précaution que la règle prend à cause qu'il y avait alors des moines ariens et d'autres infectés des erreurs d'Origène ; ou bien ils logeaient dans des maisons appelées *dominicum*, ce

que Gazæus entend de quelque endroit consacré à Dieu ; mais les continuateurs de Bollandus croient plutôt que ce pouvait bien être des hôtelleries où il convenait mieux aux moines de loger que dans des lieux appelés *spirituales* que la règle interdit aux frères, parce que c'étaient des demeures trop délicieuses et dont l'honnêteté et la récollection religieuse ne s'accommodaient pas.

Cependant il leur était permis de manger chez leurs parents, s'ils trouvaient en arrivant qu'ils leur avaient préparé quelque chose, pourvu qu'il n'y eût rien de ce que la règle leur défendait. De même ils pouvaient prendre les provisions qu'ils leur donnaient pour se nourrir en chemin en retournant au monastère ; mais si en arrivant il leur en restait encore, ils ne pouvaient le garder, et on le portait à l'infirmerie pour être distribué aux malades.

On observait dans Tabenne avec exactitude les règles de la charité la plus parfaite envers les hôtes. Si c'étaient des ecclésiastiques ou des moines, on les recevait avec vénération, on leur lavait les pieds et on les logeait dans un appartement destiné pour eux auprès de la porte du monastère.

C'étaient les portiers qui étaient chargés de ce soin. S'ils demandaient d'assister à l'office, le chef des portiers en donnait avis au supérieur, et on le leur permettait, à moins qu'ils ne fussent pas orthodoxes, ce qu'on observait scrupuleusement.

On ne leur permettait pas de manger au réfectoire avec les frères, et on leur accordait difficilement de voir l'intérieur du monastère.

On recevait les séculiers et même les femmes. Il y avait pour cela différents logements selon la qualité des personnes. On prenait dans la crainte de Dieu un soin plus particulier des femmes, comme plus infirmes. C'est toujours ainsi que la règle en parle. Elles étaient logées dans des appartements entièrement séparés de ceux des hommes. Ces différents logements étaient auprès de la porte du monastère, s'ils n'en étaient pas tout à fait

séparés, en sorte qu'il n'y avait aucune communication entre les hôtes et les religieux. C'était une règle établie pour ceux-ci de ne point manger ni dormir avec les séculiers, même en voyage.

Les religieux assistaient quelquefois aux funérailles de leurs parents avec la permission du supérieur, et les parents assistaient également aux obsèques des religieux morts.

Nous avons vu dans la vie de saint Pacôme qu'il passa quinze ans à ne dormir que sur un siège au milieu de sa cellule sans s'appuyer. Il eut plusieurs disciples qui voulurent l'imiter dans ce genre de mortification. Mais leur couche ordinaire était un siège à des un peu penché, sur lequel ils mettaient un léviton usé qui leur servait de matelas, et ils dormaient là-dessus avec leur froc qu'ils ne quittaient point, selon qu'il était porté par la règle de l'ange.

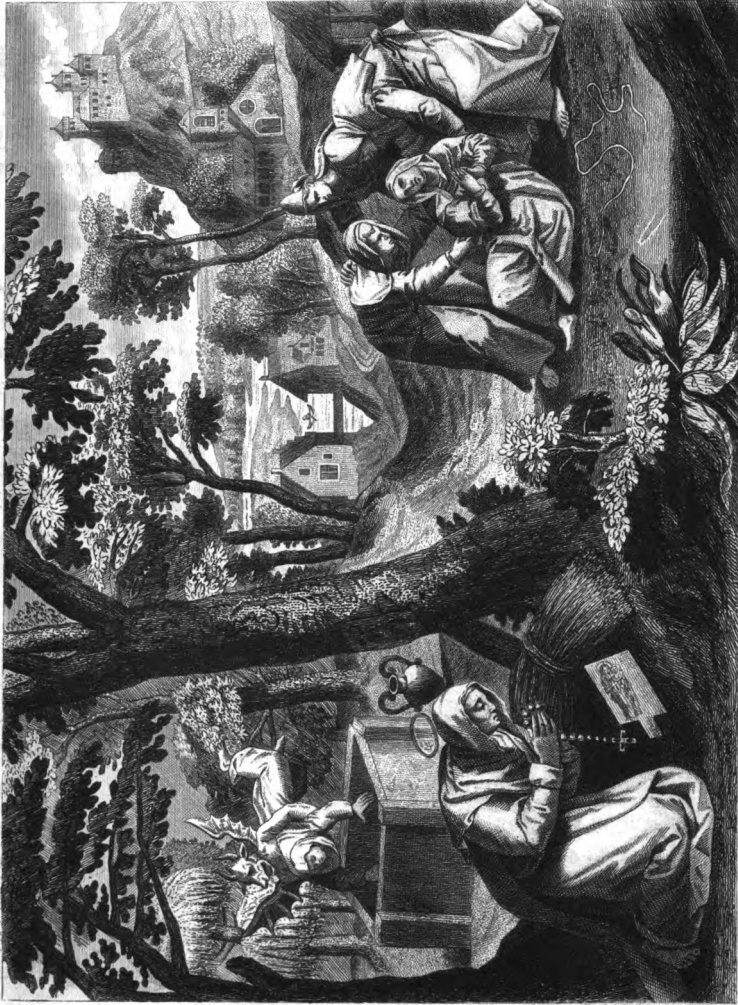
Comme ils étaient trois dans chaque cellule, la règle leur défendait de parler lorsqu'ils s'étaient mis sur leur chaise pour reposer. S'ils s'éveillaient dans la nuit, ils devaient s'occuper de Dieu, jusqu'à ce qu'ils se rendormissent. Les lits en forme n'étaient que pour les malades, encore y avait-il des religieux qui voulaient mourir sur leur siège ordinaire, portant la mortification jusqu'au dernier instant de la vie.

Lorsqu'un religieux était mort, les autres passaient la nuit en prières auprès du corps, se succédant les uns aux autres. Ensuite ils l'allaient ensevelir à la montagne, à un endroit destiné expressément, en récitant des psaumes et d'autres prières. Tous les frères assistaient au convoi funèbre.

Nous n'ajouterons rien de plus à ce détail de la discipline des religieux de Tabenne. On peut voir par ce que nous en avons dit, que leur règle était digne du Saint qui l'avait établie ; ou pour mieux dire on y reconnaît aisément partout l'Esprit de Dieu qui la lui avait donnée pour le salut de tant d'âmes.

LES RELIGIEUSES DE TABENNE.

Saint Pacôme ayant établi sa congrégation de Tabenne pour les hommes, Dieu voulut qu'il fondât aussi un monastère pour des religieuses, afin d'ouvrir par ce moyen la voie de la perfection monastique aux personnes de l'autre sexe. Voici comment il lui en fournit l'occasion. Le saint patriarche avait laissé dans le monde une sœur que le bruit de sa réputation attira enfin à son monastère, soit pour avoir la satisfaction de le voir, soit pour s'assurer par elle-même des grandes merveilles qu'on lui avait dit que Dieu opérerait par son ministère. Ainsi l'affection naturelle et la curiosité furent le motif qui l'attirèrent auprès de lui. Mais Dieu avait des desseins sur elle plus dignes de sa miséricorde, et saint Pacôme eut bientôt la consolation d'en voir les merveilleux effets. Comme il ne se conduisait pas selon les inclinations de la chair et du sang, et que d'ailleurs il ne parlait jamais aux femmes ; lorsque le portier vint lui dire que sa sœur demandait à lui parler, il refusa d'abord de la voir, et lui fit dire qu'elle se contentât de savoir qu'il était en vie, et qu'elle s'en retournât sans s'affliger de ne l'avoir point vu des yeux du corps. Mais ne voulant pas absolument la priver d'un avis salutaire, il lui fit proposer que si elle voulait imiter son genre de vie, Dieu se servirait peut-être de son exemple pour attirer d'autres filles auprès d'elle, avec qui elle pourrait se sanctifier : que néanmoins elle pesât bien toutes choses avant que de rien entreprendre, et que si après une mûre réflexion elle s'y déterminait, il donnerait charge aux frères de lui bâtir un monastère. Sa sœur, qui ne s'attendait à rien moins qu'à une réception pareille, en pleura amèrement ; mais Dieu la touchant dans ce moment par l'onction de sa grâce,



Gravé par J. B. Huet.

Imp. et. chez M. L. Ponce.

Les Religieuses de Tubenne.

elle se rendit au conseil que le portier lui donna de la part du Saint, et lui fit répondre qu'elle était résolue à le suivre.

Une si prompte détermination combla le Saint de joie. Il en rendit à Dieu des actions de grâces, et ordonna à quelques-uns des frères les plus recommandables par leur piété, de lui bâtir au plus tôt un monastère. Le lieu qu'on choisit pour cela s'appelait Men. Il était un peu éloigné de celui de Tabenne, et le Nil était entre deux. Il ne faut pas le confondre avec un autre monastère d'hommes ou Tismen, que saint Pacôme fonda dans le diocèse de Panes.

Là cette nouvelle religieuse, vivant dans la crainte du Seigneur, devint en peu de temps, comme le Saint le lui avait fait espérer, mère d'un grand nombre de filles, qui vinrent se ranger sous sa conduite. Elle les instruisait autant par ses actions que par ses paroles, et leur montrait à détacher leur cœur de toutes les choses de la terre, pour le tenir élevé sans cesse vers les biens célestes et immortels.

Saint Pacôme leur donna la même règle à observer qu'à ses religieux, à l'exception du manteau de peau dont elles n'usaient point. Elles étaient rasées et avaient la tête couverte d'un capuce. Leur occupation manuelle était de faire, tant pour les religieux que pour leur propre usage, les étoffes de lin et de laine dont le grand économe de l'Ordre leur fournissait la matière, ainsi que tout ce qui était nécessaire pour leur subsistance.

Aucun religieux de l'Ordre ne pouvait les aller voir sans une permission expresse. Si quelqu'un d'entre eux y avait une sœur ou une parente qu'il désirât de voir, on l'y faisait accompagner par un ancien d'une vertu éprouvée. Il demandait d'abord la supérieure, laquelle faisait appeler la religieuse, qui venait accompagnée des plus anciennes, et en leur présence il lui parlait avec une grande retenue et sainteté. Il ne lui était permis de lui faire aucun présent, ni de rien recevoir ; les uns et les autres, dit l'historien, n'ayant rien en propre qu'ils pussent donner. Les

nouvelles du monde étaient bannies de leur conversation ; ils ne la faisaient rouler que sur des matières de piété, et surtout ils s'entretenaient de l'espérance de jouir un jour de l'éternité bien-heureuse.

Lorsque les religieuses avaient besoin de l'assistance des frères pour leurs bâtiments, ou quelque chose de semblable, ceux qu'on destinait pour leur prêter ce secours y étaient conduits par un religieux d'une vie très-exemplaire, et ils s'acquittaient de leur travail avec charité et crainte de Dieu. Il leur était défendu de boire ni de manger chez elles ; mais ils revenaient pour cela au monastère à l'heure ordinaire du repas.

Le prêtre et le diacre destinés pour desservir leur chapelle n'y allaient que le dimanche. Le premier religieux à qui saint Pacôme confia le soin de leur conduite spirituelle, était un religieux nommé Pierre, très-vénérable pour son grand âge, et encore plus pour la sainteté de sa vie ; car, au rapport de l'historien, il avait mortifié toutes ses passions. Son esprit et ses yeux étaient également chastes, et ses discours étaient assaisonnés du sel d'une sagesse angélique.

Après sa mort, saint Théodore, qui se trouvait alors abbé de Tabenne, donna la conduite de ce monastère et de celui de Bechré qu'il fonda aussi pour des religieuses, à Époniche, homme saint et extrêmement grave. Il est dit aussi dans la Vie de saint Pacôme que Tithoés, religieux d'une insigne piété, fut établi supérieur de ces religieuses. Il y a apparence qu'il succéda au vénérable Époniche.

C'était à leur supérieur que le grand économiste s'adressait pour leur faire remettre le lin et la laine dont elles faisaient les étoffes à l'usage de l'Ordre.

Les femmes étaient reçues dans ce monastère aussi bien que les filles, comme il paraît par la mère de saint Théodore qui se déterminait à s'y faire religieuse, ensuite du refus que son fils lui fit de la voir, lorsqu'elle vint le demander au monastère.

Lorsqu'il mourait quelqu'une de ces religieuses, elles apportaient son corps au bord du Nil en chantant des psaumes, et alors les religieux de Tabenne, chantant aussi des psaumes et portant en leur main des rameaux de palme et d'olivier, passaient le fleuve et prenaient le corps, qu'ils allaient ensevelir sur la montagne où était leur sépulture.

Pallade dit que de son temps le monastère de Men était composé d'environ quatre cents religieuses. Il raconte deux histoires bien différentes, que nous rapporterons d'après lui. La première est des plus tragiques, et montre combien est grande la faiblesse humaine. L'autre fait voir dans une conduite plus admirable qu'inimitable ce qu'a dit excellemment dans les siècles postérieurs un grand maître de la vie spirituelle, que l'amour de Dieu souvent ne se peut borner ; mais que son ardeur l'emporte au delà de toutes bornes.

Un homme, dont le métier était de faire des souliers, vint à passer devant le monastère de Tabenne, et dit à une jeune religieuse qu'il vit par hasard, si on n'aurait pas besoin de souliers dans sa communauté. Elle lui répondit tout simplement qu'elles avaient leurs cordonniers, et ne s'arrêta pas davantage.

Par malheur au moment qu'elle lui dit ceci, une autre religieuse l'aperçut, qui n'en dit rien pour lors ; mais dans la suite du temps une contestation s'étant élevée entre elles d'eux, le démon de la colère suggéra à celle-ci de lui faire une supposition malicieuse auprès des autres sur ce qu'elle avait parlé à cet homme, à quoi quelques-unes, plus zélées que prudentes, ajoutèrent foi trop légèrement et en firent bruit. La jeune religieuse se voyant ainsi calomniée sur un point si délicat, fut si outrée de douleur, que se livrant à toute la sensibilité que lui causait une accusation si flétrissante, elle sortit secrètement et s'alla précipiter dans le fleuve.

A peine on l'eut su dans le monastère que celle qui l'avait accusée, saisie d'horreur contre elle-même d'une si funeste mort,

se reprocha d'en avoir été la cause par sa malice, et ne pouvant plus soutenir les remords de sa conscience, elle perdit l'espérance du pardon, et s'étrangla de désespoir. Ce double accident, qui arriva en une même semaine dans une communauté si bien réglée, mit toutes les sœurs dans un excès de désolation, et ce fut dans cet état que le prêtre les trouva lorsqu'il vint le dimanche célébrer les saints mystères dans leur oratoire. Il défendit d'offrir le sacrifice pour les deux mortes; et quant à celles qui par leur crédulité avaient participé à leur mort, il ordonna qu'elles demeureraient pendant sept ans séparées de la communauté par une espèce d'excommunication.

Mais si ce funeste événement fait voir qu'on n'est pas entièrement à couvert des plus énormes chutes, même dans les plus saintes congrégations, l'exemple que Pallade ajoute de sainte Isidore, religieuse du même monastère, montre qu'on y pratique également et bien plus fréquemment des vertus héroïques. Cette sainte vierge, dont les Grecs honorent la mémoire le premier jour de mai, pressée intérieurement d'un amour extrême des humiliations et des opprobres, voulut, afin de s'en procurer, passer pour folle et pour démoniaque dans l'esprit de ses sœurs, et feignit si bien de l'être, qu'elles le crurent effectivement.

Comme elle ne se proposait que d'être méprisée, ses extravagances apparentes n'avaient rien que d'innocent. Ainsi au lieu que les autres avaient un capuce, étaient chaussées et mangeaient à table, celle-ci se couvrait la tête d'un vieux haillon, marchait toujours nu-pieds, et au lieu de s'asseoir à table, elle se contentait de se nourrir des miettes de pain qu'elle ramassait à terre avec une éponge, et de la lavure des marmites.

Avec cela elle travaillait presque continuellement dans la cuisine aux plus bas et aux plus pénibles ministères, comme aurait pu faire une vile esclave; de sorte qu'on ne la voyait jamais oisive.

Quelques religieuses la maltrahaient en toute rencontre, la

regardant comme une véritable folle, et d'autres en avaient horreur la croyant possédée du démon ; mais l'humble Isidore souffrait toutes ces choses sans jamais se plaindre : au contraire, plus on l'humiliait et plus on la méprisait, plus aussi on la traitait à son gré, et elle témoignait du contentement.

Elle s'exerçait ainsi dans la sage folie de la croix, sa vertu n'étant connue que de Dieu seul, lorsque ce divin Maître, qui se plaît à exalter les humbles, même dans cette vie, voulut manifester son mérite héroïque et le révéla à un de ses serviteurs. C'était le grand Pityrion, celui qu'on croit avoir été disciple de saint Antoine.

Un ange lui apparut au désert de Porphirite où il demeurait, et lui dit qu'il ne devait pas avoir de la complaisance en lui-même, ni se croire trop vertueux pour la retraite qu'il gardait et le bien qu'il faisait ; et que s'il voulait voir une âme beaucoup plus parfaite que lui, il allât au monastère des religieuses de Tabenne ; qu'il y trouverait une fille couronnée de vertus, et bien plus agréable à Dieu que lui, puisqu'elle était en butte à toutes les sœurs, qui la traitaient avec arrogance et un souverain mépris, sans qu'elle en témoignât la moindre impatience ; ayant au contraire son cœur toujours uni à Dieu, et servant les autres avec une douceur et une exactitude merveilleuse : au lieu que lui, sans bouger de son désert, laissait quelquefois promener son imagination par toutes les villes.

Sur cet avis Pityrion se rendit au monastère de Tabenne, et pria les supérieurs qu'on lui permît d'aller voir les religieuses de l'Ordre. Comme il était en grande estime parmi ces religieux à cause de sa vertu, et que d'ailleurs il avait vieilli dans l'exercice de la mortification, on le conduisit avec confiance au monastère des filles, où après qu'on eut fait la prière, il demanda à la supérieure de faire venir toute sa communauté.

Toutes les religieuses furent appelées et parurent devant lui, à l'exception de celle dont nous parlons, et Pityrion les ayant

considérées avec attention, et ne reconnaissant point celle que l'ange du Seigneur lui avait désignée, il demanda de nouveau qu'on fit venir toutes les religieuses. On lui répondit que toute la communauté était en sa présence. Mais Pityrion répliqua qu'assurément il en manquait quelqu'une, puisqu'il ne voyait point celle que Dieu lui avait révélée.

Nous en avons bien encore une, lui dirent-elles, qui sert à la cuisine ; mais elle est folle. Amenez-la, dit Pityrion, et permettez-moi de lui parler. Mais comme elle pressentait ce qui devait lui arriver, et peut-être même, dit l'historien, que Dieu le lui avait fait connaître, elle fit de la résistance, de sorte qu'on l'amena presque de force, en lui disant que c'était Pityrion qui la demandait, car il n'était pas moins en vénération parmi elles que chez les moines.

Lorsque le saint solitaire l'aperçut, il reconnut aussitôt en elle les marques auxquelles l'ange la lui avait désignée, et pénétré de respect pour son héroïque vertu, il se prosterna et la pria de lui donner sa bénédiction, en l'appelant *Amma*, nom qu'on donnait aux mères spirituelles. Elle en fit autant de son côté, et le supplia de la bénir, le regardant comme son supérieur et son maître.

Toutes les religieuses, extrêmement étonnées de voir un si grand serviteur de Dieu s'humilier ainsi devant une fille qu'elles croyaient tout au moins insensée, crurent qu'il s'était trompé, et s'écrièrent : « Ah, mon père ! ne faites pas ce tort à votre réputation : ne voyez-vous pas que c'est une folle ? » « C'est bien plutôt vous, répliqua Pityrion d'un ton de zèle. Celle-ci est meilleure que vous et que moi. Elle est une véritable *Amma*, et plût à Dieu qu'au jour du jugement je sois aussi chargé de mérites qu'elle. »

À cette réponse les religieuses reconnaissant l'éminente vertu de celle qu'elles avaient si fort méprisée, se prosternèrent aux pieds de Pityrion et lui déclarèrent les mauvais traitements qu'elles avaient exercés envers la servante de Dieu ; les unes s'ac-

cusant de l'avoir souvent raillée à cause du mauvais habit qu'elle portait; les autres de l'avoir chargée d'injures, sans qu'elle leur dit rien; d'autres encore de l'avoir frappée. Pityrion, après les avoir entendues, pria Dieu pour elles. Il eut ensuite un long entretien avec l'humble Isidore, et se retira. Mais cette sainte religieuse se voyant depuis ce moment respectée extraordinairement de toutes, et qu'on l'observait dans toutes ses actions comme un modèle de sainteté, et ne pouvant plus supporter les excuses qu'on lui faisait à tout instant des mauvaises manières qu'on avait eues pour le passé, quitta secrètement le monastère, sans qu'on ait su depuis où elle se retira, ni quand elle mourut.

Cette histoire, rapportée par Pallade au huitième livre des Pères de la solitude, se trouve encore dans le cinquième livre rapportée par Pélage diacre, comme ayant été racontée par saint Basile. Et si c'est celui de Césarée, elle doit être arrivée au plus tard environ l'an 375, selon la remarque de Tillemont.

Nous avons dit dans la Vie de saint Théodore qu'il fonda un second monastère de religieuses à Bechré.

Saint Jérôme dit que sainte Marcelle ayant appris par des prêtres d'Alexandrie, ensuite par saint Athanase, et enfin par Pierre, son successeur, la manière de vivre des monastères de saint Pacôme, et des vierges et des veuves, n'eut point de honte de faire profession de ce qu'elle connut être agréable à Jésus-Christ, et que plusieurs années après elle fut imitée par Sophronie et par d'autres. Ainsi l'institution des religieuses de Tabenne fut connue à Rome, où ces saintes dames commencèrent à se former sur leur exemple, embrassant une vie régulière, et mettant en honneur parmi les femmes de condition la vie solitaire, qui était auparavant peu estimée, comme ce Père le remarque.

C'est principalement des religieuses de Tabenne qu'on peut entendre ce que dit saint Augustin dans son livre *des Moines de l'Église catholique*, lorsqu'après avoir loué la vertu des moines et

des cénobites, il dit des religieuses qui suivaient la même règle, qu'elles servaient Dieu avec une grande fidélité et une grande pureté.

SAINTE EUPHRASIE ¹

Outre les monastères des religieuses de l'Ordre de Tabenne, il y en eut plusieurs autres dans le reste de la Thébaïde. Nous avons dit ailleurs que le nombre des vierges consacrées à Jésus-Christ dans la seule ville d'Oxyrhynque allait à vingt mille. Il y a toute apparence que ces religieuses appartenaient à des communautés différentes et nombreuses. Pallade dit que, dans la ville d'Antinoé, il y avait douze monastères de filles, qui vivaient dans une exacte observance. Le même historien parle de la communauté que gouvernait sainte Talide, et parle de quelques-unes des servantes de Dieu qui s'y trouvaient. Ces détails n'offrant pas un intérêt particulier, le P. Marin les a résumés très-brièvement, et nous croyons inutile de nous y arrêter. Mais, à son exemple, nous parlerons assez longuement de sainte Euphrasie ou Euphraxie, si célèbre parmi les Grecs, et dont la vertu fit tant d'honneur à l'état monastique.

Les actes de la vie de sainte Euphrasie rapportés par les continuateurs de Bollandus, disent qu'il y avait à Constantinople, du temps de l'empereur Théodose, que nous croyons être l'Ancien plutôt que le Jeune ², un seigneur nommé Antigone, de l'ordre

¹ Les Bollandistes.

² Théodose I régna de 379 à 395. Théodose II de 408 à 450. Il n'avait que huit ans lorsqu'il succéda à son père Arcadius, fils de Théodose I.

Nous suivons l'avis qui place l'histoire de sainte Euphrasie à la fin du IV^e siècle et qui donne l'année 412 pour date de sa mort.

des sénateurs, gouverneur de Lycie, qui épousa une jeune fille appelée Euphrasie, d'une condition aussi distinguée que la sienne, puisqu'elle avait l'honneur comme lui d'être parente de l'empereur.

Ce n'était pourtant là que de moindres titres auprès de leurs qualités personnelles ; car la prudence et la piété d'Antigone ne le rendaient pas moins cher au prince que les droits de l'alliance, ce qui faisait qu'il prenait volontiers ses conseils, et se servait utilement de lui dans le gouvernement de l'empire. Pour Euphrasie, elle avait la crainte et l'amour de Dieu si bien gravés dans le cœur, qu'elle faisait sa principale occupation de la prière, et s'appliquait tout entière aux bonnes œuvres, ce qui lui conciliait l'estime de l'empereur et de l'impératrice, et la faisait souverainement respecter à la cour et à la ville.

Dieu bénit leur mariage dès la première année, par la naissance de la fille dont nous parlons, à qui on donna au baptême le nom de sa pieuse mère. Ses parents, accoutumés à reconnaître avec dévotion les dons du ciel, se proposèrent de ne l'élever que pour la rendre digne d'en occuper un jour les premières places. Leur piété ne se borna pas là ; mais considérant le néant des richesses et des grandeurs du monde, ils résolurent d'un commun accord de s'en détacher toujours davantage, de fixer toute leur attention à l'éducation de leur fille, et de vivre comme s'ils avaient embrassé la vie religieuse.

A peine un an et quelques mois furent écoulés depuis leur résolution, qu'Antigone, déjà mûr pour l'éternité, quitta cette vie pour entrer dans une meilleure, et laissa son épouse veuve à la fleur de son âge. Toute la ville témoigna ses regrets de la perte de ce sénateur, dont la probité n'était pas aisée à remplacer, et dont les vertus l'avaient si fort édifiée. L'empereur et l'impératrice le pleurèrent comme leur parent et un des plus fermes appuis de l'empire, et n'oublièrent rien pour essuyer les larmes d'Euphrasie, dont la douleur les touchait d'autant plus, que la perte qu'elle avait faite était grande.

Quand la fille eut atteint l'âge de cinq ans, l'empereur, qui l'avait prise sous sa protection et s'était chargé de sa tutelle, conseilla à sa mère de l'accorder en mariage au fils d'un riche sénateur, dont le mérite justifiait le choix du prince. Euphrasie y consentit, et en reçut des gages pour sa fille, en attendant qu'elle fût nubile ; mais tandis qu'elle ne pensait qu'à fixer la destination de son enfant, elle se vit recherchée elle-même par un autre sénateur, qui fit agir, à l'insu de Théodose, plusieurs dames de la cour auprès de l'impératrice, afin qu'elle favorisât son dessein : ce que cette princesse entreprit sans en rien dire à l'empereur, de crainte qu'il n'y mit obstacle.

Euphrasie n'en entendit la proposition qu'avec une extrême surprise ; et bien loin d'y acquiescer, sa réponse fut un refus qui ôta toute espérance de l'y déterminer jamais. Théodose ne tarda pas d'en être informé ; il fut fâché que l'impératrice eût pris sur elle de tenter cette affaire, et qu'elle lui en eût fait un mystère ; il lui en fit même des reproches, et lui montra avec quelque chagrin, que sachant qu'Euphrasie avait consacré à Dieu sa virginité, elle ne pouvait lui proposer de secondes noces sans manquer à la religion, à lui-même, et à la mémoire d'Antigone.

Cela causa quelque froideur entre eux, de sorte qu'Euphrasie voyant que la bonne intelligence était interrompue à son sujet dans la famille impériale, et craignant, d'ailleurs, que sa jeunesse, sa beauté et ses grands biens ne l'exposassent à d'autres propositions pareilles, elle résolut de se retirer à petit bruit avec sa fille en Égypte, sous prétexte d'y voir par elle-même les riches possessions qu'elle y avait.

Elle y eut occasion de visiter les différents monastères d'hommes et de filles qui étaient en grand nombre dans cette province, et dont la bonne odeur s'était répandue jusqu'à Constantinople ; elle y distribua les aumônes abondantes que sa piété lui inspirait, et dont son opulence lui fournissait les moyens.

Entre les monastères qu'elle y visita, il y en avait un dans la Thébaïde composé de plus de cent religieuses, qui vivaient dans une grande réputation de pénitence et de sainteté. Elles ne mangeaient d'aucun fruit; elles ne buvaient point de vin; elles n'usaient point d'huile; elles se nourrissaient seulement d'herbes et de légumes sans aucun assaisonnement.

Leur jeûne le moins rigoureux consistait à ne manger qu'une fois le jour sur le soir. Plusieurs étaient deux et trois jours sans rien prendre, et poussaient quelquefois plus loin l'abstinence. Elles ne lavaient point leurs pieds, ce qui était dans ce pays une rude mortification, et elles rejetaient l'usage des bains comme une mollesse indigne de leur profession, bien qu'ils fussent très-communs dans cette province, où les chaleurs sont extraordinaires.

Leur couche consistait en un cilice de poil de chèvre fort court et fort étroit, étendu simplement sur la terre. Leur habit était de la même étoffe, et descendait jusqu'à l'extrémité des pieds. Elles gardaient exactement la clôture, et travaillaient chacune selon ses forces. Enfin lorsque Dieu les visitait par quelque maladie, elles lui en rendaient des actions de grâces, et se remettaient à sa providence du soin de leur guérison, s'il trouvait bon de leur conserver la vie, sans recourir pour cela à aucun secours de la médecine. Telle était l'austérité de vie de ces bonnes religieuses, qui édifiaient si bien toute la province, que chacun se confiant en leurs prières, plusieurs venaient s'y recommander pour obtenir de Dieu la guérison de leurs maux ou la délivrance des possédés.

Euphrasie, extrêmement touchée de leur sainteté, se faisait un sujet de consolation de les voir souvent, et menait toujours avec elle sa fille, qui pouvait avoir pour lors sept ans, ou environ. Elle leur donnait des parfums et des cierges pour leur oratoire, et leur aurait fait des présents bien plus considérables, s'il n'eût tenu qu'à sa libéralité; mais le détachement de ces religieuses était si

parfait, qu'un jour qu'elle voulut leur offrir une somme de vingt ou trente livres pesant d'or, la supérieure répondit au nom de toutes, qu'elles ne désiraient point d'argent, ayant renoncé à tous les biens et commodités du siècle, pour se rendre plus dignes des richesses et des délices de l'éternité; et qu'elles accepteraient seulement un peu d'huile pour la lampe de leur oratoire et quelques parfums pour brûler sur l'autel; ce qu'Euphrasie leur donna de bon cœur, se recommandant beaucoup à leurs prières avec sa fille et Antigone.

La supérieure prenait quelquefois plaisir à s'entretenir avec la jeune Euphrasie, en qui elle reconnaissait des dispositions prématurées pour la piété, et voulant sonder par manière de récréation les sentiments de son cœur, elle lui demanda un jour si elle aimait son monastère et toutes les sœurs qui y étaient, à quoi elle répondit qu'oui, avec beaucoup de douceur et d'ingénuité. « Mais, lui dit la supérieure, si vous nous aimez, demeurez donc avec nous. » — « Assurément, répondit l'enfant, je le souhaiterais fort si cela ne faisait point de peine à ma mère. »

La supérieure ajouta : « Qui aimez-vous mieux, ou de nous, ou de l'époux auquel on vous a promise ? » — « Je ne le connais point, répondit-elle, et il ne me connaît pas non plus. Pour vous je vous connais et je vous aime. Et vous, poursuivit-elle, qui aimez-vous davantage de mon fiancé ou de moi ? » — « Nous vous aimons beaucoup, répartit la supérieure, et Notre-Seigneur Jésus-Christ. » — « Et moi, répliqua l'enfant, je vous aime et Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Ce dialogue se passait avec une sainte joie, et Euphrasie la mère, qui était présente, témoignait la sienne par de douces larmes. Mais la chose devint plus sérieuse lorsqu'il fallut sortir du monastère; car alors la jeune fille dit à sa mère qu'elle désirait d'y demeurer, et persista dans sa résolution, quelque difficulté qu'on lui fit pour l'en détourner.

Sa résistance paraissant plutôt un caprice d'enfant qu'une

vocation réelle, on crut qu'en lui laissant passer la nuit dans le monastère, elle ne serait plus d'humeur le lendemain d'y rester, et dans cette espérance sa mère y consentit volontiers. Mais on éprouva le jour suivant que sa volonté n'avait point changé, quoiqu'on lui fit de nouvelles difficultés ; jusque-là que la supérieure lui ayant représenté que si elle voulait demeurer, il fallait qu'elle apprît le psautier par cœur, et qu'elle jeûnât comme les autres religieuses, elle consentit à tout, et pressa toujours afin qu'on acquiesçât à sa demande.

La supérieure reconnaissant quelque chose de surnaturel dans sa constance, dit à la mère : « Laissez, madame, votre fille avec nous ; car c'est ici un coup de la grâce qui agit en elle. Votre piété, celle d'Antigone, les prières que vous avez faites tous les deux pour elle lui ont ouvert la voie de la vie éternelle. »

Euphrasie, dont la vertu était au-dessus de la tendresse, prit alors sa fille, la conduisit devant l'image de Notre-Seigneur, et étendant les mains vers le ciel, elle s'écria en pleurant : « Mon Seigneur Jésus-Christ, recevez cette enfant sous votre protection, puisqu'elle ne désire que vous, et se dévoue tout entière à votre service. » Et se tournant vers sa fille, elle ajouta : « Que le Seigneur, qui a établi les montagnes sur des fondements inébranlables, vous confirme toujours dans sa crainte salutaire. » Elle la remit en même temps à la supérieure ; mais bien que très-résignée à la volonté du Seigneur, la nature se réveillant à ce coup plus que jamais, et sentant plus vivement cette séparation, la pieuse mère éclata par un torrent de larmes, qui en fit couler abondamment des yeux de toutes les religieuses.

Peu de jours après la supérieure introduisit la jeune Euphrasie dans l'oratoire, où elle la revêtit de l'habit religieux, en faisant sur elle cette prière au Seigneur : « O roi des siècles, achevez en cette enfant l'ouvrage de sanctification que vous avez commencé. Faites-lui la grâce de suivre en tout votre divine volonté, et de mettre en vous son appui et sa confiance. »

Quand sa mère la vit revêtue de cet habit austère, elle lui demanda si elle en était contente, à quoi elle répondit qu'elle l'aimait beaucoup, parce qu'on lui avait dit qu'il était un gage que Jésus-Christ donnait à ses épouses. Sur quoi sa mère lui ajouta : « Je souhaite, ma chère enfant, que ce céleste époux à qui vous vous êtes vouée, vous rende digne de ses chastes embrassements. » Ensuite elle l'embrassa, et prenant congé de la supérieure, elle ne pensa plus qu'à répondre de son côté aux desseins de perfection que Dieu avait sur elle.

Non-seulement elle continua ses œuvres de charité, qui étaient très-considérables, mais entreprenant avec une ardeur merveilleuse les exercices laborieux de la pénitence, pour imiter celle que sa fille venait d'embrasser, elle s'abstint entièrement de l'usage du vin, de la chair et du poisson, et jeûna tous les jours jusqu'au soir, se contentant alors de manger des légumes ou quelques herbes.

Quoique sa piété eût été auparavant très-édifiante, elle éclata plus que jamais depuis ce temps-là. Le bruit en vint jusqu'aux oreilles de l'empereur et du sénat de Constantinople, où chacun ajouta à l'estime qu'on avait toujours eue pour elle, de nouveaux éloges et des témoignages d'une profonde vénération.

Elle vécut ainsi encore quelques années, jusqu'à ce que sa fin approchant, elle en fut avertie par la supérieure du monastère de sa fille, à qui Dieu l'avait révélée dans un songe, en lui faisant voir Antigone dans une grande gloire, qui priait Notre-Seigneur d'associer son épouse Euphrasie au bonheur dont il jouissait.

Cette sainte religieuse la prit en particulier, lorsqu'elle vint au monastère pour voir sa fille et lui déclara ce que Dieu lui avait fait connaître. Elle n'eut pas besoin d'user de ménagement pour le lui communiquer, comme s'il eût été question de lui annoncer quelque fâcheuse nouvelle. Euphrasie avait fait un si merveilleux progrès dans la piété, qu'elle ne se regardait plus sur la terre que comme dans un lieu d'exil, considérant le ciel comme sa patrie,

et y portant sans cesse les affections de son cœur. Ainsi lorsqu'elle apprit de la supérieure qu'elle devait bientôt mourir, elle en témoigna une grande joie comme d'une insigne faveur, ne désirant rien tant que d'être unie à Jésus-Christ dans l'éternité.

Sa fille à qui elle fit part de la bonne nouvelle que la supérieure lui avait annoncée, et à qui elle recommanda de distribuer saintement les biens qu'elle allait lui laisser, ne marqua ni la même joie ni la même tranquillité d'esprit. Elle s'abandonna d'abord à la tendresse naturelle, et dans les premiers excès de sa douleur, elle s'écria, en versant beaucoup de larmes, qu'elle allait être orpheline ; mais sa pieuse mère la consola, et lui dit qu'elle n'avait rien à craindre, ayant pris Jésus-Christ pour père et pour époux, et que la supérieure lui tiendrait lieu de mère. Ensuite elle lui donna ses dernières instructions en ces termes : « Hâtez-vous, ma fille, d'accomplir ce que vous avez promis à Dieu. Craignez le Seigneur et honorez les sœurs. Ne dites jamais en vous-même qu'étant du sang de l'empereur, elles doivent vous servir. Au contraire, servez-les vous-même dans des sentiments d'une sincère humilité. Rendez-vous pauvre sur la terre, afin que vous participiez aux richesses du ciel. Vous voilà maîtresse de tous mes biens, faites-en part au monastère, et priez pour votre père et pour moi, afin que nous obtenions l'un et l'autre miséricorde auprès de Dieu. » Tels furent les derniers avis qu'elle lui donna. Elle mourut trois jours après, et fut ensevelie dans le monastère.

L'empereur ayant appris sa mort, en fit donner avis au fils du sénateur à qui la jeune Euphrasie avait été promise, lui faisant entendre en même temps qu'elle avait rompu ses engagements par l'état qu'elle avait embrassé. Il écrivit pourtant à notre Sainte de revenir à Constantinople pour accomplir son mariage, ce qu'il fit sans doute plutôt pour accorder quelque chose à la prière de ce jeune sénateur, que dans la vue qu'elle y acquiesçât.

Euphrasie était trop bien affermie dans sa vocation pour penser à quitter le monastère ; elle lui répondit en cette sorte : « Vou-

driez-vous, ô empereur, porter votre servante à quitter Jésus-Christ pour un homme corruptible qui est aujourd'hui et ne sera plus demain, et qui deviendra un jour la pâture des vers ? Dieu préserve votre servante d'un si grand péché ! Je vous prie de persuader plutôt à cet homme de ne vous plus importuner là-dessus ; car j'ai pris Jésus-Christ pour époux, et il m'est impossible de rompre mon engagement. Je vous supplie aussi de vous souvenir de mes parents, et de disposer des biens qu'ils m'ont laissés, en faveur des pauvres, des orphelins et des églises. Je sais combien vous honoriez mon père de votre estime, puisque vous vouliez qu'il fût toujours auprès de vous. C'est en son nom et pour l'amour de ma mère aussi, que je vous conjure d'employer leurs biens en bonnes œuvres, de donner la liberté à tous leurs esclaves, et de remettre à leurs fermiers ce qu'ils devaient depuis la mort de mon père, afin que n'ayant plus de sollicitude pour les biens de la terre, je sois à Jésus-Christ sans aucun empêchement. Priez le Seigneur que votre servante lui soit fidèle. J'ose demander la même grâce à l'impératrice votre épouse. » Elle signa sa lettre et l'envoya par le même officier qui lui avait apporté celle de l'empereur.

Quand ce prince l'eut reçue, il entra avec l'impératrice dans son cabinet, où ils la lurent ensemble, et répandirent beaucoup de larmes l'un et l'autre. Le lendemain, il en fit faire la lecture en plein sénat, et fit avertir expressément le père du jeune sénateur à qui Euphrasie avait été promise.

Tous en furent merveilleusement édifiés ; et chacun applaudissant à la vertu de celle qui l'avait écrite, reconnut en elle avec admiration le noble courage et l'éminente piété d'Antigone et de son épouse. On n'osa plus parler de la rappeler pour accomplir son mariage, et l'empereur exécuta fidèlement ses intentions dans la distribution des biens qu'elle avait à Constantinople et aux environs.

Euphrasie n'avait pour lors que douze ans, et le progrès qu'elle

faisait dans les vertus religieuses était autant au-dessus de son âge, que la prudence et la générosité qu'elle avait fait paraître dans sa lettre. Ainsi dégagée de tous les soins de la terre par la pieuse distribution de ses biens, elle tourna toute son attention à se sanctifier toujours plus par un accroissement de ferveur.

Ce fut alors qu'elle commença d'entrer dans ces grands combats contre le démon et contre elle-même, qui font la principale matière de son éloge par les victoires qu'elle remporta, et les couronnes immortelles qu'elle y recueillit.

L'amour de la pénitence la porta bientôt à rendre son jeûne plus austère. Au commencement elle ne mangeait qu'une fois le jour : ensuite elle ne le fit que de deux ou de trois jours l'un. Dans la suite elle ne mangea plus qu'une fois la semaine, ce qu'elle ne put soutenir que par un miracle sensible, comme on en jugera par la suite. Elle s'assujettit aux offices les plus bas du monastère, et se rendit volontairement servante de toutes les sœurs avec une humilité qu'on n'avait pas encore vue si profonde et si douce dans les autres. Elle ne faisait aucune attention sur la délicatesse de son corps, et ne savait pas mesurer la grandeur du travail sur ses forces ; mais toujours plus prompte à s'abaisser, et toujours plus laborieuse, rien de pénible ne l'étonnait, et il n'était rien de bas dans la maison qu'elle ne se réservât à faire, comme la fonction qui lui convenait mieux qu'à personne.

Cependant le démon, toujours attentif à traverser les progrès des saintes âmes, ne put voir les siens sans s'efforcer de les arrêter. Il commença par la tentation dans l'esprit ; et ne pouvant réussir, il poursuivit bientôt en employant l'obsession et la force ouverte. Euphrasie se servait utilement contre lui d'un moyen qui était en usage parmi ces ferventes religieuses, et qui pouvaient d'autant mieux la soutenir, qu'il confondait l'orgueil du prince des superbes, en lui opposant l'obéissance et l'humilité.

C'était une règle établie parmi les sœurs de déclarer leurs tentations à la supérieure, qui leur donnait en conséquence les avis

nécessaires et des pratiques proportionnées à leur situation. Euphrasie fut d'abord étonnée aux premières attaques de l'ennemi, n'en ayant éprouvé jusqu'alors de pareilles. Elle s'aida beaucoup du conseil d'une sœur appelée Julie, qui avait été sa maîtresse ; et manifestant fidèlement par son avis son état à la supérieure toutes les fois que le démon renouvelait la tentation, elle en sortait toujours victorieuse, quelque violente qu'elle pût être.

Son grand zèle pour le bien, la haine et l'horreur qu'elle avait des malignes suggestions du démon, son humilité, sa mortification, son ardent amour pour Dieu, toutes les vertus dont le concert fait la parfaite religieuse, et une âme éminente en piété, parurent en elle avec éclat dans cette guerre spirituelle. Jamais elle ne se découragea ; jamais elle ne s'abandonna au trouble ; jamais elle ne se relâcha ; mais toujours vigilante, toujours plus courageuse et prête au combat, la tentation ne servit qu'à l'affermir davantage dans les vertus, et à la faire croître en mérite devant Dieu.

La supérieure, qui reconnaissait en elle des dispositions excellentes aux vertus héroïques, la secondait de son côté par la conduite qu'elle gardait à son égard ; et trouvant dans sa volonté une docilité prête à tout, autant qu'elle la fortifiait en la consolant dans ses tentations, et en lui inspirant du courage, autant aussi elle l'éprouvait par des pratiques humiliantes, afin de la détacher toujours plus d'elle-même, et pour attirer sur son âme ces grâces plus particulières que Dieu accorde aux personnes humbles et fidèles à s'avancer dans la perfection.

Non-seulement cette supérieure éclairée priait et faisait prier les sœurs pour obtenir du ciel la force dont la jeune Euphrasie avait besoin dans les violents assauts que le démon lui livrait ; mais aussi elle la conduisait comme pas à pas d'un exercice à l'autre, d'une pratique, d'un acte de vertu à l'autre ; et Euphrasie, soumise à l'aveugle, ne savait agir que par ses ordres et par ses conseils.

Ce n'était pas dans ceux qui étaient d'une facile exécution, qu'elle se soumettait par une obéissance exacte : c'était dans ceux dont le sens humain est choqué, lorsqu'il ne consulte que l'amour-propre. Euphrasie ne connaissait rien d'impossible lorsqu'il s'agissait d'obéir. L'obéissance aplanissait dans son esprit toutes sortes de difficultés.

Un jour la supérieure, voulant mettre sa soumission à l'épreuve, lui ordonna de transporter d'un lieu à un autre un tas de pierres, dont il y en avait que deux sœurs eussent eu bien de la peine à remuer. Bien loin qu'Euphrasie pensât seulement que le fardeau était au-dessus de ses forces, et que ses jeûnes la pouvaient mettre hors d'état de soutenir un si grand travail, elle ne songea qu'à obéir, sans exiger qu'on la fit aider par quelque autre religieuse, et accomplit courageusement ce qui lui était prescrit.

Quelques jours après la supérieure lui ordonna de remettre les pierres au premier endroit d'où elle les avait tirées; ce qu'elle exécuta avec la même promptitude. Enfin elle lui fit faire la même chose pendant trente jours de suite, sans qu'Euphrasie se ralentit dans l'ardeur qu'elle avait témoignée la première fois en obéissant.

Les religieuses qui étaient toutes témoins de sa soumission et de son travail, ne pouvaient se lasser de l'admirer. Plusieurs même lui en témoignèrent leur étonnement. En effet, outre l'exemple qu'elle leur donnait d'une obéissance aveugle, il était évident que Dieu lui donnait des forces surnaturelles dans cette occasion, puisque le travail qu'elle faisait était bien au-dessus de la nature, comme nous l'avons remarqué.

Après le trentième jour elle allait continuer le même exercice sans marquer la moindre lassitude, lorsque la supérieure lui ordonna de cesser, et d'aller, en place de cet exercice, pétrir du pain pour la communauté, le faire cuire, et faire en sorte qu'il fût prêt pour être présenté aux sœurs le soir même, à quoi elle obéit également, bien que cela l'obligeât à redoubler le travail et diligence.

Le démon ne se lassant pas de l'importuner par de nouvelles tentations, on ne peut concevoir à quelles fatigues elle se condamna volontairement pour triompher de sa malice. Elle s'éleva contre elle-même avec un zèle ardent, jusqu'à ne se donner aucun relâche, en se chargeant d'une foule d'occupations toutes plus pénibles. Lire debout des heures entières en présence des religieuses; préparer le repas; servir à table; balayer le monastère; fendre et porter du bois pour la cuisine; pétrir et faire cuire le pain pour toutes les sœurs : telles étaient ses fonctions presque journalières; et son activité était si continuelle, que les religieuses, dont sa vertu attirait tous les regards, avouaient que pendant un an entier elles ne l'avaient jamais vue se reposer, excepté dans la nuit lorsqu'elle dormait.

Elle ne se croyait pas pour cela en droit de se dispenser d'assister nuit et jour à la psalmodie. Elle s'y rendait au contraire aussi ponctuellement que les plus ferventes; et ce qui est plus admirable, elle s'acquittait de toutes ces fonctions, même les plus basses, avec tant de grâce et de dignité, qu'à quelque vil exercice qu'elle s'abaissât, on reconnaissait toujours en elle la grandeur de son origine, paraissant aussi grande dans son humiliation, que si elle avait été sur le trône.

Par surcroît de merveille, on voyait que Dieu la soutenait sensiblement dans cette continuité de fatigues, puisqu'au lieu d'en être épuisée, comme cela devait naturellement arriver, sa santé se fortifia davantage. De sorte qu'à vingt ans elle était d'une plus haute taille qu'aucune des sœurs; plus robuste qu'elles, d'un embonpoint étonnant; et sa première beauté s'était toujours conservée, bien qu'elle ne fit rien moins que ce qui pouvait l'entretenir.

Qui aurait pensé qu'une âme dont toute la conduite était marquée au coin de toutes les vertus religieuses, pût jamais devenir un objet de contradiction? Mais Dieu, qui voulait faire éclater en elle la douceur et la patience, afin qu'elle servit

d'exemple aux autres, permit qu'une religieuse nommée Germaine, jalouse de sa vertu, osât s'élever contre elle, et lui fit sentir les effets de sa mauvaise humeur.

Germaine n'avait ni naissance, ni mérite, ni aucun avantage qui pût la mettre au niveau d'Euphrasie. Elle était un de ces sujets tels qu'on en peut trouver dans les communautés même les plus réformées, qui semblent n'y vivre que pour éprouver la patience des autres. Aussi, bien loin de reconnaître dans notre Sainte une piété capable de l'édifier, elle ne la considéra que pour la taxer d'hypocrisie et d'ambition, ce qui la porta même à lui dire un jour avec aigreur, qu'elle mangeait une fois seulement la semaine pour décourager les autres sœurs qui n'en pouvaient faire autant, et que ce n'était là qu'un artifice, afin d'être supérieure après la mort de celle qui était en place.

Bien loin qu'Euphrasie se piquât d'un reproche si injuste, elle se contenta de lui représenter avec une douceur qui eût dû la fléchir, qu'elle ne jeûnait qu'avec la permission de l'abbesse, et enfin elle se jeta à genoux à ses pieds, et lui dit avec l'humilité la plus touchante : « Pardonnez-moi, madame, et priez pour moi ; car je suis véritablement coupable, et j'avoue que j'ai péché contre Dieu et contre vous. »

On ne laissa pas ignorer la conduite de Germaine à la supérieure, qui, dès qu'elle l'eut apprise, appela cette mauvaise religieuse, lui fit une sévère réprimande et la mit en pénitence, en la séparant des autres sœurs, comme indigne de vivre parmi de si saintes filles. Mais Euphrasie, dont le cœur était plus sensible à la peine des autres qu'à ce qui la touchait elle-même, s'intéressa de toutes ses forces pour obtenir sa grâce, et ne cessa pendant trente jours de prier la supérieure de lui pardonner.

Au bout de ce terme, voyant qu'elle n'avancait rien, et ne pouvant soutenir qu'une de ses sœurs fût mise en pénitence à son occasion, elle prit avec soi la sœur Julie et la pria de joindre ses instances aux siennes auprès des plus anciennes du monastère,

pour les porter à demander à la supérieure la réunion de Germaine à la communauté.

La supérieure, que les mères anciennes vinrent prier à la sollicitation de notre Sainte, fit alors appeler Germaine, et lui renouvela en leur présence les mêmes reproches qu'elle lui avait faits avant que de la mettre en pénitence. Enfin se laissant fléchir aux instances de toutes, et en particulier d'Euphrasie, elle lui pardonna et lui permit de rentrer dans la communauté.

Mais les épreuves de notre sainte vierge ne finirent pas là. A peine sortit-elle de ce combat qu'elle se trouva engagée dans un autre par des efforts plus redoutables du malin esprit. Il ne l'avait attaquée alors que par des tentations dans l'imagination. Il attenta depuis avec fureur sur sa vie, soit en la précipitant un jour dans un puits lorsqu'elle puisait de l'eau, soit en la faisant tomber une autre fois d'un haut étage. Et une fois entre les autres, lorsqu'elle fendait du bois, il détourna la coignée contre son pied et lui fit une profonde blessure. Ce ne fut pas sans une protection visible de Dieu qu'elle échappa à ces accidents, dont un seul pouvait lui ôter la vie; aussi son courage ne se ralentit jamais, et elle s'animait toujours plus à poursuivre ses laborieux exercices, méprisant la malice du démon et mettant en Dieu toute sa confiance.

Des preuves si marquées de la protection du Seigneur sur sa servante, confirmèrent encore plus la supérieure et les autres religieuses dans la haute estime qu'elles avaient conçue de sa sainteté. Elles ne pouvaient voir un si merveilleux concert de vertus et de prodiges en elle, sans y reconnaître le doigt de Dieu. Aussi ne furent-elles point surprises quand elles virent qu'elle avait reçu le don de faire des miracles.

La vertu de ces religieuses était en si grande vénération dans toute la contrée, comme nous l'avons fait remarquer dès le commencement, que souvent les femmes du pays leur amenaient leurs enfants malades, afin qu'elles obtinssent leur guérison par leurs

prières. Il y en eut un jour qui apporta le sien âgé de huit ans, qui était paralytique, sourd et muet, demandant avec beaucoup de gémissements et de larmes qu'on priât Dieu pour sa guérison.

La supérieure, à qui la portière en donna avis, se sentit à ce moment inspirée de déferer cette guérison miraculeuse à Euphrasie ; et l'ayant fait appeler, elle lui ordonna d'aller prendre cet enfant à la porte du monastère, sans lui expliquer davantage ses intentions.

Dès qu'Euphrasie vit l'enfant dans un état si déplorable, elle en fut émue de compassion, et lui dit, en lui faisant le signe de la croix : Que celui qui t'a créé te guérisse. Elle le prit ensuite entre ses bras pour le porter à la supérieure ; mais à peine le tenait-elle, qu'il se trouva entièrement guéri, demanda sa mère, et courut à elle comme s'il n'avait jamais été malade.

La supérieure connaissant à ce prodige le don qu'Euphrasie avait reçu de Dieu, la destina pour servir une femme possédée du démon qu'on gardait dans le monastère, et pour laquelle les sœurs priaient depuis longtemps pour obtenir sa guérison. L'esprit immonde auquel elle était livrée la rendait si furieuse, qu'on avait été obligé de la lier de fortes chaînes, encore personne n'osait l'approcher malgré ces précautions ; et quand on lui portait à manger, on le lui présentait dans un panier attaché au bout d'une corde.

Lorsque la Sainte voulut lui donner à manger, elle s'irrita furieusement, grinçant les dents et s'élançant sur elle. Mais Euphrasie, sans se déconcerter, la menaça de la frapper du bâton de la supérieure qu'elle tenait à la main, montrant par là le respect et la confiance qu'elle avait pour l'autorité de la Mère, et qu'elle n'agissait que par obéissance. En effet, la possédée s'apaisa et prit sa nourriture des mains d'Euphrasie, qui continua à la servir sans autre précaution et sans que personne osât en faire de même.

Alors la supérieure ne doutant plus que Dieu ne lui eût réservé la gloire de chasser ce démon, lui déclara que c'était la volonté du Seigneur qu'elle l'entreprît. L'humilité de la Sainte fut alarmée d'une pareille proposition. Elle se prosterna la face contre terre, mit de la cendre sur sa tête, et s'écria dans l'idée de son impuissance : « Hélas ! qui suis-je, qu'une misérable, pour oser tenter de chasser un démon dont les prières de toutes les sœurs n'ont pu délivrer cette femme. »

Néanmoins, se confiant en la parole de la supérieure, après avoir fait sa prière devant l'autel de l'oratoire, elle alla droit à la possédée, pour obliger le démon de s'en retirer. Toutes les sœurs la suivaient de loin, voulant voir ce qu'il en arriverait. Le malin esprit fit d'abord d'étranges résistances, il vomit contre elle par la bouche de la possédée toutes sortes d'injures, qu'elle souffrit en s'humiliant encore plus que le démon ne voulait la rabaisser. Enfin voyant qu'il s'obstinait à ne point sortir, elle s'adressa de nouveau à Notre-Seigneur Jésus-Christ par une élévation de son cœur vers lui, qu'elle poussa avec toute l'ardeur dont elle fut capable ; et à ce coup le démon quitta la place, faisant pousser en sortant des cris affreux à cette femme, et causant un vacarme horrible.

En même temps Euphrasie prit par la main la femme que le démon avait portée jusqu'alors à vivre dans l'ordure, elle la nettoya, lui changea d'habits, et la mena à la supérieure, qui la conduisit à l'oratoire pour y rendre grâces au Seigneur avec les autres religieuses.

Depuis ce temps-là Euphrasie s'humilia plus qu'elle n'avait jamais fait. Elle passa les nuits entières en prières. Elle continua à jeûner rigoureusement, et ne retrancha rien des pénibles services qu'elle avait rendus jusqu'alors aux sœurs : et cet endroit de sa vie est plus édifiant et plus digne d'admiration, que les prodiges que nous venons de rapporter, quelque grands qu'ils paraissent.

Elle n'y survécut pas longtemps ; mais ayant rempli la mesure de sa perfection par une suite continuelle d'actes héroïques de toutes les vertus, Dieu le fit connaître à la supérieure dans un songe, où il lui fit voir que la très-sainte Vierge introduisait Euphrasie dans le séjour de la gloire, et que cela devait arriver dans dix jours.

La pieuse abbesse voyant la perte qu'elle allait faire, en fut touchée jusqu'au fond de l'âme ; et quoi qu'elle fit pour cacher sa douleur, la tristesse qui paraissait sur son visage fit comprendre à ses religieuses qu'elle était dans une extrême affliction. Elle ne leur communiqua pourtant la vision qu'elle avait eue que la veille du jour qu'Euphrasie devait mourir. Toutes en furent extrêmement affligées ; mais Euphrasie le fut plus qu'aucune, et par un sentiment bien différent ; car son humilité lui dérobant la connaissance de ses mérites, et ne lui montrant que des sujets de s'anéantir, elle se prosterna aux pieds de la supérieure, et la conjura en versant un torrent de larmes de lui obtenir de Dieu encore une année de vie, pour pleurer, disait-elle, ses fautes, se voyant dépourvue de vertus, et ayant un extrême besoin de faire pénitence.

La supérieure la rassura et lui inspira du courage et de la confiance. Elle ordonna aux autres sœurs de la porter à l'oratoire, parce que sa mort prochaine commençait à se déclarer par une fièvre ardente. Les religieuses la gardèrent jusqu'au soir à l'heure du repas, que la supérieure les congédia, restant avec la sœur Julie auprès de la malade. Julie la pria beaucoup de demander après sa mort au Seigneur qu'elle la suivit de près, parce qu'elle désirait avec ardeur de lui être associée dans le ciel, comme elles avaient vécu dans une étroite union sur la terre.

Euphrasie vécut encore jusqu'au lendemain. Et dès le matin la supérieure s'apercevant qu'elle baissait extrêmement, fit avertir de nouveau les religieuses, qui accoururent pour lui faire le dernier adieu avec beaucoup de tendresse et de larmes. Enfin

toutes s'étant mises en prières, elle expira doucement dans la trentième année de son âge ; heureuse d'être parvenue en si peu de temps à une sainteté consommée.

Julie qui, comme nous avons dit, avait été sa maîtresse et l'avait si fort aimée, passa trois jours sur son tombeau en prières et en larmes. Au quatrième jour elle vint trouver la supérieure, et lui déclara avec de grandes marques de joie qu'Euphrasie lui avait obtenu de Dieu la grâce d'aller la joindre dans la gloire ; ainsi elle mourut le lendemain après avoir donné le dernier baiser à toutes les sœurs, et fut enterrée dans le tombeau de la Sainte.

A peine trente jours furent écoulés que la supérieure obtint la même grâce par l'intercession d'Euphrasie. En conséquence, elle avertit ses religieuses de se choisir une abbesse ; et pour calmer leur trouble et leur affliction, elle leur déclara tout ce que Dieu lui avait fait connaître de la grande gloire dont Euphrasie et Julie jouissaient dans le ciel ; ce qui leur inspira une telle ferveur, que toutes la prièrent de demander au Seigneur de les retirer de ce monde pour participer au bonheur de ces deux Saintes.

Elles choisirent pour abbesse une sœur appelée Théognie, et la lui présentèrent. Alors cette digne supérieure lui adressant la parole lui dit : « Voilà que les sœurs vous ont élue pour les conduire selon la loi de Dieu et les règles du monastère ; je vous conjure au nom de la très-sainte Trinité, de ne pas rechercher les biens et les richesses de ce monde, ni d'appliquer les sœurs à des soins terrestres ; mais plutôt qu'elles méprisent les biens temporels pour être dignes de ceux de l'éternité. » Puis parlant aux sœurs elle dit : « Pour vous, mes chères filles, souvenez-vous de la conduite qu'Euphrasie a tenue parmi vous. Efforcez-vous de marcher sur ses pas, si vous voulez participer à son bonheur. »

Après ce peu de paroles elle les congédia, et s'enferma seule dans l'oratoire, où le lendemain on trouva qu'elle s'était endormie du sommeil des saints. On ne voulut pas séparer son corps de

ceux d'Euphrasie et de Julie. Mais depuis on n'ensevelit personne dans ce tombeau.

L'historien de la vie de notre Sainte dit qu'il s'y faisait beaucoup de miracles : que les possédés qu'on y amenait étaient bientôt délivrés; les démons criant qu'Euphrasie triomphait d'eux et les tourmentait, même après sa mort. Il conclut son histoire par ces paroles : « Telle fut la vie de la très-noble Euphrasie, qui mérita d'être agrégée à la cour céleste. Nous devons nous efforcer d'imiter ses vertus, et surtout son humilité, son obéissance, son travail infatigable, sa mansuétude, sa longanimité, et nous mériterons comme elle de jouir dans la compagnie des anges du bonheur d'être avec Notre-Seigneur Jésus-Christ ¹. »

¹ La mémoire de sainte Euphrasie est en si grande vénération chez les Grecs, que lorsqu'on reçoit les vœux d'une religieuse, le prêtre demande à Dieu pour elle, qu'il lui fasse part des grâces et des bénédictions dont il a comblé sainte Thècle, sainte Euphrasie et sainte Olympiade. Ils célèbrent sa fête le 25 juillet; elle est marquée au 13 mars dans le *Martyrologe romain*.

DEUXIÈME PARTIE

SOLITAIRES DE NITRIE, DES CELLULES ET DE PHARME

SAINT AMON, SA DOCTRINE ET SES DISCIPLES ¹.

Le désert de Nitrie, si célèbre dans l'histoire monastique d'Égypte, et que saint Jérôme appelle *la ville de Dieu*, à cause de la sainteté des solitaires qui l'habitaient et de leur grand nombre, était une vaste solitude à quarante milles ² d'Alexandrie au midi du lac Maréotis ³, ayant du côté de l'orient le désert de Scété, de l'autre la Libye ⁴ et le pays des Maziqes ⁵ et s'étendant jusqu'en Ethiopie. Ce désert prenait son nom de la quantité de sel de nitre que l'on tirait de quelques-uns des lacs et marais qui s'y trouvaient, ce qui a fait dire à saint Jérôme et à Rufin

¹ Saint Athanase, saint Jérôme, Rufin, Sozomène, Socrate.

² Environ seize lieues.

³ Aujourd'hui *Mariouth*. Ce lac était joint à la Méditerranée par la branche Canopique du Nil.

⁴ On sait que les Grecs donnaient ce nom à l'Afrique entière, mais que les Romains ne l'appliquaient généralement qu'au pays compris entre la Méditerranée au nord, l'Afrique propre à l'ouest, le désert au sud, et l'Égypte à l'est. Aujourd'hui encore on appelle désert de Libye le territoire qui s'étend à l'ouest de l'Égypte et à l'est de la Nigritie.

⁵ Cette peuplade a disparu.

que c'était là qu'on lavait véritablement les péchés des hommes avec le nitre très-pur des vertus.

Quelques-uns ont cru que le désert de Nitrie était habité par des moines dès le deuxième siècle. Les actes de saint Fronton disent qu'il y avait assemblé une communauté de soixante-dix religieux, qui ne pouvant subsister à cause de l'aridité du terrain et de l'éloignement des lieux habités, commencèrent à murmurer et à se plaindre, lui reprochant de les avoir engagés imprudemment dans une solitude où ils étaient en danger de mourir de faim; mais que le Saint les ayant assurés par la confiance qu'il avait en Dieu, que le divin Maître pourvoirait bientôt à leurs besoins, ils ne tardèrent pas d'en voir les effets; car un ange apparut en songe à un homme riche, et lui ordonna de les secourir; ce qu'il fit en chargeant des vivres sur plusieurs chameaux qui allèrent droit au monastère du Saint, quoique ceux qui les conduisaient ne sussent pas où il était. Il est dit encore que le Saint recevait depuis ce temps-là tous les ans un pareil secours d'autres personnes de piété, et que cet événement arriva la treizième année de l'empereur Antonin, c'est-à-dire l'an 150.

Il serait à souhaiter que l'auteur de ces Actes fût connu, et qu'on pût juger par son nom si son autorité balance celle de Rufin et de l'ancien auteur de la Vie de saint Pacôme, qui assurent que saint Amon habita le premier le désert de Nitrie. Pallade paraît opposé à Rufin, puisqu'il dit que quand saint Amon s'y retira, il y avait peu de monastères. Quoi qu'il en soit, le nombre des solitaires s'y accrut tellement sous notre Saint, qu'il mérite tout au moins le titre de propagateur de l'ordre monastique dans le désert de Nitrie, que Socrate lui donne, bien que nous inclinions plutôt à lui donner celui de fondateur, sur le témoignage de Rufin ou d'Évagre, mieux instruits que Pallade et Socrate de la tradition de ce désert.

Saint Amon était Égyptien, d'une famille noble et opulente. Il perdit à vingt-deux ans son père et sa mère, et ne pensait pas à

s'établir dans le monde, s'étant consacré à Dieu depuis son enfance, au rapport de saint Athanase, dans la ferveur de la piété. Mais ses parents, et son oncle principalement, qui avait autorité sur lui, apparemment en qualité de tuteur, le pressèrent si fort de se marier, qu'il s'y détermina malgré ses répugnances, et épousa une fille dont il se promit dans son cœur de vivre séparé. Il ne laissa pas de faire tout ce qu'on pouvait attendre de lui pour la solennité des noces ; mais le soir s'étant retiré dans son appartement et en ayant fermé la porte, il prit un siège, appela son épouse et lui déclara son pieux dessein. Il lui détailla tous les ennemis du mariage, lui montra les avantages de la virginité, lui lut ce que Jésus-Christ et saint Paul disent à ce sujet, y ajoutant les réflexions que le Saint-Esprit lui inspirait.

Son épouse, qui n'avait jamais lu les saintes Écritures, ni rien entendu de semblable, en fut touchée et se soumit à ses intentions. Cependant elle ne put se résoudre à ne point habiter la même demeure, comme Amon l'aurait souhaité ; elle lui demanda de rester avec lui pour vivre comme frère et sœur.

Amon accéda à cette demande et ils entreprirent de concert une vie parfaite. De son côté il passait toute la journée dans son jardin, à cultiver du baume avec beaucoup de soin et de travail, et rentrant le soir à sa maison, il faisait sa prière, soupaît avec son épouse, se retirait ensuite dans sa chambre pour passer une grande partie de la nuit dans l'oraison et la psalmodie, et enfin, après avoir pris un léger repos, il se levait de grand matin pour recommencer son travail. Sa femme ne s'appliquait pas avec moins d'ardeur aux exercices de piété, et ils passèrent ainsi dix-huit ans ensemble, plus étroitement unis par une sainte affection et par la conformité de leurs sentiments pour la vertu, qu'ils ne l'auraient été par l'union de la chair et du sang, de sorte qu'ils arrivèrent à un grand détachement de toutes choses et à une paix intérieure, telle que Dieu la fait goûter à ceux qui le servent fidèlement.

Après ces dix-huit ans, étant devenus plus libres par la mort de leurs parents, sa femme, toujours plus édifiée de son éminente piété, craignit de manquer à ce qu'elle devait à la gloire de Jésus-Christ et au bien du prochain, si elle cachait plus longtemps dans sa maison les richesses spirituelles qu'elle possédait en la personne d'un si saint homme. Ainsi elle fut la première à lui proposer de se séparer tout à fait, n'étant pas juste, lui dit-elle, que les autres fussent frustrés à son occasion des exemples de vertu et des salutaires instructions dont elle seule avait profité jusqu'alors.

Amon, qui n'avait cessé de prier le Seigneur qu'il mît dans le cœur de son épouse les sentiments dont elle venait de lui faire ouverture, les reçut avec une grande joie et en rendit à Dieu des actions de grâces. Il la remercia aussi d'avoir secondé ses désirs ; et lui cédant sa maison, où en peu de temps elle rassembla une nombreuse communauté de vierges, il se retira au désert le plus proche, qui était celui de Nitrie.

Il n'y demeura pas longtemps inconnu. Dieu l'ayant favorisé du don de miracles, et sa vertu éclatant dans ce désert, ainsi qu'une étoile brillante, il fut bientôt obligé de se charger de la conduite d'un grand nombre de solitaires, dont plusieurs devinrent très-célèbres, et par son moyen l'état monastique ne s'étendit pas seulement dans le désert de Nitrie ; mais encore dans celui de Scété, et dans d'autres contrées de l'Égypte.

Le soin qu'il prenait de ses disciples était incroyable, et il ne laissait pas, nonobstant le travail auquel cela l'engageait, de faire de très-grandes austérités. Il ne mangeait point d'huile, il ne buvait point de vin : du pain sec et de l'eau faisaient toute sa nourriture ; encore en usait-il si sobrement, qu'il passait souvent les deux jours sans manger, et quelquefois même plus longtemps. Sa femme, qu'il visitait régulièrement deux fois l'année pour l'aider à sa perfection, imitait aussi la rigueur de ses jeûnes et de son abstinence, de même que son zèle pour le salut des âmes que la Providence avait confiées à ses soins.

Quoiqu'il fit grand nombre de miracles, les historiens n'en rapportent que très-peu, les premiers solitaires aimant mieux imiter les vertus des saints que d'écrire leurs merveilles. Mais ses disciples en conservaient fidèlement la mémoire, et les apprenaient aux autres de vive voix. Le premier qu'on en rapporte et qu'il fit étant encore seul dans le désert, fut la guérison d'un jeune garçon, qui avait été mordu par un chien enragé, et était devenu enragé lui-même, se déchirant le corps avec les dents. Ses parents le lui amenèrent garrotté de plusieurs chaînes, et le conjurèrent de le guérir. Amon leur répondit : « Pourquoi venez-vous ainsi me tourmenter ? Vous me demandez ce qui est au-dessus de mes forces. La guérison de votre enfant dépend plus de vous que de moi, il n'y a qu'à rendre le bœuf que vous avez, à la veuve à qui vous l'avez pris, et sur-le-champ la grâce que vous désirez vous sera accordée. » Ces bonnes gens furent épouvantés de voir que le Saint avait connu par une lumière surnaturelle le larcin qu'ils avaient commis secrètement. Ils eurent pourtant bien de la joie d'apprendre qu'en le restituant ils obtiendraient ce qu'ils souhaitaient avec tant d'ardeur. Ils rendirent donc sans délai le bœuf qu'ils avaient pris, et saint Amon ayant prié pour eux, leur fils se trouva guéri.

Deux hommes vinrent aussi le visiter, et il leur dit, dans le dessein de les éprouver, qu'ils lui apportassent une cuve où il pût mettre de l'eau pour ceux qui le venaient voir. Ils le lui promirent ; mais l'ayant quitté, l'un des deux dit à son compagnon : « Chargez-vous si vous voulez de cette commission ; quant à moi je n'en ferai rien, parce que je ne veux pas perdre mon chameau, qui périrait indubitablement si je le chargeais d'un si grand fardeau. » L'autre lui représenta que n'ayant qu'un âne, il était encore moins en état que lui d'acquitter sa promesse ; mais voyant qu'il ne voulait rien entendre, il se confia au mérite du Saint, et mit la cuve sur son âne, qui la porta au monastère avec tant de facilité, qu'on eût dit qu'il n'avait rien sur le dos. Saint

Amon le voyant venir lui dit : « Vous avez très-bien fait d'apporter cette cuve sur votre âne. Sachez que le chameau de votre compagnon est mort. » En effet, cet homme trouva à son retour que le chameau était mort, comme le Saint le lui avait dit.

Saint Athanase voulant donner une juste idée de la haute vertu de saint Amon, rapporte de lui le miracle suivant, qui montre quelle était sa pureté et combien elle était agréable à Dieu. Amon, dit-il, étant obligé de passer à la nage le fleuve nommé Licus (c'était une décharge des eaux du Nil), dit à son disciple Théodore, qui l'accompagnait, de s'éloigner, afin qu'en se dépouillant ils ne se vissent pas nus. Théodore s'étant mis à l'écart, Amon demeura pensif, n'osant se dépouiller pour la honte qu'il avait de se voir nu lui-même, ce qui ne lui était jamais arrivé en sa vie. Tandis qu'il était ainsi préoccupé de sa peine, il se trouva tout à coup transporté de l'autre côté du fleuve par une vertu divine, sans qu'il s'en fût aperçu. Théodore l'ayant rejoint à l'autre bord, fut bien étonné de voir qu'il eût sitôt traversé l'eau, et il le fut encore davantage en voyant qu'il n'avait pas même les pieds mouillés. Il comprit aisément qu'il n'avait pas nagé, et le pria de lui dire comment il avait fait. Saint Amon voulait lui cacher le miracle que Dieu avait opéré en sa faveur ; mais le disciple se jeta à ses pieds, et lui protesta qu'il ne se relèverait pas qu'il ne le lui eût déclaré. Le Saint lui avoua la grâce que Dieu lui avait faite ; mais il exigea de lui qu'il n'en parlerait à personne pendant sa vie. Ce que Théodore exécuta fidèlement.

Le bruit de ses vertus et de ses miracles avait pénétré jusqu'à la retraite du grand saint Antoine, ce qui avait formé entre eux une étroite liaison. Amon l'allait souvent visiter, et saint Antoine le vint voir aussi dans son désert tout au moins une fois. Ce fut dans cette visite que s'étant entretenus quelque temps ensemble, Amon lui dit que son monastère qui était sur la montagne ne pouvait plus contenir le grand nombre de solitaires qu'il avait

sous sa conduite ; que quelques-uns d'entre eux désiraient de bâtir des cellules dans un lieu plus écarté pour y vivre en plus grande retraite, et il le pria de lui marquer à quelle distance il pourrait les placer. Saint Antoine lui répondit que s'il trouvait bon de devancer l'heure du repas, ils iraient ensuite dans le désert choisir le lieu qui conviendrait davantage. Ils mangèrent donc, après quoi ils s'avancèrent dans le fond du désert jusqu'au soleil couchant.

Alors ils s'arrêtèrent et saint Antoine lui dit : « Mettons-nous ici en prière et plantons une croix, afin que ceux qui viendront y demeurer y bâtissent des cellules. » Cet endroit était à quatre grandes lieues du monastère de la montagne, et saint Antoine jugea que la distance était suffisante, afin que les solitaires de l'un et de l'autre monastère pussent, lorsqu'ils se visiteraient, venir coucher chez eux après avoir mangé à l'heure de none. C'est ainsi que ces grands saints étaient attentifs à conserver l'observance de la discipline régulière.

Amon persévéra de la sorte dans le combat spirituel et l'exercice des vertus religieuses, et arriva heureusement à la perfection de la sainteté des solitaires. Il fallait qu'elle fût bien éminente, puisque, nonobstant què ses prodiges l'avaient rendu fort célèbre, saint Athanase le met au nombre de ceux dont le mérite éclata encore plus devant Dieu qu'il n'était connu des hommes. Enfin il acheva sa course n'étant âgé que de soixante-deux ans, dont il avait passé quarante dans le monde dans une grande innocence de mœurs, et le reste dans la solitude. A l'heure même qu'il mourut, saint Antoine vit son âme monter au ciel, ce que saint Athanase rapporte en ces termes : « Antoine étant assis sur sa montagne, leva tout à coup les yeux au ciel, et vit quelqu'un qui s'élevait dans les airs, et plusieurs anges qui venaient à sa rencontre en lui témoignant une grande joie. Dans l'admiration où il était, il bénissait cette sainte assemblée, et priait Dieu qu'il daignât lui apprendre ce que ce pouvait être. Il entendit en même

temps une voix qui lui dit que c'était l'âme d'Amon, solitaire de Nitrie. Ceux qui se trouvaient alors auprès de lui, le voyant transporté d'admiration et de joie, le prièrent de leur en dire le sujet. Il leur répondit que c'était Amon qui venait de se reposer en paix. Ils remarquèrent le jour et l'heure qu'Antoine leur avait dit ceci ; et trente jours après des frères étant venus du désert de Nitrie, ils s'informèrent d'eux du temps de la mort de saint Amon, et trouvèrent qu'elle était arrivée précisément à l'heure que saint Antoine avait vu son âme monter au ciel, bien que l'endroit où il était mort ne fût pas moins éloigné que de treize journées de sa montagne ; ce qui leur fit admirer la pureté de l'âme de celui à qui Dieu découvrait par une faveur singulière, ce qui se passait si loin de lui. »

On ne sait pas en quelle année mourut saint Amon. Il est évident, par ce que nous venons de dire, que ce fut avant saint Antoine, c'est-à-dire avant l'année 356. Tillemont croit qu'on peut mettre sa mort vers l'an 340 ou 345.

Vossius a mis à la suite du deuxième volume des *Œuvres de saint Ephrem*, quelques avis ascétiques d'un saint abbé Ammon, qu'il assure être saint Amon de Nitrie et qui sont bien dignes de lui. Ils sont divisés en dix-neuf articles et contiennent une doctrine excellente. On voit par ces avis quelles étaient les vertus que les saints Patriarches des solitaires recommandaient plus particulièrement à leurs religieux. L'humilité sincère et la pratique de l'humiliation ; la crainte salutaire, la componction du cœur, les saints gémissements et les larmes de la pénitence ; la mortification des sens, la patience ferme et constante dans la tribulation, l'amour des croix, la joie sainte dans les souffrances, le travail des mains, l'oraison et la prière, le silence rigoureux, le recueillement intérieur, l'attention à la présence de Dieu, une conformité entière à sa divine volonté et un abandon total de soi-même à cette adorable volonté pour les travaux, les peines et les souffrances, la vie et la mort.

On trouve, dans le *Recueil des Vies et des Paroles remarquables des Pères des déserts*, plusieurs solitaires dont les uns sont appelés Ammon, les autres Ammone, Ammion, Ammonas, Piammon, etc., qui ne sont proprement qu'un même nom. Cette ressemblance de noms fait qu'il est difficile de les bien distinguer les uns des autres et de leur appliquer en particulier les traits historiques et les maximes qu'on trouve épars çà et là dans le recueil. Aussi nous bornerons-nous à citer quelques traits, sans chercher à définir le personnage auquel ils se rapportent.

On raconte d'un Ammon ou Ammone, que désirant voir saint Antoine et ignorant le chemin qui conduisait à sa caverne, il l'apprit par miracle. Saint Antoine lui prédit un jour qu'il ferait de grands progrès dans la crainte de Dieu, et l'ayant mené hors de sa cellule, il lui ordonna de dire beaucoup d'injures à une pierre qu'il lui montra, et de la frapper rudement. Ammon obéit, et le Saint lui demanda si la pierre n'avait fait aucune plainte : à quoi ayant répondu que non, le Saint l'assura qu'il arriverait à un tel degré de vertu, que quoique ce fût qu'on lui fit ou qu'on pût lui dire de fâcheux, il ne croirait pas avoir sujet de se plaindre. Ammon passa ensuite au désert de Scété, et il y fut quatorze ans à demander à Dieu nuit et jour qu'il lui accordât la grâce de surmonter la colère.

Un ancien Père racontait qu'un solitaire fort âgé et qui travaillait fort assidûment dans sa cellule, vint voir l'abbé Ammonas, étant habillé d'une natte de palmier. Ammonas le voyant ainsi vêtu, lui dit que cette singularité ne lui servait de rien pour son âme. Ensuite ce solitaire lui dit qu'il avait trois pensées dont il était importuné : l'une de se retirer dans quelque endroit plus reculé du désert ; l'autre d'aller dans un pays étranger où il ne fût connu de personne ; la troisième de s'enfermer tout à fait dans sa cellule pour ne plus voir personne, et de ne manger qu'une fois en deux jours. Ammonas lui répondit : « Rien de tout cela ne vous convient. Tenez-vous plutôt en repos dans votre cellule ;

V. RP. I. 7.
S. 9. n. 9.

V. RP. I. 7.
S. libell. 10.
S. 10.

mangez un peu chaque jour, et ayez dans le cœur le sentiment du publicain qui est rapporté dans l'Évangile. Vous pourrez vous sanctifier en faisant ainsi. »

L'abbé Pasteur rapportait de l'abbé Ammon cette sentence sur la discrétion. Un homme portera toute sa vie une cognée, sans qu'il vienne à bout de couper un arbre. Un autre, qui saura l'art de se servir de la cognée, abattra au contraire l'arbre en peu de temps. Il paraît que cet Ammon était plus ancien que l'abbé Pasteur, et que même il a été son maître ; mais nous ne savons pas si c'est un de ceux dont nous avons déjà parlé.

On dit aussi d'un abbé Ammon, que quelques séculiers étant venus à sa cellule pour le prier de juger un différend qu'ils avaient entre eux, il ne disait mot, voulant apparemment leur faire comprendre qu'un solitaire ne devait pas se mêler des affaires du monde : sur quoi une femme qui était là, dit à une autre qui se trouvait tout auprès : Je crois que ce vieillard est fou. Ammon l'entendit, et la faisant approcher, il lui dit avec douceur et tranquillité : « Il y a longtemps que je travaille avec beaucoup de peine dans cette solitude pour acquérir cette prétendue folie ; pensez-vous qu'aujourd'hui je veuille la perdre pour vous ? »

Saint Athanase étant allé à Rome amena avec lui plusieurs solitaires ; entre autres un Ammone, qui fut si peu curieux, dit l'historien Socrate, qu'il négligea de voir les raretés de cette superbe ville, et se contenta de visiter les tombeaux des apôtres saint Pierre et saint Paul. Depuis, ajoute le même auteur, comme on voulut l'obliger à se laisser consacrer évêque, il s'enfuit et se coupa l'oreille droite, afin d'éviter par cette difformité, qu'on pensât encore à l'élever à cette dignité. Le même saint Athanase voulant se justifier auprès de l'empereur Constance des calomnies des ariens, y envoya cinq évêques et trois prêtres, et parmi ces évêques il y avait un Ammone qui avait été moine ; mais nous ne savons pas quel était cet Ammone. Le choix qu'en fit ce Saint

pour défendre sa cause auprès du prince, prouve assez la grandeur de son mérite.

Il y avait aussi un solitaire appelé Ammone, qui s'était d'abord retiré à Canope, à six lieues ou environ d'Alexandrie. Mais il conçut tant de douleur de la persécution que les ariens faisaient à Pierre, successeur de saint Athanase, et aux autres catholiques, qu'il abandonna sa cellule, alla visiter les saints Lieux de Jérusalem, et ensuite se rendit au mont Sinaï, où il trouva plusieurs excellents religieux qui s'exerçaient avec grande ferveur dans la pratique des vertus sous la conduite d'un supérieur nommé Dulas, et qu'on appelait un autre Moïse à cause de son extrême douceur. Peu de jours après qu'il y fut arrivé, des Sarrazins vinrent se jeter sur les solitaires et massacrèrent tous ceux qu'ils purent trouver. Le même jour, d'autres barbares en firent autant aux religieux de Raïthe, à deux journées du monastère du mont Sinaï. Ammone put s'échapper ; il rentra en Égypte et se retira près de Memphis, dans une cellule fort étroite, où il écrivit l'histoire des religieux dont il avait vu le martyre. Nous parlerons de son récit à propos des Pères du Sinaï.

Donnons maintenant quelques détails sur plusieurs des disciples de saint Amon de Nitrie.

Saint Théodore fut compagnon et disciple du Saint. Le court éloge qu'en a fait l'auteur de la Vie de saint Pacôme, suffit à donner une haute idée de sa piété. Il l'appelle un homme très-saint, qui s'étant consacré à Dieu par une résolution ferme et une foi non feinte, a remporté sur les démons d'insignes victoires. Ammon de Tabenne le met au nombre des personnages qui, par leur éminente vertu, étaient comme les colonnes vivantes de l'état monastique dans le désert. Saint Athanase lui donne le titre de saint, dont la vertu était encore plus connue de Dieu que des hommes.

Hagie ou Hagion était prêtre de Nitrie. Il y vivait encore lorsque Pallade alla visiter les saints habitants de ce désert, et de-

meura un an avec eux. Il le compte parmi ceux qu'il appelle bienheureux et saints Pères, dont les instructions et les récits édifiants qu'ils lui faisaient de ceux qui les avaient précédés dans la solitude, servirent beaucoup à l'animer à la piété. On rapporte une parole remarquable d'un solitaire nommé Aïon ou Aïo, qui pourrait être le même que le prêtre Hagion dont nous parlons. Il est dit qu'un solitaire de Thébaïde nommé Ancien, qui avait vécu dans une grande austérité, étant enfin devenu aveugle et chargé d'infirmités dans sa vieillesse, les frères n'épargnaient rien pour le soulager et lui faisaient manger tout ce qu'ils avaient de meilleur : sur quoi on demanda à Aïo ce qu'il pensait de l'état de ce solitaire, et il répondit que si son cœur se complaisait dans les bons traitements qu'on lui faisait, tous les services grands ou petits qu'on lui rendait, diminuaient d'autant le mérite de ses austérités passées ; mais s'il recevait ces soulagements à regret et avec douleur, Dieu lui conserverait la récompense entière de ses travaux.

Cotel. mon.
t. 1, p. 400.

Pallade parle au même livre, du solitaire Arsize, qui est surnommé le grand ; ce qui montre qu'il était en réputation dans le désert. Il avait eu le bonheur de voir saint Antoine, saint Pacôme et saint Amon. C'est de lui que Pallade apprit ce qu'il rapporte de ce dernier. Il vivait encore quand sainte Paule vint au désert de Nitrie visiter les solitaires, c'est-à-dire en 386.

Nathanaël fut aussi un des premiers habitants du mont de Nitrie. Il s'y établit lorsqu'il n'y avait que fort peu de solitaires, et c'est pour cela que sa cellule n'était pas fort avancée dans le désert. Il y avait quinze ans qu'il était mort quand Pallade y alla, et c'est sur le rapport que lui firent les autres solitaires qu'il raconte ce que nous allons dire. Ce saint religieux ayant donc bâti une cellule dans le dessein d'y garder une rigoureuse retraite, y fut tenté d'un si grand ennui, que cédant enfin à la tentation, il s'approcha des lieux habités, et en bâtit une nouvelle. Mais à peine y eut-il passé quelques mois, que le démon lui apparut

sous la figure d'un licteur, couvert d'une peau de bœuf, et lui dit qu'il venait le chasser de cette cellule comme il l'avait fait sortir de la première. Nathanaël reconnaissant alors qu'il avait trop facilement acquiescé à l'illusion du malin esprit, quitta sa nouvelle demeure pour reprendre celle qu'il avait laissée, et s'y renferma dans la détermination de n'en plus sortir.

Il persévéra ainsi pendant trente-sept ans; mais ce ne fut pas sans soutenir de grands combats contre l'ennemi du salut, qui ne cessa de le solliciter à rompre sa résolution, employant même pour cela des artifices capables de le séduire, s'il avait été moins sur ses gardes. Pallade rapporte deux occasions où sa fidélité parut plus particulièrement. La première fut que sept évêques l'étant venus visiter, il ne sortit pas de sa cellule pour les reconduire, sur quoi les diacres qui étaient à leur suite lui remontrant qu'il manquait en cela de respect et d'humilité, il leur répondit : « Je respecte messeigneurs les évêques; j'honore aussi tous les ecclésiastiques, je sais que je suis un grand pécheur et le moindre des hommes; mais j'ai fait une résolution de renoncer à ces usages de bienséance et à ma vie même, par une intention secrète que j'ai dans mon cœur et qui n'est connue que de Dieu, lequel sait bien que ce qui m'empêche de reconduire messeigneurs les évêques, comme vous le voulez, n'est ni orgueil ni manque de respect. »

Ce moyen dont le démon avait voulu se servir pour lui faire rompre sa résolution, ne lui ayant pas réussi, dit Pallade, il en employa un autre où il semblait que la charité exigeait qu'il secourût un enfant qui paraissait avoir besoin essentiellement de son assistance. Le malin esprit emprunta pour cela la figure d'un jeune garçon, qui conduisait un âne chargé de pain, et étant venu sur le soir auprès de sa cellule, il feignit que l'âne était tombé et se mit à crier d'une voix lamentable : Abbé Nathanaël, ayez pitié de moi, et venez me donner du secours. Au bruit de sa voix, il ouvrit aussitôt la porte de sa cellule et sans en sortir

d'un pas, selon la résolution qu'il en avait faite, il lui demanda qui il était et ce qu'il désirait de lui. Je suis, lui répondit le démon, le serviteur de ce solitaire qui est votre ami, et je lui porte des pains parce qu'il doit donner à manger à quelqu'un, outre qu'il en a aussi besoin demain qui est samedi, pour les oblations ; ainsi ayez compassion de moi, je vous en supplie, afin que je ne sois pas dévoré par les hyènes, car vous savez qu'il y en a dans ces quartiers.

Nathanaël demeura quelque temps pensif, ne sachant à quoi se déterminer, parce qu'il craignait d'une part de pécher contre la charité s'il refusait de lui prêter son secours, et que de l'autre il appréhendait que ce ne fût quelque prestige du démon pour l'obliger à sortir de sa cellule ; mais enfin, espérant que le Seigneur, pour l'amour duquel il se tenait si renfermé, prendrait soin de ce jeune homme, s'il en était véritablement un, et non un fantôme diabolique, tel qu'il le soupçonnait avec raison, il fit une courte prière à Dieu, et dit ensuite : Qui que vous soyez, si vous avez réellement besoin de mon secours, ne craignez point d'être dévoré des hyènes, ni aucun autre malheur, parce que je me confie au Dieu que j'adore, et il ne vous laissera pas périr. Que si, au contraire, c'est ici une tentation de mon ennemi, il me la fera bientôt connaître ; ce qu'ayant dit, il ferma la porte de sa cellule. Alors le démon, honteux de se voir découvert, s'évanouit en tourbillon, faisant un bruit semblable à celui que font les ânes sauvages lorsqu'ils fuyent en sautant et en bondissant.

Sérapion était encore un des plus célèbres habitants de Nitrie, puisque saint Jérôme l'appelle une des colonnes de la foi de Jésus-Christ dans ce désert. Il était contemporain de saint Antoine, et plus ancien que saint Macaire d'Égypte. Sozomène et Pallade le qualifient le grand Sérapion. Ce dernier le vit encore en 390, comme l'ancienne Mélanie l'avait vu en 387, et sainte Paule en 386. Il ne faut pas le confondre avec saint Sérapion

évêque de Thmuis. Il y a eu aussi plusieurs autres solitaires du même nom en Égypte, dont il le faut distinguer.

SAINT PIOR.

Pior, originaire d'Égypte, fut un des plus anciens habitants de la solitude et des premiers disciples de saint Antoine. Il quitta fort jeune la maison de ses parents avec une si ferme détermination de renoncer parfaitement au monde, qu'il promit à Dieu, dans le mouvement de sa ferveur, de ne plus les revoir des yeux du corps. Il se rendit ainsi auprès de saint Antoine, qui le forma aux exercices de la vie religieuse, et les progrès qu'il y fit furent si rapides, qu'il fut en état en peu d'années de vivre seul dans le désert. Il fit connaître à son père spirituel le désir qu'il en avait ; et le Saint, qui voyait combien il avait profité, le confirma dans ce dessein par la permission qu'il lui en donna en lui disant : « Allez, Pior, demeurez où vous voudrez, et lorsque Dieu vous l'ordonnera, en faisant naître quelque occasion raisonnable, vous reviendrez me voir. »

Il n'avait alors que vingt-cinq ans ; et nous ne connaissons point d'autre désert où il se retira que celui de Nitrie. Nous ne savons rien de particulier de la conduite qu'il garda dans sa nouvelle solitude, si ce n'est qu'il paraît par quelques traits de sa vie, qu'on trouve parmi les actions des Pères des déserts, que sa vertu était principalement fondée sur le détachement de toutes les choses du monde, et de soi-même, et sur la mortification.

Son détachement parut dans une rencontre où, ayant été faire la moisson chez un laboureur, comme faisaient d'autres solitaires de ce quartier, pour gagner leur vie par le travail et à la sueur de leur front, lorsqu'il voulut retirer son salaire, le laboureur le

remit à un autre temps. Pior s'en retourna dans sa cellule sans insister davantage, et ne laissa pas de retourner l'année suivante et de travailler avec le même soin qu'auparavant. Il n'en fut pas pour cela mieux payé ; celui qui le faisait travailler le renvoya encore sans lui rien donner, et en fit de même l'année d'après, sans pourtant que Pior témoignât de l'impatience et se relâchât dans le travail.

Enfin cet homme, qui apparemment manquait plus de moyens que de bonne volonté, se trouvant en état de le satisfaire, parcourut pour cela différents monastères, et l'ayant rencontré, se jeta à ses pieds pour lui demander pardon d'avoir tardé jusqu'alors de lui rendre son salaire et le lui présenta. Pior s'excusa de le recevoir ; il lui dit seulement d'aller à l'église et de le remettre au prêtre. C'était sans doute l'église de Nitrie, car il y en avait une dans ce désert pour les solitaires, comme nous le dirons ailleurs.

Tel était son dégageant des biens de la terre : celui qu'il avait de sa patrie et de ses parents, ne parut pas avec moins d'édification pour les autres solitaires. Nous avons dit qu'en quittant le monde il avait résolu de ne plus revoir ses proches. Son père et sa mère étant morts, on vint le presser beaucoup de se rendre auprès de ceux qui lui restaient pour les consoler de cette perte ; mais il demeura ferme dans sa résolution. Enfin après cinquante ans ou environ d'absence de sa patrie, la sœur qui lui restait dans le monde étant devenue veuve, apprit par occasion qu'il vivait encore, et conçut un si grand désir de le voir, que ne pouvant elle-même traverser ces vastes déserts pour l'aller trouver, elle y envoya ses deux enfants, qui le trouvèrent enfin après l'avoir cherché longtemps, se firent connaître à lui, et lui témoignèrent l'empressement que leur mère avait de le voir, et le conjurèrent de ne pas lui refuser cette grâce ; mais ils ne purent jamais l'y résoudre, et furent obligés de s'en retourner ainsi.

Sa sœur en conçut une si vive douleur, qu'on craignit qu'elle

n'en perdit l'esprit, et n'espérant pas d'obtenir ce qu'elle souhaitait, si elle n'employait l'autorité épiscopale, elle s'adressa à l'évêque, que quelques-uns croient avoir été Draconce d'Hermopole, et en obtint par ses larmes des lettres aux supérieurs des monastères pour l'obliger à lui donner cette consolation.

Saint Antoine lui fit savoir là-dessus qu'il avait à lui parler, et Pior s'étant rendu aussitôt auprès de lui, le Saint lui demanda d'où vient qu'il avait été si longtemps sans le venir voir ; à quoi il répondit qu'il ne lui avait commandé de le faire que quand il en aurait quelque sujet extraordinaire, qu'il n'en avait eu aucun jusqu'alors. Sur cela saint Antoine lui déclara pourquoi il l'avait mandé, et lui dit d'aller donner à sa sœur la consolation qu'elle souhaitait avec tant d'empressement, lui faisant savoir sans doute en même temps l'intention de l'évêque.

Pior fut donc obligé d'obéir ; il prit un des frères avec lui et se rendit auprès de sa sœur, à qui, lorsqu'il fut proche de sa maison, il fit annoncer son arrivée. Cette bonne femme fut au comble de sa joie en apprenant cette nouvelle, et courut aussitôt ; mais lorsque Pior entendit qu'elle ouvrait la porte pour le voir, il ferma les yeux et lui dit : « Ma sœur, je suis Pior votre frère, me voici, considérez-moi tant que vous voudrez. » Sa sœur le reconnut par le souvenir qu'elle avait des traits de son visage, bien qu'il eût quitté la maison fort jeune, et ne put pas douter que ce ne fût lui. Elle rendit grâces à Dieu de la consolation qu'elle avait de le voir, et le pressa en même temps d'entrer dans la maison ; mais Pior voulut qu'elle se contentât de cette courte visite, fit sa prière à la porte de la maison, et retourna dans sa solitude. Il ne se proposa pas seulement en agissant de la sorte de garder sa résolution ; il voulut, dit Rufin, donner l'exemple aux autres solitaires, pour empêcher qu'on ne leur permît d'aller voir leurs parents et leurs proches toutes les fois qu'ils en auraient envie.

L'endroit où il se retira était un désert affreux et sans conso-

lation humaine, situé entre ceux de Scété et de Nitrie. C'est là que cet homme, aussi mort à lui-même qu'il l'était au monde, entreprit les travaux de la pénitence avec une nouvelle ardeur, comme s'il n'avait rien fait jusqu'alors. Il creusa un puits dans l'intention de se contenter de l'eau que la Providence lui donnerait, quelle qu'elle fût, et elle se trouva si amère et si salée que personne n'en pouvait boire, en sorte que ceux qui le venaient voir, étaient obligés d'en porter d'autre pour leur usage. Il ne laissa pas de s'en servir, et persévéra pendant trente ans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de sa vie, dans cette terrible austérité. Des solitaires lui représentèrent qu'il ne pouvait soutenir une si grande incommodité, et qu'il ferait bien de changer de demeure. Mais il leur fit cette admirable réponse : « Si nous fuyons, mes frères, l'amertume et le travail de l'abstinence pour trouver le repos dans ce monde, nous ne participerons pas après cette vie aux biens véritables et infiniment doux de l'éternité. Ainsi nous serons malheureusement privés des ineffables et perpétuelles délices du paradis. »

Ajoutons à la rigueur de cette mortification la frugalité de ses repas ; car il n'y mangeait qu'un petit pain de six onces et cinq olives, encore le faisait-il en se promenant, de quoi quelqu'un lui ayant demandé la cause, il lui répondit qu'il ne voulait pas le faire comme une action à laquelle on se doit appliquer ; mais seulement comme une chose passagère. Il dit aussi à un frère qui lui faisait la même question, qu'il en agissait de la sorte pour s'empêcher de sentir du plaisir en mangeant.

Quoiqu'il fût ainsi sévère envers lui-même, il n'avait que de la douceur envers les autres, même envers ceux qui tombaient dans de grandes fautes ; et on doit remarquer ici en passant, que cet esprit de douceur a été celui des principaux Pères des déserts, de ceux qui ont éclaté au-dessus des autres par l'éminence de leurs lumières et la sainteté de leur vie, dont on trouvera souvent des exemples dans ce recueil. On rapporte de lui que dans une

assemblée qu'on tint à Scété, où il se trouva, des solitaires conférant ensemble après le saint sacrifice sur diverses choses, le discours tomba sur la conduite de plusieurs frères absents, et nommément sur celle d'un d'entre eux qui avait commis une faute. Pior garda quelque temps le silence; mais à mesure qu'il vit qu'on engageait le discours contre la règle de la charité, il sortit de l'assemblée, emplit un sac de sable qu'il chargea sur ses épaules derrière le dos, mit aussi quelque peu de sable dans un panier qu'il porta devant soi, et vint se montrer aux solitaires dans cet équipage. Ils lui en demandèrent le sujet avec étonnement, et il leur fit cette belle leçon : « Ce grand sac rempli de sable représente mes péchés qui sont en grand nombre; c'est pour cela que je les ai mis derrière mon dos pour ne pas les voir, de peur d'être obligé de m'en attrister et de les pleurer. Ce petit panier, au contraire, que j'ai devant moi, et qui ne contient qu'un peu de sable, représente les péchés de ce frère que je m'avise de considérer, pour le juger et le condamner sous le prétexte spécieux de m'en affliger. Cependant il vaudrait bien mieux que je misse mes péchés devant mes yeux, pour les bien connaître, pour y penser continuellement, et pour prier Dieu de me les pardonner! » Cette instruction les fit apercevoir de leur faute; ils rentrèrent en eux-mêmes et avouèrent que la leçon qu'il leur donnait était la véritable voie du salut. Nous rapporterons de l'abbé Moïse une action à peu près semblable.

Également empressé à secourir ses frères, saint Pior n'employait pas seulement le discours pour leur avantage spirituel, il se servait aussi du don de miracle qu'il avait reçu de Dieu pour leur soulagement corporel. C'est ainsi que tandis qu'il se refusait par mortification d'user en sa faveur du pouvoir qu'il avait reçu du ciel, pour obtenir du Seigneur qu'il changeât l'eau amère de son puits en une meilleure, il en obtint d'excellente à quelques frères qui avaient travaillé inutilement pour en avoir. Voici comme Pallade dit l'avoir appris de Moïse le Libyen, solitaire d'une très-

éminente vertu. Lorsque j'étais encore fort jeune dans le monastère, dit Moïse, nous nous mîmes, au nombre de quatre-vingts, à creuser un puits de vingt pieds de largeur. Il y avait déjà trois jours que nous travaillions ; mais ayant eu le malheur de passer d'une coudée la veine d'eau que nous avions vue auparavant et que nous tâchions de suivre, nous nous trouvâmes à sec. Cela nous découragea si fort, que dans la peine et l'affliction où nous étions, nous commençâmes à consulter entre nous si nous n'abandonnerions pas l'ouvrage. Nous étions dans cette irrésolution quand tout à coup nous vîmes venir à nous du fond du désert le saint vieillard Pior, couvert d'une peau de brebis à son ordinaire, qui s'avancait malgré le fort de la chaleur du midi. Comme il nous eut salué, il nous dit : O gens de petite foi ! pourquoi vous affligez-vous et perdez-vous ainsi courage ? car vous n'en avez plus depuis hier. Il descendit ensuite dans le puits, et après y avoir fait oraison avec nous, il donna trois coups de pic en terre en adressant à Dieu cette prière : Mon Dieu, qui êtes le Dieu des patriarches, ne permettez pas que le travail de vos serviteurs leur devienne inutile, mais accordez-leur l'eau dont ils ont besoin. A peine eut-il dit ces paroles, que l'eau sortit avec une telle violence, qu'elle rejaillit sur tous tant que nous étions. Il fit encore oraison, et se retira tout de suite en nous disant : Voilà le sujet pour lequel je suis venu ici. Nous le conjurâmes beaucoup de vouloir s'arrêter pour prendre quelque nourriture, mais nous ne pûmes jamais l'y faire résoudre ; disant pour excuse qu'il lui suffisait d'avoir accompli ce qui l'avait amené chez nous.

On rapporte aussi de lui, qu'allant visiter l'abbé Pambon, il porta du pain, de quoi saint Pambon lui témoignant être surpris, il lui dit que c'était de peur de l'incommoder. Pambon ne lui en parla pas davantage ; mais quelque temps après l'étant allé voir à son tour, il porta du pain trempé dans l'eau, et quand Pior lui demanda pourquoi il l'avait trempé, il lui répondit que ç'avait été de peur de l'incommoder.

Pallade conclut en ces termes ce qu'il rapporte de ce grand Saint : « Voilà quelles ont été les vertus merveilleuses de Pior, qu'on peut appeler une colonne de patience et d'une patience admirable et extraordinaire. Telles ont été les vertus dans lesquelles il a consommé sa vie sainte. Au lieu de l'amertume de cette fontaine qui l'a fait souffrir si longtemps sur la terre, son âme goûte maintenant dans le ciel la douceur d'une source éternelle de délices. » Le même auteur dit que plusieurs solitaires ayant voulu, pour imiter sa pénitence, demeurer comme lui dans sa cellule, aucun d'eux n'y put rester un an entier, tant le lieu était incommode.

Ammon, religieux de Tabenne et depuis évêque, dont nous avons cité la lettre dans la Vie de saint Pacôme et de saint Théodore le Sanctifié, s'étant retiré par le conseil de celui-ci dans le désert de Nitrie, dit qu'entre les solitaires qui y fleurissaient en sainteté avec saint Amon, éclataient principalement saint Pambon et le serviteur de Dieu Pior, qui avaient reçu du Seigneur la grâce de guérir les malades. Saint Pior mourut à la fin du iv^e siècle, comme le prouvent fort bien les doctes continuateurs de Bollandus, âgé d'environ cent ans, sur quoi l'on peut consulter Tillemont.

L'ABBÉ HOR OU OR ET SON DISCIPLE A'THRÉ ¹.

Il y a eu deux abbés Hor, qui vécurent en même temps, l'un solitaire au désert de Nitrie, l'autre directeur de plusieurs moines en Thébaïde, que saint Jérôme accuse d'origénisme, et dont Rufin, origéniste lui-même, a fait un grand éloge. Le premier demeura

¹ *Vit. PP.* Coteller, Bulteau.



Cervi. del. F.

Imp. G. Charbonnier, Paris.

L'Abbé Har.

d'abord à Scété, où il fut en grande réputation parmi les frères. Il y eut saint Sisoès pour disciple ; mais il se retira ensuite au mont de Nitrie, et ce fut apparemment pour le sujet qui obligea saint Sisoès de se retirer à la montagne de saint Antoine : c'est-à-dire, parce que la solitude de Scété commençant d'être trop fréquentée, ils crurent l'un et l'autre devoir chercher un lieu plus éloigné du commerce des hommes, pour vaquer avec une entière liberté d'esprit aux exercices de leur état.

Les solitaires qui connaissaient l'abbé Hor, rendaient de lui unanimement ce glorieux témoignage, que non-seulement il n'avait jamais déguisé la vérité, ni fait de serment, ou prononcé de malédiction contre personne, mais, ce qui est bien plus admirable, qu'il n'avait jamais parlé inutilement. Il ne voulait rien savoir de ce qui se passait hors de sa cellule, et il disait quelquefois à Paul son disciple : « Prenez garde de n'apporter jamais ici aucune nouvelle du dehors. » C'est qu'il comprenait que cela ne sert qu'à distraire l'esprit des choses célestes, et que le moindre inconvénient qui en arrive, est de perdre le temps en vaines paroles.

Il sanctifiait son travail par le recueillement intérieur, nourrissant son cœur de saintes réflexions, tandis que ses mains étaient occupées à ses ouvrages ordinaires. Un jour qu'il construisait avec l'abbé Théodore une nouvelle demeure pour quelque solitaire, ils se dirent l'un à l'autre : « Si Dieu nous appelait présentement, que ferions-nous ? » Cette considération les toucha si fort, que les larmes leur coulèrent des yeux. Ils cessèrent de travailler et se retirèrent dans leur cellule pour s'y livrer à des sentiments de componction. On rapporte encore de lui et du même abbé Théodore, qu'ils étaient si soumis à la volonté de Dieu, que quoi qu'il leur arrivât, ils lui en rendaient des actions de grâce.

L'abbé Hor avait établi l'ouvrage de sa perfection, auquel il travaillait sans cesse, sur le fondement d'une sincère humilité : c'était là sa vertu principale ; et il l'appelait la gloire et la couronne du solitaire. Il disait que quand on est tenté d'orgueil ou

de vanité, il fallait aussitôt entrer en compte avec soi-même et examiner : 1° Si l'on a accompli tous les commandements ; 2° si l'on se regarde comme un serviteur inutile ; 3° si l'on est véritablement convaincu qu'on est le plus grand de tous les pécheurs. Après cela, disait-il, s'il vient dans l'esprit qu'on est arrivé à ce degré de vertu, on doit s'humilier de cette pensée et la rejeter bien loin, parce qu'elle serait capable de ruiner tout ce qu'on aurait fait de bien.

Il donnait encore cette belle instruction sur l'humilité : « Prenez bien garde de vous préférer à votre frère, en pensant en vous-même que vous êtes plus sobre et plus mortifié que lui. Mettez-vous plutôt, avec le secours de la grâce de Jésus-Christ, bien au-dessous de lui, dans un esprit d'abjection volontaire et de charité sincère, de peur que vous ne succombiez à la tentation de vanité, et que par là vous ne perdiez le fruit de vos travaux ; vous souvenant de ce que dit l'Apôtre : *Que celui qui est debout prenne garde de tomber.* Par cette prudente précaution vous serez comme assaisonné du sel de la sagesse dans le Seigneur. »

Cor. 10, 12.

Il voulait qu'on redoutât les applaudissements des hommes comme un piège dangereux pour l'âme, et qu'on regardât les mépris comme un motif d'espérance en la miséricorde du Seigneur. « Nous perdons beaucoup, disait-il, lorsqu'on nous loue et qu'on nous honore plus que nous ne méritons (et il ne croyait jamais mériter qu'on l'honorât), au lieu que lorsqu'on paraît ne faire aucun cas de nous, nous avons tout lieu d'espérer que nous serons honorés de Dieu. » Il voulait même qu'on portât le renoncement à l'estime des hommes, jusqu'à désirer de passer pour insensé dans leur esprit. « Il faut, disait-il, fuir absolument d'être connu des hommes, ou se jouer d'eux en voulant paraître à leurs yeux comme dépourvus de jugement en beaucoup de rencontres. »

Le comte Longin, célèbre par sa piété et par ses grandes aumônes, désirant de le voir, fut dans sa solitude et pria un an-

rien de le conduire à sa cellule. Celui-ci, qui savait l'opposition de l'abbé Hor pour ces visites d'éclat, crut devoir le prévenir, et lui loua beaucoup la piété du comte. Il lui répondit : « Je sais qu'il est homme de bien ; mais empêchez qu'il passe ce torrent pour me venir voir. »

C'était encore par cette même humilité qu'il n'attribuait jamais à la faute de ses frères ce qu'il avait à en souffrir ; mais il ne l'attribuait qu'à sa propre faute et à ses péchés ; et il disait aussi que, pour apaiser les émotions de notre cœur en pareilles rencontres, il faut penser que quand nous croyons que les autres ont tort, nous ne devons pas douter que les autres ne pensent de même de nous.

Un homme si humble ne pouvait manquer d'avoir une grande horreur de ce qui blesse la charité. Aussi détestait-il souverainement la médisance, qu'il appelait la mort de l'âme. Il donnait pour conseil et pour s'empêcher d'y tomber une seconde fois, lorsqu'on avait eu le malheur de la commettre, il donnait, dis-je, pour conseil de s'aller jeter aussitôt aux pieds de celui dont on avait parlé inconsidérément, de lui demander pardon, et de lui promettre qu'on ne se laisserait plus séduire par le malin esprit.

Voici un trait qui montre quelle était la délicatesse de sa conscience à l'égard de la charité. Il avait envoyé son disciple Paul pour acheter la provision de branches de palmier dont ils avaient besoin pour leurs ouvrages. Paul s'étant adressé à plusieurs pour en avoir appris d'eux qu'elles avaient été retenues par d'autres. Il en trouva enfin chez un jardinier, qui lui dit qu'à la vérité quelqu'un avait déjà donné des arrhes pour celles qu'il avait, mais comme c'était depuis longtemps et qu'il ne se présentait pas pour les venir prendre, il pouvait les emporter ; ce qu'il fit. A son retour il rendit compte de tout ceci à l'abbé Hor, qui, frappant des mains, dit : Hor ne travaillera point de cette année. Il ne voulut pas même lui permettre de placer ces palmes dans sa cellule, et l'obligea de les rapporter au jardinier.

Dieu voulant le purifier toujours plus et consommer sa vertu par une longue patience, lui envoya une maladie qui dura au moins dix-huit ans. Ce fut pendant ce temps-là que saint Sisoès vint de la montagne de saint Antoine pour le voir. C'était sans doute au désert de Nitrie, où il avait, au lieu de Paul dont nous avons parlé, un autre disciple nommé Athré, avec qui il vivait dans une parfaite union. Saint Sisoès lui demanda quelques avis, et il lui répondit : « Que vous dirai-je ? imitez ce que vous croyez voir ici de bon ; car Dieu assiste celui qui se fait violence. » Une autre fois, lui ayant aussi demandé quelque instruction pour son âme, il lui répondit : « Avez-vous de la confiance en moi ? » — « Assurément, lui dit saint Sisoès. » — « Eh bien, ajouta le vieillard, allez, et faites comme vous m'avez vu faire. » — « Mais encore, lui dit saint Sisoès, que voulez-vous que j'imite en vous plus particulièrement ? » A quoi il répondit : « Vous voyez que je me considère comme étant au-dessous de tous les hommes. »

Saint Sisoès étant allé depuis passer quelque temps à Clysma, sur la rive occidentale de la mer Rouge, il racontait ainsi à l'abbé Piste et à ses six autres solitaires qui l'étaient venus voir, combien il avait été édifié de l'abbé Hor et de son disciple dans la visite qu'il leur avait faite. « L'abbé Hor, leur dit-il, et l'abbé Athré vécurent ensemble étroitement unis jusqu'à ce que la mort les séparât. Le premier excellait en humilité et l'autre en obéissance. Je demurai quelques jours avec eux dans l'intention de m'instruire, en étudiant quelle était l'excellence de leur vertu, et je ne tardai pas d'en voir une preuve marquée ; en effet, lorsqu'un leur ayant apporté un petit poisson, comme Athré le fendait avec un couteau, l'abbé Hor l'appela, et sur-le-champ il laissa le couteau enfoncé dans le poisson sans achever de l'éventrer pour se rendre à l'obéissance. J'en fus étonné, et je lui demandai comment il avait fait pour acquérir cette vertu si parfaitement. Il me répondit : Vous faites attention à mon obéissance, c'est bien plutôt celle du vieillard qu'il faut considérer ; et me

prenant par la main il me dit : Venez et voyez. Je vis donc qu'il lui présenta le poisson ; mais il l'avait mal apprêté expressément, afin que je fusse témoin de sa soumission et de sa patience. Hor ne laissa pas d'en manger sans témoigner de la répugnance. Athré lui dit : Le trouvez-vous bon, mon Père ? Et il répondit : Oui, il est bon. Ensuite il lui présenta quelque autre chose qu'il avait mieux apprêtée et lui dit : Mon père, j'ai mal accommodé ceci. Hor en mangea et répondit : Oui, il n'est pas si bon. Ainsi il ne disait que comme son disciple. Ensuite celui-ci me dit : Vous avez vu que c'est moins moi qui obéis ici que ce vénérable vieillard. »

Tel fut l'abbé Hor, solitaire particulier de Nitrie. Nous ne disons rien de celui de Thébaïde, à cause des erreurs dont saint Jérôme l'accuse. Rufin, fort suspect en ceci, lui donne de grandes louanges, qu'on peut lire au second livre du *Recueil des Pères des déserts*. La plupart des auteurs confondent ces deux Hor, et n'en font qu'un même personnage. Et quant à ses erreurs, ils avouent qu'il a suivi les sentiments d'Origène ; mais ils disent qu'il l'a fait par méprise et sans attachement, étant prêt à se soumettre au jugement de l'Église, et qu'enfin on ne peut le mettre au nombre des origénistes, condamnés comme tels par les évêques, soit dans le synode d'Alexandrie en 399, soit par le pape Anastase en 400, puisqu'il était déjà mort en 394, et qu'il n'a laissé aucun écrit.

SAINT PAMBON ¹.

Ceux qui ont écrit les paroles et les actions remarquables des Pères des déserts d'Orient, n'ont parlé de saint Pambon qu'avec des éloges magnifiques. Ils nous l'ont représenté comme un ami de Dieu qui n'enseignait que ce qu'il avait appris de Jésus-Christ ;

Ruf. hist. l.
2, c. 4.

¹ *Vitæ Patrum*, Rufin, Socrate, Cotelier, les Bollandistes.

comme un de ces hommes célestes que leur éminente piété élevait si fort au-dessus des autres, qu'ils semblaient n'avoir de communication qu'avec les anges ; comme un de ces maîtres souverainement éclairés dans les voies de Dieu, et qui n'excellaient pas seulement dans la sagesse chrétienne, mais que Dieu prenait plaisir de relever dans le fond de leur solitude par le don des miracles, dont la pureté de leur vie, jointe à la candeur et à la simplicité de leur conduite, les avait fait trouver dignes à ses yeux.

On ne sait pas en quelle année il naquit, ni quelle fut sa patrie. Mais il paraît qu'il quitta le monde de bonne heure, puisqu'il ne savait pas lire lorsqu'il se proposa de l'abandonner. Il s'adressa d'abord à un solitaire, qu'il pria de lui faire apprendre quelques psaumes par cœur, et il en reçut pour première leçon ces paroles du psaume 38° : *J'ai dit en moi-même : Je veillerai exactement sur moi pour ne point pécher par ma langue.* Pambon en fut touché ; et ne pensa pas tant à les retenir dans sa mémoire, ce qui n'était pas fort difficile, qu'à les prendre pour règle de sa conduite. Il dit à ce solitaire que cette leçon lui suffisait, et qu'il retournerait à lui lorsqu'il l'aurait bien apprise. Il fut six mois sans y revenir, au bout desquels le solitaire l'ayant rencontré et lui ayant demandé pourquoi il avait resté si longtemps sans paraître, il lui avoua que c'était parce qu'il n'avait pas encore bien appris sa première leçon. Dans la suite un de ses amis lui demanda s'il l'avait enfin apprise, et il lui répondit : Qu'à peine il avait pu en venir à bout en dix-neuf ans de temps.

Il se retira ensuite auprès de saint Antoine, et fit sous sa conduite de si merveilleux progrès dans la vie intérieure, que ce grand patriarche disait de lui que le Saint-Esprit reposait dans son cœur. Entre les instructions qu'il en reçut les historiens ont remarqué celle-ci : Ne vous confiez pas en votre justice : conduisez-vous de telle sorte que vous n'ayez jamais sujet de vous repentir de ce que vous aurez fait, et retenez votre langue et votre appétit.

Il ne demeura pas toujours auprès de cet excellent maître. Dieu l'appela au désert de Nitrie pour l'y rendre un des plus fermes soutiens de la vie religieuse, par ses avis et ses exemples. On trouve pourtant qu'il a été aussi aux cellules et à Scété, déserts voisins de celui de Nitrie ; mais il fit son principal séjour dans celui-ci.

Comme il n'avait d'autre intention en se rendant solitaire que de vivre inconnu aux hommes, pour n'être connu que de Dieu seul, il lui demanda pendant trois ans qu'il ne le glorifiât point sur la terre ; et c'est ce qui montre en même temps combien il désirait de s'établir solidement dans la vertu d'humilité, qu'il savait être le fondement de toutes les autres ; mais Dieu, qui se plaît à élever les âmes humbles, et qui l'avait conduit dans cette solitude pour l'édification de ses frères, l'y plaça comme une lumière éclatante sur le chandelier, et le rendit en si grande vénération, que quand quelque solitaire était attaqué de tentation de vanité, il se disait à lui-même : Suis-je tel que saint Antoine ou que l'abbé Pambon ? Sur quoi les historiens remarquent qu'il paraissait quelquefois sur son visage je ne sais quoi de grand et de majestueux comme d'un auguste prince assis sur son trône, et d'autres fois même une clarté lumineuse semblable à celle de Moïse, en sorte qu'on en était frappé en le voyant. Ce qu'on rapporte aussi de saint Sisoès et de l'abbé Sylvain.

Il ne faut pas s'étonner après cela si ses frères recouraient à lui avec tant de confiance ; aussi recevaient-ils ses avis avec une crainte respectueuse, comme si Dieu même les eût donnés. C'était avec d'autant plus de fondement, que saint Pambon était plus porté par son humilité à garder le silence qu'à instruire les autres ; qu'il ne parlait jamais qu'après avoir consulté Dieu par la prière ; et on disait même de lui qu'il avait porté l'exactitude et la circonspection de ses réponses à un plus haut point de perfection que saint Antoine et les autres saints.

Lorsqu'on l'interrogeait sur la sainte Écriture et sur quel-

qu'autre matière spirituelle, il répondait ordinairement qu'il ne savait pas ce qu'il devait dire; ensuite il prenait du temps pour prier et pour réfléchir. Il était ainsi quelquefois trois mois à faire attendre sa réponse, avouant toujours avec humilité et simplicité qu'il ignorait ce qu'il fallait dire; jusqu'à ce qu'enfin ayant beaucoup invoqué le Seigneur, pour ne rien répondre que selon sa volonté, il parlait selon que Dieu le lui faisait connaître.

Deux solitaires vinrent un jour le consulter, et l'un d'eux lui dit : « Mon père, je passe pour l'ordinaire deux jours sans manger, après quoi je mange deux petits pains, pensez-vous que je me sauve en faisant ainsi ? » L'autre lui dit ensuite : « Et moi, mon père, je gagne tous les jours de mes mains deux petites pièces de monnaie, dont je retiens ce qui m'est nécessaire pour ma nourriture, et je donne le reste aux pauvres; me sauverai-je en faisant ainsi ? » Pambon les ayant écoutés avec attention, ne leur répondit rien, et ils furent quatre jours à attendre sans qu'il leur dît aucune parole. Au bout de ce temps ils pensèrent à se retirer, et en témoignèrent de la peine; mais des ecclésiastiques qui étaient sur le lieu, les consolèrent en leur disant : « Ne vous affligez pas, mes frères, ce bon vieillard n'est pas en usage de répondre aux questions qu'on lui fait jusqu'à ce qu'il ait consulté Dieu. Ayez un peu de patience et Dieu vous récompensera. » Ils retournèrent donc au Saint comme pour prendre congé et se recommander à ses prières. Alors les regardant et s'inclinant à terre il écrivit avec le doigt sur le sable, parlant d'eux en son propre nom : « Pambon jeûne deux jours de suite, après quoi il mange deux petits pains, est-il moine pour cela ? Non. Pambon gagne chaque jour par son travail deux pièces de monnaie dont il donne une partie en aumône, est-il aussi moine pour cela ? Non. » Ensuite il ajouta : « Tout cela est bon; mais si tu as soin de ne rien faire qui blesse la charité, tu te sauveras. » Ces solitaires lisant cette réponse, pensèrent à la mettre à profit et se retirèrent fort satisfaits.

Tant de précaution qu'il prenait avant que de donner ses réponses, firent que jamais sa conscience ne lui en reprocha aucune, et il put dire sans altérer la vérité, que depuis qu'il avait renoncé au siècle, Dieu lui avait fait la grâce de n'avoir jamais eu sujet de se repentir d'aucune parole qu'il eût dite. Théophile, patriarche d'Alexandrie, étant venu à Scété, les solitaires s'assemblèrent pour le recevoir, et prièrent l'abbé Pambon, qui s'y rencontra, de lui dire quelque chose pour l'édifier ; mais il leur répondit : « Si mon silence ne l'édifie point, mes paroles ne le feront pas. » Un solitaire lui demanda dans une rencontre, s'il était bon de louer les autres ; et il lui répondit qu'il était encore mieux de se taire. Saint Pœmen disait qu'il avait remarqué en lui trois pratiques excellentes : son jeûne qu'il gardait régulièrement tous les jours jusqu'au soir, son silence rigoureux et beaucoup de travail des mains.

Son amour pour le silence n'était pas seulement l'effet des premières leçons qu'il en avait reçues, soit du solitaire auquel il s'adressa en s'engageant dans l'état monastique, soit de saint Antoine le Grand dont il s'était ensuite rendu le disciple ; il coulait aussi, pour ainsi dire, d'une source intérieure, et de cet esprit de recueillement et de crainte de Dieu dont il était pénétré dans le fond de son cœur, ou pour mieux dire, le silence le disposait toujours plus au recueillement, et le recueillement le conservait dans le silence. C'est aussi ce qui faisait qu'il avait toujours l'air grave et sérieux, et qu'on ne le vit jamais sourire. Les démons voulurent le tenter une fois là-dessus, et pour l'obliger à rire ils attachèrent une plume au bout d'un bâton et se mirent à la porter en faisant de grands efforts, comme s'il eût été question d'un fardeau extraordinaire. Le Saint se dérida un instant à ce spectacle ridicule, et aussitôt cette troupe de fantômes se mit à sauter et à danser en lui reprochant d'avoir ri, comme si elle eût remporté sur lui une grande victoire ; mais le Saint leur dit : « Je n'ai pas voulu rire, j'ai voulu me moquer de votre faiblesse,

voyant que vous vous mettez en si grand nombre pour porter une plume, »

Il préférait le renoncement à sa propre volonté aux austérités corporelles et aux pratiques extérieures de charité. Quatre solitaires vêtus de tuniques de peau vinrent du désert de Scété pour le consulter sur la conduite qu'ils gardaient. L'un d'eux jeûnait beaucoup; l'autre pratiquait une grande pauvreté; le troisième s'appliquait aux œuvres de charité, et le quatrième persévérait depuis vingt-deux ans dans l'obéissance sous la conduite d'un ancien. Après les avoir écoutés, il donna la préférence au dernier, parce que, disait-il, ce que les autres faisaient, c'était de leur propre choix, au lieu que celui qui vivait sous l'obéissance, renonçait à sa volonté propre, et je vous assure, ajouta-t-il, que ceux qui persévèrent jusqu'à la fin dans ce saint renoncement, sont comparables à ceux qui confessent le nom de Jésus-Christ.

On remarque aussi qu'entre les vertus dont il recommandait la pratique, il insistait principalement sur la miséricorde et la charité envers le prochain. Un solitaire lui dit dans une rencontre : « Pourquoi, mon frère, les malins esprits m'empêchent-ils de faire du bien aux autres ? » Et il lui répondit : « Ne parlez pas de la sorte, car ce serait accuser Dieu de mensonge. Dites plutôt : C'est moi-même qui ne veux pas exercer la miséricorde ; car Dieu a dit : *Je vous ai donné le pouvoir de fouler aux pieds les scorpions et les serpents, et toute la force de l'ennemi* ; pourquoi donc ne fouleriez-vous pas aux pieds les esprits immondes ? » Pareillement Théodore de Phermé lui ayant demandé un mot d'édification, il lui répondit quoiqu'avec peine, à cause de sa grande humilité : « Allez, et exercez la miséricorde envers tout le monde. »

Luc. 10, 16.

Il envoya un jour en Égypte son disciple pour lui amener un chameau dont il avait besoin pour porter ses ouvrages qu'il voulait vendre. Ce religieux rencontra en revenant un ancien solitaire, qui lui dit que s'il avait su qu'il avait été prendre un

chameau, il l'aurait prié d'en amener aussi un pour lui. Le disciple ne manqua pas de rapporter ceci au Saint, qui, préférant l'utilité de son prochain à ses propres intérêts, envoya aussitôt vers ce bon solitaire, pour lui dire qu'il n'était pas pressé de vendre ses ouvrages, qu'il pouvait disposer du chameau, et qu'il suffisait qu'il le lui ramenât lorsqu'il aurait vendu les siens. Le solitaire accepta l'offre; mais lorsqu'il sut que saint Pambon ne s'en était privé que pour exercer la charité envers lui, malgré le besoin qu'il en avait, il en versa des larmes, et dit à son disciple : « Votre charité m'a ravi le mérite que j'aurais acquis j'avais eu la patience d'attendre davantage. »

Saint Pambon se distingua aussi parmi les solitaires par le détachement des choses du monde, qu'il porta à la plus haute perfection. Il était vêtu si pauvrement, qu'après sa mort, l'abbé Isaac, solitaire des cellules, voyant que quelques frères portaient des habits plus propres que les autres, leur dit : « Nos anciens, et surtout l'abbé Pambon, ne portaient que des habits usés et tout pleins de pièces, et vous recherchez la vanité dans les vôtres. » Aussi ce Saint disait qu'un moine devait avoir des habits si pauvres, qu'il eût pu les exposer pendant trois jours hors de sa cellule, sans qu'aucun passant fût tenté de les ramasser.

Pallade dit de lui qu'entre les avantages spirituels qu'il avait reçus de Dieu pour la pratique des vertus, on pouvait remarquer principalement le mépris qu'il faisait de l'or et de l'argent, ce que Jésus-Christ nous a tant recommandé. Socrate rapporte aussi que quelqu'un lui ayant présenté quantité de pièces d'or pour les distribuer aux pauvres, et l'ayant prié de les compter, il lui répondit qu'il ne devait pas regarder ce qu'il donnait, mais seulement dans quel esprit il les donnait. Peut-être que cet auteur parle là du fait de Mélanie l'Ancienne, que nous allons raconter après Pallade, qui l'avait appris d'elle-même.

Cette dame étant venue de Rome à Alexandrie, apprit d'Isidore, prêtre et administrateur de l'hôpital de cette ville, la gran-

Hist. 1. 4.
c. 23.

deur du mérite de saint Pambon, et le pria de l'accompagner au mont de Nitrie, pour lui procurer le bonheur de le voir et de se recommander à ses prières. Elle le trouva assis et occupé à faire des corbeilles selon son usage, et lui présenta des vases d'argent de trois cents livres pesant, le priant de vouloir bien participer aux richesses que la Providence lui avait confiées. Le Saint, sans détourner les yeux de dessus son ouvrage, lui répondit comme pour la bénir : « Dieu soit votre récompense, » et se tournant vers son disciple Origène, il lui dit : « Allez et distribuez ceci aux monastères de la Libye et des Isles, qui sont plus pauvres que les autres, et n'en donnez point à ceux d'Égypte, dont le pays est plus riche et plus abondant. »

Cependant, dit Mélanie, je me tenais debout devant lui, espérant qu'il me donnerait sa bénédiction, ou qu'il me témoignerait par quelque parole le cas qu'il faisait d'un si riche présent ; mais comme il gardait le silence je m'avisai de lui dire : « Mon Père, je ne dois pas vous laisser ignorer qu'il y a trois cents livres d'argent ; » à quoi il me répondit sans jeter un seul regard ni sur moi ni sur le coffre où était cet argent : « Ma fille, celui à qui vous avez donné ceci n'a pas besoin que vous lui disiez combien il pèse, puisque pesant lui-même les montagnes et les forêts dans ses divines balances, il ne saurait ignorer le poids de votre argent. Vous auriez raison de me le dire si c'était à moi que vous le donnez ; mais puisque c'est à Dieu que vous l'offrez, lui qui n'a pas dédaigné de recevoir deux oboles des mains d'une pauvre veuve et qui les a préférées aux présents des riches, il est inutile que vous en parliez davantage. » Voilà, ajouta Mélanie, en racontant ceci à Pallade, ce que la grâce de Dieu me fit trouver, lorsque j'allai à la montagne de Nitrie.

Ce grand Saint ne se contentait pas de mépriser l'argent, comme nous venons de le voir, il eût considéré aussi comme un grand crime si un religieux en avait fait amas. Cela parut par le terrible jugement qu'il prononça, de concert avec l'abbé Macaire et l'abbé

Isidore, contre un moine à qui on en trouva après sa mort. Voici comment saint Jérôme et Rufin le racontent. Un frère du désert de Nitrie, plus ménager qu'avare, mais qui ne pensait pas comme il aurait dû, que Jésus-Christ avait été vendu trente pièces d'argent, laissa en mourant une somme de cent écus, qu'il avait amassés en filant du lin. Tous les solitaires de ce désert qui habitaient en diverses cellules au nombre d'environ cinq mille, s'assemblèrent à ce sujet pour délibérer sur ce qu'il y aurait à faire. Les uns disaient qu'il fallait distribuer cet argent aux pauvres ; d'autres qu'il le fallait donner à l'Église ; et quelques-uns qu'il fallait l'envoyer aux parents du mort. Mais Macaire, Pambon, Isidore et les autres anciens, qui étaient regardés comme les Pères des moines, étant inspirés du Saint-Esprit, ordonnèrent qu'on enterrerait les cent écus avec le mort, en prononçant sur lui ces terribles paroles : « Que ton argent périsse avec toi. » Le bon effet que ce jugement produisit sur l'esprit des autres, montra combien il fut juste et saint ; car il inspira une telle crainte à tous les solitaires d'Égypte, qu'ils eussent regardé depuis comme un crime de laisser seulement un écu après leur mort.

Saint Athanase, qui connaissait le mérite de saint Pambon, l'appela à Alexandrie, sans doute pour y rendre témoignage à la divinité de Jésus-Christ, comme il y avait appelé saint Antoine, ainsi que nous l'avons rapporté dans sa Vie. Il y arriva avec d'autres solitaires, et voyant quelques séculiers assis, il leur dit : « Levez-vous et saluez ces moines, afin qu'ils vous donnent leur bénédiction ; car leur bouche est sainte, parce qu'ils parlent assidûment de Dieu. » Il y rencontra aussi une comédienne richement parée, et en la voyant il se mit à pleurer. On lui en demanda le sujet, et il répondit : « Je pleure pour deux raisons ; l'une est la perte de cette femme ; l'autre est de voir que je n'ai pas autant de soin de plaire à Dieu, qu'elle en prend pour plaire aux hommes. »

Ce ne fut pas seulement à Alexandrie qu'il rendit gloire à la

divinité de Jésus-Christ contre les ariens, tant de vive voix que par l'exemple de ses vertus, il le fit encore avec plus d'éclat par l'exil qu'il souffrit pour la même cause ; car il fut relégué pour cela dans une île d'Égypte environnée d'un grand marais, et habitée seulement par des païens qu'il convertit à la foi. Il fut aussi exilé à Diocésarée en Palestine, s'il en faut croire Pallade ; ce qui pourtant n'est pas sans difficulté ; car on doute si cet auteur n'a pas confondu cet exil avec le premier, dont Rufin, témoin oculaire, détaille au long les circonstances. Quoi qu'il en soit, comme le précieux avantage d'avoir été banni pour la défense de la divinité de Jésus-Christ, lui fut commun avec d'autres solitaires, et que le récit de cette persécution interromprait trop la narration, nous nous réservons d'en parler dans un chapitre particulier, pour venir à son heureux décès.

On ne sait pas précisément en quelle année il arriva ; mais ce ne peut être avant 385, puisqu'alors Théophile d'Alexandrie vint à Scété, et que le Saint s'y trouva ; ni après 390, puisque ce fut l'année que Pallade vint à Nitrie, et il était déjà mort. Mélanie l'Ancienne fut présente lorsqu'il mourut, et elle le raconta à Pallade. Il travaillait une corbeille, et comme il y eut mis le dernier point d'aiguille, il appela cette dame et lui dit : « Recevez cette corbeille de mes mains, afin que vous vous souveniez de moi ; car je n'ai pas autre chose à vous laisser. » Ensuite voyant autour de lui Origène, Ammone et quelques autres frères, il leur avoua que depuis qu'il s'était retiré dans le désert, il avait toujours subsisté du travail de ses mains, sans jamais avoir été à charge à personne ; qu'il ne se repentait pas non plus d'aucune parole qu'il eût proférée, et que néanmoins, allant comparaître devant Dieu, il lui semblait qu'il n'avait pas commencé encore à le servir. Comme il eut fini de parler ainsi, il rendit son âme à Dieu, sans fièvre, sans ressentir aucune douleur dans le corps, sans aucun symptôme de maladie, étant âgé de soixante-dix ans. Mélanie prit soin de sa sépulture, et conserva religieusement

jusqu'à la mort la corbeille qu'elle en avait reçue. Il ne paraît pas que saint Pambon ait été prêtre, comme quelques auteurs l'ont cru. Sur quoi l'on peut voir les Bollandistes, qui prouvent également qu'il n'y a pas eu plusieurs Pambon.

QUELQUES SOLITAIRES DU DÉSERT DE NITRIE ¹.

Origène avait été formé par saint Antoine le Grand, aux devoirs de la vie solitaire. Il se retira ensuite au désert de Nitrie, et non à celui de Scété, comme l'a cru Sozomène, à moins qu'on ne dise qu'il a demeuré dans l'un et dans l'autre à cause que ces déserts sont voisins, comme avait fait saint Pambon. Il ne dédaigna pas de se rendre le disciple de ce Saint, bien qu'il eût eu un aussi excellent maître que saint Antoine; et il fut aussi son économiste. Rufin nous le représente comme un religieux d'une prudence consommée et qui se conduisait en toutes choses d'une manière admirable. Il dit qu'il édifiait tout le monde par le récit qu'il faisait souvent des vertus de saint Antoine, et qu'il animait si bien ce qu'il en disait, qu'il semblait qu'on eût sous les yeux ce grand patriarche, ce qui enflammait d'une sainte ardeur tous ceux qui avaient le bonheur de l'entendre. Il doit avoir vécu longtemps, puisqu'il est mis au nombre des plus anciens Pères de Nitrie, et que Sozomène lui donne le titre de vieillard. Pallade apprit de lui quelques particularités de la vie de saint Pambon. Ainsi il vivait encore quand cet écrivain vint à Nitrie, en 390.

Nous placerons ici l'éloge de deux pieux solitaires appelés Paëse et Isafe, dont Dieu fit connaître par révélation l'éminente vertu à saint Pambon; mais ils ne furent pas ses disciples. Il y

¹ *it. PP.*, saint Nil, Cassien, Tillemont, Cotelier, Bulteau.

en a qui croient qu'ils demeuraient dans le désert de Nitrie. Il paraît pourtant plus vraisemblable, par ce que nous allons en rapporter, qu'ils étaient dans une solitude moins éloignée des lieux habités. Voici ce qui en est dit dans les *Vies des Pères*.

Ils étaient frères, et leur père était un marchand qui trafiquait en Espagne. Après qu'il fut mort, ils partagèrent entre eux son héritage, qui se trouva monter à cinq mille écus, sans les meubles et les esclaves. Ensuite délibérant sur le parti qu'ils prendraient, ils se dirent l'un à l'autre : Quel genre de vie embrasserons-nous ? Si nous suivons celui de notre père, d'autres jouiront après notre mort du fruit de nos travaux, et peut-être aussi que pendant que nous vivrons, nous tomberons entre les mains des voleurs, ou nous ferons naufrage. Il vaut donc mieux embrasser la vie solitaire, afin de conserver ce que notre père nous a laissé, et pour ne pas perdre notre âme. Ils convinrent donc de se faire religieux ; mais ce fut en suivant chacun une conduite différente ; car l'un donna tout ce qu'il avait aux monastères, aux églises, et aux prisons sans se rien réserver, et ayant appris un métier pour gagner sa vie, il partagea tout son temps entre le travail et la prière. L'autre se servit de son bien pour bâtir un monastère, où il assembla quelques solitaires avec lesquels il exerçait l'hospitalité envers tous ceux qui venaient, retenait les vieillards, servait les malades, donnait à tous les pauvres, et le samedi et le dimanche il dressait trois ou quatre tables, où tous les nécessiteux étaient reçus avec charité.

Ils moururent enfin, et les autres solitaires s'entretenant ensemble du bonheur qu'ils possédaient dans le ciel, comme ayant mené une vie sainte, ils n'étaient pas d'accord sur le degré de béatitude qu'ils avaient mérité ; parce que la vie de celui qui ne s'était rien réservé paraissait plus parfaite aux uns, et que la charité de celui qui avait servi les pauvres et les malades avec tant de soin et de peine, plaisait davantage aux autres.

Sur cette contestation de piété, ils allèrent trouver saint

Pambon pour savoir de lui ce qu'il en pensait. Chacun lui proposa son opinion et les raisons sur lesquelles il la fondait, et le Saint, après les avoir écoutés jusqu'à la fin, leur dit : « Ils sont tous deux également parfaits devant Dieu, parce que l'un a imité Abraham par l'hospitalité qu'il a exercée, et l'autre a imité le zèle du prophète Élie pour se rendre agréable à Dieu.

Ces solitaires ne se rendirent pas d'abord : ils ne pouvaient comprendre comment ces deux frères, qui avaient suivi dans la voie de la vertu des routes si différentes, pouvaient néanmoins être égaux en mérite. Ils se jetèrent aux pieds de saint Pambon, et le supplièrent avec instance de leur dire comment cela pouvait être ; car, disaient ceux qui donnaient la préférence à celui qui s'était dépouillé de tout, il a accompli entièrement le conseil de l'Évangile, vendant tout ce qu'il avait pour le distribuer aux pauvres, passant les jours et les nuits en oraison, et portant sa croix à la suite du Sauveur du monde.

Mais ceux qui parlaient en faveur de l'autre, répliquaient pour appuyer leur sentiment, qu'il avait une extrême compassion de tous les pauvres, et que sa charité le portait à s'arrêter dans les grands chemins pour retenir et assembler tous les affligés, qu'il assistait libéralement de ses soins et de ses aumônes, et qu'ainsi il ne s'était pas contenté de faire du bien à lui-même, mais qu'il en avait fait à tous ceux qui se trouvaient dans le besoin

Leurs différentes raisons ne firent point changer de sentiment à saint Pambon, qui, étant mieux éclairé qu'eux, en jugeait selon la vérité. Il leur répliqua : « Je vous dis encore une fois qu'ils sont tous les deux égaux en mérites devant Dieu, et je vais vous le faire voir en deux mots : Si le premier n'était point parvenu, en donnant tout son bien et en travaillant de ses mains pour gagner sa vie, à la perfection qu'il a acquise, nous ne pourrions pas le mettre en parallèle avec son frère ; mais aussi, si l'autre n'avait pas pratiqué la vertu d'hospitalité comme il a fait, il n'aurait pas égalé son frère en vertu devant Dieu, puisque Notre-Sei-

Matth. 20.

gneur a dit lui-même : *Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour vous servir.* Il ne l'a pourtant pas surpassé, bien qu'il ait beaucoup travaillé, parce que dans les fatigues du ministère qu'il exerçait, il ne laissait pas de trouver du soulagement et du repos ; mais attendez avec patience jusqu'à ce que Dieu m'ait fait connaître ce qui en est, et je vous en ferai part lorsque vous reviendrez. Ils se retirèrent, et saint Pambon, en leur absence, pria le Seigneur de lui manifester la gloire de ces deux excellents frères ; ensuite il dit à ceux qui revinrent quelques jours après pour être éclaircis de leur doute : « Je vous parle en la présence de Dieu, et Dieu sait que je vous parle selon la vérité. J'ai vu ces deux frères en même rang, et dans un même degré de mérite dans le paradis. »

Il y a eu d'autres solitaires appelés Paëse, qui n'ont rien de commun avec celui dont nous avons parlé. Cassien parle d'un Paëse qui s'était retiré dans un désert fort reculé, et y avait vécu quarante ans éloigné du commerce des autres solitaires. Il dit qu'il ne mangeait jamais qu'après le soleil couché.

Crone quitta le monde étant encore fort jeune. Il entra dans un monastère pour y vivre sous la conduite d'un supérieur ; mais pressé par l'ennui et la tristesse, il succomba à la tentation, sortit sans congé ; et errant de côté et d'autre dans le désert, il arriva enfin au monastère de Pispir où il vit saint Antoine qui le raffermît dans sa vocation. Après quoi il demeura quelque temps dans la Thébàide et alla visiter les monastères d'Alexandrie. Il fut élevé depuis au sacerdoce dont il exerça les fonctions dans l'église des solitaires de Nitrée. Rufin remarque que bien qu'il possédât toutes les vertus, il excellait surtout en humilité.

Un frère lui demanda un jour quelques avis pour son instruction, et il lui répondit : « Le religieux qui ne se livre pas à la dissipation, mais qui veille soigneusement sur lui-même, et renonce à tous les vains désirs de la terre, attire dans son âme le Saint-Esprit, qui, de stérile qu'elle était auparavant, la rend féconde en vertus et en œuvres saintes.

Un autre frère lui demanda comment il fallait faire pour devenir véritablement humble. A quoi il répondit que c'était par la crainte de Dieu qu'on y parvenait. « Mais, ajouta ce frère, comment acquérons-nous la crainte de Dieu ? » Et il lui répondit : « Il me paraît qu'on y parviendra si l'on prend soin de se désoccuper de toutes sortes d'affaires pour ne s'occuper que de la pensée de la mort et du jugement de Dieu, en y joignant le travail et la mortification du corps. »

Crone édifiait aussi les frères par les récits qu'il leur faisait des actions et des vertus de saint Antoine. Il leur dit entre autres choses, que ce saint ayant demandé un jour au Seigneur qu'il lui fit voir l'état des justes et des pécheurs après leur mort, et ayant persévéré un an entier dans la même prière, Dieu lui fit voir un Ethiopien dont la tête semblait toucher les nues, et les âmes qui volaient comme des oiseaux dans les airs. Il vit en même temps que ce géant étendait les bras pour les empêcher de s'élever ; que plusieurs tombaient sous sa main et qu'il les précipitait dans un lac aussi vaste que la mer ; mais que d'autres lui échappaient et étaient reçues par les anges ; qu'il entendit ensuite une voix qui lui dit : « Antoine, ces âmes que tu as vues s'élever malgré les efforts de ce géant, sont les âmes justes qui échappent aux pièges du démon, et que les esprits célestes conduisent au ciel. Mais celles des pécheurs sont précipitées dans les enfers par ce géant, parce qu'elles se sont laissé séduire par les suggestions, en suivant les inclinations de la chair et les sentiments de haine et de vengeance qu'il leur inspirait.

Pallade dit qu'il apprit de Hiérax et de Crone ce qu'il raconte de saint Paul le Simple, disciple de saint Antoine. Il parvint enfin à une si grande vieillesse, qu'il avait cent dix ans quand Rufin, ou celui au nom duquel il parle, visitait les solitaires, c'est-à-dire, vers l'an 391. On ignore combien il vécut encore et les circonstances de sa mort. Il eut pour disciple un solitaire nommé Isaac, qui lui succéda aussi dans les fonctions du sacer-

Vit. PP. I.
8. c. 23.

doce. On rapporte de lui qu'il était exempt de fiel et de colère, et que sa charité le porta à bâtir un hôpital pour les religieux malades et pour les étrangers qui venaient visiter les solitaires. Il forma un grand nombre de disciples, dont plusieurs furent élevés à l'épiscopat; ce qui n'empêcha pourtant pas qu'il ne fût englobé dans la querelle que Théophile d'Alexandrie suscita à plusieurs solitaires de ce désert au sujet des erreurs d'Origène, dont quelques-uns s'étaient laissé malheureusement prévenir; de sorte qu'il fut obligé de se retirer à Constantinople auprès de saint Jean Chrysostome. Nous ne savons rien de plus certain de cet Isaac. Mais il ne faut pas le confondre avec Isaac, prêtre des Cellules, lequel étant encore jeune fut aussi disciple de Crone ¹.

Pallade parle aussi d'un Crone, qu'un savant critique croit n'être pas différent de celui-ci; mais Bulteau les distingue, et il paraît, en effet, que Pallade a voulu les distinguer, puisqu'il en fait deux articles différents. Ce dernier Crone était du bourg de Phénix, ou de Phénice, peu éloigné du désert de Nitrie. Ayant résolu de quitter le monde, il sortit de son bourg et mesura quinze mille pas en avant en s'avancant dans le désert, après quoi il s'arrêta, fit sa prière à Dieu et creusa un puits de sept brasses de profondeur, où il trouva une eau excellente. Il fixa sa demeure en ce lieu, bâtit une cellule, et demanda à Dieu la grâce de ne plus retourner aux pays habités.

Sa vertu éclata bientôt; car peu d'années après il fut trouvé digne du sacerdoce, et environ trois cents solitaires se rassemblèrent auprès de lui pour vivre sous sa conduite. On remarque,

¹ Le nom d'Isaac était commun à plusieurs solitaires de ce désert et qui vivaient en même temps, ce qui rend leur histoire un peu embrouillée; car il y a eu un Isaac de Nitrie, un autre que Cassien fait parler dans ses conférences, un troisième au désert de Scété, un quatrième au désert des Cellules, un disciple de l'abbé Apollon, un interprète de saint Antoine, un enfin prêtre et abbé de Constantinople.

entre les autres, un frère appelé Jacques et surnommé le Boiteux, qui était très-éclairé dans la science des Saints, et avait eu le bonheur de converser avec saint Antoine, de même que Crone dont nous parlons. Celui-ci servit à l'autel pendant soixante ans, et dans tout ce temps il subsista du travail de ses mains et ne sortit point de sa solitude.

Hiérax fut d'abord solitaire au mont Porphyrit et y demeura quatre ans. Ensuite il se retira à celui de Nitrie, qu'il fut obligé de quitter vingt-cinq ans après pour se dérober aux poursuites de Théophile d'Alexandrie et se réfugier auprès de saint Jean Chrysostome. Il retourna après l'orage dans la solitude, où il y a apparence qu'il vivait encore en 408. On dit de lui qu'il ne parlait jamais des affaires du siècle, et qu'il ne souffrait pas non plus qu'on lui en parlât. Un frère lui demandant des avis pour sa conduite, il lui répondit : « Restez dans votre cellule, nourrissez-vous-y selon vos besoins ; mais donnez-vous de garde de médire de votre prochain et vous vous sanctifierez. » Les démons pour le décourager lui dirent un jour : « Vous avez encore cinquante ans à vivre, comment pourrez-vous soutenir si longtemps les travaux de la vie solitaire ? » Mais il les mit en fuite en leur répondant : « Hélas ! vous m'affligez de me dire que ma course doit sitôt finir ; car je m'étais préparé à vivre deux cents ans dans ce désert dans l'exercice de la pénitence. »

Il y a eu un autre Hiérax qui fut contraint, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de quitter son désert comme le premier, pour chercher un asile auprès de saint Jean Chrysostome. Il avait demeuré longtemps avec saint Antoine, et s'étant retiré à Nitrie il y racontait ce qu'il avait vu de ce saint Patriarche. Il rapportait aussi cette belle sentence d'un ancien solitaire : « Si un religieux sait un abbé sous lequel il peut profiter beaucoup, et ne va pas se mettre sous sa conduite, parce qu'il craint de n'y pas trouver ce qui lui est nécessaire pour la vie, il montre par là qu'il ne croit pas qu'il y ait un Dieu. »

Il est parlé dans les *Vies des Pères de Nitrie* d'un homme de bien nommé Apollon, qui ne paraît pas avoir fait profession de l'état monastique dans toute la rigueur ; mais qui n'en avait pas moins les vertus et les mérites par ses œuvres de charité. Il avait été engagé dans le négoce, et ayant renoncé au siècle, il se retira au mont de Nitrie, où il employa son bien et ses soins au soulagement des vieillards et des malades de ce désert ; car ne pouvant point travailler des mains ni transcrire des livres à cause de son grand âge, il crut qu'il devait se consacrer à exercer la charité envers les frères selon qu'il était en son pouvoir. Ainsi il faisait venir d'Alexandrie tout ce qu'il pouvait acheter pour leur consolation, et ne manquait pas tous les jours de les visiter depuis le grand matin jusqu'à l'heure de none, allant de cellule en cellule pour voir si quelqu'un était malade et de quoi il pouvait avoir besoin. Il leur portait des raisins secs, des grenades et d'autres adoucissements. Il persévéra dans cette excellente œuvre, quoiqu'il fût fort âgé, jusqu'à la fin de ses jours, et étant près de mourir, il laissa un imitateur de sa charité qu'il pria très-instamment de continuer le même office. Ce qui fut une grande ressource aux pauvres solitaires, qui, dans un pays aussi désert, avaient un extrême besoin de ce secours, car ils n'étaient pas moins de cinq mille.

Jacques ¹ le Boîteux dont nous avons dit plus haut un mot en passant, demeurait avec Crone, et avait connu comme lui saint Antoine, ce qui apparemment avait dès lors formé entre eux une liaison particulière. Pallade le vit après l'an 391. Il dit de lui qu'il était fort éclairé dans la science des Saints. Il paraît qu'il ne

¹ Il y a eu plusieurs solitaires appelés Jacques. Bulteau paraît attribuer à un autre de ce nom les sentences que nous venons de rapporter ; mais il avoue qu'il ignore le lieu où il a vécu. Il appelle Jacob, celui qui vivait avec Crone. Il y a eu aussi un autre Jacques bien plus récent, qui demeurait au désert des Cellules. Un autre, ermite en Palestine, qui, après avoir vécu saintement, eut le malheur de faire une grande chute et se releva par la pénitence. Un autre, disciple de saint Maron en Syrie, et un autre reclus en Mésopotamie.

faut pas le confondre avec Jacques, économiste d'un monastère en Arabie. On rapporte quelques sentences de l'abbé Jacques ou Jacob. Il disait que quand on nous loue, nous devons nous humilier intérieurement en pensant aux péchés que nous avons commis, et comprendre par là que nous ne méritons pas qu'on nous donne aucune louange. Il disait encore que la crainte du Seigneur fait dans notre cœur ce que fait une lampe qu'on porte dans un lieu obscur. Elle l'éclaire de même, et lui montre à pratiquer toutes les vertus et à être fidèle à la loi de Dieu. Il ne suffit pas, disait-il encore, de dire de belles paroles pour se sanctifier : les hommes d'aujourd'hui sont féconds en paroles ; mais il faut aussi des œuvres. Voilà ce que Dieu demande de nous, et non pas tant de paroles qui ne sont suivies d'aucun fruit ¹.

Benjamin fut un modèle parfait de patience dans une longue et douloureuse maladie dont Dieu l'éprouva. Il avait fait de très-grands progrès dans les vertus religieuses, et Dieu lui accorda le don de guérir toutes sortes de malades, ce qu'il faisait en leur imposant les mains ou en leur donnant d'une huile qu'il avait bénite. Huit mois avant sa mort il devint hydropique, et son corps s'enfla si prodigieusement, au rapport de Pallade, qui en parle en témoin oculaire, qu'on pouvait à peine enfermer son petit doigt avec les deux mains. On fut obligé à cause de cela de lui construire une cellule plus spacieuse, où il ne pouvait pour-

¹ Ce serait ici le lieu de parler d'Amnone, Dioscore, Eusèbe et Euthyme frères, et appelés les grands frères à cause de leur taille. Ils furent disciples de saint Pambon et habitants du désert de Nitrie. On les accusa d'origénisme et ce point d'histoire est fort embarrassé. Nous n'en dirons rien ici, ne nous étant proposé que d'édifier et non pas de faire un ouvrage de critique. Du reste la faute des *grands frères*, quelle qu'elle soit, ne saurait rejaillir sur leur maître saint Pambon, comme le remarquent fort bien les continuateurs de Bollandus. Ce grand Saint fut toujours exempt du moindre soupçon en matière de doctrine.

Mentionnons aussi parmi les solitaires les plus vénérés du désert de Nitrie, amis ou disciples de saint Pambon, Payson et Héraclides.

tant pas demeurer couché, et après sa mort on n'en put retirer son corps sans arracher auparavant le seuil et les gonds de la porte. Ses douleurs étaient si aiguës et sa résignation si parfaite, que les solitaires le regardaient comme le Job de leur siècle. C'est ainsi que le prêtre de Nitrie l'appelait, en y conduisant Pallade pour l'édifier par la vue de ses souffrances, et de la douceur d'esprit avec laquelle il les supportait. La compassion dont cet historien dit qu'il fut touché en le voyant, ne lui permit pas de le regarder fixement. Il en détourna aussitôt les yeux ; ce que Benjamin ayant aperçu, il lui dit, et à ceux qui étaient avec lui : « Priez Dieu pour moi, mes enfants, afin que mon homme intérieur ne soit pas hydropique, car quant à ce corps, il ne m'a servi de rien quand il s'est bien porté, et il ne me nuit pas non plus maintenant qu'il est malade. » Ce qui est encore remarquable, ajoute Pallade, c'est qu'il continuait dans cet état de guérir miraculeusement les autres malades. Dieu lui ayant accordé ce don merveilleux pour lui faire pratiquer la charité envers le prochain, tandis que, pour l'enrichir de mérites par l'exercice de la patience, il le laissait dans cet état de douleur. Il passa quatre-vingts ans, dit le même auteur, dans une vie irrépréhensible et toute sainte. Sa mort doit être arrivée en 392 ou 393.

C'est de saint Nil que nous tenons l'histoire du solitaire Albin, dont il a fait un grand éloge. Il est vrai que Pallade parle d'un Albin qu'il avait vu à Nitrie et aux Cellules. Il dit qu'il alla avec lui voir Paphnuce, surnommé Céphale, et visiter le désert de Scété. Il dit encore que cet Albin alla avec Évagre et Ammonius voir saint Jean de Lycople. On rapporte aussi du même Albin, qu'Évagre étant pressé d'une violente tentation, vint la lui découvrir, parce qu'il avait beaucoup de confiance en ses lumières, et qu'il en reçut pour avis de ne pas demeurer seul. C'est là tout ce qu'on trouve de cet Albin dans le *Recueil des Vies et des paroles remarquables des Pères des déserts* ; mais il

n'est pas certain que ce soit le même qu'Albien dont nous allons parler.

Celui-ci était d'Ancyre en Galatie. Il servit Dieu fidèlement dès qu'il fut capable de le connaître. Comme il était très-beau de visage, il ne plut que trop contre son dessein à quelques personnes, qui tâchèrent de le séduire ; mais Dieu lui fit la grâce d'échapper à leurs pièges.

Cette intégrité de mœurs et sa conduite régulière lui concilia l'estime des ecclésiastiques d'Ancyre, jusqu'au point qu'ils le pressèrent beaucoup d'entrer dans le clergé, et même de se laisser ordonner prêtre ¹, bien qu'il n'eût pas l'âge prescrit par les canons. Il s'en défendit de tout son pouvoir, et s'il fut ordonné réellement, ce qui n'est pas établi, il est sûr qu'il ne voulut point s'engager à la conduite des âmes, et qu'il préféra d'embrasser la vie monastique.

Il pensa d'abord à se faire anachorète ; mais considérant qu'il n'était pas de la prudence de l'entreprendre sans s'être exercé auparavant à la pratique de l'obéissance, selon l'usage établi par les solitaires, il entra dans une communauté de fervents religieux qui était gouvernée par l'abbé Léonce.

Cet abbé, dit saint Nil, était un saint personnage, encore plus élevé dans la perfection que ceux qui vivaient seuls dans le désert. Il joignait l'action à la contemplation, et excellait dans l'une et dans l'autre. Mais surtout il avait reçu de Dieu un talent merveilleux pour former les novices aux devoirs de la vie religieuse. Tel était l'abbé Léonce, sous lequel Albien apprit les éléments de la religion. On ne sait pas si c'était Léonce prêtre, et depuis évêque d'Ancyre, ou un autre du même nom qui vivait dans ce temps-là, mais Albien en reçut de grands secours pour son avancement spirituel. Il alla ensuite à Jérusalem visiter les saints Lieux et les solitaires qui fleurissaient dans ces contrées ; et leurs

¹ Albin dont parle Pallade était diacre.

bons exemples, joints aux instructions salutaires qu'il en reçut, contribuèrent également à lui faire faire de nouveaux progrès dans la perfection de son état. Enfin il se retira à la montagne de Nitrie, où il se fixa pour le reste de ses jours.

Ce fut là qu'il entreprit avec une ardeur toute nouvelle l'ouvrage de sa perfection comme s'il n'eût fait que de commencer. Son principal soin fut de vivre inconnu aux hommes ; et bien qu'il eût acquis de grandes connaissances dans la science des Saints sous son premier supérieur et les solitaires de la Palestine, il se soumit avec la docilité d'un jeune novice à la conduite des anciens qu'il trouva au désert de Nitrie, et cacha autant qu'il put le rang qu'il tenait dans la cléricature, pour s'exercer avec moins d'obstacle dans la dépendance et l'humiliation.

Il se renferma tout entier dans le soin de son salut, et pour cela il bannit autant qu'il put de son esprit le souvenir du monde, n'en parlant jamais, ni n'en voulant jamais qu'il lui en fût parlé ; ainsi tous ses entretiens roulaient sur des sujets utiles à l'âme. Sa vie était un continuel exercice de prière, de mortification et de travail. Il passait la plus grande partie du jour et de la nuit à méditer ou à chanter des psaumes ; il ne vivait que de pain et d'eau ; il couchait sur un sac de peau de chèvre ; il gagnait son pain par le travail de ses mains, et disait à ce sujet que celui qui subsiste par la libéralité des autres est moins libre à donner des avis, et est quelquefois tenté de taire la vérité à ceux qui lui font du bien, par la crainte de leur déplaire.

La pauvreté qu'il pratiquait était des plus rigoureuses. Non-seulement il ne maniait pas d'argent, il ne le connaissait même pas. Il ne portait ni souliers ni sandales, et n'eut jamais d'autre habit que celui qu'il avait apporté en entrant au désert de Nitrie. Enfin il ne possédait pour tout meuble qu'un seul livre qu'il lisait de temps en temps pour son instruction. Aussi disait-il que c'était être roi que de vivre dans une entière pauvreté, et qu'en faisant ainsi on se délivrait des vaines sollicitudes et des chagrins dévorants que causent les richesses.

Voilà quelle fut la conduite de cet admirable solitaire, regardant la vie présente comme un songe, où l'on est heureux ou malheureux plutôt par imagination que réellement, et tâchant par des efforts journaliers de se rendre digne des biens de la vie future, qui sont les seuls biens solides et permanents, et qu'on ne craint point de perdre comme ceux d'ici-bas.

Comme nous l'avons dit, les religieux des déserts de Nitrie suivaient généralement la règle donnée par saint Macaire d'Alexandrie. Une partie de cette règle nous est parvenue dans la collection de saint Benoît d'Aniane. Les premiers articles renferment des recommandations générales de la pratique des vertus, à la tête desquelles on place le grand précepte de l'amour de Dieu. Viennent ensuite des prescriptions de détail. Ces prescriptions étant identiques à celles que contiennent les règles données par les autres patriarches du désert, nous croyons inutile de nous y arrêter.

On trouve dans la même collection une épître de saint Macaire à ses religieux. Nous en reproduisons quelques lignes qui offrent un intérêt particulier à cause des précautions que prend le Saint pour empêcher ses disciples, dont les moins zélés vivaient d'herbes assaisonnées d'un peu d'huile, de céder à la gourmandise.

Après avoir parlé des funestes effets de ce vice dans ceux qui s'en laissent dominer, il ajoute : « De même que plus on met du bois au feu, plus on en augmente les flammes, ainsi plus on charge l'estomac de viandes, plus on excite la concupiscence. La gourmandise en est la mère nourricière. Eussions-nous assoupi celle-là par la mortification, elle se réveillera bientôt en suivant celle-ci. Il n'est rien de si dangereux que la gourmandise et la désobéissance : l'une et l'autre donnent la mort à l'âme. Quelle différence d'un religieux dominé par l'intempérance de celui qui pratique la sobriété ? Celui-ci ayant l'estomac libre, s'élève sans peine à Dieu dans la ferveur de son oraison. L'autre au contraire,

appesanti par un excès de nourriture, s'assoupit lorsqu'il faut prier. Le religieux sujet à la gourmandise ne soupire qu'après la table. Celui qui est sobre n'ambitionne que la pureté du cœur. Le religieux gourmand est semblable à un soldat lâche et timide, qui tremble quand la trompette l'appelle au combat. Il ne peut entendre qu'on lui parle de jeûne et d'abstinence. »

Saint Macaire parle ensuite de la chasteté et de l'obéissance, et termine en disant que la gloire d'un moine est de souffrir la tribulation avec résignation, de ne rien désirer des choses présentes, d'aimer Dieu de tout son cœur et le prochain comme soi-même.

PERSÉCUTION DES SOLITAIRES DE NITRIE

SOUS L'EMPEREUR VALENS.

Nous rapportons ici l'histoire de la persécution que les solitaires souffrirent de la part des ariens, sous l'empereur Valens, parce qu'elle se fit plus sentir dans le désert de Nitrie que dans les déserts voisins. Saint Athanase étant mort (373), les catholiques lui donnèrent pour successeur un prêtre de sainte vie et d'une foi éprouvée, appelé Pierre, que lui-même leur avait désigné avant de mourir. Mais les ariens, qui avaient toute la faveur de l'empereur, ne l'y laissèrent pas longtemps. Euzoïus, évêque arien d'Antioche, vint aussitôt à Alexandrie avec des ordres du prince à Pallade, gouverneur de la province et idolâtre, pour y mettre sur la chaire patriarcale un certain Luce, homme corrompu jusqu'au fond de l'âme et arien passionné.

Ainsi Pierre, le légitime évêque, fut-il contraint de céder à la force, et il se retira à Rome, comme au port de la communion catholique.

L'intrusion de Luce, dans cette capitale d'Égypte, se fit d'une manière digne de la détestable secte dont il était un des plus puissants suppôts. Au lieu des évêques, des prêtres et des diacres, qui devaient y assister ; au lieu des moines et du peuple fidèle qui étaient en usage d'y chanter des hymnes sacrés, on le vit escorté par des soldats sous les ordres du comte Magnus, surintendant des finances, le même qui, sous Julien l'Apostat, avait brûlé l'église de Béryte, et sa pompe fut encore honorée par les païens, qui ne le reconnaissaient pas moins pour ennemi de Jésus-Christ, qu'ils l'étaient eux-mêmes.

A peine fut-il dans la ville, qu'il y commit contre les catholiques tous les excès dont on sait que l'hérésie est capable, lorsqu'elle peut suivre en liberté les transports de sa fureur. Il n'épargna ni les églises, ni le clergé, ni les vierges sacrées. Il n'eut égard ni à l'âge, ni à la faiblesse du sexe : tout se ressentit de sa cruauté. C'était peu de traduire les catholiques en prison ; on renouvela contre eux les tourments que les empereurs païens avaient employés dans les persécutions précédentes. On déchira les uns avec des peignes de fer et des lanières de cuir ; on en brûla d'autres avec des torches ardentes ; on en exposa d'autres aux bêtes sauvages ; on massacra des vierges ; on appliqua des enfants à la question dont ils moururent, et on exposa ensuite leurs corps pour être dévorés par les bêtes, sans qu'il fût permis aux parents de les ensevelir.

Alexandrie parut alors par les brigandages de Luce, comme une ville qu'on a prise d'assaut, où l'on ne voyait que pillage et que meurtre, où l'on n'entendait que cris et que lamentations. Mais comme si l'on avait voulu renchérir sur la cruauté, en ôtant aux fidèles la consolation de gémir sur tant de maux, le préfet Pallade fit défense de pleurer ; et outre qu'on fit périr par le glaive plusieurs fidèles, qui avaient pris part à la douleur des parents dont les enfants étaient morts par la violence des tortures, on fit emprisonner vingt-trois personnes, qui paraissaient avoir

témoigné leur douleur par leurs larmes, et après les avoir déchirées à coups de fouet et tourmentées par la question, on les envoya travailler les uns à Phéno dans la Palestine, aux mines de cuivre, et les autres à Proconèse dans la Propontide, aux carrières de marbre, et la plus grande partie de ces bienheureux proscrits étaient des solitaires respectables par la sainteté de leur vie. Mais pour revenir à notre sujet, Luce n'ignorant pas combien les saints moines avaient en horreur l'impiété arienne, et que selon la recommandation que saint Antoine le Grand leur avait faite, ils ne voulaient point avoir de commerce avec ceux qui la soutenaient, Luce, dis-je, tourna sa fureur contre eux, et se proposa ou de les forcer de renoncer à la foi de Nicée, afin que leur désertion entraîât celle des autres fidèles, qu'ils soutenaient par leurs exemples, ou de les exterminer s'ils refusaient de se soumettre.

Il choisit, pour cette guerre d'une espèce nouvelle, des tribuns, des colonels, des généraux, avec environ trois mille soldats, tant d'infanterie que de cavalerie, comme s'il eût été question d'aller combattre contre les barbares, et partit d'Alexandrie dans cet équipage accompagné du général des troupes d'Égypte, avec ordre aux soldats de piller et de massacrer tous les serviteurs de Dieu.

Ils arrivèrent ainsi dans les déserts, et n'y trouvèrent, dit Socrate, que de pauvres ermites occupés à leurs exercices ordinaires, qui étaient de prier, de guérir les malades par leurs oraisons, et de chasser les démons des corps des énergamènes. Ils n'y trouvèrent que des Saints, bien éloignés d'opposer la force à la force; mais tout prêts à répandre leur sang plutôt que de trahir la cause de la foi; que des anacharètes tout nus, qui n'étendaient pas même le bras pour parer les coups qu'on leur donnait, et qui, présentant, comme des agneaux, le cou pour recevoir la mort, ne disaient que ces paroles du Sauveur du monde : *Mon ami, à quelle fin êtes-vous venu ici ?*

Une si grande douceur, jointe à l'évidence des miracles, aurait

dû toucher Luce et ceux qui étaient à ses ordres; mais bien loin d'y faire attention, ils commencèrent par interdire aux religieux l'entrée de l'église où ils s'assemblaient pour prier; et employant tout de suite les armes contre eux, ils leur firent souffrir des maux inexprimables; à quoi le détestable Luce avait encore plus de part que les soldats. Ceci se passa principalement dans le désert de Nitrie, où saint Jérôme et Orose assurent qu'on fit périr des troupes entières de solitaires.

Il semblait, ajoute Socrate, qu'on voyait renouveler alors ce que le saint Apôtre a dit des anciens justes; car plusieurs souffrirent les moqueries, les fouets, la nudité, les chaînes, les prisons. On lapidait les uns; on faisait périr les autres par le tranchant de l'épée; d'autres étaient obligés d'errer dans les déserts, couverts seulement de peaux de brebis ou de chèvre, privés de tout secours, affligés, exposés à toutes sortes d'incommodités, eux dont le monde n'était pas digne. Ils passaient ainsi leur vie, se cachant dans les déserts les plus reculés, dans les montagnes, dans les antres et les cavernes, et ils souffraient tout cela à cause de leur foi; mais la Providence le permettait ainsi pour le salut des autres fidèles, que l'exemple de leur patience encourageait puissamment à se soutenir dans le bien.

Dans la chaleur de cette persécution, Mélanie l'Ancienne nourrit pendant trois jours cinq mille solitaires qui s'étaient cachés pour se dérober à la fureur des hérétiques, et après ces violences, Luce, se lassant de voir triompher tant de généreux confesseurs de la foi orthodoxe, conseilla au général de bannir ceux d'entre eux qui étaient regardés par tous les religieux de ces déserts comme leurs pères, savoir, les deux Macaires, saint Pambon dont nous avons parlé, Isidore et Héraclides.

Ces grands hommes, que Rufin appelle les conducteurs des troupes du Seigneur, armés non de lances ou de traits, mais de la foi et de la piété, étaient dans leurs cellules, attendant en prière les soldats qu'on disait devoir bientôt arriver pour les faire

mourir. On leur amena dans ce temps-là un homme perclus de tous ses membres. Ils le frottèrent d'huile, lui commandèrent au nom de Jésus-Christ, que Luce persécutait, de se lever, de se tenir ferme sur ses pieds, et de s'en retourner ainsi chez lui ; et aussitôt il se trouva guéri.

Ce prodige prouvait bien efficacement que la vérité était de leur côté ; mais leurs persécuteurs n'en devinrent que plus furieux. Luce les fit enlever secrètement durant la nuit, et les fit conduire à une île d'Égypte environnée de marais, et dont les habitants étaient tous idolâtres, se flattant qu'ils n'en recevraient aucun secours, et que plutôt ils en seraient troublés dans leurs exercices monastiques.

Cependant la Providence qui veillait sur ses serviteurs, en disposa bien autrement, et fit tout tourner à l'avantage de la foi et à la honte de ceux qui la combattaient. Le nom de Jésus-Christ était inconnu dans cette île, et les démons y avaient un temple très-ancien, respecté souverainement des insulaires, et un sacrificeur qui n'était pas moins révééré que leurs idoles. Dès que ces esprits de ténèbres sentirent que la barque qui portait nos bienheureux exilés approchait de la côte, ils témoignèrent sensiblement un trouble et une frayeur extraordinaires, et l'un d'eux entrant dans le corps de la fille du sacrificeur, l'agita d'une si étrange manière, qu'elle courait partout grinçant les dents, jetant de l'écume par la bouche, se roulant par terre et poussant des cris qui allaient jusqu'au ciel. Ce tragique spectacle attira quantité de monde après elle, lorsque tout à coup on la vit enlevée dans les airs au grand étonnement des spectateurs, qui n'étaient pas moins effrayés que surpris. Ils la suivirent des yeux pour savoir ce qu'elle deviendrait, et elle fut portée jusqu'au lieu où les Saints ne faisaient que d'aborder. Là se jetant à leurs pieds, et le démon parlant par sa bouche, s'écria : « O que votre puissance est terrible, serviteurs de Jésus-Christ ! Faut-il que vous veniez nous chasser d'un lieu où nous sommes depuis si long-

temps ? Nous nous y étions cachés après avoir été bannis de partout, et nous nous flattions d'être à couvert de vos traits dans cette petite île, où demeurant inconnus à cause des marais d'alentour, nous laissions le reste du monde en repos, et voilà que par votre arrivée nous perdons le seul asile qui nous restait. Assurément vos persécuteurs ne vous ont pas envoyés ici pour vous nuire, mais pour nous en chasser. Nous nous retirons donc, y étant contraints par la force de votre vertu. Prenez possession des terres et des peuples que vous prétendez vous appartenir. »

Comme le démon parlait ainsi, les saints solitaires firent leur prière et l'obligèrent de sortir du corps de cette fille. Il l'abandonna bientôt ; mais ce fut en l'agitant avec tant de violence, qu'il la laissa étendue par terre comme morte. Les saints la relevèrent et la rendirent à son père, parfaitement saine de corps et d'esprit.

L'évidence de ce prodige frappa si fort le peuple, qui était accouru en foule, qu'il fut disposé sans beaucoup de peine à embrasser la foi de Jésus-Christ. La fille qui avait été guérie, son père et tous les païens qui se trouvaient présents, se prosternèrent aux pieds de ces nouveaux apôtres, et les supplièrent de leur apprendre ce qu'ils devaient faire pour être sauvés. Leur exemple entraîna tout ce qui restait d'habitants dans l'île. Ils reçurent avidement les instructions que les saints leur donnèrent, et embrassèrent la foi avec une si vive ardeur, qu'à l'heure même ils se firent baptiser, démolirent leur temple, et bâtirent en sa place une église à Jésus-Christ.

C'est ainsi, dit Socrate, que ces hommes admirables, qu'on traitait si cruellement pour la foi de la consubstantialité, croisaient en mérite devant Dieu, sanctifiaient les autres et établissaient la véritable croyance, que leurs ennemis avaient voulu détruire en les persécutant.

Le bruit de ce merveilleux changement parvint bientôt à Alexandrie. Luce en fut saisi de frayeur, et ceux mêmes qui

étaient de son parti faillirent se soulever contre lui, considérant qu'en déclarant la guerre à ces serviteurs de Dieu, il l'avait déclarée à Dieu même. De sorte que craignant des suites plus fâcheuses, il ordonna secrètement de rappeler ces bienheureux exilés, et de les laisser retourner en liberté dans leurs solitudes.

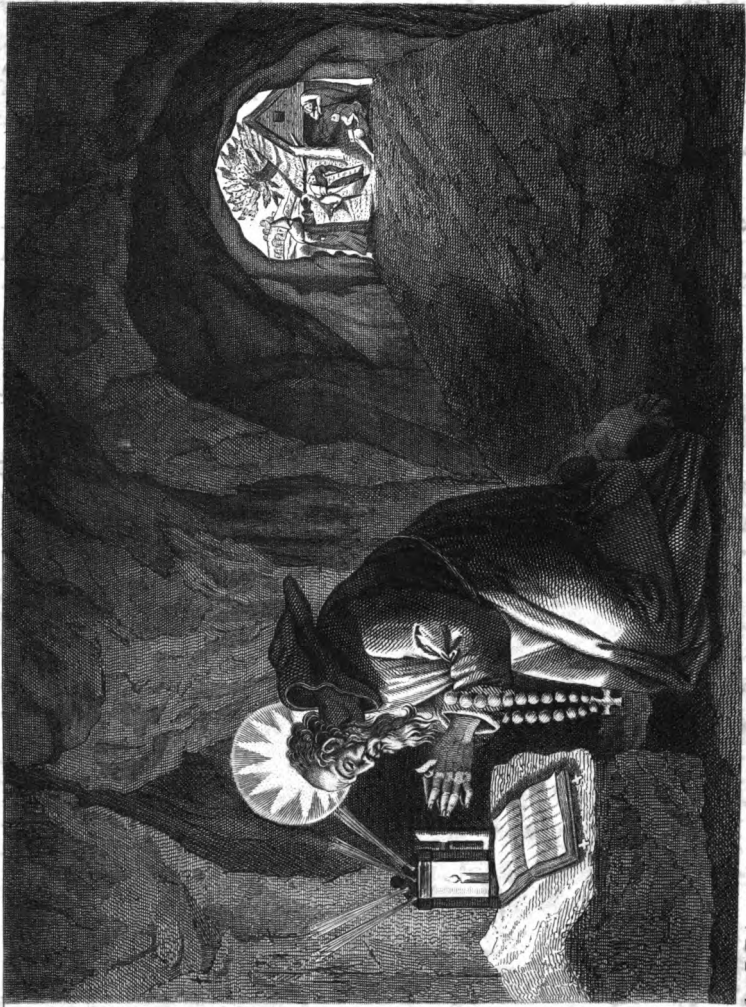
LE DÉSERT DES CELLULES ET SAINT MACAIRE D'ALEXANDRIE ¹.

Le désert des Celles ou Cellules fut ainsi appelé à cause du grand nombre de cellules qu'on y avait bâties. Ce désert n'était éloigné de Nitrie que de deux ou trois lieues.

Saint Macaire d'Alexandrie qu'on appelle le Jeune, pour le distinguer de saint Macaire d'Égypte surnommé l'Ancien, dont nous parlerons ailleurs, s'y rendit aussi célèbre que celui-ci le fut dans le désert de Scété. Son nom, qui en grec signifie *heureux*, pourrait être appliqué à tous les solitaires, qui dans les travaux d'une vie dévouée au renoncement à soi-même, à la plus rigoureuse pénitence et à la pratique des vertus, ont goûté heureusement les douceurs de la vie spirituelle, et cette paix inestimable que le monde ne connaît point, et qui surpasse, comme dit saint Paul, toute consolation humaine. Mais sans nous arrêter à cette interprétation, qui ne fait rien à l'histoire, nous pouvons dire en faveur du Saint dont nous parlons, que s'il porta ce nom comme son nom propre, il y répondit aussi par le bonheur d'une vie sainte, et qui fut une des plus admirables que l'histoire monastique nous ait proposée.

Il était originaire d'Alexandrie, où sa profession fut d'abord de

¹ Vit. PP., Cassian, Pallade, Tillemont, Cotelier.



Leoni del.

Saint Macaire d'Alexandrie.

Del. et Gravé par J. P. H. Paris.

vendre des dragées et des fruits ; ce qui n'a pas empêché qu'on ne lui ait aussi donné le titre de bourgeois de cette ville. Il n'y demeura pas longtemps ; mais le grand amour qu'il avait pour la solitude le porta à se rendre auprès de saint Antoine, qu'il choisit pour son conducteur dans les premières années de sa retraite. On lit dans le *Martyrologe des Coptes*, que ce Saint lui donna l'habit monastique et lui prédit ce qui lui arriverait dans le cours de sa vie. En effet, Dieu manifesta dès lors au saint abbé par une merveille évidente, qu'il destinait Macaire à de grandes choses. Saint Antoine avait fait dans une occasion un grand amas de rameaux de palmier pour faire des nattes. Comme ils étaient parfaitement beaux, Macaire le pria de lui en donner quelques-uns. Il lui répondit : « Il est écrit : *Vous ne désirerez point le bien de votre prochain.* » Mais à peine eut-il achevé ces paroles, que les rameaux devinrent aussi secs que si le feu y eût passé. Saint Antoine, étonné de ce prodige, lui dit : « Je comprends que le Saint-Esprit repose sur vous. Je vous considérerai désormais comme l'héritier des grâces dont Dieu a daigné me favoriser. »

Il se trouva quelque temps après dans sa solitude extrêmement affaibli, sans doute par ses grandes austérités, et le démon faisant allusion à ces paroles de saint Antoine, lui dit : « Puisque tu as reçu la grâce d'Antoine, que n'en uses-tu pour obtenir de Dieu de la nourriture et des forces, afin que tu puisses marcher dans le chemin que tu as à faire. » Mais il le repoussa par ces paroles : « Le Seigneur est ma force et ma gloire, et quant à toi, n'entrepris pas de tenter son serviteur. » Cela n'empêcha pas que cet esprit de malice ne vint de nouveau lui tendre un piège. Il prit la figure d'un chameau chargé de vivres, et vint s'arrêter auprès de lui. Macaire soupçonna sans peine que c'était une illusion de sa part. Il se mit en prière, et aussitôt la terre s'ouvrit et engloutit l'animal fantastique.

On rapporte aux premières années de sa profession monastique, ce qu'on dit de lui, que pendant quatre mois il alla tous

les jours visiter un frère, sans pouvoir lui parler ; parce qu'il le trouvait toujours en oraison. Ce qui lui fit dire dans un sentiment d'admiration : Voilà véritablement un ange de la terre.

Après avoir reçu et mis à profit les instructions de saint Antoine, il quitta la Thébaïde et vint au désert de Scété. Il fut le premier qui y bâtit un monastère, s'il en faut croire l'auteur du sixième livre de la *Vie des Pères*. Il est certain qu'il y avait une cellule et qu'il s'y rencontra souvent avec saint Macaire d'Égypte. Il en eut une aussi en Libye et une autre à Nitrie ; mais son principal séjour fut au désert des Cellules, où il exerça les fonctions du sacerdoce, ayant été fait prêtre peu de temps après l'autre saint Macaire.

Ces différentes cellules étaient plus propres à satisfaire son amour pour la pénitence, qu'à le garantir des injures de l'air ; car les unes étaient sans fenêtres, et il y passait tout le carême assis dans l'obscurité. Une autre était si étroite qu'il ne pouvait pas s'y étendre de tout son long. Celle de Nitrie était la plus spacieuse, parce qu'il n'y allait que pour ceux qui s'y rendaient pour lui parler.

Quoique son amour pour le recueillement l'eût fixé davantage au désert des Cellules, il ne se passait rien d'extraordinaire dans les déserts voisins, surtout dans celui de Nitrie, où on ne l'appelât pour déterminer ce qu'on devait faire ; les anciens de ces déserts agissant tous de concert pour l'avantage spirituel des solitaires de leur dépendance.

Saint Macaire se distingua principalement par sa pénitence, par son attrait pour la solitude et pour l'oraison, et par le pouvoir que Dieu lui donna sur les esprits de ténèbres, et d'autres prodiges qu'il opéra, attestés par ses historiens en leur qualité de témoins oculaires.

Nous avons vu que les différentes cellules qu'il avait, étaient des séjours de mortification plutôt que des logements commodes. Il n'était point d'austérités que les autres pratiquaient, qu'il ne

tentât d'en faire de plus grandes. Ayant appris qu'un solitaire ne mangeait qu'une livre de pain par jour, il eut la pensée, pour mieux mortifier son appétit, de rompre son pain à petits morceaux, qu'il mit dans une bouteille de terre, et de ne manger que ce qu'il en pouvait prendre avec les doigts, ce qu'il pratiqua l'espace de trois ans, non sans en souffrir beaucoup ; car, outre la peine qu'il avait à retirer ces petits morceaux, il ne mangeait tout au plus que cinq onces de pain par jour, et ne buvait de l'eau qu'à proportion.

Racontant ceci dans la suite à quelques solitaires, il leur disait agréablement, car il était fort gai dans la conversation : « J'en prenais bien quelques morceaux, mais l'entrée de la bouteille était si étroite que je ne pouvais les en tirer ; et néanmoins il fallait bien en avoir quelques-uns, car mon sergent (il entendait son corps) ne me permettait pas de ne point manger du tout. »

On remarque encore que durant toute une année il ne consuma qu'une petite cruche d'huile. Il passait aussi quelquefois le jour sans prendre aucune nourriture, quoiqu'il travaillât beaucoup. Étant allé avec d'autres solitaires plus jeunes que lui pour couper des branches de palmier dont ils faisaient leurs ouvrages, ils le prièrent le premier jour de manger avec eux ; ce qu'il fit par condescendance dans un esprit de charité. Mais comme le lendemain ils voulurent de nouveau l'en prier, il s'en excusa, disant qu'il voyait bien qu'ils en avaient besoin, parce qu'ils n'étaient pas assez forts pour soutenir un pénible travail sans rien manger ; mais que pour lui il pouvait s'en passer. Il fallait qu'il fût avancé en âge, puisqu'en leur parlant ainsi il les appelait ses enfants.

On lui dit qu'à Tabenne les disciples de saint Pacôme ne mangeaient rien de cuit pendant le carême, et il voulut faire la même chose durant sept ans, ne se nourrissant que d'herbes crues ou de légumes trempés seulement dans l'eau froide. Mais sa ferveur le porta à aller reconnaître par lui-même la discipline de Tabenne, soit pour mieux s'instruire et s'édifier, soit pour y vivre confondu

parmi tant d'austères religieux, et se dérober par là à la vénération qu'on avait pour lui à Nitrie et aux Cellules.

Le trajet de là à Tabenne était très-long. Il fallait traverser des déserts fort vastes, non sans souffrir extrêmement. Mais cette difficulté ne l'arrêta pas. Il quitta son habit pour n'être pas connu. Il prit celui d'un homme qui gagne sa vie de son travail, et marcha pendant quinze jours dans ces solitudes affreuses jusqu'en Haute-Thébaïde, où il se présenta à la porte du monastère de saint Pacôme, qu'il pria humblement de le recevoir au nombre de ses religieux. Le saint abbé à qui Dieu ne le fit pas connaître alors, quoiqu'il l'éclairât dans beaucoup d'autres rencontres d'une lumière prophétique, bien loin d'acquiescer à sa demande, lui dit qu'il était trop âgé pour soutenir le poids des austérités de sa règle; qu'il fallait y être exercé de bonne heure; et que s'il l'entreprenait, il serait tenté d'impatience dans les travaux dont on le surchargerait, ce qui le porterait au murmure, et qu'enfin au lieu de persévérer il quitterait tout, mécontent du monastère, et l'irait décrier ailleurs.

Ce refus ne le rebuta pas. Il persévéra pendant sept jours dans la même demande, quoiqu'il ne reçût du Saint que la même réponse, et fut tout ce temps-là sans manger. Enfin il lui dit : « Je vous conjure, mon Père, de me recevoir, et si je ne jeûne pas et ne fais pas la même chose que les autres, je consens que vous me renvoyiez. » Saint Pacôme touché de sa persévérance, en parla aux autres frères, qui, selon Pallade, étaient au nombre de mille quatre cents, et qui conclurent à l'admettre.

Ceci arriva peu de temps avant le carême, et saint Macaire, attentif à tout ce qu'on faisait pour le faire servir à son avancement spirituel, remarqua que les religieux, suivant chacun l'ardeur qu'ils avaient pour la pénitence, s'étaient proposé, les uns de ne manger que le soir durant la sainte quarantaine, les autres une fois en deux jours, et les autres après cinq jours. Il observa encore que quelques-uns, après avoir demeuré assis tout le jour, occupés à leur travail, passaient toute la nuit debout.

Ces exemples de mortification animèrent tellement sa ferveur, qu'il fit tremper une grande quantité de feuilles de palmier, et se tint debout à un coin appliqué au travail durant tout le carême, sans jamais s'asseoir ni même s'appuyer, sans prendre un morceau de pain, mais seulement le dimanche quelques feuilles de chou toutes crues, et en si petite quantité, qu'il les mangeait plutôt pour éviter la tentation de vanité que pour se nourrir. Il garda pendant tout ce temps un rigoureux silence, et lorsqu'il était contraint de sortir, il retournait aussitôt à son travail, conservant toujours son esprit et son cœur élevés vers Dieu.

Saint Pacôme occupé au gouvernement général de l'Ordre, ne s'était pas aperçu de la façon dont il avait vécu. Mais les autres religieux, et surtout ceux qui étaient les plus austères, y avaient pris garde, et ils en furent si frappés, qu'ils en portèrent leurs plaintes à leur abbé, disant qu'il leur avait amené un homme qui vivait comme s'il n'était qu'un pur esprit, sans chair et sans os, et qui ne semblait n'être venu chez eux que pour les condamner. Ils le prièrent en conséquence de le congédier, et avouèrent que s'il demeurait davantage, ils ne pouvaient plus eux-mêmes y tenir.

Le saint abbé s'informa sur ces plaintes du détail de sa conduite. Il en fut surpris, et il comprit qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire dans cet inconnu et qu'il n'était pas à commencer dans les travaux de la vie religieuse. Il ne lui en dit pourtant rien ; mais il eut recours à la prière, pour obtenir de Dieu qu'il le lui fit connaître. Il lui fut révélé que c'était Macaire, dont la réputation était répandue dans tous les déserts. Après qu'il eut fini son oraison, il alla droit à lui, le prit par la main, le conduisit à la chapelle où était l'autel, et l'embrassant tendrement, il lui parla ainsi : « C'est donc vous, ô vénérable vieillard ? Vous êtes Macaire, et vous me l'avez caché. Il y a longtemps que j'ai entendu parler de vous et que je désirais de vous voir. Je vous dois des actions de grâces d'avoir humilié mes enfants. Vous leur avez ôté par votre exemple tout sujet de s'enfler de vanité, et d'avoir des sentiments

trop avantageux d'eux-mêmes à cause de leurs austérités. Retournez je vous supplie à votre solitude, et priez pour nous.

Avant qu'il se retirât, saint Pacôme le pria de lui dire s'il devait reprendre les religieux qui étaient pas bien réglés ; et il lui répondit : « Punissez selon les lois de la justice ceux qui sont soumis à votre discipline. Quant aux autres, ne les jugez point et ne les condamnez point ; car il est écrit : *Ne jugez-vous pas ceux qui sont des vôtres ? Mais pour ceux qui n'en sont pas, c'est Dieu qui les juge* ¹.

1 Cor. 5, 13.

Cet homme insatiable de pénitences se proposa un jour de combattre le sommeil, pour éprouver s'il pourrait le surmonter. Il le racontait depuis à Pallade, et lui disait : « Je passai pour cela vingt jours et autant de nuits à découvert ; étant brûlé durant le jour par la chaleur, et transi par le froid durant la nuit. Mais au bout de ce temps je fus obligé de me jeter promptement dans une cellule, où je m'endormis, sans quoi je serais tombé en défaillance. »

L'ennemi du salut lui donna, dans une autre rencontre, par des tentations contre la pureté dont il l'assiégea, l'occasion de pratiquer une mortification terrible. Il alla au marais de Scété s'exposer nu aux moucheron, dont les aiguillons dans cet endroit sont si pénétrants, que la peau même des sangliers n'est pas à l'épreuve de leurs piqûres. Il pratiqua cette pénitence durant six mois, et ces insectes couvrirent son corps de tant de pustules et d'ampoules, que quand il revint à sa cellule on ne put le reconnaître qu'au son de sa voix, et que plusieurs crurent qu'il avait la lèpre.

Un autre acte de mortification, bien moindre que celui-là, et que Pallade rapporte, nous fait connaître en même temps

¹ On ne sait pas quel âge saint Macaire pouvait avoir lorsqu'il fut à Tabenne. Tillemont dit qu'il n'avait que quarante-cinq ans ou environ. Cependant saint Pacôme, en refusant de le recevoir, alléguait pour raison qu'il était trop âgé, et quand Dieu le lui eut fait connaître il l'appela *vénérable vieillard*.

combien les religieux qu'il avait sous sa discipline étaient fidèles à sacrifier à Dieu les satisfactions des sens. C'est ici un exemple des plus édifiants et qui mérite d'être rapporté, quoiqu'il soit commun au Père et aux disciples.

Saint Macaire eut envie une fois de manger des raisins. Il le fit connaître, et on lui en apporta aussitôt une grappe toute fraîche ; mais, quand il la vit, il voulut s'en priver, et joignant la charité à l'abstinence, il la fit porter à un frère qu'il croyait en avoir plus besoin que lui, parce qu'il ne jouissait pas d'une grande santé. Celui-ci témoigna d'abord de la joie de ce présent, qui lui était envoyé par un si saint homme ; mais quoiqu'il eût bien désiré d'en manger, il en fit le sacrifice à Dieu, à qui il rendit des actions de grâces, et le porta à un autre, qui également mortifié et charitable n'y toucha point, et le porta aussi à un autre, qui en fit de même. Enfin cette grappe de raisin fut ainsi portée de main en main dans toutes les cellules du désert, qui étaient en grand nombre et assez éloignées les unes des autres, jusqu'à ce que le dernier à qui elle fut offerte, l'envoya à saint Macaire comme un présent qui lui serait agréable, ignorant qu'il l'avait reçu avant tous les autres.

Le Saint reconnut d'abord la grappe ; mais il voulut mieux s'en assurer, et quand il apprit qu'elle avait passé par toutes les cellules sans qu'aucun frère y eût touché, il conçut une grande joie et remercia Dieu de voir tant de mortification et de charité dans ces saints solitaires. Il ne voulut pas non plus la manger, et cela lui servit de motif de pratiquer les exercices de la vie spirituelle avec une ardeur nouvelle.

Plus ce grand homme s'élevait au-dessus des sens par la pratique de la pénitence, plus aussi il goûtait le bonheur d'être à Dieu sans réserve, et c'est ce qui lui rendait le commerce des créatures si pénible et la solitude si chère, qu'il aurait voulu trouver un désert inaccessible au reste des hommes, pour y vivre seul avec Dieu seul. Il passa pour cela jusqu'aux lieux les plus

éloignés qu'il pût trouver des terres habitées, et arriva enfin dans un endroit extrêmement reculé dans le désert, où il trouva des débris d'un ancien édifice et un terrain différent des autres par sa situation et sa fécondité. Pallade, qui le rapporte, assure l'avoir appris de sa bouche, et c'est sur ce témoignage que nous l'insérons ici, quoique ce qu'il en dit paraisse surprenant.

Il y avait en Égypte une tradition que les deux frères Jammés et Mambré, célèbres par leur magie au temps de Pharaon et de Moïse, avaient fait bâtir dans le fond du désert un superbe édifice pour leur servir de sépulture, où ils avaient fait enterrer une grande quantité d'or, et que cet édifice était renfermé dans un parc rempli de toutes sortes d'arbres chargés d'excellents fruits, s'imaginant qu'après leur mort ils jouiraient dans ce lieu de plaisance d'une vie de délices ; et qu'enfin ce jardin était gardé par les démons que ces enchanteurs semblaient y avoir attachés par leur art magique.

Soit que cette tradition fût fondée ou non ; soit que ce ne fût qu'un artifice des malins esprits qui voulaient empêcher par ce bruit que les solitaires ne s'étendissent davantage de ce côté-là, comme ils occupaient les autres déserts, saint Macaire en ayant ouï parler comme les autres, voulut s'en assurer ; outre qu'en y allant il espérait de trouver quelque lieu solitaire, qui favorisât mieux qu'aucun autre son attrait pour la retraite.

Comme il ignorait le chemin qui y conduisait, et que même il n'y avait point de route marquée, il traversa le désert en se guidant par le cours des astres comme les pilotes font sur la mer, et en plantant des roseaux à chaque mille qu'il faisait, pour se guider plus sûrement à son retour.

Après neuf jours de marche il se trouva à un mille seulement de ce monument ; et comme c'était à l'entrée de la nuit, et qu'il était extrêmement fatigué, il se coucha par terre et s'endormit. Mais le démon qui veille toujours, rassembla tous les roseaux qu'il avait plantés pour marquer son chemin, et les mit liés en-

semble auprès de lui pendant qu'il dormait comme pour lui insulter, Dieu le permettant ainsi afin qu'il ne mît l'espoir de son retour qu'en sa divine protection.

A mesure qu'il approcha du parc, des esprits malins l'investirent sous différentes figures, en poussant des cris et faisant du vacarme. Ils lui reprochaient de venir les attaquer jusque dans leur retraite, après que ses moines avaient occupé les autres déserts où ils erraient auparavant en toute liberté ; et lui dirent enfin que, puisqu'il faisait profession d'être solitaire, il se contentât de sa solitude sans envahir la leur.

Je ne veux, répondit l'intrépide serviteur de Dieu, que voir ce lieu, après quoi je me retirerai. Il y entra, en effet, malgré leurs menaces, Dieu qui le protégeait les rendant inutiles ; et il trouva entre autres choses un seau de cuivre, que le temps avait à demi rongé, pendu à un puits avec une chaîne de fer, des grenades creusées et desséchées par le soleil, et quelques vases d'or qui avaient été consacrés aux démons.

Il sortit de ce lieu avec la même sécurité qu'il y était entré ; mais le pain qu'il avait porté, ne lui ayant pas suffi pour son retour, il se trouva dans une grande nécessité, et fut tenté d'impatience. Tandis qu'il était dans cette peine, il vit devant lui à la distance d'un stade, ou cent vingt-cinq pas, une personne vêtue d'une robe de lin, portant un vase d'où découlait de l'eau, et qui paraissait l'inviter par là à s'approcher d'elle pour se désaltérer ; mais il marcha trois jours dans l'espérance de l'atteindre, sans qu'il y pût parvenir ; car il la voyait toujours devant lui à la même distance. Enfin, après ces trois jours, il trouva quelques vaches, dont une, qui avait un petit et de qui le pis dégouttait de lait, s'arrêta vis-à-vis de lui et le laissa rassasier de son lait. « Je satisfis à mon besoin, disait-il à Pallade, en lui racontant ceci, et Dieu pour augmenter ses faveurs et faire mieux connaître à un homme faible et misérable comme je suis, la confiance que je dois avoir en son secours, commanda à cette bête

de me suivre jusqu'à ma cellule, à quoi elle obéit et me nourrit toujours de son lait, sans permettre à son petit de la têter. »

Le Saint rapporta donc aux frères ce qu'il avait vu, et quelles étaient les commodités de ce lieu, ce qui donna envie à plusieurs jeunes solitaires d'y aller avec lui ; mais les autres Pères les en détournèrent ; car, disaient-ils, si l'opinion commune que ce lieu a été fait par les magiciens Jannés et Mambré est véritable, on y doit reconnaître l'ouvrage du démon qui s'en veut servir pour nous tromper et pour nous perdre, et s'il est aussi fertile et aussi délicieux comme on l'assure, que devons-nous espérer dans les siècles à venir si nous jouissons dès ici-bas de tant de commodités et de plaisirs ? Ces raisons réprimèrent l'ardeur de ces solitaires, qui renoncèrent à ce dessein ¹.

¹ Baillet a supprimé cette histoire en donnant la vie de saint Macaire ; mais nous n'avons pas cru devoir l'omettre, après que Tillemont l'a rapportée au long sur la foi de Pallade, et qu'Arnaud d'Andilly, qui s'est piqué dans son *Recueil des Vies des Pères* de ne rien omettre de douteux, l'a insérée, en remarquant que ce que Pallade en a dit *ne peut être plus certain*, puisqu'il a demeuré longtemps avec saint Macaire.

Il suffit, pour justifier cette histoire, qu'il ait pu y avoir dans ce désert reculé, un monument considérable et bâti d'un temps immémorial par quelque personnage distingué ou par son rang, ou par son opulence, soit pour lui servir de lieu de plaisance, soit pour y être enseveli ; car on sait que les sépulcres dans ces pays, étaient souvent des demeures fort vastes, et cela est visible encore par les pyramides d'Égypte qui ont servi pour la sépulture des rois. Or, comme il arrive souvent que les relations sont altérées en passant de bouche en bouche, il a pu se faire qu'on ait cru en Égypte que l'édifice que saint Macaire alla voir, était aussi ancien que Moïse et Pharaon, qu'il appartenait à deux célèbres magiciens de ce temps, et qu'ils y avaient caché leurs trésors dans l'espérance d'en jouir après leur mort.

Mais cette tradition peut être fausse, supposé qu'elle le soit, sans que l'histoire de Pallade cesse d'être très-véritable. Il a pu être vrai qu'il y avait eu dans ce désert un riche édifice et un lieu de plaisance, dont il restait encore des débris du temps de saint Macaire, et parmi ces débris des vases d'or, de même qu'auprès de la caverne de saint Paul premier ermite, il restait, du temps de saint Jérôme, des vestiges de maisonnettes, où l'on trouvait des outils qui avaient servi à faire de la fausse monnaie, sous le règne de Cléopâtre. Aussi Pallade ne dit pas que saint Macaire trouvât rien qui fût encore bien en état

On voit par là combien Macaire redoutait peu la puissance des démons, étant armé du glaive d'une foi vive et du bouclier de la confiance en Dieu. Aussi avait-il reçu de sa divine bonté une grâce toute particulière pour chasser ces esprits immondes des corps des possédés, et nous en verrons bientôt des preuves en parlant de ses miracles.

Mais ces esprits de ténèbres prirent occasion du pouvoir que Dieu lui avait donné sur eux, pour l'inquiéter par beaucoup de pensées de vanité, qui lui donnèrent bien de l'exercice. Ils lui mirent une fois dans l'esprit qu'il ferait bien de quitter sa cellule et d'aller à Rome, sous le prétexte spécieux d'y exercer la charité envers les malades. Plus il s'efforçait de rejeter cette pensée, plus elle se présentait à son imagination. Un jour qu'il en était plus tourmenté, il se coucha par terre sur le seuil de sa porte, et étendant ses pieds en dehors, il dit hardiment aux mauvais esprits qui le tentaient : « Arrachez-moi d'ici si vous pouvez, et entraînez-moi, alors j'irai où vous voulez me persuader d'aller. Mais si vous ne le pouvez pas, je ne partirai pas de moi-même, et je serai ici jusqu'au soir sans écouter vos suggestions. »

Il ne bougea pas de sa place et les malins esprits ne purent rien sur lui ; mais quand la nuit fut venue, ils recommencèrent à le tenter avec plus de violence. Alors il se leva, prit un panier qui contenait deux boisseaux, l'emplit de sable, le chargea sur ses épaules et se mit à marcher deçà et delà dans le désert. Il fut rencontré dans cet état par le moine Théosèbe, surnommé

dans ce monument. Ce qu'il remarque de plus considérable est un seau de cuivre tout usé par le temps, un puits, une chaîne de fer, quelques vases d'or, et des vestiges d'un parc, avec quelques grenades sèches. Y a-t-il rien dans tout cela qui paraisse incroyable ?

Quant aux démons qui infestaient ce monument et qui en voulurent défendre les approches à saint Macaire, personne n'ignore que ces esprits de ténèbres tourmentaient souvent les solitaires de ces déserts, qui les avaient changés presque en ville par leur nombre, et en temple par leurs longues oraisons ; Dieu permettant ces persécutions pour éprouver la vertu de ses serviteurs.

Comestor, qui, surpris de le voir, lui dit. « Eh quoi, mon Père, où allez-vous avec ce fardeau ? Croyez-moi, déchargez-vous-en sur moi et ne vous tourmentez pas davantage. » — « Je tourmente, lui répondit Macaire, celui qui me tourmente, et qui me voyant si lâche et si paresseux, s'avise de me mettre dans l'esprit d'entreprendre de longs voyages. »

Cet homme de pénitence était aussi un grand homme d'oraison, l'une conduisant à l'autre. Mais l'ordre qu'il gardait dans ses exercices était très-propre à lui en obtenir de Dieu le précieux don. Il distribuait la journée en trois temps, dont l'un était employé à différentes heures, à la prière et à la contemplation, et il ne faisait pas moins de cent oraisons par jour. Il passait l'autre partie du temps au travail des mains, et la troisième à exercer la charité envers les frères, leur donnant des avis et les instructions dont ils avaient besoin.

En partageant le temps entre ces différents exercices, on peut dire qu'il ne perdait point Dieu de vue, soit qu'il priât, soit qu'il agit, conservant dans une grande paix la pureté de son âme par la pureté d'intention qui sanctifiait ses œuvres, et ayant toujours le cœur élevé vers Dieu, quelque chose qu'il fit. Il y avait d'autres solitaires qui faisaient un plus grand nombre d'oraisons que lui. Les uns en faisaient trois cents, d'autres en faisaient jusqu'à sept cents, Pour lui il suivait l'attrait que Dieu lui avait donné, en mêlant la vie active avec la contemplative, et il n'était point jaloux que d'autres fissent plus d'oraisons que lui. On peut même dire avec un savant historien, que la ferveur des siennes récompensait bien ce défaut.

On peut juger encore mieux de son amour pour l'oraison, par le dessein qu'il eut une fois d'y employer quelques jours de suite, sans admettre, autant qu'il pourrait, dans son esprit aucune autre pensée. Voici comme il le racontait lui-même à Pallade : « Après avoir exactement accompli toutes les pratiques de la vie solitaire et religieuse que j'avais voulu entreprendre, il me vint un autre

désir purement spirituel, qui fut de mettre seulement durant cinq jours mon esprit en telle assiette que rien ne le pût séparer de Dieu, et qu'il n'eût point d'autre pensée que de lui seul. Je fermai ensuite ma cellule et la clôture qui était devant, afin de n'être point obligé de répondre à qui que ce fût, et me tenant debout, je commençai sur les huit heures du matin à dire à mon âme : Prends garde à ne descendre point du ciel. Tu as les anges, les archanges, les chérubins, les séraphins, et toutes les puissances célestes ; tu as ton Dieu, l'auteur de toutes choses. N'en pars donc point, ne descends point au-dessous des cieux, et ne te laisse point aller à des pensées basses et terrestres. Ayant passé de la sorte deux jours et deux nuits, le démon en conçut une telle rage, qu'il vint comme une flamme de feu, et brûla tout ce qui était dans ma cellule et même la natte de jonc sur laquelle j'étais debout, en telle sorte que je croyais brûler moi-même. Ce qui m'ayant enfin donné de la crainte, je me désistai le troisième jour de la résolution que j'avais prise, ne pouvant davantage tenir ma pensée dans cette parfaite union, et je descendis dans la considération des choses du monde, Dieu le permettant peut-être ainsi, afin que je ne m'enflasse pas de vanité. »

C'était dans ces oraisons sublimes que ce Saint puisait des lumières extraordinaires, soit pour distinguer les véritables révélations des illusions du démon ; soit pour pénétrer dans les secrets des consciences des frères, et de ceux qui s'adressaient à lui. Le diable vint une fois frapper à la porte de sa cellule et lui dit : « Levez-vous, abbé Macaire, et allons avec les frères faire la prière de la nuit. » Mais, dit Rufin qui rapporte ceci, « le Saint, qui était rempli de Dieu, connut aussitôt l'artifice du démon et lui répondit : « O esprit de mensonge et ennemi de toute vérité, qu'y a-t-il de commun entre toi et cette assemblée de Saints ? » — « Tu ignores donc, ô Macaire, lui répondit le démon, que jamais les solitaires ne s'assemblent pour la prière, sans que nous nous y trouvions ? Viens-y seulement, et tu verras nos œuvres. » — « Esprit impur,

répliqua le Saint, Dieu veuille réprimer ta malice et dompter ta puissance ! »

Il se mit ensuite en oraison et pria le Seigneur de lui faire connaître si ce dont le démon se vantait était véritable. Puis il s'en alla à l'assemblée où les frères faisaient l'office durant la nuit, et renouvela la même prière à Dieu. Alors il vit comme de petits enfants éthiopiens extrêmement laids, répandus dans toute l'église, qui couraient de tous côtés, et avec tant de vitesse qu'on eût dit qu'ils avaient des ailes.

Or c'était la coutume des solitaires que dans la prière, tous les frères étant assis, il y en avait un qui récitait un psaume et les autres qui l'écoutaient ou répondaient à chaque verset. Ces petits éthiopiens courant deçà et delà, faisaient diverses malices à ceux qui étaient assis. Ils fermaient les paupières aux uns, qui s'endormaient aussitôt ; ils en faisaient bâiller d'autres en leur mettant le doigt dans la bouche. Ensuite lorsque le psaume était achevé, les frères se prosternant en terre selon l'usage, pour faire oraison, ils couraient à l'entour d'eux, paraissant à l'un sous la figure d'une femme, à un autre comme bâtissant quelque maison ou portant quelque chose, et enfin à d'autres en d'autres manières ; ce qui faisait que ces solitaires roulaient dans leurs esprits tout ce que les démons leur représentaient en se jouant.

« Mais ils ne réussissaient pas de même envers tous ; car voulant s'approcher de quelques-uns, ils en étaient si vivement repoussés, qu'ils tombaient par terre, et ne pouvaient après cela ni demeurer debout, ni repasser auprès d'eux ; au lieu qu'ils marchaient sur la tête et sur le dos de quelques autres frères dont la dévotion était faible, et se moquaient d'eux, parce qu'ils n'étaient pas attentifs à leur oraison.

« Saint Macaire voyant cela, jeta un profond soupir, et dit à Dieu en répandant beaucoup de larmes : « Considérez, Seigneur, comme le démon nous tend des pièges. Faites-lui entendre votre voix puissante, et les effets de votre colère. Levez-vous, afin que

vos ennemis soient dissipés et s'enfuient devant votre face, puisque vous voyez comment ils remplissent nos âmes d'illusions. »

Pendant la prière étant achevée, le Saint voulut approfondir davantage la vérité, et appela en particulier les uns après les autres, ceux des frères à qui il avait remarqué que les démons avaient apparu sous diverses formes, et il leur demanda si pendant la prière ils n'avaient pas pensé à des bâtimens, à des voyages ou à d'autres choses semblables. Ils lui en firent l'aveu, et il connut alors que les vaines pensées qui nous viennent à l'esprit dans l'oraison, sont, la plupart du temps, causées par l'illusion des démons, qui au contraire sont repoussés par ceux qui veillent avec soin sur eux-mêmes ; « parce que, ajoute Rufin, une âme qui est unie à Dieu et qui dans le temps de l'oraison a une attention particulière vers lui, ne peut souffrir que rien d'étranger ni rien d'inutile entre dans elle pour l'en détourner. »

Le même historien rapporte ensuite une autre chose qui n'est pas moins merveilleuse, qui est que, lorsque les solitaires approchaient de la sainte communion ¹ et étendaient la main pour la recevoir, en quelques-uns les démons, sous la figure de petits Éthiopiens, prévenaient le prêtre, et leur mettaient sur la main des charbons, au lieu du corps de Jésus-Christ que le prêtre en approchant paraissait aux yeux des assistants leur donner, mais qu'il retournait avec lui à l'autel. Au contraire, il y en avait d'autres qui, soutenus par leurs bonnes œuvres et leurs saintes dispositions, écartaient loin ces Éthiopiens, qui s'enfuyaient saisis de frayeur parce qu'un ange qui assistait le prêtre à l'autel, mettait sa main sur la sienne, et leur administrait avec lui ce divin sacrement. Nous verrons un exemple plus particulier de ceci, en parlant d'un excellent solitaire de Nitrie appelé Marc.

¹ L'usage ancien était que les hommes recevaient la sainte Eucharistie sur la main, et la prenaient ensuite, et que les femmes la recevaient sur un linge qu'on appelait pour cela *Dominicum*.

Rufin dit que depuis ce temps-là Dieu continua à saint Macaire la grâce de connaître les distractions qui arrivaient aux frères par l'illusion des démons au temps de la psalmodie et de l'oraison, ainsi que leurs bonnes ou mauvaises dispositions, lorsqu'il leur administrait la sainte Eucharistie.

Si saint Macaire fut grand par l'éminence de ses oraisons et de ses lumières surnaturelles, il ne le fut pas moins par le don des miracles, et il ne le céda pas en cela au célèbre Macaire d'Égypte, que les historiens nous représentent comme le thaumaturge de son temps. Nous avons dit quel était le pouvoir que Dieu lui avait donné contre les démons. Il délivra un si grand nombre d'énergumènes par sa parole accompagnée d'une foi vive, que l'historien de sa vie dit qu'il serait bien difficile de les compter.

Rufin dit qu'un homme aveugle pria qu'on le conduisît à la cellule du Saint. Il y a apparence que c'était celle qu'il avait à Scété ; car elle était trois journées avant dans le désert. Mais comme on l'y eut conduit avec beaucoup de peine et de fatigues, le Saint ne s'y trouva pas. Le regret de se voir frustré par son absence de l'espoir d'être guéri rendait cet homme inconsolable. Il déplorait amèrement son malheur ; mais se relevant de sa désolation par un esprit de foi, il pria ceux qui l'avaient amené de le mettre contre l'endroit de la muraille où le Saint avait accoutumé de coucher : et quand on l'y eut placé, il prit un peu de la terre dont la muraille était enduite, se fit donner de l'eau dans laquelle il détrempe cette terre, dont il fit un mortier qu'il appliqua sur ses yeux ; après quoi s'étant nettoyé les yeux avec la même eau, il recouvra entièrement la vue. Sa reconnaissance le porta, étant retourné chez lui, de revenir avec sa famille pour remercier le Saint où il apprit qu'il pourrait le trouver. Il rendit aussi grâces au Seigneur comme il le devait, et publia tout ce qui s'était passé.

Quinze ans environ après la persécution suscitée par l'évêque arien Luce, Pallade, auteur de la *Lausiaque* et depuis évêque.

d'Hélénople en Bithynie, étant passé du désert de Nitrie dans celui des Cellules, fut à portée d'être instruit des merveilles de la vie de Macaire par ceux qui jusqu'alors avaient demeuré avec lui. Mais pendant trois ans qu'il vécut sous sa conduite, il eut le moyen de s'en instruire par lui-même, et il en parlait presque toujours en témoin oculaire, ou sur ce qu'il avait ouï de la propre bouche du Saint. Nous avons su de lui la plus grande partie de ce que nous en avons dit : il faut le suivre encore dans ce qui nous en reste à dire.

« Étant, dit-il, un jour allé voir cet homme si spirituel, je trouvai à la porte de sa cellule un prêtre d'un bourg voisin, qui avait le visage et le reste de la tête tellement mangé d'un cancer, qu'on lui voyait déjà tout le crâne découvert. Il venait pour être guéri ; mais le Saint n'avait pas même voulu lui parler. Je le priai d'avoir compassion de lui, ou de lui rendre au moins quelque réponse ; mais il me dit qu'il ne méritait pas d'être guéri, et que Dieu lui avait envoyé ce mal pour le punir. Que si vous désirez, ajouta-t-il, qu'il soit guéri, faites-le résoudre à s'abstenir toute sa vie de célébrer les saints mystères.

« Je lui en demandai la raison, il me répondit que c'était parce qu'il célébrait en mauvais état, et que Dieu le châtiât pour cela ; mais que si par la crainte de l'offenser, il cessait de tomber dans les crimes qu'il avait commis en méprisant sa justice, Dieu le guérirait.

« Je fus rendre cette réponse à ce pauvre malheureux, et il me promit avec serment de ne faire de sa vie aucune des fonctions du sacerdoce. Alors le Saint le fit entrer et lui dit : « Croyez-vous bien qu'il y a un Dieu auquel rien ne saurait être caché ? » — « Oui je le crois, mon père, répondit-il. » — « Si donc vous reconnaissez, continua le Saint, l'énormité de votre crime, et que c'est par un juste châtiment que Dieu vous a envoyé cette maladie, corrigez-vous à l'avenir. » Le prêtre confessa alors son péché, promit de n'y plus retomber et de ne dire jamais la messe ; mais de vivre

comme un laïque. Le Saint le voyant dans cette bonne disposition, lui imposa les mains, et peu de jours après il fut guéri. Les cheveux lui revinrent, et il retourna en sa maison après avoir glorifié Dieu et rendu grâces à son serviteur. »

Pallade dit aussi qu'il était présent lorsqu'on lui amena une fille de Thessalonique en Macédoine, qui depuis plusieurs années était paralytique. Il fut touché de compassion de la voir étendue par terre devant sa cellule. Il lui appliqua pendant vingt jours l'huile bénite et pria pour elle, et au bout de ce temps elle se trouva guérie, et s'en retourna à pied à sa maison. Il guérit également un enfant tourmenté du malin esprit en le frottant avec de l'huile sainte, et en versant sur lui de l'eau bénite ; et Pallade était présent à ce miracle.

Cet écrivain nous apprend aussi un avis salutaire qu'il reçut de lui dans une tentation importune dont il fut attaqué. « Je vins, dit-il, à lui dans une grande peine d'esprit, et je lui dis : Que dois-je faire, mon père, me trouvant accablé de fâcheuses pensées qui me disent sans cesse : Quitte ce lieu, puisque tu n'y fais aucun progrès dans la vertu ? Et il me dit : Ne répondez à vos pensées que ceci : Je garde les murailles de ma cellule pour l'amour de Jésus-Christ. »

La vigilance et les soins de saint Macaire en faveur des solitaires qui étaient sous sa conduite, soit comme ancien père du désert, soit en qualité de prêtre, réussirent dans un grand nombre ; mais tous n'en surent pas profiter. Pallade fut témoin de la chute d'un d'entre eux natif de Palestine et Corinthien d'esprit, à cause de sa présomption, puisque saint Paul attribue ce vice à ceux de Corinthe. Ce solitaire s'appelait Valens. Étant venu dans le désert, il pratiqua pendant quelques années de grandes austérités ; mais se laissant aller à des pensées d'une folle estime de sa vertu, il tomba malheureusement dans les pièges du démon ; car cet esprit séducteur le voyant disposé à suivre ses illusions, il lui fit croire qu'il était digne de converser

avec les esprits célestes. Un jour qu'il travaillait fort tard et sans lumière, il perdit l'aiguille dont il cousait ses corbeilles, et ne pouvant la trouver, l'esprit malin lui alluma un flambeau avec lequel il la trouva. Il crut que c'était une faveur du ciel, et en conçut une si haute opinion de lui-même, qu'il dédaigna de participer aux saints mystères comme s'il n'en avait pas besoin.

Dans ce temps-là on apporta aux frères des fruits secs dans l'église, et saint Macaire les ayant reçus, il en envoya à chacun une poignée dans sa cellule. Valens ne fut pas oublié dans cette distribution ; mais au lieu de la recevoir avec action de grâces, il outragea et battit même celui qui lui apportait ces fruits en lui disant : « Va-t-en dire à Macaire que je ne suis pas moindre que lui pour recevoir sa bénédiction. »

Le Saint ayant reçu cette réponse et comprenant combien il donnait dans l'illusion, l'alla trouver le lendemain pour l'exhorter à en sortir ; mais ce fut inutilement. Il fut obligé de se retirer, pénétré de regret de l'état où il le laissait ; mais le démon en profita avec avantage pour le confirmer toujours plus dans son erreur. Il se présenta à lui sous la forme du Sauveur, se faisant précéder par d'autres démons transformés en anges de lumière, qui tenaient des flambeaux allumés en leurs mains, et l'un d'eux lui dit : « Jésus-Christ, satisfait de votre conduite et surtout de votre courage et de votre confiance en lui, vient vous honorer de sa visite. Sortez donc de votre cellule, et à mesure que vous le verrez prosterner-vous, adorez-le, après quoi vous rentrerez. »

Il sortit donc de sa cellule et vit tout ce spectacle et ces lumières fantastiques ; il adora l'ennemi de Jésus-Christ, croyant que c'était Jésus-Christ lui-même ; et le lendemain transporté de joie de cette vision, il eut la témérité de venir à l'église et de dire en présence des frères : « Je n'ai pas besoin de communier ; car j'ai vu aujourd'hui Jésus-Christ. » Les pères voyant cela le firent lier, lui mirent les fers aux pieds durant un an, lui interdirent tout travail et toute austérité et le réduisirent à une vie commune,

témoignant de lui un grand mépris, afin de réprimer son orgueil par l'humiliation, et ajoutèrent à ces remèdes salutaires, des prières qu'ils firent pour sa conversion. Pallade ne dit pas quel effet elles produisirent.

Le même auteur parle d'un autre solitaire, nommé Éron, dont la cellule était voisine de la sienne. C'était, dit-il, un jeune homme fort bien né, d'un riche naturel et qui avait d'excellentes mœurs. Il pratiquait de grandes austérités et avait même été souvent trois jours sans manger, ne vivant que de la sainte Eucharistie, et d'ailleurs il ne vivait que de quelques herbes sauvages qu'il rencontrait.

Mais il se laissa malheureusement emporter par la vanité, et passa même jusqu'à perdre toute sorte de respect envers ses supérieurs, disant qu'il ne fallait pas avoir d'autres directeurs et d'autres maîtres que Jésus-Christ, et ne voulut plus participer aux sacrements. Cela fut cause qu'on fut contraint de l'enchaîner; mais le démon s'étant rendu maître de son cœur, il ne put plus demeurer dans sa cellule et s'en alla à Alexandrie, où il s'abandonna à toute sorte de désordres. Dieu eut pitié de son âme, et pour le faire revenir à résipiscence, il le frappa d'une maladie épouvantable dont il ne guérit qu'après six mois. Cela le fit rentrer en lui-même. Il reprit ses premiers sentiments, revint dans le désert, où il fit aux pères l'aveu de ses fautes dans des sentiments d'une sincère pénitence, et mourut peu de jours après.

Nous avons interrompu l'histoire de saint Macaire par cette digression; mais, comme dit Pallade, il est bon de rapporter de pareils exemples, afin que, s'il nous arrive de faire quelques bonnes œuvres, nous ne nous élevions pas, et que nous ne croyions pas pour cela d'être vertueux, puisqu'on voit souvent que les actions de vertu donnent occasion à des chutes, lorsqu'on ne les fait pas avec la pureté d'intention qu'on devrait avoir; car il est écrit : *J'ai vu périr le juste avec sa justice*. Ce qui fait voir combien grande est la misère des hommes.

Nous verrons dans la vie de saint Macaire l'Ancien, quelques circonstances de la vie de celui-ci, qui lui sont communes avec lui. Enfin, saint Macaire d'Alexandrie, après avoir passé au moins soixante ans dans la solitude, termina par sa mort une vie de sainteté et de prodiges, et laissa après soi, avec le souvenir de ses vertus, la mémoire d'un des plus célèbres solitaires qui ait sanctifié les déserts par son amour pour Dieu et par la pratique d'une sévère pénitence.

TH. t. 8,
p. 627.

Il y a eu plusieurs solitaires du nom de Macaire. Nous avons déjà nommé trois d'entre eux dans les Vies de saint Antoine, saint Pacôme et saint Théodore le Sanctifié. Voici quelques traits, d'après Pallade, sur un solitaire et un prêtre de ce même nom :

« Un jeune berger nommé Macaire, étant âgé de dix-huit ans, qui se jouait avec ses compagnons, tua un homme sans le vouloir. Il se retira aussitôt sans rien dire à personne dans un désert que tout le monde sait, ou pour l'avoir vu ou par ouï dire, être un endroit sec et stérile (Sozomène dit que c'est le désert de Scété), et il était si transporté dans la crainte de Dieu et des hommes, qu'il y demeura trois ans à découvert, exposé à toutes les injures de l'air, sans y faire aucune attention. Après ce temps-là il bâtit une cellule et y persévéra pendant vingt-cinq ans, vivant avec tant de piété, que Dieu le combla de grâces et le rendit redoutable aux démons, qui voulaient quelquefois troubler le repos de sa solitude.

Hist. 1. 6.
c. 29.

« J'ai demeuré longtemps avec lui, ajoute Pallade, et je lui demandai un jour quels étaient ses sentiments au sujet du meurtre qu'il avait commis dans sa jeunesse. Il me répondit qu'il ne s'en affligeait plus et qu'il rendait plutôt des grâces au Seigneur, de ce que cette action faite sans dessein, lui avait été une occasion de se sanctifier. Il citait à ce propos l'exemple de Moïse, qui ayant tué un Egyptien, et s'étant enfui dans le désert par la crainte de Pharaon, fut trouvé digne de voir Dieu, de recevoir de lui de grandes faveurs et d'écrire par son inspiration les Livres saints

qu'il nous a laissés, car ce ne fut qu'après la fuite d'Égypte qu'il arriva au mont Sinaï. »

Je ne dis pas ceci, continue Pallade, pour autoriser les meurtres, à Dieu ne plaise; mais pour montrer seulement que quelquefois les hommes, qui ne se portaient pas d'eux-mêmes à pratiquer le bien, s'y sont trouvés engagés par un effet de la Providence, qui a fait servir à cette fin des cas extraordinaires, et qui paraissaient n'être arrivés que par hasard.

On trouve dans le *Recueil des sentences des Pères*, fait par Cotelier, un trait qui ne convient ni à la profession de saint Macaire d'Alexandrie, ni à saint Macaire d'Égypte qui embrassa fort jeune la vie solitaire, et qui par conséquent paraît mieux convenir à celui dont nous venons de parler, selon la remarque de Tillemont. On dit donc qu'étant solitaire, lorsque quelque frère venait le trouver pour recevoir de lui quelque instruction, et lui donnait en l'abordant quelque marque de respect, comme s'il avait sa vertu en vénération, il lui était impossible d'en tirer une seule parole; mais quand on lui disait familièrement et en marquant peu de considération pour sa personne : Abbé Macaire, vous souvenez-vous quand vous meniez les chameaux? et vos maîtres ne vous battaient-ils point, quand vous dérobiez du nitre et qu'ils vous y surprenaient? Alors il répondait avec joie à toutes les questions qu'on lui faisait.

Pallade parle encore d'un Macaire, prêtre et directeur d'un hôpital à Alexandrie, dont il rapporte une histoire également agréable et instructive, que nous placerons ici comme fort utile, quoique ce Macaire n'ait pas été solitaire.

Il y avait à Alexandrie une vierge qui ne méritait pas de porter ce nom, puisque sous un habit humble et modeste elle cachait un cœur superbe et si attaché aux biens de la terre, qu'elle ne donna jamais rien, même en aumône. Plusieurs saints personnages lui avaient fait des remontrances qui auraient dû la toucher; mais elle y avait toujours été insensible.

D'ailleurs elle avait des parents et avait adopté une nièce, fille de sa sœur, à qui elle promettait continuellement de donner son bien ; ayant, dit Pallade, perdu par sa faute les biens célestes. Le démon, dit le même auteur, l'entretenait dans cette avarice sordide sous prétexte de prendre soin de ses parents, et plus particulièrement de sa nièce. Mais quoiqu'on doive assister ses parents, lorsqu'ils en ont besoin, il ne s'ensuit pas qu'on puisse mépriser son âme, comme celle-là faisait.

Macaire, prêtre et administrateur de l'hôpital des estropiés, voulant un jour tenter de la guérir de son avarice, s'avisa de cette invention. Il avait été lapidaire dans sa jeunesse, et s'entendait beaucoup en pierreries. Il l'alla donc trouver et lui dit qu'il était tombé entre ses mains des émeraudes et des hyacinthes ; mais des plus belles et d'un très-grand prix, que pourtant on les laissait pour cinq cents écus. Que si elle les désirait, une seule valait cette somme, qu'elle pourrait la revendre pour ce prix, et qu'ainsi les autres lui restant sans qu'il lui en coûtât rien, elles serviraient très-bien à parer sa nièce.

La vierge avare, transportée de joie de la proposition, se jeta aux pieds du saint homme, et le pria instamment de faire en sorte que nul autre qu'elle n'eût ces pierreries, et lui donna tout de suite l'argent qu'il demandait, bien qu'il lui offrit avant de le recevoir, de lui montrer les pierreries. Macaire prit les cinq cents écus et les employa aux besoins de son hôpital, sans se presser d'en rendre compte à cette vierge. Il se passa assez de temps sans qu'il lui en dît rien, et elle deson côté n'osa lui en ouvrir le discours d'elle-même par égard pour son mérite, et parce qu'il était en grande réputation dans la ville.

Enfin, l'ayant rencontré un jour dans l'église, elle lui demanda ce qu'étaient devenues les pierreries pour lesquelles il avait reçu cinq cents écus de sa main. « Je les achetai sur-le-champ, lui répondit-il. Donnez-vous la peine de venir chez moi si vous les voulez, ou si vous n'en êtes pas contente je les garderai et je vous rendrai votre argent. »

Elle le suivit avec empressement, et quand ils furent entrés dans l'hôpital, il lui montra le logement des hommes et des femmes, et lui dit : « Quelles désirez-vous des pierres précieuses ? Voulez-vous les hyacinthes ? ce sont les femmes qui sont en haut. Voulez-vous les émeraudes ? ce sont les hommes malades qui sont en bas. Je ne crois pas qu'on puisse trouver des pierreries d'un plus grand prix. Que si vous n'êtes pas contente, vous n'avez qu'à reprendre votre argent. »

Cette correction tacite que le Saint hospitalier fit sur son avarice la fit rougir de honte. Elle n'osa demander son argent et s'en retourna pénétrée de douleur d'avoir été dans une espèce de nécessité de faire cette aumône ; mais la nièce qu'elle chérissait tant, ayant été mariée, et étant morte sans enfants, cela lui fit ouvrir les yeux sur son attachement aux biens de la terre. Elle regarda ce que Macaire avait fait comme une charité qu'il avait exercée sur son âme et l'en remercia ; et depuis ce temps-là elle fut aussi libérale envers les pauvres, qu'elle avait été avare auparavant.

L'ABBÉ BENJAMIN

ET AUTRES SOLITAIRES DES CELLULES ¹.

L'abbé Benjamin avait séjourné quelque temps au désert de Scété. Il fut fait prêtre et desservit l'église du désert des Cellules avec saint Macaire d'Alexandrie et l'abbé Isaac ². Il était en usage d'aller avec plusieurs autres solitaires, au temps de la moisson, travailler à couper le blé ; et comme à leur retour on

¹ Vit. PP., Sozomène, Tillemont, Cotelier, Bulteau.

² Le titre d'abbé se donnait souvent par déférence aux anciens religieux.

leur donnait une mesure d'huile à chacun, il crut faire un grand acte de mortification de percer seulement avec une aiguille le vase où il l'avait mise, et de n'en prendre que ce qui en pourrait couler par ce petit trou ; mais il fut bien étonné lorsque la nouvelle moisson étant venue, où les solitaires avaient coutume de porter à l'église ce qui leur était resté d'huile de l'année précédente, il vit qu'aucun d'eux n'avait touché à la sienne. Son humilité lui faisait raconter ceci aux autres frères, et il leur avoua que la confusion et le regret qu'il en eut fut si grand, qu'il se considéra comme un homme coupable d'un crime.

Il racontait encore qu'ayant passé avec quelques frères des Cellules à Scété pour y visiter un ancien, il lui porta un peu d'huile ; mais ce bon vieillard lui en montra dans un vase qu'il avait reçu de lui depuis trois ans et à laquelle il n'avait pas touché, ce qui lui fit admirer sa mortification. Il disait aussi qu'étant allé voir un autre ancien, de compagnie avec quelques solitaires, ils en furent reçus avec beaucoup de charité ; et obligés de s'y arrêter pour prendre quelque nourriture, le vieillard lui présenta entre autres choses de l'huile de rave, sur quoi ils lui dirent : « Mon père, donnez-nous moins d'huile, mais qui soit de la bonne ; » et le vieillard faisant le signe de la croix avec étonnement, leur répondit : « Pardonnez-moi, mes frères, je ne sache pas qu'il y ait d'huile d'une autre espèce. »

L'abbé Benjamin eut plusieurs disciples. Il leur disait : « Marchez par la voie royale ; allez à grands pas, en sorte que vous fassiez beaucoup de chemin, et ne vous négligez point. » Comme il était près de mourir, les voyant autour de lui, il leur donna pour dernière instruction ces belles paroles de saint Paul : *Soyez toujours dans la joie, priez sans cesse et rendez grâces à Dieu en toutes choses.*

1 Thess. 5.
16 18.

L'abbé Isaac, étant jeune, demeura quelque temps au mont de Nitrie sous la conduite de Crone. Il passa ensuite au mont

de Phermé sous celle de l'abbé Théodore. Dans la suite du temps il racontait que le premier, quoique très-avancé en âge, ne voulait pas qu'il le servît, et qu'au contraire il le servait lui-même jusqu'à lui présenter à boire. Étant ensuite passé sous l'abbé Théodore, il éprouva de sa part la même douceur, en telle sorte qu'au lieu de le traiter en maître, ce bon vieillard faisait lui-même tout ce qu'il y avait à faire, sans jamais lui rien commander, jusque-là qu'il dressait la table à l'heure du repas, et lui disait ensuite : « Approchez-vous, et mangez si vous le trouvez à propos. » Cela le mit en peine, et après quelque temps il ne put s'empêcher de s'en plaindre à lui. « Mon père, lui dit-il, je suis venu auprès de vous pour trouver mon avantage spirituel par la pratique de l'obéissance, et cependant vous ne m'ordonnez jamais rien. » Mais le bon vieillard ne lui répondit point.

Sur cela Isaac alla trouver quelques anciens et leur déclara sa peine. Ils entrèrent dans son sentiment et vinrent parler à l'abbé Théodore, lui représentant qu'il portait préjudice en quelque façon à son disciple, lequel ne s'étant mis sous sa conduite que pour la sanctification de son âme, il ne lui en procurait pas le moyen en refusant de l'exercer dans la sainte obéissance. Alors Théodore leur répondit : « Je ne suis pas un supérieur de monastère pour m'arroger le droit de commander, ni je ne suis pas en usage de prévenir les autres sur ce qu'ils doivent faire ; mais si Isaac désire d'avancer, il faut qu'il considère comme je fais, et qu'il fasse de même. » Isaac profita de cette réponse, et depuis ce temps-là il se rendit attentif à tout ce qu'il devait faire, afin que Théodore ne le prévînt pas ; parce qu'il se tenait ordinairement dans le silence, instruisant son disciple par son exemple plutôt que par ses discours.

Après qu'Isaac eut passé par cette excellente école, il alla au désert de Scété, voisin de celui de l'abbé Théodore, et s'y distingua tellement par ses vertus, que les religieux de ce désert s'étant assemblés, résolurent de le faire ordonner prêtre pour le

service de leur église. Ce choix l'effraya, lui à qui son humilité déroba la connaissance de son mérite, et craignant qu'on en vint à l'exécution, il s'enfuit secrètement en Égypte, où il se tint caché dans un pré dont le foin était fort haut. Il s'y croyait en sûreté; mais la Providence lui fit connaître, par la manière dont il fut découvert, que sa volonté était qu'il acquiesçât aux désirs de ses frères. En effet, quelques-uns d'entre eux ayant été envoyés après lui pour le ramener, et la nuit les ayant surpris auprès du champ où il était caché, l'âne qu'ils avaient entra dans le foin tandis qu'ils dormaient, et ils le trouvèrent le lendemain auprès de lui. Leur joie égala leur surprise. Ils le retinrent et voulurent le lier de peur qu'il ne leur échappât une seconde fois; mais il les pria de ne pas le faire, et leur dit que puisque Dieu leur avait découvert le lieu de sa retraite contre son attente, il était prêt à se soumettre, et s'en retourna avec eux à Scété.

Il reçut ainsi l'ordre de la prêtrise et l'exerça dans ce désert; mais nous ignorons combien de temps il y demeura. Dans la suite, il vint au désert des Cellules, où il continua d'en faire les fonctions, et fut d'un grand secours par son zèle et par ses lumières aux religieux de cette solitude. Il avait tant de respect et de dévotion pour tout ce qui concernait le saint sacrifice, qu'il prenait de la cendre de l'encensoir dont il se servait à l'autel, et la mangeait avec son pain. Sur quoi l'on peut remarquer combien l'usage d'employer l'encens à l'autel est ancien.

Il paraît par quelques traits de sa vie qui nous restent, qu'il avait extrêmement à cœur que les solitaires se conservassent dans l'esprit de détachement et de pauvreté si conforme à leur état. Il remettait sans cesse pour cela devant les yeux de ses disciples, l'exemple des anciens qui les avaient précédés dans la solitude. Nous avons vu dans la Vie de saint Pambon ce qu'il disait en avoir appris; savoir, qu'un religieux doit porter un habit si pauvre, qu'en le dépouillant il puisse l'exposer aux passants sans qu'il y ait à craindre qu'aucun pense à le ramasser. Il remarqua

dans une rencontre, que quelques frères avaient affecté de s'habiller un peu trop proprement ; il leur dit avec un zèle enflammé d'une sainte colère : « Nos anciens, et entre autres l'abbé Pambon, n'allaient vêtus que très-pauvrement, et vous osez porter des habits de prix ! Retirez-vous d'ici, votre relâchement ferait désert ce saint lieu. » Un solitaire s'avisa aussi d'entrer dans l'église des Cellules avec un petit capuce, qui paraissait par conséquent mieux fait que ceux des autres ; sur-le-champ l'abbé Isaac le fit sortir, en lui disant : « Il n'y a que des moines qui entrent en cette église, et vous êtes un séculier ; vous n'y sauriez être reçu. »

Il reprenait quelquefois ses disciples, qui étaient en grand nombre, avec sévérité, par le zèle qu'il avait de leur avancement dans les vertus religieuses, et il ne souffrait pas impunément qu'ils croupissent dans leurs défauts. Un jour qu'ils n'avaient pas apparemment bien profité de ses avis, comme ils partaient pour aller faire la moisson du blé selon leur coutume, il leur dit : « Je ne vous prescrirai plus rien désormais, puisque vous profitez si mal de ce que je vous ai dit. »

Il ne voulait pas qu'on souffrît rien dans l'église qui pût détourner les frères du recueillement qu'on doit apporter à la prière et à la célébration des saints mystères. C'est pour cela qu'il leur dit dans une rencontre : « Ne m'amenez pas ici des enfants ; car c'est à cause d'eux que les quatre églises ¹ de Scété sont devenues presque désertes. »

L'abbé Abraham, qui demeurait avec lui, étant entré dans sa cellule, le surprit fondant en larmes, et il lui en demanda le sujet. « Hélas ! lui répondit-il, comment ne pleurerai-je pas ! autrefois ce que nous gagnions du travail de nos mains suffisait à peine pour fournir aux voyages que nous faisons pour aller con-

¹ On voit par là qu'il y avait quatre églises dans le désert de Scété, pour la commodité des solitaires, ce désert s'étendant si loin qu'une seule n'aurait pas suffi.

sulter les anciens, et voilà qu'ils sont morts et nous ont laissés orphelins ; à qui donc nous adresserons-nous à présent pour prendre conseil ? C'est comme vous voyez ce qui me fait verser des larmes. »

Il exhortait beaucoup les frères à faire **cas des plus petites choses** ; et là-dessus il leur racontait un jour, qu'un solitaire qu'il avait connu, travaillant à la moisson, voulut manger quelques grains de blé ; mais il n'osa pas le faire sans en demander la permission au maître du champ pour qui il travaillait ; de quoi cet homme fut si surpris, s'agissant de si peu de chose, qu'il lui répondit : « Tout le champ est à vous, mon Père, et vous me demandez permission pour manger un seul épis de blé ! »

Quoique son zèle pour le salut des frères fût ardent, il était d'ailleurs très-pur et exempt d'animosité. Aussi assurait-il avec raison, qu'il n'était jamais entré dans sa cellule ayant quelque amertume sur le cœur contre son prochain ; et qu'il n'avait jamais souffert non plus qu'aucun des frères retournât dans la sienne étant mécontent de lui.

Dieu le visita par une longue et fâcheuse maladie, et il la souffrit avec tant de résignation, qu'il aurait voulu, s'il eût dépendu de lui, qu'on lui en laissât porter toute l'incommodité sans lui donner aucun soulagement. Le frère qui le servait lui présenta des lentilles, dans lesquelles il avait mis quelques pruneaux propres à purger, et il refusa de les prendre. Le frère insista, lui disant qu'il en avait besoin pour guérir ; mais il lui fit cette réponse digne de sa mortification et de son amour pour les souffrances : « Plût à Dieu, mon frère, que je pusse rester trente ans malade, comme je le suis ; je le désirerais de tout mon cœur. »

Lorsque le temps de sa mort arriva, les religieux s'assemblèrent autour de lui, et pénétrés d'une vive douleur de ce qu'ils l'allaient perdre, ils lui disaient : « Que ferons-nous, notre Père, quand vous ne serez plus avec nous ? » Il leur répondit : « Considérez de quelle manière j'ai vécu parmi vous. Si vous pratiquez

ce que Dieu demande de vous, comme j'ai tâché de faire, Dieu vous accordera sa grâce et conservera ce lieu ; que si vous ne le faites pas, vous ne sauriez subsister longtemps ici. »

« Autrefois, ajouta-t-il, quand Dieu appelait à lui les Pères qui nous ont précédés, nous en témoignions de la douleur comme vous faites à présent ; mais nous avons eu le bonheur de persévérer dans ce désert en pratiquant fidèlement ce que Dieu nous prescrivait, et en suivant les avis que nous avons reçus de nos anciens, tout comme s'ils avaient continué de vivre avec nous. Faites-en donc de même, et vous vous soutiendrez en ce lieu comme nous avons fait. » Il paraît par la manière dont l'abbé Isaac parlait à ces religieux, qu'il avait une grande autorité sur eux, non-seulement par ses vertus qui lui conciliaient leur estime et leur confiance, mais encore par son grand âge ; ainsi il doit être mort fort vieux ; mais les historiens ne nous ont pas appris combien de temps il a vécu.

L'abbé Ellade excella en modestie et en mortification. Il demeura vingt ans au désert des Cellules, et dans tout ce temps-là il ne leva jamais les yeux pour regarder le toit de l'église. Il ne vivait que de pain et de sel ; mais ayant observé qu'au temps de Pâques les autres solitaires ne prenaient point d'autre nourriture, il eut la dévotion de se mortifier davantage pour honorer la résurrection du Sauveur. Ainsi il s'exerça à de plus grands travaux que de coutume ; et au lieu que le temps du repas lui servait de délassement, parce qu'il mangeait assis, il se proposa de manger debout.

Il y avait aussi dans le même désert, un abbé nommé Apollon, qui se distinguait particulièrement par sa charité envers le prochain. Il se prêtait avec joie à tous les services qu'on lui demandait et disait dans ces occasions : « Je travaillerai aujourd'hui avec Jésus-Christ pour le bien de mon âme. »

Cet Apollon eut un excellent disciple, appelé Isaac et différent de ceux dont nous avons déjà parlé. C'était un religieux fort

intérieur et fort spirituel, qui s'appliquait surtout, lorsqu'il assistait aux saints mystères, à s'y tenir dans un profond recueillement, afin d'en retirer les fruits que Dieu y communique aux âmes bien disposées. Pour cela il se rendait en silence à l'église, ne voulant parler à personne ; car, disait-il, *toute chose a son temps* ; et aussitôt qu'on avait achevé le sacrifice, au lieu de s'arrêter à prendre le pain et le verre de vin qu'on distribuait quelquefois aux solitaires au sortir de l'église, il se hâtait de se rendre à sa cellule ; non, dit l'auteur qui nous a conservé ce trait de sa piété, qu'il refusât la bénédiction des frères, mais pour goûter dans une sainte récollection la paix que le Seigneur répand dans l'âme de ceux qu'il honore de sa visite par la sainte communion.

Étant tombé malade, les solitaires vinrent le voir, et prirent occasion de lui demander pourquoi il les fuyait ainsi au sortir de la collecte. Il leur répondit : « Ce ne sont pas les frères que je fuis, mais la malice du démon ; car de même que si l'on exposait au vent une lampe allumée, elle serait bientôt éteinte ; ainsi en tardant hors de notre cellule, nous perdons bientôt la lumière que nous avons reçue dans la sainte oblation, et notre esprit tombe dans les ténèbres. »

L'histoire de saint Marc, solitaire des Cellules, est un peu embrouillée dans le *Recueil des Vies des Pères des déserts*, surtout dans le latin de Pallade ; mais les *Ménées* des Grecs, rapportées dans Bollandus, aident beaucoup à l'éclaircir. Nous nous servirons aussi des remarques critiques de Tillemont, qu'on peut consulter là-dessus.

Tillemont, t. 8, n. 3.

Ce grand religieux nourrit son cœur dès sa jeunesse de la lecture des Livres saints, qu'il apprit même par cœur, et y puisa ces brillantes lumières, et ces sentiments d'une sainte ardeur, qui servirent merveilleusement à le conduire à une haute perfection. A l'âge de quarante ans, il renonça entièrement aux vaines sollicitudes de la terre, et se rendit solitaire. Il établit sa demeure au désert des Cellules, où il fit de si grands progrès, qu'il

reçut de Dieu le don des miracles ; ce qui fait que les Grecs lui ont donné le titre de thaumaturge. Il est dit de lui dans les *Ménées* et le *Paradis* d'Héraclides, qu'une hyène vint un jour cogner avec sa tête à la porte de sa cellule, qui n'était que poussée, et mit à ses pieds son petit qu'elle avait amené, et qui était aveugle. Le Saint le prit, lui frotta les yeux avec sa salive, fit sa prière à Dieu, et aussitôt ce petit animal vit clair. La mère le reprit, lui donna à téter et le ramena.

Le lendemain elle le revint trouver avec une peau de brebis qu'elle lui présenta en reconnaissance du service qu'il lui avait rendu ; et Marc donna depuis cette peau à saint Athanase, qui en fit présent à Mélanie l'Ancienne. La *Lausique* de Pallade attribue la guérison de cet animal à saint Macaire d'Alexandrie ; mais il y a erreur dans le texte latin.

Cet excellent solitaire se rendit si agréable à Dieu par la pureté de sa vie, que saint Macaire d'Alexandrie, qui était prêtre et en faisait les fonctions dans l'église des Cellules, disait que, lorsqu'il lui présentait la sainte communion, un ange la lui ôtait des mains pour la lui donner, et qu'il voyait une main céleste jusqu'au poignet qui la mettait dans sa bouche.

Pallade s'étant retiré dans le même désert, raconte que se trouvant sans occupation dans sa cellule, il voulut le venir voir dans la sienne, et qu'avant que d'y entrer il s'assit à la porte pour observer ce qu'il faisait. Il était, dit-il, dans sa cellule, âgé de plus de cent ans, n'ayant pas une seule dent, et j'entendis qu'il combattait tantôt contre lui-même et tantôt contre le démon, et qu'en parlant à soi-même, il disait : « Que veux-tu de plus, misérable vieillard ? N'est-ce pas assez pour toi, d'avoir bu du vin et d'avoir mangé de l'huile ? Que te faut-il davantage, toi qui avec tes cheveux blancs te laisses aller à la gourmandise ? Que demandes-tu encore, malheureux esclave de ton ventre, qui devrais te couvrir de honte ? »

Ensuite s'adressant au démon, il disait : « Retire-toi de moi,

Satan, toi qui depuis ma jeunesse jusqu'à présent, n'as cessé un instant de me faire la guerre, jusqu'à m'obliger, en affaiblissant mon corps, à manger de l'huile et à boire du vin, et qui par là m'as rendu un sensuel et un voluptueux. Que veux-tu de plus exiger de moi, et que reste-il en moi dont tu veuilles profiter? Ennemi des hommes, retire-toi au moins à présent, et ne viens plus troubler mon repos. » Après cela, s'apostrophant encore, il disait : « Te voici donc, grand causeur ; te voici, gourmand, toi qui dans ta vieillesse et couvert de cheveux blancs, ne peux te rassasier. Aurai-je donc encore longtemps à vivre avec moi ? »

C'est ainsi que ce saint homme, souverainement mortifié, se reprochait un peu de vin et d'huile dont il usait par nécessité dans un âge décrépit ; aussi Sozomène et Pallade assurent qu'il excellait en douceur et en sobriété. Il mourut âgé de plus de cent ans. Les *Ménées* ne lui en donnent que cent. Il y est dit qu'il a écrit des livres très-utiles ; mais nous ne les avons plus. Ceux qu'on trouve sous son nom dans la *Bibliothèque des Pères*, sont d'un auteur plus récent.

Il y a eu d'autres solitaires du même nom qu'il ne faut pas confondre avec celui-ci. Les *Vies des Pères* parlent d'un Marc, ami de saint Arsène, et qui le consultait quelquefois. Il devait être plus jeune que celui dont nous venons de parler, puisque saint Arsène ne s'étant retiré dans le désert qu'en 390, ou au plus tard 394, et Pallade étant alors au désert des Cellules, saint Marc avait cent ans, comme nous avons dit ; or, quelle apparence qu'un solitaire âgé d'un siècle fit le voyage des Cellules à Scété pour consulter saint Arsène, qui ne faisait que de quitter la cour de l'empereur ?

On trouve dans le *Recueil des Sentences des Pères des Déserts*, donné par Cotelier, un trait de la vie d'un abbé Marc d'Égypte, qui demeura pendant trente ans renfermé dans sa cellule sans en sortir. Un bon prêtre y venait régulièrement célébrer le saint sacrifice, et le démon voulant le priver de cette consolation,

porta un possédé à le venir voir sous prétexte d'obtenir sa guérison par ses prières. Ensuite, parlant par sa bouche, il lui dit que le prêtre qu'il recevait chez lui était en fort mauvaise réputation, et qu'il ne devait pas le souffrir. Marc lui répondit : « Mon fils, les autres chassent le péché de leur cœur, et vous venez l'apporter ici ? Il est écrit : *Ne jugez point et vous ne serez point jugé.* Il ajouta que, quand même ce prêtre serait coupable, comme il l'osait avancer, il espérait que Dieu lui ferait la grâce de se convertir ; puisque saint Jacques a dit : *Priez les uns pour les autres, afin que vous obteniez le salut de votre âme.* Ce qu'ayant dit sans s'arrêter davantage à la malignité du démon qui lui parlait par la bouche de cet homme, il fit sa prière et l'obligea de sortir de son corps ; après quoi il le renvoya guéri.

Le prêtre étant ensuite venu à son ordinaire, Marc le reçut avec beaucoup de joie, et Dieu, qui était témoin de sa simplicité sage et prudente, ne voulant pas qu'il restât dans son esprit aucune idée de défiance contre ce prêtre, lui fit voir un ange qui lui mettait la main sur la tête au moment qu'il monta à l'autel pour célébrer, et le lui fit paraître comme une colonne de feu, ce qui le jeta dans un grand étonnement. En même temps il entendit une voix qui lui dit : « O homme, de quoi vous étonnez-vous ? Si un roi de la terre ne souffre pas que les grands de sa cour paraissent devant lui autrement qu'avec des habits magnifiques, à combien plus forte raison la puissance de Dieu ne purifiera-t-elle pas les ministres des sacrés mystères, lorsqu'ils paraissent devant sa gloire céleste ? » Dieu donc fit cette grâce à Marc d'Égypte, dit l'auteur qui rapporte ceci, parce qu'il n'avait pas jugé mal de ce prêtre.

Jean, solitaire des Cellules, était ami particulier de l'abbé Motoès, célèbre parmi les moines. Nous n'en savons rien de plus ; mais nous tenons de lui l'histoire édifiante de la conversion d'une comédienne qui mérite d'être rapportée. Elle demeurait dans une ville d'Égypte qu'on ne nomme point, où elle attirait chez elle par

l'éclat de sa beauté et de ses richesses, les plus qualifiés de la ville. Or il arriva que, voulant entrer dans l'église, le diacre l'en empêcha, lui disant que sa conduite scandaleuse l'en rendait indigne. Elle persista de vouloir entrer, et au bruit qu'elle fit, l'évêque accourut, et lui dit, comme avait fait le diacre, qu'elle n'était pas digne d'entrer dans la maison de Dieu, et que c'était avec raison qu'on le lui refusait.

Cette sainte sévérité de l'évêque la fit rentrer en elle-même, et elle promit de changer de vie ; mais le prélat ne voulant pas se fier à sa parole, lui ordonna pour s'en assurer, qu'elle apportât toutes ses richesses à l'église. Il fut obéi à l'instant. Elle alla chercher tout ce qu'elle avait et le mit en monceau devant la porte de l'église, où l'évêque le fit consumer par le feu. Après cette preuve éclatante de sa conversion, l'église lui fut ouverte. Elle y entra toute fondante en larmes, et dit : « Hélas ! si l'on me traite ici avec tant de rigueur, que ne dois-je pas craindre dans l'autre vie de la juste sévérité du jugement de Dieu ! » Ainsi elle entreprit tout de bon de faire pénitence, et devint par là un vase d'élection.

Dorothee, Thébain de nation, se rendit particulièrement recommandable dans le désert des Cellules par l'austérité de sa vie. Il y avait soixante ans qu'il demeurait dans une caverne, lorsque Pallade vint dans ce désert. Il dit de lui que sa manière de vivre était extrêmement âpre et difficile à supporter ; que dans le jour, et même dans la plus grande chaleur du midi, il ramassait des pierres dans le désert, dont il bâtissait des cellules pour ceux qui n'en avaient point, et qu'il en faisait une toutes les années. Comme le même auteur voulut lui représenter un jour qu'il ne devait pas à son âge tuer ainsi son corps par un travail si fatigant et des chaleurs insupportables, il lui répondit : « Je veux le tuer, puisqu'il me tue. »

Il ne mangeait par jour que six onces de pain avec une petite poignée d'herbes, et ne buvait qu'un peu d'eau. Pallade, qui resta quelque temps avec lui, ajoute qu'il ne l'avait jamais vu étendre

les pieds, ni se mettre sur la couche pour dormir ; mais qu'il passait la nuit assis, faisant des cordes avec de l'écorce de palmier pour gagner sa vie. Ses autres disciples, à qui cet écrivain demanda s'il avait toujours fait de même, lui avouèrent que depuis sa première jeunesse, il avait vécu ainsi, sommeillant seulement quelquefois en travaillant ou en mangeant, en sorte que quand il voulait manger, on voyait souvent le pain lui tomber de la bouche, tant il était accablé d'envie de dormir. Il voulut une fois l'obliger de se coucher pour un peu de temps sur une natte de jonc ; mais il lui dit : « Quand vous persuaderez aux anges de dormir, vous pourrez le persuader aussi à ceux qui veulent s'avancer dans la vertu. »

Le même auteur raconte de lui un fait qui prouve combien sa foi était vive. « Le temps de manger approchant, dit-il, il m'en-voya à l'heure de none pour puiser de l'eau ; mais étant venu au puits, je vis dedans un aspic, dont je fus si fort effrayé, que je retournai vers lui tout en courant, et lui dit : « Ah, mon Père, nous sommes perdus, j'ai vu un aspic dans votre puits. » Alors, sans s'émuouvoir de cet accident, mais au contraire branlant la tête et souriant doucement, il me répondit : « Eh quoi ! si le démon s'avisait de jeter des serpents et des aspics dans tous les puits, ou d'autres animaux venimeux dans toutes les fontaines, vous ne boiriez donc jamais ? » En même temps il se leva, et alla droit au puits, où après avoir puisé de l'eau, il fit le signe de la croix en disant : « Toute la malice du démon demeure sans force en présence du signe de la croix. » et but tout de suite de cette eau à jeun comme il était. »

L'ABBÉ THÉODORE DES CELLULES.

Cassien fait l'éloge de l'abbé Théodore dans ses *Institutions monastiques*. Il le représente comme un homme d'une grande sainteté et extrêmement habile, non-seulement dans tout ce qui regarde la science de la pratique des vertus, mais encore dans l'intelligence de l'Écriture.

Nous voulons rapporter ici la conférence que Cassien lui attribue et rappeler l'événement qui y donna lieu.

« Dans l'endroit de la Palestine, dit cet auteur, qui est proche le bourg de Thécué, il y a une vaste solitude qui s'étend jusqu'à l'Arabie ; et ce fut dans ce désert que demeurèrent fort longtemps d'excellents anachorètes, qui, après une vie très-sainte, furent cruellement tués par des Sarrasins..... Nous fûmes vivement peines du scandale que nous-mêmes, et quelques-uns de nos frères, ressentirent de cette mort ; et nous admirâmes comment Dieu pouvait souffrir que des hommes si éminents en piété et en toutes sortes de vertus, périsserent par la main de ces impies.

« Nous allâmes donc, saisis d'une profonde tristesse, trouver dans ce dessein le saint abbé Théodore, qui était un homme éminent dans la vie active, en laquelle il était engagé. Il demeurait au lieu appelé des Cellules..... Nous lui fîmes nos plaintes sur la mort de ces grands hommes, et lui dîmes que nous admirions la patience de Dieu, qui permettait que des personnes de ce mérite périsserent d'une manière si déplorable, et qu'il était bien étrange que des saints qui eussent dû, par la force et le poids de leur sainteté, délivrer les autres d'un accident semblable, n'eussent pas pu se délivrer eux-mêmes des mains de ces sacrilèges. Enfin le priant de nous expliquer comment Dieu avait

pu consentir que des scélérats eussent tant de pouvoir sur ses serviteurs, le bienheureux Théodore nous répondit de la sorte :

« Cette question, mes frères, surprend d'ordinaire ceux qui, n'ayant que peu de foi et de lumière, croient que les saints doivent recevoir dans cette vie si courte la récompense de leurs mérites que Dieu leur réserve dans le ciel. Pour nous, nous avons d'autres pensées. Nous n'espérons pas en Jésus-Christ seulement en cette vie, parce que nous serions alors, comme dit saint Paul, les plus misérables de tous les hommes, n'ayant aucune récompense sur la terre, et notre infidélité nous faisant perdre celle du ciel.

« Nous devons donc nous défendre de l'erreur de ces personnes, de peur que l'ignorance de la vérité nous tenant dans l'incertitude et dans la suspension au milieu des tentations, nous ne tombions dans la même défiance qu'eux, en regardant comme une injustice en Dieu ; ou ce qui est encore plus horrible, comme une négligence et un abandonnement de tout ce qui se fait sur la terre, le refus qu'il fait de sa protection à ses plus grands saints, lorsqu'ils sont dans de semblables périls, et de ce qu'il ne rend pas le bien aux bons, et le mal aux méchants dès cette vie.....

« C'est pourquoi, mes enfants, pour nous délivrer de cette ignorance grossière, qui est la source et la racine de cette détestable erreur, nous devons savoir premièrement ce que c'est que le véritable bien, ou le véritable mal, et suivant dans ce discernement, non pas la fausse imagination du peuple, mais les oracles de l'Écriture, nous ne tomberons pas dans les égarements de ces infidèles et ces impies. »

Après ce prélude, l'abbé Théodore établit pour principe, que tout ce qui est en ce monde est ou bon, ou mauvais, ou indifférent. « Il n'y a rien de véritablement bon, poursuit-il, que la vertu qui nous conduit à Dieu. Il n'y a rien de véritablement mauvais que le péché, qui nous sépare de Dieu. Les choses indifférentes sont celles qui tiennent un milieu entre le bien et le

mal, et peuvent passer dans l'un ou dans l'autre, selon l'affection de celui qui en use, comme sont les richesses, la puissance, l'honneur, la force du corps, la santé, la beauté, la vie même, et la mort, la pauvreté, la faiblesse et la maladie, les injures et les autres choses semblables, dont on peut se servir bien ou mal indifféremment, selon les différentes qualités de ceux qui les possèdent.

« Cette distinction supposée, continue l'abbé Théodore, examinons si jamais Dieu a envoyé par lui-même quelque mal à aucun de ses saints, ou s'il a permis que les autres lui en fissent. C'est ce que nous ne trouverons jamais ; car personne n'a jamais pu faire tomber dans le véritable mal, qui est le péché, celui qui en a aversion et qui lui résiste ; mais seulement ceux qui y ont consenti, et qui lui ont donné entrée en eux-mêmes par la mollesse de leur cœur et la dépravation de leur volonté. Le démon a bien employé tous ses artifices contre le bienheureux Job pour le faire tomber dans le péché, mais il n'a pas pu, par tous les maux qu'il lui a causés, le faire tomber dans ce véritable mal.

« Il ne faut donc pas croire que les maux que nous font quelquefois souffrir nos ennemis, ou toutes autres personnes, soient de véritables maux ; mais qu'ils sont du nombre des choses indifférentes. Quoique celui qui, étant transporté de fureur, traite mal un autre, s'imagine lui faire de grands maux ; ils seront pourtant toujours tels que les croit, non celui qui les fait, mais celui qui les souffre. Ainsi quand on fait mourir un homme juste, il ne faut pas croire qu'il lui arrive quelque mal, mais seulement une chose qui peut être bonne ou mauvaise ; car la mort, qui est un mal, est un bien pour le juste, puisqu'elle le délivre de tous les maux.... La mort ne nuit point à l'homme juste ; et si la malice de ses ennemis prévient l'ordre de la nature en lui faisant souffrir une mort précipitée, le juste ne fait que s'acquitter plus tôt d'un tribut qu'il devait toujours nécessairement payer, et il reçoit la couronne éternelle comme le prix de ses souffrances et de sa mort. »

L'abbé Germain forma là-dessus cette difficulté. « Mon Père, dit-il, si la mort est si utile à l'homme juste, on ne doit pas accuser celui qui le tue, puisqu'au lieu de lui nuire, il sert à son salut. »

« Nous ne parlons ici, répondit l'abbé Théodore, que des choses qui sont en soi bonnes ou mauvaises, et non pas de l'intention de ceux qui les font. La patience et la vertu du juste est sa couronne dans ses souffrances et dans sa mort, et non pas la justification de celui qui le tourmente ou qui le tue. Ainsi la cruauté du persécuteur sera punie pour le mal qu'il a voulu faire au juste, et le juste néanmoins n'a souffert aucun mal, parce que sa patience a changé en bien celui qu'on lui a voulu faire.

« La patience incomparable de Job n'a servi de rien au démon ; elle a servi à Job qui a souffert ces épreuves avec un courage invincible. Et Judas n'est pas exempt des supplices éternels, parce que sa trahison a contribué au salut des hommes ; car il ne faut pas considérer quel est le fruit d'une action, mais quelle est l'intention de celui qui agit.

Rom. 5.

« *Nous savons, dit saint Paul, que tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu. Quand il dit que tout contribue au bien, il comprend dans ce mot de tout, non-seulement la prospérité ; mais ce qu'on appelle adversité. Et ce grand Apôtre montre lui-même qu'il a passé par ces maux, lorsqu'il parle de la sorte : Par les armes de la justice, tant de la gauche que de la droite, c'est-à-dire, par la gloire et l'infamie, par la bonne ou la mauvaise réputation, etc.*

II Cor. 6.

« Tout ce qui passe donc pour prospérité, et qui tient la droite, comme la gloire et la bonne réputation, et tout ce qui passe pour adversité et qui tient la gauche, selon saint Paul, comme l'infamie et la mauvaise réputation, devient à un homme parfaitement juste des armes de justice, lorsqu'il les souffre avec un grand cœur et qu'il ne se laisse point abattre. Mais pour ceux qui changent à tout moment, et qui prennent une disposition de cœur différente, selon

les différents événements de la vie, ils doivent écouter cette parole qui est dite pour eux : *Le fou change comme la lune ; et comme il est dit des sages et des parfaits, que tout leur contribue au bien, il est dit des personnes faibles et imprudentes : Tout devient un mal à l'homme imprudent, parce qu'il ne s'avance point dans la prospérité, et qu'il ne se corrige point dans l'adversité.* »

Ecli. 27.

Prov. 14,
sec. LXX.

« Les justes sont figurés dans l'Écriture par ceux qu'on appelle ambidextres, comme Aod dont il est parlé dans les *Juges*, qui se servait de la main droite comme de la gauche. Cette figure s'accomplira dans nous, si ménageant avec soin la prospérité qui tient lieu de la droite, et l'adversité qui tient lieu de la gauche, nous nous servons de ces deux états comme de la main droite, en changeant en armes de justice, comme dit saint Paul, ce qui nous arrive dans la vie de bien ou de mal. »

Après ces belles réflexions sur le bon usage que les justes font de la prospérité et de l'adversité, l'abbé Théodore ajoute une digression très-utile sur les diverses causes des afflictions que Dieu envoie aux hommes, aux uns dans sa bonté, et aux autres dans sa colère.

« Il y a, dit-il, trois raisons pour lesquelles tous les hommes sont tentés. Souvent c'est pour les éprouver, comme il éprouva Abraham, Job, et plusieurs autres Saints ; quelquefois c'est pour les purifier, comme lorsqu'il permet que pour de petits péchés que les Saints commettent, ou pour réprimer la complaisance qu'ils pourraient avoir de leur sainteté, ils soient accablés par diverses sortes de tentations. C'est dans ce sens que saint Paul dit : « Mon fils, ne négligez pas la correction du Seigneur, et ne vous laissez pas de ses réprimandes. » D'autres fois aussi, c'est pour les châtier, envoyant des afflictions pour punir ceux qui se les sont attirées par leurs crimes, selon ces paroles de David : *Les plaies dont Dieu frappe le pécheur sont en grand nombre.*

Psal. 34.

« Quelquefois Dieu s'y propose sa seule gloire et la manifesta-

Joan. 9.

tion de ses merveilles, comme lorsque Jésus-Christ dit de l'aveugle-né, *que ce n'était point lui qui avait péché, ni ses parents, mais que ce mal lui était arrivé afin que l'œuvre de Dieu fût manifestée en lui.*

« Il y a d'autres punitions dont Dieu frappe sur l'heure les grands excès et les impiétés extraordinaires de quelques pécheurs non communs, comme Dathan, Coré et Abiron. On peut mettre en ce rang ces personnes détestables dont saint Paul dit, *que Dieu les a abandonnées à des passions honteuses et au sens réprouvé*, ce qui est la plus terrible de toutes les punitions.

« Enfin il y a encore d'autres causes de ces vengeances sévères que Dieu exerce contre ceux qui sont tombés dans de grands excès, et ce n'est pas pour expier leurs crimes, mais pour retenir les autres par leur exemple, et leur donner de la terreur. C'est ainsi qu'il se conduisit envers Jéroboam, Baasa, fils d'Ahia, Achab et Jézabel. »

Revenant après cette digression à son premier sujet, l'abbé Théodore dit, qu'on ne doit pas comparer le juste à la cire qui prend toutes les formes qu'on lui veut donner ; mais semblable à un cachet de diamant, il conserve inviolablement la figure que Dieu a empreinte dans son cœur, bien loin d'être altérée par les divers événements de la vie.

Là-dessus l'abbé Germain lui demanda si notre âme pouvait se conserver toujours dans un même état et une même disposition en cette vie. L'abbé Théodore lui donna pour réponse les admirables instructions que nous allons rapporter en substance.

« Nous reconnaissons dans notre religion qu'il n'y a que Dieu qui soit immuable, parce qu'il n'y a que lui qui par sa nature soit toujours bon, toujours plein, toujours parfait, sans qu'on y puisse jamais rien ajouter ni diminuer. Pour nous, nous devons, dans l'inconstance qui nous est propre, nous avancer toujours dans la vertu avec un soin infatigable et un exercice continuel, de peur que, cessant de nous avancer, nous ne nous relâchions

aussitôt. L'âme ne peut demeurer ici dans un même état sans croître ou décroître dans la vertu. C'est perdre que de n'acquérir plus, et sitôt que le désir d'avancer nous quitte, nous sommes en danger de retomber. Semblables à une personne, qui fait à force de rames remonter une barque contre le cours d'un fleuve rapide, et qui doit nécessairement ou avancer en repoussant l'impétuosité de l'eau avec peine, ou reculer tout à coup si elle se relâche dans son travail.

« Voilà pourquoi il est d'une extrême importance à un solitaire de demeurer toujours dans sa cellule ; car autant de fois qu'il la quittera pour des voyages inutiles, il trouvera en y rentrant qu'elle lui sera toute nouvelle, et il sera aussi surpris et aussi troublé que s'il ne commençait que d'y demeurer. Aussi quand il laisse ralentir cette ferveur d'esprit qu'il avait acquise par une longue retraite, il ne peut plus la réparer qu'avec travail et avec grand'peine.

« Et ne croyons pas, quand quelqu'un tombe dans le crime, que cette chute lui soit arrivée tout d'un coup ; mais ou il y a eu quelque défaut essentiel dans le principe de sa conversion, ou s'étant relâché durant longtemps et les mauvaises habitudes s'étant fortifiées en lui à mesure que les vertus s'y affaiblissaient, après être tombé peu à peu aux yeux de Dieu, il est tombé tout d'un coup aux yeux des hommes. »

DISCIPLINE MONASTIQUE DES SOLITAIRES DE NITRIE ET DES CELLULES.

Le désert de Nitrie était habité d'environ cinq mille solitaires, qui vivaient dans une grande union et s'appliquaient beaucoup

à l'étude des Livres saints. Ils étaient distribués en cinquante monastères. Sur quoi il faut observer que le nom de monastère est donné indifféremment dans les *Vies des Pères* à l'habitation d'un seul, ou de deux moines, ou d'un plus grand nombre. Et en effet, il était permis aux solitaires de Nitrie d'habiter seul, ou deux et trois ensemble, ou même en plus grand nombre, selon qu'ils le souhaitaient. Saint Amon, premier père, ou au moins restaurateur de l'état monastique dans ce désert, l'avait ainsi réglé dès le commencement.

Il y avait dans cette solitude une église fort grande et capable de contenir cette nombreuse multitude de religieux, qui s'y rendaient régulièrement le samedi et le dimanche, vaquant les autres jours de la semaine à leurs exercices de piété dans leurs propres monastères.

Cette église était desservie par huit prêtres; mais il n'y en avait qu'un qui offrit le saint sacrifice, décidât les matières, et fit l'exhortation aux frères, tant qu'il vivait, les autres se contentaient de demeurer assis en silence auprès de lui. Ainsi personne ne pouvait rien proposer en public sans sa permission, ou qu'il ne le fit lui-même.

On avait suspendu dans la même église trois disciplines à trois palmiers, dont l'une servait pour corriger les moines qui avaient commis quelque faute, les autres pour châtier les voleurs, s'il s'en rencontrait quelqu'un, ou ceux qui venaient par hasard dans ce lieu, et étaient convaincus d'avoir commis quelque méchanceté; car alors on faisait embrasser un palmier au coupable, et après lui avoir donné un certain nombre de coups, on le renvoyait. C'est ici un exemple bien ancien de la discipline, que la ferveur des saints pénitents a rendue fréquente dans la suite. Pallade raconte ceci comme témoin oculaire. Nous allons recueillir de lui, de Rufin, et principalement de saint Jérôme ce qui reste à dire des saintes pratiques de ces solitaires; car bien que ce que ce grand docteur en ait dit, puisse s'appliquer aux autres reli-

gieux des environs d'Alexandrie, qui n'était séparée du mont de Nitrie que par le vaste lac de la Maréote, il ne l'entend pas moins de ceux dont nous traitons ; ayant visité les uns et les autres, et ne les distinguant pas dans sa narration. Au contraire, il semble les désigner plus particulièrement, puisqu'il y joint en même temps la vie sainte des anachorètes voisins, qui n'étaient autres que les solitaires des Cellules, éloignés des autres de trois ou quatre lieues seulement.

1° *Le premier devoir, dit saint Jérôme, auquel ils s'engagent et qui sert de lien à leur société, est d'obéir aux anciens et de faire ce qu'ils prescrivent.* C'était une loi établie parmi les solitaires en général, que pour faire un fondement solide de vertu dans l'état monastique, il fallait commencer par soumettre sa volonté à celle d'autrui. Ceux qui ont le plus excellé dès le commencement dans le saint renoncement à leur volonté propre, ont été ceux qui ont élevé plus haut l'édifice de leur perfection. On en verra des exemples fréquents dans la suite de cet ouvrage. Ainsi, les Pères de la solitude donnaient pour première leçon à ceux qui venaient se ranger sous leur conduite, de se dépouiller de leur volonté, de la soumettre aveuglément à celle d'un supérieur, et de ne jamais raisonner sur les ordres qu'ils en recevaient. Ils leur ordonnaient même souvent des choses fort pénibles, ou qui paraissaient choquer le sens commun, afin de mieux les accoutumer à l'obéissance aveugle ; et Dieu a béni plus d'une fois la docilité des jeunes solitaires envers les anciens par des prodiges, qui leur faisaient toujours mieux sentir la nécessité et le mérite de l'obéissance.

Ceux qui venaient nouvellement dans le désert pour s'y sanctifier, à qui que ce fût qu'ils s'adressassent pour recevoir l'habit monastique, soit que ce fût dans un monastère, soit à quelque solitaire en particulier, devaient commencer par là. Si c'était à un monastère, on leur donnait un ancien pour les exercer dans l'obéissance autant que pour les instruire dans les autres devoirs

de l'état religieux. Si c'était à un anachorète, ou il les envoyait au monastère, ou bien dans le cas qu'il les reçût dans sa cellule en qualité de disciples, sa première leçon était d'obéir. Ceci était reçu si universellement, qu'il est très-rare de trouver des exemples contraires, et nous avons vu, en parlant de l'abbé Isaac, que son maître Crone, et ensuite l'abbé Théodore de Phermé, ne l'exerçant pas à son gré, comme les autres avaient accoutumé de faire, dans la pratique de l'obéissance, il en eut de la peine et s'en plaignit aux autres Pères du désert.

Les actes d'obéissance que les anciens prescrivaient à leurs disciples n'étaient pas à beaucoup près du goût de l'amour-propre. C'était, comme nous l'avons dit, des pratiques laborieuses, ou qui paraissaient choquer le sens, et qui auraient déconcerté un esprit trop raisonneur. Rien n'était plus capable de l'humilier et de l'assujettir aux lois du saint renoncement ; renoncement qui fait le véritable religieux, et sans lequel il ne s'élèvera jamais à une haute perfection. Ainsi Cassien appelle ces institutions monastiques, les institutions de ceux qui renoncent ; ce qui ne s'entend pas seulement de la retraite du monde, mais principalement du renoncement à soi-même, surtout par la pratique de l'obéissance. Et saint Jean Climaque, qui a écrit longtemps après Cassien, montre dans son *Échelle sainte*, qu'on observait la même méthode de son temps dans le désert du mont Sinaï ; ce qu'il avait sans doute vu pratiquer dans d'autres monastères ; car, après avoir parlé dans les trois premiers degrés du renoncement au siècle, il en vient à l'obéissance, qu'il met comme le premier degré et le premier exercice de ceux qui commencent dans la religion.

Ce qui devait encourager les novices à se laisser conduire par les anciens, c'est que ceux-ci ne leur proposaient pas leurs instructions comme venant d'eux-mêmes, mais comme les ayant reçues de ceux qui les avaient précédés, dont ils leur rapportaient fréquemment les paroles et les exemples.

Certes, les solitaires ne se piquaient pas beaucoup de transmettre à la postérité, par des histoires suivies, les actions des saints qui avaient habité les déserts ; aussi en avons-nous fort peu, et il faut avouer que leur modestie en ce point nous a privés de mémoires qui nous auraient beaucoup édifiés ; mais ils se contentaient de conserver parmi eux la tradition aux actes de vertu plus particuliers et des sentences des plus célèbres d'entre eux, et de se les transmettre de vive voix des uns aux autres, surtout dans les instructions qu'ils donnaient aux plus jeunes, que ceux-ci ne manquaient pas, étant devenus vieux, de donner à leur tour à leurs disciples, comme ils les avaient appris de leurs maîtres dans la religion.

C'est pour cela que nous lisons souvent dans les *Actes des Pères des déserts* : *Un ancien disait : On rapporte d'un ancien : Ce sont ici les instructions d'un ancien*, et autres expressions semblables. Et c'est aussi de là que nous sont venus ces différents recueils des sentences des Pères de la solitude, qui sont aujourd'hui la principale partie de l'histoire monastique d'Orient. Ces bons religieux comprenaient combien il était important de transmettre successivement à ceux qui venaient après eux, les avis salutaires qu'ils avaient reçus eux-mêmes de leurs prédécesseurs et leurs pères dans la vie religieuse, parce que c'était leur transmettre en même temps leur esprit ; et ils concevaient, comme l'expérience ne l'a que trop prouvé dans la suite, que le relâchement et la décadence des Ordres viennent ordinairement de ce qu'on s'éloigne des documents des anciens, plus voisins de la ferveur primitive, et de ce qu'on substitue des usages nouveaux à ceux qu'on avait reçus d'eux. Nous nous sommes un peu étendu sur ce premier point, parce qu'il est fondamental, et qu'il mérite par conséquent une considération particulière.

2° *On les distribue par décuries et par centuries, en sorte qu'un doyen ou décurion commande à neuf moines, et un centenier à dix décuries.* Cette distribution était très-propre à main-

tenir le bon ordre. Comment un seul supérieur aurait-il pu veiller exactement sur cinq mille religieux sans le secours des supérieurs subalternes ? Au lieu qu'il était fort aisé à un doyen, qui n'avait que neuf religieux sous lui, d'être attentif à leur conduite, et d'en rendre compte au centenier, qui avait inspection sur dix décuries, et qui faisait son rapport au supérieur ou chef de tous les solitaires, lequel donnait en conséquence ses ordres pour le bien général et particulier de tous. On voit une distribution à peu près semblable dans la règle de saint Pacôme. Il y avait des familles, dont plusieurs composaient une maison, et plusieurs maisons un monastère, et chaque famille, chaque maison, chaque monastère avaient leurs prévôts ou supérieurs subordonnés les uns aux autres, et tous soumis au supérieur général de la congrégation, qui, sur le rapport fidèle de ces supérieurs du second ordre, gouvernait cette multitude de moines avec plus de facilité et d'exactitude. Le grand point était de faire un bon choix de ces supérieurs subalternes. Il fallait qu'ils eussent à cœur l'observance régulière ; qu'ils fussent eux-mêmes très-exacts, afin que leur exemple parlât plus que leurs instructions, et servît de modèle ; qu'ils eussent bien combattu leurs passions, pour apprendre aux autres à les combattre ; qu'ils ne se laissassent pas aisément prévenir en faveur ni contre leurs frères, et qu'ils fissent de justes rapports de leur conduite à ceux à qui ils devalent en rendre compte, gardant fidèlement la vérité et la justice, de peur que ceux-ci, trompés par des relations que la passion aurait dictées, n'agissent conformément à la séduction. C'est pour cette raison qu'à Tabenne on était extrêmement attentif à bien choisir ces supérieurs subalternes, et que la règle détaille au long les bonnes qualités qu'ils devaient avoir ; et il est hors de doute qu'on n'était pas moins attentif aux monastères de Nitrie et du voisinage d'Alexandrie à faire un bon choix des doyens et des centeniers.

3° *Ils demeurent en particulier dans des cellules séparées les*

unes des autres. Ce que dit ici saint Jérôme ne peut pas s'entendre absolument de tous les solitaires de Nitrie, mais d'une partie seulement, et de quelques autres monastères des environs d'Alexandrie et du reste de l'Égypte; car, comme nous l'avons déjà remarqué, les solitaires de Nitrie, selon l'institution de saint Ammon, pouvaient demeurer deux et trois dans une même cellule. Ceci nous donne occasion de parler, pour plus grand éclaircissement, des différentes demeures des solitaires, selon l'état différent qu'ils embrassaient. Ceux qui ont écrit sur la vie solitaire, ont distribué les moines en trois classes : celle des cénobites, celle des ermites et celle des anachorètes. Les cénobites vivaient dans la même enceinte d'un grand monastère dont les cellules étaient jointes les unes aux autres; les ermites n'avaient pas leurs cellules renfermées dans la même enceinte; mais elles n'étaient d'ailleurs séparées les unes des autres que par une distance raisonnable, et ils vivaient en société et sous la dépendance d'un supérieur. C'est ainsi que les solitaires du mont de Nitrie vivaient, du moins une partie, séparément; ou pour mieux dire, quelques-uns demeuraient seuls dans une cellule, d'autres deux ou trois ensemble, et d'autres en plus grand nombre, formant une communauté considérable qu'on pouvait appeler un grand monastère; tous ces religieux vivaient dans une étroite union et sous la dépendance des supérieurs, tant subalternes que généraux, destinés pour les gouverner. Et enfin les anachorètes habitaient bien à l'écart, et dans une cellule, ou même dans des cavernes; de quoi l'on verra plusieurs exemples, comme on en a vu déjà dans les livres précédents. Saint Paul a été le grand modèle des anachorètes; saint Antoine a été celui des ermites; saint Pacôme celui des cénobites; et si l'on joint les solitaires des Cellules à ceux du mont de Nitrie, ils renferment entre tous ensemble ces trois différents états. Du reste, on ne distingue guère les anachorètes des ermites, et il y a si peu de différence des uns aux autres, qu'on les confond ordinairement.

Nous avons encore à remarquer ici, que bien que plusieurs solitaires de Nitrie vécussent deux ou trois ensemble, ils n'ont rien de commun avec certains moines dont saint Jérôme et Cassien ont beaucoup blâmé la conduite, et que le premier appelle *Remoboth*, et Cassien *Sarabaïtes*. Ceux-là vivaient, à la vérité, trois ou quatre ensemble; mais outre qu'ils demeuraient au voisinage des villes, ou quelquefois dans les villes mêmes, ils vivaient sans dépendance d'un supérieur, et n'avaient que leur caprice pour règle. Voici ce qu'en dit saint Jérôme : « Ce sont des gens déréglés et universellement méprisés. Ils demeurent ensemble deux à deux, ou trois à trois, rarement en plus grand nombre; vivent dans l'indépendance et au gré de leurs désirs, etc. » Et Cassien faisant parler l'abbé Piammon dans sa dix-huitième conférence, dit d'eux : « Ils ne professent la vie monastique que pour participer par orgueil aux applaudissements qu'on donne aux véritables solitaires, et non pas pour en pratiquer les devoirs. Aussi évitent-ils de se renfermer sous la règle et la discipline d'un monastère, et de s'assujettir aux ordres d'un supérieur; parce qu'ils ne veulent pas apprendre à vaincre leur volonté pour suivre celle des anciens, etc. » On voit par là combien les solitaires de Nitrie qui vivaient deux ou trois ensemble, étaient différents de ces faux moines. Les premiers vivaient dans la dépendance des supérieurs et pratiquaient fidèlement les autres vertus monastiques. Les autres, au contraire, fuyaient le joug sacré de l'obéissance, pour conserver leur liberté, et n'avaient que l'habit de religieux, sans en avoir les vertus et sans en pratiquer les devoirs.

4° *Il leur est défendu de se joindre ensemble avant l'heure de none, et il n'y a que les décurions ou doyens qui aient la liberté de visiter ceux qui sont sous leur conduite, afin que si quelqu'un est attaqué par la tentation, ils puissent le secourir et le consoler dans ses peines intérieures.* Ce point d'observance nous apprend en premier lieu que ces saints religieux demeuraient dans leurs cellules jusqu'à l'heure de none, c'est-à-dire jusqu'à trois heures

après midi, vaquant en silence à la lecture, à la prière ou à l'oraison mentale et au travail des mains, sans que personne osât les interrompre dans ces saints exercices. En second lieu, qu'il ne leur était pas permis d'entrer dans les cellules les uns des autres, et qu'il n'y avait que les supérieurs, doyens ou centeniers à qui cela fût permis. En troisième lieu, que ces supérieurs les visitaient fréquemment, soit pour voir par eux-mêmes leur conduite dans leurs cellules, soit aussi pour les animer à remplir leurs devoirs ; pour les exciter à la ferveur ; pour leur donner en particulier les avis nécessaires ; pour les affermir et les fortifier contre les tentations du démon, et pour les consoler dans leurs peines lorsqu'ils en avaient besoin. Ainsi ils remplissaient journallement à leur égard les deux principaux devoirs d'un supérieur qui sont la vigilance et la charité, sans lesquelles ils manquent essentiellement à leur charge, et sont plus propres à nuire qu'à conduire le troupeau que la Providence leur a confié.

5° *Ils s'assemblent à l'heure de none pour chanter des psaumes et pour lire l'Écriture sainte.* L'endroit où ils s'assemblaient pour cela n'était pas l'église du désert, à laquelle ils ne se rendaient que le samedi et le dimanche. C'était donc à une chapelle intérieure ou une salle assez vaste pour les contenir en grand nombre. Pallade nous donne une belle idée de leur ferveur dans la pratique de ce saint exercice. « A l'heure de none, dit-il, il est permis à chacun de s'approcher des monastères et d'écouter les hymnes et les cantiques que l'on chante à Jésus-Christ, et les prières qu'on lui adresse avec tant de ferveur et de piété, qu'il y en a qui s'imaginent, en les entendant, que leur esprit est élevé dans le ciel, et qu'ils sont dans un paradis de délices. » Excellent modèle pour les religieux, lorsqu'ils sont au chœur appliqués à chanter les louanges de Dieu.

Vit. PP. I.
8, c. 7.

6° *Après la prière, et tous étant assis, celui qu'ils appellent leur père se met au milieu d'eux et leur fait une exhortation spirituelle.* Cette exhortation suivait immédiatement la lecture de la

sainte Écriture, et c'était ordinairement sur ce qu'on en avait lu que le supérieur la faisait. C'est ce qui paraît par les homélies ascétiques que nous avons dans la *Bibliothèque des Pères*, tant de saint Macaire que de quelques autres Pères des religieux. Il n'y a pas apparence que ce fussent les doyens qui fissent ces exhortations, leur autorité s'étendait sur trop peu de moines, et était trop subordonnée pour qu'on leur donnât le titre de *Père*; du moins si on le leur donnait, il paraît par le sens de saint Jérôme que celui dont il parle avait une autorité plus considérable; ainsi ce pouvait être le centenier, qui avait dix doyens au-dessous de lui; ou celui qui était supérieur des centeniers mêmes, et gouvernait tous les monastères du désert, comme aurait été saint Amon. Il y a pourtant apparence que c'étaient les centeniers qui faisaient ordinairement cette fonction, celui qui était au-dessus d'eux ne pouvant que très-difficilement assembler tous les jours les religieux de tous les monastères; mais aussi pouvait-il en visitant ces monastères, y assembler, quand il voulait, dans chaque centurie, les religieux qui la formaient et leur faire une exhortation, comme faisait saint Pacôme et après lui saint Théodore le Sanctifié en visitant les monastères de Tabenne. Saint Jérôme rapporte en ces termes avec quel respect et quelle piété ces fervents religieux écoutaient alors la parole de Dieu. « Tandis qu'il parle, dit-il, tous les autres gardent un profond silence, et personne n'ose ni cracher, ni lever les yeux. Ils ne lui applaudissent que par les larmes qu'ils répandent en silence, étouffant jusqu'aux soupirs que la componction fait naître. Mais lorsqu'on vient à leur parler du royaume de Jésus-Christ, de la félicité future et de la gloire qui leur est promise; alors levant les yeux au ciel et laissant échapper quelques soupirs, ils disent en eux-mêmes : *Qui me donnera des ailes comme à la colombe, afin que je puisse m'envoler et me reposer.* »

Psal. 54.

7° Cela fait, ils se séparent et vont se mettre à table, chaque décurie avec son doyen. Il paraît par là que chaque doyen avec les

neuf religieux qu'il avait sous sa conduite, mangeaient ensemble ¹.

Saint Jérôme ajoute ce détail sur la discipline qu'on y gardait et les aliments qu'on y présentait : « Ils servent, dit-il, tour à tour chacun sa semaine. On y garde un silence exact, et on n'entend aucun bruit durant tout le repas. Ils n'ont pour toute nourriture que du pain, des légumes et des herbes, dont le sel fait tout l'assaisonnement. Il n'y a que les vieillards qui boivent du vin. Souvent on leur donne à dîner (car les autres religieux ne faisaient qu'un repas après l'exhortation que nous avons marquée). On en faisait de même aux jeunes, afin de soutenir la vieillesse de ceux-là, et de fortifier la faiblesse de ceux-ci. »

Voilà le bon ordre qu'on observait à table, le silence qu'on y gardait, la frugalité du repas, la condescendance pour les vieillards, et la faiblesse de l'âge ; tout y prouve l'exactitude religieuse, la mortification et la charité.

8° *Après le repas ils se lèvent de table, rendent grâces à Dieu, et se retirent dans leurs cellules, où ils s'entretiennent jusqu'à Vêpres avec ceux de leur décurie.* On voit ici l'usage ancien de rendre grâces au Seigneur après le repas ; devoir dont tout chrétien doit s'acquitter fidèlement, pour remercier Dieu de la grâce qu'il nous a faite de nous donner notre pain de chaque jour, comme il nous a appris lui-même à le lui demander dans l'Oraison Dominicale. Nous ne savons pas quelle prière ces solitaires faisaient ; mais saint Jean Chrysostome nous en a conservé une formule, qui était apparemment en usage dans les monastères de Syrie, où il avait demeuré quelque temps, et qui sert à nous donner une idée de celle dont usaient les solitaires de Nitrie. En voici la teneur : « Soyez-vous béni, Seigneur, qui nous nourrissez dès notre jeunesse. Vous qui distribuez la nourriture à tous les animaux, remplissez aussi nos cœurs d'une sainte joie, afin qu'ayant reçu de votre libéralité ce qui nous est nécessaire

¹ Il est probable que plusieurs décuries mangeaient dans une même salle, chacune pourtant séparée par des tables, et ayant son doyen à la tête.

pour le corps, nous abondions aussi en bonnes œuvres en Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui vit et règne avec vous et le Saint-Esprit dans tous les siècles. Ainsi soit-il. Nous vous rendons gloire, ô Seigneur ! Nous vous rendons gloire, Dieu saint ! Nous vous rendons gloire, notre souverain Maître, qui nous avez accordé notre nourriture avec une bonté qui nous comble de joie. Remplissez nos cœurs de l'onction de votre divin esprit, afin que quand vous viendrez un jour rendre à chacun selon ses œuvres, nous ne paraissions pas devant vous couverts de honte ; mais plutôt avec la confiance d'être agréables à vos yeux. »

Les actions de grâces étant ainsi rendues à Dieu, ils se retiraient et avaient la liberté de s'entretenir quelques-uns ensemble ; mais ce n'était que sur des choses édifiantes. Saint Jérôme en marque les sujets les plus ordinaires : « Avez-vous remarqué, disent-ils, de combien de grâce le ciel a prévenu celui-ci ? combien celui-là est silencieux ? combien cet autre a l'air grave et modeste ? Ainsi ils consolent les faibles, et encouragent les fervents à s'avancer de plus en plus dans les voies de la perfection. » Tels étaient les sujets de leurs conversations ; elles roulaient sur les vertus qu'ils observaient dans les autres, et non point sur leurs défauts. Ainsi la médisance et la raillerie en étaient bannies. Elles roulaient sur les motifs que la piété fournit pour s'animer, s'encourager, se fortifier dans la pratique du bien, et pour s'ex-citer à la plus grande perfection ; et non point sur des plaisanteries, ni sur les nouvelles du siècle. C'étaient là de véritables conférences religieuses dont l'esprit du monde était banni, et d'où bien loin de sortir avec la conscience chargée de péchés de la langue, on sortait avec un cœur pénétré du désir de travailler toujours plus à sa perfection.

9° *Lorsqu'ils ne font point leurs prières en commun, ils veillent en particulier dans leurs cellules durant la nuit.* Un pieux auteur parlant des anciens solitaires, a remarqué qu'ils priaient la meilleure partie de la nuit, et il ajoute en même temps, avec juste

raison, que leur amour pour la pénitence et pour la contemplation était si grand, qu'ils ne donnaient qu'à regret à leur corps ce qui était nécessaire pour le soutenir, tandis que le temps qu'ils employaient à s'occuper de Dieu leur paraissait toujours trop court. Ainsi ils ne se contentaient pas des prières qu'ils faisaient dans le jour, ni de celles qu'ils faisaient en commun ; mais attirés par les charmes et les douceurs de la contemplation, comme dit le pieux auteur que nous venons de citer, ils dérobaient tout le temps qu'ils pouvaient prendre raisonnablement sur le sommeil pendant la nuit, pour vaquer avec plus de liberté à la prière et à l'oraison ; plus attentifs à nourrir spirituellement leur âme de la considération des biens célestes, qu'à satisfaire le corps par le repos naturel.

Ce que saint Jérôme ajoute tout de suite, fait voir que les veilles dont il parle là n'étaient pas précisément celles qui étaient commandées par la règle, comme les prières qu'on faisait en commun ; mais que c'étaient des veilles et des prières de surrogation, que les fervents religieux pratiquaient, et auxquelles on tâchait d'exciter ceux en qui on ne reconnaissait pas la même ferveur ; aussi ne leur imposait-on pas des pénitences lorsqu'ils y manquaient, comme étant coupables d'une infraction à la règle ; mais on se contentait de les exhorter à être plus assidus à la prière, et à imiter l'exemple des plus fervents, en leur donnant une haute idée des avantages qui nous reviennent du saint exercice de l'oraison. « Il y en a, dit-il, qui ont soin de faire la ronde, et d'écouter à la porte des cellules, pour voir ce qu'ils font et à quoi ils s'occupent. S'ils en trouvent quelqu'un qui soit tiède et languissant dans ses devoirs, ils ne lui font point de réprimande ; mais faisant semblant de rien, ils le vont voir plus souvent et entrent les premiers en matière, ils lui font de l'oraison un portrait qui le gagne, au lieu de lui en faire une loi qui le gêne. »

10° *On leur donne tous les jours quelque ouvrage à tâche, et quand ils l'ont fait ils le mettent entre les mains du doyen, qui le porte à l'économe, et celui-ci va tous les mois rendre compte au*

supérieur avec une crainte respectueuse. On regardait parmi les solitaires le travail des mains comme un des principaux devoirs de la vie religieuse. On ne le laissait pas au choix des religieux ; mais on leur taxait ce qu'ils devaient faire. L'obligation de le rendre au doyen faisait qu'ils ne pouvaient échapper là-dessus à la vigilance du supérieur. Il fallait avoir fait ce qui était prescrit, ou donner des excuses légitimes. L'économe qui rendait compte au supérieur de ces ouvrages, n'en pouvait rien détourner pour l'employer à son gré : car tout était dirigé dans les monastères par l'obéissance. Ils s'occupaient à faire des nattes, des filets, des robes de lin, et autres choses à peu près semblables. Ils préféraient ces ouvrages à d'autres qui demandaient plus d'action ou d'agitation du corps ; à moins que ce ne fût pour le service commun des frères, comme de travailler à la cuisine ou au jardin, parce que les ouvrages qu'ils pouvaient faire assis, étaient moins propres à les distraire de la présence de Dieu et de la sainte récollection. Quelques-uns s'appliquaient aussi à transcrire des livres, et enfin l'oisiveté était bannie des monastères comme un vice des plus dangereux.

11° *L'économe a soin aussi de goûter ce que l'on a préparé pour la nourriture des frères.* Les cuisiniers des solitaires n'avaient pas beaucoup à faire pour apprêter ce qu'ils leur présentaient à manger. C'était plutôt la quantité, à cause du grand nombre des religieux, que l'assaisonnement qui les occupait ; mais autant que la mortification de ces fervents religieux les aurait dispensés d'y chercher de si près, autant aussi la charité des supérieurs les obligeait à le faire avec la même charité. Ainsi chacun remplissait les devoirs de son état et y pratiquait les vertus religieuses. Les inférieurs n'exigeaient pas des apprêts recherchés par esprit de mortification et de pénitence ; et les supérieurs, les économes, et les cuisiniers, travaillant pour les frères dans un esprit de charité, se piquaient d'y faire de leur mieux, et toujours pourtant dans les règles de la pauvreté et de la mortification religieuse.

12° *Comme il n'est pas permis de dire qu'on n'a point de robe,*

de coule ou de natte pour coucher, l'économe règle toutes choses avec tant de discrétion et de sagesse, que personne ne demande rien, parce que rien ne leur manque. On peut remarquer ici deux points de grande conséquence. Le premier est la pauvreté de ces saints religieux ; une robe, une coule, une natte pour se coucher, voilà leurs meubles. Ils étaient censés avoir ce qui leur était nécessaire avec si peu de chose ; et ils eussent regardé comme superflu ce qu'ils auraient eu au delà. Nous avons vu dans la vie de saint Pambon le jugement qu'il prononça, au rapport de saint Jérôme, de concert avec saint Macaire, Isidore et les autres anciens du mont de Nitrie, contre un religieux, dans la cellule duquel on avait trouvé après sa mort cent écus qu'il avait amassés en filant du lin. Il montre assez combien l'avidité des biens du monde et la propriété étaient détestées par ces solitaires, et combien la pauvreté était estimée parmi eux. Le second est que, pour leur faire pratiquer cette vertu avec plus d'abandon d'eux-mêmes aux soins de la Providence et à la charité de leurs supérieurs, il ne leur était pas permis de demander ni robe, ni coule, ni d'autres meubles ; mais l'économe était chargé de veiller sur tous leurs besoins, et de les prévenir même avant qu'ils pussent s'en apercevoir. Les supérieurs d'alors regardaient comme un objet principal de leur devoir et de leur attention, d'ôter tout prétexte à leurs inférieurs de s'occuper des soins de la terre, et même de leur corps, tant pour l'habillement que pour la nourriture, afin que, dégagés par là de toute sollicitude temporelle, ils vaquassent uniquement au soin de leur âme et à leur avancement dans la perfection de leur état.

13° *Si quelqu'un tombe malade, on le transporte de sa cellule dans une chambre plus grande ; et les anciens en prennent un si grand soin, qu'il n'a pas sujet de désirer ni les délices des villes, ni les soins d'une mère. Saint Jérôme ne pouvait pas nous donner une idée plus avantageuse du soin qu'on prenait des malades, qu'en disant qu'ils n'avaient à désirer ni les délices des villes, ni*

les soins d'une mère. Ce n'est pas que ces solitaires, qui regardaient cette vie comme un exil, s'empressassent d'eux-mêmes de la prolonger par une attention excessive à conserver leur santé, ou à la recouvrer lorsqu'ils tombaient malades; mais autant ils étaient éloignés de se relâcher de leur pénitence, même dans le temps de la maladie, autant aussi les supérieurs se croyaient obligés de les soulager dans leurs infirmités; en sorte qu'on peut dire qu'il y avait entre ceux-ci et les inférieurs, une espèce de saint combat, dans lequel la charité des supérieurs, qui ne cédaient point à la mortification de leurs religieux, les obligeait, par les lois de l'obéissance, à recevoir avec humilité et docilité, tous les secours dont ils avaient besoin en qualité de malades, et que leur amour pour la pénitence les eût empêchés de rechercher eux-mêmes, si peu ils faisaient de cas de leur corps et de leur santé. Il faut rapporter à ceci ce que dit Pallade, qu'il y avait des médecins à la montagne de Nitrie, par lesquels les religieux n'étaient pas moins secourus que les étrangers qu'on recevait dans un hôpital qui se trouvait au même lieu, et dont nous parlerons plus bas.

14° *Le dimanche ils ne s'occupent qu'à la lecture et à la prière. Ils s'y appliquent aussi en tout temps, après le travail manuel.* Voilà toute l'occupation de ces saints solitaires, la lecture, la prière, le travail des mains. Ils passaient d'un de ces exercices à l'autre, et même pendant le travail ils n'interrompaient pas la prière, élevant souvent leurs cœurs à Dieu par de courtes et ferventes affections. Ainsi on ne souffrait pas parmi eux des causeurs, des donneurs de nouvelles, des religieux dissipés et vagabonds. Il fallait qu'ils fussent toujours appliqués à lire ou à prier ou à travailler. Et voilà des religieux qui étaient véritablement dans leur état.

15° *Ils apprennent tous les jours quelque chose de la sainte Écriture.* Les solitaires faisaient leur étude principale des saintes Écritures. C'était dans ces diverses sources qu'ils puisaient les sujets de leurs oraisons et de leurs considérations. Ils faisaient de la lecture des Livres saints la nourriture spirituelle et journalière

de leur âme, et en y étudiant sans cesse la loi du Seigneur et les vérités de la religion; ils s'animaient à y conformer leur conduite. Ceux de Nitrie étaient surtout en réputation de s'y appliquer beaucoup. Voici comme Rufin en parle : « Nous n'avons jamais vu une si forte méditation, une si grande intelligence des saintes Écritures, ni de si continuelles occupations dans la science des Saints. Cela était à un tel point qu'il n'en est aucun d'eux, qu'on ne puisse regarder comme un docteur en ce qui est de la divine sagesse ¹. »

16° *Ils jetnent également durant toute l'année, excepté en carême, où il leur est permis de redoubler leurs mortifications et leurs austérités. Depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte on change le souper en dîner, tant pour se conformer à la tradition de l'Église, que de peur qu'on ne se charge trop l'estomac en faisant deux repas par jour.* C'était une loi générale des saints solitaires de ne faire qu'un repas par jour : encore était-il si modique, qu'ils n'y donnaient à leur corps que le pur nécessaire. En carême ils se contentaient de pain et d'eau; au lieu qu'aux autres temps ils mangeaient des herbes et des légumes : j'entends ceux qui vivaient dans les monastères; car quant aux anachorètes, c'était une règle universellement reçue parmi eux de se contenter de pain et de sel. Les anachorètes, dit saint Jérôme, sortant des monastères, n'emportent avec eux dans le désert que du pain et du sel. Nous pouvons ajouter que plusieurs

¹ Tel est le témoignage que Rufin en a rendu; mais nous devons faire remarquer ici que cet auteur, ayant donné dans les erreurs d'Origène, a voulu sans doute relever le mérite et la doctrine de quelques solitaires de Nitrie qui étaient tombés aussi dans ces erreurs, et que si la lecture des Livres sacrés servit à l'édification des saints religieux de ce désert, il y en eut qui en abusèrent, soit par une ignorance grossière, comme firent les anthropomorphites, qui prenant à la lettre ces paroles de la Genèse: *Faisons l'homme à notre image et ressemblance*, crurent que Dieu avait un corps comme nous; soit pour n'avoir pas suivi les interprétations catholiques des saints Pères, comme firent les origénistes, qui s'attachèrent aux spéculations d'Origène, et adoptèrent ses erreurs. Ce qui fit dire à saint Jérôme, qu'ayant été au désert de Nitrie, il avait découvert dans cette multitude de saints solitaires qui l'habitaient, des aspics qui y étaient cachés; voulant donner à entendre par là, les sectateurs d'Origène.

ne mangeaient pas même du pain, et qu'ils vivaient seulement d'herbes crues et de racines qui croissaient auprès de leurs cellules. Les cénobites devançaient l'heure du repas depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte. C'était une espèce d'adoucissement de la rigueur du jeûne dans ce temps de joie dans le Seigneur, à cause de la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; mais s'ils dinaient alors, ce n'était pas pour souper ensuite sur le soir. Ils conservaient toujours leur usage de ne manger qu'une fois le jour. Telle est la règle que les cénobites, ou religieux conventuels d'Égypte gardaient, au rapport de saint Jérôme, et qui s'observait dans le désert de Nitrie.

Il faut ajouter ici ce que Pallade et Rufin disent de la charité des solitaires de Nitrie envers les étrangers, et de l'hospitalité qu'ils exerçaient. « Il y a, dit Pallade, sur la montagne de Nitrie, sept moulins qui servent aux solitaires dont j'ai parlé, et aux anachorètes répandus dans la solitude (c'est-à-dire au désert des Cellules). Auprès de l'église, on a aussi bâti un hôpital, où l'on reçoit en tout temps les étrangers qui y arrivent, sans les congédier jusqu'à ce qu'ils se retirent d'eux-mêmes, quand ils y demeureraient deux ou trois ans. L'usage est qu'on ne les oblige à rien faire pendant la première semaine ; mais ensuite on les applique à divers ouvrages, qui au jardin, qui au moulin ou à la cuisine. S'il se trouve quelqu'un qui mérite qu'on prenne un soin de lui plus particulier (soit par rapport à sa qualité, ou pour la délicatesse de sa complexion qui ne lui permet pas de faire des travaux pénibles), on lui donne un livre à lire, sans lui permettre de parler à personne jusqu'à l'heure de sexte. »

Rufin raconte aussi en ces termes l'hospitalité qu'ils exercèrent envers lui et ses compagnons de voyage. « Aussitôt que nous approchâmes de Nitrie et qu'ils reconnurent que nous étions des frères étrangers, ils sortirent de leurs cellules, ainsi qu'un essaim d'abeilles, et accoururent au-devant de nous avec une extrême gaieté, et plusieurs d'entre eux nous apportèrent du pain et des

peaux de bouc pleines d'eau. Ils nous menèrent ensuite à l'église en chantant des psaumes, et après ils nous lavèrent les pieds et les essuyèrent avec des linges, comme pour nous délasser de la fatigue du chemin ; mais c'était en effet pour attirer dans nos âmes une force spirituelle par la charité qu'ils exerçaient envers nous. Que dirai-je de plus de leur humanité, de leur charité et du plaisir qu'ils témoignaient prendre à nous marquer leur affection par tous les services qu'ils pouvaient nous rendre ? Chacun s'efforçait comme à l'envi de nous mener dans sa cellule ; et ce n'était pas seulement pour satisfaire aux devoirs de l'hospitalité, mais encore pour nous donner des instructions sur l'humilité, la douceur et les vertus qu'ils pratiquent d'une manière parfaite, et qu'on peut apprendre parmi eux comme étant des personnes entièrement séparées du monde. »

Il nous reste à parler des solitaires du désert des Celles ou Cellules ; c'est celui où, comme nous l'avons dit dans la Vie de saint Amon, saint Antoine planta une croix pour marquer l'endroit que devaient habiter ceux d'entre les disciples de ce saint, qui désiraient de vivre en anachorètes, après avoir vécu plusieurs années au monastère dans l'exercice de l'obéissance. Voici ce que Rufin raconte de la discipline qu'ils observaient. « Il y a, dit-il, un autre lieu dans le fond du désert, éloigné d'environ dix milles de Nitrie, qui porte le nom de Cellules, à cause qu'il y en a un très-grand nombre dispersées çà et là, et toutes séparées. C'est là que se retirent ceux, qui après avoir été élevés dans le monastère de Nitrie, et instruits dans la pratique de toutes les vertus religieuses, désirent mener une vie plus cachée et plus retirée ; car ce désert est très-vaste, et les cellules y sont tellement séparées les unes des autres, qu'on ne peut ni se voir ni s'entendre. »

Il n'y a qu'un solitaire dans chaque cellule. On y garde un profond silence, et on y vit dans un grand repos : ils se trouvent seulement le samedi et le dimanche ensemble dans l'église, où ils se voient comme s'ils revenaient du ciel en terre. S'il arrive que

quelqu'un d'eux manque dans cette assemblée, ils conjecturent qu'il en a été empêché par quelque incommodité qui l'a retenu dans sa cellule, et ils vont le voir, non pas ensemble, mais les uns après les autres ; et s'ils ont quelque chose qu'ils croient pouvoir lui être agréable, ils ne manquent pas de le lui porter. C'est le seul sujet pour lequel on ose troubler leur silence et le repos de leur solitude, à moins qu'il n'y en ait quelqu'un qui soit très-capable d'instruire les autres par ses paroles, et de les consoler et fortifier par ses discours.

Plusieurs d'entre eux viennent de trois ou quatre milles à l'église, tant leurs cellules sont éloignées les unes des autres. La charité et l'affection qui les unit, non-seulement entre eux, mais aussi avec les autres solitaires, est si grande, qu'elle est un sujet d'admiration et de bon exemple à tout le monde.

Rufin ajoute que quand il s'en présentait plusieurs pour vivre en solitaires, aussitôt les frères se mettaient en grand nombre pour leur bâtir des cellules, et pendant ce temps on conduisait les nouveaux venus à l'église, d'où, revenant sur le soir, ils étaient introduits chacun dans la cellule qu'il devait habiter. Ils y trouvaient tout ce qui était nécessaire, chaque solitaire ayant apporté en secret ce qu'il fallait de petits meubles et de provisions pour leur entretien.

L'abstinence des solitaires était si grande, que quelques-uns se privaient de manger du pain et n'usaient d'eau que par mesure, ce qui, dans un tel temps, était une grande privation. Le plus grand nombre vivait de pain et de sel ; en sorte que, dans cette multitude de religieux (ils n'étaient pas moins de six cents), à peine s'en serait-il trouvé un seul qui mangeât de l'huile, bien que ce fût permis. Plusieurs d'entre eux, au lieu de se coucher, dormaient debout ou assis, et passaient souvent toute la nuit dans la contemplation des vérités divines.

ERRATA

- Page 103, en note, *Catelin*, lisez : *Cotelier*.
- 174, en note, ligne 2, *Anathase*, lisez *Athanase*.
 - 193, dernière ligne, *Monchose*, lisez : *Moncose*.
 - 285, ligne 25, *lui firent*, lisez : *lui fit*.
 - 362, ligne 2 du titre, *Pharme*, lisez : *Pherme*.
 - 378, ligne 8, *d'où vient*, lisez : *d'où venait*.
 - 389, ligne 4, *aux cellules*, lisez : *aux Cellules*.
 - 393, ligne 13, *des cellules* lisez : *des Cellules*.
 - 408, ligne 16, *n'en voulant*, lisez : *ne voulant*.
 - 426, en note, ligne 4, *omettre*, lisez : *mettre*.
 - 442, ligne 1, *Phermé*, lisez : *Pherme*.

TABLE

AVANT-PROPOS.	I
INTRODUCTION.	IX
APERÇU HISTORIQUE sur la situation de l'Eglise et de l'Empire au IV ^e siècle	XXVII

Première Partie

SOLITAIRES DE LA THÉBAÏDE.

Saint Paul, premier ermite.	4
Saint Antoine, premier Père des solitaires d'Egypte.	12
Chapitre II	20
Chapitre III	35
Chapitre IV	48
Les Œuvres de saint Antoine.	65
Disciples de saint Antoine.	82
Saint Paul le Simple.	94
Saint Sisoès ou Sisois.	103
Saint Jean d'Egypte.	112
Chapitre I.	113
Chapitre II	124
Saint Apollo ou Apollon, abbé en Basse-Thébaïde.	137
Saint Ammon et saint Onuphre, anachorètes en Basse-Thébaïde.	150
Le monastère de l'abbé Isidore.	153
Saint Paphnuce abbé, et sainte Thais, pénitente.	156
Saint Muce ou Patermuce, pénitent et abbé en Basse-Thébaïde, et Copez, prêtre et abbé, son disciple	161
La ville d'Oxyrhynque.	173
Saint Pacôme.—Institution de l'ordre de Tabenne en Haute-Thébaïde.	178
Chapitre I.	179
Chapitre II	193
Chapitre III	206
Chapitre IV	217

Pétronne et Orsise, disciples de saint Pacôme et ses successeurs dans le gouvernement de l'ordre.	230
Saint Théodore le Sanctifié, disciple de S. Pacôme et abbé de Tabenne.	241
Chapitre I.	241
Chapitre II.	256
Quelques disciples de saint Pacôme.	283
Discipline monastique de Tabenne.	298
Chapitre I.	299
Chapitre II.	318
Les religieuses de Tabenne.	334
Sainte Euphrasie.	342

Deuxième Partie

SOLITAIRES DE NITRIE, DES CELLULES ET DE PHERME.

Saint Amon, sa doctrine et ses disciples.	363
Saint Pior.	376
L'abbé Hor ou Or et son disciple Athré.	382
Saint Pambon.	387
Quelques solitaires du désert de Nitrie.	397
Persécution des solitaires de Nitrie sous l'empereur Valens.	410
Le désert des Cellules et saint Macaire d'Alexandrie.	416
L'abbé Benjamin et autres solitaires des Cellules.	440
L'abbé Théodore des Cellules.	453
Discipline monastique des solitaires de Nitrie et des Cellules.	459

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.